

Émile Rivière (1835-1922)

en questions

Émile Rivière (1835-1922) in questions

ACTES DE LA SÉANCE
DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE
Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022

Textes publiés sous la direction de
Hélène DJEMA et Émilie LESVIGNES

**Les « Séances de la Société préhistorique française »
sont des publications en ligne disponibles sur :**

www.prehistoire.org

Illustration de première de couverture : courrier d'Émile Valère Rivière daté du 13 avril 1913,
archives du musée d'Archéologie nationale,
fonds de correspondance ancienne/dossier É. Rivière (photo É. Lesvignes)
Illustration de 4^e de couverture : Émile Valère Rivière dans son appartement parisien,
archives familiales Rivière de Précourt
(auteur inconnu ; image modifiée É. Lesvignes)

Responsables des réunions scientifiques de la SPF :
Claire Manen, Nicolas Naudinot, Roland Nespoulet
Directeur de la publication : Jean-Denis Vigne
Responsable de la publication des Séances : Olivier Lemerancier
Secrétariat d'édition : Claire Letourneux
Correction : Carole Delville et Claire Letourneux
Maquette et mise en page : Christine Herlin (Expressionniste)
Mise en ligne : Cécile Tardif

Société préhistorique française
(reconnue d'utilité publique, décret du 28 juillet 1910)
Grand Prix de l'Archéologie 1982
Siège social : 22, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris
Tél. 01 43 57 16 97 – Fax 01 43 57 73 95 – Mél. spf@prehistoire.org
Site internet : www.prehistoire.org

Adresse de gestion et de correspondance
MSH Mondes
Pôle éditorial, boîte 41, 21 allée de l'Université, F-92023 Nanterre cedex
Tél. 01 46 69 24 44
La Banque Postale Paris 406-44 J

Publié avec le concours du ministère de la Culture (sous-direction de l'archéologie),
de la Société des amis du musée national de Préhistoire et de la Recherche archéologique (SAMRA)
et de l'UMR 8068 TEMPS

Impression : CNRS DR1 IFSeM secteur de l'imprimé
© Société préhistorique française, Paris, 2025
Tous droits réservés, reproduction et diffusion interdite sans autorisation
Dépôt légal : 2^e trimestre 2025
ISSN : 2263-3847 – ISBN : 2-913745-96-2 (en ligne)

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE
21

ÉMILE RIVIÈRE (1835-1922)
EN QUESTIONS

ACTES DE LA SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

7 décembre 2022

Textes publiés sous la direction de
Hélène DJEMA et Émilie LESVIGNES



Société préhistorique française
Paris
2025

DÉDICACE

Émilie LESVIGNES et Hélène DJEMA

Nous souhaitons dédier les actes de cette journée à Dominique Henry-Gambier.

Dominique était membre du conseil scientifique de cette table ronde. Par ses travaux importants et sa connaissance fine des archives et des collections d'Émile Valère Rivière, elle était sans nul doute LA spécialiste de cette figure méconnue de l'histoire de la préhistoire. Nos discussions pendant la préparation de cette réunion, alors qu'elle était déjà très affaiblie par la maladie, ont eu un impact significatif sur le contenu scientifique de cette journée.

Par les différentes contributions qui composent ces actes, nous poursuivons ses investigations inlassables sur Émile Rivière et espérons honorer sa mémoire, en veillant à mieux comprendre la place et le rôle de cette éminente figure dans l'émergence de notre discipline.

CONTENTS / SOMMAIRE

Jean-Denis VIGNE, président de la Société préhistorique française.....	11
Préface	

Le Comité d'organisation	13
Introduction	
Pourquoi consacrer une journée d'étude à Émile Valère Rivière ?	

1. QU'EST-CE QU'ÊTRE PRÉHISTORIEN AU XIX^E SIÈCLE : ENTRE FONDATION ET MODERNITÉ ?

Noël COYE	19
Faire de la préhistoire sans faire la préhistoire (1870-1920)	
<i>Contributing to Prehistory without Structuring the Discipline (1870-1920)</i>	

Nathalie RICHARD	29
Portrait d'un amateur par lui-même et par les autres	
<i>Portrait of an Amateur by Himself and Others</i>	

Arnaud HUREL	33
Émile Valère Rivière et Albert I ^{er} de Monaco aux grottes de Grimaldi (1883-1892) :	
propriété matérielle, priorité intellectuelle et pratiques de terrain	
<i>Émile Valère Rivière and Albert Ist of Monaco at the Grimaldi Caves (1883-1892):</i>	
<i>Material Property, Intellectual Priority and Field Practices</i>	

Sandra PÉRÉ-NOGUÈS, François BON	45
Montauban 1902-Périgueux 1905 : Rivière et Cartailhac, histoire d'une relation compliquée	
<i>Montauban 1902 - Périgueux 1905: Rivière et Cartailhac, Story of a Complicated Relationship</i>	

2. LA DIFFICILE RECONNAISSANCE DE L'ART PARIÉTAL

Marc GROENEN	55
La reconnaissance de l'art pariétal en France à travers les travaux d'Émile Valère Rivière	
et de François Daleau	
<i>The Recognition of Cave Art in France through the Works of Émile Valère Rivière and François Daleau</i>	

Amélie MARTINEZ	71
Émile Valère Rivière et la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique	
<i>Émile Valère Rivière and the Recognition of Prehistoric Cave Art</i>	

3. MÉTHODES DE TERRAIN, ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE, ENTRÉE DE CE DERNIER DANS LES COLLECTIONS MUSÉALES

Bruno MAUREILLE.....	81
La « femme du Moustier », Émile Valère Rivière, Aimé Rutot et Denis Peyrony : l'étrange devenir d'un squelette humain <i>The "Woman from Le Moustier", Émile Valère Rivière, Aimé Rutot and Denis Peyrony: the Intriguing Becoming of a Human Skeleton</i>	
Roland NESPOULET, Dominique HENRY-GAMBIER †.....	95
Apports d'Émile Valère Rivière à la préhistoire actuelle <i>Émile Valère Rivière's Contribution to Current Prehistory</i>	
François-Xavier CHAUVIÈRE, Géraldine DELLEY, Dominique HENRY-GAMBIER †, Marc-Antoine KAESER, Nicolas MARGRAF, Caroline PESCHAUX.....	101
Émile Valère Rivière en pays de Neuchâtel (Suisse) : les collections Hermann-Frédéric Moll (Laténium) et Henry Gass (MUZOO) <i>Émile Valère Rivière in the Neuchâtel Region (Switzerland): the Hermann-Frédéric Moll (Laténium) and Henry Gass (MUZOO) Collections</i>	
Catherine SCHWAB.....	125
Les collections d'Émile Valère Rivière au musée d'Archéologie nationale <i>Émile Valère Rivière's Collections in the Musée d'Archéologie Nationale</i>	

4. LA QUESTION DES SOURCES ET DES ARCHIVES

Frédéric RIVIÈRE DE PRÉCOURT.....	145
Émile Valère Rivière de Précourt vu de sa famille, ou l'ardeur d'une passion dévorante <i>Émile Valère Rivière de Précourt as Seen by His Family, or the Ardour of a Consuming Passion</i>	
Hélène DJEMA, Émilie LESVIGNES.....	153
La vente des collections préhistoriques d'Émile Valère Rivière à l'hôtel Drouot (15-16 mai 1922) : l'apport des archives <i>The Drouot Sale of the Prehistoric Collections of Émile Valère Rivière (15-16 May 1922): the Contribution of Archives</i>	
Philippe ROUX, Randall Keith WHITE †.....	171
Émile Valère Rivière (1835-1922) Quelques éclairages à partir de documents du <i>Nachlaß</i> Mortillet et d'éléments d'archives de la Société Préhistorique Française Un archéologue préhistorien en quête de reconnaissance face aux institutions et sur le terrain : la Quina, les Baoussé Roussé et la Mouthe <i>Émile Valère Rivière (1835-1922)</i> <i>A Few Glimpses Based on Documents from the Nachlaß Mortillet and the Archives of the Société Préhistorique Française</i> <i>A Prehistoric Archaeologist Seeking Recognition from Institutions and in the Field: La Quina, Baoussé-Roussé and La Mouthe</i>	
Adrien FRÉNÉAT.....	193
Des « choses banales » chez les préhistoriens À propos d'une lettre d'Émile Valère Rivière à Joseph Déchelette du 2 mars 1909 <i>"Banal Things" among Prehistorians</i> <i>About a Letter from Émile Valère Rivière to Joseph Déchelette, March 2, 1909</i>	

Yann POTIN	203
Émile Valère Rivière, fantôme et martyr d'Henri Breuil	
Une histoire intime et sociale de la reconnaissance de l'art pariétal (1897-1903)	
<i>Émile Valère Rivière, ghost and martyr by Henri Breuil</i>	
<i>An intimate and social history of the recognition of cave art (1897-1903)</i>	
Roland NESPOULET, Hélène DJEMA, Émilie LESVIGNES	223
Bibliographie (non exhaustive) d'Émile Valère Rivière (1835-1922)	
Le Comité d'organisation	231
Conclusion	
Émile Valère Rivière (1835-1922) : de la marginalisation à la réhabilitation d'un précurseur	

Préface

Jean-Denis VIGNE, président de la Société préhistorique française

Rendre hommage au premier président de la Société préhistorique française (SPF), Émile Rivière, et surtout jeter un éclairage nouveau sur sa personnalité, sa vie et son rôle font de cette réunion scientifique un temps fort de la vie de l'association et, d'une certaine manière, de l'histoire de la préhistoire. Eu égard au rôle majeur que la SPF a joué tout au long du ^{xx}e siècle dans la construction de notre communauté scientifique, puis dans sa professionnalisation, dans la patrimonialisation de nos sites, monuments et objets préhistoriques, et dans la mise en place des dispositifs assurant leur protection et leur valorisation scientifiques et sociétales, la vie de cette association est en effet indissociable de celle de notre discipline. C'est pourquoi il était si important que la SPF soit ici représentée par son président.

La SPF est une association régie par la loi de 1901. Fondée en 1904, reconnue d'utilité publique en 1910 et lauréate du grand prix de l'Archéologie en 1982, elle reste très active grâce au soutien du ministère de la Culture (sous-direction de l'archéologie), du CNRS et du Comité national du livre. Elle contribue à la promotion et à la diffusion des recherches préhistoriques et protohistoriques à travers une intense activité d'animation et d'édition (plus de 2 000 pages par an), reposant principalement sur son bulletin trimestriel (le *BSPF*, qui compte plus de 700 abonnés), sur les mémoires monographiques, sur les actes des Congrès préhistoriques de France (CPF) et sur les actes des séances telles que celle-ci. Les actes des CPF et des séances sont édités en ligne et sont en libre accès sur le site de la SPF (https://www.prehistoire.org/515_p_46782/association.html). Il faut y ajouter la production d'une newsletter très appréciée de la communauté.

La SPF est par ailleurs propriétaire de fonds patrimoniaux acquis par legs ou par dons. Ils comportent douze monuments mégalithiques (dont cinq classés), six tableaux de maîtres, 13 000 objets (ossements et art mobilier préhistoriques), 30 m linéaires de dossiers d'archives papier (comptes rendus, lettres, etc.) et près de 3 000 clichés photographiques pris entre 1900 et 1925. À l'exception des monuments, ces fonds sont déposés au Muséum national d'histoire naturelle, dans le cadre d'une convention de dépôt. Parce qu'ils s'éclairent les uns les autres, ces fonds représentent une immense source d'information sur le rôle de la SPF dans la naissance de la préhistoire au ^{xx}e siècle. L'une des ambitions de l'association, avec laquelle la présente séance consacrée à É. Rivière n'est évidemment pas sans lien, consiste à valoriser ces fonds restés méconnus et scientifiquement sous-exploités. Une autre manière de le faire est de mettre les archives écrites et photographiques à la disposition de tous, dans le cadre de projets de recherche et de documentation participatifs. Cela devrait permettre à l'association de mieux répondre à l'attente de ses membres et de la société tout entière en ce début de ^{xxi}e siècle.

La présente réunion scientifique a pour objectif de dresser un bilan de la recherche académique sur É. Rivière, son œuvre et sa postérité scientifique et, au-delà, de mesurer son influence sur notre façon de penser les comportements des préhistoriques et sur la pratique de la discipline. Pour l'introduire, je me contenterai très modestement d'évoquer les circonstances de la naissance de la SPF, le 6 janvier 1904. Conçue pour « réunir tous les palethnologues français, si possible, en une seule et même société », d'après les mots de Paul Raymond (repris par É. Rivière, 1904), elle comptait alors déjà plus de 80 membres. Ils étaient issus pour beaucoup des multiples sociétés savantes qui avaient, chacune à leur manière, porté la préhistoire sur les fonts baptismaux durant la seconde moitié du ^{xix}e siècle. Le parcours d'É. Rivière, élu comme premier président de la SPF après avoir longuement et intensément participé à cette émergence, est à cet égard, emblématique. On est par ailleurs frappé par la modernité de son allocution de prise de fonction de la présidence. Néanmoins mesurée et modeste, elle situe d'entrée la SPF dans une dynamique de recherche dont l'actualité, près de cent vingt ans plus tard, ne s'est jamais démentie : « [...] dans toutes les sciences, la spécialisation est devenue nécessaire par suite de

l'importance, de plus en plus grande, du développement de plus en plus considérable des sujets que chacune d'elles doit aujourd'hui envisager, étudier et traiter » (Rivière, 1904, p. 8).

Cette remarque montre à quel point il était important d'organiser la présente réunion scientifique, d'autant plus que la personnalité et le parcours d'É. Rivière sont mal documentés. Au nom de la SPF, je remercie chaleureusement Hélène Djema et Émilie Lesvignes d'avoir pris cette initiative, d'avoir réuni un programme riche et passionnant et de l'avoir mené jusqu'à cette belle publication. Je remercie également les membres du comité scientifique qui les y ont aidées : François Bon, Maddalena Cattaldi, Dominique Henry-Gambier, Arnaud Hurel, Roland Nespoulet et Catherine Schwab. J'ai une pensée particulière pour Dominique Henry-Gambier qui nous a récemment quittés. Au nom de la SPF, je rends ici hommage à l'infatigable contribution qu'elle a apportée à la préhistoire, sur ce sujet et sur bien d'autres, de la fouille au laboratoire. Je l'écris avec d'autant plus d'émotion que, de la première année universitaire jusqu'au DEA de paléontologie, j'ai côtoyé Dominique dans le même « amphi » de l'université Pierre-et-Marie-Curie et que je me suis souvent inspiré de sa force de conviction et de sa sagesse.

Au nom de la SPF, je remercie chaleureusement le musée d'Archéologie nationale qui, une fois encore, a accueilli une réunion scientifique de la SPF. Ma reconnaissance va aussi à tous les orateurs ou auteurs et à toutes les oratrices ou autrices qui ont construit le succès de cette belle entreprise.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Rivière É. (1904) – Allocution du président, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1, 1, p. 8-9.

Introduction

Pourquoi consacrer une journée d'étude à Émile Valère Rivière ?

par le Comité d'organisation

Né dans la première moitié du XIX^e siècle (1835), médecin de formation et par tradition familiale, préhistorien, chevalier de la Légion d'honneur, président et fondateur de la Société préhistorique de France (SPF), É. V. Rivière occupe une place particulière pour la discipline préhistorique au tournant du XIX^e siècle.

Du point de vue des méthodes, É. Rivière apparaît comme un archéologue rigoureux. Pour prendre deux exemples majeurs, ses découvertes et travaux aux Balzi Rossi (ou « Baoussé Roussé », Italie) et à la grotte de la Mouthe (Dordogne) ont marqué l'histoire de la discipline. Par les recherches qu'il y a conduites, il aborde les questions fondamentales des pratiques mortuaires dans les sociétés du passé, et concourt également à la reconnaissance d'un art pariétal paléolithique, concept alors largement contesté. Sa pratique de l'archéologie de terrain, qui s'appuie avant tout sur la collecte de « tous les objets » (Féaux, 1896) et sur la description détaillée des « faits » archéologiques (par exemple Rivière, 1896), témoigne d'une approche archéologique particulièrement originale.

É. Rivière a par ailleurs été associé à l'effort de normalisation de la pratique de l'archéologie, entre autres avec le *Manuel de recherches préhistoriques*, ouvrage publié par la SPF en 1906, auquel il a largement contribué. Ce « manuel » est alors considéré comme « le guide sûr et désiré de ceux qui veulent étudier la Préhistoire dans un esprit vraiment scientifique » (Bossavy, 1929). Il est aujourd'hui l'un des rares témoignages documentant les pratiques de l'archéologie préhistorique de l'époque ; c'est à partir de ces fondements méthodologiques, qui ont par la suite connu des évolutions profondes, que les méthodes actuelles ont été instituées, notamment dans le contexte des grottes ornées.

Sur le versant des « amateurs éclairés », É. Rivière représente aussi un maillon essentiel de l'histoire d'une

discipline en train de changer de statut, de se normaliser et de s'institutionnaliser. À ce titre, son œuvre, dont une dense bibliographie majoritairement dédiée à la Préhistoire et présentée dans ce volume, couvre l'ensemble des thèmes qui intéressent les archéologues de son temps. Elle répond aux nécessités d'une époque durant laquelle les acteurs de l'archéologie préhistorique aspirent à la reconnaissance scientifique et patrimoniale de leurs travaux. Ils entendent donner sa place à la préhistoire comme discipline, notamment en pesant de tout leur poids contre le projet de loi de 1910 concernant la réglementation des fouilles archéologiques sur le territoire national. Curieux et touche-à-tout, É. Rivière ne se limite pas à l'archéologie, comme en témoignent ses publications dédiées à la médecine et à d'autres pratiques sociétales.

Il est aussi l'un des cofondateurs de la Société préhistorique de France en 1904, devenue Société préhistorique française en 1911, à une époque où le réseau des archéologues amateurs connaissait une intense activité intellectuelle lui permettant de « rivaliser » avec les « savants officiels » (Hurel, 2007 ; Soulier, 2007).

Enfin, l'importance du mobilier archéologique issu de ses fouilles, composant les collections des musées archéologiques français et étrangers qui se sont constitués à la fin du XIX^e siècle, sa propension à communiquer et à publier ses découvertes, ainsi que ses nombreuses prises de position parfois à contre-courant des concepts scientifiques de l'époque sont des éléments qui montrent son apport fondamental à la discipline archéologique en général.

Et pourtant, alors qu'il est décédé il y a tout juste 100 ans (au moment de cette table ronde), aucun ouvrage ni aucune recherche approfondie, comme on en connaît pour d'autres figures de la discipline, ne lui sont spécifiquement dédiés. Seul un premier travail universitaire (Martinez, 2022), conduit dans une perspective entière-



É. V. Rivière (1835-1922) en 1875, par A. Quinet (inscription manuscrite au dos : « Mr. Émile Rivière, naturaliste archéologue, membre souscripteur du Congrès à Paris, 1875 », photographie sur plaque de verre, Bibliothèque nationale de France/Gallica, département Société de Géographie, SG PORTRAIT-297).

ment biographique a été mené en 2022 ; ce qui permet d'apprécier tout le potentiel de recherches qu'il reste à mener sur l'œuvre d'É. V. Rivière.

Cette séance de la SPF et l'ouvrage qui en découle n'ont donc pas été pensés comme un ensemble de résultats issus de travaux scientifiques ou érudits sur la figure d'É. Rivière, puisqu'il n'en existait pas. Qui était-il ? Quelle place occupait-il dans les divers réseaux d'influence, notamment des préhistoriens ? En quoi est-il révélateur d'un tournant qui a marqué l'archéologie préhistorique entre le XIX^e et le XX^e siècle ?

Restituer le portrait méconnu de l'un des acteurs majeurs de la préhistoire, croisé de-ci de-là au cours de nos recherches, mais aussi interroger, à travers ce savant, la construction d'une discipline et d'une réalité sociale pas encore régulée par la puissance publique, tels sont les défis qu'ont bien voulu relever les différents intervenants de cette séance consacrée à É. Rivière. Une meilleure compréhension des pratiques de ce dernier et de son positionnement au sein du réseau scientifique de l'archéologie, dont nous avons livré ici les éléments les plus saillants, a constitué le fil rouge de cette journée.

La première session, intitulée « Qu'est-ce qu'être préhistorien au XIX^e siècle : entre fondation et modernité », est consacrée à la figure d'É. Rivière vue à travers les réseaux de préhistoriens et de ses contemporains (L. Capitan, G. et A. de Mortillet, É. Cartailhac, F. Daleau, H. Breuil ou D. Peyrony par exemple). L'approche épistémologique et historiographique est ici privilégiée pour contextualiser son œuvre et aborder la question de l'émergence d'une communauté scientifique, celle du processus de structuration et de normalisation de la préhistoire, et enfin celle des solidarités qui se mettent en place.

La deuxième session permet d'aborder la question de « la difficile reconnaissance de l'art pariétal » qui a bousculé le monde des préhistoriens à la fin du XIX^e siècle. Les contributions laissent place aux prises de position d'É. Rivière et de ses pairs sur ce sujet, opposant deux conceptions de l'évolution, l'une matérialiste et l'autre culturelle, sur les facultés d'abstraction de l'« homme primitif ».

Les quatre contributions suivantes s'attachent plus strictement à l'œuvre d'É. Rivière à travers les terrains prospectés et/ou fouillés, les collections archéologiques qui en résultent et l'influence de ses travaux sur la pratique archéologique. Elles composent la session intitulée « Méthodes de terrain, étude du mobilier archéologique, entrée de ce dernier dans les collections muséales » qui, à travers des études de cas, donnent à connaître et à discuter la pratique de terrain originale d'É. Rivière.

Enfin, les cinq dernières contributions, qui composent la session sur « la question des sources et des archives », sont plus strictement consacrées à la postérité de l'œuvre d'É. Rivière, tout en proposant, sur la base d'archives et de correspondances, des premiers éléments de biographie.

Les débats et échanges de ce 7 décembre 2022 ont été passionnants et enrichissants à plus d'un titre. Nous espérons que cet ouvrage traduise au plus près la richesse des informations collectées, les nombreux questionnements suscités et les perspectives de recherche esquissées.

Nous avons également souhaité enregistrer par une captation vidéo les communications et discussions collectives qui ont eu lieu lors de cette journée ; ces dernières complètent par leur aspect informel le contenu de ces actes : <https://doi.org/10.60527/hs36-c795>

Remerciements : La séance de la SPF *Autour du centenaire d'un préhistorien : Émile Rivière (1835-1922) en questions* et sa publication ont bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture, du soutien administratif et logistique de la Société des amis du musée national de Préhistoire et de la recherche archéologique (SAMRA), de la SPF et du musée d'Archéologie nationale (MAN). La séance 2022 a également bénéficié du soutien financier de l'UMR 8068 TEMPS du CNRS. Nous adressons nos vifs remerciements à tous ces organismes et institutions.

Nous souhaitons remercier chaleureusement la SPF qui a rapidement adhéré au projet, son président J.-D. Vigne, qui nous a fait l'honneur d'ouvrir la séance et de signer la préface de ce volume, et toute l'équipe de publication pour leur accompagnement, en particulier C. Letourneux pour son remarquable travail d'édition et sa grande bienveillance.

Nous souhaitons remercier également les intervenantes et intervenants pour leur participation à la séance et à la rédaction de ces actes, ainsi que les modératrices et modérateurs des quatre sessions retenues pour cette journée, qui, par leur présence et leur expertise, ont animé les débats : Y. Potin (Archives nationales), É. Robert (Muséum national d'histoire naturelle : MNHN), C. Cretin (musée national de Préhistoire : MNP) et A. Hurel (MNHN). Nous remercions également tous les relecteurs et relectrices des contributions qui composent cet ouvrage, ainsi que M. Bouton pour le temps passé à la retranscription de certaines communications.

Nous tenons également à remercier le conseil scientifique dont l'aide a été précieuse pour l'élaboration du programme : F. Bon (université Toulouse Jean-Jaurès), M. Cataldi (École française de Rome), A. Hurel et R. Nespoulet (MNHN), C. Schwab (MAN) et la très regrettée D. Henry-Gambier (CNRS).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOSSAVY J. (1929) – Préface de la deuxième édition, in Collectif (1929), *Manuel de recherches préhistoriques par la Société préhistorique française* [deuxième édition entièrement refondue et mise à jour], Paris, Alfred Costes, p. 1-2.
- FÉAUX M. (1896) – Excursion à la grotte de la Mouthe près des Eyzies, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 23, séance du 3 septembre 1896, p. 335-346.
- HUREL A. (2007) – *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 281 p.
- MARTINEZ A. (2022) – *Émile Rivière et les premiers temps des études préhistoriques*, mémoire de master 2, université Jean-Jaurès, Toulouse, 54 p.
- RIVIÈRE É. (1896) – La grotte de la Mouthe. Note de M. É. Rivière (extrait), *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 5 octobre 1896, p. 543-546.
- SOULIER P. (2007) – Un siècle de *Bulletin de la Société préhistorique française* (1904-2004) : déambulation bibliographique au cœur d'une société, savante et centenaire, in J. Évin et E. Thauvin-Boulestin (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*, actes du 26^e Congrès préhistorique de France (Avignon, 21-25 septembre 2004), vol.1, Paris, Société préhistorique française, p. 27-125.

1.

**QU'EST-CE QU'ÊTRE PRÉHISTORIEN AU XIX^E SIÈCLE :
ENTRE FONDATION ET MODERNITÉ ?**

Faire de la préhistoire sans faire la préhistoire (1870-1920)

Contributing to Prehistory without Structuring the Discipline (1870-1920)

(Retranscription de l'intervention.)

Noël COYE

Résumé : L'histoire de l'archéologie préhistorique, telle qu'elle s'est développée ces vingt dernières années, a souvent eu tendance à privilégier comme objet d'étude les auteurs ou les thématiques ayant un rôle structurant sur le développement intellectuel et institutionnel de la discipline ou pouvant être abordés à travers une documentation abondante et structurée. Cette approche conduit souvent à négliger des personnalités qui, comme É. Rivière, jouent un rôle non négligeable dans la conduite des recherches mais n'ont visiblement pas une action véritablement structurante sur la discipline. Sans conduire une étude exhaustive relevant d'une approche biographique, notre communication s'attache à replacer le rôle de l'auteur dans plusieurs débats ou événements qui marquent le tournant du XIX^e et du XX^e siècle, période où É. Rivière est actif en tant que préhistorien : débat sur les sépultures paléolithiques, sur la reconnaissance de l'art pariétal et fondation de la Société préhistorique française. Cette approche insiste sur la nécessité d'identifier les effets de mémoire mis en place par les préhistoriens du type d'É. Rivière pour les intégrer dans un discours historique rendant pleinement compte de leurs rapports avec les observations et débats qui structurent la discipline.

Mots-clés : archéologie préhistorique, histoire des sciences humaines, sépultures paléolithiques, art pariétal, institutions, pratiques scientifiques, sociabilité scientifique.

Abstract: The history of prehistoric archaeology, as it has developed over the last twenty years, has sought to produce a global approach integrating intellectual and institutional aspects, the collective and the personal, even the intimate, in an approach largely informed by the biographical pattern. It has often tended to focus on authors or topics that are coherent with the history of prehistory's constructs, or that can be approached through abundant, structured documentation, even if this means having to deconstruct the image imposed by the studied prehistorian, as in the case of abbé Breuil. This approach tends to sideline personalities like É. Rivière, who play a significant role in the conduct of research but have no clear real structuring effect on the discipline. In this sense, É. Rivière is undoubtedly much more representative of prehistorians in the transition from the 19th to the 20th century than many of the authors studied so far.

Most of É. Rivière's work was carried out between 1869 and the early 1920s, at a time when the discipline was undergoing a profound intellectual and institutional overhaul. He thought like a man of the 20th century, but in many ways he still acted like a man of the 19th. This makes him difficult to understand in the context of a history of human sciences in which the beginning of the 20th century represents a major break. The historical approach then comes to record the author's failures and attempts to explain them, to exemplify them in order to infer, by contrast, the normal course of prehistory as illustrated by the multitude of amateur practitioners of the discipline.

Between 1869 and 1875, É. Rivière explored several caves in the Baoussé-Roussé area, near Menton, France. He worked hard to build relationships in both the private and public spheres, to ensure that he had control over the sites, and that his research was funded and promoted. This led him to put forward positive arguments in support of the existence of Palaeolithic burials, fueling the scientific debate and promoting prehistory to a wide audience. But his observations – and particularly the discovery of the Cavillon cave – came at a time when the debate on this issue was winding down. The prehistory of the 1860s, largely informed by ethnographic knowledge,

had accepted the ancient existence of burials without problem, but the 1870s were marked by an alignment with the evolutionist thesis, which rejected the hypothesis of the existence of Palaeolithic burials. After 1875, a research program commissioned by Albert I of Monaco continued to explore the Baoussé-Roussé and completed the demonstration begun by É. Rivièrè. At the beginning of the 20th century, prehistoric research underwent a change of scale, of nature and of intellectual and institutional framework. Prehistorians had to adapt their practices to this shifting landscape and enlist the help of the right networks to make the transition to a new century effective, something É. Rivièrè seemed to have difficulty doing.

In the field of cave art, a similar pattern can be largely observed if we compare É. Rivièrè's very active participation in the debate on the recognition of palaeolithic cave art against the very marginal place he subsequently occupied in the development of this new field of research. With his observations at La Mouthe cave from 1895 onwards, É. Rivièrè was part of the group of discoverers of the 1890s. He set up regular and effective collaborations, which took the form of a communication strategy designed to convince the scientific community. The movement thus launched, supplemented by the discoveries of 1901, culminated in the congress of the Association française pour l'avancement des sciences (French Association for the Advancement of Science, AFAS) in Montauban, where the scientific community's support for the theory of cave art was carefully orchestrated.

É. Rivièrè plays a significant role in this instrumentalization: La Mouthe cave plays a large part in the story and memory of the day's excursion during the congress to discover the decorated caves. It celebrates the leadership of French research and the pre-eminence of the Vézère valley as the birthplace of a new field of research. However, it was once again within an international framework that research into cave art was to be developed, as É. Cartailhac suggested in his *Mea Culpa*, and as was being put in place in the programme initiated and funded once again by Albert I of Monaco, which É. Rivièrè was unable to join.

Attempting to define what it means to be a prehistorian at the turn of the 19th and 20th centuries means tracing an activity that does not structure the discipline and yet develops entirely in relation to it. It is important to take these authors into account without considering them as secondary figures, or as purely local players. They are more complex to understand for various reasons. The study of these researchers must focus on the way in which they have sought to represent themselves to carve out a place for themselves in a discipline whose development they have not entirely mastered. Two levels of discourse need to be deconstructed: a narrative of justification, which often contributes to the construction of a territorial identity whose coherence is perfectly artificial, and a historiographical discourse for the purpose of legitimisation. This critical approach leads us to clarify the place of these authors to construct a historical discourse that allows a finer apprehension and a more complete understanding of the history of the discipline.

Keywords: Prehistoric archaeology, history of the human sciences, Palaeolithic burials, cave art, institutions, scientific practices, scientific sociability.

1. POUR POSER LA PROBLÉMATIQUE

En accord avec les attendus de la première session de la journée d'étude, il est pertinent de tenter de se représenter ce qu'est un préhistorien en France entre 1870 et 1920, à partir du parcours d'É. V. Rivièrè, puisque ces deux dates bornent approximativement l'activité de préhistorien de l'auteur. Il ne s'agira pas de présenter une étude biographique dans le contexte de l'histoire intellectuelle et institutionnelle de la discipline préhistorique, mais plutôt de tenter d'identifier des zones d'ombre dans les constructions historiques élaborées jusqu'à ce jour et de suggérer des voies de réflexion et de recherche pour rendre compte de l'activité et de la pensée des nombreux préhistoriens qui, n'apparaissant pas comme des personnalités de premier plan orientant de façon importante voire durable la discipline, font vivre celle-ci au quotidien et en constituent autant d'acteurs à part entière.

Le quotidien de l'archéologue résulte d'une négociation permanente entre diverses catégories, parmi lesquelles : sa vie personnelle, ses possibilités d'accès au terrain ou les moyens qu'il met en place dans ce but, son réseau savant, ses centres d'intérêt et les thématiques qu'il aborde, les cadres institutionnels qui régissent, dominant et structurent la discipline au moment où il travaille, etc. Ce qui est en jeu dans cette configuration, c'est l'intensité qui anime ces diverses catégories, la part que

chacune d'elles occupe, la façon dont elle se connecte aux autres aux différents moments de la vie du chercheur et de l'histoire de la discipline dans laquelle celui-ci s'inscrit. C'est bien la possibilité de retracer la cohérence des interactions à l'œuvre entre ces catégories qui rend visible et compréhensible un auteur en tant que sujet d'étude.

Il est alors possible de s'interroger sur les raisons qui semblent faire disparaître un auteur comme É. Rivièrè des radars de l'histoire des sciences humaines, ou en tout cas qui concourent à le rendre aujourd'hui moins visible que d'autres chercheurs. Il faut se demander en quoi l'histoire de l'archéologie préhistorique produite collectivement durant ces dernières décennies semble peu adaptée à prendre comme objet d'étude ce type de personnalité et de parcours. Va ainsi se dessiner en creux ce qu'a pu être É. Rivièrè en tant que préhistorien, mais également des voies de recherche pour les années à venir, voies dans lesquelles la présente journée d'étude montre que nous sommes déjà engagés.

2. UNE CARRIÈRE À LA TRANSITION DE DEUX SIÈCLES

Le premier facteur qui a en partie maintenu un auteur comme É. Rivièrè en marge du champ de l'histoire de l'archéologie préhistorique est la période d'activité du

chercheur : de 1869, commencement de ses recherches aux Baoussé-Roussé (Vintimille, Italie), au début des années 1920, puisque celui-ci meurt en janvier 1922. Son activité de préhistorien se déploie ainsi largement sur une période marquée par la cassure de la transition de siècles où se place un processus bien identifié : l'effondrement du système Mortillet, qui accompagne le basculement d'une archéologie évolutionniste vers une archéologie historico-culturelle, procédant d'un mouvement général de sortie de l'évolutionnisme que connaît l'ensemble des sciences anthropologiques (Coye, 1997 et 2010 ; Trigger, 2007 ; Richard, 2008). Ce schéma, historiquement étayé, a tendance à faire mieux percevoir les auteurs ou recherches qui relèvent de l'une ou l'autre de ces approches et à rendre plus difficile à aborder dans leur cohérence les auteurs dont le travail se confronte à cette période de transition.

La difficulté est en effet de pouvoir restituer la pratique quotidienne de l'archéologue de terrain qui travaille dans la synchronie et le local, tout en mettant en jeu une large gamme de considérations et de positions allant de l'intime au social. L'activité de ces auteurs doit être abordée en interaction avec une configuration mouvante des savoirs et des pratiques, traversée par des lignes de fractures, par une recomposition incessante du paysage intellectuel mais également institutionnel, dans la diachronie et à l'échelle internationale. Cela nécessite une solide documentation, notamment archivistique, qui fait encore largement défaut concernant É. Rivière, surtout si on prend comme standard la documentation relative aux personnalités étudiées ces dernières décennies, documentation dont l'abondance révèle autant qu'elle fabrique la place de premier plan que celles-ci ont occupée. Cette problématique relève en partie de l'exercice biographique et on se reportera avec profit aux travaux qui ont marqué le domaine en matière d'histoire de l'archéologie préhistorique. Pour le XIX^e siècle, la biographie que M.-A. Kaeser (2004) a consacrée à É. Desor (1811-1882), dont les archives conservées notamment aux archives d'État de Neuchâtel sont considérables, interroge ouvertement la dimension apparemment secondaire de l'auteur dans le concert scientifique de la préhistoire de son époque. Pour le XX^e siècle, la biographie qu'A. Hurel a consacrée à l'abbé Breuil (1877-1961) démontre comment déjouer les pièges d'un fonds d'archives pléthoriques qui constitue avant tout une représentation de soi (Potin, 2006 ; Hurel, 2011).

3. É. RIVIÈRE ET LES BAOUSSÉ ROUSSÉ

Les travaux qu'É. Rivière conduit entre 1869 et 1875 dans l'ensemble des Baoussé-Roussé sur la commune de Grimaldi, Vintimille, constituent un autre coin aveugle de son parcours (Rivière, 1878-1887). Les raisons peuvent en sembler paradoxales tant est important l'écart entre les efforts déployés par É. Rivière et l'issue qui en résulte, au moment où, vers 1875, sa légitimité se voit battue en brèche.

Les observations d'É. Rivière posent en effet une question fondamentale pour la compréhension même de l'homme préhistorique dans sa dimension psychologique et sociale : la pratique de la sépulture au Paléolithique. Mais cette question, au moment où É. Rivière la documente et l'illustre par ses découvertes, peine à déboucher sur un débat structuré, questionnant les limites de la pratique préhistorienne.

L'idée de sépulture chez les peuples « primitifs » est en effet alors assez largement acceptée, comme l'atteste l'ethnographie, fréquemment convoquée en préhistoire depuis les années 1860. On peut ici évoquer les conclusions d'É. Lartet (1801-1971) à Aurignac (Lartet, 1861) comme les hypothèses d'A. Arcelin (1833-1904) et H. de Ferry (1826-1869) à Solutré après 1866 (Ferry et Arcelin, 1869). Toutes documentent – et argumentent en faveur de l'existence de – la pratique de sépultures préhistoriques, avec l'existence de rites funéraires particuliers et propres à chaque période. G. de Mortillet (1821-1898) lui-même relaie avec intérêt, dans un premier temps, les observations réalisées à Solutré dans les pages des *Matériaux*, sans remettre en question les conclusions des fouilleurs (Hurel, 2016, p. 400-401 ; Coye et Hurel 2023, p. 38-42).

Dans ses travaux aux Baoussé-Roussé, É. Rivière déploie une intense activité relationnelle, dans les sphères privées et publiques, pour s'assurer de la maîtrise des sites, du financement de ses recherches et de leur promotion. Il met ainsi en place une solide stratégie de communication et de légitimation qui rend visibles ses travaux bien au-delà de la seule sphère scientifique. Cela conduit notamment le journaliste scientifique L. Figuier (1819-1894) à intégrer la découverte du squelette de la grotte du Cavillon – alors appelé « homme de Menton » – dans la troisième édition de *L'Homme primitif* en le célébrant, dès l'avertissement de l'ouvrage, comme une découverte majeure :

« Depuis l'impression de la deuxième édition de cet ouvrage, une découverte fondamentale a été réalisée : c'est celle d'un squelette entier d'un homme appartenant à la première époque de l'existence de l'humanité, c'est-à-dire à l'époque du *grand ours* et du *mammouth*. C'est un naturaliste français, M. É. Rivière, qui a eu le bonheur, en 1872, de découvrir, dans une caverne des bords de la Méditerranée, près de Menton, aux frontières de l'Italie, un squelette parfaitement conservé d'un homme de l'époque du grand ours, et d'apporter à Paris, intacte et en parfait état de conservation, cette pièce remarquable, qui figure aujourd'hui dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle » (Figuier, 1873, p. 9).

Les observations d'É. Rivière dans la grotte du Cavillon font l'objet du chapitre VI qui consigne « tous les détails concernant la découverte du troglodyte de Menton » (Figuier, 1873, p. 9) et qui est agrémenté de deux planches représentant la sépulture (fig. 1) et le mobilier associé (fig. 2).

Les efforts d'É. Rivière vont toutefois se trouver en butte à plusieurs obstacles. Après une communication devant l'Académie des sciences (Rivière, 1872), É. Rivière présente « l'homme de Menton » à la sixième



Fig. 1 – « Squelette d'homme primitif trouvé dans une grotte, près de Menton » (Figuier, 1873, p. 117, fig. 45).

Fig. 1 – “Skeleton of a primitive man found in a cave near Menton” (Figuier, 1873, p. 117, fig. 45).

session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques réuni à Bruxelles (Rivière, 1873). À cette même session, G. de Mortillet expose la mise à jour de sa classification industrielle (Mortillet, 1873) qui fossilise pour plusieurs décennies le concept d'évolution linéaire à travers les lois du progrès et du développement similaire qu'il avait précédemment formulées. G. de Mortillet réfute l'hypothèse des sépultures paléolithiques, ce qu'il développe dans *Le Préhistorique*, où il mène une revue des restes humains découverts dans les gisements paléolithiques et écarte systématiquement toute interprétation de sépultures (Mortillet, 1883).

D'autre part, à partir de 1875, É. Rivière est écarté des Baoussé-Roussé avec le début des recherches conduites par le chanoine de Villeneuve (1858-1946) et commanditées par Albert I^{er} de Monaco (1848-1922). Dans l'étude archéologique qu'É. Cartailhac (1845-1921) réalise dans le cadre de la monographie dirigée par Villeneuve, celui-ci établit clairement que ce sont les présentes recherches qui ont établi de façon indiscutable le caractère funéraire des dépôts anthropologiques et leur calage chronologique, réglant ainsi une question en suspens depuis de nombreuses années, par manque d'arguments concluants (Cartailhac, 1912, p. 297).

De façon plus globale, comme l'a clairement établi A. Hurel (2016, p. 393), les débats suscités par les observations d'É. Rivière dans la grotte du Cavillon révèlent « une partie des clivages qui traversent [la] jeune communauté scientifique [des préhistoriens] ». On pourrait

également considérer qu'É. Rivière en a subi les conséquences, sans doute parce qu'il n'a pas su – ou pas pu, pour des raisons restant à déterminer exactement dans une démarche relevant de la microhistoire – replacer son action dans cette configuration mouvante, malgré une volonté visible et légitime de participer pleinement au développement de la discipline.

4. É. RIVIÈRE ET L'ART PARIÉTAL

Dans le domaine de l'art pariétal, c'est en grande partie un schéma analogue que l'on va observer si l'on met en balance la participation très active d'É. Rivière au débat sur la reconnaissance de celui-ci et la place marginale qu'il occupe par la suite dans le développement de ce nouveau domaine de recherche.

Que les observations d'É. Rivière à la grotte de la Vache (Les Eyzies) aient un caractère d'antériorité ne peut être nié. On ne peut toutefois comprendre leur impact qu'en les replaçant dans le cadre du débat global sur la reconnaissance de l'art pariétal. Pour être compris, les travaux d'É. Rivière à la Vache doivent impérativement être abordés à travers la collaboration qui se met en place entre l'ensemble des découvreurs du milieu des années 1890 : F. Daleau (1845-1927) pour Pair-non-Pair (Prignac-et-Marcamps), F. Régnauld (1847-1908) pour la grotte des Fées (Marsoulas) et même L. Chiron (1845-



Fig. 2 – « Objets trouvés autour du squelette de l'homme primitif de Menton » (Figuier, 1873, p. 123, fig. 46).

Fig. 2 – "Artefacts found around the skeleton of the primitive man of Menton" (Figuier, 1873, fig. 46, p. 123).

1916) pour la grotte Chabot (Aiguèze). Il convient de prendre la mesure de l'effet de corpus produit par ces découvertes, Altamira constituant le point de convergence liant toutes ces observations en un objet d'étude cohérent. Il faut de même prendre en considération les échanges conduits entre les découvreurs pour élaborer notamment les modes d'enregistrement et de diffusion de leurs observations – relevés, moulages, estampages, photographies, etc. – ainsi que la stratégie de communication que ceux-ci mettent en place aussi bien à destination des préhistoriens, dans le but de convaincre, que du public, dans le but de trouver en dehors de la cité scientifique un écho dans la société de leur temps.

Les débats conduits en 1902 à l'occasion du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences de Montauban jouèrent un rôle déterminant dans le processus de reconnaissance de l'art pariétal paléolithique, ne serait-ce qu'en réduisant au silence les derniers contradicteurs. Mais il faut avant tout mettre en avant son instrumentalisation comme outil de propagande voulant affirmer, outre l'ouverture d'un nouvel espace intellectuel d'investigation, le leadership de la recherche française et la prééminence de la vallée de la Vézère comme lieu ori-

ginel, dans un domaine baigné, comme nous l'avons vu, par l'aura internationale d'Altamira.

Dès lors, on ne peut ignorer le rôle joué par É. Rivière dans le montage de l'opération. Celui-ci est en effet un personnage clé du congrès de Montauban, en tant notamment que président de la 11^e section du congrès, la section d'anthropologie qui accueille précisément la préhistoire. À ce titre, il participe activement à l'établissement du programme, dans lequel les grottes ornées françaises alors connues font l'objet de communications par leurs découvreurs. Seule la Mouthe ne fait pas l'objet d'une présentation par É. Rivière, mais celle-ci figure en bonne place au programme de l'excursion aux Eyzies qui a lieu les 14 et 15 août, aux côtés des grottes des Combarelles et de Font-de-Gaume, découvertes en 1901.

On peut considérer que c'est cette excursion qui constitue véritablement l'acte majeur du congrès. En mettant en relation directe les sites et la communauté scientifique, elle reproduit la mécanique intellectuelle et sociale des fouilles de vérification des anciens congrès internationaux. Son but n'est toutefois plus de trancher une question ou de convaincre, mais d'enregistrer par un acte officiel l'adhésion de la communauté scientifique à



Fig. 3 – Les congressistes de l'AFAS devant la grotte de la Mouthe, le 14 août 1902
(ministère de la Culture, Centre national de préhistoire).

Fig. 3 – AFAS delegates in front of La Mouthe cave, August 14th, 1902 (ministère de la Culture, Centre national de préhistoire).

la thèse de l'ancienneté de l'art pariétal. Le congrès ne s'érige plus en tribunal, mais en greffe d'enregistrement. Le compte rendu de l'excursion rédigé par É. Rivière (1902) – qui en comprend parfaitement l'importance symbolique – en constitue l'acte de fondation. De la même façon, l'image qui doit rester de cette excursion fondatrice, qui doit être présente à l'esprit – et accessoirement dans les archives – de tous les préhistoriens ne peut que mettre en scène les congressistes devant la grotte de la Vache (fig. 3). C'est bien É. Rivière qui a chargé son propre fils de figer ce moment historique en réalisant la célèbre photographie – dont deux clichés légèrement différents existent (voir Péré-Noguès et Bon, ce volume, fig. 3) – des congressistes devant la Vache, comme en témoigne une lettre adressée à Émile Cartailhac¹ quelques semaines après la tenue du congrès (fig. 4) : « Je n'ai pas pu vous remettre de la main à la main la photographie que mon fils a prise de notre groupe devant la grotte. Je m'empresse, dès mon arrivée, de vous l'envoyer ci-incluse en son nom et au mien. »

La première conséquence de la définition de l'étude de l'art pariétal comme domaine de recherche est bien sûr la multiplication des découvertes, que ce soit en France comme en Espagne, puisque rapidement l'aire franco-cantabrique se dessine comme une zone de concentration de sites et d'intense activité de recherches. Ici encore, É. Rivière s'oriente visiblement vers une impasse, échouant à s'imposer comme pionnier d'un domaine de recherche qu'il avait pourtant grandement concouru à façonner.

Une fois de plus, c'est le programme structuré et les importants moyens mis en place par Albert I^{er} qui viennent prendre le relais des initiatives personnelles et locales. En ce début du xx^e siècle, une grande partie des recherches préhistoriques connaît un changement d'échelle, de nature, de cadre institutionnel et – ce qui en sera quelques années plus tard une conséquence – de cadre réglementaire, avec l'affirmation de la notion de patrimoine préhistorique, au titre du patrimoine archéologique (Hurel, 2007). Malgré des travaux pionniers, une réelle capacité à organiser ses recherches et à faire connaître ses résultats, une maîtrise concertée du savoir-faire et du faire-savoir, tout se passe comme si É. Rivière n'avait pas su prendre le virage du changement de siècle, comme si, à un moment restant à déterminer et sur des points restant à identifier et expliquer, il était demeuré en retrait, accompagnant intellectuellement les innovations de la discipline, mais ayant du mal à s'adapter aux changements institutionnels de celle-ci.

Dans le domaine de l'art pariétal – où le décrochement, pour ne pas écrire le déclassement, d'É. Rivière est peut-être le plus flagrant –, celui-ci se situe aux antipodes d'un É. Cartailhac qui, par la complexité des motivations qui le poussent à rédiger et publier, quelques mois avant le congrès de Montauban, son « Mea-culpa d'un sceptique » (Coye et Hurel, 2023, p. 45-47), fait ouvertement le choix de mettre en avant Altamira pour déverrouiller le débat et installer au niveau international le domaine de recherche chargé de précipiter la préhistoire dans le xx^e siècle. Une

fois de plus, É. Rivière n'est visiblement pas à la bonne focale pour l'étude historique d'un débat global. De fait, le récit historique ne peut que suivre la direction donnée par H. Breuil et É. Cartailhac considérant Altamira et le programme international de publications lancé par Albert I^{er} de Monaco : six forts volumes concernant des sites français et espagnols entre 1906 (1908) et 1924, dans lesquels les considérations d'É. Rivière – et les conclusions de H. Breuil – sur la Vache n'occupent que quelques pages (Cartailhac et Breuil, 1906, p. 15-18).

5. RÉUNIR OU DIVISER ?

Le rôle actif joué par É. Rivière dans la création de la Société préhistorique française (SPF) constitue un autre exemple de la difficulté de l'auteur à se positionner sur l'échiquier national pour définir sa position institutionnelle. Ici encore ce rôle pose un problème de focale. Bien sûr, la SPF est elle-même un objet historique et on se référera avec profit aux travaux que P. Soulier (2006 et 2007) y a consacrés depuis de nombreuses années. Pourtant, le rôle de la SPF dans une histoire globale de l'archéologie préhistorique française et européenne n'a pas été entièrement questionné. Au xix^e siècle, la création des *Matériaux...* comme du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques installait des institutions non académiques nettement fédératrices et structurantes (Kaeser, 2001). Les rivalités et oppositions doctrinales qui nourrissaient les débats se développant au sein de ces deux supports cimentaient également la discipline puisque c'est aussi de ces affrontements et de leur règlement que la préhistoire internationale tire sa vivacité, à travers sa capacité à arbitrer et à normer les pratiques.

Comparée à cela, la création de la Société préhistorique française apparaît davantage comme un acte cliquant, semblant vouloir ériger un groupe de chercheurs – dont on sait aujourd'hui qu'ils étaient en voie de disqualification – comme représentant de l'ensemble de la discipline. La première SPF réunie autour d'É. Rivière, P. Raymond (1859-1944) et A. de Mortillet (1854-1931) présente une réelle carence de légitimité, d'autant que ces mêmes chercheurs diluent l'efficacité de leur action en s'investissant, vers la même époque, dans la création d'organes en partie concurrents : la revue *L'Homme préhistorique* en 1903 ou *La Revue préhistorique* en 1906. Les rivalités qui s'expriment au sein de la première SPF trouvent par ailleurs leur écho au sein de l'Association française pour l'avancement des sciences et témoignent d'un rééquilibrage global de la communauté des préhistoriens français, inscription sociale et institutionnelle de la refonte intellectuelle que connaît la discipline en cette première moitié du xx^e siècle (Coye, 2010, p. 208).

Il y a là une histoire qui reste à faire, en dessinant les configurations au sein desquelles la discipline installe ses structures nationales en s'imprégnant des expériences quotidiennes d'une pratique régionale de la préhistoire

92Z 684 / 11/1

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Fusionnée avec

L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE

(Fondée par Le Verrier, en 1864)

Reconnues d'utilité publique

Secrétariat : 28, RUE SERPENTE

Adresse télégraphique :

AFAS, Paris

Téléphone

N° 127.86

Paris, le 4th sept 1902.

Mon Cher Collègue

Le retour à Paris, sans avoir pu aller vous retrouver à Marsoulas, comme je me l'étais proposé - j'ai été de nouveau assez souffrant par suite des grandes chaleurs et des grandes fatigues à La Morthé - je n'ai pas pu vous remettre de la main à la main la photographie que mon fils a prise de notre groupe devant la grotte. Je m'empresse, dès mon arrivée, de vous l'envoyer ci-incluse en son nom et au mien.

J'ai été très heureux de vous recevoir tous à La Morthé et qu'elle vous ait aussi vivement intéressés. Quant à votre grotte

Fig. 4 – Lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, 4 septembre 1902 (Association Louis Bégouën, 92Z-684_11).

Fig. 4 – Letter from É. Rivière to É. Cartailhac, September 4th, 1902 (Association Louis Bégouën, 92Z-684_11).

participant à la construction de territoires symboliques, en partie appelés à inscrire localement le développement international de la discipline, lui-même partiellement en crise, comme en témoigne, de façon symptomatique, vers la même époque, la désorganisation des congrès internationaux.

6. POUR ESQUISSEZ DES PERSPECTIVES

Tenter de définir ce qu'est un préhistorien à la charnière des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, c'est restituer une activité qui ne structure pas la discipline et qui pourtant se développe entièrement par rapport à elle, retracer comment de nombreux chercheurs amateurs pratiquent la préhistoire sans pour autant en structurer la connaissance, ce que nous avons appelé : faire de la préhistoire sans faire la préhistoire. La prise en compte de ces chercheurs est importante parce qu'il ne faut pas les considérer comme des acteurs de second plan purement locaux. Ils constituent seulement des sujets dont l'appréhension est plus complexe – à cause du manque de sources – mais aussi et surtout à cause de leur relation plus distendue, plus subtile aux lignes de force qui structurent la discipline et ses métamorphoses dans la longue durée. Il est capital de ne pas restreindre leur étude à une prétendue empreinte régionale, mais de les utiliser pour questionner concurremment deux niveaux de discours à déconstruire : un récit de justification à valeur locale qui participe souvent à la construction d'une iden-

tité territoriale dont la cohérence est parfaitement factice (parce que précisément ces acteurs ne sont pas isolés) et un discours historiographique constituant un artefact relevant d'une mémoire disciplinaire à but de légitimation (parce que ces auteurs ne doivent pas être évalués à l'aune des traces qu'ils ont pu laisser dans la connaissance actuelle). Il convient en effet d'identifier – pour les interpréter et les déjouer – les effets de mémoire mis en place par ces auteurs pour assurer leur place dans une discipline qu'ils ne maîtrisent pas entièrement. Cette approche critique conduit à clarifier la place de ces auteurs pour construire, in fine, un discours historique dont ceux-ci, dans leur singularité, font partie intégrante, permettant une appréhension plus fine, une compréhension plus complète de l'histoire de la discipline.

NOTE

1. Lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, 4 septembre 1902, archives Cartailhac, association Louis Bégouën, 92Z-684_11, f° 1.

Noël COYE

Ministère de la Culture, DGPA/SP/SDA/Centre
national de Préhistoire, Périgueux, France
noel.coye@culture.gouv.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CARTAILHAC É. (1912) – *Les grottes de Grimaldi (Baoussé-Roussé)*, t. II, fasc. II *Archéologie*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1912, 324 p.
- CARTAILHAC É., BREUIL H. (1906) – *La caverne d'Altamira à Santillane, près Santander (Espagne)*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 287 p.
- COYE N. (1997) – *La préhistoire en parole et en actes, méthodes et enjeux de la pratique archéologique, 1830-1950*, Paris, L'Harmattan (Histoire des sciences humaines), 338 p.
- COYE N. (2010) – Une discipline en reconstruction, la préhistoire française de la première moitié du ^{xx}^e siècle, in P. Boissinot (dir.), *L'archéologie comme discipline ?*, Paris, Seuil, p. 199-220.
- COYE N., HUREL A. (2023) – Émile Cartailhac (1845-1921) : une préhistoire en constante reconstruction, *Organon*, 55, p. 25-52.
- FERRY H. de, ARCELIN A. (1869) – L'âge du renne en Mâconnais, mémoire sur le gisement archéologique du Clos du Charnier à Solutré, département de Saône-et-Loire, in *the International congress of prehistoric archaeology (Norwich-London, 1868T): Transactions of the 3rd session*, Londres, Longmans, Green and Co, p. 319-350.
- FIGUIER L. (1873) – *L'homme primitif*, 3^e éd., Paris, Hachette (Tableau de la nature), 492 p.
- HUREL A. (2007) – *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 281 p.
- HUREL A. (2011) – *L'abbé Breuil, un préhistorien dans le siècle*, Paris, CNRS Éditions, 452 p.
- HUREL A. (2016) – Les Préhistoriques et leurs morts au regard des préhistoriens de la fin du ^{xix}^e siècle, in H. De Lumley (dir.), *La grotte du Cavillon sous la falaise des Baoussé-Roussé, Grimaldi, Vintimille, Italie*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 391-412.
- KAESER M.-A. (2001) – L'internationalisation de la préhistoire, une manœuvre tactique ? Les conséquences épistémologiques de la fondation des congrès internationaux de préhistoire, in C. Blanckaert (dir.), *Les politiques de l'anthropologie*, Paris, L'Harmattan, p. 201-230.
- KAESER M.-A. (2004) – *L'univers du préhistorien. Science, foi et politique dans l'œuvre et la vie d'Édouard Desor (1811-1882)*, Paris, L'Harmattan (Histoire des sciences humaines), 622 p.
- LARTET É. (1861) – Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles réputés

- caractéristiques de la dernière époque géologique, *Annales des sciences naturelles. Zoologie*, 15, p. 177-253.
- MORTILLET G. de (1873) – Classification des diverses périodes de l'âge de la Pierre, in *Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 6^e session (Bruxelles, 1872)*, Bruxelles, C. Muquardt, p. 432-459.
- MORTILLET G. de (1883) – *Le Préhistorique, antiquité de l'homme*, Paris, C. Reinwald (Bibliothèque des sciences contemporaines), 642 p.
- POTIN Y. (2006) – Archives Breuil : du classement à l'écriture de soi, in N. Coxe (dir.), *Sur les chemins de la préhistoire, l'abbé Breuil du Périgord à l'Afrique du Sud*, Paris, Somogy, p. 67-73.
- RICHARD N. (2008) – *Inventer la préhistoire, les débuts de l'archéologie préhistorique en France*, Paris, Vuibert, ADAPT SNES, 235 p.
- RIVIÈRE É. (1872) – Sur le squelette humain trouvé dans les cavernes des Baoussé-Roussé (Italie), dites grottes de Menton, le 26 mars 1872, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 74, p. 1204-1207.
- RIVIÈRE É. (1873) – Note sur l'homme fossile des cavernes des Baoussé-Roussé en Italie, dites grottes de Menton, *Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 6^e session (Bruxelles, 1872)*, Bruxelles, C. Muquardt, p. 164-175.
- RIVIÈRE É. (1878-1887) – *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, J.-B. Baillière et Fils, 336 p.
- RIVIÈRE É. (1902) – Excursion de la section aux Eyzies, in *Actes du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 31^e session (Montauban, 1902)*, t. 1, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 271-272.
- SOULIER P. (2006) – Henri Breuil et la Société préhistorique française, de l'opprobre à l'ovation, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 106, p. 17-20.
- SOULIER P. (2007) – Un siècle de *Bulletin de la Société préhistorique française* (1904-2004) : déambulation bibliographique au cœur d'une société, savante et centenaire, in J. Évin (dir.), *Un siècle de construction du savoir scientifique en préhistoire*, actes du 26^e Congrès préhistorique de France (Avignon, 21-25 septembre 2004), vol. 1, Paris, SPF, p. 27-125.
- TRIGGER B. G. (2007) – *A history of archaeological thought*, 2^e éd., Cambridge, University Press, 710 p.

Portrait d'un amateur par lui-même et par les autres

Portrait of an Amateur by Himself and Others

(Retranscription de l'intervention.)

Nathalie RICHARD

Résumé : Cet article analyse, à partir de ses publications et de quelques archives, la manière dont É. Rivière se définit et se met en scène en tant que chercheur. Cette autoreprésentation est confrontée aux points de vue de ses contemporains afin de mettre en lumière une série de contrastes et de tensions. É. Rivière incarne une figure de polygraphe en décalage croissant avec les impératifs de spécialisation qui s'imposent au sein de la préhistoire, si bien que la crédibilité de ses travaux en est fragilisée. Bien connecté aux grandes institutions parisiennes, il est mal inséré dans les réseaux locaux d'amateurs qui œuvrent sur le terrain. Ce positionnement et ce déficit de légitimité favorisent les nombreuses polémiques qui ponctuent la carrière du préhistorien.

Mots-clés : É. Rivière, archives, XIX^e siècle, histoire de la préhistoire, amateurs en sciences, É. Rivière.

Abstract: Based on his publications and a number of archives, this article analyzes the way É. Rivière defines and presents himself as a researcher. This self-representation is contrasted with the viewpoints of his contemporaries to highlight a series of contrasts and tensions. É. Rivière embodies a polygraph who is increasingly at odds with the imperatives of specialization within prehistory, so much so that the credibility of his work is undermined. Well-connected to the major Parisian institutions, he is poorly integrated into the local networks of amateurs working in the field. This positioning and lack of legitimacy contributed to the many polemics that punctuated the prehistorian's career.

Keywords: Archives, 19th century, history of Prehistory, amateur science, É. Rivière.

Je voudrais, à l'occasion de cette table ronde, souligner une série d'ambiguïtés, voire de contradictions, qui me semblent caractériser la figure d'É. V. Rivière.

1. UN POLYGRAPHE AUX INTÉRÊTS ÉCLECTIQUES

La première de ces ambiguïtés, et peut-être la principale, concerne la qualification que nous lui donnons aujourd'hui de « préhistorien » ou de « préhistorien amateur ». Cette qualification est le résultat d'une sorte d'« effet de tunnel », comme le définissait S. Collini (1988), qui projette sur É. Rivière des identités et des frontières disciplinaires d'aujourd'hui qui ne lui corres-

pondent pas tout à fait. Elle mérite d'être interrogée. Et sa biographie révèle un personnage plus composite.

É. Rivière est tout d'abord un publiciste, un journaliste scientifique. Médecin de formation, il n'a que très peu exercé la médecine. Après avoir renoncé à la pratique médicale, il devient journaliste scientifique. Il tient en effet, pendant vingt-cinq ans, une chronique régulière dans l'un des périodiques de diffusion des sciences les plus importants de son époque, *La Revue scientifique* ou *Revue rose*, comme on l'appelle à l'époque. Dans ce titre destiné à un public éduqué et académique, qui se présente comme « un journal de vulgarisation pour les savants » (5 janvier 1884, 3^e série, 4^e année, p. 1), É. Rivière fait notamment le compte rendu des séances de l'Académie des sciences. Cette identité de publiciste est d'ailleurs assumée, puisqu'il est membre, à partir de 1887, de l'As-

sociation des journalistes parisiens, qui est un des creusets où se forge l'identité de la nouvelle profession de journaliste (Delporte, 1999). É. Rivière peut ainsi être rapproché d'autres chroniqueurs ou vulgarisateurs scientifiques de son temps, qui, formés aux sciences, se détournent de la profession scientifique pour celle de publiciste. On peut penser, par exemple, à L. Figuiet (Bensaude-Vincent et Rasmussen, 1997).

Médecin, É. Rivière collabore aussi à des journaux professionnels destinés à ses homologues. Il écrit de nombreux textes dans la *Gazette des hôpitaux*. Il y publie des articles de médecine, de statistique médicale, mais aussi beaucoup de travaux d'histoire de la médecine. Ce lien entre médecine et histoire de la médecine n'est pas exceptionnel à l'époque. Beaucoup de médecins, se piquant d'érudition, la pratiquent en parallèle de leur activité clinique. Il existe d'ailleurs, à partir de 1902, une Société d'histoire de la médecine qui donne visibilité à leurs travaux. Parmi les préhistoriens amateurs contemporains d'É. Rivière, on peut citer l'exemple de G. de Closmadeuc, médecin et animateur de la Société polymathique du Morbihan, qui, outre des études portant sur les sites mégalithiques locaux, a publié des travaux d'histoire de la médecine. Un autre exemple serait celui de M. Baudouin, médecin et archéologue, lauréat du prix Barbier de l'Académie des sciences en 1892 pour un travail portant sur l'usage médical du chloroforme.

C'est ainsi, comme un journaliste scientifique et médical, qu'É. Rivière est présenté dans la nécrologie que lui consacre le *Bulletin de l'Association des journalistes parisiens* (1922, p. 31) : « É. Rivière a rédigé pendant vingt-cinq années (1880-1904) à la *Revue scientifique* (*Revue rose*) le compte rendu de l'Académie des sciences, indépendamment de sa collaboration à plusieurs journaux parisiens. »

À cette première facette du personnage s'en adjoint une deuxième : É. Rivière est membre de réseaux parisiens qui agissent pour l'étude et la sauvegarde du patrimoine local. Ces réseaux, qui deviennent bien visibles dans les dernières décennies du XIX^e siècle, par exemple avec les campagnes pour la sauvegarde des arènes de Lutèce (années 1870-1880) et la création de la Commission du vieux Paris (1897), sont élitistes et en majorité politiquement conservateurs (Van Damme, 2012). É. Rivière est ainsi membre de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France (fondée en 1874) et, à partir de 1902, de manière plus active, de la Société historique d'Auteuil et de Passy, qui est le quartier où il réside alors. Dans ce cadre, il s'intéresse aux époques historiques et publie des travaux d'histoire médiévale.

Finalement, ce qui ressort de l'ensemble de ses publications et de presque toutes les nécrologies qui lui sont consacrées, c'est qu'É. Rivière est un polygraphe. Il écrit beaucoup, sur de nombreux sujets et présente, par exemple, un nombre très important de notes à l'Académie des sciences sur des thèmes très variés. Or, à mesure que le temps avance, cette figure éclectique entre de plus en plus en porte-à-faux avec les aspirations à la spécialisation qui, après 1900, s'expriment ouvertement au sein

du monde des archéologues, y compris des préhistoriens. Comme le rappelle d'ailleurs J.-D. Vigne en avant-propos, ces aspirations sont formulées par É. Rivière lui-même au sein de la Société préhistorique de France, lors du premier discours qu'il prononce en tant que président (*Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1904, 1, p. 8).

É. Rivière incarne donc une manière de pratiquer la préhistoire, entre autres activités, qui se reflète aussi dans sa collection. Mise en vente à l'hôtel Drouot après sa mort, celle-ci ne contient pas que des objets préhistoriques, loin de là, mais aussi des livres, des céramiques d'époque historique, etc. La situation en porte-à-faux du polygraphe au sein d'un groupe aspirant à une plus grande spécialisation est sensible dans beaucoup de nécrologies qui soulignent l'éclectisme d'É. Rivière et, souvent, le condamnent à demi-mot comme dilettante. Le plus explicite est sans doute R. Verneau dans *L'Anthropologie* : « É. Rivière a publié un nombre important de petites notes sur la préhistoire. Chacune de ses découvertes lui fournissait le thème de communications aux académies, aux sociétés savantes, aux congrès, etc. La préhistoire n'était pas la seule chose qui l'intéressât » (Verneau, 1922, p. 182).

2. UN POLÉMISTE

Une deuxième ambiguïté du personnage touche au contraste qui peut se lire entre le fondateur d'une société savante qui aspire à unifier l'ensemble des préhistoriens et l'acteur central de plusieurs polémiques qui débordent les cercles académiques (voir par exemple Cataldi, 2016).

Comme cela a été rappelé lors de cette table ronde, l'une des réalisations pour laquelle É. Rivière est resté dans la mémoire disciplinaire est sa contribution à la création de la Société préhistorique de France, en 1904. Or le premier objectif affiché de cette association, comme le formule É. Rivière lors de sa première séance, est de réunir, si possible dit-il (il a donc bien conscience que cela ne va pas être simple), tous les préhistoriens français. Comme l'a analysé P. Soulier (1993), cet effort d'unification passe notamment par la sélection chaque année de questions particulièrement contestées et non résolues sur lesquelles les membres de la Société préhistorique de France s'efforcent de formuler des réponses ou des pistes d'élucidation collectives. Ce désir de coordination des recherches est également exprimé par É. Rivière à d'autres occasions. C'est le cas, par exemple, dans une lettre, datée d'octobre 1902, adressée à É. Cartailhac, dans laquelle il défend l'idée d'une union des chercheurs afin d'explorer et de publier de manière coordonnée les sites du Périgord¹.

Pourtant, et cela a aussi été rappelé, É. Rivière a beaucoup plus divisé que rassemblé les préhistoriens. Plusieurs de ses travaux suscitent des controverses, notamment la découverte des sépultures de Menton (Hurel, 2007,

p. 126-130), puis celle des gravures de la Mouthe. Certains de ses contemporains, tel L. Capitan dans la *Revue d'anthropologie*, considèrent É. Rivière comme une victime plus qu'un acteur de ces polémiques. L. Capitan le qualifie ainsi dans sa nécrologie de « précurseur malheureux » (Capitan, 1922, p. 7). É. Rivière lui-même se présente d'ailleurs parfois de cette manière. C'est le cas par exemple dans une lettre du 25 août 1889 adressée É. Cartailhac, où il se déclare « écœuré de l'hostilité systématique et de [la] mauvaise foi » dont il fait l'objet depuis les découvertes de Menton².

En réalité, É. Rivière n'est pas le dernier à s'engager dans la controverse. On pourrait même dire qu'il jette parfois de l'huile sur le feu (Soulier, 1992). J'en prendrai un seul exemple : l'une de ses premières communications à la Société préhistorique de France, en 1904, qui évoque la question des faux en préhistoire. Dans cet article, É. Rivière ne se contente pas de lister les signes qui permettent de reconnaître les faux et d'alerter sur la circulation de nombreuses falsifications, mais il accuse en passant certains de ses collègues d'incompétence, mentionnant qu'il a trouvé une partie des faux qu'il présente aux membres de la Société dans la collection de l'abbé Breuil qui les tenait pour authentiques (Rivière, 1904).

Malgré la volonté affichée au sein de la Société préhistorique de France de rassembler les préhistoriens, É. Rivière est ainsi lui-même un polémiste. La nécrologie que S. Reinach lui consacre dans la *Revue archéologique* le souligne d'ailleurs : « Ce n'était pas qu'un excès de modestie le portât à s'effacer ; bien au contraire. Mais alors même qu'il avait raison – et il eut raison le plus souvent –, il lui manquait un *nescio quid* qui force l'assortiment et rejaillit, sous forme de crédit, sur l'inventeur » (Reinach, 1922, p. 333).

3. DÉFICIT DE CRÉDIBILITÉ

La citation ci-dessus évoque également un autre point : É. Rivière souffre d'un déficit de crédibilité au sein de la communauté des préhistoriens de son temps. De fait, un troisième contraste me paraît caractériser É. Rivière, c'est le décalage qui prédomine entre l'image qu'il entend donner de lui-même dans ses publications et sa réputation au sein du monde des archéologues.

Dans les critiques qui lui sont adressées reviennent le plus souvent des doutes sur la fiabilité de ses méthodes de fouille. Ce sont ces doutes qui ont été mis en avant lors de la découverte de l'homme de Menton, et on les retrouve exprimés de manière très claire dans la nécrologie que R. Verneau consacre à É. Rivière. Il souligne que ce dernier aurait insuffisamment surveillé les ouvriers responsables des fouilles de Baoussé-Roussé (Balzi Rossi) et que ceux-ci auraient mélangé des terrains d'époques différentes, ensuite passés au crible. Si bien qu'on en retirait, dit-il, des objets « empilés pêle-mêle ». R. Verneau conclut que, « heureusement pour la science », toutes les grottes n'avaient pas été complètement vidées de leur

matériel archéologique par É. Rivière, si bien que les fouilles ultérieures faites par le prince de Monaco « avec la plus scrupuleuse méthode » ont permis d'élucider la question. R. Verneau omet ici de rappeler que ces fouilles ont, entre autres, confirmé les conclusions d'É. Rivière (Verneau, 1922, p. 181).

Pourtant, dans les textes qu'É. Rivière a consacrés aux fouilles de Menton, ce qui ressort surtout, c'est le soin qu'il met à se présenter comme un fouilleur minutieux (par exemple, Rivière, 1887). Il insiste sur le fait que les déblais de fouilles sont systématiquement passés au crible afin de retirer les débris les plus minuscules. Et dans les vestiges fauniques de la fouille, il prend en compte les restes les plus minuscules, y compris, par exemple, ceux des batraciens. Lorsqu'il décrit la découverte du premier squelette, il souligne qu'il en a lui-même effectué le dégagement qui lui a pris plus de huit jours. Il met enfin en avant de manière systématique le recours à des spécialistes, notamment des savants du Muséum national d'histoire naturelle, auxquels il confie pour étude les vestiges découverts. É. Rivière a d'ailleurs consacré par la suite plusieurs textes à l'utilisation de techniques d'analyse scientifiques au service de la préhistoire, notamment la microscopie et la chimie (par exemple, Rivière, 1905).

Ce qui frappe, c'est que les écrits d'É. Rivière et la manière dont il présente sa pratique archéologique n'ont pas convaincu ceux qui pratiquent alors la préhistoire. De notre point de vue anachronique, É. Rivière nous paraît pourtant être dans le vrai, alors que ses méthodes scientifiques le marginalisent de fait. Afin de mener le type d'étude qu'il préconise, il importe en effet d'être en étroite collaboration avec des scientifiques professionnels, des chimistes, par exemple, membres des institutions savantes nationales les plus prestigieuses. É. Rivière met systématiquement en avant ce réseau de relations, notamment ses liens avec l'Académie des sciences et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Sur ce point, É. Rivière apparaît comme assez différent du préhistorien type de son temps. Il est directement connecté à un monde savant centré sur l'Académie des sciences et sur le muséum, alors que ses confrères sont majoritairement des amateurs provinciaux dont les réseaux sont structurés par les sociétés savantes locales. É. Rivière est étranger à ce monde des cercles érudits provinciaux et il entretient des relations directes avec les institutions scientifiques nationales professionnelles. Mais, dans le même temps, il n'en fait pas partie non plus, ce qui explique à notre avis son déficit d'autorité ou de crédibilité auprès des préhistoriens. D'une certaine manière, le cas Rivière illustre bien ce que les historiens des sciences ont mis en lumière depuis les travaux de S. Shapin et S. Schaffer (1993) sur la science de la fin du XVIII^e siècle. En matière de science, l'administration de la preuve n'est pas seulement affaire de méthodes et de faits, elle est aussi fonction de la légitimité et de la crédibilité de celui qui l'expose au sein du groupe social auquel il s'adresse.

Aussi, pour conclure, É. Rivière est-il un personnage multiforme et contrasté. Publiciste et polygraphe, il est bien connecté au monde professionnel des sciences

tout en n'en faisant pas tout à fait partie. Dans le même temps, il est déconnecté de la réalité sociale de la majorité des préhistoriens de son époque. Pour prolonger cette enquête manquent des archives qui permettraient d'approfondir ses relations avec certains de ses contemporains et son rôle dans la création de la Société préhistorique de France. Lorsqu'elles pourront être consultées, les vingt lettres d'É. Rivière de 1905 à 1911 contenues dans le fonds de la SPF en cours d'inventaire au Muséum national d'histoire naturelle fourniront sans doute de précieuses informations³.

Les travaux de Nathalie Richard sont réalisés dans le cadre du projet SciCoMove (Scientific Collections on the Move).

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the Marie Skłodowska-Curie grant agreement No 101007579. The contents of this publication are

the authors' sole responsibility and do not necessarily reflect the opinion of the European Union.

NOTES

1. Voir <https://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/archives/fbc715003>
2. Voir <https://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/archives/fbc715001>
3. Informations sur le contenu du fonds fournies par L. Fau-duet, cheffe du service Diffusion et médiation des savoirs, MNHN, le 7 février 2024.

Nathalie RICHARD

Le Mans Université, Le Mans, France

TEMOS UMR 9016

nathalie.richard@univ-lemans.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENSAUDE-VINCENT B., RASMUSSEN A. (1997) – *La science populaire dans la presse et l'édition, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, 299 p.
- CAPITAN L. (1922) – Émile Rivière, *Revue anthropologique*, 1-2, p. 6-7.
- CATALDI M. (2016) – Inventing the Menton Man. Rivière's discovery as reflected in the French media, *Centaureus*, 58, p. 148-165, <https://doi.org/10.1111/1600-0498.12119>
- COLLINI S. (1988) – “Discipline history” and “intellectual history”: reflections on the historiography of the social sciences in Britain and France, *Revue de synthèse*, 109, p. 387-399, <https://doi.org/10.1007/BF03189137>
- DELPORTE C. (1999) – *Les journalistes en France. 1880-1950, Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 456 p.
- HUREL A. (2007) – *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 281 p.
- REINACH S. (1922) – Émile Rivière, *Revue archéologique*, janvier-juin, 5^e s., 15, p. 333.
- RIVIÈRE É. (1887) – *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 336 p.
- RIVIÈRE É. (1904) – Les faux en préhistoire. Objets en os, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1, 10, p. 333-342.
- RIVIÈRE É. (1905) – Sur l'utilité des recherches microscopiques et de l'analyse chimique dans les études préhistoriques, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 2, 5, p. 146-151.
- SHAPIN S., SCHAFFER S. (1993) – *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, La Découverte, 468 p.
- SOUPLIER P. (1992) – 85 ans de bulletins : place et rôle de la Société préhistorique française (1904-1988) dans le développement des études en préhistoire, *Actes du 114^e Congrès national des sociétés savantes (Paris, 3-9 avril 1989)*, Paris, éditions du CTHS, p. 7-18.
- SOUPLIER P. (1993) – Aux origines de la Société préhistorique française : la Société préhistorique de France (1904-1910), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 90, 1, p. 95-103.
- VAN DAMME S. (2012) – *Métropoles de papier. Naissance de l'archéologie urbaine à Paris et à Londres (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 312 p.
- VERNEAU R. (1922) – Nécrologie. Émile Rivière, *L'Anthropologie*, 32, p. 181-182.

Émile Valère Rivière et Albert I^{er} de Monaco aux grottes de Grimaldi (1883-1892) : propriété matérielle, priorité intellectuelle et pratiques de terrain

Émile Valère Rivière and Albert Ist of Monaco at the Grimaldi Caves (1883-1892): Material Property, Intellectual Priority and Field Practices

Arnaud HUREL

Résumé : La découverte, dès le milieu du XIX^e siècle, de la richesse archéologique des grottes de Grimaldi, près de Menton, entraîne une multiplication de fouilles en même temps que se poursuit leur exploitation industrielle. Une concurrence s'instaure entre les préhistoriens. Elle les conduit à passer avec les propriétaires des grottes, réels ou supposés, des contrats (location ou achat). Ce cadre juridiquement et scientifiquement incertain conduit É. Rivière et le prince héréditaire Albert de Monaco à s'opposer dans l'exploration de plusieurs sites des Baoussé-Roussé à partir de 1883. Cette rivalité offre une parfaite étude de cas de la réalité concrète de l'activité des préhistoriens en France à la fin du XIX^e siècle. Si une communauté se fédère, à la fois sur le plan international, à travers les congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, et sur le plan national, grâce aux sociétés savantes, aux musées et aux revues, en revanche le quotidien de la préhistoire repose d'abord sur une logique personnelle, dans laquelle les questions juridiques jouent un rôle essentiel.

Mots-clés : grottes de Grimaldi, fouilles, usages, réglementation, collection.

Abstract: The discovery of the archaeological wealth of the Grimaldi caves, near Menton, in the mid-19th century led to a proliferation of excavations at the same time as their industrial exploitation continued. Prehistorians began to compete with each other. This led them to sign rental or purchase contracts with the actual or supposed owners of the caves. This legally and scientifically uncertain framework led Dr É. Rivière and hereditary Prince Albert of Monaco to clash over the exploration of several Baoussé-Roussé sites from 1883 onwards. This rivalry is a perfect illustration of the reality of prehistoric activity in France at the end of the 19th century. It is clear that while a community was formed at international level, through international congresses of prehistoric anthropology and archaeology, and at national level, through learned societies, museums and journals, the day-to-day business of prehistory was based above all on a personal logic, in which legal issues played an essential role.

Keywords: Grimaldi caves, excavations, uses, rules, collections.

Au début du mois d'avril 1883, le gouverneur général de la principauté de Monaco signale dans son rapport hebdomadaire¹ que le prince héréditaire Albert de Monaco explore « des grottes préhistoriques de Menton ». La richesse archéologique des grottes de Grimaldi – à cette époque il s'agit de cinq cavités principales – est alors

bien connue, en particulier en raison du grand retentissement des découvertes d'hommes fossiles qu'É. V. Rivière y a faites en 1872, celle de l'homme de Menton dans le dépôt de la grotte du Cavillon, puis, en 1875, la mise au jour des squelettes dans une grotte devenue « grotte des enfants ». Ce qui aurait pu être le début d'une coopération

scientifique entre le prince et É. Rivière se trouve tout de suite perturbé par des considérations liées au respect des droits de propriété matérielle et de priorité intellectuelle, tant sur ces gisements que sur les pièces qui en ont été extraites.

En dépassant ce qui pourrait sembler au premier regard n'être qu'une rivalité interpersonnelle, chacun engagé dans la revendication sourcilleuse de ses prérogatives matérielles et intellectuelles, cette étude de cas illustre la réalité scientifique, sociale et juridique de la pratique préhistorienne à la fin du XIX^e siècle, ses fragilités, ses méthodes, ses horizons épistémologiques.

La préhistoire qui se met en place au début de la seconde moitié du XIX^e siècle est une science du tout un chacun, dans la mesure où elle ne suppose pas encore de réels prérequis scientifiques et méthodologiques, mais nécessite du temps, des moyens suffisants pour conduire une fouille et des droits attestés sur le terrain à exploiter. Pour le reste, quelques lectures, celle de la revue *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, par exemple, quelques contacts dans le milieu de la recherche, entre autres grâce aux sociétés savantes ou aux congrès, donneront au préhistorien en devenir toutes les clés pour conduire sa recherche, dénommer les objets mis au jour, les ordonner dans les temps et « civilisations » préhistoriques, organiser et valoriser sa collection (Hurel, 2007). Cette démarche, non exempte d'empirisme, est favorisée par un déplacement épistémologique qui s'est opéré au profit d'une archéologie érigeant les artefacts en but des fouilles et déterminants des concepts et cadres interprétatifs de la préhistoire.

En effet, depuis les années 1863-1864 et singulièrement lors de l'affaire de Moulin Quignon, la préhistoire est une science qui s'affranchit de plus en plus de ses influences naturalistes (Hurel *et al.*, 2016), qui avaient contribué à la reconnaissance de la discipline autour de 1859. La relation étroite au terrain, par le recours à la paléontologie stratigraphique, s'estompe au profit d'une perspective chronotypologique privilégiant l'archéologie, et plus précisément la recherche effrénée de gisements à industries lithiques. Délivée du contexte géologique et paléontologique, la fouille n'est envisagée que comme l'étape nécessaire et rébarbative permettant de découvrir des objets qui exemplifient la classification, confortent la chronologie culturelle et structurent la collection du chercheur. La propriété des objets étant rapportée aux droits dont peut exciper le chercheur sur le terrain (pleine propriété, location ou une autre formule le subrogeant à un propriétaire), la question juridique est d'importance à une époque où le préhistorien est libre d'y conduire les fouilles comme bon lui semble et où il peut disposer librement de ses collections (don, échange, vente). Dans l'affaire qui oppose le prince héréditaire Albert de Monaco et É. Rivière, cette dimension juridique est déterminante. Le cheminement des droits sur les grottes de Grimaldi est complexe et nécessite d'essayer d'en restituer les détours car, au-delà des données factuelles, ils illustrent parfaitement le cadre d'action de l'archéologie préhistorique au début de la seconde moitié du XIX^e siècle.

1. TOUT LE MONDE AUX GROTTES DE GRIMALDI

Comme tout fouilleur de son temps, le prince Albert, au moment où il entre en préhistoire, doit d'abord stabiliser ses droits sur les terrains où il entend conduire des fouilles avant d'entreprendre quoi que ce soit. Habituellement, ceux dont jouit un préhistorien sont précaires – il s'agit souvent d'une location, formalisée ou non par un contrat, et plus rarement d'une pleine propriété –, ce qui, par ce fait, dicte les conditions d'exercice de l'activité. Faute de garanties sur la pérennité de son occupation des lieux et sur la jouissance paisible du site, le chercheur a tendance à hâter ses activités de mise au jour de pièces permettant de qualifier et de dater le gisement, voire à privilégier des objets considérés comme « typiques » ou ne nécessitant pas de protocoles complexes d'extraction du fait de leur fragilité.

Fin avril 1869, lorsqu'É. Rivière effectue une première visite du côté des grottes de Grimaldi (fig. 1), le site et sa richesse archéologique sont essentiellement connus des archéologues depuis les prospections conduites dans trois des cavités par le naturaliste suisse F.-A. Forel au début de l'année 1858 : « Lorsque je pénétrai pour la première fois dans les cavernes, je fus frappé par la présence de quelques éclats de silex, qui me firent aussitôt soupçonner l'existence d'instruments de l'âge de la Pierre. Mon attente ne fut pas trompée, car, en remuant le sol, j'y découvris un grand nombre de silex évidemment façonnés par la main des hommes. J'y trouvai en même temps une grande quantité d'ossements brisés, de dents d'animaux, de coquillages, de débris de crustacés et de morceaux de charbon, qui me parurent y avoir été déposés à la même époque.



Fig. 1 – Les grottes de Grimaldi vues de la mer
(cliché L. de Villeneuve,

Fondation Institut de paléontologie humaine, Paris).

Fig. 1 – Grimaldi caves seen from the sea
(photo L. de Villeneuve,

Fondation Institut de paléontologie humaine, Paris).

J'étais, à n'en pouvoir douter, dans une des demeures occupées jadis par les premiers habitants de la Ligurie, et je vis que, malgré les modifications apportées par les siècles postérieurs, il restait assez de traces de l'existence de ces peuplades primitives, pour pouvoir prendre le passé sur le fait. Il y avait là l'objet d'une étude intéressante au double point de vue de l'archéologie et de la paléontologie » (Forel, 1860, p. 2-3).

Nombreux sont les chercheurs ou fouilleurs d'occasion qui se succèdent ensuite dans ces grottes, au point qu'il est difficile d'établir une chronologie et une localisation précises, et donc fiables, de cette suite d'interventions, plus ou moins invasives. Les quelques comptes rendus publiés sont généralement peu rigoureux sur ces points et ont, parfois, tendance à se contredire. Le prolongement de la ligne de chemin de fer Paris-Menton jusqu'à Vintimille intervient de façon déterminante. Le creusement d'une tranchée profonde entre les grottes et la mer ouvre alors des perspectives archéologiques nouvelles en offrant la possibilité d'étudier d'autres espaces à un moment où beaucoup pensaient que le sol des grottes était épuisé : « La coupe qui en résulta nous montra non seulement la profondeur considérable des foyers des quatre premières grottes, mais encore combien ceux-ci se prolongeaient en avant, presque jusque sur le bord de la mer, c'est-à-dire sur le dépôt coquillier » (Rivière, 1887, p. 101).

En janvier 1870, É. Rivière, qui vient de s'installer à Menton, se lance à son tour, « avec une fiévreuse activité » (Chronique du littoral, 1872) et « pour son compte personnel » (Chronique du littoral, 1873a), comme le note le *Journal de Monaco*, dans l'exploitation scientifique des Baoussé-Roussé. La richesse du site attire de nombreux curieux qui achètent aux ouvriers les objets dégagés des travaux du chemin de fer ou à la suite de l'exploitation des grottes. Pour espérer bénéficier d'un peu de tranquillité et d'une reconnaissance de ses activités par ses pairs, il sollicite une mission officielle du ministère de l'Instruction publique, qu'il obtient en juillet 1871 (Rivière, 1873a).

S'attaquant quasiment à toutes les grottes en même temps, É. Rivière, en à peine trois ans, peut annoncer les mises au jour successives de plusieurs squelettes de « troglodytes » préhistoriques : l'un en 1872 dans la grotte du Cavillon (Rivière, 1872, p. 95, et 1873c), trois autres en 1873 dans la Baoussou da Torre (Rivière, 1887, p. 199-252), puis deux d'enfants en 1874 et 1875 (Rivière, 1887, p. 113-125). Ces découvertes sont alors localement saluées par le *Courrier de Menton* comme autant de « trouvailles destinées à enrichir la science, si elles n'enrichissent pas M. Rivière, l'intrépide chercheur » (Chronique du littoral, 1873b). Dans le même temps, É. Rivière prospecte toute une série d'autres sites de la région (Rivière, 1887), dont le gisement préhistorique du cap Roux à Beaulieu-sur-Mer (Rivière, 1873b, p. 3-8) ou la grotte Lympia à Nice² (Rivière, 1882). Cette débauche d'activité conduira à quelques jugements lapidaires à son égard. Le prince de Monaco considérera qu'É. Rivière « à force d'être partout, [...] ne se trouvait nulle part »

(Villeneuve, 1924a, p. 2). M. Boule évoquant, en 1923, les controverses autour de la découverte de l'homme de Menton et les critiques formulées par G. de Mortillet scellera en quelques mots le sort du médecin préhistorien : « Il faut bien le dire, Rivière, dont nous déplorons la mort récente, n'avait ni la préparation scientifique, ni le talent voulus pour faire triompher sa cause bien que celle-ci fût juste. On lui reprocha de n'avoir pas apporté à ses fouilles une méthode et un soin suffisants, de n'avoir pas su établir la stratigraphie de ses gisements, d'avoir mélangé les niveaux en se fiant aux assertions de ses ouvriers » (Boule, 1923, p. 4).

2. DE LA NÉCESSITÉ D'ACQUÉRIR DES DROITS

Lorsqu'É. Rivière commence ses recherches aux grottes de Grimaldi, le site est, semble-t-il, partagé entre deux propriétaires, deux homonymes dénommés Lorenzi, ce qui ne simplifie rien pour qui tente de démêler l'écheveau. Afin de se garantir une jouissance paisible permettant l'exploitation scientifique des lieux, É. Rivière charge un intermédiaire, un certain C. Viale, d'acquérir les grottes puis de les lui rétrocéder. Le 26 mars 1872, C. Viale devient propriétaire de la Barma Grande et de la Baoussou da Torre (fig. 2), les grottes majeures du site, pour le prix de 50 livres chacune – mais pas des abris et terrains avoisinants –, qu'il rétrocède le même jour à É. Rivière par acte notarié (« non pas seulement en droit de fouille, mais en toute propriété » ; Rivière, 1904, p. 335). Le 28 novembre 1872, usant du même procédé, il achète à C. Viale la grotte du Pont romain, pour 50 francs, que celui-ci avait acquise le 10 mai précédent. Quelques années plus tard, le 10 janvier 1876, l'un des Lorenzi cède



Fig. 2 – Carrière de moellons sur l'emplacement de la Baoussou da Torre (cliché É. Cartailhac, 1903, Fondation Institut de paléontologie humaine, Paris).
Fig. 2 – Quarry on the site of the Baoussou da Torre (photo É. Cartailhac, 1903, Fondation Institut de paléontologie humaine, Paris).

à un certain M. Moretti tous les terrains qu'il possède aux Baoussé-Roussé, pour la somme de 200 livres. L'acte de vente n'intègre pas les cavernes dans la description du bien vendu. À son tour, le 20 avril 1878, M. Moretti cède l'ensemble à F. Abbo qui envisage alors de relancer l'exploitation des carrières de Grimaldi. Lorsque le prince héréditaire de Monaco (fig. 3), lui aussi, s'intéresse aux grottes de Grimaldi en 1883, É. Rivière se trouve confronté à une situation juridique complexe.

L'attrait d'Albert de Monaco pour les questions anthropologiques est ancien et s'est publiquement manifesté lorsqu'il entra en relation à Madrid en 1865, au moment de commencer sa carrière dans la marine espagnole, avec les anthropologues espagnols (Hurel, 2022). Depuis cette époque, ses escales lui ont donné l'occasion de conduire quelques observations et de rassembler des pièces anthropologiques et ethnographiques. À partir de 1881, il se tourne aussi vers la Préhistoire, menant des prospections dans les campagnes aux alentours du château du Haut-Buisson, à Cherré (Sarthe), résidence de la duchesse douairière de Richelieu, à laquelle il se lie alors. Elles lui permettent de recueillir des industries lithiques qui viennent compléter ses collections conservées à l'hôtel de Laigue, sa résidence parisienne de la rue Saint-Guillaume, et le conduisent, en 1883, à proposer à E. Hamy, du Muséum national d'histoire naturelle, de l'aider à en opérer le classement³. Toutes ces activités lui ont offert l'opportunité de se signaler auprès de la Société d'anthropologie de Paris, laquelle s'honore de le recevoir en son sein en mai 1883 (Élections, 1883). Lorsque le prince se tourne vers les grottes de Grimaldi, il en connaît la richesse archéologique au moins par la lecture du *Journal de Monaco* qui tient la chronique régulière des découvertes parfois spectaculaires accomplies là-bas. Le site subit depuis des années les assauts de nombreux fouilleurs de passage, du fait de sa retentissante richesse archéologique et de la complaisance, voire de la cupidité, de ses propriétaires. L. de Villeneuve décrit la situation comme désastreuse : « M. Rivière avait donc fouillé toutes les grottes, moins celle du Pont romain. En se retirant, il les laissait dans un état de désordre indescriptible. On y venait de Menton avec des outils de jardinage. Des va-nu-pieds vendaient des éclats de silex, au nombre desquels se trouvaient parfois de belles pièces. Il arrivait que le badaud qui les avait achetées, avant de rentrer à l'hôtel ou au logis, les jetait à la mer. Devant la Barma Grande (la seule grotte qui fût accessible depuis l'ouverture de la voie ferrée), un carrier nommé Abbo avait installé un débit de boisson [...] » (Villeneuve, 1924a).

Il est difficile de déterminer précisément à quelle date le prince s'est primitivement rendu sur place et quand ses fouilles ont débuté, voire sur quel site précisément. Le chanoine de Villeneuve, dans sa chronique des fouilles préhistoriques princières parue dans le *Journal de Monaco* (Villeneuve, 1924a), et le professeur M. Boule, dans la conférence qu'il donne à l'Institut de paléontologie humaine en hommage au prince le 17 février 1923, fixent le début de ces travaux au mois de novembre 1882 (Boule, 1923, p. 4). Or, à cette époque,



Fig. 3 – Albert I^{er} de Monaco, c. 1885-1890
(cliché Numa Blanc fils, Archives du palais princier de Monaco).
Fig. 3 – Albert Ist of Monaco, c. 1885-1890
(photo Numa Blanc fils, Archives du palais princier de Monaco).

ses séjours en principauté sont rares et brefs. À la lecture des archives, en l'espèce ses carnets de chasse, il apparaît que ses activités cynégétiques l'ont accaparé tout le mois de novembre 1882, tout d'abord dans la Sarthe, puis dans plusieurs propriétés de la région parisienne, avant de partir pour Sigmaringen. Au-delà, les rapports hebdomadaires du gouverneur général de la principauté ne signalent un séjour du prince à Monaco que du 9 au 18 mars 1883. Si les fouilles entreprises sur l'initiative du prince ont pu débuter dès la fin de l'année 1882, c'est donc en dehors de sa présence et seulement sur ses indications éventuelles⁴. Par contre, le rapport hebdomadaire du gouverneur général de la principauté⁵ indique que ce dernier a accompagné, le 6 avril 1883, « le prince héréditaire dans son exploration des grottes préhistoriques de Menton ». À défaut d'autre information, cette date pourrait donc être retenue comme correspondant à la première visite attestée sur place et au moment où aurait été creusée, à la demande du prince, une tranchée pour établir une espèce de constat d'état archéologique du gisement⁶.

Dans une lettre du 15 avril 1883, G. Saige, conservateur des archives du palais princier, vient toutefois compliquer les choses en permettant d'envisager un début des fouilles plus tardif de quelques jours. Le 10 avril, celui-ci s'est rendu sur place et a pu constater l'avancée du travail, entrepris depuis la veille par deux ouvriers, afin de

préparer la fouille du remplissage de la grotte et mettre au jour la stratigraphie⁷. G. Saige peut ainsi distinguer trois niveaux archéologiques de 25 centimètres séparés par des couches presque stériles de 40 à 50 centimètres d'épaisseur. En cette journée du 10 avril, 6 mètres cubes de terre ont été dégagés et l'envoyé du prince a recueilli de nombreux ossements, principalement des maxillaires de grands mammifères comme l'ours ou le cerf et un os frontal de *Bos primigenius*, « mais surtout quelques silex de dimension assez grande et ayant certainement servi de couteaux ou grattoirs »⁸. L'archiviste a également profité de sa présence à la Barma Grande pour examiner le talus le long de la voie du chemin de fer, où le prince avait observé les traces de « deux foyers superposés ». Il en a extrait des dents et des ossements, venus s'ajouter aux récoltes déjà abondantes faites dans la grotte.

Le prince se déclare enchanté, voire « étonné », de la qualité des recherches et des remarques de G. Saige, alors que la préhistoire « ne fait guère partie de [ses] sujets d'étude habituels »⁹. Missionné par le prince, G. Saige a entrepris de recueillir les intentions de F. Abbo quant à la Barma Grande ; au 15 avril, cela n'est toujours pas réglé. Il se confirme que le carrier souhaite vider la grotte de son remplissage pour la transformer en simple curiosité naturelle proposée à la visite des touristes. Il semble aisé à G. Saige d'obtenir un « droit exclusif des fouilles » au profit du prince¹⁰. Ce dernier, prudent, suggère de se renseigner sur les intentions réelles de F. Abbo en faisant appel à une tierce personne, un certain M. Lombard¹¹, qui « connaît à Menton le fort et le faible de chacun et a l'habitude de ces petites négociations »¹². Le prince souhaiterait pouvoir entreprendre des recherches dans les différentes grottes dont F. Abbo allègue être propriétaire. Les termes de la négociation démontrent les fragilités de la pratique préhistorienne, les recherches étant soumises aux conditions fixées par les propriétaires qui, souvent, voient l'opportunité d'un gain facile pour des terrains d'ordinaire peu rentables tout en continuant de les exploiter. Aussi, afin de s'attirer les bonnes grâces de F. Abbo, le prince s'engage à lui garantir l'utilisation des déblais produits par la fouille pour amender les terres agricoles. La valeur des sédiments extraits servirait de base pour fixer le montant de la location des grottes mais « naturellement à dater d'aujourd'hui [22 avril], début de la discussion, il ne doit autoriser ni faire aucune fouille, pas même la plus légère »¹³. Quelques jours plus tard, le 24 avril, G. Saige confirme au prince que Lombard et lui ont rencontré F. Abbo auquel ils ont demandé de bien préciser « l'étendue des engagements qu'il prenait vis-à-vis de [Son] Altesse », tout comme de garder un « secret absolu » sur ces négociations et les opérations à venir. Ils ont convenu de la fermeture de la grotte – mesure nécessaire car G. Saige a constaté que des fouilles avaient été opérées entre ses visites sur le site –, mais aussi que « les terres déjà rejetées seraient de nouveau vérifiées et au besoin passées à la claie, avant que F. Abbo ne les fasse enlever »¹⁴. Cette précaution est d'importance car G. Saige a pu vérifier par lui-même, dans une propriété voisine, que les déblais de la grotte, extraits par quelques fouilleurs et

par F. Abbo, qui les vend comme terreau, n'ont pas été criblés et que des artefacts lithiques s'y trouvent encore. Le moment est donc aux projets et G. Saige envisage de façon sereine les fouilles que le prince souhaite conduire avant la fin de l'année. Le dépôt archéologique semble encore riche de pierres taillées et d'ossements d'animaux. D'ailleurs, il en a expédié une caisse quelques jours plus tôt au prince à Paris, extraits des déblais et lors de l'exploration du gisement les journées des 6, 9, 10 et 11 avril.

3. DE LA CONTESTATION DE CES DROITS

À la Barma Grande (fig. 4), Albert de Monaco est Amuni de l'autorisation que lui a délivrée F. Abbo. Le dépôt archéologique ayant été presque totalement vidé, il s'intéresse à une brèche oubliée au fond de la grotte, à mi-hauteur de la paroi de gauche, dont il tente d'établir la stratigraphie et d'où il extrait un matériel varié (faunes, industries lithiques). Les archives permettent d'attester que le prince se tient au courant des progrès des recherches mais c'est G. Saige, auquel il adresse ses directives depuis Paris, qui mène les opérations. Recons-



Fig. 4 – Entrée de la grotte de la Barma Grande (cliché É. Cartailhac, 1903, Fondation Institut de paléontologie humaine, Paris).

Fig. 4 – Entrance to the Barma Grande cave (photo É. Cartailhac, 1903, Fondation Institut de paléontologie humaine, Paris).

truisant *a posteriori* la geste princière préhistorienne, L. de Villeneuve a donné, pour partie, un rôle au prince qui ne fut sans doute pas parfaitement le sien :

« Il y travaillait seul avec un piochon quand le sol était dur et avec un ébauchoir quand le remplissage se montrait résistant. Il notait toutes les particularités sur un papier quadrillé à 5 millimètres. Chaque épaisseur enlevée y était numérotée et le même chiffre figurait sur les os et les silex qu'il en avait enlevés. Ses coupes d'ablation ne dépassaient pas un pied en hauteur. Il emportait chaque soir à Monaco la récolte de la journée. Il recopiait ses notes et, après avoir soumis les pièces ostéologiques à un brossage sommaire, il en faisait, ainsi que des outils, un soigneux classement dans des boîtes » (Villeneuve, 1924a).

Lorsque le prince commence ses activités, l'entente avec É. Rivière semble bonne. Dans une lettre adressée à G. Saige, le 15 mai 1883, le prince l'informe qu'É. Rivière lui a conseillé de s'intéresser à la grotte numéro 7, la Barma del Ponte, qui deviendra plus tard la grotte du Prince, qui n'aurait pas été fouillée pour le moment. En effet, un plancher stalagmitique a été un obstacle majeur qui a permis d'écarter les fouilleurs. É. Rivière, qui revendique la propriété des lieux, autorise le prince à y prospecter, mais, dans l'immédiat, Albert de Monaco entend continuer ses recherches à la Barma Grande :

« Mon intention est d'abord de finir le n° 5, mais je voudrais qu'à la première occasion vous alliez voir cette autre caverne, pour vous assurer qu'elle est bien réellement intacte. Mon désir serait d'en inaugurer moi-même l'exploitation. En attendant, je pense que la couverture stalagmitique la protégera suffisamment contre toute indiscretion » (Villeneuve, 1906, p. 32).

Rapidement, É. Rivière, s'estimant le légitime propriétaire de la Barma Grande, conteste la validité de l'autorisation de fouiller donnée par F. Abbo au prince. Surpris, ce dernier confie l'affaire à un « homme d'affaires » et décide, pour calmer le jeu, d'inviter G. Saige à conduire ses recherches en dehors des grottes. Le 15 juin 1883, il lui donne des consignes nouvelles et lui demande de profiter de son accord avec F. Abbo pour explorer « la partie incontestée » des terrains dont celui-ci aurait la propriété. Le prince envisage ici l'espace entre la voie de chemin de fer et la grotte du Cavillon où il souhaiterait que l'archiviste fasse creuser, en direction de la mer, une tranchée de 2 mètres de large afin de pouvoir y travailler et d'y relever les niveaux stratigraphiques (Rossoni-Notter et Notter, 2022, p. 14).

Il semble qu'assez rapidement G. Saige met un terme à ses recherches. De son côté, le prince a d'autres occupations, dont ses prospections préhistoriques dans la Sarthe pendant l'été 1883. À l'automne, il découvre dans cette région, « sur deux points rapprochés des environs » du château du Haut-Buisson, « des stations intéressantes à fouiller » d'où il extrait « des objets du même genre que ceux des cavernes de Menton »¹⁵. Toutefois, il ne désespère pas de pouvoir reprendre ses activités aux grottes de Grimaldi : « Mes recherches en archéologie préhistorique m'ont encore rapporté un grand nombre d'objets, plus qu'au mois de juillet, les terrains étant plus faciles à par-

courir et à remuer quand les récoltes sont rentrées. Que ne puis-je être aussi libre dans les cavernes de Menton que je le suis ici ! J'avais prié M. Bouissou¹⁶, avant mon départ pour l'Autriche, de faire auprès de M. Rivière des tentatives pour cession de ses droits de propriétaire, mais M. Bouissou ne s'est pas montré plus zélé d'une part que ne l'ont été de l'autre les personnes que j'avais priées à Monaco de s'y intéresser sur le terrain ; cela n'est pas encourageant. Ici, au contraire, on vient spontanément me donner des indications utiles ou m'apporter des fossiles ; je suis en relation avec des chercheurs des environs. Cependant les recherches seraient d'un plus haut intérêt scientifique à Menton¹⁷. »

Aux Baoussé-Roussé, L. Julien, assisté de S. Bonfils devenu conservateur du musée de Menton, reprend pour son compte la fouille de la Barma Grande au début de l'année 1884. Fin février, les ouvriers employés par L. Julien dégagent des restes humains mêlés à des débris d'animaux et des pierres taillées. Le crâne, bien que brisé en une soixantaine de morceaux lors de sa découverte, ainsi que divers ossements des membres sont dégagés. Le crâne est sauvé et déposé au musée de Menton. Mais le reste du squelette disparaît dans des conditions étranges, F. Abbo s'étant peut-être physiquement opposé à ce que S. Bonfils l'emportât (Villeneuve, 1924b, p. 3). Des photographies sont réalisées par T. Wilson, consul des États-Unis à Nice, qui en expédie trois tirages à G. de Mortillet, lequel trouve au crâne « un caractère très néanderthaloïde » (Mortillet, 1884).

4. É. RIVIÈRE SE TOURNE VERS LE PRINCE APRÈS L'AVOIR ÉVINCÉ

É. Rivière, de fait dépossédé de ses privilèges sur les grottes et peu présent sur place, tente de voir le prince pour lui proposer de racheter ses droits. Il lui écrit à sa résidence parisienne du faubourg Saint-Honoré en janvier 1884, mais les deux hommes ne se rencontrent pas directement. Pourtant, de son côté, Albert de Monaco ne désespère pas de pouvoir reprendre ses fouilles à Grimaldi et s'en ouvre à son père au printemps¹⁸ : « Je serais heureux que M. de Saint-Priest¹⁹ voulût bien prendre un peu d'intérêt aux fouilles des grottes de Menton qui ont une très grande importance. Depuis mon dernier séjour à Monaco, je n'ai pu trouver là-bas personne qui eût la moindre envie de poursuivre les recherches que j'avais ébauchées avec un véritable succès. Il me semble pourtant que rien ne saurait jeter un jour plus avantageux sur le pays que ces travaux d'une nature élevée et dont le but est des plus nobles et des plus utiles à l'intelligence. Le mois dernier, des gens de Menton²⁰, sans y avoir aucun droit, ont mis au jour dans une des cavernes que je voudrais tant fouiller moi-même un squelette des plus intéressants qui a même été partiellement détruit par des imbéciles ; cependant, F. Abbo a reçu de l'argent pour ne laisser personne rien enlever de ces terrains qui me sont en partie cédés pour les fouilles. N'y aurait-il donc pas

moyen de faire exercer une certaine surveillance sur ces cavernes ? S'il ne peut y être fait des fouilles suivies, il serait au moins désirable que l'on empêchât les passants de détruire ce qui s'y trouve. »

Fin avril 1884, É. Rivière adresse au prince une offre de cession. En préambule, il s'élève contre l'exploitation archéologique qui serait en cours dans les grottes de Menton, en contravention avec ses droits de légitime propriétaire, et tient à souligner que si ses recherches là-bas ont connu d'heureux résultats, ce fut au prix de dépenses importantes supportées par lui. Débordé par les « nombreux travaux dont [il est] chargé chaque jour », il ne sait « souvent quand trouver l'instant d'y continuer des recherches si fructueuses, scientifiquement parlant, pour l'anthropologiste et le collectionneur ». Ainsi, selon lui, les grottes seraient en danger alors qu'elles pourraient faire le bonheur du prince et lui permettre d'ouvrir un musée. Pour un prix de 6 000 à 7 000 francs – soit environ trente mille euros –, É. Rivière serait prêt à abandonner « tous [ses] droits de propriété et sans aucune réserve sur les grottes ou cavernes des Baoussé-Roussé », en l'occurrence trois d'entre elles, et « subrogerai[t] [le prince] à tous [ses] droits de revendication sur les objets qui auraient pu être détournés desdites grottes dans ces dernières années »²¹. É. Rivière a le sentiment de formuler une offre avantageuse car en 1873 on lui aurait proposé 40 000 francs pour l'achat de sa collection des grottes de Grimaldi, « squelettes humains compris ».

Pour le prince souverain Charles III, cette affaire des recherches aux Baoussé-Roussé commence à être problématique, d'autant que celle-ci se tient en pays étranger. La situation complexe sur le plan juridique, les multiples prétentions locales, tout comme l'échec des négociations que devaient conduire les divers intermédiaires sollicités par son fils Albert l'amènent à envisager de s'intéresser directement à l'affaire²². Le prince héréditaire, quant à lui, considère que les prétentions financières d'É. Rivière sont exagérées et souhaite qu'il accepte de revoir son prix à la baisse. Dans l'immédiat, et afin de protéger les sites, il demande à G. Saige de clôturer l'entrée des grottes pour éviter de renouveler l'épisode Bonfils-Julien. Une fois ces précautions prises, il lui semble qu'il serait plus facile de « régler tranquillement la question de propriété avec É. Rivière et [il pourrait] l'hiver prochain entreprendre là-bas des recherches sérieuses²³ ». Le prince Albert fait œuvre de persuasion auprès du prince Charles III et n'hésite pas à mettre en avant tous les avantages, y compris sur le plan de la politique et de la réputation de la principauté, qu'offrirait une campagne scientifique fructueuse, conduite dans un domaine qui passionne le grand public, à quelques encablures de Monaco : « En dehors de l'intérêt scientifique très grand qui s'attache à ces travaux, il me semble qu'il serait d'un avantage indiscutable pour la principauté qu'elle occupât l'opinion publique de cette manière, ce qui ferait diversion à la question de Monte-Carlo. Et puis on peut être certain que les grottes de Menton étudiées avec soin fourniraient encore des matériaux scientifiques d'une importance assez grande pour attirer l'attention et l'intérêt des quatre coins du globe²⁴. »

Effectivement, la réputation de la principauté, en Europe et particulièrement en France, était alors assez négative, en raison de l'autorisation des jeux de hasard destinés à attirer une clientèle touristique qui puisse compenser la perte de ressources liée à la sécession, en 1848, de Menton et de Roquebrune. La Société des bains de mer a, en 1863, inauguré son casino situé dans le nouveau quartier, baptisé Monte-Carlo en 1866, et son opéra, réalisé par Garnier, en 1879. Dès le début de son règne, Charles III avait eu l'idée de profiter de l'indépendance politique monégasque pour s'inspirer du succès rencontré par Baden-Baden ou le landgraviat de Hesse-Hombourg qui s'étaient enrichis grâce à leur casino. Ce projet était d'autant plus prometteur que la France interdisait alors les jeux d'argent au motif de la lutte contre les dangers sociaux liés au jeu (addiction, risques d'escroquerie, etc.) et de l'immoralité des gains mal acquis. Le succès du casino qu'accompagne, en 1869, la suppression des impôts directs favorisa une spectaculaire prospérité qui provoqua des réactions hostiles, dont de multiples protestations adressées aux gouvernements français et italien jusqu'aux années 1890.

Ce contexte général rend donc l'accord avec É. Rivière particulièrement opportun en 1884. Celui-ci se tient de plus en plus éloigné des grottes de Grimaldi et ne peut pas défendre ses droits au jour le jour. Sa tactique est donc, à l'évidence, de pousser le prince à lui racheter ses titres de propriété, quelle qu'en soit la valeur réelle. Le 21 juin 1884, il se tourne vers lui en lui adressant une lettre au style comminatoire. Puisqu'Albert de Monaco a renoncé à l'achat « des grottes de Menton dont [É. Rivière est] le propriétaire et qu'[il lui] avait demandé de lui céder », il le somme de « [lui] faire remettre le plus tôt possible les différents objets » qu'il a recueillis dans ses grottes par ses propres fouilles ou celles qui ont été menées pour lui « au mépris de tous [ses] droits de propriété, droits dont Votre Altesse a parfaitement reconnu la légitimité d'après les titres que je lui ai communiqués et dont elle a pris copie »²⁵. Le prince héréditaire, alors au Danemark, demande à son secrétaire d'informer É. Rivière qu'il ne manquera pas de lui faire remettre les objets à son retour²⁶. Faute de réalisation concrète, É. Rivière relance le prince héréditaire en mars 1885²⁷. En l'état actuel, il n'est pas possible de savoir de façon certaine si Albert a obtempéré et a réellement remis au préhistorien les pièces que celui-ci réclamait²⁸. Quoi qu'il en soit, à défaut d'assurances sur la possibilité d'entreprendre des recherches paisibles et juridiquement sûres, le prince décide d'abandonner ses prospections aux grottes de Grimaldi.

5. L'ACMÉ DE LA QUESTION JURIDIQUE : LES DÉMÊLÉS DE 1892

Le prince de Monaco écarté, la pratique des fouilles sauvages continue dans les grottes d'autant que F. Abbo persévère dans son intention de vider totalement la Barma Grande. Le 7 février 1892, l'un de ses fils y met

au jour un crâne humain. Après avoir fait fermer la caverne au moyen d'une cloison en planches pourvue d'une porte, F. Abbo dégage au total trois squelettes²⁹. Conscient de la valeur scientifique et financière de sa découverte, il suspend ses recherches, se tourne vers G. Saige pour qu'il convainque le prince d'acheter ses découvertes, mais celui-ci, échaudé et craignant le retour d'É. Rivière, télégraphie une réponse dilatoire le 10 février : « Très heureux si propriétaire caverne veut attendre » (Villeneuve, 1924c, p. 2). Bien lui en prend car la nouvelle des découvertes est rapidement arrivée à Paris, où le ministre de l'Instruction publique a décidé d'envoyer R. Verneau, du Muséum national d'histoire naturelle, en mission à Grimaldi où il arrive le 28 février. Pugnace, É. Rivière, qui s'estime toujours le légitime propriétaire de la Barma Grande, informe la Société d'anthropologie de Paris qu'il se rend aussi sur place sous couvert également d'une mission du ministre.

Les droits d'É. Rivière sont mis en doute au sein même de la Société d'anthropologie par G. de Mortillet, un adversaire de longue date qui, à l'occasion de la séance du 3 mars 1892, considère que le préhistorien n'a pu devenir propriétaire de ces grottes que grâce à l'argent des missions dont il a bénéficié de la part du ministère de l'Instruction publique. Dès lors, la propriété devrait, selon G. de Mortillet, en revenir à l'État (Correspondance, 1892, p. 116). Aux Baoussé-Roussé, É. Rivière, arrivé le 1^{er} mars, découvre que beaucoup de curieux ont accouru à l'annonce de la découverte et que F. Abbo leur fait payer un droit de visite. Il le rencontre et lui déclare revendiquer la propriété des grottes en arguant du titre passé en 1872 entre Lorenzi et Viale, devant le notaire D. Bianchieri. Dans la foulée, il adresse une requête à la justice de Vintimille pour faire cesser les fouilles de F. Abbo et placer sous séquestre le gisement et les pièces mises au jour. Son passage par Vintimille lui offre l'occasion de discuter avec G. Rossi, archéologue local, lequel s'empresse d'avertir G. Saige qu'É. Rivière n'est, en réalité, pas propriétaire des grottes à la sortie du tunnel du chemin de fer, et que celles-ci appartiennent à divers propriétaires, dont un fermier du prince (G. Lorenzi). Ainsi, il semble possible de ne pas être totalement tributaire du bon vouloir d'É. Rivière pour poursuivre les recherches à Grimaldi.

Ayant conscience que son recours a peu de chances d'aboutir, É. Rivière demande audience au prince de Monaco. Il est reçu en audience au palais le 7 mars, puis de nouveau le 18 en compagnie de G. Saige³⁰. Il confie qu'il ne peut gagner la procédure et que ses ressources personnelles ne lui permettent pas de prolonger son séjour à Menton et encore moins d'engager des frais de procédure dispendieux. Une convention est conclue. Elle prévoit qu'É. Rivière, dans l'intérêt de la science, cède à titre gratuit au prince les trois grottes qu'il avait supposément acquises en 1872 (Baoussé da Torre, Barma Grande et celle du Pont romain). É. Rivière procédera par lui-même au dégagement des squelettes découverts par F. Abbo, puis bénéficiera de l'exclusivité de leur étude dont les résultats seront publiés sous les auspices et aux frais du

prince³¹. Enfin, celui-ci prendra à sa charge les frais de la procédure entamée devant les autorités judiciaires italiennes (Villeneuve, 1924c, p. 2), même si É. Rivière a peu de chances de voir ses droits sur les grottes confirmés.

L. de Villeneuve donne le détail de cette configuration complexe dans la série d'articles qu'il a publiés en 1924 dans le *Journal de Monaco* (Villeneuve, 1924c, 1924d et 1924e). La tentative de conciliation entre F. Abbo et É. Rivière, conduite sur place par le juge le 11 mars n'aboutit pas. Le carrier excipe de sa bonne foi d'un acte notarié de vente de « tout le terrain rocheux des Balzi-Rossi dans lequel la Barma Grande est comprise » et d'autorisations officielles l'habilitant à exploiter les matériaux des grottes. Il met en avant les précautions qu'il a prises en tant que légitime propriétaire des lieux afin d'en assurer l'exploitation scientifique (fouilles conduites aux yeux de tous, clôture de l'entrée de la Barma Grande pour interdire les intrusions). É. Rivière conteste tous ces éléments, arguant que F. Abbo aurait outrepassé ses droits qui n'auraient porté que sur les terrains à proximité des grottes et non sur celles-ci. Toutefois, il se rend vite compte que le notaire Bianchieri a commis une erreur décisive en 1872 au moment de l'acquisition des grottes : « Malheureusement, M^e Bianchieri n'avait oublié qu'une chose, à mon insu, c'est de faire faire la transcription hypothécaire de l'acte d'achat, de sorte que cet acte n'avait aucune valeur et que mon achat était nul, mais j'avais payé ! » (Rivière, 1904, p. 335). Cette négligence a permis ensuite au vendeur de céder une deuxième fois les terrains. Fort logiquement, le tribunal déboute É. Rivière le 15 mars 1892 et le condamne aux dépens. Le juge décide que le gisement, tout comme les pièces mises au jour par F. Abbo qu'il a emportées chez lui, ne sera pas placé sous séquestre, considérant que le carrier a mis en place une palissade pour protéger le site et que la présence d'une paillasse atteste qu'un gardien veille jour et nuit sur les squelettes. Ce dernier argument est assez cocasse, car il s'agit du lit de camp abandonné par R. Verneau lors de son récent passage. Découragé, É. Rivière renonce à poursuivre son action en justice et se tourne vers le prince de Monaco : « J'aurais pu exercer un recours contre mon vendeur, mais c'était tout un procès à entamer et à suivre de Paris devant les tribunaux italiens, et des frais importants à faire, sans certitude aucune d'avoir gain de cause, quel que fût mon bon droit. J'y renonçai, faisant don à titre absolument gracieux, au prince souverain de Monaco, Albert I^{er}, qui l'acceptait, de la grotte en question, lui demandant seulement, sachant qu'il s'intéressait beaucoup aux recherches préhistoriques : primo de poursuivre le procès en revendication de ladite propriété ; secundo de me réserver l'étude scientifique des résultats des fouilles qu'il y ferait entreprendre et leur publication dans la collection des Mémoires scientifiques édités sous son patronage. Le procès n'a pas été continué. Le prince Albert n'a pas revendiqué la grotte Barma Grande [...] » (Rivière, 1904, p. 335-336).

Le 19 mars, É. Rivière quitte Menton en laissant les frais de procédure à la charge du prince, dont ceux liés à son appel de la décision de première instance³². De retour

à Paris, il refuse de paraître devant ses confrères de la Société d'anthropologie de Paris, même lorsque l'ordre du jour de la séance du 7 juillet 1892 de la société indique une communication « Sur la découverte d'une nouvelle sépulture dans une grotte, près de Menton » avec pour orateurs R. Verneau et É. Rivière. Il est fort mécontent que sa légitimité scientifique sur les Baoussé-Roussé soit ainsi partagée, c'est-à-dire contestée. Le 6 juillet, il écrit au président de la société pour « protester par avance contre toute communication de M. Verneau sur ce sujet » et s'étonner qu'il puisse « prendre la parole sur une trouvaille faite chez [lui], dans [sa] propriété ». É. Rivière n'en démord pas. Selon lui, il s'agit bien d'une spoliation de sa propriété matérielle et scientifique : « La grotte où elle a eu lieu m'appartient depuis l'année 1872, ainsi qu'il le sait pertinemment, non seulement pour en avoir été averti, au mois de février dernier, par le ministère de l'Instruction publique (M. le directeur du secrétariat du ministère, me sachant et me connaissant depuis longtemps propriétaire des grottes, a refusé, au mois de mars dernier, de publier dans les *Archives du ministère* le travail que M. Verneau s'est permis de faire malgré la lettre que je lui ai adressée à ce sujet), mais encore et depuis maintes années par mon livre sur l'*Antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* (p. 15, lignes 6 et suiv. ; p. 196, lignes 4 et suiv.) que je lui ai offert à l'époque de sa publication.

Dans ces conditions, comme j'ai fait, dès le jour où j'ai appris que M. Verneau avait pénétré dans ma grotte, et comme je continue à faire toutes réserves pour sau-

vegarder mes droits à ma propriété matérielle et scientifique, je ne puis, monsieur le président, par ma présence à la séance de demain jeudi 7 juillet 1892, donner la moindre sanction à une série d'actes qui consacraient ce que je considérerais à bon droit comme une spoliation » (Rivière, 1892, p. 459-460).

É. Rivière se garde d'évoquer les accords qu'il vient de signer avec le prince et, par contrecoup, la situation qui est la sienne au regard de la justice italienne. À la fin du mois de mars 1892, le gouverneur général de Monaco ouvre des discussions avec la compagnie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, qui exploite la ligne qui passe auprès de la grotte du Pont romain. En février 1893, le ministère italien de la Marine accorde son autorisation pour que les déblais des futures fouilles soient rejetés à la mer. En avril 1895, le prince de Monaco lance une nouvelle campagne de fouilles à Grimaldi. Placée sous la responsabilité de L. de Villeneuve avec le soutien scientifique de M. Boule, R. Verneau et É. Cartailhac, elle va durer près de vingt ans (fig. 5).

CONCLUSION

Le dossier du contentieux entre É. Rivière et le prince concernant les recherches préhistoriques à Grimaldi couvre près d'une décennie. Il est caractéristique des logiques et dynamiques de la préhistoire à cette date et

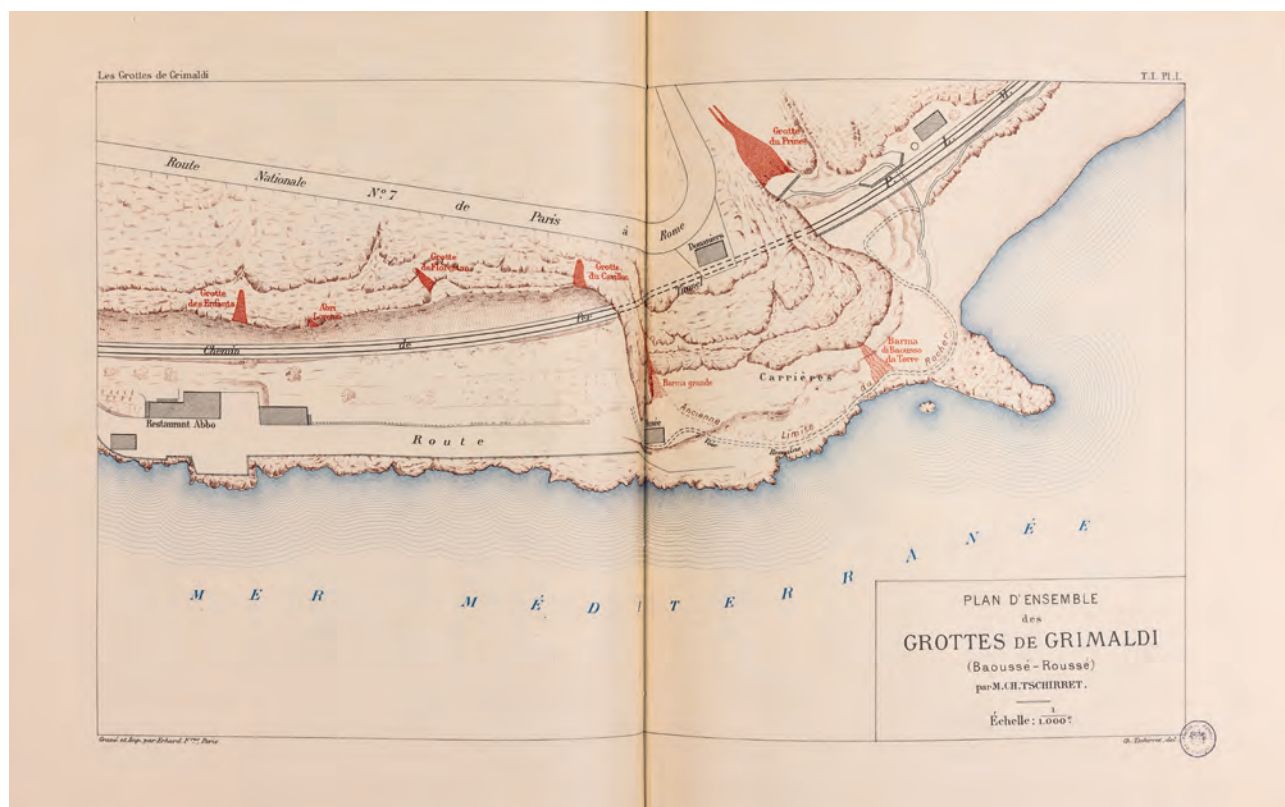


Fig. 5 – Plan d'ensemble des grottes de Grimaldi (L. de Villeneuve *et al.*, 1906 ; reprod. L. Repiquet ; Archives du palais princier de Monaco).

Fig. 5 – Overall plan of the Grimaldi caves (L. de Villeneuve et al., 1906 ; reprod. L. Repiquet ; Archives du palais princier de Monaco).

pour près d'un demi-siècle encore, un temps où l'activité du préhistorien est une aventure individuelle, personnelle. La fouille est une initiative privée, qui n'est soumise qu'aux rapports juridiques usuels entre personnes privées tant sur le plan des droits à intervenir sur un terrain, que sur ceux relatifs au devenir des objets mis au jour (Hurel, 2010). La communauté préhistorienne structure le champ par des initiatives collectives, entre autres ses sociétés savantes et ses congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques (Kaesler, 2010), mais elle est d'abord une communauté d'intérêts personnels. Elle aspire ouvertement à être reconnue dans l'espace scientifique et muséal mais, pourtant, combat toute régulation, qu'elle n'appréhende que comme une entrave à sa liberté d'initiative et d'action. L'échec en 1910 du projet de loi sur les fouilles archéologiques à la suite de la mobilisation des préhistoriens autour de la Société préhistorique française en est une illustration (Hurel, 2013). Ayant été lui-même un acteur à son corps défendant de ces processus, le prince Albert I^{er} de Monaco s'évertuera, avec la fondation de l'Institut de paléontologie humaine en 1910, à corriger quelque peu la situation en créant le premier centre de recherche permanent entièrement consacré à l'étude de l'homme fossile (Hurel, 2011).

Remerciements : L'auteur remercie M. T. Blanchy, adjoint au directeur des Archives et de la bibliothèque du Palais princier de Monaco, pour sa disponibilité et son aide dans la préparation de cet article et, bien sûr, M. T. Fouilleron, directeur des Archives et de la bibliothèque du Palais princier de Monaco, pour sa lecture attentive et ses conseils bienveillants qui ont permis à cet article d'être au plus près des faits et de restituer aussi justement que possible l'intérêt du prince Albert I^{er} de Monaco pour les sciences de l'homme.

NOTES

1. Rapports hebdomadaires du gouverneur général de la Principauté, n° 47, A.P.M., B 156.
2. La grotte Lympia correspond au diverticule, appelé aujourd'hui locus 8, à l'entrée de la grotte du Lazaret, à gauche.
3. Ces collections de la Sarthe ont été un temps dans la bibliothèque du palais princier puis la décision a été prise en 1903 de les transférer au musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco, où elles sont aujourd'hui conservées, pour tout ou partie. Lettre autographe d'A. Fuhrmeister à G. Saige, Marchais, 10 décembre 1903, A.P.M., Correspondance des archives (1894-1905).
4. Précédemment, L. de Villeneuve avait été plus flou dans ses indications en écrivant : « les fouilles du prince héréditaire de Monaco, pendant les années 1882 et 1883 [...] » (Villeneuve, 1906, p. 29).
5. Rapports hebdomadaires du gouverneur général de la principauté, n° 47, A.P.M., B 156.
6. J. Carpine-Lancré a pu établir avec précision les séjours du prince en principauté en 1882 et en 1883. Le prince ne fut présent que du 9 au 18 mars 1882, puis du 1^{er} au 11 avril 1883.
7. Les ouvriers sont rémunérés à la journée 6 francs pour le compagnon et 3 francs pour l'ouvrier carrier – le salaire moyen d'un ouvrier non qualifié étant à cette époque autour de 2 francs –, auxquels G. Saige a versé, à la demande du prince, une gratification supplémentaire de 7 et 6 francs respectivement.
8. Lettre de G. Saige à Albert de Monaco, 15 avril 1883, Monaco, A.P.M., C 801.
9. Lettre d'Albert de Monaco à G. Saige, Paris, 22 avril 1883, documentation scientifique du musée d'Anthropologie préhistorique, MAP-DV-0915.
10. Lettre de G. Saige à Albert de Monaco, 15 avril 1883, Monaco, A.P.M., C 801.
11. Possiblement A. de Lombard, trésorier général des finances de Monaco depuis 1872 et receveur des domaines. Information communiquée par T. Blanchy (Archives du palais princier).
12. Lettre d'Albert de Monaco à G. Saige, Paris, 22 avril 1883, documentation scientifique du musée d'Anthropologie préhistorique, MAP-DV-0915.
13. Lettre d'Albert de Monaco à G. Saige, Paris, 22 avril 1883, documentation scientifique du musée d'Anthropologie préhistorique, MAP-DV-0915.
14. Lettre de G. Saige à Albert de Monaco, Monaco, 24 avril 1883, A.P.M., C 801.
15. Lettre d'Albert de Monaco à Charles III, 28 juillet 1883, A.P.M., C 525.
16. E. Bouissou est l'un des hommes de confiance du prince Charles III. Avocat et conseiller privé du prince, il est membre et secrétaire du Conseil de révision.
17. Lettre d'Albert de Monaco à Charles III, 24 octobre 1883, A.P.M., C 525.
18. Lettre d'Albert de Monaco au prince Charles III, Paris, 25 avril 1884, A.P.M., C 525.
19. Gouverneur général de la principauté à compter du 7 avril 1884.
20. Sans doute L. Julien et S. Bonfils.
21. Lettre d'É. Rivière à Albert de Monaco, 29 avril 1884, A.P.M., C 709.
22. Il n'est pas possible de déterminer si cette démarche s'est concrétisée. Lettre de Charles III à Albert de Monaco, Monaco, 29 avril 1884, A.P.M., C 647.
23. Lettre d'Albert de Monaco à Charles III, Paris, 4 mai 1884, A.P.M., C 525.
24. Lettre d'Albert de Monaco à Charles III, Paris, 4 mai 1884, A.P.M., C 525.
25. Lettre d'É. Rivière à Albert de Monaco, 21 juin 1884, A.P.M., C 709.
26. Lettre d'Albert de Monaco au comte de Lamotte, Elsenieur, 30 juin 1884, A.P.M., C 691.
27. Lettre d'É. Rivière à Albert de Monaco, 8 mars 1885, A.P.M., C 709.
28. Le musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco conserve les collections rassemblées dans le cadre des fouilles conduites sous l'autorité du prince. Celles de la Barma Grande ne sont pas issues des explorations menées par G. Saige ou lui-même mais proviennent d'une donation ultérieure (Simon, 2008).
29. Ces restes humains ont été « presque entièrement détruits pendant la guerre 1940-43. Restent le crâne et quelques os longs du sujet masculin » (Vallois et Movius, 1952, p. 176).
30. Registre d'invités aux déjeuners, dîners, réceptions, etc. Visites reçues (1878-1912), A.P.M., C 630.
31. Il n'y aura pas de publication d'É. Rivière sur ce sujet aux frais du prince.

32. Il sera une nouvelle fois débouté au motif que les actes d'achat des grottes produits par É. Rivière n'étaient pas inscrits au registre des hypothèques contrairement à ceux de F. Abbo.

Arnaud HUREL
Muséum national d'histoire naturelle,
Paris, France
UMR 7194 Histoire naturelle
de l'Homme préhistorique
arnaud.hurel@mnhn.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOULE M. (1923) – L'œuvre anthropologique du Prince Albert I^{er} de Monaco, *L'Anthropologie*, 33, p. 1-15.
- CHRONIQUE DU LITTORAL (1872) – *Journal de Monaco*, 719, p. 2.
- CHRONIQUE DU LITTORAL (1873a) – *Journal de Monaco*, 770, p. 2.
- CHRONIQUE DU LITTORAL (1873b) – *Journal de Monaco*, 782, p. 3.
- CORRESPONDANCE (1892) – *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 3, p. 115-116.
- ÉLECTIONS (1883) – *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 3^e série, 6, p. 599.
- FOREL F. (1860) – *Notice sur les instruments en silex et les ossements trouvés dans les cavernes de Menton*, Lausanne, imprimerie Georges Bridel, 15 p.
- HUREL A. (2007) – *La France préhistorienne, de la Révolution à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 284 p.
- HUREL A. (2010) – Préhistoire, préhistoriens et pouvoirs publics en France : la tardive émergence d'une conscience patrimoniale spécifique, *Histoire, économie et société*, 2, p. 65-79.
- HUREL A. (2011) – L'Institut de paléontologie humaine de la Belle Époque à la Seconde Guerre mondiale. Origines, fondateurs et vie d'une institution scientifique unique en son genre, in H. de Lumley et A. Hurel (dir.), *Cent ans de préhistoire. L'Institut de paléontologie humaine*, Paris, CNRS Éditions, p. 15-57.
- HUREL A. (2013) – L'échec du projet de loi sur les fouilles archéologiques et paléontologiques de 1910, in S. Péré-Nogués et M.-A. Kaeser (dir.), *Financement et réglementation étatique de la pratique de l'archéologie (fin XIX^e-XX^e siècle)*, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 133, p. 10-14.
- HUREL A. (2022) – Le prince Albert I^{er} au miroir de l'anthropologie, *Annales monégasques*, 46, p. 271-289.
- HUREL A., BAHAIN J.-J., MONCEL M.-H., VIALET A. (2016) – Moulin Quignon : la redécouverte d'un site, *L'Anthropologie*, 120, 4, p. 428-438.
- KAESER M.-A. (2010) – Une science universelle, ou « éminemment nationale » ? Les congrès internationaux de préhistoire (1865-1912), *Revue germanique internationale*, 12, p. 17-31.
- MORTILLET G. de (1884) – Crâne des grottes de Menton, *L'Homme. Journal illustré des sciences anthropologiques*, 6, p. 186-188.
- RIVIÈRE É. (1872) – Communication : réunion des délégués des sociétés savantes, séance du 2 avril 1872, *Revue des sociétés savantes*, 2^e série, 6, p. 95.
- RIVIÈRE É. (1873a) – Cavernes à ossements et silex taillés de Menton, *Compte rendu de la 5^e session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques (Bologne, 1871)*, Bologne, imprimerie Faya et Gacaraguani, p. 103-109.
- RIVIÈRE É. (1873b) – *Rapport sur la paléontologie des Alpes-Maritimes*, Paris, Imprimerie nationale, 11 p.
- RIVIÈRE É. (1873c) – *Découverte d'un squelette humain de l'époque paléolithique dans les cavernes des Baoussé-Roussé dites grottes de Menton*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 64 p.
- RIVIÈRE É. (1882) – La grotte Lympia, *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, 94, p. 1 263-1 264.
- RIVIÈRE É. (1887) – *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, 336 p.
- RIVIÈRE É. (1892) – Sur la découverte d'une nouvelle sépulture dans une grotte, près de Menton, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 3, p. 459-464.
- RIVIÈRE É. (1904) – Les faux en préhistoire : objets en os, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1, 10, p. 333-342.
- ROSSONI-NOTTER E., NOTTER O. (2022) – Le prince Albert I^{er} de Monaco, personnage clé de la préhistoire régionale, *Bulletin du musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, 61, p. 11-25.
- SIMON P. (2008) – Les collections des grottes de Grimaldi et de l'observatoire conservées au musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco, in H. de Lumley et A. Hurel (dir.), *Histoire et actualité de l'œuvre scientifique de S.A.S. le prince Albert I^{er} de Monaco*, Paris, Archives de l'Institut de paléontologie humaine (Mémoire, 39), p. 71-80.
- VALLOIS H. V., MOVIUS H. (1952) – *Catalogue des hommes fossiles édité au nom de la commission pour l'Homme fossile de l'Union paléontologique internationale*, extrait du fasc. 5 des comptes rendus de la 19^e session du Congrès géologique international, Alger, [s.n.], p. 63-378.
- VILLENEUVE L. de (1906) – Historique et description des grottes de Grimaldi, *Les grottes de Grimaldi (Baoussé-Roussé)*, t. I, fasc. 1, *Histoire et description*, Monaco, Imprimerie de Monaco, p. 9-70.
- VILLENEUVE L. de (1924a) – Les grottes de Grimaldi (suite), *Journal de Monaco*, 3472, p. 2.

VILLENEUVE L. de (1924b) – Les grottes de Grimaldi (suite),
Journal de Monaco, 3475, p. 2-3.

VILLENEUVE L. de (1924c) – Les grottes de Grimaldi (suite),
Journal de Monaco, 3476, p. 1-3.

VILLENEUVE L. de (1924d) – Les grottes de Grimaldi (suite),
Journal de Monaco, 3477, p. 2.

VILLENEUVE L. de (1924e) – Les grottes de Grimaldi (suite),
Journal de Monaco, 3479, p. 1-3.

Montauban 1902-Périgueux 1905 : Rivière et Cartailhac, histoire d'une relation compliquée

Montauban 1902 - Périgueux 1905: Rivière et Cartailhac, Story of a Complicated Relationship

Sandra PÉRÉ-NOGUÈS, François BON

Résumé : Le congrès de l'AFAS de 1902 réuni à Montauban est un épisode fondateur de la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique et la Mouthe y tient, aux côtés de Font-de-Gaume et des Combarelles, une place déterminante dans la démonstration de l'authenticité de ces fresques. Lorsqu'É. Rivière, précurseur en la matière, voit ainsi ses vues rejointes par des néo-convertis, à l'image d'É. Cartailhac, tout porte à croire qu'il sera bientôt perçu comme l'un des chefs de file d'un domaine appelé, dès ce moment, à connaître un vif engouement dans la communauté des préhistoriens. Trois ans plus tard, les mêmes protagonistes se retrouvent cette fois-ci à Périgueux, à l'occasion du premier congrès de la Société préhistorique de France, nouvellement créée et que préside justement É. Rivière. Mais rien ne s'opère comme on aurait pu s'y attendre : si l'opposition entre les deux hommes explose alors au grand jour, c'est bel et bien qu'É. Cartailhac est devenu entre-temps le compagnon de route d'une nouvelle génération qui, autour de H. Breuil, et avec l'art pariétal comme domaine de prédilection, offre un second souffle à sa carrière, tandis qu'É. Rivière, en se rangeant auprès de personnes qui, à l'image d'A. de Mortillet, ne s'intéressent guère à cet art, voire continuent à le contester, se trouve dans une position paradoxale freinant la réception de ses propres recherches et limitant leur postérité.

Mots-clés : congrès de l'AFAS, Émile Rivière, Émile Cartailhac, art pariétal.

Abstract: The 1902 AFAS congress in Montauban was a founding event in the recognition of prehistoric cave art. Along with Font-de-Gaume and Les Combarelles, La Mouthe played a decisive role in demonstrating the authenticity of these frescoes. É. Rivière, a pioneer in the field, see his interpretations joined by neo-converts such as Cartailhac. There's every reason to believe that he will soon be considered one of the leaders in a field destined to become crucial among prehistorians. Three years later, the same protagonists met again, this time in Périgueux, for the first congress of the newly-created Société Préhistorique de France, presided by É. Rivière himself. But nothing turns out as expected. The opposition between the two men exploded, as É. Cartailhac had meanwhile participate of a new generation led by H. Breuil who give a second wind to his career. É. Rivière, on the other hand, by aligning himself with people who, like A. de Mortillet, took little or no interest in cave art, or even continued to contest it, found himself in a paradoxical position, hindering the reception of his own research and limiting its posterity.

Keywords: AFAS congress, Émile Rivière, Émile Cartailhac, cave art.

Certains congrès ont laissé une marque profonde sur l'histoire d'une discipline, et le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Gispert, 2002)¹ qui s'est tenu en 1902 à Montauban fait partie de ceux-là, tant il a été un épisode fondateur de la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique. Pour É. V. Rivière (1835-1922), ce congrès aurait pu consacrer sa carrière

en faisant de lui le chef de file de tous les confrères qui, comme lui, avaient identifié les premières fresques sur les parois de grottes.

En imposer l'authenticité auprès de la communauté des préhistoriens était en effet un combat auquel il avait déjà amplement pris part face aux réticences et aux critiques de savants qui pour certains, à l'image d'É. Cartailhac

(1845-1921), ne s'y étaient ralliés que progressivement – ce dernier, par exemple, ne prend publiquement fait et cause pour l'existence de l'art paléolithique que peu de temps avant le congrès en question (Cartailhac, 1902) –, tandis que d'autres n'étaient tout simplement pas encore convaincus.

En 1902, É. Rivière et É. Cartailhac ont déjà une longue carrière de préhistoriens derrière eux. Si É. Rivière, plus âgé de dix ans, a suivi la tradition familiale en devenant médecin, É. Cartailhac a choisi une voie autre que celle du barreau qui lui était alors destinée. Assuré des rentes familiales, il peut se consacrer à sa passion, l'archéologie préhistorique, et devient rapidement un acteur de premier plan en 1869, à l'âge de 24 ans, en rachetant à G. de Mortillet (1821-1898) la revue que ce dernier avait fondée, les *Matériaux pour l'histoire primitive et philosophique de l'homme*². Grâce à cette revue, É. Cartailhac se retrouve au cœur de l'organisation et de la diffusion des recherches préhistoriques et devient une voix autorisée dans le milieu des préhistoriens (Dubois, 2011 ; Péré-Noguès, 2020).

1. UNE CORRESPONDANCE EN POINTILLÉ

De 1871 à 1905, soit pendant plus de trente années, seize lettres adressées d'É. Rivière seulement ont été recensées dans les deux principaux fonds de correspondance, pour l'essentiel passive, d'É. Cartailhac – c'est-à-dire le fonds du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse

conservé aux archives municipales et le fonds de l'Association Louis Bégouën³. Il est possible qu'une partie du courrier ait disparu au gré des tris effectués par É. Cartailhac, mais d'autres raisons peuvent expliquer cette relation épistolaire irrégulière. Au vu de la cordialité de leurs échanges, au début de leurs relations en tout cas, des rencontres assez régulières éclipsaient sans nul doute la nécessité de s'écrire (fig. 1). À d'autres moments, il semble bien y avoir eu quelques brouilles, comme celle qui naquit de la publication dans les *Matériaux* d'une lettre du bibliothécaire de la faculté des Sciences de Lyon, L. Clugnet, qui avait relevé lors d'un séjour dans la vallée des Merveilles plusieurs gravures dont É. Rivière avait ensuite revendiqué la paternité de la découverte⁴... Enfin, l'éloignement géographique et thématique de leurs champs de recherche peut aussi expliquer l'irrégularité de cette correspondance.

Les deux hommes sont donc en contact dès 1871, année où les *Matériaux* sont en berne du fait de la guerre et de ses suites économiques désastreuses⁵. L'année suivante, le 31 mars 1872 plus précisément, É. Rivière annonce à É. Cartailhac la découverte « dans les grottes des Baoussé-Roussé, dites grottes de Menton, d'un squelette humain entier (il ne manque que quelques ossements des pieds), avec ses colliers de coquilles percées (genre buccin) et de dents également perforées, enroulées autour du crâne ». Il l'informe qu'il en a fait « tirer hier sur place un premier cliché photographique », dont il enverra une épreuve avec une notice plus complète⁶. Outre qu'il ajoute à cette découverte celle d'un « bâton de commandement également entier », É. Rivière lui demande des

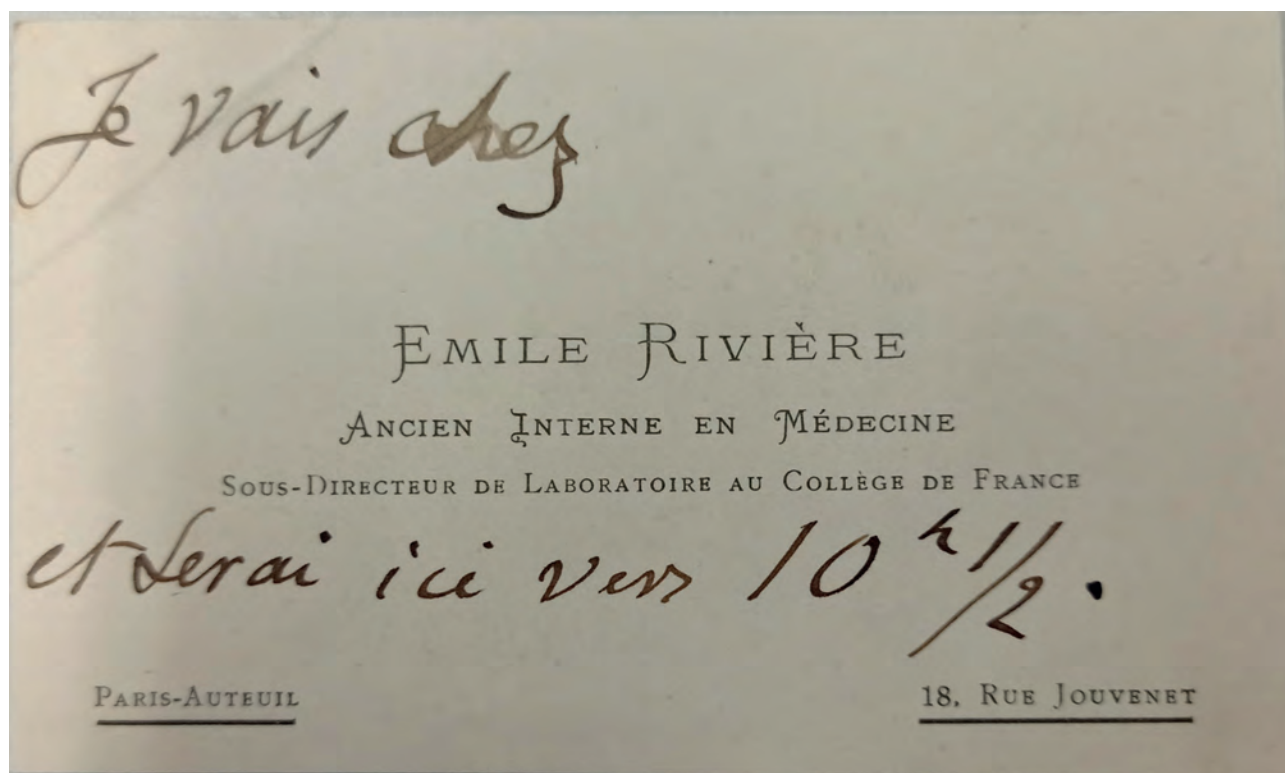


Fig. 1 – Carte de visite d'É. Rivière annotée par É. Cartailhac, sans date, archives municipales de Toulouse – MHNT (cote 92Z10).

Fig. 1 – Visiting card of É. Rivière annotated by É. Cartailhac, no date, Archives municipales de Toulouse – MHNT (cote 92Z10).

renseignements sur un autre squelette trouvé aux Eyzies. En cette année 1872, et à quelques semaines de distance, É. Massénat (1832-1903) vient aussi de mettre au jour un squelette humain à Laugerie-Basse. Le 11 mars, il annonce la nouvelle à É. Cartailhac et lui demande d'être disponible deux jours seulement pour le « lèvement du squelette », car il a besoin de « son témoignage » pour contrecarrer les avis négatifs de G. de Mortillet notamment. Rappelons que ce dernier contestait l'authenticité de sépultures paléolithiques, considérant que ces populations vivaient sans crainte de la mort, laquelle ne serait apparue que postérieurement, au Néolithique – c'est ainsi qu'il cherchait à démontrer l'essor, tardif à ces yeux, des religions. É. Cartailhac et P. Lalande (1838-1925) lui viennent en aide et participent donc à la découverte qui est annoncée à l'Académie des sciences le 15 avril et fera l'objet d'une notice dans les *Matériaux* (Massénat *et al.*, 1872), juste avant celle d'É. Rivière. Pour la première fois, les travaux respectifs des deux savants, É. Rivière et É. Cartailhac, se croisent et les placent conjointement au cœur de découvertes parmi les plus importantes de la décennie : après avoir été longtemps remises en cause (à l'instar des polémiques à ce sujet ayant entouré les découvertes de Lartet père et fils à Aurignac, puis à Cro-Magnon⁷), les pratiques funéraires trouvent enfin leur place dans les études paléolithiques.

Depuis son installation sur la Côte d'Azur, d'abord à Cannes, puis à Menton, É. Rivière poursuit donc ses découvertes. À la fin des années 1880, il quitte cependant la région pour rejoindre la Dordogne, où il continue ses enquêtes préhistoriques. C'est là, dans la grotte de la Vache, qu'il relève dès 1894 plusieurs gravures pariétales qu'il attribue d'emblée au Paléolithique. Le 14 septembre 1895, alors qu'il est de retour chez lui après une nouvelle campagne de fouilles, É. Rivière explique à É. Cartailhac qu'il a pu établir un bail avec le propriétaire de la grotte « afin d'être assuré d'abord d'en pouvoir faire l'étude complète, assuré aussi que personne ne puisse, y pénétrant, modifier, altérer ou détruire les curieuses gravures dont vous avez constaté l'ancienneté⁸ ». Notons qu'É. Cartailhac est venu sur place quelques semaines auparavant et il a pu visiter une première partie déblayée de la grotte. Dans cette même lettre, É. Rivière lui demande aussi de lui prêter le « dossier » concernant les découvertes d'Altamira. Il semble en effet que, à cette période, le préhistorien toulousain a repris la question de l'authenticité des œuvres de cette grotte découvertes en 1879, authenticité qu'il avait d'abord contestée, comme G. de Mortillet lui-même⁹. Le 23 décembre 1896, il visite la grotte de Pair-non-Pair sous la conduite de F. Daleau (1845-1927), car ce dernier y a également observé des gravures pariétales (Groenen, 2021, p. 105). Un billet daté du 3 mai 1898¹⁰, qui, s'il a été retrouvé dans la correspondance d'É. Cartailhac, ne lui était pas destiné, indique qu'É. Rivière vient rendre visite à F. Régnauld (1847-1908) et mentionne le fait qu'É. Cartailhac a « vu » la grotte de la Vache et qu'il a le premier « confirmé » l'ancienneté des gravures. Le ralliement du préhistorien toulousain est donc bien antérieur au congrès de Montau-

ban et à son fameux « Mea-culpa d'un sceptique » écrit sept ans plus tard (Fraenkel, 2007 ; Barbaza, 2022).

2. LE CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES DE MONTAUBAN (1902)

Membre de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) depuis 1876 (fig. 2), É. Cartailhac a bénéficié en 1901 du soutien de celle-ci pour réaliser un voyage en Sardaigne afin d'y étudier les *nuraghes*, monuments typiques de l'île. Il s'agissait, dans le prolongement de ses travaux sur les Baléares, de publier un ouvrage sur les mégalithes de la Sardaigne. Outre l'organisation de congrès annuels, l'AFAS apportait une aide financière précieuse à de nombreux archéologues auxquels le ministère de l'Instruction publique n'accordait que peu ou pas de subventions. Pour ce congrès montalbanais, É. Cartailhac n'apparaît pas dans le comité d'organisation dont la direction a été confiée à É. Rivière. Néanmoins, les deux hommes préparent ensemble la session et les visites comme le montrent les échanges de courriers à ce sujet¹¹.

Le colloque de Montauban se déroule du 7 au 17 août. Une excursion dans plusieurs grottes du Périgord est prévue les 14 et 15 août avec, au programme, la Mouthe, Font-de-Gaume et les Combarelles. Chaque grotte est

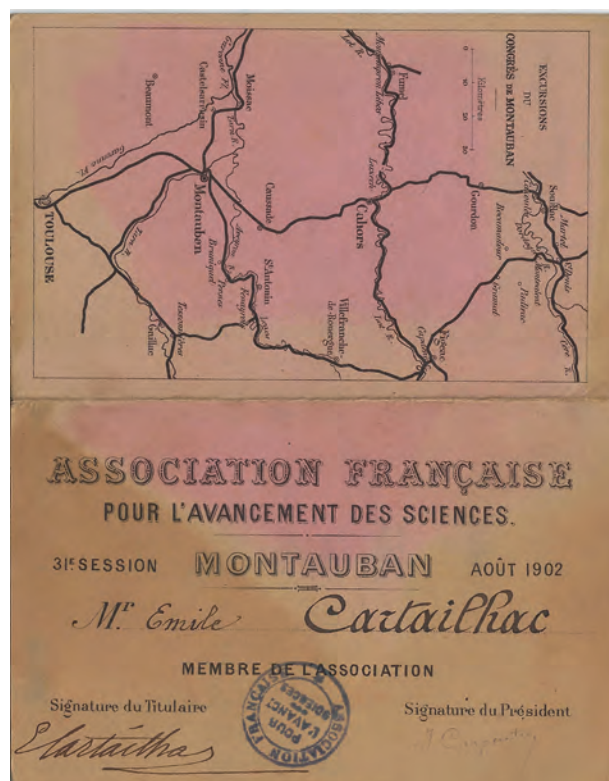


Fig. 2 – Carte de membre de l'AFAS, août 1902, Association Louis Bégouën (Montesquieu-Avantès).

Fig. 2 – Member card of AFAS, August 1902, Association Louis Bégouën (Montesquieu-Avantès).

présentée par son inventeur. É. Rivière intervient à la Mouthe, où des photographies prises par son fils immortalisent la visite (fig. 3). L'un des clichés est d'ailleurs envoyé à É. Cartailhac dans les semaines qui suivent¹². Quant à Font-de-Gaume et aux Combarelles, dont les découvertes ont été faites l'année précédente, en 1901, leurs visites ont pour guides deux de leurs inventeurs, D. Peyrony (1869-1954) et l'abbé Breuil (1877-1961), le troisième étant L. Capitan (1854-1929). En réalité, ces excursions servent à signer l'acte de naissance de l'art pariétal après les vifs débats du congrès.

Ces débats ont eu lieu le 11 août, lors de la séance de la 11^e section d'anthropologie, et ont mis aux prises É. Massénat, hostile à ces nouvelles hypothèses, et É. Cartailhac alors soutenu par G. Chauvet (1840-1933 ; congrès de Montauban, 1902, p. 261-263). É. Cartailhac, auteur d'un mea-culpa publié dans *L'Anthropologie* quelques semaines plus tôt (Cartailhac, 1902), a également reconnu, juste avant le congrès (le 4 août), l'authenticité des peintures de la grotte de Marsoulas où travaille son collègue F. Régnauld. La joute est consignée dans les actes du colloque et fait écho aux arguments des deux parties : pour É. Massénat, il s'agit de « caricatures d'animaux modernes » qui n'ont rien à voir avec la période préhistorique, et cela pose la question de l'authenticité

de ces dessins qui ont pu être faits à d'autres moments de l'histoire. À ce propos, il rappelle l'affaire de la grotte de Thayngen, et les fausses gravures d'art mobilier qui y avaient été dénoncées (Groenen 1994, p. 309). É. Cartailhac insiste auprès de son « vieil ami » sur l'effet de série induit par toutes ces découvertes, effet qui parle de lui-même. La réalité d'un art préhistorique ne peut plus être contestée, et les arguments de G. Chauvet renforcent ce constat.

À l'issue de la visite aux Eyzies, la démonstration est ferme et définitive, à l'image aussi de l'enthousiasme montré par É. Rivière dans sa conclusion péremptoire : « Bref, nous croyons pouvoir dire, sans être démentis par aucun d'eux, que l'antiquité paléolithique de tous les dessins gravés et peints des trois grottes de la Mouthe, de Font-de-Gaume et des Combarelles ne laisse désormais aucun doute dans l'esprit de nos collègues. La détermination de l'époque à laquelle ils appartiennent, qui avait été faite par chacun des auteurs de ces découvertes dès le moment même où elles ont eu lieu, soit en 1895, soit en 1901, est donc absolument confirmée. »

Par la suite, la correspondance entre les deux hommes semble montrer plusieurs occasions manquées de collaborations : souffrant, É. Rivière ne peut rejoindre É. Cartailhac à Marsoulas comme il l'avait proposé après le congrès



Fig. 3 – Photographie de la visite à la Mouthe prise par le fils d'É. Rivière, Association Louis Bégouën (Montesquieu-Avantès). É. Cartailhac, cinquième en partant de la gauche, y apparaît de profil.

Fig. 3 – Photograph of the visit to La Mouthe cave taken by É. Rivière's son, Association Louis Bégouën (Montesquieu-Avantès). Cartailhac is shown in profile, fifth from the left, holding a candle.

de Montauban¹³. Quelques semaines plus tard, il lui fait part d'un projet de collection sur les grottes ornées, « chacun, comme vous le dites, faisant sa partie et gardant toute son indépendance¹⁴ ». Mais la proposition restera lettre morte faute d'une commune entente qu'É. Rivière souhaitait. Dans une lettre datée du 23 février 1903, il reparle de cette « œuvre générale » et ajoute : « L'union fait la force ; pourquoi faut-il que certaines rivalités viennent si souvent semer la division et annihiler les efforts des mieux intentionnés ? » Il lui envoie le tiré à part d'un long article qu'il a fait paraître dans *L'Homme préhistorique*, la revue d'A. de Mortillet (1854-1931 ; Rivière, 1903). La publication commence par un historique des découvertes et souligne à plusieurs reprises le rôle crucial qu'il a lui-même joué en la circonstance. Quoi qu'il en soit, en dépit de sa légitimité à ce moment-là sur le sujet, É. Rivière ne sera pas de l'aventure qui s'ouvre et à laquelle prennent une large part É. Cartailhac et l'abbé Breuil. Pour mieux le comprendre, il faut avancer dans le temps jusqu'à un prochain congrès, où se retrouvent de nouveau la plupart des acteurs de celui de 1902.

3. LE CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE DE PÉRIGUEUX (1905)

C'est à Périgueux que s'ouvre la première session de la Société préhistorique de France, société créée en décembre 1903. En tant que président-fondateur, É. Rivière pilote le comité d'organisation du congrès dans lequel se retrouvent É. Cartailhac, F. Daleau et J. Déchelette (1862-1914). Le congrès se déroule du 26 septembre au 1^{er} octobre 1905. Le programme est chargé, puisque trois journées de visite sont prévues. Si É. Cartailhac participe à la première journée, avec une excursion à Brantôme, il n'apparaît pas dans la liste des excursionnistes qui visiteront plusieurs grottes les deux journées suivantes (Eyzies, Moustier, etc.). Quant à É. Rivière, sa santé fragile ne lui permet pas d'assurer les visites prévues et il en charge le secrétaire du congrès, M. Baudouin (1860-1941).

É. Cartailhac doit assurer la conférence publique du 27 septembre à « 9 heures du soir ». Son sujet : « Nos ancêtres préhistoriques et leurs cavernes décorées de gravures et de peintures. » Dans son échange avec É. Rivière, il insiste sur le fait qu'il ne veut pas faire la conférence à ses propres frais et appuie aussi une demande pour que les travaux d'É. Piette soient mis en avant lors du congrès¹⁵, ce que le président tente d'obtenir auprès du ministère. L'affaire n'est pas menée à bien puisqu'aucune allusion n'apparaît à ce sujet dans les actes. Quant à la conférence, elle est l'occasion pour É. Cartailhac de proposer une synthèse des divers travaux que d'autres et lui-même ont menés depuis plusieurs mois. Elle devait aussi répondre à la question que le congrès souhaitait mettre à l'ordre du jour à savoir « l'âge des gravures et des peintures des grottes paléolithiques », question qui

résonne avec le congrès de l'AFAS trois ans auparavant. Cette conférence marque une réorientation déterminante des recherches d'É. Cartailhac. À la suite de la parution d'une étude de G. Pinza sur les monuments mégalithiques de la Sardaigne (Pinza, 1901), il a sans doute renoncé à son propre projet de publication comme il s'en ouvre à J. Déchelette à la fin de l'année 1904 : « Actuellement, j'ai envie de mettre au feu mes notes, dessins et photos sur la Sardaigne, n'ayant pas les livres qu'il me faudrait connaître pour publier sur cet énorme dossier un ouvrage convenable¹⁶. » Une réorientation opportune sans doute mais motivée aussi par le rapprochement de ses champs de recherche, alors que le conservateur toulousain connaît des déboires financiers. Par ailleurs, il s'est lancé dans de multiples travaux avec le jeune abbé Breuil, explorant en France et à l'étranger de nombreuses grottes. Cela explique aussi pourquoi il devient une cible de choix dans les querelles qui naissent au cours du congrès.

Entre ces deux épisodes et ces deux congrès, une inflexion déterminante dans la carrière d'É. Cartailhac s'est en effet produite, accompagnant le démarrage de sa relation avec H. Breuil et de leurs entreprises scientifiques communes autour de l'étude des grottes ornées, formant une association qui explique en creux la marginalisation d'É. Rivière ; le tout sur fond de conflit ouvert au sein de la communauté des préhistoriens français entre le « clan » Mortillet et ce qui devient rapidement la « bande » de Breuil.

É. Cartailhac et H. Breuil s'étaient une première fois croisés en 1900 au Congrès d'anthropologie de Paris (Hurel, 2011), mais leur relation s'engage véritablement au printemps 1902, dans la perspective du congrès de Montauban et de la visite des grottes ornées récemment découvertes en Dordogne. É. Cartailhac est alors en plein *aggiornamento*, à l'image de son *mea-culpa* déjà cité. À la suite de ce congrès, dès août 1902, les voici qui se rendent tous les deux à Marsoulas où, aussitôt, un projet de collaboration prend forme. Cela concerne l'étude et la publication de cette grotte mais aussi, déjà, l'intention de se rendre ensemble à Altamira, ce qui est réalisé en octobre. Dans les deux années suivantes, soit entre les congrès de Montauban et de Périgueux, en dépit de certains aléas (comme à Marsoulas, où les relations se tendent avec F. Régnauld), de certains retards (rien ne va jamais assez vite pour H. Breuil), les deux compères marquent le terrain et multiplient les communications sur le sujet (auprès de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres, mais aussi grâce aux principaux supports à leur disposition, à commencer par *L'Anthropologie*). Cette intense activité leur permet d'imposer leur « trust » des grottes ornées (selon leurs propres termes), association à laquelle sont d'abord conviés É. Rivière et F. Daleau mais qui, de fait, est avant tout au profit de la publicité des travaux de H. Breuil et É. Cartailhac¹⁷.

Simultanément, on assiste au lancement de ce qui deviendra la « bataille aurignacienne », un débat autour de la reconnaissance et de la caractérisation d'un épisode présolutréen, battant en brèche la chronologie de G. de Mortillet, dans l'esprit comme dans la lettre

(Dubois et Bon, 2006). Il s'avère en effet que ces différents domaines (celui de la reconnaissance de l'art pariétal, celui de la reconnaissance de l'Aurignacien dont découle bientôt l'invention du Paléolithique supérieur) opposent radicalement H. Breuil et É. Cartailhac à A. de Mortillet, défenseur de la mémoire de son père, et ses soutiens, à l'instar de P. Girod (1856-1911). Or, H. Breuil et É. Cartailhac vont justement se saisir du congrès de 1905 pour en faire une tribune en « terrain ennemi ». H. Breuil, tout particulièrement, mais avec le préhistorien toulousain en soutien, multiplie les interventions. Les rivalités entre les participants au congrès transparaissent sans fard à la lecture des actes : les critiques ponctuent fréquemment les discussions à l'issue de plusieurs des interventions d'H. Breuil, notamment de la part d'A. de Mortillet. Toutefois, si H. Breuil évoque dans sa correspondance ultérieure avec É. Cartailhac une « victoire écrasante » et même un « vrai triomphe »¹⁸, c'est qu'ils ont su s'emparer de l'auditoire : l'abbé est auteur ou coauteur d'un quart des communications consacrées au Paléolithique, balayant tous les thèmes depuis le Paléolithique ancien jusqu'à l'art de la phase récente en passant par la définition d'un Pré-Solutréen, prémisses à celle de l'Aurignacien. En comparaison, A. de Mortillet n'interviendra qu'une seule fois dans le champ des études paléolithiques, pour présenter des instruments en schiste de Bolivie. Un autre aspect mérite d'être souligné : c'est la démarche collective dans laquelle s'inscrivent volontiers H. Breuil et ses collègues. Ainsi, sur vingt-neuf communications, vingt-deux sont prononcées par un seul auteur tandis que sept le sont à plusieurs ; or, ces dernières sont toutes produites par H. Breuil et/ou ses collaborateurs tels L. Bardon (1874-1944), P. Bourrinet (1865-1931), M. Bourlon (1875-1914), J. Bouyssonie (1877-1965) et A. Bouyssonie (1867-1958), L. Capitan (1854-1929) ou encore bien sûr D. Peyrony (Paillet, 2023), signant par là un mode de fonctionnement nouveau.

CONCLUSION : LES PARADOXES D'É. RIVIÈRE

Le congrès de Périgueux contribue à expliquer la marginalisation d'É. Rivière sur le thème des grottes ornées : il se retrouve en effet associé à un groupe de préhistoriens qui mène la lutte contre H. Breuil, É. Cartailhac et leurs alliés, groupe réuni autour d'A. de Mortillet et qui est impliqué dans l'organisation d'une société savante, la Société préhistorique de France, dont le congrès et le bulletin sont hostiles à ceux qui, à ce moment-là, s'imposent comme les chefs de file de ce mouvement de reconnaissance de l'art pariétal. À telle enseigne que c'est *L'Anthropologie* et non justement le *Bulletin de la Société préhistorique de France* qui accueille les contributions les plus significatives sur le sujet. É. Rivière se retrouve ainsi dans un rôle paradoxal : défendre la primauté de ses vues sur les grottes ornées depuis des cercles scientifiques partiellement hostiles au sujet ou qui conservent l'image de

penseurs réactionnaires sur ce thème et dont la postérité, à l'instar de la sienne, finira pour cette raison par s'effacer.

NOTES

1. L'Association française pour l'avancement des sciences fut fondée en 1872 par un collectif d'industriels et de savants, avec un engagement fort pour le développement des sciences dans tout le pays. P. Broca et A. de Quatrefages furent les premiers responsables de la section Anthropologie, section qui accorda rapidement à la préhistoire une place de choix (Gispert, 2002).
2. Après son achat, É. Cartailhac en modifia le titre en *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme et l'étude du sol, de la faune et de la flore qui s'y rattachent*. S'il assure la direction jusqu'en 1872 avec E. Trutat, il se retrouve seul directeur jusqu'en 1888, année durant laquelle il cède la revue qui sera fusionnée avec deux autres publications pour former *L'Anthropologie*.
3. Cette irrégularité est notable par exemple entre les années 1873 et 1877 ou les années 1889 et 1895, périodes où il n'y a aucune lettre.
4. La lettre de L. Clugnet fut publiée dans les *Matériaux* sous le titre « Incident à propos des sculptures sur rochers du lac des Merveilles » accompagné d'un préambule dans lequel É. Cartailhac justifie cette publicité en faisant référence à la « gracieuse obligeance » de L. Clugnet, qui lui avait fourni un article pour la livraison des *Matériaux* en 1877. À l'été 1877, plusieurs expéditions avaient été réalisées depuis la vallée de la Roya, et c'est à cette occasion que L. Clugnet et É. Rivière s'étaient aussi rencontrés, le premier partant sur place vers le mont Bégo pour y observer les gravures, l'autre en revenant après plusieurs jours difficiles en montagne. Après la publication de son article, L. Clugnet fut attaqué par É. Rivière auprès du ministère de l'Instruction publique pour s'être approprié la découverte. L'enquête ne mena à rien mais L. Clugnet allait être encore diffamé par un collaborateur d'É. Rivière. D'où ce droit de réponse qu'É. Cartailhac accepta sans doute pour protéger aussi la réputation des *Matériaux*.
5. É. Rivière a fourni une notice sur les grottes des Baoussé-Roussé qui résume une communication à l'Académie des sciences (*Matériaux* octobre 1871, p. 496). Dans sa lettre du 11 décembre 1871, il demande à devenir abonné de la revue et lui fait part aussi d'une autre découverte près de la tour des Grimaldi (lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, Menton, 11 décembre 1871, Archives municipales de Toulouse 92Z684/1).
6. Comme précédemment, lecture avait été faite de cette découverte auprès de l'Académie des sciences le 20 avril 1872 par A. de Quatrefages. L'article était accompagné d'une planche illustrant l'entrée de la caverne et le squelette en question : *Matériaux*, mai 1872, p. 228-232 (pl. X). Sur ce squelette qui fut longtemps désigné comme « l'homme de Menton », il faut lire l'excellente analyse de D. Henry-Gambier (Henry-Gambier, 2022).
7. É. Lartet (1801-1871) et son fils L. Lartet (1840-1899) explorent tour à tour les abris d'Aurignac en 1860, puis de Cro-Magnon en 1868.
8. Lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, Brunoy, 14 septembre 1895, Archives municipales de Toulouse 92Z684/6.
9. S'agissant de G. de Mortillet, rappelons que son opposition à l'existence d'un art pariétal paléolithique suit la même

- logique que son opposition à celle des sépultures de cette période, à laquelle il a déjà été fait allusion : de telles productions lui semblent incompatibles avec une humanité dénuée, selon lui, de toute forme de religiosité ; cette dernière n'est censée apparaître que bien après, lorsque l'humanité néolithique, en forgeant la propriété, le pouvoir et la hiérarchie, a dû inventer Dieu pour les justifier. Cette vision fait partie de l'héritage intellectuel plus tard défendu par son fils Adrien.
10. Lettre d'É. Rivière à inconnu, Les Eyzies, 14 septembre 1895, Archives municipales de Toulouse 92Z684/8. Le nom de F. Régnauld est déduit du fait que celui-ci évoque cette visite dans les actes du colloque de Montauban (congrès de Montauban, 1902 p. 245). É. Rivière sera accompagné de l'abbé Cau-Durban qui fut le premier à étudier la grotte de Marsoulas.
 11. Lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, Paris, 5 mai 1902, Archives municipales de Toulouse 92Z684/9 ; lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, Paris, 7 juin 1902, Archives municipales de Toulouse 92Z684/10.
 12. Lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, Paris, 4 septembre 1902, Archives municipales de Toulouse 92Z684/11.
 13. *Ibid.*
 14. Lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, Paris, 23 octobre 1902, fonds Association Louis Bégouën FBC 715.3.
 15. Lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac, Paris, 29 juillet 1905, fonds Association Louis Bégouën FBC 715.4. É. Rivière demande à É. Cartailhac une notice biographique sur É. Piette.
 16. Lettre d'É. Cartailhac à J. Déchelette, Toulouse, dimanche 4 décembre [1904], fonds J. Déchelette, Roanne, musée Joseph Déchelette.
 17. Lettre d'É. Cartailhac à H. Breuil, 2 février 1903, fonds Breuil, BCMHN.
 18. Lettre d'H. Breuil à É. Cartailhac, octobre 1905 (8 ou 15), fonds Association Louis Bégouën.

Sandra PÉRÉ-NOGUÈS

Université Toulouse Jean-Jaurès,
UMR 5608 TRACES, Toulouse, France
sandra.pere-nogues@univ-tlse2.fr

François BON

Université Toulouse Jean-Jaurès,
UMR 5608 TRACES, Toulouse, France
francois.bon@univ-tlse2.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES (1902-1903) – *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, compte rendus de la 31^e session (Montauban, 1902)*, t. 1, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 261-263.
- BARBAZA M. (2022) – 1902. *Émile Cartailhac, le mea-culpa d'un sceptique*, Portet-sur-Garonne, Éditions midi-pyrénnéennes (Cette année-là à Toulouse), 47 p.
- CARTAILHAC É. (1902) – Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne. Mea-culpa d'un sceptique, *L'Anthropologie*, 13, p. 348-354.
- DUBOIS S., BON F. (2006) – Henri Breuil et les origines de la « bataille aurignacienne », in N. Coxe (dir.), *Sur des chemins de la Préhistoire. L'abbé Breuil du Périgord à l'Afrique du Sud*, catalogue d'exposition (Nemours, musée départemental de préhistoire d'Île-de-France, 14 octobre 2006-14 janvier 2007), Paris, Somogy L'Isle-Adam, musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq, p. 135-147.
- DUBOIS S. (2011) – *Émergence et développement de l'archéologie préhistorique en Midi toulousain entre XIX^e et XX^e siècle*, thèse de doctorat, université Toulouse II, Toulouse, (NNT : 2011TOU20147) (tel-00690340)
- FRAENKEL B. (2007) – L'invention de l'art pariétal préhistorique. Histoire d'une expérience visuelle, *Gradivha. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, 6, p. 18-31.
- GISPERT H. (2002) – *Par la science, pour la patrie : l'Association pour l'avancement des sciences 1872-1914 ; un projet politique pour une société savante*, Rennes, PUR, 372 p.
- GROENEN M. (1994) – *Pour une histoire de la préhistoire : le Paléolithique*, Grenoble, Jérôme Millon, 603 p.
- GROENEN M. (2021) – *François Daleau. Fondateur de l'archéologie préhistorique*, Grenoble, Jérôme Millon, 166 p.
- HENRY-GAMBIER D. (2022) – La Dame du Cavillon : fantasmes et réalités, in A. Augereau et C. Darmangeat (dir.), *Aux origines du genre. Enjeux, méthodes et controverses*, Paris, PUF (La Vie des idées), 107 p.
- HUREL A. (2011) – *L'abbé Breuil, un préhistorien dans le siècle*, Paris, CNRS Éditions, 452 p.
- MASSÉNAT É., LALANDE P., CARTAILHAC É. (1872) – Découverte d'un squelette humain de l'âge du Renne, à Laugerie-Basse (Dordogne), *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme et l'étude du sol, de la faune et de la flore qui s'y rattachent*, 7, 2^e série, p. 224-228.
- PAILLET E. (2023) – *Denis Peyrony. Balades préhistoriques d'un instituteur de campagne : roman historique*, Quintin, Jean-Paul Gisserot, 145 p.
- PÉRÉ-NOGUÈS S. (2020) – Les « chroniques » dans les revues archéologiques : exploration d'un espace de diffusion des savoirs de 1873 à 1914, in D. Briquel (dir.), *Écriture et transmission des savoirs de l'Antiquité à nos jours*, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, (10.4000/books.cths.8256), (hal-03749973)
- PINZA G. (1901) – *Monumenti primitivi della Sardegna*, Milan, U. Hoepli, 274 p.
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *L'Homme préhistorique : revue mensuelle illustrée d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques*, 3, 1^{re} année, p. 65-84.

2.

LA DIFFICILE RECONNAISSANCE DE L'ART PARIÉTAL

La reconnaissance de l'art pariétal en France à travers les travaux d'Émile Valère Rivière et de François Daleau

The Recognition of Cave Art in France through the Works of Émile Valère Rivière and François Daleau

Marc GROENEN

Résumé : Après le déni porté par la communauté scientifique sur l'âge paléolithique des peintures d'Altamira (Cantabrie, Espagne), É. Rivière (1835-1922) intervient en 1896 de façon décisive sur la question de l'authenticité de l'art pariétal, grâce aux découvertes qu'il a faites dans la grotte de la Vache (Dordogne). De son côté, F. Daleau (1845-1927) est arrivé aux mêmes conclusions pour les gravures sur paroi de la grotte de Pair-non-Pair (Gironde), qu'il fouille depuis 1881. Les écrits laissés par ces découvreurs permettent de mieux comprendre les principes sur lesquels repose leur démonstration. Tous deux auront d'ailleurs une influence déterminante lors du congrès de l'AFAS à Montauban en 1902, durant lequel la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique sera définitivement établie. Il reste que la démarche de ces deux pionniers est entièrement distincte. Du point de vue épistémologique, si l'objectif de F. Daleau est de constituer une paethnographie dont l'esprit est proche des principes de l'histoire naturelle, É. Rivière s'attache, en revanche, à construire une paethnologie qui s'élabore en s'appuyant sur des faits positifs. Du point de vue de la méthode, F. Daleau fonde une archéologie préhistorique qui se focalise sur le document lui-même et son histoire taphonomique. En revanche, en s'associant les compétences de spécialistes appartenant à d'autres disciplines pour valider ses conclusions archéologiques, É. Rivière propose des voies d'analyses proches, dans le principe, de celles de l'archéométrie.

Mots-clés : É. Rivière, F. Daleau, la Vache, Pair-non-Pair, art pariétal, Paléolithique récent, paethnographie, paethnologie, archéométrie.

Abstract: After the refusal by the scientific community of the Palaeolithic age of Altamira's paintings (Cantabria, Spain), É. Rivière (1835-1922) intervenes decisively in 1896 on the question of the authenticity of cave art, thanks to the discoveries he made in the cave of La Vache (Dordogne). F. Daleau (1845-1927) reached the same conclusions for the engravings of the cave of Pair-non-Pair (Gironde), which he has been excavating since 1881. Both will have a decisive influence at the AFAS congress of Montauban in 1902, during which cave art will be accepted once and for all. The texts left by these discoverers allow to better understand the principles underlying their demonstrations. To convince the commission of experts who came to visit the cave of La Vache, É. Rivière insists primarily on the fact that the entrance corridor was sealed by sedimentary breccia, on the intact quaternary hearths or on the archaeological contents of the levels he excavates. He also demonstrates, to the commission members who came to assess the discovery, that concretions fill almost entirely the corridor and that the stalagmitic floor seals the quaternary levels. The archaeologist analyses thus the deposits conditions, but also the physical characteristics of the cave. F. Daleau is also interested in the archaeological context, but for him sedimentary levels are not intended to allow the identification of cultural facies, but rather the materialisation of floor levels. As a matter of fact, while F. Daleau is building his approach on an archaeology based on the status and function of the document, É. Rivière is associating his work with the skills of specialists from various disciplines. On the epistemological level, the approaches of these two great pioneers appear to be entirely distinct. If F. Daleau aims to establish a paethnography in accordance with the principles of Natural History, É. Rivière focuses rather on building a paethnology based on positive facts. In terms of method, F. Daleau is founding a prehistoric archaeology focused on the document itself and its taphonomic history, while É. Rivière, by incorporating specialists' skills to validate his archaeological findings, proposes paths of analysis close in their principle to those of archaeometry.

Keywords: É. Rivière, F. Daleau, La Vache, Pair-non-Pair, cave art, Upper Palaeolithic, paethnography, paethnology, archaeometry.

1. LE CONTEXTE

En 1879, M. Sanz de Sautuola découvre des peintures pariétales dans la grotte d'Altamira en Cantabrie (Espagne), qu'il considère d'emblée comme paléolithiques sur la base des fouilles qu'il a faites sous l'auvent de la cavité. Leur publication (Sautuola, 1880) a produit des débats houleux au sein de la communauté scientifique. L'article d'É. Harlé (1881), appuyé par l'autorité d'É. Cartailhac (1902a), a constitué, il est vrai, une prise de position nette contre l'art des cavernes, et le soutien inconditionnel du géologue et paléontologue madrilène J. Vilanova y Piera vis-à-vis des conclusions de Sautuola n'a pas empêché les savants de nier leur bien-fondé (Madariaga, 2002 ; Lasheras et Heras, 2004). Ce débat aurait dû sensibiliser F. Daleau qui fouille la grotte de Pair-non-Pair en Gironde depuis le 6 mars 1881 et note dans ses « carnets d'excursions » : « Plusieurs lignes qui s'entrecroisent formant presque des dessins. Ont-elles été tracées par les troglodytes ? À la prochaine visite, je porterai une brosse pour enlever la terre et voir ces dessins de plus près » (Daleau, 2021, 29.12.1883). Il est vrai qu'il doute lui-même de l'authenticité des peintures d'Altamira, comme il l'avouera plus tard dans une lettre adressée à H. Alcalde del Río (lettre du 28.12.1906) : « J'ai complètement douté de l'antiquité des dessins d'Altamira que je n'avais pas vus. »

Curieusement, F. Daleau ne retourne voir les gravures pariétales de Pair-non-Pair que le 13 juillet 1896. Il note alors dans ses carnets : « En arrivant, je brosse les dessins gravés sur les parois de la caverne. Ceux-ci devaient être en pleine lumière durant l'habitation de l'homme, car ils se trouvent en face de l'entrée principale. » À plusieurs reprises, il réexamine les parois, sans parvenir à extraire un motif cohérent des tracés enchevêtrés, difficilement visibles, il est vrai, à cause des sédiments qui les recouvrent. Enfin, le 31 août, il signale : « En arrivant à la caverne, mon regard se porte par hasard sur les gravures de la paroi est. Je vois, ou je crois voir, un quadrupède dont la tête mal dessinée porte un chevêtre (?) » (Daleau, 2021, 31.08.1896 ; ici fig. 1-3). À ce moment, les tracés gravés semblent pour la première fois vraiment l'intéresser, au point qu'il en répercute immédiatement la découverte à G. de Mortillet (lettre du 02.08.1896).

Son intérêt subit pour les gravures de Pair-non-Pair vient, en fait, de la découverte de figures pariétales faite par É. V. Rivière en juin 1895 dans la grotte de la Mouthe. F. Daleau en a été rapidement informé et lui écrit (lettre du 02.09.1896) : « Les journaux m'apprennent que vous avez découvert des dessins gravés sur les parois de la grotte de la Mouthe (Dordogne). Recevez mes bien sincères félicitations. » Pour F. Daleau, les découvertes conjointes de Pair-non-Pair et de la Mouthe confortent l'antiquité d'un art pariétal dont il importe de relever les similitudes. Dans une lettre qu'il adresse à É. Rivière le 19.12.1896, il demande : « Avez-vous, à la Mouthe, plusieurs groupes d'animaux ? Sur divers points ? Ces gravures en creux présentent-elles des traces de peinture ?

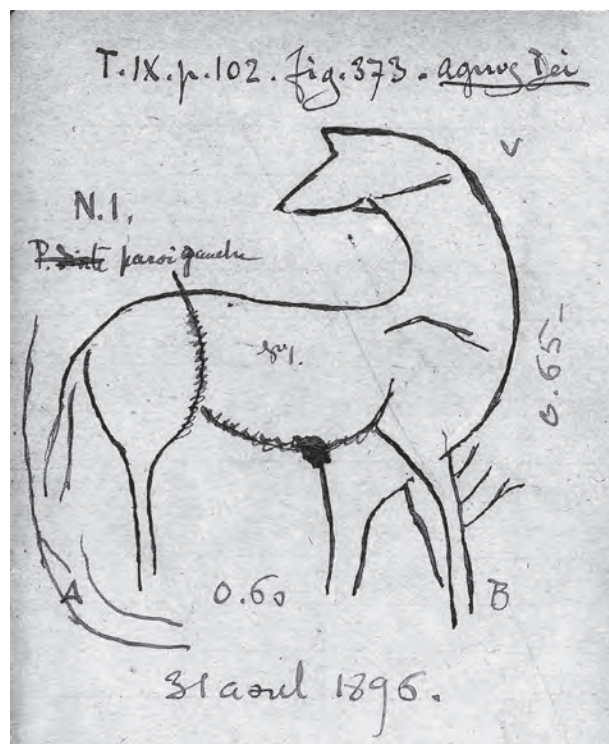


Fig. 1 – Dessin à vue du cheval à tête retournée, dit *Agnus Dei*, de Pair-non-Pair, réalisé le 31 août 1896 par F. Daleau, calepin n° 21 (Martinez et Loizeau, 2006, p. 59, n° 66).

Fig. 1 – Sight drawing of the horse with upturned head, called “Agnus Dei”, of Pair-non-Pair, done on 31 August 1896 by F. Daleau, calepin no. 21, (Martinez, Loizeau, 2006, p. 59, no. 66).

Sont-elles gravées sur un rocher en pleine lumière ou dans l'obscurité ? [...] Je voudrais savoir si mes gravures paléolithiques de Pair-non-Pair ont quelques analogies et surtout si elles sont la confirmation des vôtres. » Il s'agit, en effet, de confirmer la validité de ces découvertes par des cas similaires.

Bientôt, les trouvailles faites antérieurement sont remises à l'ordre du jour. Nous savons, par une lettre d'É. Rivière, qu'É. Cartailhac l'a informé de l'existence d'un art pariétal dans la grotte d'Altamira (lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac du 14.09.1895). En France, des découvertes similaires avaient aussi été faites, mais elles n'avaient pas été diffusées. En 1864, le Dr Garrigou avait remarqué des peintures dans la grotte de Niaux (Ariège) et s'était demandé : « Qu'est-ce que cela peut bien être ? » (Barbaza et Fritz, 2000, p. 293). De même, entre 1871 et 1873, J. Ollier de Marichard avait aperçu dans la grotte d'Ebbou (Ardèche) qu'il fouillait, des « silhouettes animales esquissées sur les parois d'un grand couloir » (Ollier de Marichard, 1973, p. 28). Peu après, en 1878, l'instituteur L. Chiron avait vu et photographié des gravures – « le corps d'un homme les bras pendant le long du corps et un arc tendu » – sur les parois de la grotte Chabot, dans le Gard, mais il ne devait les publier qu'en 1893 (Chiron, 1889, p. 96 et lettre de L. Chiron à F. Daleau du 03.07.1897). À l'époque, E. Chantre, qui lit la note de L. Chiron devant les membres de la Société d'anthro-



Fig. 2 – Page des Carnets d'excursions dans lesquelles F. Daleau rapporte la découverte de l'Agnus Dei de Pair-non-Pair (IX, 31.08.1896, fig. 373, correspondant à la fig. 9.81 de Daleau, 2021). Fonds Daleau, musée d'Aquitaine, Bordeaux.

Fig. 2 – Page of the "Carnets d'excursions" where F. Daleau reports the discovery of the "Agnus Dei" of Pair-non-Pair (IX, 31.08.1896, fig. 373, corresponding to fig. 9.81 of Daleau, 2021), Fonds Daleau, musée d'Aquitaine, Bordeaux.



Fig. 3 – Cheval gravé à tête retournée de Pair-non-Pair (cliché M. et M.C. Groenen).

Fig. 3 – Engraved horse with upturned head of Pair-non-Pair (photo M. and M.C. Groenen).

pologie de Lyon, estime que la grotte « a été habitée à l'époque des dolmens » (Chantre, 1889, p. 97). L. Chiron (1893, p. 442), quant à lui, ne peut douter de l'antiquité des gravures qu'il a découvertes, car « les dessins se continuent sous une couche de stalactite de huit centimètres d'épaisseur ». Sa trouvaille ne reçoit cependant qu'indifférence ou opposition. Le D^r Raymond (1896, p. 643), qui la répercute en 1896 devant les membres de la Société d'anthropologie de Paris, signale : « Je connaissais depuis longtemps ces gravures, bien connues aussi, d'ailleurs, des palethnologues de la région ; mais, pas plus autrefois qu'aujourd'hui encore, je n'étais fixé sur leur valeur et leur date d'exécution. » La formule est toute rhétorique. Une lettre de L. Chiron à F. Daleau (citée d'après Martinez et Loizeau, 2006, p. 57) nous apprend, en effet, que

les délégués de l'académie du Vaucluse venus étudier les documents « n'ont presque pas examiné les gravures de la grotte Chabot et sans plus d'examen ils ont ajouté à mon rapport : sur les parois de la grotte, on distingue assez une série de lignes gravées grossièrement et sans esprit de suite [...]. Tous les membres présents de l'académie ont estimé qu'on ne pouvait les dater des temps préhistoriques et qu'elles étaient vraisemblablement d'une époque relativement récente ».

Le libraire toulousain F. Régnault avait également vu des motifs lors de ses fouilles dans la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne), mais sans y prêter attention. En apprenant la découverte d'É. Rivière, il signale à F. Daleau : « Il y a 5 ou 6 ans je fus frappé des dessins à la sanguine sur une des parois de la grotte [Marsoulas], représentant

des animaux et des traits et dessins énigmatiques » (lettre à F. Daleau du 03.02.1898 ; ici fig. 4). Il faut attendre le congrès de l'AFAS de Montauban en 1902 pour que les motifs de cette cavité soient présentés par leur découvreur (Régnauld, 1902, p. 246). É. Cartailhac, d'abord prudent par rapport à cette découverte, s'est ensuite ravisé : « Comme vient de vous le dire M. Félix Régnauld, j'étais persuadé qu'il avait bien vu, mais qu'en réalité la grotte de Marsoulas ne renfermait que de faibles traces de ses peintures d'un âge incertain, et je différerai d'année en année sa visite » (Cartailhac, 1902b, p. 246).

Comme bien des découvreurs qui l'ont précédé, É. Rivière a dû affronter de nombreux opposants durant sa vie de chercheur. G. de Mortillet (1883, p. 391) a rejeté ses conclusions sur l'âge paléolithique des sépultures de Grimaldi. De même, A. Bertrand l'a critiqué sur l'antiquité des gravures rupestres du lac des Merveilles (Cataldi, 2019, p. 51). Mais les attaques ont particulièrement fusé au sujet de l'ancienneté des gravures de la grotte de la Vache, découvertes par É. et G. Berthoumeyrou le 11 avril 1895 et authentifiées par É. Rivière le 24 juin de la même année. À l'occasion du congrès de l'AFAS de Saint-Étienne en 1897, É. Massénat, J.-B. Delort et E. Chantre s'opposent fermement aux conclusions qu'il présente. Leurs critiques n'ont pas été retranscrites dans les actes du congrès, mais elles ont été résumées dans *L'Anthropologie* par M. Boule (1897, p. 592-594). É. Massénat, en particulier, rappelle que la découverte a été faite par Berthoumeyrou fils, en l'absence d'É. Rivière, mais aussi de tout autre ouvrier. Il note également que les gravures ont plus d'un mètre de long, qu'elles sont suffisamment profondes pour qu'on ait pu en prendre des empreintes, qu'elles se trouvent à 100 m de l'entrée, dans un boyau étroit, et qu'on n'a relevé aucune trace de torches ou autres moyens d'éclairage sur la voûte, autant d'éléments qui, selon lui, plaident en faveur de tracés récents. A. Gaudry (cité dans Rivière, 1897a, p. 306) estime, quant à lui, que « les gravures reproduisent assez bien celles des temps paléolithiques. Cependant on peut avoir quelques doutes. Puisque, en effet, elles sont faites sur des parois lisses sans stalactites, il est naturel de supposer qu'elles ont été faites à l'époque où [...] avait cessé la formation des stalagmites qui séparent la couche paléolithique de la couche néolithique. Elles seraient donc d'une époque postérieure au Paléolithique ».

Il faut avouer que les oppositions adressées à É. Rivière n'étaient pas toutes d'ordre scientifique, comme l'avoue d'ailleurs M. Boule lui-même (1898, p. 678), car l'authenticité des figures de la Vache avait été reconnue par une commission mandatée par la Société historique et archéologique du Périgord dirigée par M. Féaux (06.08.1896), et à laquelle avaient participé des personnalités aussi éminentes qu'É. Cartailhac, É. Harlé – tous deux détracteurs d'Altamira –, L. Capitan, G. Chauvet et H.-J. Gosse (Rivière, 1897a, p. 307-308). D'autres savants ont suivi, parmi lesquels L. Testut, S. Pozzi ou G. d'Ault du Mesnil, qui admettent également l'âge paléolithique des gravures (Rivière, 1897a, p. 307-308). L'analyse des présentations faites par É. Rivière à

l'Académie des sciences (Rivière, 1896 et 1897b), à la Société d'anthropologie de Paris (Rivière, 1897a) et au congrès de l'AFAS (Rivière, 1898a), ainsi que le rapport de M. Féaux (1896) traduisent assez le soin avec lequel le découvreur de la Vache a construit son argumentaire pour démontrer ses conclusions. Présence de traits gravés sous la calcite et sous la couche d'argile quaternaire, patine des gravures, fidélité des représentations d'animaux disparus, similitudes des figures pariétales avec celles connues dans l'art mobilier qui présentent « la même facture, [...] la même hardiesse de traits et la même incorrection » (Rivière, 1897a, p. 315), sont les points forts qui étayaient sa démonstration.

Le temps des oppositions ne se clôturera pourtant qu'en 1902, lors du congrès de Montauban (fig. 5). Comme le signale alors É. Cartailhac (1902b, p. 263) en réponse aux critiques d'É. Massénat : « Nous avons maintenant une assez nombreuse série de grottes avec peintures ou gravures pour que nous nous trouvions dans l'obligation de déclarer qu'il s'agit d'un fait général. » Personne ne s'y est trompé. Plus que la simple reconnaissance du bien-fondé de ses conclusions sur la Vache, É. Rivière venait d'ouvrir un champ disciplinaire nouveau. Comme le dit alors G. Chauvet (1902, p. 263) : « Les Magdaléniens sont déjà les représentants d'une phase avancée de l'humanité ; ils ont dû se poser des questions de causes, au sujet du monde et des phénomènes naturels au milieu desquels ils vivaient. [...] Les gravures de nos grottes sont, peut-être, un nouveau document sur les superstitions préhistoriques. » Au même moment, S. Reinach (1903) arrive à des conclusions similaires par des voies ethnographiques. L'image du bon sauvage insouciant, qui invente l'art pour tromper son ennui, cède désormais la place à celle d'un être démuné qui doit s'aider de rites magiques pour pouvoir survivre. Comme l'écrivent É. Cartailhac et H. Breuil (1906, p. 243) dans la monographie qu'ils consacrent à Altamira : « Notre page d'archéologie préhistorique et locale s'est transformée en une vue mondiale. L'intérêt du sujet s'impose à tous les ethnographes. Il n'échappera ni aux philosophes, ni aux artistes, car des profondeurs de nos cavernes ornées sort vraiment un chapitre de l'histoire de l'esprit humain. »

On peut comprendre qu'avec un tel bouleversement théorique, certains aient cherché à se réattribuer la primauté de l'art des cavernes. É.-A. Martel (1908, p. 197) est surpris par le fait que « M. le Dr Capitan, président de la section d'archéologie, ait publiquement exprimé et laissé imprimer à l'Officiel cette erreur formelle, que les premiers archéologues ayant découvert et recherché les gravures et peintures préhistoriques de cavernes aient été MM. l'abbé Breuil, Cartailhac, Peyrony et Capitan ». É. Rivière (1909) pouvait d'autant plus s'offusquer de cette annonce que L. Capitan avait été l'un des premiers invités pour expertiser les découvertes de la Vache.

Même si les critiques n'étaient pas toutes d'ordre scientifique, il faut avouer que la reconnaissance d'un art pariétal aussi remarquable ne pouvait pas s'accorder avec l'image que l'on se faisait alors du sauvage paléolithique.

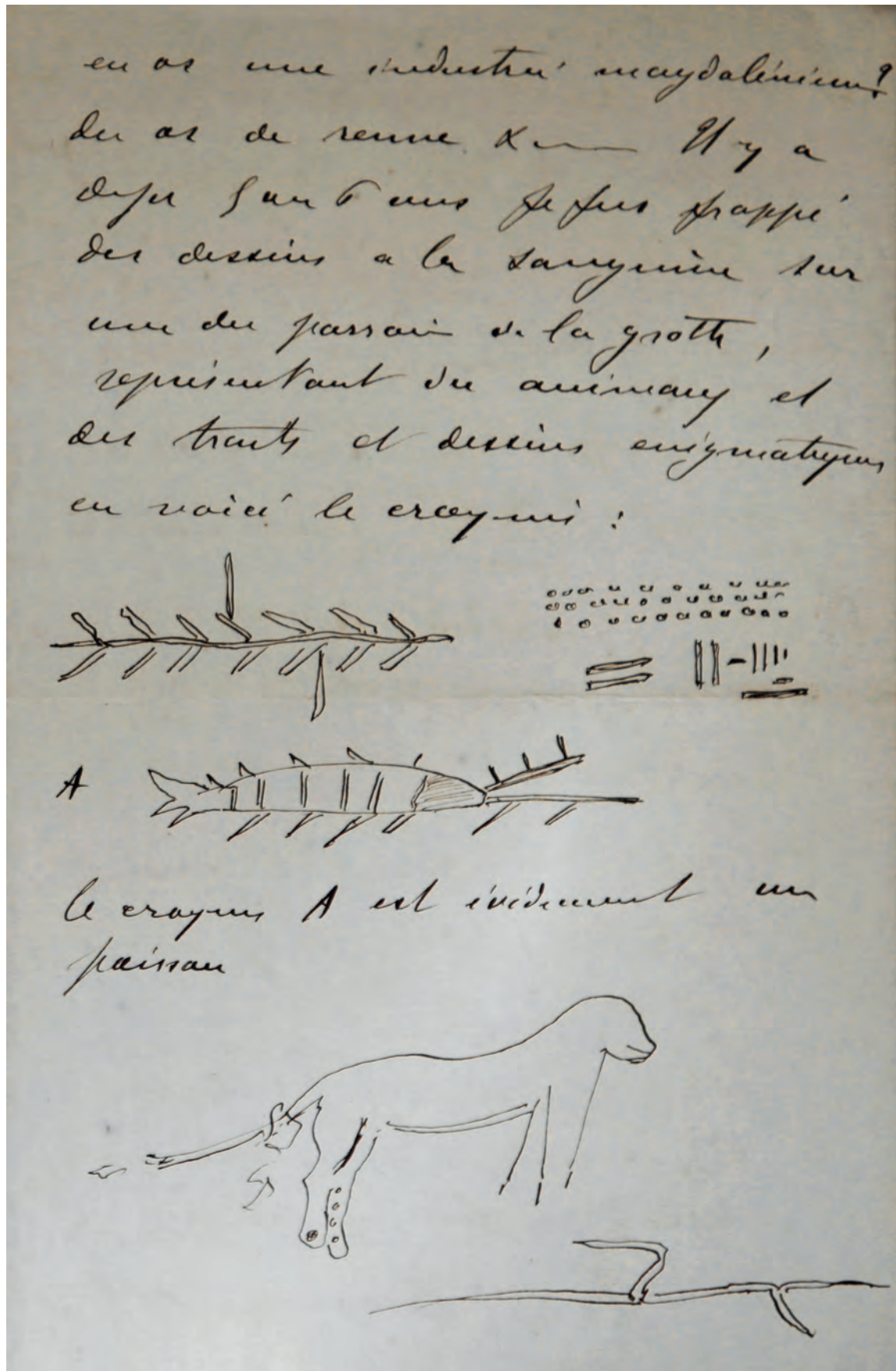


Fig. 4 – Extrait de la lettre envoyée par F. Régault à F. Daleau le 3 février 1898, avec un dessin figurant un poisson et un félin de la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne). Fonds Daleau, musée d'Aquitaine, Bordeaux.

Fig. 4 – Extract from the letter sent by F. Régault to F. Daleau on 3 February 1898, with the drawing of a fish and a feline from Marsoulas cave (Haute-Garonne). Fonds Daleau, musée d'Aquitaine, Bordeaux.

L'examen des arguments présentés par la communauté scientifique témoigne des obstacles épistémologiques que les découvreurs ont dû surmonter pour remettre en question les cadres théoriques établis. La « grande histoire », celle des publications princeps, semble baliser la discipline de victoires qui conduisent en droite ligne vers

la vérité scientifique. La « petite histoire » – celle qui se tisse au quotidien – souligne, au contraire, les problèmes que ces découvreurs rencontrent sur le terrain et les incertitudes auxquelles ils sont confrontés. Ces difficultés ont touché la lecture et l'interprétation des motifs, le contexte archéologique et la chronologie.

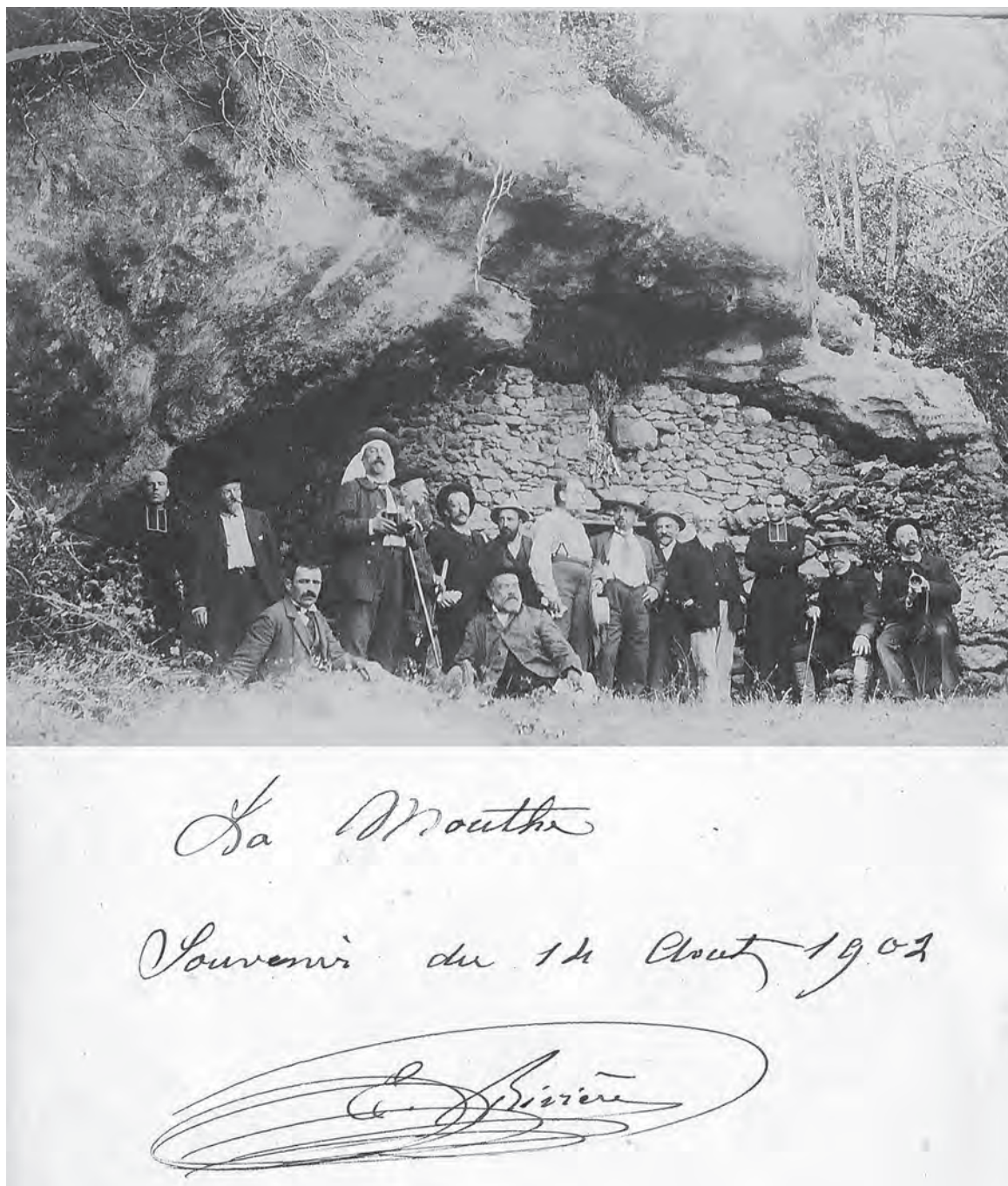


Fig. 5 – Photographie de groupe prise par le fils d'É. Rivière devant la grotte de la Mouthe le 14 août 1902, lors de l'excursion qui a suivi le congrès de l'AFAS de Montauban. De gauche à droite au premier rang : D. Peyrony et F. Daleau ; au second rang : J. Labrie, F. Régnauld, non identifié, É. Cartailhac, A. de Mortillet, non identifié, S. Zaborowski, A. Viré, G. Courty, G. Chauvet, H. Breuil, É. Rivière, Dr Azoulay.

Fig. 5 – Photography taken by É. Rivière's son in front of the cave of La Mouthe on 14 August 1902, during the excursion that followed the AFAS congress of Montauban. From left to right, in the front row : D. Peyrony and F. Daleau; in the second row : J. Labrie, F. Régnauld, unidentified, É. Cartailhac, A. de Mortillet, unidentified, S. Zaborowski, A. Viré, G. Courty, G. Chauvet, H. Breuil, É. Rivière, Dr Azoulay.

2. DE LA LECTURE DES TRACÉS À L'ŒUVRE D'ART

Pour l'art pariétal, ces difficultés concernent d'abord la lisibilité de motifs peints et gravés dispersés, dont la construction formelle et les principes d'organisation ne répondent pas aux règles de la peinture des époques historiques. Les peintures des grottes, rendues peu visibles par la calcite qui les recouvre, peuvent se confondre avec des traînées ou des taches d'oxydes naturels. Rappelons, par exemple, que F. Régnauld (1906), qui fait fouiller la grotte de Gargas dès 1870, n'identifie les premières mains négatives – au nombre d'environ 200 – qu'en 1906 ! Les gravures, patinées, nécessitent, quant à elles, un éclairage adapté et sont difficiles à distinguer des fissures naturelles qui lacèrent les parois. Enfin, il est malaisé pour une personne inexpérimentée d'assembler mentalement les différents tracés en une figure cohérente. E. Chantre (1897, p. 594) avoue « que malgré la meilleure volonté, il lui a été impossible de voir sur les parois de cette grotte [Chabot] les sujets que M. Chiron a cru y observer ». F. Daleau (2021, 10.09.1896) reconnaît d'ailleurs : « Mes yeux sont fatigués, tant j'essaie de comprendre ces gravures [de Pair-non-Pair]. » La difficulté de lecture est telle qu'il se voit d'ailleurs obligé de changer de stratégie : « Je passe le bout de mon doigt sur les lignes gravées et j'en suis le contour par le toucher » (Daleau, 2021, 31.08.1896). De même, M. Féaux (1896, p. 340) note dans son rapport sur la visite effectuée à la Mouthe : « M. Rivière nous montre des lignes légèrement gravées sur la surface remarquablement blanche et unie de la roche ; suivant patiemment les contours qu'il nous indique, nous apercevons bientôt l'ensemble d'un animal qui présente des caractères assez difficiles à concilier entre eux. »

On comprend, dans ces conditions, qu'É.-A. Martel (1908, p. 194) ait pu avancer : « Trop souvent, les traits défaillants pour achever la représentation que l'on croit saisir, sont substitués par une autosuggestion qui devient un gros péril au point de vue réellement scientifique. » Le Dr Capitan (1908, p. 2 900) rappelle d'ailleurs que les premiers archéologues qui ont étudié les gravures pariétales « ont dû faire un véritable apprentissage pour s'habituer à démêler les traits des dessins souvent superposés ». On oublie en effet trop souvent que la lecture d'une figure impose de disposer de clés d'interprétation adéquates, comme l'a montré jadis E. H. Gombrich (1987).

Il est difficile de déterminer la manière dont les pionniers ont perçu les œuvres pariétales, mais il est possible de s'en faire une idée au travers des présentations qu'ils nous en ont laissées. Lorsque l'on considère la concision des textes qui accompagnent généralement les figures animales dans les publications de l'époque, on ne peut qu'être frappé par la qualité des descriptions que fait É. Rivière (1897a, 1897b, 1901a et 1903). L'exemple de l'un des bouquetins gravés de la Mouthe (fig. 6) montre assez la précision de son regard : « L'animal est entier,

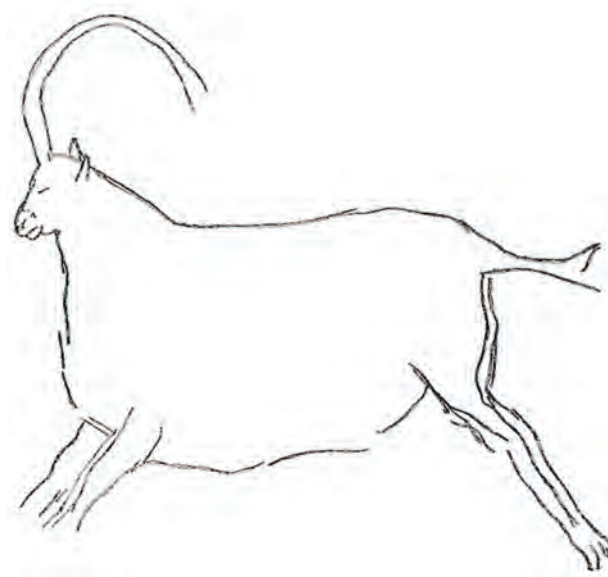


Fig. 6 – La Mouthe : relevé par H. Breuil d'un bouquetin gravé (d'après Rivière, 1901a, p. 513, fig. 4).

Fig. 6 – La Mouthe: drawing by H. Breuil of an engraved ibex (Rivière, 1901a, p. 513, fig. 4).

si ce n'est que l'extrémité des pattes de devant n'existe pas. Il mesure 0,80 m de longueur sur 0,77 m de hauteur. La tête est toute petite relativement aux proportions du corps, elle est surmontée d'une corne de grandes dimensions, recourbée en arrière en demi-cercle ; les oreilles sont droites et bien faites ; le museau est très bien exécuté, mais la mandibule est trop courte, de là un cou beaucoup trop volumineux, présentant une certaine analogie avec celui d'un Bovidé. Le poitrail et le ventre sont énormes ; la ligne de ce dernier descend très bas en avant, tandis que la ligne dorsale est à peu près droite, s'incurvant légèrement pour dessiner le train de derrière puis la queue. Celle-ci, dirigée horizontalement, est courte et se termine en touffe bifurquée. Quant aux membres, les antérieurs ne sont pas terminés, leur longueur est presque moitié de celle des membres postérieurs qui sont grêles et très longs » (Rivière, 1901a, p. 513-514).

La description d'É. Rivière est analytique et structurée. Elle détaille chacun des segments anatomiques mais prend également en compte la manière dont le graveur a géré les tracés pour construire sa figure. Elle est donc anatomique et esthétique. Pour chacun des panneaux – le terme lui appartient –, il examine la manière dont les figures s'articulent entre elles (principe de composition), la technique et les proportions des animaux (analyse formelle). Il note, de manière générale, « que, même sur les animaux les mieux dessinés, les proportions ne sont jamais observées : tel animal a la tête trop petite, tel autre le corps trop volumineux ou trop court, tel autre encore les membres trop grêles ; néanmoins la représentation de tous ces animaux, pour ainsi dire, est assez fidèle pour qu'on ait la certitude que les artistes qui les ont dessinés, les ont eus sous les yeux » (Rivière, 1903, p. 192-193).

La rigueur avec laquelle É. Rivière traite les données factuelles n'empêche donc pas une appréciation de la qualité graphique. Guidé par le découvreur, M. Féaux (1896, p. 344) rapporte : « La comparaison de ces dessins [de la Mouthe] avec ceux si connus que l'on retrouve sur les os et les bois de rennes quaternaires montre bien que ce sont les mêmes mains qui les ont faits et que l'on retrouve la même hardiesse de ligne et d'attitudes parfois réellement artistiques. » É. Rivière est, en effet, passé très rapidement du stade de la lecture des tracés à celui de l'appréciation esthétique. On peut rappeler, à cet égard, que lorsqu'il visite la grotte de Pair-non-Pair, É. Rivière « admire presque avec extase les gravures sur rocher qui, prétend-il, sont la confirmation de celles qu'il a découvertes l'an passé dans la grotte de la Mouthe (Dordogne) » (Daleau, 2021, 12.09.1897 ; ici fig. 7). Quelques jours plus tard, F. Daleau écrit même à T. Amtmann (lettre du 18.09.1897) qu'É. Rivière « est resté bouche bée devant les gravures ». Cette perception de la qualité des figures pariétales et mobilières ne peut se comprendre qu'avec une connaissance du contexte de l'époque.

Les premières découvertes d'art mobilier paléolithique ont d'emblée frappé par leur qualité graphique et mimétique. G. de Mortillet (1868, p. 465) considère que les graveurs et sculpteurs de l'âge du Renne avaient un tel sentiment de la forme et des proportions qu'il fallait y voir de véritables artistes. É. Piette (1907, p. 72) estime, de même, « que les belles gravures et les belles sculptures des temps quaternaires ne sont pas de simples manifestations d'activités individuelles et isolées, mais les productions d'un art véritable, reposant sur des données apprises ». Les techniques utilisées par les sculpteurs et les graveurs pour mettre certains éléments anatomiques en évidence constituent, pour lui (Piette, 1907, p. 71-72), « la preuve que l'on doit y voir des procédés d'école [...] propageant ses procédés et les transmettant de génération en génération ». On sait d'ailleurs qu'il avait identifié dès 1873 deux écoles artistiques – l'une dans les Pyrénées, l'autre dans le Périgord – sur la base de leurs caractéristiques stylistiques (Piette, 1873, p. 417-420). Nul ne saurait, en effet, douter alors que ces remarquables figures peintes et gravées ne soient l'œuvre d'artistes formés à l'art de la représentation. Comme le dit le Dr Capitan (Capitan *et al.*, 1913, p. 164) : « Il est indispensable qu'une éducation compliquée ait dressé les systèmes visuel et moteur afin de les rendre capables de reproduire, avec les nuances infinies, les traits du modèle fixés, puis élaborés dans la mémoire. » Ces découvreurs sont donc convaincus de se trouver devant de véritables productions artistiques qui ont réclamé un apprentissage. Dans une lettre adressée à l'abbé Labrie (lettre du 09.11.1902), F. Daleau recopie ce passage éloquent d'un courrier qu'É. Cartailhac lui a envoyé de Santillana, où il relève avec H. Breuil les œuvres de la grotte d'Altamira : « Les gravures au trait abondent, les fresques sont tout à fait au-dessus de nos espérances, de notre imagination. Nous apporterons une contribution extraordinaire à l'histoire de l'art. »

3. DU CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE À LA CHRONOLOGIE

En dehors de tout contexte archéologique, la date de facture d'un motif sur paroi reste indéterminable. Même lorsque la reconnaissance de l'art pariétal sera acquise, des doutes pèseront encore sur l'antiquité de certaines figures. Lorsqu'il visite la Mouthe lors du congrès de Montauban, F. Daleau (2021, 14.08.1902) avoue, par exemple : « Il y a des pièces (dessins) absolument vraies sous stalactites, mais il y a d'autres traits très probablement retracés ou retouchés par des indigènes. [...] Nous sommes tous convaincus de l'authenticité des dessins. » Mais l'art mobilier fournit un référentiel graphique qui facilite le diagnostic. Après sa visite dans la grotte de la Mouthe, L. Capitan (1897, p. 328) note : « La netteté du trait, l'habileté graphique du dessinateur, la similitude extrême du procédé et des sujets gravés avec ceux des gravures magdaléniennes sur os me frappèrent. S'il s'agissait de l'œuvre d'un faussaire, ce faussaire devrait être un artiste ayant longuement étudié l'art des graveurs magdaléniens. »

Mais la reconnaissance de l'ancienneté de l'art pariétal implique aussi d'aborder la difficile question de la chronologie, c'est-à-dire celle du contexte archéologique. É. Rivière l'a bien compris et a préparé ses arguments pour convaincre la commission d'experts venus visiter la Mouthe. Il insiste, tout d'abord, sur l'obturation du couloir d'entrée par des dépôts de brèche, sur les « foyers quaternaires intacts » dans la partie la plus reculée du porche d'entrée ou sur le contenu archéologique des niveaux qu'il dégage en réalisant la tranchée dans la grotte (Rivière, 1896, p. 544 et 1897a, p. 304-308) – ce qui exclut d'ailleurs une facture d'époque historique. Il fait aussi remarquer aux membres de la commission venus expertiser la découverte « les nombreuses et belles stalactites [...] qui [...] remplissent quelquefois le couloir presque entier et, fréquemment, se soudent à la couche de stalagmite cachée sous un dépôt d'argile plastique » (Féaux, 1896, p. 338) – celle-là même qui scelle les dépôts quaternaires. Il souligne, enfin, les « terres recouvertes par la stalagmite, dépôt dont l'épaisseur [...] atteint certainement plusieurs mètres ainsi que l'a démontré un sondage effectué l'an dernier » (Féaux, 1896, p. 339), autant de faits qui témoignent en faveur d'une grande ancienneté. Le fouilleur exploite donc les conditions de dépôts, mais aussi les caractéristiques physiques de la grotte.

3.1. La démonstration de F. Daleau

La seule attribution à l'âge du Renne ne suffit cependant pas. Encore faut-il pouvoir déterminer le faciès culturel auquel les œuvres appartiennent. F. Daleau et É. Rivière y parviendront, mais avec des approches entièrement différentes.

Au moment où F. Daleau identifie les représentations pariétales de Pair-non-Pair, il considère que ces motifs, « tracés très probablement avec des silex taillés

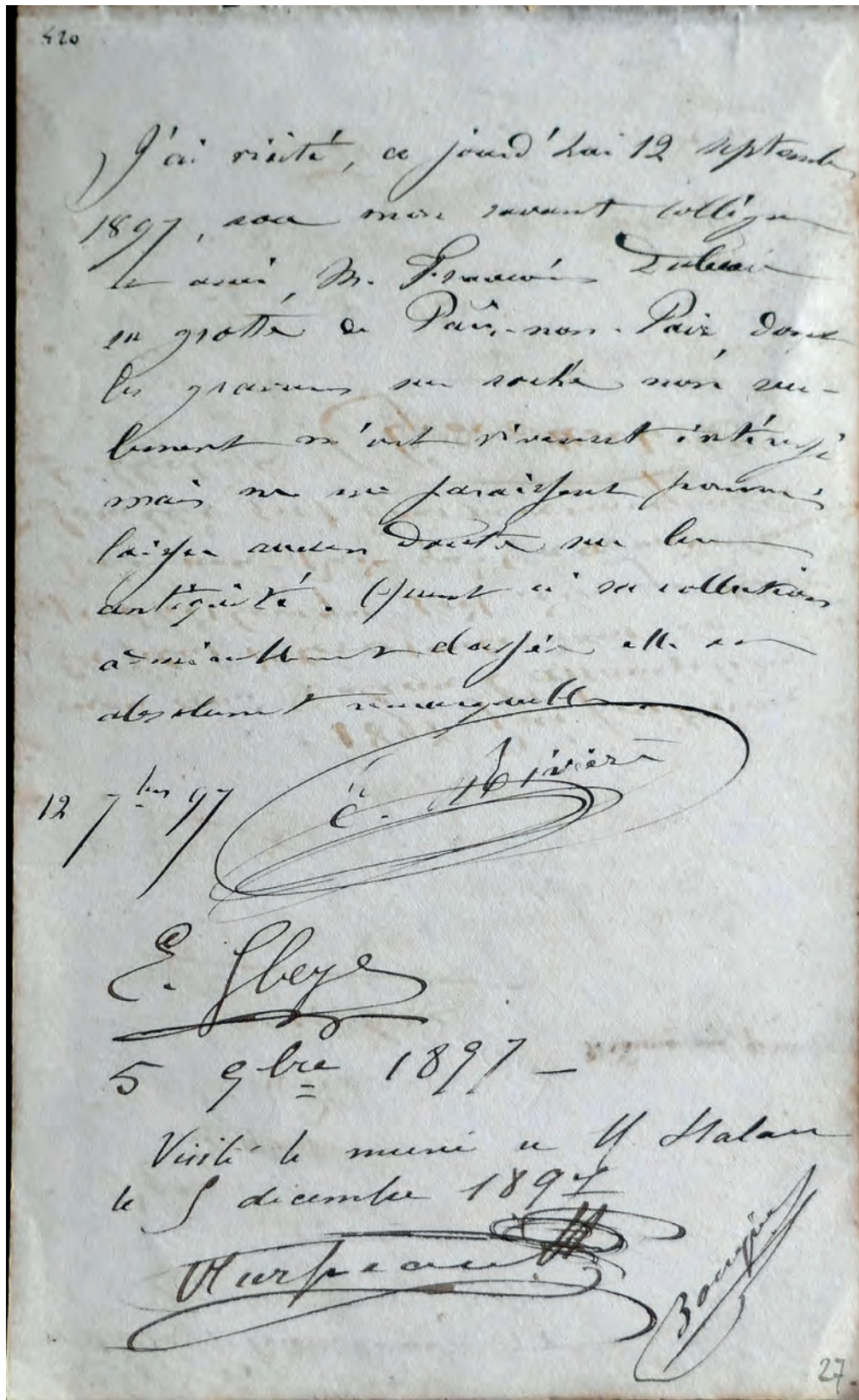


Fig. 7 – Page du carnet des visiteurs de Pair-non-Pair (cahier 1) avec la signature d'É. Rivière qui a indiqué : « J'ai visité, ce jour d'hui 12 septembre 1897, avec mon savant collègue et ami, M. François Daleau, sa grotte de Pair-non-Pair, dont les gravures sur roche non seulement m'ont vivement intéressé, mais ne me paraissent pouvoir laisser aucun doute sur leur antiquité. Quant à sa collection admirablement classée, elle est absolument remarquable. »

Fig. 7 – Page of the Visitors' book of Pair-non-Pair (notebook 1) with the signature of É. Rivière, who wrote: "I visited this day 12 September 1897, with my learned colleague and friend, Mr François Daleau, his cave of Pair-non-Pair, whose rock engravings not only interested me very much, but also do not seem to me to leave any doubt as to their antiquity. As to his beautifully classified collection, it is absolutely remarkable."

par l'homme des temps quaternaires remontent à la fin de l'assise éburnéenne de M. É. Piette, à l'époque solutréenne de M. Gabriel de Mortillet » (Daleau, 1896, p. 247). S'il est convaincu de l'attribution à l'Éburnéen, il semble, en revanche, hésiter sur le faciès, car il consigne au même moment dans ses *Carnets* (Daleau, 2021, 31.08.1896) : ces figures « ont dû être gravées à l'époque éburnéenne (de M. Piette) ou pendant l'époque magdalénienne », non sans ajouter immédiatement « revoir cela d'après les niveaux de sol dans la caverne ». Il a lui-même dégagé les gravures des sédiments qui comblaient la grotte et connaît donc, mieux que personne, leur situation par rapport aux niveaux archéologiques (Groenen, 2021, p. 52-65). Il est significatif qu'il privilégie la notion d'éburnéen par rapport aux faciès de G. de Mortillet. Beaucoup plus tard, il écrira, en effet, encore (lettre à H.-G. Stehlin du 15.04.1925) : les assises de Pair-non-Pair « comprenaient : Moustérien, Aurignacien ou mieux Éburnéen de Piette et Pré-Solutréen ». La raison en est que le terme « Éburnéen » est davantage en accord avec la réalité archéologique des objets exhumés qu'avec la réalité typologique prônée par de G. de Mortillet. Le niveau qui correspond aux gravures pariétales est, en effet, aussi celui dans lequel se trouvaient les objets et fragments d'ivoire – en particulier, « la belle cyprée en ivoire, la très grande broche bifide en ivoire » (lettre à É. Cartailhac du 08.02.1903) – mais aussi d'importantes quantités d'hématite. Or, le nettoyage de l'*Agnus Dei* a révélé des traces de colorant. La relation entre les deux est immédiate : « Ce badigeon est venu confirmer, en quelque sorte, ce que j'avais déjà trouvé dans la couche éburnéenne soit : un grand nombre de morceaux de peroxyde de fer, matière première ; plusieurs percuteurs ou broyeurs en granit et en quartz, ayant servi à pulvériser la couleur. Et enfin, quatre ou cinq omoplates tachées et colorées de rouge que je considérais depuis longtemps comme des palettes » (Daleau, 1896, p. 247). C'est donc la relation fonctionnelle entre des objets ou des catégories de documents qui valide le diagnostic chronologique de F. Daleau.

Mais les niveaux sédimentaires contribuent également à préciser la chronologie. Toutefois, ils n'ont pas, chez lui, vocation à identifier des faciès culturels grâce au diagnostic typologique des instruments qui s'y trouvent, mais permettent de matérialiser des niveaux de sol. Dans une lettre adressée à H. Breuil (du 04.04.1904), il indique que les gravures de Pair-non-Pair « ont été formées durant la formation de l'assise K [...]. La base de cette couche K, datée par la *Cyprea* en ivoire, correspond à la couche à sculptures en ronde-bosse de Piette. [...] Les dessins les plus élevés, au-dessus du sol K, sont peut-être les moins anciens, car les hommes devaient graver plus haut à mesure que le sol s'exhaussait. En admettant que les dessins soient à plus de 1,50 m au-dessus du sol K [...], il ne faut pas oublier que : 1°- les couches D' et K composées de terre, de silex, d'os, de cendres et très probablement d'une grande quantité de débris végétaux, éléments compressibles, ont dû diminuer d'épaisseur et 2°- j'ai rencontré dans ces assises (D' K) plusieurs grosses pierres, des

escabeaux ?, sur lesquelles les artistes éburnéens ont dû monter pour graver les parois élevées ».

3.2. La démonstration d'É. Rivière

En archéologue aguerri, É. Rivière cherche également à établir une relation entre les niveaux archéologiques et les figures pariétales. Au moment où il travaille à la Mouthe, il dispose d'une expérience de fouille considérable, grâce aux travaux qu'il a menés dès 1870 dans les grottes des Baoussé-Roussé à Grimaldi (Rivière, 1887), et où il a démontré, à juste titre, l'existence de sépultures paléolithiques (Rivière, 1872 et 1874). À la Mouthe, l'examen stratigraphique lui permet de mettre en évidence la présence de trois assises distinctes – une couche néolithique et deux d'âge paléolithique. La couche paléolithique la plus récente est magdalénienne. Elle « est composée d'une terre noirâtre, parfois un peu sableuse, mêlée de cendres et de matières charbonneuses en certains points surtout, où elle forme de véritables foyers ». La couche inférieure est moustérienne. Moins noire que la précédente, « elle est plutôt d'un brun rougeâtre, par suite d'un mélange d'argile et de sable argileux ». Les niveaux néolithique et paléolithique, quant à eux, sont séparés par un plancher stalagmitique de 4 à 9 cm d'épaisseur qui garantit l'absence de mélange entre eux (Rivière, 1897a, p. 310 ; 1899, p. 555-556). É. Rivière multiplie ensuite les observations pour démontrer la position primaire des niveaux archéologiques et constate, enfin, que ces deux niveaux ne s'étendent pas de la même manière dans l'ensemble de la caverne : « À une faible distance de l'ouverture de la grotte, le gisement néolithique cesse complètement, laissant la stalagmite à découvert. Par contre, les foyers quaternaires persistent, mais, en général, moins riches qu'à l'entrée, leur coloration est moins noire ; ils révèlent une teinte rouge sombre qu'ils empruntent aux argiles auxquelles ils sont plus ou moins mêlés » (Rivière, 1897a, p. 311). Or, seule cette argile contient de la faune quaternaire, des silex taillés et des bois de renne travaillés : « Non seulement quelques-uns des traits gravés se prolongeaient sous la stalagmite [...], cependant ils se prolongeaient aussi sous l'argile rouge qui constitue le sol de la grotte, à partir d'une certaine distance de l'entrée et dont le niveau supérieur dépasse généralement l'extrémité des pattes des animaux gravés » (Rivière, 1897a, p. 314). Les gravures sont donc contemporaines du dépôt sédimentaire sur le plan géologique, paléontologique et archéologique. Les arguments sont organisés en une démonstration sans faille, au terme de laquelle É. Rivière établit de manière définitive l'âge paléolithique des gravures.

Reste la question cruciale de l'éclairage. Celle-ci avait été l'un des points d'achoppement ayant empêché de reconnaître l'authenticité d'Altamira (Harlé, 1881, p. 280) et on ne s'étonne donc pas qu'elle ait alimenté les critiques. F. Daleau écrivait à É. Rivière à ce sujet (lettre du 19.05.1897) : « Je suis surpris que ceux [les dessins] de la Mouthe soient en pleine obscurité. Peut-être y avait-il une entrée ou une ouverture qui les éclairait jadis ? » É. Rivière est conscient du problème et répond à F. Daleau (lettre du

03.09.1898) : « Je n'ai pas encore trouvé l'ouverture par laquelle mes hommes magdaléniens étaient assez éclairés pour graver les parois de leur habitation. » La réponse est donnée le 29 août 1899 (Rivière, 1899). Le long de la paroi gauche, à 7,10 m de la chaudière de l'entrée, les ouvriers mettent au jour une lampe à manche court sculptée dans un bloc de grès rouge. Sa face interne conserve des traces « d'un noir charbonneux, d'aspect gras » (Rivière, 1901b, p. 557). L'analyse faite par M. Berthelot (1901) permet de conclure que « ces résidus charbonneux sont semblables à ceux que laisserait la combustion d'une matière grasse d'origine animale, mal séparée de ses enveloppes membraneuses, telle que le suif ou le lard ». Mais l'examen du document contribue encore à asseoir la démonstration chronologique. Cette lampe est, en effet, gravée au revers d'une figure de bouquetin de profil « qui rappelle d'une façon étonnante, mais en beaucoup plus petit, l'une des gravures qui ornent les parois de la grotte de la Mouthe » (Rivière, 1901b, p. 557). L'analogie est telle qu'É. Rivière se sent d'ailleurs autorisé à conclure : « Il semble que le même artiste soit l'auteur des unes et de l'autre » (Rivière, 1901b, p. 560). Toutes les pièces du puzzle sont donc en place pour démontrer que les Magdaléniens ont été les auteurs des gravures et qu'ils disposaient d'un moyen d'éclairage adapté pour les réaliser. On le voit, la démarche d'É. Rivière consiste à croiser les faits positifs tirés de l'observation et ceux produits par les analyses de laboratoire pour construire une démonstration qui les justifie.

4. UN REGARD ARCHÉOLOGIQUE COMMUN, MAIS DES CONCEPTIONS OPPOSÉES

F. Daleau et É. Rivière ont tous deux démontré l'âge paléolithique des œuvres sur paroi et contribué à la reconnaissance de l'art des grottes ornées. Si leur démonstration s'est faite en établissant un lien entre le contexte archéologique et les figures pariétales, leur approche procède, toutefois, de conceptions très différentes. Très rapidement, F. Daleau centre son attention sur l'objet archéologique. Contrairement à ce qui se pratique alors, il fouille lui-même et recueille la totalité des vestiges. Ceux-ci alimentent une collection qu'il n'aura de cesse d'enrichir sa vie durant et dont la gestion fera l'admiration des plus grands savants de son temps. É. Cartailhac (1902a, p. 348) a pu écrire à ce sujet : « M. Daleau m'accueillit d'abord chez lui et m'ouvrit ses tiroirs. J'eus tout loisir d'examiner une collection très abondante [...] formée avec une patience exceptionnelle et avec une pleine intelligence du sujet. » Tous les objets y sont, en effet, classés et décrits dans un inventaire, qui ne comprendra au total pas moins de 40 000 objets répertoriés dans les six volumes de son inventaire (lettre à M. Dutertre du 31.05.1924). L'objectif de cet érudit méticuleux est de s'appuyer sur une description fonctionnelle de l'objet pour constituer une palethnographie de l'homme préhis-

torique, en dehors de tout esprit de système. Nommer, décrire, classer sont les catégories fondamentales mises en place par F. Daleau, mais ce sont aussi les maîtres mots de l'histoire naturelle. Et c'est bien dans ce mouvement qu'il s'inscrit (Groenen, 2021, p. 145-158).

Au contraire de F. Daleau, É. Rivière organise les faits au travers d'un système qui verrouille son interprétation. Ceux qui l'ont connu rappellent, en effet, que « ses répliques avaient le mérite d'être dictées par la sincérité, car dans le domaine scientifique, il n'admettait rien de ce qu'il croyait contraire à la vérité » (Franchet, 1922, p. 128). Cet homme intègre a aussi une conscience aiguë de ses limites. É. Rivière sait les lacunes d'« une science préhistorique [qui] n'est pas encore tellement assise que l'on ne puisse d'un instant à l'autre faire de nouvelles et importantes constatations » (Féaux, 1896, p. 339) et c'est dans ce contexte qu'il écrit à É. Cartailhac (lettre du 23.10.1902) : « J'aurais voulu voir se former un groupe de chercheurs scientifiques fouillant méthodiquement le Sarladais et publiant en commun le Périgord préhistorique. La région est assez riche en grottes, stations et autres pour que chacun de nous y ait sa part, sans jalousier son voisin. Nous aurions pu faire une œuvre d'ensemble, unique certainement [...]. L'union fait la force. »

L'esprit qui guide É. Rivière dans ses recherches est clairement présenté dans son ouvrage *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*. Il y écrit : « Nous nous sommes efforcé de déterminer par l'étude de ses ossements [de l'homme fossile] la race à laquelle il appartenait. C'est ainsi qu'après avoir recueilli avec le plus grand soin tout ce qui, de près ou de loin, lui avait appartenu [...], nous avons essayé de reconstruire le passé, autant que faire se pouvait, et de connaître certaines des coutumes des peuplades primitives, quaternaires et autres. Nous avons aussi cherché l'usage des divers objets que nous avons trouvés, par une étude comparative des pièces de même nature et de même forme, que l'ethnographie nous apporte chaque jour. Enfin, par la faune, dont nous avons également recueilli le plus petit débris [...], nous avons pu arriver à déterminer l'âge géologique des principaux gisements où nous avons rencontré l'homme » (Rivière, 1887, p. 6). Dans la mesure où le matériel archéologique est l'indice des comportements et du niveau mental atteint par les groupes humains paléolithiques, il peut donc servir à construire une palethnologie.

Celle-ci nécessite cependant de faire converger des savoirs très différents. É. Rivière le sait. C'est pourquoi il s'attache la collaboration de savants aux compétences multiples. Très vite, il invite à la Mouthe des géologues et des anthropologues qui sont « unanimes à reconnaître l'antiquité de ces gravures et à les considérer comme remontant au moins à l'époque magdalénienne » (Rivière, 1897a, p. 307, note 1). La nature de la roche dans laquelle est creusée la grotte est précisée par le géologue et pétrographe F.-A. Fouqué, professeur au Collège de France (Rivière, 1897a, p. 309). L'examen des parois se fait grâce à la lampe à acétylène, inventée en 1892 par H. Moissan. Les relevés des figures pariétales de la Mouthe sont effec-

tués par H. Breuil et G. Courty (Rivière, 1903, p. 194), les photographies des œuvres réalisées par C. Durand, collaborateur de la Carte géologique de France (Rivière, 1897a, p. 321) et les estampages des gravures sont pris en appliquant le procédé de la lottinoplastie, mis au point par V. Lottin de Laval pour prendre des empreintes des monuments de l'Antiquité (Groenen, 2018). Enfin, les analyses de résidus charbonneux de la lampe en grès de la Mouthe sont faites par le chimiste M. Berthelot (1901) et les analyses de matière colorante des peintures par H. Moissan (1903), tous deux membres de l'Académie des sciences. Cette approche caractérise d'ailleurs la démarche d'É. Rivière dès le départ. Rappelons qu'il participe, par exemple, aux recherches du chimiste A. Carnot sur le dosage du fluor dans les os, pour démontrer la non-contemporanéité des restes humains et animaux des sablières de Billancourt en 1887 (Rivière, 1892 et 1893). De même, il s'adresse au botaniste B. Renault, assistant au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, pour analyser les empreintes de végétaux, afin de préciser le climat durant l'occupation magdalénienne à l'abri de la Gaubert (Rivière, 1898b et 1904).

Bien entendu, le statut d'É. Rivière comme sous-directeur au laboratoire d'anatomie du Collège de France puis directeur de l'École des hautes études a facilité les contacts avec les plus grandes personnalités scientifiques du moment. Mais c'est surtout son admission à l'association des Journalistes parisiens qui lui permet d'être informé des résultats scientifiques de son temps. Rappelons, en effet, qu'il rédige les comptes rendus de l'Académie des sciences pour la *Revue scientifique* (*Revue rose*) de 1883 à 1903 – véritable « journal de vulgarisation pour les savants » (Richet, 1884, p. 1). On comprend, dans ces conditions, qu'É. Rivière était au fait des dernières avancées en physique, en chimie, en paléontologie ou en anthropologie, mais aussi qu'il était rompu aux rigueurs du raisonnement scientifique.

Sur le plan épistémologique, la démarche de ces deux grands pionniers se révèle donc entièrement distincte. Si l'objectif de F. Daleau est de constituer une palethnographie dont l'esprit est proche des principes de l'histoire naturelle, É. Rivière s'attache davantage à construire une palethnologie qui s'élabore en s'appuyant sur des faits positifs. Sur le plan de la méthode, F. Daleau fonde une archéologie préhistorique qui se focalise sur le document

lui-même et son histoire taphonomique. En revanche, en s'associant les compétences de spécialistes appartenant à d'autres disciplines pour valider ses conclusions archéologiques, É. Rivière propose des voies d'analyses proches, dans le principe, de celles de l'archéométrie.

Il convient, enfin, de souligner l'intérêt commun d'É. Rivière et de F. Daleau pour la conservation des documents. Tous deux ont réalisé des estampages et des moulages des œuvres pariétales des grottes qu'ils étudiaient – trois pour la Mouthe et quatorze pour Pair-non-Pair. Ces moulages seront présentés à l'Exposition universelle de Paris en 1900, avec pour objectif de permettre aux visiteurs de réfléchir « sur les origines de cet art si savant et si précis dans sa simplicité d'expression et qui semble déjà très évolué » (Capitan, 1900, p. 306). F. Daleau est cependant plus concerné encore par la valeur patrimoniale de son site et fera tout pour garantir sa pérennité. En décembre 1900, après des années de tractations, Pair-non-Pair est achetée et classée par l'État, et F. Daleau clôture son dossier en écrivant : « Cet achat interminable m'a coûté environ deux cents lettres et de très nombreuses démarches. J'ai enfin réussi. » (Cahier « Achat de PNP », p. 31). La grotte de la Mouthe, quant à elle, ne sera classée monument historique qu'en 1953 et est toujours une propriété privée.

Remerciements : Pour réaliser ce travail, nous avons consulté l'ensemble des documents de F. Daleau (brouillons de lettres, correspondance, inventaires, notes), conservés au musée d'Aquitaine et aux Archives départementales de la Gironde. Ce travail a également été possible grâce au Fonds Tolosana, en particulier pour la correspondance d'É. Cartailhac. Nous tenons à remercier chaleureusement V. Mistrot qui nous a accordé toutes les facilités pour la consultation de cette abondante documentation, ainsi que notre ami M. Martinez pour les riches échanges que nous avons régulièrement sur F. Daleau. Enfin, je remercie les relecteurs pour leurs remarques pertinentes.

Marc GROENEN

Université libre de Bruxelles, CReA-
Patrimoine, Bruxelles, Belgique
marc.groenen@ulb.be

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBAZA M., FRITZ C. (2000) – Art et habitats magdaléniens dans les Pyrénées centrales. Un siècle et demi de recherches en Comminges, in J.-M. Minovez et R. Souriac (dir.), *Les hommes et leur patrimoine en Comminges*, *Revue de Comminges*, 116, 2-4, p. 291-320.
- BERTHELOT M. (1901) – Sur une lampe préhistorique trouvée dans la grotte de la Mouthe, *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, séance du 28.10.1901, p. 666.
- BOULE M. (1897) – Variétés : Association française pour l'avancement des sciences, congrès de Saint-Étienne, *L'Anthropologie*, 8, p. 592-594.
- BOULE M. (1898) – Mouvement scientifique : Rivière É., La grotte de la Mouthe, *L'Anthropologie*, 9, p. 676-678.
- CAPITAN L. (1897) – Discussion, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 8, p. 328-329.

- CAPITAN L. (1900) – Exposition de l'école d'anthropologie et de la sous-commission des monuments mégalithiques. Catalogue raisonné et descriptif, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 1, p. 295-319.
- CAPITAN L. (1908) – Séance du 23 avril 1908, *Journal officiel de la République française*, p. 2900, col. b.
- CAPITAN L., PEYRONY D., BOUYSSONIE J. (1913) – L'art des cavernes. Les dernières découvertes faites en Dordogne, *Revue anthropologique*, 23, p. 164-171.
- CARTAILHAC É. (1902a) – Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne. Mea-culpa d'un sceptique, *L'Anthropologie*, 13, p. 348-354.
- CARTAILHAC É. (1902b) – Discussion, in *Compte rendu de la 31^e session de l'AFAS (Montauban, 1902)*, 1, Paris, Masson & Cie, p. 246.
- CARTAILHAC É., BREUIL H. (1906) – *La Caverne d'Altamira à Santillane près Santander (Espagne)*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 275 p.
- CATALDI M. (2019) – *Découvrir, comprendre et interpréter des gravures pariétales. Une histoire de la science archéologique à travers l'histoire de l'étude scientifique du mont Bègo (1868-1947)*, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 496 p.
- CHANTRE E. (1889) – La grotte Chabot. Discussion, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 8, p. 97.
- CHANTRE E. (1897) – Variétés : Association française pour l'avancement des sciences, congrès de Saint-Étienne, *L'Anthropologie*, 8, p. 593-594.
- CHAUVET G. (1902) – Discussion, in *Compte rendu de la 31^e session de l'AFAS (Montauban, 1902)*, 1, Paris, Masson & Cie, p. 263.
- CHIRON L. (1889) – La grotte Chabot, commune d'Aiguèze (Gard), *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 8, p. 96-97.
- CHIRON L. (1893) – Le Magdaléen [sic] dans le Bas-Vivarais, *Revue historique, archéologique et littéraire du Vivarais illustrée*, 1, p. 437-442.
- DALEAU F. (1896) – Les gravures sur rocher de la caverne de Pair-non-Pair, *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, 21, p. 235-250.
- DALEAU F. (2021) – *Carnets d'excursions, précédés d'un « Carnet de mémoire »*, édition critique par M. et M.-C. Groenen, Grenoble, Jérôme Millon, 730 p.
- FÉAUX M. (1896) – Excursion à la grotte de la Mouthe, près les Eyzies, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 23, p. 335-346.
- FRANCHET L. (1922) – Émile Rivière (1835-1922), *Revue scientifique*, 60, p. 127-128.
- GOMBRICH E. H. (1987) – *L'art et l'illusion. Psychologie de la représentation picturale*, Paris, Gallimard, 553 p.
- GROENEN M. (2018) – Reproduire l'art des grottes ornées paléolithiques : du relevé au fac-similé, *Koregos*, <http://www.koregos.org/fr/marc-groenen-reproduire-art-grottes-ornees-paleolithiques-du-releve-fac-simile/>
- GROENEN M. (2021) – *François Daleau. Fondateur de l'archéologie préhistorique*, Grenoble, Jérôme Millon, 166 p.
- HARLÉ É. (1881) – La grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne), *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 2^e série, 12, p. 275-284.
- LASHERAS J. A., DE LAS HERAS C. (2004) – Introducción, in M. Sanz de Sautuola (dir.), *Breves apuntes sobre algunos objetos prehistóricos de la provincia de Santander*, Santander, Grupo Santander, p. 12-65.
- MADARIAGA B. (2002) – *Escritos de Marcelino Sanz de Sautuola y primeras noticias sobre la Cueva de Altamira*, Santander, Consejería de Cultura, 210 p.
- MARTEL É.-A. (1908) – Les peintures et dessins préhistoriques des cavernes. Au congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1908, *Spelunca, Bulletin et mémoires de la Société de spéléologie*, 7, p. 193-198.
- MARTINEZ M., LOIZEAU S. (2006) – Estampages, moulages et photographies. Historique des premiers essais et relevés scientifiques en art pariétal, in M. Lenoir (dir.), *La grotte préhistorique de Pair-non-Pair à Prignac-et-Marcamps (Gironde)*, Bordeaux, Société archéologique de Bordeaux, p. 47-60.
- MOISSAN H. (1903) – Sur une matière colorante des figures de la grotte de la Mouthe, *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, séance du 19.01.1903, 136, p. 144.
- MORTILLET G. de (1868) – Promenades au musée de Saint-Germain, *Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 4, p. 355-537.
- MORTILLET G. de (1883) – *Le Préhistorique. Antiquité de l'homme*, Paris, C. Reinwald, 642 p.
- OLLIER DE MARICHARD P. (1973) – Un pionnier de la préhistoire ardéchoise : Jules Ollier de Marichard, *Études préhistoriques*, 4, p. 28.
- PIETTE É. (1873) – Sur la grotte de Gourdan, sur la lacune que plusieurs auteurs placent entre l'âge du Renne et celui de la Pierre polie, et sur l'art paléolithique dans ses rapports avec l'art gaulois, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 2^e série, p. 417-420.
- PIETTE É. (1907) – *L'art pendant l'âge du Renne*, Paris, Masson et Cie, 112 p.
- RAYMOND P. (1896) – Gravures de la grotte magdalénienne de Jean-Louis à Aiguèze (Gard), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 7, p. 643-645.
- RÉGNAULT F. (1902) – La grotte de Marsoulas, in *Compte rendu de la 31^e session de l'AFAS (Montauban, 1902)*, 1, Paris, Masson & Cie, p. 245-246.
- RÉGNAULT F. (1906) – Empreintes de mains humaines dans la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 7, p. 331-332.
- REINACH S. (1903) – L'art et la magie. À propos des peintures et des gravures de l'âge du Renne, *L'Anthropologie*, 14, p. 257-266.
- RICHEL C. (1884) – Introduction, *Revue scientifique*, 3^e série, 7, p. 1.
- RIVIÈRE É. (1872) – Sur le squelette humain trouvé dans les cavernes des Baoussé-Roussé (Italie), dites grottes de Menton, le 26 mars 1872, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 2^e série, 7, p. 228-232.

- RIVIÈRE É. (1874) – Sur trois nouveaux squelettes humains découverts dans les grottes de Menton, et sur la disparition des silex taillés et leur remplacement par des instruments en grès et en calcaire, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 2^e série, 9, p. 94-98.
- RIVIÈRE É. (1887) – *Paléoethnologie. De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, librairie J.-B. Baillière et Fils, 337 p.
- RIVIÈRE É. (1892) – Détermination par l'analyse chimique de la contemporanéité et de la non-contemporanéité des ossements humains et des ossements d'animaux trouvés dans un même gisement, in *Compte rendu de la 21^e session de l'AFAS (Pau, 1892)*, 2, Paris, Masson & Cie, p. 378-382.
- RIVIÈRE É. (1893) – Fossilisation et analyse chimique des os, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 4, p. 309-315.
- RIVIÈRE É. (1896) – La grotte de la Mouthe, *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, séance du 05.10.1896, 123, p. 543-546.
- RIVIÈRE É. (1897a) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 8, p. 302-327.
- RIVIÈRE É. (1897b) – Les gravures sur roche de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, séance du 05.04.1897, 124, p. 731-734.
- RIVIÈRE É. (1898a) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), in *Compte rendu de la 26^e session de l'AFAS (Saint-Étienne, 1897)*, 2, Paris, Masson & Cie, p. 669-687.
- RIVIÈRE É. (1898b) – Les tufs de la Gaubert (Dordogne), in *Compte rendu de la 27^e session de l'AFAS (Nantes, 1898)*, 2, Paris, Masson & Cie, p. 332-336.
- RIVIÈRE É. (1899) – La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 10, p. 554-562.
- RIVIÈRE É. (1901a) – Les dessins gravés de la grotte de La Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 2, p. 509-517.
- RIVIÈRE É. (1901b) – Deuxième note sur la lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 2, p. 624-626.
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 4, p. 191-196.
- RIVIÈRE É. (1904) – La flore quaternaire des cavernes, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1, p. 66-72.
- RIVIÈRE É. (1909) – Note sur l'ordre chronologique véritable des six premières découvertes de grottes à gravures et à peintures, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 6, p. 376-380.
- SAUTUOLA M. de (1880) – *Breves apuntes sobre algunos objetos prehistóricos de la provincia de Santander*, Madrid, Imp. y lit. de Telesforo Martinez, 27 p.

Émile Valère Rivière et la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique

Émile Valère Rivière and the Recognition of Prehistoric Cave Art

Amélie MARTINEZ

Résumé : Alors que la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique est au cœur des débats à la fin du XIX^e siècle, É. Rivière s'est attaché à prouver son authenticité auprès de ses confrères. Sa découverte de la grotte de la Mouthe en 1895 est un élément décisif permettant de faire basculer les mentalités. Au cours de cet article, nous avons démontré le rôle significatif de cette bataille intellectuelle.

Mots-clés : É. Rivière, la Mouthe, art pariétal, reconnaissance de l'art pariétal, XIX^e siècle, archéologie, histoire, histoire des sciences, historiographie.

Abstract: At a time when the recognition of prehistoric cave art was at the heart of debates at the end of the 19th century, É. Rivière set out to prove its authenticity to his colleagues. His discovery of La Mouthe cave in 1895 was a decisive factor in turning the tide. In the course of this article, we have demonstrated the significant role played by this intellectual battle.

Keywords: É. Rivière, La Mouthe, cave art, recognition of cave art, 19th century, archaeology, history, history of science, historiography

INTRODUCTION

La reconnaissance de l'art pariétal préhistorique est un long processus qui – entamé à la fin du XIX^e siècle à la suite de la découverte des peintures de la grotte Chabot (Ardèche), en 1878, et d'Altamira (Espagne), en 1879 – s'achève en 1902 au cours du congrès de Montauban. Pendant cette période, de nombreuses découvertes conduisent les préhistoriens à travailler sur cette reconnaissance. La mise au jour des gravures de la grotte de la Mouthe (Dordogne) en 1895 est un élément majeur qui conduit É. V. Rivière (1835-1922) à prendre part aux réflexions et aux débats liés à la reconnaissance d'un art pariétal préhistorique. Cette période est marquée par de nombreux échanges, parfois vifs, entre les partisans et les détracteurs d'une attribution préhistorique de ces figures. É. Rivière et d'autres confrères vont s'illustrer dans ces débats en faveur de l'ancienneté de cet art. Par

la force de leurs arguments et de leurs démonstrations, un nombre important de préhistoriens se sont ralliés à leurs recherches avant que cette affirmation ne fasse enfin sens pour le plus grand nombre. Les découvertes des figures de la grotte d'Altamira et de la grotte Chabot, puis de Pair-non-Pair (Gironde), en 1881, de Marsoulas (Haute-Garonne), en 1897, et enfin des Combarelles (Dordogne) et de Font-de-Gaume (Dordogne), en 1901, contribuent à la reconnaissance officielle de 1902.

Pour écrire cet article, il a été nécessaire de trouver des sources et de les étudier. Cela permet de comprendre pourquoi la découverte de la grotte de la Mouthe est un moment déterminant de la carrière d'É. Rivière. Il met en évidence son insertion dans les réseaux savants de la fin du XIX^e siècle, notamment par ses relations avec M. Féaux (1851-1934), qui lui ont permis de financer ses recherches et d'obtenir des résultats probants. La mise au jour de la lampe de la Mouthe en 1899 lui a permis d'appuyer ses analyses (Rivière, 1899a et 1899b). Toutes ces

découvertes ont contribué aux débats liés à la reconnaissance d'un art pariétal préhistorique avant d'aboutir à son authentification en 1902.

1. MÉTHODE DE RECHERCHE

Ce travail s'inscrit dans la continuité des recherches effectuées dans le cadre d'un mémoire de master 2 (Martinez, 2002). Il a fallu recenser et consulter toutes les publications relatives aux travaux d'É. Rivière, mais aussi l'ensemble de ses productions scientifiques. En l'absence de carnets de recherches, il était plus difficile de comprendre ses raisonnements et les cheminements de sa pensée. Au fil des lectures et du tri, de nouvelles sources se révélaient sans pour autant être toujours accessibles. L'analyse des sources a été faite à l'aide d'un tableur. Cela a permis de mieux identifier les réseaux dans lesquels É. Rivière s'intégrait, tout en identifiant la place qu'a pu occuper la grotte de la Mouthe dans les débats relatifs à la reconnaissance de l'art pariétal. La lecture des travaux de M. Groenen et d'A. Hurel a permis de mieux appréhender le contexte dans lequel les travaux d'É. Rivière se situent. L'objectif étant de mieux saisir l'implication de ce dernier dans les débats liés à la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique.

2. MISE EN CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE DE LA GROTTE DE LA MOUTHE

Située sur la commune des Eyzies-de-Tayac (Dordogne), la grotte de la Mouthe s'insère dans un secteur caractérisé par la profusion de vestiges préhistoriques. L'entrée de la grotte se trouve à quelques kilomètres de sites majeurs de la vallée de la Vézère, tels que les abris de Cro-Magnon, du Poisson ; des gisements de la Micoque, du Moustier et des grottes des Combarelles et de Font-de-Gaume. La richesse archéologique de la région en fait un espace de fouille privilégié pour les préhistoriens de la fin du XIX^e siècle. C'est dans ce contexte, qu'É. Rivière quitte la Provence, laissant derrière lui ses fouilles dans les grottes de Grimaldi et ses recherches au mont Bégo, et, en 1887, décide de se rendre en Dordogne pour y entamer de nouvelles fouilles (Rivière, 1897a et 1897c). Entre 1887 et 1895, le préhistorien y effectue de nombreux séjours (Rivière, 1902a) et y fouille plusieurs sites tels que « les gisements classiques de Cro-Magnon, des Eyzies, de Laugerie-Haute, [de] Laugerie-Basse, [de] Gorge-d'Enfer, de la Madeleine, du Moustier, etc., [qu'il] ne connaissai[t] pas encore » (Rivière, 1897a). Il manque de peu de découvrir les gravures de la grotte des Combarelles en fouillant le couloir droit entre 1891 et 1894 (Rivière, 1909), alors que les figures, mises au jour par É. Cartailhac, H. Breuil, L. Capitan et D. Peyrony en 1901, sont situées plus profondément dans celui de gauche.

Quelques années plus tard, un habitant du village indique à É. Rivière un abri aménagé situé dans le hameau de la Mouthe. Lors de sa première visite de la cavité, le 8 septembre 1894, le préhistorien récolte, dans des foyers « quaternaires » encore en place, des silex associés à des coquilles marines. Il souhaite dès lors entreprendre des fouilles dans cette grange, mais, alors qu'il a obtenu les autorisations nécessaires à l'engagement des fouilles, le propriétaire réalise des travaux de terrassement qui bouleversent les couches archéologiques du porche (Groenen, 1994). À la suite de cette opération, un interstice mesurant trente-sept centimètres de haut pour soixante-deux de large est dégagé (Rivière, 1897a).

Quelques mois plus tard, le 11 avril 1895, É. Rivière est averti par ses correspondants épistolaires, É. et G. Berthoumeyrou, qu'ils se sont introduits dans la grotte et y ont découvert des gravures à une « centaine de mètres » de l'entrée (Rivière, 1897a). Au regard des sources disponibles, il est possible que les Berthoumeyrou, accompagnés d'A. Laborie, y aient pénétré quelques jours auparavant, ce dont témoignerait l'inscription « 8 avril 1895 » présente dans la grotte (Petrognani, 2018). Issus d'une famille d'entrepreneurs des Eyzies, les Berthoumeyrou étaient déjà connus pour leur contribution, en 1868, aux découvertes du site de Cro-Magnon, que F. Berthoumeyrou avait signalées à É. Lartet qui, par la suite, allait fouiller le site (Groenen, 1994).

Quoi qu'il en soit, É. Rivière, « empêché de [se] rendre à la Mouthe par l'imminence d'un deuil des plus douloureux » (Rivière, 1897a), ne va sur place que deux mois plus tard pour constater la découverte. É. Rivière ne le précise pas à ses confrères, mais ce deuil est lié à la perte d'une de ses filles. Cette information, communiquée oralement par ses ayants droit à l'équipe travaillant dans la grotte de la Mouthe en octobre 2021, a été confirmée par l'acte de décès de la jeune femme, retrouvé dans les archives (Martinez, 2022). Cet élément permet de comprendre pourquoi É. Rivière tarde à constater la découverte.

Une fois sur place, il est saisi par son importance et cherche à entamer des fouilles afin de prouver l'authenticité des figures. Cependant, il est très vite confronté aux avis mitigés de ses confrères qui lui déconseillent une telle entreprise. Le ministère de l'Instruction publique et l'Académie des sciences ne lui accordent plus les crédits nécessaires pour effectuer ses recherches. Il se tourne alors vers les sociétés savantes (Martinez, 2022) et comprend rapidement que les fouilles sont la clé de la reconnaissance.

Dès le mois de juin 1895, É. Rivière entreprend de vérifier l'authenticité des gravures de la Mouthe. Il effectue cette démarche pour le compte de l'Académie des sciences, à la demande d'A. Baubrée et d'H. Fizeau (Rivière, 1897a et 1897c). Pour ce faire, il demande à ses ouvriers de creuser une tranchée pour atteindre les premières gravures. Il en profite pour collecter le mobilier archéologique encore présent dans les sédiments et remarque que les gravures se prolongent sous la couche sédimentaire (Rivière, 1897a). Cet élément le conforte

dans ses convictions. Rivière fait dégager méthodiquement les gravures pour acquérir la certitude de leur authenticité. À la suite de cette visite, il acquiert « la notion que la grotte préhistorique de La Mouthe avait été occupée à plusieurs époques préhistoriques » (Rivière, 1897a). Il profite de cette même exploration pour réaliser « l'estampage d'un dessin gravé représentant un animal qui offre la plus grande ressemblance avec le bison ou aurochs (*Bos priscus*) » (Rivière, 1897a), qu'il dévoile à l'Académie des sciences.

Lors de sa présentation, les figures sont jugées trop esthétiques, et la commission administrative préfère demander à A. Gaudry de produire son propre rapport. Ce dernier ne se prononce pas en la défaveur d'une reconnaissance, mais ne voit pas l'utilité de fouiller l'ensemble de la cavité (Rivière, 1897a). Dans le compte rendu d'une communication faite aux membres de la Société anthropologique de Paris (SAP), É. Rivière défend l'intérêt de fouiller la grotte de la Mouthe en profondeur. Il affirme que les restes fauniques retrouvés attestent d'une occupation humaine. Il souhaite engager une fouille méthodique de grande envergure, couplée à une exploration approfondie de la grotte. Son objectif est de pouvoir étudier l'ensemble des gravures (Rivière, 1897a). Néanmoins, A. Gaudry ne néglige pas totalement l'intérêt des gravures, comme il l'explique : « Le seul intérêt de la grotte de la Mouthe est la question des gravures murales, car sans doute les autres découvertes n'apprendront rien de bien précis. » Cet élément prouve que la communauté préhistorienne n'est pas entièrement fermée à l'éventualité de l'authenticité d'un art pariétal paléolithique, sans être prête toutefois à mener à terme les recherches conduisant à une validation de cette hypothèse.

L'Académie, comme le Muséum national d'histoire naturelle, cesse de financer le préhistorien : pour continuer ses fouilles, É. Rivière doit trouver de nouveaux fonds et se dirige vers des sociétés savantes locales.

3. IMPACT DES RELATIONS AVEC M. FÉAUX

À partir de l'automne 1896, É. Rivière se voit attribuer des subventions par la Société historique et archéologique du Périgord (SHAP). Leur montant est fixé à la suite d'une excursion effectuée le 10 août 1896 par MM. de Roumejoux, de Fayolle, Aublant, Durand, Féaux et le Dr Ladevi-Roche, membres de la SHAP. Les résultats obtenus lors de cette visite ont un impact déterminant dans cette nouvelle dotation : un financement réitéré l'année suivante pour une valeur de trois cents francs, sans engagement pour les années à venir et sous condition qu'une partie du mobilier retrouvé soit envoyée dans le musée tenu par la société savante. Un engagement qu'É. Rivière n'honorera pas. À la suite de cette expédition, M. Féaux rédige un rapport où il fournit de nombreux renseignements liés aux méthodes de travail d'É. Rivière, à l'accessibilité des gravures, à l'éclairage à

la bougie et sur la perception des distances par les explorateurs de la cavité, relativisant ainsi la distance à laquelle les premières gravures se trouvent (Féaux, 1896).

Il rappelle que l'entrée de la grotte est restée longtemps obstruée, empêchant quiconque de s'y introduire et d'y réaliser des gravures ou des peintures. Il souligne le fait que la faune représentée a disparu et que sa représentation n'a pu être faite que par des personnes l'ayant côtoyée. Pourtant, la « supposition d'une supercherie commise depuis la découverte de la caverne » (Féaux, 1896) plane toujours. Face à cette interrogation, il se montre pragmatique en affirmant qu'aucune personne n'aurait pu exécuter les figures en raison de la trop faible distance entre le sédiment argileux et la voûte de la grotte. Enfin, il utilise comme argument la couleur identique entre la paroi et la gravure indiquant une réalisation ancienne. Une gravure fraîche aurait laissé une trace plus claire. M. Féaux s'appuie sur les thèmes représentés pour établir un parallèle entre l'art mobilier et les gravures des parois. Ces similitudes lui permettent d'affirmer que la découverte d'É. Rivière est authentique, il ajoute que ce sont « les mêmes mains qui les ont faites, on y retrouve la même hardiesse de lignes et d'attitudes parfois réellement artistiques » (Féaux, 1896). Enfin, « cette découverte ne restera pas isolée », comme le prouve par la suite la découverte des grottes de Font-de-Gaume et des Combarelles (1901). Tous ces éléments permettent à M. Féaux d'appuyer la demande d'un financement le plus élevé possible pour les recherches d'Émile Rivière à la Mouthe, car cela contribuerait à « encourager des recherches qui intéresseraient le monde savant tout entier », puisqu'« il s'agit également de la renommée de notre pays, la terre classique de l'archéologie préhistorique » (Féaux, 1896). La lecture de ce rapport met en évidence l'implication de M. Féaux dans les demandes d'appui financier pour É. Rivière, ainsi que sa participation aux recherches liées à la question de l'authenticité de l'art pariétal préhistorique à la fin du XIX^e siècle.

Grâce à ces financements de 1897, É. Rivière a déjà effectué sept campagnes de fouilles. Néanmoins, le manque de diffusion des résultats et l'absence de dons auprès du musée de la SHAP, entre 1900 et 1905, contribuent à la dégradation de ses relations avec ses membres. En 1905, il tente d'obtenir, sans succès, un nouveau fond auprès de la société en invitant membres à participer au premier Congrès préhistorique de France.

4. LES RÉSULTATS DE SES FOUILLES ET RELEVÉS

Le rapport de M. Féaux offre un regard extérieur sur les méthodes de fouilles d'É. Rivière (Féaux, 1896). Il décrit certains des protocoles mis en place, tels que le tamisage des restes de terre, effectué par les ouvriers, avant leur évacuation vers l'entrée. Le mobilier retrouvé est abondant et de nature plurielle (Féaux, 1896) : industrie lithique, restes fauniques et pièces issues de l'indus-

trie sur bois de renne. Les gravures se trouvent dans les parties profondes de la cavité. Les pigments décrits sont attribués au charbon et à l'ocre (Féaux, 1896). M. Féaux observe les figures et rapporte à ses confrères leur aspect exceptionnel. Il établit une grille de lecture des éléments afin d'en prouver l'authenticité. Pour mener à bien ses recherches, É. Rivière diversifie les approches, mêlant sciences humaines et sciences exactes. Il s'appuie sur un ensemble de comparaisons entre le matériel lithique et archéozoologique découvert dans les sédiments en place, qu'il complète par des analyses chimiques lorsque cela est possible. La datation des gravures repose sur une analyse de la stratigraphie et des éléments qui s'y trouvent, grâce à la comparaison du mobilier retrouvé dans les différentes couches. Cela permet à É. Rivière de proposer une première datation et d'établir un lien entre les éléments découverts.

Le principal atout de la grotte de la Mouthe réside dans la qualité de sa stratigraphie : les couches sont intactes et recouvrent les gravures (Rivière, 1897a). Ces dernières constituent le point central des recherches d'É. Rivière à la Mouthe. Pour parfaire son étude, il fait réaliser une coupe stratigraphique mesurant deux mètres de haut, proche de l'entrée de la cavité, lui permettant de distinguer deux périodes d'occupation : Paléolithique et Néolithique. Comme nous l'avons expliqué, É. Rivière est d'ores et déjà persuadé de l'authenticité de sa découverte, mais il lui manque encore l'appui de ses confrères. Pour ce faire, il organise de nombreuses visites de la grotte, afin qu'ils puissent y observer la stratigraphie et les gravures. Parmi ces visiteurs, on compte É. Cartailhac qui se rend sur place au mois d'août 1898 et reconnaît leur authenticité. Dans leur correspondance, É. Rivière lui fait part de l'envoi de planches de relevés, mais aussi de la publication de ses recherches dans des revues scientifiques, telles que *L'Homme préhistorique* ou *L'Anthropologie*.

Ses premières études des gravures du mont Bégo en 1877 ont probablement participé à ce qu'É. Rivière saisisse rapidement l'importance de sa découverte. Au cours de son expédition sur ce site, il attribue très vite les gravures à l'âge du Bronze (Rivière, 1878 ; Cataldi, 2019). Il expose ses travaux et sa méthode auprès des membres de l'Association française pour l'avancement des sciences. Cette expédition a un impact retentissant sur son appréhension des gravures de la Mouthe et sur ses campagnes de relevés à venir. Elle lui permet de s'exercer aux différentes techniques de relevé et de moulage, telles que la lottinoplastie (Cataldi, 2019). Une technique qu'il réutilise à la Mouthe, mais qui s'est malheureusement révélée trop invasive, dégradant certaines gravures. On peut citer à ce propos le rapport réalisé en 2018 par l'équipe de recherche de la grotte de la Mouthe : « Si les publications d'Émile Rivière ne présentent pas d'inventaire total, elles offrent des descriptifs successifs qui ont mis l'accent sur certaines figures, et ont conduit notamment à trois moulages effectués rapidement après la découverte [...]. Chacun de ces moulages, de grande taille (1 m à 1,5 m d'envergure chacun), a hélas laissé des traces encore très

perceptibles aujourd'hui » (Djema *et al.*, 2019). Ces moulages ont été commandés par le ministère de l'Instruction publique et sont présentés au grand public lors de l'Exposition universelle de 1900 (Rivière, 1905). Le relevé papier est un autre moyen de restitution des gravures. Il permet aux préhistoriens de diffuser leurs découvertes et de lancer les débats. Il est central dans l'étude de la grotte de la Mouthe car, à une époque où la photographie est encore difficile d'accès, il reste une solution intéressante et moins onéreuse. Néanmoins, les qualités artistiques du dessinateur peuvent avoir un impact sur la restitution des figures. À la fin du XIX^e siècle, le relevé pariétal en est encore à ses débuts, et aucune technique performante n'a encore été développée. Il faut attendre les travaux de l'abbé Breuil pour que les questions techniques liées au relevé de l'art pariétal prennent tout leur sens. Lors de son premier relevé à la Mouthe, É. Rivière choisit de restituer la gravure du « bison de la découverte ». À partir du 1^{er} octobre 1900, le préhistorien embauche le jeune abbé Breuil pour réaliser quelques relevés. À ce jour, la grotte de la Mouthe conserve encore sur ses parois des traces du passage d'H. Breuil (Hurel, 2014). Les relevés présentés en 1901 sont sûrement issus du travail de Breuil. Ils sont d'une grande qualité et permettent de restituer une part importante des travaux réalisés.

Enfin, É. Rivière choisit de photographier certaines figures. Cette nouvelle technique onéreuse demande des compétences spécifiques, mais elle peut contribuer à restituer la réalité du terrain. Les conditions d'éclairage liées à la prise de vue nécessitent l'utilisation de 150 bougies et d'un temps de pause estimé de cinq à six heures (Rivière, 1897a). C. Durand l'assiste dans cette mission (Rivière, 1897a). Les résultats ne sont pas toujours lisibles, mais cela lui permet de communiquer ses résultats au reste de la communauté scientifique, notamment grâce aux *Bulletins de la Société anthropologique de Paris* en 1897.

5. LA DÉCOUVERTE DE LA LAMPE DE LA MOUTHE

Si de plus en plus de préhistoriens s'accordent à dire que les éléments découverts dans la grotte de la Mouthe concordent avec une attribution des gravures au Paléolithique, la question de l'éclairage représente toujours un obstacle à la reconnaissance. L'excavation de la lampe de la Mouthe (29 août 1899) par É. Rivière et deux de ses ouvriers marque un nouveau tournant dans la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique. Cet objet a été trouvé dans un foyer magdalénien situé à une vingtaine de mètres de l'entrée de la cavité (Rivière, 1899a, 1899b, 1905). La partie interne, façonnée dans un morceau de grès rouge, est couverte de résidu de combustion (Rivière, 1899a et 1899b), tandis que la partie externe est gravée d'une tête de bouquetin semblable à celle présente dans la salle de la Hutte (Rivière, 1905). Lors de sa mise au jour, la lampe a été brisée en quatre morceaux, dont seuls trois ont pu être retrouvés et assemblés. Cette découverte balaye les argu-

ments relatifs à une absence d'éclairage anthropique pour peindre et graver les parois des grottes. Elle permet de mieux comprendre les modes d'éclairage utilisés par les populations paléolithiques pour investir ces espaces souterrains, tout en expliquant l'absence de traces de suie sur les parois. Du fait de leur petite taille, ces lampes sont très mobiles (Groenen, 2017) et permettent d'éclairer la paroi lors de la réalisation des figures. É. Rivière demande au chimiste M. Berthelot (1827-1907) d'analyser les résidus de matières organiques brûlées retrouvés dans le creuset de la lampe et conclut à l'utilisation de graisse animale (Rivière, 1901).

Grâce à la découverte de la lampe de la Mouthe, les productions pariétales paléolithiques prennent un sens nouveau, réaffirmant leur authenticité. Cette lampe fait écho aux questions soulevées par É. Harlé dans le rapport publié à la suite de la découverte des figures peintes de la grotte d'Altamira, où la problématique de l'éclairage en milieu souterrain au Paléolithique était déjà centrale. Beaucoup s'interrogeaient alors sur la possibilité de l'utilisation de torches, car le rayon lumineux des lampes semblait réduit (Groenen, 2017).

Les similitudes entre le bouquetin gravé sur la lampe de la Mouthe et celui de la paroi de la salle de la Hutte ont joué un rôle déterminant dans la reconnaissance de l'art pariétal, car elles permettent de faire le lien entre les gravures des parois et l'art mobilier. Au cours des années suivantes, les redécouvertes de lampes se multiplient en France, car beaucoup d'archéologues ne les avaient jusque-là pas identifiées en tant que telles (Groenen, 1994).

Cette découverte permet de faire un nouveau pas vers la reconnaissance généralisée de l'art pariétal préhistorique. Il faut cependant attendre 1902 pour que des préhistoriens tels qu'É. Cartailhac reconnaissent publiquement l'existence d'un art pariétal paléolithique.

6. UN LENT CHEMIN VERS LA RECONNAISSANCE DE 1902

La grotte de la Mouthe est loin d'être un cas isolé. En 1896, F. Daleau fait part à É. Rivière de sa découverte de la grotte de Pair-non-Pair (Gironde), ornée de figures d'animaux gravés que son inventeur attribue au Solutréen (Rivière, 1897a). À la différence de la Mouthe, Pair-non-Pair bénéficie de la visite de G. de Mortillet, éminent préhistorien de l'époque, qui semble reconnaître l'ancienneté des gravures et les attribue au Magdalénien (Rivière, 1897b). Le fait que la cavité soit mieux éclairée que celle de la Mouthe joue en la faveur de la reconnaissance de l'authenticité de ses figures, mais c'est la découverte des figures de la grotte d'Altamira qui est l'élément permettant d'amorcer ce processus de reconnaissance de l'art pariétal préhistorique. À la suite de cette découverte, É. Harlé est envoyé sur place pour constater l'authenticité des figures et publie en 1881 un rapport où il plaide en la faveur d'une production récente (Harlé, 1881). Son

texte est largement diffusé au sein de la communauté préhistorienne. Peu à peu, les travaux d'É. Rivière sont reconnus par ses confrères, et le ministère de l'Instruction publique ne tarde pas à lui confier une étude cette grotte (Féaux, 1896), une expédition qu'il ne mènera pas. Ce sont finalement É. Cartailhac et H. Breuil qui s'y rendent en 1902 pour le compte de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Hurel, 2014).

De fait, É. Rivière avait connaissance de ce document, dont il reprend et contre certains arguments en s'appuyant sur ses travaux dans la grotte de la Mouthe. L'ensemble de ces découvertes en milieu souterrain interroge la communauté scientifique de l'époque, sans pour autant créer de véritable consensus.

L'année 1901 constitue un tournant décisif pour les préhistoriens : ils sont de plus en plus à s'intéresser à la reconnaissance de cet art. Si lors de la découverte d'Altamira, É. Cartailhac s'était rangé du côté des opposants à une attribution préhistorique des peintures, il change radicalement de position. Cela s'explique notamment par les découvertes qu'il fait en Dordogne au côté de l'abbé Breuil en 1901. Le groupe composé de H. Breuil, É. Cartailhac, L. Capitan et D. Peyrony entreprend des recherches archéologiques et fait la découverte des gravures de la grotte des Combarelles (Hurel, 2014). À partir de ce moment, un processus général de reconnaissance de l'art pariétal préhistorique est enclenché par É. Cartailhac et H. Breuil. Peu de temps après, l'instituteur D. Peyrony trouve les peintures de la grotte de Font-de-Gaume. Très rapidement, il prévient H. Breuil et É. Cartailhac et les y conduit (Hurel, 2014). Pour s'assurer de garder la priorité scientifique de la découverte, ils s'engagent dans la rédaction d'un article à propos de la grotte (Hurel, 2014).

À la suite de ces découvertes, É. Cartailhac publie son texte demeuré le plus célèbre : « Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne, mea-culpa d'un sceptique », dans la revue *L'Anthropologie*, en 1902, où il s'engage en faveur de la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique. Le choix de cette formule sonne comme un aveu où É. Cartailhac reconnaît publiquement s'être trompé sur l'authenticité des peintures de la grotte d'Altamira. Il appuie l'évolution de sa pensée sur l'excavation et l'observation des grottes de Pair-non-Pair et de la Mouthe, tout en reconnaissant que son jugement était altéré par l'appréhension que ces œuvres d'art soient en réalité une supercherie « des cléricaux espagnols » (Cartailhac, 1902). Par le biais de cette publication, il met en avant les arguments en faveur de l'authenticité de l'art pariétal, annonçant les prémices des débats du congrès organisé quelques mois plus tard par l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) à Montauban.

Au cours de cet événement, un second virage s'amorce lors des réunions de la section 11 (anthropologie) où la préhistoire trouve une place dominante. É. Rivière, alors président de section (AFAS, 1902), s'exprimant peu, alors que de nombreux participants abordent le thème de l'art pariétal malgré certaines réticences. Un grand nombre de chercheurs présentent leurs découvertes et de nouveaux

sites sont mis en avant, tels que la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne) dont les œuvres sont réalisées à la sanguine (Régnauld, 1902) ; tandis que d'autres font l'objet d'un approfondissement, tel celui de Pair-non-Pair (Daleau, 1902).

La lecture des comptes rendus issus de ce congrès permet de dégager des figures directrices qui s'illustrent tant par la quantité de leurs prises de parole que par la pluralité de leurs sollicitations scientifiques. À cet égard, H. Breuil et É. Cartailhac sont régulièrement appelés par leurs confrères pour valider leurs découvertes. Les deux hommes abordent des sujets variés, dépassant les frontières de la France métropolitaine, les amenant à intervenir de plus en plus souvent dans les discussions. É. Rivière est également un préhistorien de référence, comme en témoigne l'invitation de F. Régnauld à visiter la grotte de Marsoulas en 1898 pour y établir des datations avec D. Cau Dauban. Les trois hommes, bien qu'appartenant à des cercles scientifiques différents, s'engagent un peu plus dans la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique, donnant à ces nouvelles découvertes une place importante dans les discussions scientifiques. Enfin, les lampes découvertes dans les cavités confirment l'utilisation d'un éclairage portatif dégageant peu de fumée. De fait, la question de la reconnaissance de l'art pariétal reste le sujet principal de cette session.

Cependant, il reste difficile de faire admettre en 1902 l'authenticité de cet art à l'ensemble des membres de la communauté préhistorienne. Certains, comme É. Massénat, s'expriment en sa défaveur, estimant que ses confrères identifient à tort les représentations à une faune paléolithique. À cela s'ajoute le fait que selon lui la qualité du trait n'est pas équivalente à celle de l'art mobilier (Massénat, 1902). Tout au long de son argumentaire, il reprend les différentes questions abordées par les préhistoriens concernant un authentique art pariétal. Selon É. Massénat, les grottes auraient été un lieu d'« asile sûr pendant les guerres de Religion et l'Empire » (Massénat, 1902, p. 262). Il conclut sa prise de parole par : « Nous n'hésitons pas à voir, dans ces représentations des historiques, même récentes, et nous n'acceptons pas l'interprétation qui veut rapporter à l'âge du Renne l'origine, pardonnez-moi l'expression, de ces caricatures d'animaux modernes » (Massénat, 1902, p. 262). Les discussions posées à la suite de son intervention permettent de mieux saisir l'enjeu de la controverse. É. Cartailhac se montre ferme et bienveillant à l'égard de son confrère, lui faisant savoir que dès le lendemain, il se rallierait à leur cause à la suite des visites des grottes de la Vache, des Combarelles et de Font-de-Gaume. Ainsi, le congrès de Montau-

ban illustre ce changement de mentalités, notamment au cours des expéditions organisées pour les congressistes.

À la suite de ces dernières, É. Rivière, qui jusque-là s'est peu exprimé, clôt la session par un discours actant officiellement la reconnaissance de l'authenticité de l'art pariétal préhistorique : « Bref, nous croyons pouvoir dire, sans être démenti par aucun d'eux, que l'antiquité paléolithique de tous les dessins gravés et peints des trois grottes de la Vache, de Font-de-Gaume et des Combarelles ne laisse désormais aucun doute dans l'esprit de nos Collègues. La détermination de l'époque à laquelle ils appartiennent, qui avait été faite par chacun des auteurs de ces découvertes dès le moment où elles ont lieu, soit en 1895, soit en 1901, est absolument confirmée » (Rivière, 1902b, p. 272).

CONCLUSION

Si l'année 1902 acte l'authenticité de l'art pariétal préhistorique par la publication du « mea culpa » d'É. Cartailhac et par la tenue du congrès de Montauban, elle marque également un tournant dans les axes de recherches d'É. Rivière. Ce dernier se concentre à présent sur d'autres thématiques, telles que la fondation en 1904, avec Paul Raymond, de la Société Préhistorique de France : une société savante entièrement consacrée à l'étude de la préhistoire. Une fois la reconnaissance de l'art pariétal actée, de nouvelles interrogations émergent : quelles étaient les intentions des artistes ? Quelle spiritualité se cache derrière ces représentations ? Cette dernière est abordée en premier lieu. En effet, n'y ayant jamais été confrontés, la vision de ces images est un choc pour les préhistoriens (Hurel, 2014).

É. Rivière est donc un acteur clé de la reconnaissance de l'art pariétal préhistorique et un préhistorien reconnu de ses confrères. La découverte de la lampe de la Vache nous a permis de constater la pluridisciplinarité de ses recherches, mêlant sciences humaines et sciences exactes. Tandis que les nombreuses fouilles qu'il a engagées en Provence, en Dordogne et en région parisienne nous ont permis de constater la diversité de ses travaux.

Amélie MARTINEZ

Université Toulouse Jean-Jaurès,
Toulouse, France.
martinez.amelie.e@gmail.com

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CATALDI M. (2019) – *Découvrir, comprendre et interpréter des gravures pariétales. Une histoire de la science archéologique à travers l'histoire de l'étude scientifique du mont Bégé (1868-1947)*, thèse de doctorat, EHESS, centre Alexandre-Koyré, Aubervilliers, 496 p.
- CARTAILHAC É. (1902) – « Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne. "Mea culpa" d'un sceptique », *L'Anthropologie*, 13, p. 348-354
- DJEMA H., ROBERT É., LESVIGNES É. PETROGNANI S. (2019) – Enquête sur les archives in S. Petrognani (dir), *Rapport d'activité, la Mouthe 2019*, Bordeaux, ministère de la Culture, p. 11-29
- DALEAU F. (1903) – Gravures paléolithiques de la grotte de Pair-non-Pair, commune de Marcamps (Gironde), *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 2, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 786-789.
- FÉAUX M. (1896) – Grotte de la Mouthe, *Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord*, 26, p. 289-290.
- GROENEN M. (1994) – *Pour une histoire de la préhistoire : le Paléolithique, l'homme des origines*, Grenoble, éditions J. Millon, 603 p.
- GROENEN M. (2017) – Le rôle de la lumière dans l'art des grottes au Paléolithique supérieur, in C. Beaufort et M. Lebré (dir.), *Ambivalences de la lumière. Espaces, frontières, métissages*, Pau, Presses universitaires de Pau et des pays de l'Adour, p. 231-249.
- HARLÉ É. (1881) – La grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne), *Matériaux pour une histoire primitive et naturelle de l'homme*, 13, p. 275-283
- HUREL A. (2014) – *L'abbé Breuil : un préhistorien dans le siècle*, Paris, CNRS Éditions, 452 p.
- MARTINEZ A. (2022) – *Émile Rivière et les premiers temps des études préhistoriques*, mémoire de master 2, université Jean-Jaurès, Toulouse, 54 p.
- MASSÉNAT É. (1903) – Observations sur les dessins et fresques signalés à la Mouthe, Combarelles et Font-de-Gaume (près les Eyzies), in *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 1, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 261-62.
- PETROGNANI S. (2018) – *La Mouthe (Dordogne), rapport de fouilles 2018*, Bordeaux, Ministère de la culture, 160 p.
- REGNAULT F. (1903) – La grotte de Marsoulas, in *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 1, Association française pour l'avancement des sciences, Paris, p. 245.
- RIVIÈRE É. (1887) – *Paléoethnologie : de l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, librairie J.-B. Baillière et Fils, 337 p.
- RIVIÈRE É. (1896) – Grotte de la Mouthe, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 16, p. 32.
- RIVIÈRE É. (1897a) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 1, p. 302-329.
- RIVIÈRE É. (1897b) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 1, p. 484-490.
- RIVIÈRE É. (1897c) – Grotte de la Mouthe, *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 2, Paris, p. 669-687.
- RIVIÈRE É. (1899a) – La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 10, 1, p. 554-563
- RIVIÈRE É. (1899b) – Découvertes en Dordogne, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, p. 207-208.
- RIVIÈRE É. (1901) – Deuxième note sur la lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 1, p. 624-626.
- RIVIÈRE É. (1902a) – Grottes du Périgord, in *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 2, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 917-921.
- RIVIÈRE É. (1902b) – Excursion de la section aux Eyzies, in *Compte rendu de la 31^e session du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Montauban, 1902)*, 2, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 271-72.
- RIVIÈRE É. (1905) – *Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne)*, Paris, Schleicher Frères, 41 p.
- RIVIÈRE É. (1909) – Note sur l'ordre chronologique véritable des six premières découvertes de grottes à gravures et à peintures, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 6, 7, p. 376-380.

3.

**MÉTHODES DE TERRAIN,
ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE,
ENTRÉE DE CE DERNIER DANS LES COLLECTIONS MUSÉALES**

La « femme du Moustier », Émile Valère Rivière, Aimé Rutot et Denis Peyrony : l'étrange devenir d'un squelette humain

The “Woman from Le Moustier”, Émile Valère Rivière, Aimé Rutot and Denis Peyrony: the Intriguing Becoming of a Human Skeleton

Bruno MAUREILLE

Résumé : Les restes humains mis au jour dans les niveaux paléolithiques de l'abri inférieur du Moustier (Peyzac-le-Moustier, Dordogne) ont connu des histoires postfouilles particulières. Le Moustier 1 (1908), un jeune adolescent néandertalien, a été partiellement détruit à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le Moustier 2 (1914), un nouveau-né néandertalien, a été oublié pendant plus de 80 ans. Les restes humains Le Moustier 3 et 3bis (1910) sont égarés.

Le premier squelette humain découvert dans le gisement – que nous avons décidé de numérotiser Le Moustier 0 – a une histoire très peu connue. Il s'agit d'un squelette découvert au sein d'une couche moustérienne, en août 1896, à l'extrémité ouest de l'abri inférieur du Moustier. É. Rivière appelle cette partie du gisement « abri Bourges ». Il en acquiert les restes humains et les présente à la communauté scientifique comme un squelette féminin, anatomiquement moderne, mis au jour dans un niveau qu'il qualifie de « chelléo-moustérien ». Peu de données sont publiées sur ce spécimen, et nous ne disposons maintenant que de la vue latérale gauche de son crâne et de la vue presque occlusale de sa mandibule (voir figures *in* Rivière, 1911). É. Rivière plaide fermement pour l'attribution chronoculturelle très ancienne de ce squelette et demande qu'il soit acquis par une institution muséale nationale. Cette découverte provoque l'intérêt de certains préhistoriens et les critiques d'autres. Ces dernières amènent É. Rivière à menacer de détruire les ossements du spécimen si leur antiquité n'est pas reconnue.

Que sont devenus les restes du Moustier 0 ? Un frontal identifié comme « néandertalien » et provenant de « la grotte Bourges » en France est exposé au Laténium, à Neuchâtel (Suisse). Nous avons cru qu'il s'agissait du frontal désolidarisé du reste de la boîte crânienne du Moustier 0 d'autant qu'il est anatomiquement moderne et que certaines des atteintes taphonomiques semblaient similaires (sur photographies) entre le crâne du Moustier 0 et le frontal du Laténium. De plus, seuls les restes humains du Moustier 0 étaient connus comme provenant de cette partie de l'abri inférieur. Mais, à la suite d'une visite récente au Laténium, l'examen de la pièce originale nous a permis, par comparaison avec les photographies publiées par É. Rivière, d'être sûr qu'il s'agissait d'un autre individu. Pourtant, ce frontal est identifié comme provenant des fouilles Rivière, d'un niveau moustérien et de l'abri Bourges... Nous ne savons donc toujours pas ce que sont devenus les restes humains du Moustier 0. Peut-être qu'É. Rivière a mis à exécution ses menaces de le détruire, mais cela aurait été à l'opposé de ses intérêts scientifiques et de la déontologie patrimoniale croissante à l'époque.

L'histoire du Moustier 0 nous éclaire sur plusieurs points. En 1908, l'incertitude scientifique quant à l'identité des auteurs du Moustérien ou de l'Acheuléen est toujours forte. Il reste nécessaire de faire valider par un panel de scientifiques l'association des restes humains avec le niveau archéologique censé les contenir et d'être sûr de l'intégrité de ce niveau. Mais ce qui doit être observé sur le terrain, ce qui est considéré comme important, peut être très différent selon les chercheurs. Enfin, cette histoire interroge sur les relations entre les préhistoriens, sur le devenir des collections privées de ces acteurs de terrain ainsi que sur l'intérêt qu'ils portaient aux restes humains.

Mots-clés : Néandertal, histoire des sciences, découverte, humain anatomiquement moderne, fossile, frontal, mandibule.

Abstract: Human remains unearthed in the Paleolithic layers of the Le Moustier lower rock shelter (Peyzac-le-Moustier, Dordogne) have peculiar post-excavation histories. Le Moustier 1 (1908), a young adolescent Neandertal, was almost destroyed at the end of the Second World War. Le Moustier 2 (1914), a Neanderthal perinate, was forgotten for more than 80 years. Le Moustier 3 and 3bis hominin remains (1910) are lost.

The first human skeleton discovered at the site – which we decided to name Le Moustier 0 – has a little-known history. It was discovered in August 1896 in a Mousterian layer at the western end of the shelter. É. Rivière named this part of the site the “Bourgès shelter”. The human remains were acquired by É. Rivière, who presented it to the scientific community as female anatomically modern skeleton discovered in a level that he qualified as Chelléo-Mousterian. Few data have been published on this specimen and we only have the left lateral view of the skull and the almost occlusal view of the mandible (see figures in Rivière, 1911). É. Rivière firmly argued for this chrono-cultural attribution and asked that it be acquired by a national museum institution. Le Moustier 0 partial description aroused the interest of some prehistorians and the criticisms of others. The last led É. Rivière to threaten to destroy the bones of the supposed fossil if its antiquity is not recognized.

What happened to the remains of Le Moustier 0? A human frontal identified as “Neanderthal” from the “Bourgès cave” in France is presented at the permanent exhibition at the Laténium in Neuchâtel (Switzerland). We have assumed that this piece was Le Moustier 0’s separated frontal bone from the rest of the skull, especially as it is anatomically modern, and some of the taphonomic damages (on photographs) seem similar in the Le Moustier 0 skull picture and the Laténium frontal bone. Moreover, only the human remains from Le Moustier 0 were known to have been discovered in this part of the lower rock shelter. However, a recent visit to the Laténium and an examination of the original frontal bone enabled us to be sure that this piece represents another individual than Le Moustier 0. Yet, this frontal bone is identified as coming from Rivière’s fieldworks, from a Mousterian level and from the Bourgès shelter... So we still don’t know what happened to the Le Moustier 0’s human bones. Perhaps É. Rivière carried out his threats to destroy them, but that would have been contrary to his scientific interests and the growing heritage ethic of the time.

The history of Le Moustier 0 sheds light on several points. In 1908, there was still a great deal of scientific uncertainty about the identity of the author of Mousterian or Acheulean lithics. A panel of scientists still had to validate the association of the human remains with the archaeological level from which they had come, and to validate also the integrity of that level. But what needs to be observed in the field and what is considered important can greatly vary from one researcher to another. Finally, Le Moustier 0 story raises questions about the relationships between prehistorians and about the fate of these fieldworker’s collections and their scientific interest for human remains.

Keywords: Neandertal, history of sciences, discovery, anatomically modern human, fossile, frontal bone, mandible.

1. IMPORTANCE SCIENTIFIQUE DES SITES DU MOUSTIER

Les gisements moustériens situés sur la commune du Moustier ou actuellement de Peyzac-le-Moustier sont mondialement connus tant ils ont été importants dans l’histoire de la préhistoire en France et en Europe de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle. Rappelons que c’est à la suite des travaux de l’abri supérieur, ou abri classique, qu’en 1864-1964, É. Lartet et son mentor, H. Christy, trouvent le matériel qui permet à G. de Mortillet de définir le Moustérien – qui devient rapidement le Moustérien (de Mortillet, 1869). Mais ce très grand gisement a été fouillé bien trop tôt et, selon nous, assez peu de résultats ont été produits sur les travaux qui y furent menés comme sur le matériel qui y fut mis au jour. Puis il y a les activités marchandes d’O. Hauser entre 1907 et 1910 et son exploitation de l’abri inférieur (ou abri Peyrony). C’est en raison de l’histoire de cette partie du site (voir ci-dessous) qu’O. Hauser a pu savoir qu’il y avait un fort potentiel archéologique en pied de falaise. Ces travaux sont suivis par les recherches de D. Peyrony de 1911 à 1914. Ces dernières permettent la mise en évidence d’une des plus importantes séquences archéostratigraphiques de la fin du Moustérien qui alimente (par exemple Valadas *et al.*, 1986, pour les premières datations absolues par thermoluminescence) et continue toujours d’alimen-

ter de nombreuses problématiques sur cette période (par exemple Gravina et Discamps, 2015, sur la réévaluation des collections et les attributions culturelles). Si aucun reste humain n’a été mis au jour lors des travaux menés au niveau de l’abri supérieur du Moustier, les recherches menées à l’abri inférieur ont été beaucoup plus prolifiques.

2. DES RESTES HUMAINS AUX HISTOIRES PARTICULIÈRES ET DESTRUCTRICES

O. Hauser découvrit en mars 1908 le squelette d’un jeune adolescent néandertalien (Le Moustier 1) qui fut très mal fouillé puis rapidement vendu à un musée berlinois en 1910. Il fut aussi particulièrement mal étudié et connut une histoire postfouille dramatique puisque ses restes osseux infracrâniens furent partiellement détruits à la fin de la Seconde Guerre mondiale (par exemple Heberer, 1957).

O. Hauser mit au jour en 1910 deux autres vestiges humains, une dent isolée et un fragment de voûte crânienne dont nous ignorons le devenir ou la potentielle localisation actuelle (Hauser, 1928 ; Rosendahl *et al.*, 2003 ; Rosendahl, 2005). Nous les avons numérotés Le Moustier 3a et 3b. Il est très probable que ces deux

vestiges ont été confondus avec d'autres pièces humaines – dont au moins une mise au jour à Badegoule (Le Lardin, Dordogne) en 1910 – lors de la vente en 1927 de matériels archéologiques et paléanthropologiques issus des travaux d'O. Hauser (Maureille, 1997 ; Rosendahl *et al.*, 2003).

En mai 1914, D. Peyrony découvrit le squelette d'un sujet immature (Peyrony, 1930 ; Maureille, 2002a). Le fouilleur reconnut la présence d'une fosse funéraire et préleva la sépulture en un ou plusieurs blocs. Quelques jours après cette découverte, D. Peyrony eut la certitude que les restes étaient ceux d'un nourrisson humain – ce dernier sera numéroté Le Moustier 2 (Vandermeersch, 1971). Le fossile fut considéré comme non localisé (Vandermeersch, 1971) ou perdu durant la Première Guerre mondiale (Heim, 1982), et cela jusqu'en 1996 quand il fut retrouvé dans les réserves du musée national de Préhistoire (Maureille, 2002b). Bien que ce qu'il restât du dépôt primaire ait été très finement fouillé de 1997 à 1998, des dommages importants sur les ossements de ce nouveau-né avaient été causés en 1914 par D. Peyrony lorsqu'il tenta de démanteler le bloc prélevé avec les restes humains pour en extraire des ossements afin de les envoyer à M. Boule pour avoir une diagnose de l'âge au décès du spécimen (Maureille, 2002a). Ce ne sera que plus de quatre-vingts ans après sa découverte qu'il sera démontré que ce périnatal était bien néandertalien. Cela n'était pas obligatoire étant donné la découverte du Moustier 0 réalisée en 1896 à l'abri Bourges (voir ci-dessous). Il a aussi été nécessaire de prouver que le matériel retrouvé en 1996 au MNP soit bien celui mis au jour en 1914 par D. Peyrony.

Considérant l'importance scientifique de l'abri inférieur du Moustier dans l'histoire de la préhistoire, l'histoire postfouille des restes humains qui y furent mis au jour nous semble étonnamment peu « contrôlée » par les responsables des « travaux » et peu respectueuse pour ces fossiles. Pour tous les spécimens, l'histoire a été dramatiquement destructrice.

3. LA « FEMME DU MOUSTIER », É. V. RIVIÈRE, M. BAUDOUIN ET A. RUTOT

Cette histoire très particulière des restes humains mis au jour à l'abri inférieur du Moustier ne commence pas avec celle du Moustier 1. Elle débute avec la découverte chronologiquement antérieure d'une quinzaine d'années d'un spécimen anatomiquement moderne que nous numérotons Le Moustier 0 et dont l'ancienneté « supposée » fut défendue par É. Rivière et certaines personnalités scientifiques de l'époque.

Les lecteurs de ce chapitre trouveront dans les autres contributions de cet ouvrage de nombreuses informations sur les activités d'É. V. Rivière (1835-1922). De façon très simplifiée, on peut considérer que ses recherches de terrain se sont déroulées sur deux territoires. Les premières, de 1869 à 1887, se sont concentrées dans la région

de Vintimille avec les fouilles des grottes de Grimaldi (nom du hameau sur le territoire de la ville de Vintimille sur lequel se situent les cavités). Elles sont aussi connues sous le nom des grottes de Menton, de Balzi Rossi ou de Baoussé-Roussé. Il y mit au jour pas moins de sept squelettes humains de la fin du Paléolithique récent représentant six sépultures primaires (Rivière, 1887 et 1906 ; Henry-Gambier *et al.*, 2001). La reconnaissance de leur ancienneté fit l'objet de discussions qu'É. Rivière tint souvent à rappeler (Rivière, 1911). Les secondes se sont déroulées en Périgord noir, de 1887 à 1908, où il fouilla différents gisements et participa ainsi à la reconnaissance de l'ancienneté des représentations pariétales de la grotte de la Mouthe (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) en 1895. Selon J.-J. Cleyet-Merle (1990), É. Rivière devenait le premier « inventeur d'art paléolithique en Périgord ».

La première mention de la découverte du Moustier 0 est faite dans le récit de l'excursion au Moustier du premier congrès de la Société préhistorique de France, qui s'est tenu à Périgueux en 1905. Ce congrès est présidé par É. Rivière qui n'est cependant pas présent lors de cette excursion. M. Baudouin, alors trésorier de la société (É. Rivière en est le président), lit une note d'É. Rivière sur un squelette humain qu'il a découvert au sein du remplissage de l'abri Bourges, « très probablement de l'époque moustérienne » (Baudouin, 1906). Le squelette, pratiquement complet (il est noté que son os hyoïde est présent), est alors en cours d'étude par L. Manouvrier. Il serait celui d'une femme aux insertions musculaires marquées. É. Rivière indique que « lorsque, prévenu de la découverte par M. G. Berthoumeyrou, résidant au Moustier, comme architecte, chargé de la construction de la villa de M. Bourges, [il arriva] au Moustier, le squelette avait été par lui complètement dégagé et enlevé dans l'intérêt même de sa conservation et de peur de toute dégradation. La tête seule était restée dans le bloc même, comme elle y est encore aujourd'hui, afin de lui conserver toute l'authenticité du gisement où elle se trouvait » (Rivière *in* Baudouin, 1906, p. 488). Du matériel lithique moustérien et des fragments de faune ont aussi été trouvés à proximité des restes humains, dont des éléments de diaphyse d'un grand bovidé, deux molaires de *Bos primigenius* et un petit fragment de mandibule de renne. Puis il écrit : « [si] à la suite de l'étude minutieuse à terminer du squelette et de son milieu, il m'apparaissait que la femme du Moustier est moins ancienne que je le crois, je m'empresserais de le reconnaître en toute loyauté, n'ayant jamais eu qu'un but dans tous mes travaux, la vérité scientifique » (Rivière *in* Baudouin, 1906, p. 489). M. E. Bourges est alors le maire du village du Moustier. G. Berthoumeyrou, jeune architecte, travaillait aussi depuis 1888 avec É. Rivière qui lui accordait sa confiance.

La seconde communication d'É. Rivière sur la « femme du Moustier » se fera dans le cadre du 4^e Congrès préhistorique de France, qui se tiendra à Chambéry en 1908 (Rivière, 1908). Alors É. Rivière a un peu travaillé à l'abri Bourges en août de la même année, estimant qu'il devait mieux connaître et vérifier le contexte archéolo-

gique ayant livré son squelette. Il rappelle qu'à une courte distance de la découverte de ce dernier se trouvait l'ancien cimetière paroissial du village et, plus au sud, des dépôts funéraires antiques. L'un des postulats d'É. Rivière est que s'il réussit à caractériser l'environnement dans lequel se trouve le spécimen, alors il aura démontré son ancienneté et cela en ferait « l'être humain le plus ancien qui ait été jusqu'alors trouvé en France et trouvé presque entier » (Rivière, 1909a, p. 124). Selon lui, les résultats des deux fouilles qu'il mène à l'abri Bourgès démontrent que le squelette appartient bien à l'époque moustérienne inférieure, ou chelléo-moustérienne. On lit aussi que le squelette a été trouvé le 29 août 1896 (É. Rivière n'arriva sur le site que le 2 septembre) lors d'aménagements séparant à l'ouest la propriété de M. E. Bourgès de celle de M. Brétenet. Le squelette se trouvait entre 35 et 55 cm sous la surface du sol, en décubitus dorsal, la tête au nord, les membres en extension. Le 2 septembre, le squelette avait été totalement extrait du site quand É. Rivière valide l'intégrité du niveau à proximité de cet endroit par une fouille de 2,20 m² sur 1,15 m de profondeur et relevant l'absence de remaniement des sédiments et de toute trace de fouille plus ancienne. À la suite de ces recherches, É. Rivière note, en dehors d'éléments fauniques indéterminables, la présence des vestiges d'une faune du Pléistocène et l'absence d'élément de parure préhistorique ou de matière colorante. Selon lui, ces données ne plaident pas pour l'existence d'une sépulture pour Le Moustier 0. En raison de sa seconde fouille dans le fond de l'abri, il considère aussi et surtout que le niveau qui a livré le squelette est homogène partout dans l'abri. De plus, la présence d'un fragment de molaire d'un rhinocéros, supposé être du *Rhinoceros merckii*, provenant d'une fouille réalisée la même année par le fils de M. Bourgès, toujours au fond de cet abri, est, selon lui, un élément confirmant l'ancienneté du dépôt. Il en est de même de l'uniformité du matériel lithique mis au jour lors de ces travaux. É. Rivière (1909a, p. 136) valide alors l'existence d'un « seul et même foyer ». De plus, toujours selon lui, la découverte d'un Néandertalien (Le Moustier 1) par O. Hauser en avril 1908, dans un gisement qu'il considère comme contigu au sien (ou comme la deuxième partie du même abri) confirme l'ancienneté de son squelette féminin. En effet, l'individu aux caractères qu'il qualifie de « néanderthaloïdes » serait masculin et proviendrait du même niveau que son squelette féminin ; ce dernier serait dépourvu de tels traits en raison du dimorphisme sexuel de cette population humaine. Son étude biologique est annoncée pour le Congrès préhistorique de France de 1910. Rappelons qu'É. Rivière, qui avait une formation de médecin, écrit aussi qu'il ne considère pas que l'antiquité de son spécimen puisse être discutée d'après ses caractères anthropologiques (Rivière, 1909a, p. 124). La publication d'É. Rivière dans les BSPF de novembre 1908 n'est qu'un résumé de sa contribution publiée à la suite du Congrès préhistorique de la même année, exception faite de la mention nouvelle de l'existence de *Cervus elaphus* dans les restes fauniques mis au jour à proximité du squelette du Moustier 0.

Dès 1909, É. Rivière souligne que des doutes sont formulés sur l'antiquité de « son » spécimen. Il écrit qu'il existe une « campagne systématiquement hostile » (Rivière, 1909b, p. 142, rapportant des échanges avec M. Boule qui aurait mené une enquête dès la fin de l'année 1908 « démontrant que ledit squelette n'avait pas l'antiquité préhistorique » proposée. É. Rivière avance les mêmes arguments que précédemment en notant la présence des sédiments toujours adhérents aux maxillaires, sédiments qui seraient les mêmes que ceux du foyer préhistorique...

Dans la publication du Congrès préhistorique de France de Tours, qui s'est tenu en 1910, il regrette de ne pouvoir présenter que l'étude de la mandibule du squelette (pour des raisons indépendantes de sa volonté ; Rivière, 1911, p. 116). Il souligne que l'étude anthropologique réalisée par L. Manouvrier démontre que la mandibule est « de type absolument moderne, c'est-à-dire des temps néolithiques les plus reculés jusqu'à nos jours [...] ». É. Rivière n'hésite pas à fournir la conclusion de L. Manouvrier : « Je n'en conclus rien pour mon compte, mais je crois que de fortes réserves tout au moins s'imposent » (Manouvrier in Rivière, 1911, p. 118). Dans cette publication, on dispose aussi des seules photographies du spécimen : une vue latérale gauche de la boîte crânienne, du maxillaire, des vues fronto-supérieure et latérale gauche de la mandibule (fig. 1). Elles ont été réalisées par L. Henri-Martin, nouveau président de la Société préhistorique de France. É. Rivière conclut que même si la mandibule de son squelette est anatomiquement moderne, ce dernier doit être rapporté au Paléolithique ancien. Il retranscrit alors les propos de M. Baudouin lors d'une séance de la Société d'anthropologie de Paris qui vont dans son sens. Ce dernier se base aussi, essentiellement, sur l'homogénéité des sédiments du niveau qui a livré le squelette, sur les maxillaires supérieurs qui lui semblent plutôt d'aspect paléolithique que néolithique, sur les dents de la mandibule qui présentent des caractères « anciens ». M. Baudouin demanda alors que ce squelette entre dans les « collections publiques » (Baudouin in Rivière, 1911, p. 120). La note de bas de page associée à cette demande d'acquisition publique augure d'une destinée potentiellement tragique pour le squelette du Moustier 0. En effet É. Rivière écrit : « Cela a toujours été et cela est encore actuellement, comme aux premiers jours, mon vœu le plus ardent ; c'est pourquoi je l'offris, comme on le sait, au ministère de l'Instruction publique, au mois d'octobre 1908, pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Mais, devant le refus formel de reconnaître l'antiquité de mon squelette, sans même l'avoir examiné, je retirai mon offre, décidé absolument à le garder par-devers moi, jusqu'au jour de cette reconnaissance scientifiquement faite. Décidé non moins énergiquement à ne jamais le donner à l'étranger, encore moins le lui céder, quel que soit, bien entendu, le prix qu'on m'en voudrait offrir, quoiqu'on en ait dit. Le squelette humain chelléo-moustérien de l'abri inférieur du Moustier (Dordogne), dit abri Bourgès, trouvé dans un gisement français, restera français et entrera dans un musée français – j'ai vraiment



Fig. 1 – Montage à partir des photographies publiées de la boîte crânienne, du maxillaire et de la mandibule du Moustier 0 (mise à l'échelle non garantie ; d'après Rivière, 1911).

Fig. 1 – Assembly photo based on published photographs of the cranium, maxilla and mandible of Le Moustier 0 (approximative scale); from Rivière, 1911.

honte d'être obligé de rappeler ici ma lettre du 5 février 1909 au ministère de l'Instruction publique – ou il ne sera plus. Je le briserais alors publiquement et j'en porterais ensuite les restes aux Catacombes de Paris ou dans un cimetière quelconque » (Rivière, 1911, p. 120). Il répète alors ce qu'il avait déjà écrit en 1909 : « Je le porterai moi-même soit aux Catacombes, soit dans un cimetière quelconque. Issu du sol de France, il restera français ou il ne sera plus » (Rivière, 1909b, p. 144).

É. Rivière reproduit ensuite un courrier qu'il a reçu le 4 septembre 1910 d'A. Rutot, conservateur au musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, qui visita le Moustier en 1910. « Il résulte de cet examen sur place, que les découvertes [comprendre celle du Moustier 0 et du Moustier 1] ont été faites dans l'abri inférieur, à six mètres de distance environ, dans la même couche et, dès lors, je ne vois aucune bonne raison d'admettre l'un des squelettes comme authentique, alors que l'on rebute l'autre. Le squelette de M. Hauser étant considéré comme authentique, je ne puis faire autrement que d'accepter le vôtre et, comme je vous l'ai dit, l'argument d'une face non néanderthaloïde est sans aucune valeur, attendu que, comme le montrent les crânes de Grenelle, il existait déjà, à l'époque chelléenne, des gens à faciès de Galley-Hill, des

pré-Cro-Magnons et des brachycéphales laponoïdes. Ce que vous m'avez dit du menton de votre squelette pourrait permettre de le rapporter au faciès de Galley-Hill » (Rutot *in* Rivière, 1911, p. 122, voir aussi Rutot, 1911).

Pour A. Rutot et M. Baudouin, c'est l'ancienneté géologique du niveau qui contient le squelette humain qui détermine son antiquité et pas son anatomie osseuse. Un peu, paradoxalement, ce sont pourtant les caractéristiques néandertaliennes du Moustier 1 qui permettent à É. Rivière (et quelques autres préhistoriens) de valider l'ancienneté du Moustier 0, car, étant mis au jour au sein du même niveau archéologique, il est supposé contemporain de ce Néandertalien.

4. POURQUOI A. RUTOT S'INTÉRESSE-T-IL TANT À LA « FEMME DU MOUSTIER » ?

En raison de ses fonctions de conservateur du musée royal de Belgique, de ses qualités de géologue, de ses correspondances avec différents préhistoriens, le soutien d'A. Rutot à É. Rivière est important, et cela est d'autant

plus le cas qu'il s'intéresse beaucoup au Moustérien et au début du Paléolithique récent, et qu'il essaie de comprendre l'histoire du peuplement à l'échelle continentale en fonction du climat, de la géographie (Rutot, 1908).

Sa théorie sur les artisans des industries lithiques de l'ouest de l'Eurasie, sur la mobilité de groupes migrants relativement à d'autres sédentaires et sur le rôle du climat est très singulière. Pour A. Rutot, le Moustérien qu'il qualifie de « typique » est une « décadence manifeste sur le bel Acheuléen II » (Rutot, 1908, p. 520), d'autant qu'il n'y a pas d'outils en os. Donc le Moustérien a évolué, il est différent en fonction de la chronologie (A. Rutot écrit « niveaux d'évolution » ; Rutot, 1911, p. 65). Les artisans du Moustérien (sans outillage en os et sans bolas), qui est récent selon sa compréhension des archéostratigraphies, comme on le trouve dans le Périgord ou en Corrèze, sont des Néandertaliens (Rutot, 1911, p. 63). Mais selon lui, les artisans du vrai Moustérien (ceux qui travaillent l'os), qui est ancien, antérieur au précédent, sont des *Homo sapiens*. Preuve en sont la découverte du Moustier par É. Rivière (qu'il veut voir décrite sous peine de ne plus en parler ; Rutot, 1911, p. 64) et celle de Combe-Capelle par O. Hauser... Rutot considère donc qu'au Moustérien il existait en Europe de l'Ouest au moins deux lignées humaines : celle des Néandertaliens et celle des *Homo sapiens*, les vrais artisans du Paléolithique (Rutot, 1910, p. 374). Le squelette féminin d'É. Rivière, dont il reconnaît l'ancienneté car appartenant au même niveau que Le Moustier 1, sert son raisonnement. Il est le descendant de « la race de Galley-Hill » qui évoluera en « Pré-Cro-Magnon ». Alors comment expliquer la présence de deux squelettes, chacun représentant une de ces deux lignées dans le même niveau de l'abri inférieur du Moustier ? La réponse est particulière. Il y a une « humanité primitive à mentalité stagnante (*Homo primigenius*) » et « *Homo sapiens*, à mentalité évolutive et progressive, inventeur de la taille intentionnelle du silex [...]. Neandertal et Paléolithiques vivaient ensemble, les premiers réduits en esclavage et pouvant servir, en cas de besoin, de nourriture » (Rutot, 1910, p. 375-376).

Toutefois, A. Rutot demande des preuves : des vérifications par des scientifiques reconnus pour valider les recherches et les coupes stratigraphiques de ceux qui sont sur les terrains. De plus, il doute toujours de l'ancienneté du Moustier 0 même après la publication des photographies et des mensurations de la mandibule en 1911. En effet, les archives de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique conservent deux courriers. L'un est une réponse d'É. Rivière à A. Rutot, en date du 5 février 1912, à propos de la découverte du Moustier 0 (fig. 2). É. Rivière y réaffirme l'ancienneté chronologique du squelette en s'appuyant aussi sur ses résultats passés et son expérience de près de quarante années de fouilles dans différentes régions de France. Il fournit aussi quelques mensurations inédites de la boîte crânienne qu'il propose de publier dans une note de l'Académie des sciences de Belgique si A. Rutot accepte de la présenter. L'autre courrier est une réponse de D. Peyrony à A. Rutot en date du 22 avril 1912 (fig. 3). Il y parle de ses fouilles dans différents

sites, de son interprétation de la succession des industries lithiques et de la contemporanéité supposée ou critiquée de fossiles humains mis au jour dans de plus ou moins bonnes circonstances scientifiques. Il y écrit aussi qu'il ne croit pas en l'hypothèse d'A. Rutot quant à l'existence de deux lignées humaines en Europe de l'Ouest pendant le Paléolithique inférieur (comprendre ce qui précède le Paléolithique récent). Il considère enfin qu'É. Rivière n'a pas dit la vérité en affirmant avoir enlevé lui-même Le Moustier 0. Pour D. Peyrony, étant donné qu'à proximité du Moustier 0 il a été trouvé d'autres restes humains modernes, rien ne permet d'être sûr de l'ancienneté chronologique du squelette et donc de sa contemporanéité avec le niveau moustérien.

5. QU'EST-IL ARRIVÉ AU MOUSTIER 0 ?

Après les publications de l'année 1911 et ces échanges de courrier en 1912, nous n'avons trouvé aucun résumé, ni compte rendu de communication ou publication d'É. Rivière sur Le Moustier 0, pas plus d'ailleurs de M. Baudouin ou de L. Manouvrier. Selon E. Hue (1937), en 1912, H. Breuil fit une communication sur Le Moustier 0 lors du 14^e Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, à Genève. Celle-ci ne sera pas retranscrite sous la forme d'un article dans les actes du colloque...

Il est vrai que si, après l'été 1908 et en France, il y avait seulement deux squelettes néandertaliens (La Chapelle-aux-Saints et Le Moustier 1) et un squelette anatomiquement moderne (Le Moustier 0) mis au jour dans des niveaux contenant du matériel lithique moustérien et des vestiges fauniques associés, les archives paléoanthropologiques provenant du sud-ouest de la France sont devenues beaucoup plus riches en septembre 1912. À cette date, le gisement de la Ferrassie a déjà fourni deux squelettes néandertaliens (La Ferrassie 1 en 1909 et La Ferrassie 2 en 1910) et deux autres sont en cours d'étude (La Ferrassie 3 et La Ferrassie 4). À La Quina station amont, un troisième Néandertalien a été mis au jour (La Quina H5 en 1911). Quant à Combe-Capelle 1, il est accepté en tant que spécimen du début du Paléolithique récent (Klaatsch et Hauser, 1910, mais voir Kossinna, 1910).

La communauté des préhistoriens français a accepté d'autant plus facilement l'association des Néandertaliens avec les industries moustériennes que les découvertes de La Ferrassie 1 et 2 se sont déroulées en présence d'un panel de scientifiques invités à participer à l'exhumation des vestiges osseux et à vérifier l'intégrité du niveau archéologique. Rappelons que la découverte du Moustier 1 avait été faite en présence d'un panel de scientifiques allemands le 12 août 1908 (sans leur signaler que les vestiges avaient été partiellement mis au jour trois fois auparavant).

Si Le Moustier 0 figure toujours dans le premier catalogue des hommes fossiles, il est indiqué qu'il « n'a pas été retenu comme paléolithique par les préhistoriens » (Hue, 1937, p. 156). L'existence du Moustier 0 n'est plus

Boulogne-sur-Seine (Seine)
- 2 - Boulevard de Strasbourg
Paris, le 5 Février 1912

COLLÈGE DE FRANCE
— — —
ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES
— — —

Mon cher Confrère

Je peux, aujourd'hui enfin, vous donner
ci-joints les renseignements que vous m'avez
demandés pour la communication que vous
proposez de faire, à l'Académie royale
des Sciences de Belgique, sur le crâne de mon
squelette chelléo-moustérien du Moustier.

Veuillez m'excuser de vous les fournir aussi
tardivement. Il n'a pas dépendu de mon bon
vouloir de vous les envoyer plus tôt, mais un
peu de ma santé surmenée par certains travaux
- je ne suis plus jeune - et ~~de~~ beaucoup des
circonstances.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je maintiens
absolument, envers et contre tous ceux qui me
combattent, que je maintiens énergiquement
l'antiquité chelléo-moustérienne du susdit sque-
lette. Je la maintiens, quels que soient les carac-
tères de son crâne qui sont, pour moi, ou des
caractères de race, d'une race qui vivait à l'époque
suscitée, ou des caractères particuliers à l'individu
lui-même, c'est-à-dire à ma femme du Moustier.
Je la maintiens, enfin, de par les foyers, le milieu
même où ledit squelette a été trouvé, milieu absolument
intact, non remanié par conséquent, et que

Monsieur A. Rutot - Membre de l'Académie royale de Belgique

Fig. 2 – Première page de la lettre d'É. Rivière à A. Rutot, le 5 février 1912 (archives de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique). É. Rivière écrit : « Je n'ai pas besoin de vous dire que je maintiens absolument, envers et contre tous ceux qui me combattent, que je maintiens énergiquement l'antiquité chelléo-moustérienne du susdit squelette. Je la maintiens, quels que soient les caractères de son crâne qui sont, pour moi, ou des caractères de races, d'une race qui vivait à l'époque susdite, ou des caractères particuliers à l'individu lui-même, c'est-à-dire à ma femme du Moustier. Je la maintiens, enfin, de par les foyers, le milieu même où ledit squelette a été trouvé, milieu absolument intact, non remanié par conséquent. »

Fig. 2 – First page of É. Rivière's letter to A. Rutot, February 5, 1912 (archives of the Royal Belgian Institute of Natural Sciences). É. Rivière writes: "I don't need to tell you that I absolutely maintain, against all those who fight me, that I energetically maintain the Chelléo-Moustierian antiquity of the above-mentioned skeleton. I maintain it, whatever the features of its skull, which are, according to me, either racial features, of a race that lived at the aforementioned time, or features particular to the individual herself, i.e. my Moustier woman. Finally, I maintain that the environment in which the skeleton was found is absolutely intact, and therefore undisturbed."

de la coexistence de deux races pendant
le paléolithique inférieur. Jusqu'ici
toutes les découvertes récentes qui ont été
entourées de toutes les garanties scientifiques
voulu pour bien établir leur âge,
n'ont donné que des assemblés appartenant
au type de Néanderthal. Vous parlez
de la femme de M. E. Rivière - je ne voudrais
certains certainement troubler la vieillesse
de cet homme par la révélation de la vérité,
et c'est la raison qui amène tous ceux qui sont au courant et qui ne font
aucun cas de ce squelette, mais cependant
je dois vous dire que M. E. Rivière n'a
jamais vu en place sa bonne femme.
On construisait la grange située à côté
de l'abri-failli par Hauser. L'entrepreneur
qui était le correspondant de M. E. Rivière
rencontra un squelette en creusant pour
faire les fondations. Il l'emporta, le mit
dans une caisse, et prévint M. Rivière
qui arriva quelques temps après. Ce
dernier se fit montrer l'endroit où il avait
été trouvé ^{et comme} ~~il y avait~~ des silex, nous
le vîmes, il en déduisit que le squelette était
moustérien et ce qui était mal de la part

Fig. 3 – Extrait de la lettre de D. Peyrony à A. Rutot, le 22 avril 1912 (archives de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique).
D. Peyrony écrit : « Vous parlez de la femme de M. É. Rivière – Je ne voudrais pas certainement troubler la vieillesse de cet homme par la révélation de la vérité, et c'est la raison qui amène tous ceux qui sont au courant et qui ne font aucun cas de ce squelette, mais cependant, je dois vous dire que M. Rivière n'a jamais vu en place sa bonne femme. »

Fig. 3 – Extract from D. Peyrony's letter to A. Rutot, April 22, 1912 (archives of the Royal Belgian Institute of Natural Sciences).
D. Peyrony writes: "You speak of Mr. É. Rivière's woman – I certainly wouldn't disturb this man's old age by revealing the truth, and that's the reason why all those in the know pay no attention to this skeleton, but nevertheless, I must tell you that Mr. Rivière never saw his woman in place."

mentionnée dans le catalogue des hommes fossiles publié par H.-V. Vallois (1953).

Cette dernière absence pourrait laisser supposer qu'É. Rivière a mis à exécution ses menaces de destruction du squelette, les restes ne figurant dans aucune collection paléanthropologique d'une institution muséale nationale ou européenne.

Cependant, dans notre communication lors de la séance SPF, qui est ici retranscrite, nous avons supposé que cela n'était pas le cas. En effet, au mois de juin 2004, W. Rosendahl – avec qui nous travaillions alors sur l'histoire des restes humains de Badegoule (Maureille, 1997 ; Rosendahl *et al.*, 2003) – nous envoya la photographie d'un fragment de voûte crânienne exposé au Laténium, à Neuchâtel (fig. 4). La pièce correspond à un frontal sub-complet avec seulement une partie droite de la suture coronale manquante et la région sus-orbitaire gauche absente. Des fentes sont visibles et limitent des fragments recollés aux colorations différentes. Au Laténium, le cartel associé à ce vestige humain mentionne « crâne néandertalien, Moustérien (le Moustier, grotte Bourgès, F) ». Malgré les différences dans l'orientation des vues, la morphologie de cette pièce exposée semble assez comparable à celle du frontal du Moustier 0. En effet, le frontal du Laténium et la photographie du Moustier 0 montrent des parties osseuses différemment colorées et un relief

sus-orbitaire médian un peu saillant. Une fente semble séparer deux fragments de l'os selon la même orientation. Mais, sur le frontal du Laténium, la région sus-orbitaire gauche est absente, alors qu'elle est présente sur la photographie publiée par É. Rivière. Toutefois, on pourrait supposer qu'il y a eu des dégradations involontaires sur ce crâne après que la photographie a été réalisée, et ce d'autant plus que le frontal du Moustier 0 n'était pas désolidarisé de la voûte crânienne. Or, sur la photographie de la boîte crânienne du Moustier 0 publiée par É. Rivière (voir fig. 1 *in* 1911 et fig. 1, cette contribution), l'imbrication suturaire du frontal avec le pariétal paraît assez souple. Enfin, et surtout, la mention de la provenance du frontal à un niveau moustérien de l'abri Bourgès est essentielle puisque les seuls restes humains historiquement associés à cette partie de l'abri inférieur sont ceux du Moustier 0.

6. LE FRONTAL « GROTTES BOURGÈS » DU LATÉNIUM EST-IL CELUI DU MOUSTIER 0 ?

Lors de notre communication en décembre 2022, nous n'avions eu à notre disposition qu'une photographie de la pièce exposée au Laténium. Mais, grâce à



Fig. 4 – Photographie du frontal du supposé Néandertalien provenant de l'abri Bourgès au Moustier (cliché B. Maureille, Laténium, Neuchâtel, 31 mai 2023).

Fig. 4 – Photograph of a supposed Neanderthal frontal bone from the Bourgès rockshelter at Le Moustier (photo B. Maureille, Laténium, Neuchâtel, May 31, 2023).

F.-X. Chauvière, nous avons pu avoir accès, en mai 2023, au frontal provenant de l'abri Bourges.

Sur cette pièce, deux étiquettes sont collées. Une se situe sur la face exocrânienne, à droite et à mi-longueur du frontal. Elle porte une écriture fine, à la plume, comme on pouvait le faire durant la première moitié du ^{xx}e siècle. Il est marqué « Crâne quaternaire Paléolithique moyen Fouilles E. Rivière ». La seconde est collée sur la face endocrânienne du frontal, à gauche. Il y est écrit à la machine à écrire « Le Moustier Gr. Bourges ». En dessous, en blanc, est écrit « F.42 », ce qui correspond au numéro d'inventaire du Laténium (Chauvière, com. pers.). Enfin, sur la face exocrânienne, au niveau de la partie gauche de l'écaille de l'os frontal vers la suture coronale, en grosses lettres capitales, il est écrit de façon très peu minutieuse, avec des traits épais et à l'encre noire, « LE MOUSTIER (GR. BOURGES) NIVEAU MOUSTERIEN TYPIQUE » (fig. 5).

La vue latérale gauche de ce frontal est très importante (fig. 5), car elle correspond, peu ou prou, à celle publiée par Rivière en 1911 (p. 120, fig. 1). Sur la pièce du Laténium, on peut clairement observer une atteinte taphonomique en forme de *L* horizontal entre le texte « Le Moustier (Gr Bourges) » et « niveau moustérien typique ». Elle est probablement due à une dissolution surfacique de l'os à la suite du contact et du développement de racines de végétaux. Or une telle atteinte taphonomique n'existe pas sur le frontal du Moustier 0 et elle ne peut pas avoir été produite après sa découverte. De plus, si sur Le Moustier 0, le frontal et le pariétal sont peu imbriqués au niveau de la suture coronale, ce n'est pas le cas sur le frontal du Laténium. L'imbrication des deux os est telle que de petits morceaux du pariétal sont coincés au niveau de la suture. Il est donc certain que ce frontal anatomiquement moderne exposé au Laténium n'est pas celui du Moustier 0.



Fig. 5 – Face latérale gauche du frontal de l'individu du Laténium (Neuchâtel) identifié comme provenant de l'abri-sous-roche appelé « grotte Bourges » au Moustier et des collections É. Rivière (cliché F.-X. Chauvière, collections Laténium, Neuchâtel).

Fig. 5 – Left lateral view of the human frontal bone of the Laténium (Neuchâtel) from rock-shelter named « Bourges cave » at Le Moustier and the É. Rivière collections (photo F.-X. Chauvière, Laténium, Neuchâtel).

L'abri Bourguès n'a probablement pas livré qu'un squelette humain très bien conservé à la fin du XIX^e jusqu'à, au moins, 1908... Notons que le catalogue de la vente aux enchères de la collection Rivière, réalisée à Drouot les 15 et 16 mai 1922, mentionne l'entrée suivante : « Grotte Bourguès, industrie : silex taillés, faune : ossements, dents, ossements humains, crâne » (de Cagny, 1922). Il est donc certain que ce frontal d'un autre individu que Le Moustier 0 était dans la collection Rivière quand elle fut vendue à Drouot avec comme indication de sa provenance « la grotte Bourguès » en Dordogne...

7. CONCLUSION

É. Rivière a plaidé pendant des années pour la découverte en place d'un squelette humain très ancien que nous avons décidé de dénommer ici Le Moustier 0. Ce squelette a été mis au jour dans une partie de l'abri inférieur du Moustier qu'É. Rivière désigne comme « abri Bourguès ». Ce spécimen a une morphologie moderne, ce qui est accepté par son « inventeur » qui souhaite le voir acquis par une institution muséale française. Mais, rapidement, l'ancienneté de ce fossile est contestée : É. Rivière menace alors de le détruire. Son devenir est inconnu dès le milieu du XX^e siècle.

Mais, au Laténium de Neuchâtel, un frontal humain est identifié comme étant celui d'un Néandertalien moustérien provenant de la grotte Bourguès au Moustier en France et des fouilles Rivière. On peut donc supposer qu'il soit celui du crâne du Moustier 0 puisque, historiquement, seul un squelette humain a été mis au jour lors de travaux dans cette partie de l'abri inférieur du Moustier. Mais en raison de sa morphologie, il est certain que ce frontal exposé au Laténium n'est pas celui d'un Néandertalien.

Pour diverses raisons, nous avons cru que le frontal exposé au Laténium était le frontal isolé de l'individu Le Moustier 0 acquis par É. Rivière en 1896. Mais à la suite de l'étude que nous en avons effectuée sur place le 31 mai 2023, nous avons pu observer directement cette pièce et nous sommes sûr que ce frontal ne peut pas être celui de l'individu Le Moustier 0 (dont heureusement une vue latérale du crâne a été publiée dans Rivière, 1911).

Le devenir des restes squelettiques du Moustier 0 reste donc inconnu à ce jour. Gageons cependant que si cet individu avait été un Néandertalien, il est plus que probable que son histoire post-fouille aurait été différente et qu'il existerait encore dans une collection muséale nationale.

Si É. Rivière a tant plaidé pour l'ancienneté d'un squelette, qu'il n'avait pas découvert lors de recherches de terrain qu'il réalisait, c'est qu'il voulait croire (ou faire croire ?) qu'il était associé au niveau dont il était censé provenir (niveau que l'on suppose être la couche H, selon l'archéostratigraphie définie par D. Peyrony). Contrairement à ce que D. Peyrony écrit à A. Rutot (fig. 3), É. Rivière n'a jamais mentionné qu'il était présent lors

de la découverte du squelette. Dans ses publications, il est relativement « précis » sur ses « fouilles » et celles d'une autre personne à l'abri Bourguès, qui eurent lieu seulement en 1908. Il exprime brièvement ce qu'il en tire pour comprendre l'ancienneté du niveau ayant contenu le squelette. Toutefois, considérant le contexte de la découverte accidentelle du spécimen Le Moustier 0 et celui de la mise au jour du Néandertalien Le Moustier 1 qu'É. Rivière connaît au moins à partir d'avril 1908, ce dernier aurait dû être beaucoup plus prudent puisqu'il avait déjà eu l'expérience de critiques importantes à la suite de ses recherches aux grottes de Grimaldi et aux découvertes de sépultures paléolithiques. Selon nous, il est donc très surprenant qu'il se soit « positionné » de la sorte avec le squelette du Moustier 0. Cela est d'autant plus intrigant qu'il est plus que probable que d'autres vestiges humains, y compris le frontal exposé au Laténium, avaient été découverts dans cette zone de l'abri inférieur et qu'ils ont été, à un moment, aussi en possession d'É. Rivière.

L'histoire des recherches d'É. Rivière en Périgord noir, tout comme celle du devenir de ses collections vendues à Drouot, mériterait sûrement plus d'investigations. Elle alimenterait nos connaissances sur une période particulière des recherches archéologiques en Périgord noir, durant laquelle l'État français s'interrogeait de plus en plus sur les activités des fouilleurs de sites préhistoriques, sur le statut de ces sites et celui des collections archéologiques et paléoanthropologiques mises au jour, sur leur patrimonialisation (voir à ce sujet la très intéressante contribution de B. Bernard [2022] sur les fouilles menées à l'abri Castanet, à Sergeac, en Dordogne). De telles investigations nous fourniraient probablement aussi des éléments de réflexion sur la complexité des personnalités des acteurs de cette époque et sur les réseaux d'influence de l'archéologie préhistorique paléolithique.

Remerciements : Nous tenons naturellement à remercier H. Djema et É. Lesvignes qui nous ont invité à participer à cette séance de la Société préhistorique française sur É. Rivière, ainsi que feu R. White, W. Rosendahl (qui travaillait alors au Reiss-Engelhorn-Museen), I. Jadin (Institut royal des sciences naturelles de Belgique), J.-J. Cleyet-Merle (musée national de Préhistoire) et F.-X. Chauvière (Laténium, Neuchâtel) pour leur aide importante lors de nos recherches concernant les vestiges humains mis au jour à l'abri inférieur du Moustier. Nous remercions aussi le relecteur et le comité de rédaction des actes de la séance pour leurs propositions et leurs corrections qui ont amélioré notre manuscrit.

Bruno MAUREILLE
CNRS, UMR 5199 PACEA,
bruno.maureille@u-bordeaux.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUDOUIN M. (1906) – Récit de l'excursion au Moustier, in *Congrès préhistorique de France, compte rendu première session* (Périgieux 1905), Paris, Schleicher frères, p. 486-492.
- BERNARD B. (2022) – Les débuts de la patrimonialisation étatique de la Préhistoire en Dordogne : Denis Peyrony et les fouilles de l'abri Castanet (Sergeac, Dordogne), *Préhistoire du Sud-Ouest*, 30, 2, p. 121-142.
- CAGNY L. de (1922) – Vente aux enchères publiques sans attribution de qualités après le décès de M. Émile Rivière, ancien président et fondateur de la Société préhistorique de France, directeur à l'Étude pratique des hautes études. Importante collection de préhistoire, résultat de ses quarante années de fouilles, Hôtel Drouot, salle n° 13, les lundi 15 & mardi 16 mai 1922 à deux heures, Paris, Drouot et imprimerie de l'Art, Ch. Berger, p. 3-8.
- CLEYET-MERLE J.-J. (1990) – Naissance d'une polémique en Périgord : la grotte de la Mouthe, *Paleo*, 1, p. 36-39.
- GRAVINA B., DISCAMPS E. (2015) – MTA-B or not to be? Recycled bifaces and shifting hunting strategies at Le Moustier and their implication for the late Middle Palaeolithic in southwestern France, *Journal of Human Evolution*, 84, p. 83-98.
- HAUSER O. (1928) – *Der Erde Eiszeit und Sintflut. Ihre Menschen, Tiere und Pflanzen*, Weimar, Verlag f. Urgeschichte u. Menschforschung, Leinen, 360 p.
- HEBERER G. (1957) – Bericht über die Bergung der skelettreste von Combe-Capelle und Le Moustier aus dem Brandschutt des berliner Museums für Vor- und Frühgeschichte, *Bericht S. Tagung der Deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, 1956, p. 67-72.
- HEIM J.-L. (1982) – *Les enfants néandertaliens de la Ferrassie. Étude anthropologique et analyse ontogénique des hommes de Neandertal*, Paris, Masson, 169 p.
- HENRY-GAMBIER D., COURTY A., CRUBÉZY É., KERVASO B. (2001) – *Les enfants de Grimaldi (grotte des Enfants, site des Baoussé-Roussé, Italie). Anthropologie et paléthnologie funéraire*, Paris, CTHS, 181 p.
- HUE E. (1937) – *Crânes paléolithiques. Bibliographie*, Paris, A. Costes éditeur, 295 p.
- KLAATSCH H., HAUSER O. (1910) – *Homo Aurignacensis Hauseri* ein paläolithischer Skelettfund aus dem unteren Aurignacien der Station Combe-Capelle bei Montferrand (Périgord), *Praehistorische Zeitschrift*, 1, 3-4, p. 273-338.
- KOSSINNA G. (1910) – Zum *Homo Aurignacensis*, *Mannus*, 2, p. 169-173.
- MAUREILLE B. (1997) – Sur les restes présents au Field Museum of Natural History (Chicago, Illinois, USA) et inventoriés comme provenant du Moustier (Dordogne), *Paleo*, 9, p. 387-389.
- MAUREILLE B. (2002a) – La redécouverte du nouveau-né néandertalien Le Moustier 2, *Paleo*, 14, 221-238.
- MAUREILLE B. (2002b) – A lost Neanderthal neonate found, *Nature*, 419, p. 33-34.
- MORTILLET G. de (1869) – Essai d'une classification des cavernes fondées sur les produits de l'industrie humaine, *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, série 2, 5, p. 172-179.
- PEYRONY D. (1930) – Le Moustier, ses gisements, ses industries, ses couches géologiques, *Revue d'anthropologie*, 40, p. 48-76 et p. 155-176.
- RIVIÈRE É. (1887) – *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 338 p. et planches.
- RIVIÈRE É. (1906) – Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, in *Extrait des comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Paris, Secrétariat de l'association, p. 773-779.
- RIVIÈRE É. (1908) – Le squelette humain chelléo-moustérien du Moustier-de-Peyzac, *Bulletins de la Société préhistorique française*, 5, p. 441-442.
- RIVIÈRE É. (1909a) – Un squelette humain quaternaire inférieur chelléo-moustérien, in *Congrès préhistorique de France, comptes rendus de la quatrième session* (Chambéry, 1908), Paris, Schleicher frères, p. 123-139.
- RIVIÈRE É. (1909b) – De l'antiquité paléolithique du squelette humain du Moustier-de-Peyzac (Dordogne), *Bulletins de la Société préhistorique française*, 6, p. 142-143.
- RIVIÈRE É. (1911) – La mandibule du squelette chelléo-moustérien de la femme du Moustier (Dordogne), in *Congrès préhistorique de France, comptes rendus de la sixième session* (Tours, 1910), Paris, Bureau de la Société préhistorique française, p. 116-124.
- ROSENDAHL W. (2005) – Le Moustier 3: a second Le Moustier Neanderthal discovery by Otto Hauser, in H. Ullrich (dir.), *The Neanderthal Adolescent Le Moustier 1. New Aspects, New Results*, Berlin, Berliner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, p. 73-76.
- ROSENDAHL W., MAUREILLE B., TRINKAUS E. (2003) – Rediscovery of the human skeletal remains "Badegoule 5" (Badegoule, commune de Le Lardin-Saint-Lazare, Dordogne, France), *Paleo*, 15, p. 273-278.
- RUTOT A. (1908) – Moustérien et Aurignacien, Paris-Hayez, imprimeur des Académies royales de Belgique, p. 518-531.
- RUTOT A. (1910) – Sur l'authenticité du squelette féminin non néanderthaloïde rencontré par M. É. Rivière dans l'abri Bourgès, au Moustier (Dordogne), in *Note sur les nouvelles trouvailles de squelettes humains quaternaires dans le Périgord*, *Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, 24, p. 370-377.
- RUTOT A. (1911) – *Mise au point pour 1911 du mémoire intitulé « Le Préhistorique dans l'Europe centrale »*, Malines, Imprimerie L. et A. Godenne, p. 60-66.
- VALLADAS H., GENESTE J.-M., JORON J.-L., CHADELLE J.-P. (1986) – Thermoluminescence Dating of Le Moustier (Dordogne, France), *Nature*, 322, p. 452-454.

VALLOIS H.-V. (1953) – Catalogue des hommes fossiles, sections V, Les préhominiens et les hommes fossiles, *in Congrès géologique international, comptes rendus de la 19^e session (Alger, 1952)*, fascicule 5, Alger, éditions du Congrès géologique international, p. 148-149.

VANDERMEERSCH B. (1971) – France/Le Moustier, *in*, K. P. Oakley, B. G. Campbell et T. I. Molleson (dir.), *Catalogue of Fossil Hominids*, Part II *Europe*, Londres, British Museum (Natural History), p. 149-150.

Apports d'Émile Valère Rivière à la préhistoire actuelle

Émile Valère Rivière's Contribution to Current Prehistory

Roland NESPOULET, Dominique HENRY-GAMBIER †

Résumé : Lors de la préparation de la séance de la Société préhistorique française *Autour du centenaire d'un préhistorien : Émile Rivière (1835-1922) en questions*, D. Henry-Gambier, par son implication, a joué un rôle décisif par sa connaissance de l'activité de fouille d'É. Rivière, en particulier dans les grottes des Balzi Rossi (Henry-Gambier, 2001), mais aussi grâce à son point de vue de paléanthropologue sur le parcours singulier de cet acteur important de la préhistoire au tournant du XIX^e siècle. Les réflexions sur la démarche archéologique d'É. Rivière que je présente ici sont issues d'un projet initialement imaginé et conçu à deux voix, puis brutalement interrompu par la disparition de D. Henry-Gambier. Je me suis donc appuyé sur nos notes, documents et échanges, et sur le plan général que nous nous étions fixé pour écrire ce texte. Nul doute que le propos pourra paraître décousu, faisant écho au temps qui nous a manqué pour terminer notre discussion, qui pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, en particulier sur nos propres pratiques en préhistoire.

Mots-clés : Émile Rivière, préhistoire, preuve archéologique, mémoire collective, sépulture, art pariétal.

Abstract: This article is the result of a collaboration interrupted by the death of D. Henry-Gambier, and is sometimes disjointed due to the incomplete scientific dialogue between the two authors. Here the authors analyze the scientific legacy of É. Rivière, an important 19th-century prehistorian whose career was divided between the Alpes-Maritimes (1869-1887) and the Dordogne (1887-1906). D. Henry-Gambier made a decisive contribution to the analysis of Emile Rivière's career, thanks to her in-depth knowledge of the excavations carried out by him, particularly in the Balzi Rossi caves, and her expertise in paleoanthropology. This work underlines the importance of Emile Rivière's legacy: the rigorous study of ancient collections and the application of a strict scientific approach to archaeological interpretations.

Keywords: Émile Rivière, prehistory, archaeological evidence, collective memory, burial, cave art.

É. V. Rivière a lui-même subdivisé sa carrière de préhistorien en deux périodes (1869-1887, puis 1887-1906), ce qui correspond à ses deux terrains successifs : les Alpes-Maritimes, puis la Dordogne (Rivière, 1906). En mars 1872, il découvre et fouille un squelette humain inhumé dans la grotte du Cavillon (il a alors 37 ans). En avril 1895, il découvre l'art pariétal de la grotte de la Mouthe, en Dordogne (il a alors 60 ans). Deux dates, deux découvertes majeures pour nos disciplines, qui ne sont bien sûr pas les seules réalisées par É. Rivière. Nous les garderons en tête comme deux jalons

géographiques essentiels de ses recherches. L'un, dans une grotte du Sud-Est, concerne la reconnaissance des pratiques funéraires au Paléolithique, l'autre, dans une grotte du Sud-Ouest, concerne la reconnaissance de l'art pariétal, également au Paléolithique.

Ce qui relie ces deux découvertes, c'est l'importance de la démonstration naturaliste, de la description détaillée des faits archéologiques, et d'une « administration de la preuve » multiforme, ancrée au terrain, et parfois véhémentement sous la plume de É. Rivière. Démarche nécessaire – *a minima* – pour affronter les controverses que ses

découvertes alimentèrent, et qui éclaire son point de vue sur les pratiques archéologiques de ses contemporains, ses influences, et la portée de ses résultats.

UN BON FOUILLEUR POUR SON ÉPOQUE

É. Rivière était un bon fouilleur pour son époque... en tout cas de ce que l'on en sait à travers ses publications. D. Henry-Gambier insistait sur la qualité et la précision de ses observations, qu'elles concernent la fouille des sépultures, la description anatomique des vestiges humains *in situ*¹, la collecte exhaustive ou le « criblage » systématique des sédiments. On peut y ajouter la photographie, les relevés, les estampages, les moulages et les prélèvements sur le terrain, et, pour ce qu'on qualifierait aujourd'hui de post-fouille, les analyses d'échantillons, les inventaires et les études, auxquels É. Rivière accordait une très grande importance².

DES PREUVES À PÉRENNISER DANS LES INSTITUTIONS MUSÉALES

Concernant les preuves, É. Rivière a notamment imaginé l'extraction du bloc de « l'homme de Menton », bloc de près de 500 kg avec les ossements en place, transporté et donné au Muséum national d'histoire naturelle. Après restauration et consolidation par J.-B. Stahl, chef de l'atelier de moulage, ce bloc sera exposé dans la galerie d'Anthropologie, avec un fort impact sur le public de l'époque³. Je ne reviendrai pas ici sur le devenir du bloc original, aujourd'hui disparu, je renvoie au dernier article de Dominique à ce sujet (Henry-Gambier, 2022). C'est un moulage qui est aujourd'hui présenté dans le parcours permanent du musée de l'Homme.

Concernant les preuves encore, en 1903, É. Rivière présente successivement à l'Académie des sciences (Rivière, 1903a) puis à la Société d'anthropologie de Paris (Rivière 1903b) des estampages, des moulages et des calques des parois ornées de la grotte de la Vache. Il fera don des moulages à la Sous-Commission des monuments mégalithiques après leur présentation dans la galerie d'Anthropologie au Palais du Trocadéro lors de l'Exposition universelle de 1900 (Rivière 1903b, p. 191). Ils sont aujourd'hui conservés au musée d'Archéologie nationale, ainsi que les deux squelettes de la sépulture de « la grotte des Enfants » des Balzi Rossi.

LA MATÉRIALITÉ DES COLLECTIONS

De rares témoignages nous sont parvenus de la vente publique des collections juste après le décès d'É. Rivière. Celui de R. Daniel fait froid dans le dos :

« Lors de la vente publique faite à l'Hôtel Drouot en 1922 d'une partie des collections Rivière, j'ai pu acquérir pour une somme modique, une caisse de faune et d'objets lithiques en provenance de la Mouthe. Cette caisse était clouée et j'en ignorais le contenu. Il s'agissait d'une des nombreuses caisses non triées dont certaines ont, je crois, faute d'acquéreurs, pris le chemin des dépôts d'ordure ! » (Daniel, 1960, p. 628). Avec D. Henry-Gambier, et comme nombre de collègues, nous avons bien sûr fait le constat des difficultés d'accéder à la matérialité des collections d'É. Rivière. Heureusement, des exceptions existent, avec de beaux exemples d'études récentes (par exemple Chauvière *et al.*, ce volume). Et certains lots sauvés du « démantèlement » de 1922 sont bien identifiés (musée d'Archéologie nationale, musée d'Aquitaine, institut de Paléontologie humaine... ; voir Djema et Lesvignes, ce volume). Le travail d'enquête est loin d'être terminé ! C'est ainsi que D. Henry-Gambier et moi retombions inmanquablement (et de façon entêtante) sur les mêmes questionnements : pourquoi la totalité (mais était-ce vraiment la totalité ?) des collections Rivière est-elle dispersée en vente publique l'année même de sa mort ? Pourquoi une telle précipitation ? Pourquoi aucune institution publique ne se porte-t-elle acquéreuse de l'ensemble ? Nous avons rappelé que, du fait même d'É. Rivière, plusieurs des pièces maîtresses de sa collection sont aujourd'hui déposées dans des institutions publiques. Alors que penser ? Plusieurs hypothèses sont envisageables : dettes financières insurmontables pour ses ayants droit, relations complexes d'É. Rivière avec les institutions muséales, voire, dans le cas extrême et incompréhensible des restes humains du Moustier, une volonté destructrice (voir Maureille, ce volume). Mais ces hypothèses n'épuisent pas le constat, qui demeure, que la pérennisation d'une des collections majeures de la préhistoire française⁴ n'ait pas plus mobilisé les acteurs institutionnels de l'époque.

DES ARCHIVES ET DES ENJEUX ?

Si l'on se réfère (je cite ici D. Henry-Gambier) au nombre important (et à la précision) des publications d'É. Rivière, au matériel étiqueté de sa main (on reconnaît son écriture), et à ses « fonctions » et son implication dans la recherche de son époque (institutions scientifiques et muséales, ministères, sociétés savantes, chercheurs amateurs ou non, mécènes...), on est amené à considérer qu'É. Rivière a forcément produit des archives – notes et carnets de terrain, photographies, inventaires, correspondance... –, auxquelles il convient, bien sûr, d'ajouter sa bibliothèque... Il devrait donc exister des archives abondantes. Alors où sont-elles ? Cette absence inexpiquée, avec pour corollaire la dispersion des collections en salle des ventes, abouti à l'idée d'un effacement pur et simple de l'héritage patrimonial des travaux d'É. Rivière.

Le mystère qui entoure la non-patrimonialisation des recherches d'É. Rivière alimente à nouveau de multiples

interrogations. Comment la mémoire de l'un des premiers acteurs de terrain, impliqué dans la production des preuves des pratiques funéraires et artistiques au Paléolithique supérieur, a-t-elle ainsi pu être effacée ? Est-ce volontaire ou fortuit ? À qui cela a-t-il pu profiter ? Y a-t-il une dimension politique ? Pourquoi et comment les recherches de terrain d'É. Rivière dans les Alpes-Maritimes s'arrêtent-elles ? Est-ce que les différends concernant ses titres de propriété des terrains de fouille sont la seule explication ? Son statut de président fondateur de la Société préhistorique de France, avec d'autres « palethnologues », au premier rang desquels A. de Mortillet, a-t-il pu être considéré comme un militantisme dérangeant ? On pense bien sûr aux rapports tendus avec certaines autorités morales et institutionnelles, aux congrès concurrents de Périgueux (1905) et de Monaco (1906), jusqu'à ce que la Société préhistorique française soit reconnue d'utilité publique en 1910, année de la fronde qui mènera à l'abandon du projet de loi sur les fouilles archéologiques (conseil d'administration de la Société préhistorique française, 1910). Enfin, le fait qu'É. Rivière ait pu, 100 ans après sa mort, être considéré comme un amateur au rôle secondaire par certains de ses contemporains mériterait d'être approfondi, car il est démenti par son activité de fouilleur : il fait état de plus d'une centaine de sites fouillés entre 1872 et 1903 (Rivière, 1906), et d'une abondante bibliographie (voir ce volume).

ENTRE H. BREUIL ET G. DE MORTILLET...

Henri Breuil. Pourquoi, dès le début de leur relation, H. Breuil est-il en conflit avec É. Rivière ? Le premier contentieux est attaché à la grotte de la Vache (Breuil, 1960). Entre 1924 et 1956, il mentionne seize visites (c'est lui qui fait les visites, à des collègues, amis, ou même membres de sa famille) et sessions d'étude des figures pariétales. Son premier contact avec É. Rivière, aux Eyzies, date de 1897. Il a alors 20 ans. Il exécute ses premiers relevés dans la grotte trois ans plus tard, mais ces travaux semblent rester sans suite... Ce n'est qu'à partir de 1924 (soit deux ans après la disparition d'É. Rivière), et jusqu'en 1930, que Breuil étudie la Vache. En 1924, il note : « Le décès d'E. Rivière permettait de pouvoir reprendre en paix l'étude sérieuse de la Vache et d'y joindre un jour les autres grottes de la Beune » (Breuil, 1960, p. 120). Le ressentiment est profond !

Gabriel de Mortillet. La relation entre G. de Mortillet et É. Rivière est de nature asymétrique. De la part d'É. Rivière, c'est plutôt le respect et l'influence du « Maître » qui prévaut ; cela transparaît par exemple dans le récit d'une visite des galeries du musée d'Archéologie nationale le 10 décembre 1876, durant laquelle G. de Mortillet expose sa classification des industries préhistoriques (Desailly, 1927). De la part de G. de Mortillet, c'est la critique, parfois assassine, des preuves et des interprétations issues des fouilles d'É. Rivière qui domine, à plu-

sieurs reprises, lorsqu'il réfute radicalement l'attribution paléolithique de la sépulture de « l'homme de Menton » (de Mortillet, 1883, 1892). É. Rivière, avec le temps, prendra ses distances, mais toujours en usant de termes plus diplomatiques et moins irrévocables, par exemple lorsqu'il critique le système de classification de G. de Mortillet lors du discours d'hommage qu'il prononce le 26 octobre 1905 devant le monument à la mémoire de ce dernier (Rivière, 1905, p. 246). Par attachement au modèle chronologique naturaliste d'É. Lartet, É. Rivière y fait apparaître, certes discrètement, sa divergence fondamentale, et paradoxale, avec la classification de G. de Mortillet. L'influence du matérialisme scientifique radical de ce dernier n'aurait-elle pas emporté É. Rivière à l'opposé de ses convictions et de son combat le plus important : la reconnaissance des sépultures et de l'art paléolithique ? Comme le note fort justement Arnaud Hurel : « [...] l'ascendant du courant de l'anthropologie matérialiste sur le monde préhistorien est un facteur qui reste à mieux considérer dans l'étude du développement de la préhistoire » (Hurel, 2024, p. 36).

UNE MÉMOIRE COLLECTIVE ?

É. Rivière n'est certainement pas le seul de ses contemporains pour lesquels on peut, on doit, s'interroger sur le devenir des objets en collections, des archives associées et des sites considérés comme patrimoine commun. C'est une question qui garde toute son actualité, celle, *in fine*, de la gestion et de la pérennisation par les services de l'État, des éléments de preuves sur lesquels se bâtit la mémoire collective du temps long. Et des multiples difficultés, pas seulement financières, que cela pose. É. Rivière a-t-il été simplement une victime collatérale des pratiques de son époque ou bien est-il l'un des révélateurs d'un malaise très contemporain autour de la mémoire collective du temps long ?

SANS TRANSITION... LES PREUVES, TOUJOURS LES PREUVES

En octobre 2022, dans l'ouvrage codirigé par A. Augereau et C. Darmangeat, *Aux origines du genre*, D. Henry-Gambier publie son dernier article. Il s'intitule « La dame du Cavillon : fantasmes et réalité ». On peut mettre en perspective de cet article une étude récente de Dominique et B. Boulestin : « Des tombes d'aristocrates paléolithiques ? Ce que nous dit (et ne nous dit pas) le traitement des morts » (Henry-Gambier et Boulestin, 2021 ; Henry-Gambier, 2022). Cela ne nous éloigne pas de l'actualité des préoccupations d'É. Rivière. En effet, en son temps, ce dernier devait avant tout produire les preuves de l'existence de pratiques funéraires paléolithiques. Aujourd'hui, les mêmes sépultures alimentent d'autres débats de société : que ce soient par exemple les

questions des structures et/ou des hiérarchies sociales, des violences et/ ou des guerres, ou les questions de genre... Certains de nos collègues paléanthropologues le martèlent⁵ : seuls les faits clairement démontrés comptent ! Deux contextes temporels et sociétaux différents, donc, mais le fil conducteur reste le même : en matière d'archéologie funéraire, la rigueur intellectuelle est requise. J'emprunte cette citation à l'introduction de l'ouvrage *Aux origines du genre* : « Historiens, archéologues et autres scientifiques spécialistes du passé portent donc une responsabilité toute particulière pour restituer les rapports de genre d'une manière qui ne tolère ni approximation ni récit simplificateur » (Augereau et Darmangeat, 2022).

Je reviens enfin, peut-être avec un peu plus de légèreté, sur le sujet des preuves de l'art pariétal... et de son actualité. Concernant la Mouthe, et le rôle de sa découverte dans la reconnaissance de l'art pariétal, dans un passage du récent ouvrage *La caverne originelle*, son auteur, J.-L. Le Quellec, rappelle qu'« aujourd'hui, la question de l'authenticité de l'art paléolithique revient régulièrement à l'occasion de nouvelles trouvailles, et les dernières querelles en date à ce propos survinrent à l'occasion de la découverte de la grotte Cosquer en 1991 et des gravures de Foz Côa en 1994 » (Le Quellec, 2022, p. 61). Il rappelle également l'in vraisemblable affaire du pouce destructeur d'A. Breton sur une des figures de mammoth de la grotte de Pech-Merle en 1952, et la réaction d'un F. Bordes approuvant sa condamnation par le tribunal de Cahors l'année suivante pour « dégradation de monuments publics » : « Il existe des lois protégeant ces monuments, et M. Breton, pas plus que quiconque, n'a le droit de les enfreindre » (Le Quellec, 2022, p. 61-62). Encore une fois, des preuves et du patrimoine... à protéger !

Je ne conclurai pas, mais en revenant un instant sur les réflexions, inachevées, que nous avons eues avec D. Henry-Gambier autour d'É. Rivière, je retiendrai ces deux points :

- les collections anciennes sont certes exigeantes et chronophages, mais correctement abordées (avec les bons questionnements), elles peuvent être une source d'information remarquablement utile et fiable ;
- la rigueur scientifique de la démarche analytique et interprétative doit être impérative, en particulier quand les preuves archéologiques sont convoquées sur des sujets de société et d'actualité.

Grâce à la séance de la Société préhistorique française qui lui est consacrée, et le collectif qu'elle a réuni, s'ouvrent de nouvelles perspectives pour aborder la vie du préhistorien É. Rivière, et sur ce qu'elle peut nous apprendre sur notre discipline, notre société, en son temps et dans le nôtre.

Remerciements : Je tiens à remercier ici H. Djema et É. Lesvignes pour avoir mené à bien l'organisation et la publication de cette séance de la Société préhistorique française *Autour du centenaire d'un préhistorien : Émile Rivière (1835-1922) en questions* ; grâce à leur ténacité, elles ont su concrétiser ce ren-

dez-vous important, cent ans après la disparition d'É. Rivière. Mes remerciements vont également à R. Angevin, qui a accepté de faire *in extremis* la relecture de ce texte, et à C. Letourneux, qui, par sa relecture efficace et bienveillante, a permis de le parachever.

NOTES

1. « À dater de ce moment, ne voulant pas nous fier à des ouvriers qui ne pouvaient avoir aucune notion d'anatomie, nous avons tenu, de peur d'accident, tant l'opération était délicate, à poursuivre nous-même la découverte que nous venions de faire » (Rivière, 1887, « Préface », p. 15)
2. « Mais pendant les années entières que nous avons consacrées, à plusieurs reprises, à nos fouilles dans les Alpes-Maritimes, les matériaux recueillis avaient été si considérables, non seulement comme produits de l'industrie humaine, mais encore et surtout comme restes d'une faune des plus riches en genres et espèces différents, qu'il nous a fallu plus de dix ans pour trier, classer, préparer, déterminer et étudier les huit cent quarante mille pièces trouvées par nous personnellement dans les grottes de Menton et qui correspondent à deux cent quatre-vingt-deux espèces animales différentes, sans compter les deux cent mille silex taillés, ébauchés ou simplement éclatés, bons ou mauvais, recueillis dans ces mêmes grottes. Et nous ne faisons figurer dans ce chiffre aucune des pièces, nombreuses aussi, que nous avons trouvées dans tous les gisements autres que ces grottes et dont nous venons de citer les noms » (Rivière, 1887, « Avertissement », p. 9).
3. « [...] le nouveau fossile humain n'attire pas seulement les anthropologistes, les archéologues ou les paléontologues ; mais il reçoit, en outre, journellement au Muséum la visite de nombreuses personnes plus ou moins étrangères à la science, qui la veille ignorait encore presque toutes l'ancienneté du groupe humain sur notre globe, la coexistence de l'homme et de certains animaux disparus, etc., et qui emportent en le quittant quelques notions exactes d'ethnologie quaternaire » (Hamy, 1872, p. 590).
4. Que l'on peut estimer sans peine dépasser le million d'objets, si l'on se réfère aux chiffres annoncés pour les séries des « grottes de Menton » (Rivière, 1887, « Avertissement », p. 9).
5. Peut-être pourrions-nous les écouter un peu plus ?

Roland NESPOULET

Muséum national d'histoire naturelle,
département Homme et Environnement, UMR
7194 HNHP, Paris, France
roland.nespoulet@mnhn.fr

Dominique HENRY-GAMBIER†

CNRS, UMR 5199 PACEA, Pessac, France

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGEREAU A., DARMANGEAT C. (2022) – *Aux origines du genre*, Paris, Presses universitaires de France (La vie des idées), 112 p.
- BREUIL H. (1960) – Ma vie en Périgord, 1897-1959, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 87, p. 114-131, https://docs.shap.fr/BSHAP/BSHAP_1960-3.pdf
- CHAUVIÈRE F.-X., DELLEY G., HENRY-GAMBIER D., KAESER M.-A., MARGRAF N., PESCHAUX C. (ce volume) – Émile Valère Rivière en pays de Neuchâtel (Suisse) : les collections Hermann-Frédéric Moll (Laténium) et Henry Gasser (MuZoo), in Djema H. et Lesvignes É. (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), 2025, p. 101-124.
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ PRÉ-HISTORIQUE FRANÇAISE (1910) – Projet de loi sur les fouilles archéologiques, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 7, 12, p. 612-635, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1910_num_7_12_12069.
- DANIEL R. (1960) – Grotte de la Mouthe (Dordogne). Contribution à l'étude de son outillage, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 57, 9, p. 627-631, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1960_num_57_9_3524.
- DESAILLY L. (1927) – La Préhistoire il y a 50 ans, d'après un manuscrit d'Émile Rivière, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 24, 11, p. 413-417, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1927_num_24_11_6229.
- HAMY E.-T. (1872) – Observations à propos du squelette humain fossile des cavernes de Baoussé-Roussé, dites grottes de Menton, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 7, 1, p. 589-594, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1872_num_7_1_4522
- HENRY-GAMBIER D. (2001) – *La sépulture des enfants de Grimaldi (Baoussé-Roussé, Italie) : anthropologie et paléontologie funéraire des populations de la fin du Paléolithique supérieur*, Paris, éditions du CTHS (Documents préhistoriques, 14), Réunion des musées nationaux, 184 p., <https://hal.science/hal-02987856>
- HENRY-GAMBIER D. (2022) – La dame du Cavillon : fantasmes et réalités, in A. Augereau et C. Darmangeat (dir.), *Aux origines du genre*, Paris, Presses universitaires de France (La vie des idées), 57-66.
- HENRY-GAMBIER D., BOULESTIN B. (2021) – Des tombes d'aristocrates paléolithiques ? Ce que nous dit (et ne nous dit pas) le traitement des morts, in E. Guy (dir.), *Une aristocratie préhistorique ? L'égalitarisme des sociétés du Paléolithique récent en question*, atelier 2. « Pratiques funéraires », actes de table-ronde (Les Eyzies, 9-11 octobre 2019), Les Eyzies, musée national de Préhistoire (PALEO, hors-série), p. 62-77, <http://journals.openedition.org/paleo/6689>
- HUREL A. (2024) – Gabriel de Mortillet et le groupe du matérialisme scientifique, in V. Cicolani, C. Lorre et A. Hurel (dir.), *Le printemps de l'archéologie préhistorique. Autour de Gabriel de Mortillet*, Bordeaux, Ausonius, p. 29-37, <https://una-editions.fr/gabriel-de-mortillet-et-le-groupe-du-materialisme-scientifique/>
- LE QUELLEC J.-L. (2022) – *La caverne originelle. Art, mythes et premières humanités*, Paris, La Découverte (Sciences sociales du vivant), 896 p.
- MAUREILLE B. (ce volume) – La femme du Moustier, Émile Rivière, Aimé Rutot et Denis Peyrony : l'étrange devenir d'un squelette humain, in Djema H. et Lesvignes É. (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), 2025, p. 81-94.
- MORTILLET G. de (1883) – *Le Préhistorique. Antiquité de l'homme*, Paris, Librairie C. Reinwald (Bibliothèque des sciences contemporaines, 8), 642 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3411854f/fl.item.r=de%20mortillet>
- MORTILLET G. de (1892) – Sépultures nouvellement découvertes aux Baoussé-Roussé près de Menton., *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 3, 1, p. 442-450, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1892_num_3_1_3513
- RIVIÈRE É. (1887) – *Paléontologie de l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Librairie J.-B. Bailière et Fils, 336 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9763963q.texteImage>
- RIVIÈRE É. (1903a) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe, formant de véritables panneaux décoratifs, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Séance du 19 janvier 1903, 136, p. 142-144, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3091c/fl42.item>
- RIVIÈRE É. (1903b) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, p. 191-196, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_6499
- RIVIÈRE É. (1905) – Inauguration du monument de Gabriel de Mortillet (26 octobre 1905). Discours, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2, 8, p. 242-246, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1905_num_2_8_7773
- RIVIÈRE É. (1907) – Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, in *Compte rendu de l'Association française pour l'avancement des sciences (Lyon, 1906)*, Paris, AFAS, p. 773-798.

Émile Valère Rivière en pays de Neuchâtel (Suisse) : les collections Hermann-Frédéric Moll (Laténium) et Henry Gass (MUZOO)

Émile Valère Rivière in the Neuchâtel Region (Switzerland): the Hermann-Frédéric Moll (Laténium) and Henry Gass (MUZOO) Collections

François-Xavier CHAUVIÈRE, Géraldine DELLEY, Dominique HENRY-GAMBIER †,
Marc-Antoine KAESER, Nicolas MARGRAF, Caroline PESCHAUX

Résumé : La présence, dans deux institutions muséales du canton de Neuchâtel (Suisse), d'objets archéologiques issus des séries constituées par É. Rivière (1835-1922) au cours de sa carrière relève d'un itinéraire que l'on peut restituer assez précisément. Initialement, la collection H.-F. Moll du Laténium, parc et musée d'archéologie de Neuchâtel, et celle d'H. Gass de MUZOO, musée d'Histoire naturelle (MHNC) et zoo de La Chaux-de-Fonds (anciennement Institutions zoologiques), faisaient partie d'un même ensemble. Les vestiges archéologiques constitutifs de ces deux collections furent acquis en 1922 par H. Gass (?-1927), alors étudiant à l'école dentaire de Paris, lors de la vente aux enchères des séries Rivière à l'hôtel Drouot, puis emportés dans sa maison familiale de La Chaux-de-Fonds. Si une partie a été donnée au musée d'Histoire naturelle de la ville en 1927, le reste a été acheté en 1956 par H.-F. Moll (1919-1999), chirurgien neuchâtelois et amateur de préhistoire, à la mort de la mère d'H. Gass. La totalité de la collection Moll a ensuite été achetée à la disparition de ce dernier, en 1999, pour le Laténium.

Avec environ 2 000 pièces (outillages lithiques et osseux ; coquilles de mollusques, dont certaines ont été transformées en objets de parure ; art mobilier ; faune et ossements humains) principalement d'âge paléolithique, la collection Moll constitue l'une des plus importantes séries aujourd'hui connues de la collection Rivière. Elle renvoie à plusieurs des sites qu'É. Rivière a investis au cours de ses fouilles (les Balzi Rossi, en Italie, sont ainsi documentés par un peu plus d'un millier d'objets) et/ou pour lesquels il a acheté du matériel découvert par des tiers (l'abri Cro-Magnon, en Dordogne, par exemple). Cinq pays sont représentés (France, Italie, Suisse, Grèce, Algérie), ainsi que 13 départements français (Côtes-d'Armor, Morbihan, Calvados, Somme, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Saône-et-Loire, Indre-et-Loire, Charente, Dordogne, Hérault, Alpes-Maritimes) et plus d'une trentaine de gisements. La collection Gass de MUZOO, quant à elle, totalise 153 objets provenant des sites périgourdins de Laugerie-Haute, Laugerie-Basse et de la Madeleine ainsi que des Balzi Rossi et de Concise (canton de Vaud, Suisse).

Les publications d'É. Rivière, notamment son article de 1906 intitulé « Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie », le catalogue de vente Drouot des 15 et 16 mai 1922, un document de la famille Gass daté de 1953 ainsi que l'examen du matériel archéologique conservé au Laténium et à MUZOO livrent des informations concordantes sur l'origine géographique des séries acquises puis démantelées au fil du temps.

La confrontation directe aux vestiges archéologiques contribue par ailleurs à la démonstration du potentiel scientifique de ces collections dans la résolution de problématiques de recherche actuelles. Les travaux réalisés ces dernières années sur l'archéoséquence de l'abri Cro-Magnon et la contextualisation des squelettes humains paléolithiques mis au jour en 1868 ainsi que ceux relatifs à l'exploitation paléolithique des mollusques marins sur les sites des Balzi Rossi en sont de parfaits exemples.

Mots-clés : préhistoire, Paléolithique, histoire des collections.

Abstract: The presence, in two museum institutions in the canton of Neuchâtel (Switzerland), of archaeological objects from the series created by É. Rivière (1835-1922) in the course of his career, is part of an itinerary that can be reconstructed quite precisely. Initially, the H.-F. Moll collection at the Laténium, park and museum of archaeology in Neuchâtel, and the one from H. Gass at MUZOO, the Museum of natural history (MHNC) and zoo in La Chaux-de-Fonds, were part of the same ensemble. The archaeological remains making up these two collections were acquired in 1922 by H. Gass (?-1927), then a student at the école dentaire in Paris, at the auction of the Rivière series at the hôtel Drouot and then taken to his family home in La Chaux-de-Fonds. While part of the collection was donated to the city's Natural History Museum in 1927 (the year of H. Gass's death), the rest was bought in 1956 by H.-F. Moll (1919-1999), a Neuchâtel surgeon and prehistory enthusiast, after the death of H. Gass's mother. The entire Moll collection was then bought for the Laténium after H.-F. Moll's death in 1999.

A comparison of É. Rivière's publications, in particular his 1906 paper entitled "Thirty-Seven Years of Prehistoric and Archaeological Excavations in France and Italy", with the Drouot sale catalog of May 15 and 16, 1922, a document from the Gass family dated 1953, and the archaeological material preserved at the Laténium and MUZOO, provides concordant information on the geographical origin of the series acquired over time.

With about 2,000 pieces (lithic and bone tools, mollusc shells including ornaments, portable art, fauna and human bones), mainly of Paleolithic age, the Moll collection constitutes one of the most important series known today of the original Rivière collection. It refers to several of the sites visited by É. Rivière during his excavations (the Balzi Rossi, in Italy, are thus documented by a little more than a thousand objects) and/or for which he purchased material discovered by third parties (Cro-Magnon shelter, for example). Five countries are represented (France, Italy, Switzerland, Greece, Algeria), as well as 13 French departments (Côtes-d'Armor, Morbihan, Calvados, Somme, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Saône-et-Loire, Indre-et-Loire, Charente, Dordogne, Hérault, Alpes-Maritimes) and more than thirty sites. The Gass collection of MUZOO, for its part, totals 153 objects from the Périgord sites of Laugerie-Haute, Laugerie-Basse and La Madeleine as well as Balzi Rossi and Concise (State of Vaud, Switzerland).

The direct confrontation with archaeological remains also contributes to the demonstration of the scientific potential of these collections in the resolution of current research problems. The work carried out in recent years on the archaeosequence of Cro-Magnon shelter and the contextualization of Paleolithic human skeletons unearthed in 1868 as well as those relating to the Paleolithic exploitation of marine shells on the Balzi Rossi sites are perfect examples.

Keywords: Prehistory, Palaeolithic, history of the collections.

1. INTRODUCTION

É. V. Rivière (1835-1922), préhistorien, n'a jamais pratiqué en Suisse. Sa présence archéologique en terre helvétique est pourtant matérialisée par au moins deux collections, conservées aujourd'hui dans le canton de Neuchâtel, qui résultent des fouilles qu'il a conduites en France et en Italie. Il s'agit des collections H.-F. Moll et H. Gass, respectivement propriété du Laténium, parc et musée d'archéologie de Neuchâtel, et de MUZOO, anciennement musée d'Histoire naturelle puis Institutions zoologiques de La Chaux-de-Fonds. La destination finale de ces ensembles appartenant essentiellement au Paléolithique français et italien peut paraître surprenante de prime abord. Elle s'explique toutefois aisément si l'on considère les itinéraires de ces ensembles au cours du dernier siècle, que l'on peut retracer avec une certaine précision.

La présence de vestiges issus des séries Rivière dans la collection Moll est connue depuis longtemps, à la suite de deux publications successives d'E. Pittard, au titre et au contenu strictement identiques (1960 et 1962). Intitulées « Une gravure de Cro-Magnon (Dordogne) exilée à Neuchâtel », ces contributions font état d'un fragment osseux gravé d'une image de bison, mis au jour dans l'abri Cro-Magnon par F. Berthoumeyrou et acheté par É. Rivière à l'époque où il fouillait lui-

même le gisement, et publié par ses soins¹ (Rivière, 1897, p. 508 et 1906, p. 776 ; Delluc et Delluc, 2016, p. 11 ; ici fig. 1). Au-delà de la description de cette pièce d'art mobilier, ce sont ses tribulations successives – et celles des autres vestiges qui lui sont associés – qui sont relatées, permettant de préciser son cheminement depuis la France jusqu'en Suisse. Depuis son acquisition en 1999 par le Musée archéologique cantonal de Neuchâtel, qui deviendra par la suite le Laténium, la collection Moll bénéficie d'une visibilité scientifique et muséographique nouvelle, à la suite notamment d'études récentes sur le matériel archéologique (Henry-Gambier *et al.*, 2013 ; Peschaux *et al.*, 2022 ; Chauvière *et al.*, 2025). Avec plus de 2 000 entrées dans la base de données du Laténium (outillages lithiques et osseux, coquilles de mollusques dont certaines ont été transformées en objets de parure, art mobilier, faune et ossements humains), la collection Moll constitue l'une des plus importantes séries aujourd'hui connues de la collection préhistorique d'É. Rivière². Elle renvoie à plusieurs des sites investis par É. Rivière au cours de ses fouilles (les Balzi Rossi en Italie sont ainsi documentés par environ un millier d'objets) et/ou pour lesquels il a acheté du matériel découvert par des tiers. Cinq pays sont représentés (France, Italie, Suisse, Grèce, Algérie), ainsi que 13 départements français (Côtes-d'Armor, Morbihan, Calvados, Somme, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Saône-et-Loire, Indre-et-Loire,



Fig. 1 – Humérus de renne gravé d'une image de bison mâle, abri Cro-Magnon (Dordogne, France).

Collection Moll, Laténium, cliché et infographie F.-X. Chauvière.

Fig. 1 – Reindeer humerus engraved with an image of a male bison, Cro-Magnon shelter (Dordogne, France).

Moll Collection, Laténium, photo and CAD F.-X. Chauvière.

Charente, Dordogne, Hérault, Alpes-Maritimes) et plus d'une trentaine de gisements.

La collection Gass de MUZOO, quant à elle, totalise 153 objets provenant des sites périgourdins de Laugerie-Haute, Laugerie-Basse et de la Madeleine, des Balzi-Rossi et de Concise (canton de Vaud, Suisse). En tant que tel, cet ensemble n'a jamais donné lieu à publication, à notre connaissance.

Cet article a pour objectif d'identifier les modalités de constitution des collections Moll du Laténium et Gass de MUZOO, afin d'assurer la provenance originelle de ces ensembles muséaux, en vue de leur meilleure intégration dans la recherche paléolithique. Centrée sur la matérialité de séries dont on tentera d'évaluer l'importance quantitative et qualitative, cette contribution s'attache à rendre compte d'hypothèses interprétatives plausibles quant au cheminement des ensembles dans l'histoire des collections. Dans une première partie, nous retracerons les itinéraires des vestiges archéologiques constitutifs des deux séries. La confrontation de différents documents et des inventaires les plus à jour offrira ensuite l'occasion de caractériser la nature de ces deux collections qui retranscrivent les pratiques d'É. Rivière sur le terrain et quant à la composition de ses propres séries. Dans une dernière partie, nous aborderons leur potentiel informatif dans la résolution de problématiques de recherche actuelles.

2. RECONSTITUTION DE L'ITINÉRAIRE DES COLLECTIONS MOLL ET GASS

La présence, dans les collections Moll du Laténium et Gass de MUZOO, d'objets archéologiques issus des séries Rivière, résulte d'un itinéraire que l'on peut restituer, parfois en détail (fig. 2).

Ces deux collections désormais distinctes faisaient initialement partie d'un même ensemble, constitué consécutivement à l'achat de lots à l'hôtel Drouot les 15 et 16 mai 1922, forme sous laquelle furent vendues les collections de préhistoire d'É. Rivière (Pittard, 1960 et 1962 ; Saint-Raymond, 2019a et 2019b).

Nous savons que 28 de ces lots, dont on ignore précisément les contenus et l'importance quantitative, furent acquis par H. Gass (?-1927), suisse d'origine et alors étudiant à l'école dentaire de Paris (Pittard, 1960 et 1962). On ne sait rien des motivations qui ont animé H. Gass dans ses acquisitions. Ses études terminées, il retourna en Suisse, rapatriant dans le même temps dans sa maison familiale de La Chaux-de-Fonds ce qu'il avait acheté aux enchères.

En 1927, H. Gass a donné une partie de ce qu'il avait amené sur le sol helvétique au musée d'Histoire naturelle de la métropole horlogère, une information livrée par le rapport annuel 1926-1927 de l'institution dans laquelle

Date	Acteurs	Chroniques	Bibliographie
1869-1905	Émile Rivière (1835-1922)	Fouilles en France et en Italie	Rivière, 1906
1922	Henry Gass (?-1927)	Achat de 28 lots des collections d'Émile Rivière, à la suite de leur mise en vente aux enchères publiques à l'hôtel Drouot (15 et 16 mai 1922)	Pittard, 1960 et 1962 ; Saint-Raymond, 2019
1922-1927	Henry Gass	Les lots achetés à Drouot sont amenés à La Chaux-de-Fonds (Suisse)	Pittard, 1960 et 1962
1927	Henry Gass	Don d'une partie de la collection Gass au musée d'Histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Décès d'Henry Gass	Monard, 1928
1956	Hermann-Frédéric Moll (1919-1999)	Achat de la collection Gass, restée propriété familiale, par Hermann-Frédéric Moll	Pittard, 1960 et 1962 ; Delluc et Delluc, 2013
1999	Michel Egloff (1941-2021)	Décès de Hermann-Frédéric Moll. Achat de la collection Moll pour le Laténium	Egloff, 2000

Fig. 2 – Chroniques des itinéraires suivis par les collections Moll et Gass, depuis la vente des collections de préhistoire d'É. Rivière en 1922 jusqu'à leur acquisition pour le Laténium et pour MUZOO.

Fig. 2 – *Chronicles of the itineraries followed by the Moll and Gass collections, from the sale of É. Rivière's prehistory collections in 1922 to their acquisition for the Laténium and MUZOO.*

la collection est conservée : « Dons... Un lot de Silex [sic !] taillés des grottes de Solutrée [sic !]³, de Menton et de Magdeleine [sic !], de M. H. Gass, La Chaux-de-Fonds » (Monard, 1928, p. 35). Cette date de 1927 a été répercutée sur les étiquettes accompagnant les différents vestiges paléolithiques constitutifs de la série de MUZOO, que ceux-ci soient conservés dans des sachets plastiques ou fixés sur des cartons (fig. 3).

Dès 1947, le muséum d'Histoire naturelle la ville de Neuchâtel a fait part d'un intérêt certain pour l'ensemble de la collection encore en possession de la famille de H. Gass, déjà en vente à cette date, montrant ainsi sa volonté de patrimonialiser ces séries⁴. Mais cette intention restera sans suite, sans doute par manque de moyens financiers.

Le reste de ce dont H. Gass s'était porté acheteur à Drouot – et qui fera partie de la collection Moll – a été acheté auprès de sa famille par H.-F. Moll (1919-1999), chirurgien neuchâtelois et amateur de préhistoire (Delluc et Delluc, 2013, p. 255, note 69). La date d'acquisition est parfaitement connue grâce à un document du 6 décembre 1956, signé de maître P. Jaggu (Promenade 14 à La Chaux-de-Fonds), et qui figure dans les archives H.-F. Moll au Laténium. Il s'agit de : « Reçu de M. le docteur Moll de Neuchâtel la somme de f. 2 800.- (deux mille huit cents)⁵ pour une collection de préhistoire, archéologique du professeur Émile Rivière. Succession de feu Henry Gass ».

La totalité de la collection Moll (fig. 4) a ensuite été achetée à la disparition de ce dernier, en 1999, pour le musée d'Archéologie de Neuchâtel (devenu Laténium dès 2001)⁶ par son directeur M. Egloff (1941-2021). Cette acquisition était motivée tant par la dimension patrimoniale des trouvailles palafittiques régionales rassemblées par H.-F. Moll, que par l'intérêt scientifique personnel de M. Egloff pour les matériaux paléolithiques des séries Rivière (Egloff, 2000, p. 188).

3. NATURE ET COMPOSITION DES DEUX COLLECTIONS NEUCHÂTELOISES

Le démantèlement des séries Rivière a conduit à la nécessaire résidualisation de toute collection constituée à partir des lots vendus en 1922. Il est donc illusoire d'attendre des collections Moll et Gass qu'elles reflètent parfaitement le contenu de celle d'É. Rivière, ni que l'on retrouve la totalité des terrains que celui-ci a investis. En définitive, il est plus pertinent de poser la question préalable suivante : dans quelle mesure les collections neuchâteloises rendent-elles compte de l'état initial des lots mis aux enchères à l'hôtel Drouot ?

La confrontation des publications d'É. Rivière, notamment son article de 1906 intitulé « Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie » (Rivière, 1906), avec le catalogue de vente Drouot des 15 et 16 mai 1922, ainsi qu'avec un document daté de 1953 de la famille d'H. Gass (orthographié « Gasser ») et les inventaires du matériel archéologique conservé au Laténium et à MUZOO, fait état d'informations plutôt concordantes sur l'origine géographique des séries acquises et démantelées au fil du temps. C'est ce que met en évidence une carte (fig. 5), volontairement restreinte aux seules limites administratives de la France métropolitaine actuelle et des pays limitrophes (rappelons que la collection Moll conserve également des matériaux des séries Rivière provenant de Grèce et d'Algérie).

Dans son article de 1906, É. Rivière synthétise les découvertes archéologiques qu'il a réalisées sur différents terrains, entre ses premières fouilles (1869) et celles qu'il menait encore en 1905, en distinguant deux périodes. La première (1869-1887) correspond aux investigations développées en France et en Italie.



Fig. 3 – Éléments d'industrie lithique découverts par É. Rivière dans la grotte du Cavillon, aux Balzi Rossi.
Collection Gass, MUZOO, cliché et infographie F.-X. Chauvière.

Fig. 3 – Elements of lithic industry discovered by É. Rivière in the Cavillon cave at Balzi Rossi.
Gass Collection, MUZOO, photo and CAD F.-X. Chauvière.



Fig. 4 – Vues des vitrines contenant certaines des séries É. Rivière au domicile neuchâtelois d'Hermann-Frédéric Moll, en 1999.

Clichés Y. André, Laténium ; infographie F.-X. Chauvière.

Fig. 4 – Views of the display cases containing some of the É. Rivière series at the Neuchâtel home of Hermann-Frédéric Moll, 1999.

Photos Y. André, Laténium ; CAD F.-X. Chauvière.

Il mentionne 30 sites qu'il a lui-même fouillés dans les Alpes maritimes françaises et italiennes, les départements du Var, des Alpes-Maritimes (anciennement Basses-Alpes), des Hauts-de-Seine (anciennement Seine), des Yvelines (anciennement Seine-et-Oise), de la Charente et de l'Yonne. La seconde période (1887-1905) renvoie aux fouilles qu'il initie en Périgord dès 1887. Environ 50 sites sont répertoriés, répartis sur les départements de la Manche, du Calvados, de l'Orne, des Yvelines, des Hauts-de-Seine, d'Eure-et-Loir, de la Meuse, de l'Allier, de la Dordogne et de l'Hérault.

Dans le catalogue de vente de l'hôtel Drouot relatif à la collection préhistorique d'É. Rivière, il est fait état d'environ 70 sites ou localisations, ressortant de 11 pays (De Cagny, 1922). Pour la France, 14 départements sont indiqués. Le matériel archéologique est partagé entre « industrie » et « faune », des catégories qui livrent de ce fait très peu d'informations sur le contenu des lots mis aux enchères. Ici, certains des départements et des sites mentionnés dans la publication de 1906 ne figurent pas à l'inventaire.

Examinons à présent le document de la famille Gass dont le Laténium possède une copie. Intitulé « Copie des documents se rapportant à la collection établie par le Prof. Rivière. Propriété de la famille Gasser [sic !] à La Chaux-de-Fonds », il est signé des initiales « M;A. » et daté du 6 mai 1953 (fig. 6). La raison d'être de ce tapuscrit est inconnue, de même que l'identité de son auteur. On peut toutefois supposer que cette liste a été établie en vue de la vente de la collection. Elle pourrait avoir été rédigée consécutivement au décès de la mère de H. Gass. Les précisions qui accompagnent cette liste permettent de dresser un véritable état des lieux de la collection Gass, après le don en 1927 au musée d'Histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et avant l'acquisition par H.-F. Moll.

Le nom « Gasser » employé dans le titre de ce document procède manifestement d'une erreur de son auteur « M;A. », qui affecte à ce patronyme répandu en Suisse le nom en revanche peu courant du propriétaire de la collection. C'est du reste la même incertitude patronymique qui a fait enregistrer Gass comme « Gast »

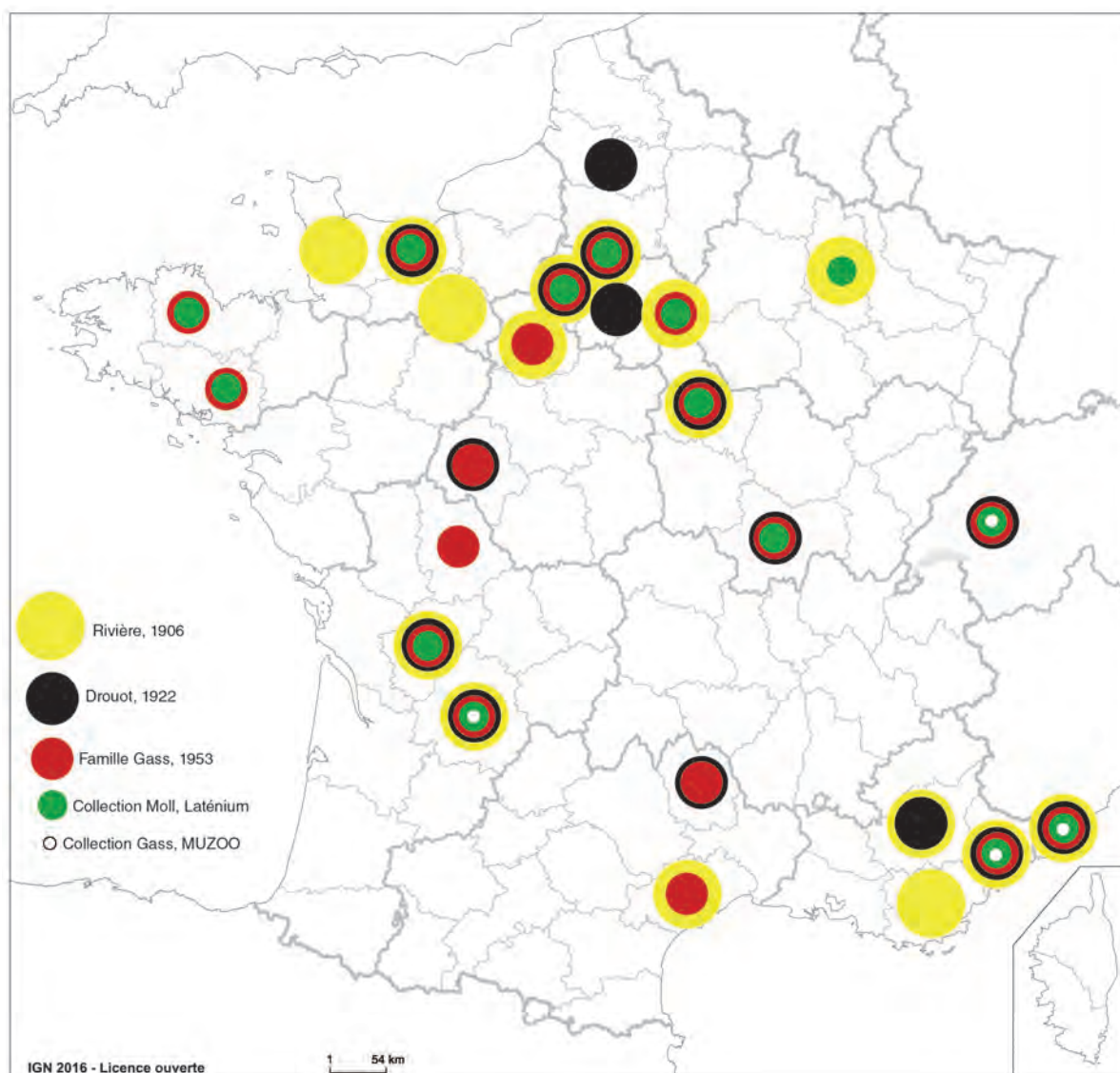


Fig. 5 – Les tribulations successives des séries É. Rivière et des collections Moll et Gass.
Fig. 5 – The successive tribulations of the É. Rivière series and the Moll and Gass collections.

dans les procès-verbaux liés à la vente de la collection Rivière à Drouot en 1922 (Saint-Raymond, 2019a et 2019b ; Djema et Lesvignes, ce volume).

L'inventaire de 1953, long de sept pages, est subdivisé en plusieurs rubriques, réparties sur trois colonnes (fig. 6). Tout à gauche de chaque page sont mentionnés des chiffres romains (de I à IX). En regard de ces chiffres sont regroupés de deux à dix sites ou localisations. Il pourrait s'agir ici d'une sériation interne et pratique pour individualiser des vestiges ou des séries de vestiges. Une autre hypothèse consisterait à voir dans ces chiffres la numérotation des lots achetés par H. Gass en 1922, dont on aurait conservé, en totalité ou partiellement, la structure initiale. À ce titre, on regrettera toujours l'imprécision du descriptif des 28 lots répertoriés dans le catalogue Drouot (Saint-Raymond, 2019b), car elle empêche d'assurer la correspondance avec l'inventaire de la famille Gass, même si certains éléments se retrouvent formellement identifiés dans les deux documents.

Des années sont également indiquées (de 1867 pour la plus ancienne à 1902 pour la plus récente), sans ordre chronologique entre le début et la fin du document. Elles correspondent à celles des travaux de fouilles d'É. Rivière dans les sites concernés, dont le contenu archéologique est précisé dans la troisième colonne du document.

L'auteur du document ne semble pas avoir été familier des noms des gisements préhistoriques, ni de la terminologie paléolithique. Il a ainsi commis quelques erreurs orthographiques ou typographiques significatives dans la retranscription des sites fouillés par É. Rivière, lesquels sont généralement accompagnés de la mention du département (à moins qu'il n'ait recopié fidèlement des indications contenant déjà des erreurs, ce qui paraît peu probable). Liveyre (Dordogne) est ainsi orthographié « Liveyre », la Quina (Charente) est écrit « La Guina », Laugerie (Dordogne) est devenu « Langerie », la commune de Tayac en Dordogne est libellée « Cayac », etc.

Copie des documents se rapportant
à la collection établie par le
Prof Rivière.

Propriété de la famille Gasser à
La Chaux-de-Fonds.

- I 1895. Grotte de Mouthe (Dordogne)
Epoque paléolithique et néolithique.
Percuteur magdalénien, poterie néolithique, polissoirs,
crâne - capra pré-nicigénien, silex magdalénien
85 pièces.
-
- Grotte de Menton
Epoque paléolithique, couche salustrienne
Silex, os, dents. 4e caverne, 8m de profondeur.
150 pièces environ
-
1902. Grotte de Livey (Dordogne)
Epoque paléolithique, couche salustrienne
200 pièces environ.
- II 1 grande meule en pierre et une masse d'ossements divers
Epoques allant de la chéléenne, moustérienne, paléolithique
supérieur, néolithique, magdalénienne, lolutréenne, aché-
léenne, paléolithique moyenne, lacustre.
Ossements : Humain, faune
Industrie : provenant de mêmes grottes :
en particulier de Moustier, Menton, Mouthe, Baouste-Roussé, etc.
Crânes humain complets, et fragments. Mâchoires complètes.
Un crâne entier d'un ours des cavernes, (Mouthe)
Hyène (quaternaire) dents de mamouth.
Pliocène supérieur empiétre d'un rhinocéros estroscus,
peaux d'animaux
Ossements de Chama-lamellora, nurellitef, perforata d'orb, etc.
Oiseux de proie : vultur, falco, aquila gypactus, stryp, etc.
Des milliers de petits coquillages distincts (Linéés) dents
de toutes sortes.
Magnifique collection de silex (quelques centaines) flèches,
burins, marteaux, couteaux, haches, affutoirs.
Os et instruments gravés, ornements, cornes, poteries,
broyeurs, pierres sculptées, grès taillés, marteaux en
serpentine, etc.
Fragments de vases lacustres : lac du Bourget et Auvernier.

- 2 -

III

Grotte de Menton

Oiseaux. Ossements, cornes empierrées. 70 pièces environ.

1894.

Grotte Rey (Dordogne)

Epoque magdalénienne.

22 ossements humains et faune.

1887.

Station de la Guina (Charente)

Faune époque du renne

70 pièces environ

Grotte de la Mouthe.

Ours des cavernes, hyène quaternaire, rhinocéros estuscus, vieux bois de fougères. Dents et éléphas primigénus (4 gros fragments) dents et mâchoires de mammoth . Pliocène empierré.

Fontenay St Père. (Nantes)

Laurent-St Quentin Calvados

Epoque Chéléenne et achéléenne. 36 pièces

Le Née près Melun (S & O)

Silex bruns et gris.

=====

1899

Langerie (Basse Dordogne)

Village de Cayac.

Couche magdalénienne.

Silex, dents, boules, etc 26 grandes et moyennes.

Croze de Cayac

grands et petits silex . 50 pièces environ

Grotte de Combarelles

Silex, pointes, flèches, burins, becs de perroquets, couteaux, cristaux, etc. 60 pièces.

IV

Maison Neuve. (Vienne)

Haches chéléenne et instruments divers.

Affûtoirs/ entier, trouvé dans la Seine. Paléolithique
Adlon. Paris.

- 3 -

Enceinte(dite Cyclopéenne) de St)Valier et St Cezaine.
 (Alpes maritimes)
Potterie, dents, silex, affutoirs, etc. 36 pièces diverses.

1867. La Varenne (Seine)
 Sépulture néolithique.
 Boîte crânienne, crânes humains.

Grotte de Menton.
 Crânes quaternaires, type négroïde. (Fouilles Rivière)

Sablerie Morillon(S&O)
Dolmen de Rohnia (Algérie) Fouilles Dr Mollet.
 2 parties de crâne quaternaire, paléolithique moyen
 trouvés par E Rivière.

Grotte de Moustier
 quaternaire, paléolithique moyen. 1 crâne.

Sablière de la rue Pelaret à Vaugirard
 profondeur 2,50 m. Dr Solléria.

1879. Buttes St Roep(près de l'Eglise) Fouilles Paris

1894. Veselay (Yonne)
 Moyen âge. Crânes divers.

Grotte de Combarelle
 Os et instruments gravés, 60 pièces environ

1887. Abri sous roche des Fadets (Charente)
 Faune et industrie.

La Mouthe (Dordogne)
 Faune et humain. 14 pièces, couche argileuse (14m de prof.)
 Epoque Mérovingienne.

Grotte de Langerie haute.
 Epoque Solustro-magdalénienne.
 Silex, instruments, outils. 40 pièces (Fouilles Rivière)

- 4 -

Grotte Rey (Dordogne)

Silex, couche magdalénienne, surface néolithique, poteries
silex, ornements. 30 pièces.

Grotte de Langerie haute (Dordogne)

52 Silex, époque solustro-magdalénienne.

Tournies (Bouches de la Saône)

Epoque solustro-magdalénienne. flèches, silex, dents. 80 pièces

Grotte de Montpellier le Vieux (Lozère)

Surface époque néolithique. poterie, cornes. 19 pièces.

Les Varns (Y G)

Pierre noire très dure brillante. 1 verte. 2 polissoirs ronds,
1 long. ray.

VI

Sud d'Ouargla

1 Broyeurs rond, 1 ovale

Grotte de Baouste-Roussé.

Broyeur accompagnant le squelette de la grotte (voir photo)
centaines de petits silex. Dents humaines.

Couche moustérienne.

Château Gorges d'Enfer

Pierres sculptées

Cerisier (Yonne)

1 pierre ronde. gros silex carré

Oulenden (Calvados)

3 grosses pierre à affuter. 2 gros silex.

Lac du Bourget

Vases lacustres, partiels 8 fragments, 4 reconstitués.

Auvernier

2 vases lacustres partiels.

Grotte des Payones. (Fouilles Rivière)

Epoque solustro-magdalénienne.

Silex, dents ursus spéléus et divers.

- 5 -

- Ganterie Haute (Morbihan)
Epoque chéléenne et Moustérienne.
Silex, dents, etc. 45 pièces.
-
1870. Minetières
lgros silex gris rouge taillé
1 " " jaune, superbe matière.
-
1873. Grotte de Menton
Grès taillé, couche moustérienne. 6e caverne.
paléolithique 80 pièces.
-
- Grotte de la Mouthe (Dordogne)
Couche argileuse 14 m profondeur, silex, affutoirs. 35 pièces.
-
- VII 1899 Grotte de Cayac (Dordogne)
Silex, os. 30 pièces.
-
- Camp de Chassez (S & O)
Marteau en serpentine, broyeur.
-
1902. Le Vallois. Type St Achaux,
Silex.
-
- Grotte de Liveyre (Dordogne)
Couche solutréenne. 80 pièces.
-
- Rianter
Polissoirs, bois de cerfs.
-
- Loir (4e caverne)
Crânes. Dents d'animaux par centaines. osselets d'oiseaux (entiers et fragments) verreries.
-
- La Madeleine.
Escargots empierrés, pecten scavabellus.
Machoires dl'homme des cavernes, machoires de chauves-souris)
-
- Menton.
Plitatonne paléolithique.
Osselets creusés pr colliers (centaines)
Peaux d'animaux, durcies comme des coquillages.
-
1885. Le Perreux. (Nogent S/ Marne)
Caves 8 m profondeur.
Chama-lamellora, ossements
Ossements empierrés ,etc. 40 pièces.
-
- VIII Nummuliter, Perforata d'orb. 20 pièces environ.
-

- 6 -

Grotte de la Madeleine.

Coquillages par milliers.

Oatrac-Edulès, linné. Cyproc, spicoa limné, clariculus, caralinus giralin, dentoluen dentalis.

1 caiss e de coquillages, etc

Mission gouvernement français.1 caisse coquillages MentonLes Combarelles.

1 caissés d'os, dents, machoires, ébauches d'instruments

Homo

Epoque magdalénienne

Dents humaines 10000-11000 ans. par nourritures végétale, exemptes de carrie, usure jusqu'à la racine. 11 dents bien définies de 35 à 90 ans.

Grottes de Sayaux

Ursus speléus (fragments, 15 pièces)

Grotte de la Mouthe

Os, pierres, silex, etc. 80 pièces

1873. Allendon (Calvados)

Haches chéléennes et achéléennes

16 pièces paléolithique inférieur.

Grotte de Menton

Prof. 6 m. grès taillé 50 pièces.

1896. Grottes Bourges (Fouilles Rivière)

Epoque moustérienne. Silex, couche squelette humain paléolithique. 40 pièces.

IX 1896. Grotte de Moustier.

7 nov.

Paléolithique moyen

Silex, fragment boîte crânienne (Fouilles Rivière)

Grotte St Quentin. (Clavados)

Ep. Chéléenne, achéléenne paléolithique

27 silex et pierres à affuter.

- 7 -

1875. Sablière de Levallois (Seine)
 Hache solutréenne, bois de cerf, maxillaire inférieure,
 os, dents, silex, pointes, flèches. 24 pièces.
-
- Grotte de Mattana
 Époque paléolithique.
 Type Achéléen.
 Haches, silex, couteaux. 21 pièces.
-
- La Varenne- Choisy de Roy (Seine)
 Dragage
 Paléolithique divers. 100 pièces
 Silex, dents, bois, verres, etc.
-
1895. Grotte de la Madeleine.
 Paléolithique supérieur.
 200 pièces environ, dents silex, etc.
-
- Époque néolithique
 Haches, polissoirs. 20 pièces
-
- Grotte de Pressigny.
 Époque chéléenne et moustérienne
 silex, colliers, etc. 20 pièces.
-

6.5.1953. M;A.

Fig. 6 – Les sept pages du document détenu par la famille Gass (6 mai 1953). Archives Laténium.
Fig. 6 – The seven pages of the document held by the Gass family (May 6, 1953). Laténium document.

À chaque site identifié succède une ou plusieurs attributions chrono-culturelles, dénommées « Époque(s) », avec des degrés de précision inégaux. Là encore, certaines scories orthographiques ou typographiques témoignent des compétences déficientes de « M; A » en matière d'archéologie préhistorique. Des datations larges (« Pliocène supérieur », « Quaternaire » pour la faune de la Mouthe, Dordogne; « Paléolithique », « Néolithique », « Lacustre ») voisinent avec des attributions plus resserrées: « paléolithique inférieur » (« chéléenne » et acheuléenne, notée « achéléenne » pour la station d'Allendon, Calvados); « paléolithique moyen », « moustérienne », « du renne » (faune de la Quina), « paléolithique supérieur » (grotte de la Madeleine), solutréenne (écrite « lolutréenne »), « magdalénienne » (grotte Rey), « solustro-magdalénienne » au lieu de solutréo-magdalénienne (« Tournies, Bouches de la

Saône »), etc. Des vestiges des périodes historiques sont également identifiés et renvoient au Moyen Âge (Vézelay, Yonne) ou à l'époque mérovingienne.

Des indications stratigraphiques sont aussi mentionnées. Pour certaines, elles désignent la couche dans laquelle le matériel a été découvert: « couche salustrienne » (au lieu de « solutréenne ») de Liveyre; « couche moustérienne » pour la 6^e caverne de Menton; « couche magdalénienne » de Laugerie-Basse. Pour d'autres, elles renvoient à la profondeur à laquelle les vestiges archéologiques ont été mis au jour dans le site concerné: « 6^e caverne; 6 m de profondeur » pour Menton; « 4^e caverne, 8 m de profondeur » (grotte de Menton); « profondeur 2,50 m, sablière de la rue Pelaret » à Vaugirard; « couche argileuse (14 m de profondeur) » de la Mouthe; « 8 m de profondeur pour les caves du Perreux » (Nogent sur-Marne).

Ces précisions spatiales, chronologiques et stratigraphiques sont complétées par des informations quant à la nature des vestiges archéologiques. Les matériaux sont indiqués (silex, os, dents, coquilles, céramique, etc.). Une distinction est établie entre la faune et les ossements humains, avec parfois mention de la provenance anatomique (crânes, humains ou d'ours des cavernes) et spécifique (ours des cavernes, hyène, « rhinocéros étrusque », « éléphas primigénus » de la Mouthe ; oiseaux des grottes de Menton). Une sériation plus précise encore est proposée pour les restes d'industrie (en pierre ou en os), voire pour les types d'outils (burins, marteaux, couteaux, haches, polissoirs, etc.). Enfin, et surtout, un nombre de pièces est indiqué pour certains des sites mentionnés. Les chiffres peuvent être très précis ou approximatifs (« 200 pièces », « environ 150 pièces », coquillages « par milliers » pour la Madeleine, par exemple).

4. RÉCOLEMENT DES COLLECTIONS MOLL ET GASS : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Comme attendu, la comparaison entre les différents documents et collections (fig. 7) montre que de nombreux sites, fouillés par É. Rivière et/ou mentionnés par le catalogue Drouot, ne figurent pas à l'inventaire de la collection Moll. Plus étonnantes sont les localisations identifiées sur le document de la famille Gass mais dont le catalogue Drouot ne fait pas mention. Le plus intéressant reste le récolement tenté entre les données livrées par l'inventaire de 1953 et les enregistrements dans la base de données du Laténium. À cet égard, on peut relever les points suivants :

- de nombreux sites ou localisations mentionnés dans le document de la famille Gass n'existent pas dans la collection du Laténium ;
- à l'inverse, le site de l'abri Cro-Magnon, identifié dans la collection Moll, n'apparaît pas dans le document de la famille Gass ;
- la correspondance dans la nature des vestiges est difficile à évaluer, par manque de précision du document de la famille Gass ;
- de toute évidence, les décomptes établis en 1953 (plus de 2038 pièces) et les plus récents (1 880 pièces) ne concordent pas. Il y a moins d'objets qu'attendus dans la collection Moll, d'autant plus que les totaux proposés pour 1953 doivent être considérés comme des minima, compte tenu de l'imprécision de certains effectifs.

Que s'est-il donc passé entre 1953 et 1999, date à laquelle la collection Moll a été achetée pour le Laténium ? Pour rendre compte des déficits observés, trois hypothèses peuvent être formulées sans que l'on puisse, en l'état, en privilégier une :

- H.-F. Moll n'aurait pas acheté la totalité de ce qui était encore en possession de la famille Gass en 1953 et

aurait opéré un choix dans ses acquisitions. Le devenir de ce qu'il n'aurait pas retenu nous est inconnu ;

- lors de l'achat par H.-F. Moll en 1956, certains éléments du solde de la collection Gass n'étaient déjà plus disponibles, en raison de pertes, de cessions ou de ventes antérieures (donc entre 1927 et 1956) ;
- entre leur achat en 1956 et la vente de la collection Moll au Laténium, H.-F. Moll se serait séparé d'une partie des ensembles Gass, dans des circonstances et selon des modalités indéterminables (ventes, échanges, pertes, etc.).

En tout état de cause, le caractère relictuel de la collection Moll est incontestable. On conçoit par conséquent que la reconstitution (précise ou non) des lots mis en vente aux enchères en 1922, envisagée à partir de l'hypothèse d'être en présence du compartimentage initial effectué à Drouot, ne peut se faire que partiellement et demeure nécessairement problématique.

5. PRATIQUES DE COLLECTIONS

Lorsque l'on retourne aux vestiges des deux collections Neuchâteloises, on retrouve les pratiques d'É. Rivière en matière de constitution de ses séries archéologiques, par le biais de matériel provenant de ses propres fouilles et d'objets ou séries plus conséquentes achetés à des tiers. Il ne semble pas avoir réalisé d'échanges.

Comme le met en exergue l'article de 1906, É. Rivière a beaucoup fouillé, exploitant au minimum 80 sites archéologiques au cours de sa carrière (Rivière, 1906). Il n'est dès lors pas étonnant de retrouver en nombre, tant dans la collection du Laténium que dans celle de MUZOO, des vestiges provenant des fouilles qu'il a lui-même conduites. Parmi tant d'exemples possibles, nous nous attarderons sur l'importante série issue de différentes grottes des Balzi Rossi (Rivière, 1887) de la collection Moll. On identifie, reportée par É. Rivière sur le matériel archéologique même, la numérotation des différentes cavités (n° 1 à n° 9) qu'il a explorées entre 1870 et 1875 (Rivière, 1887), ainsi que la profondeur à laquelle les vestiges ont été mis au jour. Ces indications sont cependant loin d'être systématiques et le marquage concerne de rares vestiges, plutôt ceux d'assez grandes dimensions, et non pas la totalité du matériel archéologique. Il est également possible de reconnaître dans les collections une partie des pièces découvertes par É. Rivière et figurées dans ses publications (Peschaux *et al.*, 2022 ; ici fig. 8).

L'exemple de l'abri Cro-Magnon évoqué dans l'introduction de cet article, où É. Rivière a fouillé dès 1893 (Rivière, 1894), est particulièrement représentatif d'un autre mode de constitution de la collection Rivière. En effet, le matériel rassemblé relève tant des fouilles réalisées par É. Rivière lui-même que de divers achats à la famille Berthoumeyrou, notamment des pièces osseuses gravées dont il finira par douter de l'authenticité (Rivière, 1906, p. 777). Ces acquisitions – certainement

	Article É. Rivière 1906	Catalogue Drouot 1922	Collection Gass (MUZOO)	Document Famille Gass (6 mai 1953)	Collection Moll (Laténium)
Italie	Grottes de Menton	x	Grotte du Cavillon (68 pièces)	Grotte du Cavillon (150 pièces) ; grotte de Baouso da Torre (80 pièces) ;	Grotte du Cavillon (45 pièces), grotte de Baouso da Torre (130 pièces) ;
				grotte de Menton (200 pièces et plusieurs centaines de pièces)	grotte de Menton (530 pièces)
	Grotte de Grimaldi	x			x
		Grotte des Gerbai			
Alpes-Maritimes	Grotte de l'Albaréa à Sospel	x			8 pièces
	Grotte Lympia	x			
	Grotte Saint-Martin	x			
	Grotte des Clapières	x			
	Grotte des Baumas	x			
	Station du Cap Roux de Beaulieu	x			
	Dolmens de Saint-Vallier/Saint- Cézaire	x			9 pièces ?
	Enceintes dites Cyclopéennes de Saint-Vallier-Saint- Cézaire	x		36 pièces	
	Grotte de la Combe ou des deux Goules				
	Grotte de Vence				
		Grotte Subisarette			
		Grotte de Rocca- Dura			
		Grotte Obscure			
		Grotte Sauteron			
		Grotte de Font- L'Amie			
		Col de Figueiras			
		Dolmens d'Arbois et de Deffends			
		Dolmen de la Graou			
		Golfe Juan			
Var	Grottes de la Poudrière et de la Clavette				
	Grotte de la Reppe				
Basses-Alpes	Grotte Saint-Benoît	x			
Hauts-de-Seine (ex. Seine)	Sablières de Boulogne- Billancourt	x			
	Sablières du Perreux	x		40 pièces	
	Sablières de Neuilly-Levallois	x		24 pièces	14 pièces

	Article É. Rivière 1906	Catalogue Drouot 1922	Collection Gass (MUZOO)	Document Famille Gass (6 mai 1953)	Collection Moll (Laténium)
Hauts-de-Seine (ex. Seine)	Sablières du Hameau, Paris-Vaugirard	x		rue Pelaret, Paris	
	Station le Trou-au-Loup de Clamart	x			
	Sablières et fonds de cabanes de Champigny	x			
	Sablière Monmaud, rue Lecourbe, Paris				
		Sablière de Vaugirard, Paris			
		Dragages de la Seine		100 pièces	
				Buttes Saint Roep, Paris	
Seine-et-Marne	Château de Vaux-la-Reyne			Le Née près Melun	Melun (7 pièces)
					Annet-sur-Marne (1 pièce)
Val-de-Marne		La Varenne-Saint-Hilaire		La Varenne-Choisy le Roy	
		Villeneuve-Saint-Georges			
				Sablerie Morillon ?	
Yvelines (ex. Seine-et-Oise)	Sablières de Draveil	x			
	Station des Fausses-Reposes de Ville-d'Avray	x		x	
	Station de Chemin-Vert de Chaville	x		x	
	Sablières de Montreuil				
	Sablières d'Éragny et de Cergy				
	Menhirs de Brunoy				
	Abbaye royale de Jarcy-en-Brie				
				Fontenay St Père (Nantes)	Fontenay-Saint-Père (4 pièces)
Charente	La Quina	x		<i>La Guina</i> (70 pièces)	27 pièces
	Grotte des Fadets	x			7 pièces
	Abri sous roche des Fadets	x		x	
	Le Placard	x			
Dordogne	Abri sous roche de Pageyral	x			
	Grotte de la Fontaine	x			
	Cro-Magnon	x			103 pièces

	Article É. Rivière 1906	Catalogue Drouot 1922	Collection Gass (MUZOO)	Document Famille Gass (6 mai 1953)	Collection Moll (Laténium)
Dordogne	La Croze de Tayac			<i>Croze de Cayac</i> (80 pièces)	87 pièces
	Grotte des Chênes-Verts				
	Gorge d'Enfer (petite grotte et foyer néolithique)	x		Château de Gorge d'Enfer	
	Langerie-Basse	x	1 pièce	<i>Langerie Basse</i> (26 pièces)	1 pièce
	Langerie-Haute	x	42 pièces	<i>Langerie Haute</i> (137 pièces)	42 pièces
	La Micoque	x		x	63 pièces
	Grotte des Eyzies	x			
	Grotte de Malbarrat				
	Grotte de Guilhem ou de l'Église de Guilhem				
	Grotte des Combarelles ou grotte de Tounialou	x		120 pièces	3 pièces
	Grotte Rey	x		52 pièces	25 pièces
	Foyers de Cazelles				
	Abri sous roche de Laussel	Laucelle			
	La Madeleine	x	41 pièces	200 pièces et des coquillages « par milliers »	56 pièces
	Grotte de Liveyre	x		280 pièces	209 pièces
	Le Moustier			x	140 pièces
	Grotte Bourguès	x		21 pièces	4 pièces
	Abri sous roche de la Source ou de la Gaubert				
	Grotte de la Mouthe	x		214 pièces + n.p.	91 pièces
	Grotte des Merveilles à Sergeac				
	La Crozette de Manaurie				
	Grotte de Couyol	Broc de Couyol			
	Le Petit-Puy- Rousseau	x			
	Dolmen des Clotes				
	Station ou atelier néolithique de Pagenal				
	Atelier de Tayac ou de Pageyral				?
	La Station de Sireuil				
	Le Peuch				
	Badegoule				152 pièces

	Article É. Rivière 1906	Catalogue Drouot 1922	Collection Gass (MUZOO)	Document Famille Gass (6 mai 1953)	Collection Moll (Laténium)
Dordogne	Grottes de Séou, Pécheyrrou, Bardenac				
		Thonac			
Hérault	Grotte de la Coquille dite de Minerve	x			
	Petite grotte de Minerve	?			
	Grotte de Vienlac				
	Dolmen du Minervois				
	La grotte de la Roche				
		Dolmen de Cigalières			
Orne	Station néolithique du Mont Cerisy				
	Ermitage de Monufray ou du mont de Cerisy				
Manche	Polissoir de Saint- Cyr-du-Bailleul				
Meuse	La Côte-Sainte- Marie				
Calvados	Olendon	x		21 pièces	19 pièces
	Sourmont-Saint- Quentin	x		Laurent-St Quentin (63 pièces)	28 pièces
	La Brèche-au- Diable ou de mont Joly				
Eure-et-Loir	Station de Bû			Loir ?	
Yonne	Vézelay	x			
		Localités diverses		Cerisier (2 pièces)	
Indre-et-Loire		Grand Pressigny		x	5 pièces
Lozère		Grotte de Nabrigas		Grotte de Montpellier-le- Vieux (19 pièces)	
Somme		Tourbières de la Somme			
		Saint-Acheul			Abbeville (1 pièce), Saint-Acheul (3 pièces)
Saône-et-Loire		Solutré			21 pièces
		Localités diverses		Tournies (80 pièces)	Tournus (18 pièces)
					Chassey (8 pièces)
					Le Villars (3 pièces)
					Mancey (4 pièces), Charmes (3 pièces), Berge de la Saône (2 pièces)

	Article É. Rivière 1906	Catalogue Drouot 1922	Collection Gass (MUZOO)	Document Famille Gass (6 mai 1953)	Collection Moll (Laténium)
Suisse		Lacustres de Suisse	Concise (1 pièce)	Lac du Bourget (12 pièces), Auvernier (2 pièces)	NE, FR, VD
Algérie	Dolmen de Rokwia			Dolmen de Rohnia, sud d'Ouargla (2 pièces)	
Grèce	Obsidiennes taillées				Samos
Mexique		x			
Égypte		x			
Russie		x			
Mauritanie		x			
Groeland		x			
Danemark		x			
Belgique		x			
Vienne				Les Minetières	
				Maison Neuve	
Morbihan ; Côtes-d'Armor					La Ganterie (14 pièces)
				Rianter	Riantec (1 pièce)
Non localisés				Grottes, etc.	
				Les Varns (5 pièces)	
				Grotte de Payones	
				Grotte de Mattana (21 pièces)	

Fig. 7 – Comparaison des données qualitatives et quantitatives entre l'article « Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie » (Rivière, 1906), le catalogue de vente Drouot (15 et 16 mai 1922), la collection Gass de MUZOO (inventaire 2023), le document de la famille Gass (1953) et la collection Moll du Laténium (inventaire 2023).

Fig. 7 – Comparison of qualitative and quantitative data between the article “Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie” (Rivière, 1906), the Drouot sale catalog (May 15 and 16, 1922), MUZOO's Gass collection (inventory 2023), the Gass family document (1953) and the Laténium's Moll collection (inventory 2023).

contre espèces sonnantes et trébuchantes – lui ont bien sûr permis d'augmenter l'importance numérique de ses propres séries, mais aussi et surtout de les compléter du point de vue des catégories typologiques et fonctionnelles. Initialement, les pièces archéologiques étaient fixées sur des cartons de couleur rouge (Delluc et Delluc, 2013, p. 254). C'est d'ailleurs sous cette forme que des éléments d'industrie lithique provenant de l'abri de la Madeleine et de Laugerie-Haute (Dordogne) sont conservés à MUZOO (fig. 9). Sur les étiquettes rédigées à la suite du don H. Gass en 1927, ces matériaux sont mentionnés comme étant issus des travaux de terrain conduits par É. Rivière. Or, ce dernier écrit que ces objets ont été achetés, à l'époque, « [...] à quelques habitants de la région [...] » (Rivière, 1906, p. 779). Quant aux vestiges rapportables aux gisements périgourdiens de la Madeleine et de Laugerie-Haute, ils ne sont plus visibles en l'état dans la collection Moll, car celui-ci a démantelé les cartons d'origine pour mettre autrement en valeur les objets dans ses propres vitrines.

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES

On pourrait déplorer l'absence d'archives attestées d'É. Rivière, tant au Laténium qu'à MUZOO. Cependant, un tel déficit d'informations historiques a ceci de bénéfique qu'il contraint à se concentrer sur la matérialité archéologique des deux collections neuchâtelaises. Et cette nécessaire confrontation directe aux vestiges archéologiques contribue à la démonstration de leur potentiel scientifique dans la résolution de problématiques de recherche actuelles.

Ainsi, la collection Moll a fait l'objet d'un examen dans le cadre d'un programme de reconstruction de l'archéoséquence de l'abri Cro-Magnon et de la contextualisation des squelettes humains paléolithiques mis au jour en 1868 (Henry-Gambier *et al.*, 2013). L'apport d'É. Rivière à la compréhension du gisement a été décisif, les découvertes qu'il y a réalisées

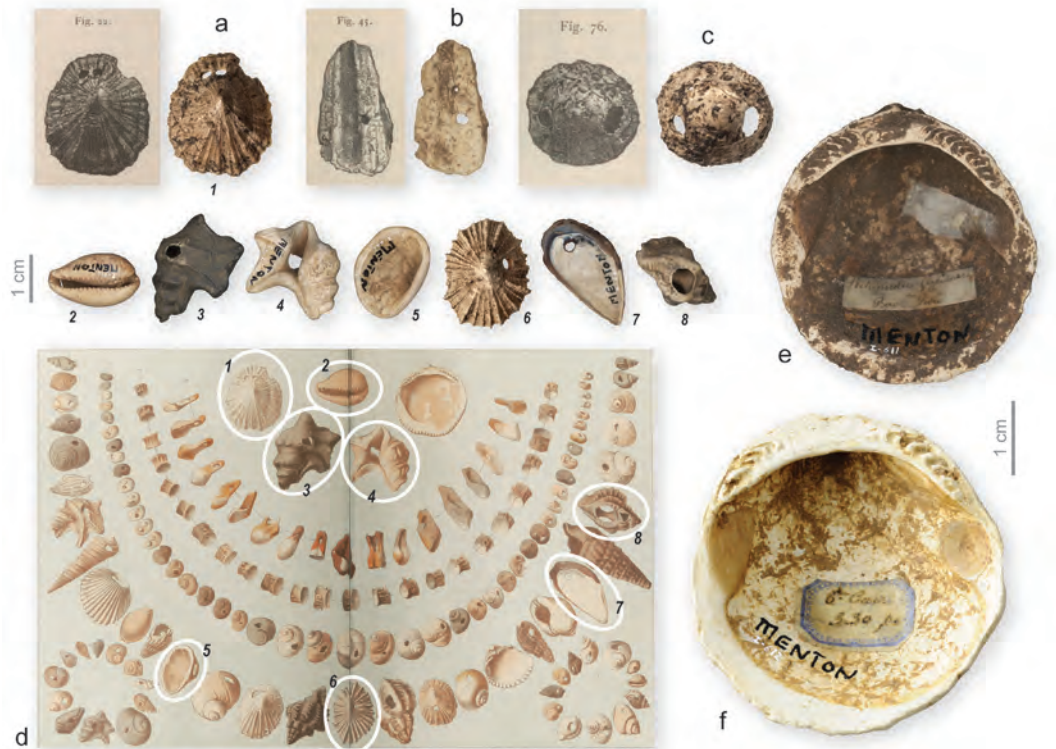


Fig. 8 – Attribution aux Balzi Rossi de coquilles de mollusques de la collection Moll à partir des illustrations de l'ouvrage *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* (Rivière, 1887) : a) fig. 22, p. 124 ; b) fig. 45, p. 173 ; c) fig. 76, p. 237 ; d) planche XXI ; e-f) étiquettes et marquages. Clichés C. Peschaux, F.-X. Chauvière et M. Juillard, Laténium ; infographie C. Peschaux.

Fig. 8 – Attribution to the Balzi Rossi of mollusc shells from the Moll collection, based on illustrations in “*De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*” (Rivière, 1887): a) fig. 22, p. 124; b) fig. 45, p. 173; c) fig. 76, p. 237; d) plate XXI; e-f) labels and markings. Photos C. Peschaux, F.-X. Chauvière and M. Juillard, Laténium; CAD C. Peschaux.



Fig. 9 – Éléments d'industrie lithique provenant du gisement de Laugerie-Haute (Dordogne) fixés sur carton. Collection Gass. MUZOO, cliché F.-X. Chauvière.

Fig. 9 – Elements of lithic industry from the Laugerie-Haute deposit (Dordogne) mounted on cardboard. Gass Collection. MUZOO, photo: F.-X. Chauvière.

permettant d'attester le stade ancien de l'Aurignacien et du Gravettien. Ce techno-complexe a été identifié notamment via des pointes de la Gravette localisées au sommet du remplissage de l'abri et dont certains exemplaires figurent à l'inventaire de la collection Moll selon D. Henry-Gambier (Henry-Gambier *et al.*, 2013, p. 5 ; Chauvière *et al.*, 2025).

Encore plus récemment, la série du Laténium a servi de point d'ancrage (avec la collection Goury du Musée lorrain de Nancy) à une étude destinée à documenter l'exploitation paléolithique des mollusques marins sur les sites des Balzi Rossi, à partir de l'analyse des coquilles conservées dans ces collections. Loin des 40 000 éléments mentionnés par É. Rivière dans l'ouvrage *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* (Rivière, 1887), l'étude des 745 coquilles retrouvées dans les collections Moll et Goury (pour 69 taxons identifiés) a permis, via une méthodologie adaptée, de déterminer les spectres malacologiques, les provenances, les techniques de perforation, les traces d'usure et les altérations thermiques, afin de tenter de distinguer ce qui relève de l'alimentation de ce qui a trait à l'ornementation corporelle et de caractériser ces pratiques (Peschaux *et al.*, 2022).

Au-delà de ces deux exemples, nul doute que des analyses supplémentaires, consacrées à d'autres éléments des collections Moll et Gass, viendront actualiser et enrichir nos connaissances sur les gisements fouillés par É. Rivière.

Remerciements : Les auteurs remercient H. Djema et É. Lesvignes, les deux organisatrices de la table ronde consacrée à É. Rivière. Ils adressent également toute leur gratitude à M. Dangeon et S. Sen-Gupta (MUZOO), tant pour nous avoir facilité l'accès à la collection Gass que pour la relecture de cet article.

Ils dédient cet article à la mémoire de D. Henry-Gambier. Dominique connaissait bien la collection H.-F. Moll du Laténium. Pour le présent article, elle avait notamment vérifié la fiabilité des informations archéologiques relatives au matériel de l'abri Cro-Magnon et des Balzi Rossi, sites pour lesquels elle n'a eu de cesse de préciser le contexte des différentes sépultures paléolithiques qui y ont été mises au jour.

NOTES

1. L'os gravé d'une image de bison a été mis à l'honneur dans l'exposition « Vous avez dit Cro-Magnon ? », présentée du 19 mars au 22 avril 2018 au musée d'Art et d'Archéologie du Périgord (Périgueux, France), à l'occasion des 150 ans de la découverte de ce site emblématique (Chauvière et Kaeser, 2020).
2. À noter que H.-F. Moll a publié trois contributions relatives à des crânes humains découverts par É. Rivière lors de ses

fouilles en France dans la grotte de l'Albaréa (Sospel, Alpes-Maritimes), la grotte Rey (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) et l'abri Bourgès (Peyzac-le-Moustier, Dordogne). Dans ces publications, H.-F. Moll a explicitement indiqué que ces vestiges anthropologiques faisaient partie de sa collection dans les légendes de certaines figures et non pas dans le texte (Moll, 1977, 1978, 1979).

3. Nous n'avons pas retrouvé de vestiges provenant de ce gisement dans la collection Gass de MUZOO.
4. T. Delachaux, MAH-archives-correspondance, musée d'Histoire naturelle de la ville de Neuchâtel, 5 juillet 1947.
5. Soit l'équivalent de 624 euros actuels.
6. Conformément à son « concept de collection », le Laténium ne dispose pas aujourd'hui de budget d'acquisition et s'interdit toute activité sur le marché des antiquités. Tel n'a cependant pas toujours été le cas par le passé. Dans le contexte de l'essor important qu'a connu l'archéologie neuchâteloise dès les années 1970 et dans la perspective de la création future du Laténium (inauguré en 2001), l'ancien Musée cantonal d'archéologie a ainsi suivi une politique d'acquisition plus « agressive », avec une fréquence assez régulière d'achats d'objets et de collections privées – principalement sous la forme de dédommagements versés aux héritiers des collectionneurs concernés.

François-Xavier CHAUVIÈRE

Office de l'archéologie cantonale (OARC),
Laténium, Hauterive, Suisse
francois-xavier.chauviere@ne.ch

Géraldine DELLEY

Laténium, Hauterive, Suisse
geraldine.delley@ne.ch
Université de Neuchâtel
geraldine.delley@unine.ch

Marc-Antoine KAESER

Laténium, Hauterive, Suisse
marc-antoine.kaeser@ne.ch
Université de Neuchâtel
marc-antoine.kaeser@unine.ch

Nicolas MARGRAF

MUZOO, La Chaux-de-Fonds, Suisse
nicolas.Margraf@muzoo.ch

Caroline PESCHAUX

UMR 8068 TEMPS, MSH Mondes,
Nanterre, France
caroline.peschaux@gmail.com

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHAUVIÈRE F.-X., KAESER M.-A. (2020) – Du Bout-du-Monde (Les Eyzies, Dordogne, France) jusqu'à Neuchâtel (Suisse) : itinéraire et nature d'une collection d'art mobilier paléolithique (collection Vogt, Laténium), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 117, 2, p. 209-231.
- CHAUVIÈRE F.-X., CHADELLE J.-P., CASTEL J.-C. (2025) – Dans les pas d'Émile Rivière (1835-1922) en Périgord : l'abri Cro-Magnon (Dordogne, France) dans la collection Moll du Laténium (Hauterive, Suisse), in A. Averbouh, B. Boulestin, P. Courtaud, S. Kacki, B. Maureille, R. Nespoulet et A.-M. Tillier (dir.), *Hommage à Dominique -Henry-Gambier*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, éditions Ausonius (collection Thant'Os), p. 95-113.
- DE CAGNY L. (1922) – *Vente aux enchères publiques sans attributions de qualité après le décès de M. Émile Rivière. Importante collection de préhistoire. Résultat de ses quarante années de fouilles*, catalogue de vente, hôtel Drouot, salle n° 13, lundi 15 et 16 mai 1922, Drouot ; Paris, Impr. de l'Art, C. Berger.
- DELLUC B., DELLUC G. (2013) – Les squelettes de l'abri de Cro-Magnon. Datation et pathologie. Évolution des idées, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Périgord*, 140, p. 243-274.
- DELLUC G., DELLUC B. (2016) – *Cro-Magnon (Homo sapiens). Le premier d'entre nous*, Bordeaux, Éditions Sud-Ouest.
- EGLOFF M. (2000) – *Musée cantonal d'archéologie*, rapport annuel 1999, Ville de Neuchâtel - Bibliothèques et Musées, p. 181-189.
- HENRY-GAMBIER D., NESPOULET R., CHIOTTI L. (2013) – Attribution culturelle au Gravettien ancien des fossiles humains de l'abri Cro-Magnon (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne, France), *Paléo*, 24, p. 121-138, <http://paleo.revues.org/2563>
- MOLL H.-F. (1977) – Crânes néolithiques trépanés – Rondelles crâniennes, *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, 27, p. 98-116.
- MOLL H.-F. (1978) – L'abri sous roche Bourgès au Moustier-de-Peyzac (Dordogne), *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, 28, p. 95-121.
- MOLL H.-F. (1979) – La grotte Rey aux Eyzies-de-Tayac Sireuil (Dordogne), *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, 29, p. 109-127.
- MONARD A. (1928) – Rapport du musée d'Histoire naturelle, rapport de la Commission scolaire : exercice 1926-1927, Ville de La Chaux-de-Fonds, p. 31-35.
- PESCHAUX C., CHAUVIÈRE F.-X., HENRY-GAMBIER D. (2022) – Les coquillages des fouilles Émile Rivière aux Balzi Rossi (Vintimille, Italie). Apport des collections Goury (Musée lorrain, Nancy, France) et Moll (Laténium, Hauterive, Suisse), in S. Costamagno, M. Boudadi-Maligne, C. Daujeard, P. Fernandez et E. Stoetzel (dir.), *Sociétés humaines et environnements dans la zone circumméditerranéenne du Pléistocène au début de l'Holocène*, colloque en hommage à Émilie Campmas (Toulouse, 8-9 mars 2021), Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, musée national de Préhistoire (Hors-série Paléo), p. 78-97.
- PITTARD E. (1960) – Une gravure de Cro-Magnon (Dordogne) exilée à Neuchâtel (Suisse), *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Périgord*, 37, p. 213-216.
- PITTARD E. (1962) – Une gravure de Cro-Magnon (Dordogne) exilée à Neuchâtel (Suisse), *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, 24, 12, p. 36-39.
- RIVIÈRE É. (1887) – *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Baillière et fils.
- RIVIÈRE É. (1894) – Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne, *Compte rendu de la 23^e session de l'Association française pour l'avancement des sciences (Caen, 1894)*, Paris, Masson, p. 709-727.
- RIVIÈRE É. (1897) – Nouvelles recherches à Cro-Magnon, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, 8, p. 503-508.
- RIVIÈRE É. (1906) – Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, *Compte rendu de la 35^e session de l'Association française pour l'avancement des sciences (Lyon, 1906)*, Paris, Masson, p. 773-798.
- SAINT-RAYMOND L. (2019a) – Entre spécimen et « belle série » : la paradoxale mise en art des objets préhistoriques en vente publique (1882-1933), *Revue de l'art*, 4, p. 45-60.
- SAINT-RAYMOND L. (2019b) – Les ventes aux enchères publiques françaises de pièces préhistoriques (1882-1941) : lots, prix et acteur, doi.org/10.7910/dvn/tr8owb, Harvard dataverse, v1.

Les collections d'Émile Valère Rivière au musée d'Archéologie nationale

Émile Valère Rivière's Collections in the Musée d'Archéologie Nationale

Catherine SCHWAB

En hommage à Dominique Henry-Gambier.

Résumé : À ses débuts, le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, inauguré par l'empereur Napoléon III en 1867, ne présente pas encore le mobilier issu des fouilles dirigées par É. Rivière¹ dans les années 1870 et 1880.

Mais, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, des collections liées aux recherches de ce pionnier de la préhistoire entrent au musée. Elles ont emprunté des chemins divers, allant du don par le ministère de l'Instruction publique à la vente par l'Institut catholique de Paris ou par le découvreur lui-même.

L'histoire de ces collections, très rapidement intégrées aux salles destinées à la Préhistoire ancienne, comme en témoignent les premiers guides et catalogues du musée, permet de suivre la progression des idées relatives aux capacités cognitives des hommes du Paléolithique, notamment dans le domaine des rites funéraires et des productions artistiques.

Les trois squelettes humains provenant des grottes des Balzi Rossi, à Grimaldi (Ligurie, Italie), acquis par le musée en 1932, donnent à voir deux sépultures préhistoriques, celle d'un adulte et celle de deux enfants. Une réflexion sur l'apparence physique de nos lointains ancêtres, sur leurs vêtements et leurs éléments de parure peut, de plus, être portée par ces deux ensembles, qui sont encore essentiels à la muséographie actuelle de la galerie du Paléolithique.

Des travaux menés par É. Rivière dans les cavernes du Périgord, la lampe provenant de la grotte de la Mouthe, achetée au préhistorien lui-même en 1905, est sans doute l'objet le plus marquant qui soit entré au musée d'Archéologie nationale. Elle est non seulement la première lampe identifiée comme telle, mais aussi celle qui, par sa forme et son décor, sert de modèle pour établir un type. La preuve de l'existence de lampes et de la possibilité de s'éclairer dans les grottes contribue, en outre, à la reconnaissance de l'existence de l'art pariétal paléolithique.

Le mobilier archéologique issu des fouilles d'É. Rivière conservé au musée d'Archéologie nationale offre également l'opportunité de suivre l'évolution muséographique de l'établissement. Il permet, enfin, d'illustrer la vie des collections paléolithiques du musée, qui font régulièrement l'objet d'examen et d'analyses par des chercheurs et des étudiants en archéologie préhistorique, depuis de nombreuses décennies.

Mots-clés : muséographie, rites funéraires, parure, art pariétal.

Abstract: The musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, inaugurated by Emperor Napoleon III in 1867, does not yet present the material from the excavations led by É. Rivière in the 1870s and 1880s.

But at the end of the 19th and beginning of the 20th century, collections related to the research of this pioneer of Prehistory entered the museum. They follow very different paths, ranging from donations by the Ministry of Public Instruction to sales by the Catholic Institute of Paris or by the discoverer himself.

Very quickly integrated into the rooms dedicated to ancient prehistory, as evidenced by the first guides and catalogs of the museum, their history makes it possible to track the progress of ideas relating to the cognitive abilities of men of the Palaeolithic, especially in

the field of funeral rites and artistic productions.

The three human skeletons from the Balzi Rossi caves in Grimaldi (Liguria, Italy), acquired by the museum in 1932, show two prehistoric burials, that of an adult and that of two children. Thinking on the physical appearance of our distant ancestors, on their clothing and adornment elements, can, moreover, be carried by these two sets, which are still essential to the current museography of the gallery of the Paleolithic.

Regarding the research work conducted by É. Rivière in the caves of Périgord, the lamp from the cave of La Mouthe, bought from the prehistorian himself in 1905, is undoubtedly the most striking object that entered the National Archaeology Museum. It is not only the first lamp identified as such, but also that which, by its form and decor, serves as a model for establishing a type. Proof of the existence of lamps and the possibility of lighting in caves also contributes to the recognition of the existence of Paleolithic parietal art.

The archaeological material from the excavations of É. Rivière preserved at the National Archaeology Museum also offers the opportunity to follow the museographic evolution of the establishment. Finally, it illustrates the life of the museum's Palaeolithic collections, which have been regularly examined and analyzed by researchers and students in prehistoric archaeology for many decades.

Keywords: Museography, funerary rites, adornment, parietal art.

INTRODUCTION

É. V. Rivière, né à Paris en 1835 et décédé dans cette même ville en 1922, est considéré comme un des pionniers de l'archéologie préhistorique. Fils de médecin et médecin lui-même, il séjourne à Cannes en 1868 et s'installe à Menton en 1870.

Il découvre la préhistoire auprès d'un amateur et collectionneur passionné, S. Bonfils, qui lui fait visiter les grottes des Balzi Rossi à Grimaldi, de l'autre côté de la frontière franco-italienne. Il y conduit des fouilles archéologiques de 1870 à 1875 et publie, entre 1878 et 1887, un ouvrage de synthèse intitulé *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* (Rivière, 1878-1887). À partir de 1887, il poursuit ses activités de recherche dans les cavernes de Dordogne (Rivière, 1895). En 1904, il est un des membres fondateurs de la Société préhistorique de France, aujourd'hui Société préhistorique française, dont il devient le premier président.

É. Rivière est aujourd'hui encore connu des préhistoriens pour ses découvertes précoces et exceptionnelles de sépultures paléolithiques dans le nord de l'Italie et de gravures pariétales dans le Périgord.

Le présent article se propose de retracer les relations existantes entre les collections issues des fouilles Rivière et le musée d'Archéologie nationale, en termes d'acquisition, de présentation, de gestion et de publication.

1. L'ENTRÉE DES COLLECTIONS D'É. RIVIÈRE AU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE²

1.1 Le mobilier des grottes des Balzi Rossi à Grimaldi (Italie, Ligurie) ou grottes des Baoussé-Roussé à Menton (Alpes-Maritimes) et du site de Beaulieu à Villefranche (Alpes- Maritimes)

Au musée d'Archéologie nationale, les objets provenant des fouilles réalisées par É. Rivière sont rela-

ivement peu nombreux et sont entrés plutôt tardivement (tabl. 1). Ce dernier constat mérite d'être souligné car, au moment où É. Rivière, pionnier de la préhistoire, mène ses explorations dans les années 1860 et 1870, les collections paléolithiques arrivent en masse dans l'établissement fondé en 1862 et inauguré en 1867.

Seules quelques séries préhistoriques provenant des grottes des Balzi Rossi, dans le village de Grimaldi, à Vintimille (Italie, Ligurie), intègrent rapidement les collections du nouveau musée. Les registres d'inventaire font état d'un demi-millier d'objets divers (brèche, roche, hache polie, coquilles, faune, industrie osseuse, parure et industrie lithique) inscrits en 1872 sous une soixantaine de numéros d'inventaire (MAN 18 795 à MAN 18 855). Ces séries ont été données par le ministère de l'Instruction publique, représenté par le ministre lui-même, M. J. Simon. Il est spécifié qu'elles ont été constituées par P. Gervais mais découvertes par É. Rivière. P. Gervais (1816-1879) est zoologue et paléontologue, préparateur au Muséum national d'histoire naturelle à Paris de 1834 à 1841, puis professeur d'anatomie comparée à l'université de Montpellier.

Le service des ressources documentaires du musée d'Archéologie nationale conserve des dossiers documentaires topographiques reliés avec des couvertures noires et, de ce fait, nommés « Albums noirs ». Ces albums rassemblent des documents – principalement des pièces iconographiques collées sur des feuillets – classés par départements, par communes et par sites archéologiques. Ils ont probablement été conçus à partir des documents rassemblés par la Commission de topographie des Gaules à partir des années 1860.

Quelques photographies anciennes de pièces lithiques, osseuses ou fauniques, appartenant à ces premières séries des Balzi Rossi entrées au musée, sont conservées dans les « Albums noirs » (Album noir, Alpes-Maritimes, Menton, 2.B.78). Dans ces albums, aussi bien que dans les registres d'inventaire, les grottes sont mentionnées sous leur nom français, « Baoussé-Roussé », et pas sous leur nom italien, « Balzi Rossi », étant donné qu'elles sont considérées – à tort – comme étant situées près de Menton et, par conséquent, de l'autre côté de la frontière franco-italienne.

Numéro(s) d'inventaire	Description des collections	Site de provenance	Origine des collections	Date d'acquisition	Mode d'acquisition
MAN 18 795 à MAN 18 855	Environ 500 objets : brèche, faune, industrie lithique, industrie osseuse...	Grottes des Balzi Rossi, Grimaldi (Italie, Ligurie)	Fouilles Émile Rivière ; collections Paul Gervais	1872	Don par le ministère de l'Instruction publique
MAN 20 381 à MAN 20 389	Environ 20 objets et 3 lots d'objets : faune, industrie lithique	Site de Beaulieu, Villefranche (Alpes-Maritimes)	Fouilles Émile Rivière ; collections Paul Gervais	1873	Don par Paul Gervais
MAN 50 295 MAN 50 296	Lampe gravée de la Mouthe ; spatule au poisson de la grotte Rey	Grotte de la Mouthe, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne) ; grotte Rey, Les Eyzies- de-Tayac (Dordogne)	Fouilles Émile Rivière ; collections Paul Gervais	1905	Vente par Émile Rivière (1 000 francs)
MAN 70 130 à MAN 70 148	Environ 70 objets : faune	Grottes des Balzi Rossi, à Grimaldi (Italie, Ligurie)	Fouilles Émile Rivière ; collections Louis Deglatigny	1923	Don par Louis Deglatigny
MAN 76 434-1 MAN 76 434-2	Sépulture d'enfants ; sépulture d'homme dite « BT2 »	Grottes des Balzi Rossi, à Grimaldi (Italie, Ligurie)	Fouilles Émile Rivière	1932	Vente par l'Institut catholique de Paris (40 000 francs)

Tabl. 1 – Tableau synthétique de l'entrée au musée d'Archéologie nationale
des collections issues des fouilles É. Rivière en France et en Italie.

Table 1 – Overview of the collections from É. Rivière's excavations in France and Italy
transferred to the Musée d'Archéologie Nationale.

Un demi-siècle plus tard, en 1923, environ soixante-dix vestiges fauniques, issus des fouilles d'É. Rivière dans les grottes des Balzi Rossi, sont donnés au musée des Antiquités nationales et enregistrés sous les numéros d'inventaire MAN 70 130 à MAN 70 148. Encore une fois, le donateur n'est pas le découvreur, mais un autre préhistorien, L. Deglatigny (1854-1936). D'abord négociant en bois, il se retire des affaires en 1904 pour se consacrer à ses activités d'archéologue amateur et de collectionneur. D'abord membre puis président de la Société normande d'études préhistoriques, il devient, vers 1920, conservateur du musée des Antiquités de Rouen.

Enfin, quelques dizaines d'objets (outils lithiques, « os cassé », coquilles) provenant du site de Beaulieu, à Villefranche, dans les Alpes-Maritimes, sont également entrés tôt, en 1873, dans les collections du musée des Antiquités nationales et sont enregistrés sous les numéros d'inventaire MAN 20 381 à MAN 20 389. À l'instar des premières séries des grottes des Balzi Rossi, ils ont été donnés par P. Gervais. Les « Albums noirs » recèlent aussi deux belles photographies anciennes (fig. 1) de ce mobilier (Album noir, Alpes-Maritimes, Villefranche, Beaulieu, 2.B.90 et 2.B.91).

Les séries provenant du département des Alpes-Maritimes, y compris celles issues des grottes des Baoussé-Roussé, considérées à tort comme françaises et inventoriées comme telles (voir plus haut), ont fait l'objet d'un reclassement, d'un reconditionnement et d'un récolement en 2015. Si certains lots n'ont pas été dénombrés à leur

entrée et ne peuvent donc être précisément évalués, la plupart des pièces individualisées ne manquent pas à l'appel.

1.2. Deux objets exceptionnels : la lampe de la grotte de la Mouthe et la spatule de la grotte Rey (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne)

Il faut attendre le début du ^{xx}e siècle pour voir entrer dans les collections du musée des Antiquités nationales deux objets exceptionnels découverts quelques années avant par É. Rivière.

En 1892, 1893 et 1894, le préhistorien fouille neuf gisements paléolithiques et néolithiques dans le Périgord, grâce à une subvention de l'Association française pour l'avancement des sciences. C'est donc lors du congrès annuel de cette association, organisé à Caen en 1894, qu'il rend compte de ses travaux (Rivière, 1895). En ce qui concerne le Paléolithique, il a exploré cinq grottes, toutes situées sur la commune des Eyzies-de-Tayac : les Combarelles, Rey, Cro-Magnon, la Fontaine, qui n'a pas été habitée par l'homme, et Godran, qu'il a seulement sondée. Il signale que, dans la grotte Rey, les outils sont peu nombreux, mais très intéressants ; c'est le cas de deux spatules découpées dans des côtes et gravées pour l'une d'un poisson entier, un salmonidé (Rivière, 1895, p. 715 et pl. X, fig. 14 ; ici fig. 2), pour l'autre d'une nageoire caudale (Rivière, 1895, p. 715-716 et pl. X, fig. 15). Comme nous le verrons plus tard, la première spatule sera



Fig. 1 – Mobilier archéologique provenant du site de Beaulieu, à Villefranche, dans les Alpes-Maritimes (MAN 20 381 à MAN 20 389 ; photographie ancienne, « Album noir », Alpes-Maritimes, Villefranche, Beaulieu, 2.B.90 ; centre des archives MAN).

Fig. 1 – Archaeological furniture from the Beaulieu site, Villefranche, Alpes-Maritimes (MAN 20 381 to MAN 20 389; antique photograph, 'Album noir', Alpes-Maritimes, Villefranche, Beaulieu, 2.B.90; MAN Archives Center).



Fig. 2 – Spatule découpée dans de l'os et gravée d'un poisson (MAN 50 296), grotte Rey, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne), Paléolithique récent, Magdalénien (dim. 19,3 x 2,0 x 0,3 cm ; cliché L. Hamon, MAN).

Fig. 2 – Spatula cut from bone and engraved with a fish (MAN 50 296), Rey cave, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne), Late Paleolithic, Magdalenian (dim. 19.3 x 2.0 x 0.3 cm; photo L. Hamon, MAN).

vendue par É. Rivière lui-même au musée des Antiquités nationales. La seconde entrera au Yale Peabody Museum (États-Unis, Connecticut), après son décès, le 25 janvier 1922, puis la vente aux enchères publiques de ses collections par ses deux fils à l'hôtel Drouot, à Paris, les 15 et 16 mai 1922 (MacCurdy, 1923, p. 76, fig. 22). Elle est aujourd'hui conservée au sein du département d'anthropologie, sous le numéro d'inventaire YPM ANT 009304.

En 1895, le préhistorien avait décelé sur les parois de la grotte de la Mouthe³, aux Eyzies-de-Tayac, en Dordogne, sept gravures figurant de grands herbivores : un bison, un boviné (peut-être deux ?), une tête de renne, un bouquetin, un mammoth, un équidé (hémione ?) et une tête de cheval. Mais, comme pour toutes les découvertes d'art pariétal paléolithique effectuées à la fin du XIX^e siècle, l'ancienneté et l'authenticité des gravures de la Mouthe avaient été contestées par la communauté scientifique (Rivière, 1901).

Le 29 août 1899, É. Rivière recueille dans la couche magdalénienne de la grotte de la Mouthe une lampe façonnée dans du grès rouge et gravée d'une tête de bouquetin (fig. 3 et fig. 4).

Dans un article consacré à cette lampe, il rappelle que la découverte qu'il avait faite de gravures pariétales à la Mouthe avait été réfutée, en raison de l'absence d'éclairage dans la cavité : « L'un des arguments auxquels on a eu recours, sans la moindre apparence de raison, pour contester l'ancienneté des gravures qui décorent les parois de la grotte de la Mouthe (Dordogne) à partir de 80 à 90 mètres environ de l'entrée, a été, comme vous le savez, l'absence de la lumière nécessaire à l'artiste des temps préhistoriques pour son travail » (Rivière, 1899, p. 554).

Pour É. Rivière, la mise au jour de la lampe de la Mouthe présente donc un double intérêt scientifique. Il démontre que la gravure de la lampe, analogue aux gravures des parois, authentifie le fait que la grotte a été ornée au Magdalénien. Il ajoute, non sans humour, que la lampe « fait la lumière » (Rivière, 1899, p. 560) sur le mode ou l'un des modes d'éclairage dans la grotte⁴. La découverte de la lampe de la grotte de la Mouthe jouera, en effet, un rôle considérable dans la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique.

Dans un courrier daté du 5 octobre 1905, É. Rivière propose officiellement à S. Reinach, conservateur du musée, la vente de la lampe de la grotte de la Mouthe et de la spatule de la grotte Rey : « J'ai l'honneur de vous proposer pour le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, l'acquisition au prix de mille francs des deux objets préhistoriques suivants : 1° la lampe gravée bien connue (magdalénienne) provenant de la grotte de la Mouthe (Dordogne) ; 2° le poisson gravé et sculpté sur os provenant de la grotte Rey (Dordogne), époque magdalénienne. »

La proposition est examinée une semaine après, le 12 octobre 1905, lors d'une séance du Comité consultatif des musées nationaux, qui émet un avis favorable au principe de l'acquisition à titre onéreux et au montant demandé. L'ampliation de l'arrêté du ministre de

l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est signée le 13 novembre 1905 (archives du musée d'Archéologie nationale, fonds des acquisitions des collections muséales). Cet arrêté stipule : « Il est acquis de M. Rivière au prix de mille francs un lot d'objets préhistoriques pour le musée de Saint-Germain. Ladite somme (1 000 francs) est imputable sur les crédits alloués au budget spécial de la Réunion des musées nationaux, exercice 1905, chapitre 4. »

Les deux objets sont immédiatement inscrits à l'inventaire du musée sous les numéros MAN 50 295 et MAN 50 296. Il est spécifié, chose rare, que la lampe de la Mouthe est un « objet de grande valeur ». C'est la seule acquisition qui fait état d'un dialogue direct entre É. Rivière et S. Reinach, le conservateur du musée de l'époque. Il semble que les relations entre le préhistorien, pourtant domicilié à Paris, et l'établissement de Saint-Germain-en-Laye aient été très peu fournies. La question mériterait sans doute des recherches plus approfondies.

1.3. Une acquisition « de seconde main » extraordinaire : les sépultures des grottes des Balzi Rossi à Grimaldi (Italie, Ligurie)

La dernière acquisition de collections issues des fouilles réalisées par É. Rivière est sans doute la plus impressionnante. Il s'agit de deux sépultures, abritant trois squelettes d'hommes modernes ou *Homo sapiens* paléolithiques, provenant des grottes des Balzi Rossi déjà mentionnées.

La sépulture d'homme adulte dite « BT2 » a été découverte par É. Rivière le 3 juin 1873 dans la grotte de Baoussou da Torre, tandis que la sépulture des enfants a été mise au jour en deux temps, le 27 janvier 1874 et le 7 juillet 1875, dans la grotte des Enfants (fig. 5).

Cette seconde sépulture est particulièrement bien décrite dans l'ouvrage qu'É. Rivière a consacré à l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes : « Squelettes de deux enfants découverts ainsi couchés côte à côte [...] ; la région abdominale est recouverte d'une ceinture ou pagne de coquillages percés appartenant tous à l'espèce connue sous le nom de *Nassaneritea*. » Elle est, en outre, illustrée par une superbe lithographie de J. Pilloy (Rivière, 1878-1887, pl. XIII).

Dans ce même ouvrage, É. Rivière explique également comment la sépulture des enfants a été dégagée, prélevée en motte, mise en caisse, recouverte de sédiment tamisé, transportée en train (sur près de 1 200 km !), puis consolidée par J.-B. Stahl, le chef de l'atelier de moulage du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (Rivière, 1878-1887, p. 120-121). Une note de bas de page précise enfin que la sépulture a été vendue à un marchand naturaliste, A. Bouvier (1844-1919), puis revendue par ce dernier : « Ces deux squelettes d'enfant, cédés par nous à M. A. Bouvier, ont été vendus par lui, en 1876, à l'Institut catholique de Paris, qui les a placés dans ses collections géologiques » (Rivière, 1878-1887, p. 121).



Fig. 3 – Face supérieure de la lampe de la Mouthe, façonnée dans du grès rouge (MAN 50 295), grotte de la Mouthe, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne), Paléolithique récent, Magdalénien (dim. 17,1 x 12,0 x 4,5 cm ; cliché L. Hamon, MAN).

Fig. 3 – Upper face of the La Mouthe lamp, fashioned from red sandstone (MAN 50 295), La Mouthe cave, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne); Late Paleolithic, Magdalenian (dim. 17.1 x 12.0 x 4.5 cm; photo L. Hamon, MAN).



Fig. 4 – Face inférieure de la lampe de la Mouthe, gravée d'une tête de bouquetin (MAN 50 295 ; cliché L. Hamon, MAN).

Fig. 4 – Lower face of the La Mouthe lamp, engraved with an ibex head (MAN 50 295; photo L. Hamon, MAN).



Fig. 5 – Sépulture des enfants provenant de la grotte des Enfants, grottes des Balzi Rossi, à Grimaldi, en Ligurie, Italie (MAN 76 434-2), Paléolithique final, Épipgravettien (présentation dans la galerie du Paléolithique ; cliché L. Hamon, MAN).

Fig. 5 – Children's tomb from the Grotte des Enfants, Balzi Rossi caves in Grimaldi, Liguria, Italy (MAN 76 434-2), Final Palaeolithic, Epigravettian (display in the Paleolithic gallery; photo, L. Hamon, MAN).

Les sépultures restent conservées à l'Institut catholique jusqu'en 1932, quand R. Lantier, conservateur adjoint du musée des Antiquités nationales, propose de les faire racheter par les musées nationaux pour le compte de son établissement.

Le 11 avril 1932, le secrétaire général de l'Institut catholique écrit à R. Lantier : « J'ai présenté comme je vous l'avais dit la proposition que vous avez faite au nom du musée des Antiquités nationales à notre conseil d'administration. Celui-ci s'est déclaré favorable en principe à l'aliénation mais il a réservé la décision, comme je le prévoyais, à la Commission de nos évêques protecteurs qui doit se réunir en juin » (archives du musée d'Archéologie nationale, fonds des acquisitions des collections muséales).

Quelques semaines plus tard, dans un courrier daté du 20 juin 1932, le secrétaire général informe R. Lantier de la suite favorable donnée à sa demande : « Notre conseil d'administration a présenté à la Commission permanente des évêques protecteurs de l'Institut catholique la proposition que vous nous avez faite au nom du musée des Antiquités nationales d'acquérir pour la somme de 40 000 francs les deux squelettes d'enfants et le squelette d'homme provenant des grottes de Menton dont l'Institut catholique est possesseur depuis 1876. [...] Je suis heureux de vous informer que la commission permanente a accepté votre proposition. Il a paru, en effet, que ces pièces seraient beaucoup mieux à leur place dans un musée que dans un établissement d'enseignement » (archives du musée d'Archéologie nationale, fonds des acquisitions des collections muséales). Les deux sépultures sont donc acquises par le musée des Antiquités nationales et inscrites sous le numéro d'inventaire global MAN 76 434 comme suit : « Trois squelettes humains, un d'adulte et deux d'enfants, incrustés dans leur brèche, découverts en 1874 par É. Rivière, dans la grotte des Enfants, à Menton (Alpes-Maritimes), et achetés pour 40 000 francs à l'Institut catholique (Conseil des musées du 4 juillet 1932). La région abdominale de deux des squelettes est encore recouverte par les restes d'un pagne de coquillages percés (*Nassaneritea*). »

Elles sont aujourd'hui dotées chacune d'un sous-numéro d'inventaire individuel : MAN 76 434-1, pour la sépulture des enfants, et MAN 76 434-2, pour la sépulture de l'homme adulte (BT2).

Les deux sépultures des Balzi Rossi entrent dans les collections du musée des Antiquités nationales près de soixante ans après leur découverte. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, le manque d'intérêt pour ces ensembles extraordinaires tient sans doute au fait que le responsable des collections préhistoriques de l'époque, G. de Mortillet, est farouchement opposé à l'idée de sépultures paléolithiques. En tant que radical de gauche, profondément anticlérical, il refuse de prêter aux populations préhistoriques anciennes des sentiments religieux et des pratiques funéraires et affirme que les sépultures des Balzi Rossi ne peuvent être que néolithiques (Mortillet, 1892, p. 450).

2. LA PRÉSENTATION DES COLLECTIONS D'É. RIVIÈRE AU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

2.1. Les collections Rivière dans la salle I du musée des Antiquités nationales

Le musée des Antiquités nationales, créé en 1862 par l'empereur Napoléon III, est inauguré le 12 mai 1867. Les trois premières salles du parcours sont consacrées aux époques « antéhistoriques », et plus particulièrement à l'âge de la Pierre. Au premier étage (deuxième niveau) du château, la salle I, dénommée « salle de la pierre simplement taillée », est consacrée au Paléolithique (Schwab, 2017).

La première partie de la salle, dite « salle du Quaternaire », présente les temps considérés comme géologiques, c'est-à-dire les périodes les plus reculées qui correspondent aux origines de l'humanité et au Paléolithique ancien. Dans la seconde partie de la salle, dite « des Cavernes », est exposé le mobilier archéologique du Paléolithique moyen et, surtout, du Paléolithique récent, mis au jour dans les cavernes du Périgord et des Pyrénées (Mortillet, 1869).

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, le musée des Antiquités nationales réalise de très nombreuses acquisitions, et les collections entrent en masse dans l'établissement. Les conservateurs et attachés – nous parlerions aujourd'hui de « directeurs » et de « conservateurs » – intègrent les pièces et les séries majeures à la présentation muséographique au fur et à mesure de leur arrivée. Les éléments les plus significatifs provenant des fouilles Rivière sont bien sûr rapidement exposés et publiés dans les différents guides et catalogues du musée.

En 1887, le conservateur S. Reinach publie la description raisonnée du musée des Antiquités nationales. Il mentionne que, dans la salle I, dans la section « des Cavernes », une partie d'une vitrine plate (n° 34) présente des outils lithiques et osseux découverts par É. Rivière dans les grottes des Baoussé-Roussé, à Menton (Reinach, 1889, p. 59).

Dans la troisième édition de ce même ouvrage, onze ans plus tard, S. Reinach précise que le renne est absent de ces gisements ; nous pouvons en déduire que leur occupation est antérieure à l'époque magdalénienne. Il signale enfin l'exposition, dans la même vitrine, d'une « statuette de femme nue en stéatite », qui n'est autre que la « Vénus » brune de Grimaldi, que lui-même a acquise auprès de L. Jullien en 1896 et inscrite sous le numéro d'inventaire MAN 35 308 (Reinach, 1898, p. 59).

En revanche, S. Reinach ne fait pas état des pièces ou des collections Rivière dans son guide illustré du musée de Saint-Germain publié en 1899 et réédité à trois reprises jusqu'en 1931.

En 1921, c'est dans le tome II du catalogue illustré du musée des Antiquités nationales que S. Reinach décrit à nouveau la salle I et la vitrine n° 34 – qui n'ont guère changé – contenant les séries provenant des fouilles

d'É. Rivière dans les grottes des Baoussé-Roussé, à Menton (Reinach, 1921, p. 22). Il stipule, cette fois-ci, qu'il s'agit de « beaux spécimens de silex aurignaciens ».

Cependant, sur le mur côté cour, un cadre a été ajouté ; il contient désormais des « objets précieux », dont la lampe de la grotte de la Mouthe, particulièrement signalée, et la spatule de la grotte Rey, aux Eyzies-de-Tayac, en Dordogne (Reinach, 1921, p. 23).

À la fin de l'ouvrage, un chapitre donne la liste chronologique des principales acquisitions entre 1862 et 1921. L'entrée, en 1872, des objets de Menton, c'est-à-dire Grimaldi (MAN 18 795 à MAN 18 858 ; Reinach, 1921, p. 325), y figure en bonne place, de même que celle, en 1905, de la lampe de la Mouthe et la spatule de Rey (MAN 50 295 et MAN 50 296) (Reinach, 1921, p. 334).

2.2. Un épisode malheureux : la mauvaise conservation des sépultures de Grimaldi dans la salle Plicque

La salle I, présentant la Préhistoire ancienne, reste pratiquement inchangée pendant un siècle, depuis les années 1860-1870, époque de l'organisation et de l'inauguration du musée, jusqu'aux années 1960-1970, lorsque le ministre des Affaires culturelles de l'époque, A. Malraux, lance la rénovation de l'établissement. Curieusement, les pièces et les séries provenant des fouilles Rivière ne sont même pas mentionnées dans le guide illustré du musée des Antiquités nationales publié par R. Lantier en 1948 (Lantier, 1948), alors que ce dernier a fait l'acquisition extraordinaire, quinze ans plus tôt, des deux sépultures des grottes des Balzi Rossi, à Grimaldi.

Il faut dire ici que l'état de conservation des trois squelettes de Grimaldi s'est considérablement dégradé, après un épisode peu glorieux de l'histoire du musée... P. Legoux, chirurgien-dentiste, chargé de mission au musée des Antiquités nationales de 1957 à 1961, entreprend de reclasser et de reconditionner les collections anthropologiques, et de les inventorier. En 1966, il relate, dans son ouvrage consacré à la détermination de l'âge dentaire des fossiles humains préhistoriques, l'état des squelettes de Menton qu'il a redécouverts : « Ils étaient abandonnés sans aucune protection dans une salle de réserve du rez-de-chaussée du musée de Saint-Germain lorsque survint l'invasion de 1940. Les Allemands occupèrent le château. Des caisses furent déposées sur les squelettes. Les Allemands et les caisses partis, les squelettes restèrent cependant dans un état désastreux jusqu'à ce que je fusse appelé à m'en occuper en 1958 » (Legoux, 1966, p. 181).

Pour étayer son propos, P. Legoux publie la photocopie d'une attestation, datée du 19 juillet 1961 et signée par deux gardiens du musée, rédigée comme suit : « Les sous-signés, qui étaient fonctionnaires au musée des Antiquités Nationales dès avant la 2^{ème} guerre mondiale [Seconde Guerre mondiale], certifient que les deux brèches portant les squelettes préhistoriques provenant des grottes de Menton étaient entreposées dès cette guerre dans la salle Plicque⁵, au rez-de-chaussée du château ; que les occu-

pants avaient transformé cette salle en réserve de vivres, et qu'à cette occasion ils avaient déplacé ces brèches et les avaient chargées de caisses pondéreuses ; que de ce fait les squelettes ont été gravement endommagés. M. Lantier a fait fabriquer ultérieurement deux dessus de vitrines pour éviter tout dégât nouveau et depuis lors ces vestiges demeurent dans la salle Plicque. »

2.3. Les collections Rivière dans la galerie du Paléolithique du musée d'Archéologie nationale

Avant de concevoir la nouvelle salle de la Préhistoire ancienne dans le cadre de la rénovation du musée amorcée par A. Malraux, le conservateur des collections paléolithiques, H. Delporte, réalise une préfiguration (Schwab, 2017). C'est l'exposition temporaire intitulée *Chefs-d'œuvre de l'art paléolithique*, qui se tient au musée des Antiquités nationales du 25 juin au 1^{er} décembre 1969, en relation avec un colloque international organisé en septembre à Paris (Delporte, 1969).

Une première section de l'exposition fait office d'introduction et traite de l'art non figuratif. Puis trois vitrines présentent des objets utilitaires décorés, armes et outils, ainsi que des éléments de parure. Ensuite sont exposés plus de 150 objets d'art, tous prestigieux, dans deux grandes sections destinées à l'art figuratif, animalier et anthropomorphe.

La spatule de la grotte Rey (Delporte, 1969, p. 49-50, notice n° 60) est présentée dans une vitrine (fig. 6), aux côtés de trois autres objets d'art figurant aussi des poissons : un bois de renne gravé de deux poissons du gisement voisin de Laugerie-Basse, aux Eyzies-de-Tayac, en Dordogne (MAN 53 764) ; un propulseur sculpté en ronde bosse aplatie figurant un salmonidé, provenant de la grotte des Espélugues, à Lourdes, dans les Hautes-Pyrénées (MAN 55 334) ; un fragment de bois de renne gravé d'une nageoire caudale de salmonidé de la célèbre collection Piette, grotte du Mas-d'Azil, sur la commune du même nom, en Ariège (MAN 47 214). La lampe de la grotte de la Mouthe (Delporte, 1969, p. 70, notice n° 108), elle, est exposée seule dans une petite vitrine, qui lui est donc entièrement consacrée.

Après cette exposition temporaire préparatoire, les travaux commencent enfin dans la future galerie du Paléolithique, qui est terminée en 1976 (Schwab, 2017). Le nouveau musée des Antiquités nationales est inauguré les 6 et 7 avril 1976. La galerie du Paléolithique possède un parcours chronologique, avec quatre vitrines retraçant le Paléolithique ancien ou inférieur, le Paléolithique moyen, le Paléolithique récent ou supérieur, ainsi que l'Épipaléolithique ou Paléolithique final et le Mésolithique (Joffroy, 1978).

La spatule de la grotte Rey est exposée dans la section attribuée au Magdalénien, dans le dernier tiers de la longue vitrine consacrée au Paléolithique récent (vitrine n° 11), accrochée à la cimaise (fig. 7). Mais l'architecture de la vitrine, qui n'est pas étanche, et l'éclairage avec des tubes fluorescents, qui fait monter la température et



Fig. 6 – Exposition temporaire Chefs-d'œuvre de l'art paléolithique, musée des Antiquités nationales, 25 juin-1^{er} décembre 1969, commissariat H. Delporte. La spatule de la grotte Rey se trouve dans la troisième vitrine en partant de la gauche (photographe inconnu ; photothèque MAN).

Fig. 6 – Temporary exhibition Masterpieces of Paleolithic Art, at the Musée des Antiquités Nationales, June 25-December 1, 1969, curated by H. Delporte. The spatula from the Rey cave is in the third display case from the left (photographer unknown; photo MAN library).



Fig. 7 – Galerie du Paléolithique en 1976 : la spatule de la grotte Rey se trouve sur le deuxième panneau en partant de la gauche et la lampe de la Mouthe est posée dans l'angle de la vitrine (photographe inconnu ; photothèque MAN).

Fig. 7 – Galerie du Paléolithique in 1976: The spatula from the Rey cave is on the second panel from the left, and the La Mouthe lamp is in the corner of the display case (photographer unknown; photo MAN library).

baisser le taux d'humidité, ne permettent pas de présenter les objets d'art originaux en matières osseuses (os, bois de renne et ivoire de mammoth). C'est donc la copie en résine de la spatule de la grotte Rey que les visiteurs peuvent admirer. Nous reviendrons ultérieurement sur la question des moulages, activité qui existe au musée d'Archéologie nationale depuis sa création.

La lampe de la Mouthe originale se trouve dans la même section, mais elle est posée sur un socle, dans l'angle droit de la vitrine, à l'envers, de sorte que l'on puisse voir sa face externe gravée (fig. 7). Une photographie de la fameuse lampe (Chew, 1989, p. 51, fig. 45) figure d'ailleurs dans le guide du musée des Antiquités nationales publié en 1989, sous la direction d'H. Chew, conservatrice des collections gallo-romaines. Elle se rapporte à la vitrine n° 16 de la galerie du Paléolithique, qui présente la grotte de la Mouthe à l'aide des relevés des gravures de la deuxième salle, effectués au début du xx^e siècle par l'abbé Breuil.

Enfin, deux vitrines contiennent les deux sépultures de Grimaldi : à gauche, celle de l'adulte et, à droite, celle des enfants. Elles sont cependant regroupées sous un seul numéro (vitrine n° 13), comme en atteste leur description dans le même guide. La sépulture des enfants est considérée comme aurignacienne (entre -44000 et -34000 ans environ), tandis que celle de l'adulte est attribuée à la même période, sans certitude.

Les explications (panneaux, cartels) étant peu nombreuses dans le musée, plusieurs « petits guides » du musée des Antiquités nationales sont publiés par la Réunion des musées nationaux dans les années 1980 (Joffroy, 1983) et 1990 (Collectif, 1992), mais les squelettes et les sépultures de Grimaldi n'y sont que très rapidement évoqués. Est également édité un petit dépliant intitulé « L'homme préhistorique à Saint-Germain-en-Laye » ; la sépulture des enfants y figure en bonne place, avec une illustration et une description détaillée (Mons, 1987, p. 12).

2.4. Les collections Rivière dans la nouvelle et dans la future galerie du Paléolithique du musée d'Archéologie nationale

Rénovée entre 2002 et 2004, la galerie du Paléolithique conserve, pour des raisons budgétaires, son architecture des années 1970 et son articulation chronologique telle qu'elle a été conçue à l'époque (Schwab, 2017). Cependant, l'intérieur des vitrines est complètement réaménagé et, surtout, des cartels et des panneaux sont ajoutés à l'intérieur et auprès des vitrines (Léopold-Kerymel et Schwab, 2003).

Si la spatule de la grotte Rey n'est plus présentée dans la nouvelle galerie du Paléolithique, elle est cependant illustrée par un des films de la collection « Les gestes de la Préhistoire », réalisés par P. Magontier, produits et diffusés à l'époque par l'ADDC Archéolud. La lampe de la Mouthe est exposée dans la longue vitrine du Paléolithique récent, dans le dernier tiers consacré aux productions esthétiques, afin d'illustrer les techniques de

l'art mobilier, mais aussi de l'art pariétal, notamment la question de l'éclairage et de l'accès aux grottes. La lampe étant posée sur un socle, à l'endroit pour en comprendre l'utilisation, la face externe gravée d'une tête de bouquetin n'est malheureusement pas visible (fig. 8). Les deux vitrines présentant les sépultures de Grimaldi ne sont pas modifiées, mais la sépulture de l'adulte a été sortie pour étude pendant de longues années, et la vitrine est donc restée vide.

Les pièces ou les séries Rivière ne figurent pas dans l'album du musée des Antiquités nationales paru en 2004, coordonné par P. Périn, directeur de l'établissement (Périn, 2004). Mais le guide intitulé *Promenades au musée d'Archéologie nationale*, édité en 2019, mentionne la sépulture des enfants de Grimaldi dans le chapitre sur la mort et le traitement des défunts à travers les âges (Hamon, 2020, p. 51).

La galerie du Paléolithique des années 2000 vient d'être démontée en vue de sa rénovation. Il ne s'agit plus ici de « toiletter » l'architecture existante, mais de récupérer les espaces attenants des réserves afin de doubler la superficie de la salle de présentation permanente et de la réorganiser en profondeur.

Après une section introductive traitant de l'environnement, de la chronologie et de l'évolution, trois parcours complémentaires présenteront les périodes et les cultures du Paléolithique, les aspects de la vie quotidienne des chasseurs-cueilleurs, des habitats aux sépultures, en passant par la parure ou la musique et, enfin, l'art mobilier du Paléolithique récent. L'univers des grottes ornées sera présenté dans un autre espace, qui sera aménagé lors d'une deuxième phase de travaux.

Les collections issues des fouilles Rivière joueront un rôle important dans cette nouvelle muséographie. En effet, la spatule de la grotte Rey et la sépulture des enfants de Grimaldi feront partie des objets phares du parcours, respectivement dans la vitrine présentant l'industrie osseuse et dans la section évoquant les sépultures. La lampe de la Mouthe, qui sera exposée ultérieurement dans la salle consacrée à l'art pariétal, permettra non seulement d'illustrer la question de l'éclairage dans les grottes, mais encore d'évoquer l'histoire de la reconnaissance des grottes ornées paléolithiques.

3. LA GESTION ET LA DOCUMENTATION DES COLLECTIONS D'É. RIVIÈRE AU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

3.1. Le moulage des collections d'É. Rivière au musée d'Archéologie nationale

Le laboratoire de conservation-restauration du musée d'Archéologie nationale, à Saint-Germain-en-Laye, existe depuis les origines de l'établissement, c'est-à-dire depuis plus de 150 ans. Il est spécialisé dans les opérations de conservation et de restauration des objets



Fig. 8 – Galerie du Paléolithique en 2004 : vitrine du Paléolithique récent, partie consacrée à l'art paléolithique, section dédiée aux techniques de l'art. La lampe de la Mouthe se trouve sur la gauche (cliché P. Catro, MAN).

Fig. 8 – Palaeolithic gallery in 2004: Recent Palaeolithic showcase, Paleolithic art section, section devoted to art techniques. The La Mouthe lamp is on the left (photo P. Catro, MAN).

archéologiques en pierre, matières osseuses, métal, céramique et verre, de la Préhistoire au début du Moyen Âge.

Le moulage, de la prise d'empreinte au tirage et à la patine, y est également pratiqué depuis la création du musée. Il représente encore, à l'heure actuelle, un moyen de substituer des copies aux originaux quand l'état de conservation des objets ne permet pas de les exposer ou de les transporter. Des copies sont souvent prêtées, et parfois même données, à d'autres institutions.

Dans le fichier manuel relatif aux creux et aux tirages, il est mentionné que deux moules de la lampe de la Mouthe ont été réalisés dès 1905, date de l'entrée de l'objet original au musée, le second étant celui du « développement ». En effet, les ateliers de moulage du musée des Antiquités nationales sont passés maîtres dans la pratique du déroulé du décor gravé des objets d'art paléolithiques. Cette technique consiste à mouler la face décorée d'une pièce et à dérouler, à aplanir le moulage, afin d'offrir au regard l'ensemble de la gravure et d'en faciliter la lecture. Elle peut se révéler très utile pour appréhender le décor d'objets de forme cylindrique. Jusque dans les années 1960, les déroulés sont présentés dans des cadres muraux

(Reinach, 1906, p. 67), non loin des vitrines où sont exposés les objets d'art préhistoriques.

Malheureusement, les deux anciens creux de la lampe de la Mouthe, sans doute des moules à pièces en plâtre, n'ont pas été conservés. Une autre fiche indique l'existence d'un moule moderne avec une empreinte en élastomère produit en 1969. Ce creux est, lui, toujours présent dans la réserve des moules du musée.

En ce qui concerne la spatule de la grotte Rey, il est probable qu'un moule ait été réalisé dès l'entrée de la pièce dans les collections du musée, en 1905, puisque l'objet figure dans le catalogue des moulages commercialisés publié en 1908 (Reinach, 1908, pl. VI, p. 19). Mais nous ne possédons rien dans le fichier manuel sur ce creux ancien. En revanche, une fiche fait état de la production d'un moule moderne, en 1975, lequel se trouve en réserve.

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'activité de moulage est aussi une source de revenus pour le musée, puis pour la Réunion des musées nationaux, créée en 1895 dans le but de financer l'acquisition d'œuvres d'art. En 1908, le conservateur S. Reinach, publie le premier

tome d'un *Album des modèles et moulages en vente au musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye*, consacré aux âges de la Pierre et aux époques celtiques. Il explique dans son avant-propos que le musée « est autorisé à vendre des moulages ou surmoulages, soit en blanc, soit peints à l'huile, aux prix indiqués (en francs et centimes) à la suite de la description de chaque objet ».

Après trois planches photographiques de moulages d'outils lithiques de l'Acheuléen, du Moustérien et du Solutréen, puis deux planches de déroulés d'objets gravés, c'est dans la planche consacrée au Magdalénien (Reinach, 1908, pl. VI, p. 19), parmi les pointes de sagaies et les têtes de harpons, que figurent la lampe de la Mouthe et la spatule de la grotte Rey (fig. 9). Les deux tirages en blanc sont vendus au même prix (trois francs), tandis que la copie patinée de la lampe (six francs) est plus onéreuse que celle de la spatule (quatre francs cinquante), qui demande moins de travail sur la couleur.

Il faut enfin raconter ici la destinée incroyable d'un moulage de la spatule de la grotte Rey, réalisé par P. Catro, restaurateur-mouleur au musée d'Archéologie nationale de 1983 à 2023.

J. Gaumy est une des figures majeures de la photographie française. En 2008, il est nommé peintre officiel de la Marine, en tant que photographe et cinéaste. En 2017, il est accueilli au sein de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France. Pour son installation, le 10 octobre 2018, il prend comme « épée » d'académicien une copie de la spatule pisciforme de la grotte Rey. Cette épée évoque les poissons et la pêche, que J. Gaumy compare à la photographie, ainsi que les milieux aquatiques qu'il connaît particulièrement bien. L'objet d'art préhistorique symbolise également la relation entre les images et la mémoire, de par sa grande ancienneté. L'installation du moulage, par le fondeur R. Bocquel, dans un cylindre de verre n'est pas sans évoquer un bateau dans une bouteille.

3.2. Les prêts pour des expositions temporaires des collections d'É. Rivière conservées au musée d'Archéologie nationale

Les sépultures de Grimaldi ne peuvent évidemment pas être prêtées pour des expositions temporaires, car les opérations de manutention, de conditionnement et de transport seraient trop complexes et, surtout, trop risquées. En revanche, le musée d'Archéologie nationale accorde régulièrement le prêt de la lampe de la Mouthe et de la spatule de la grotte Rey, ainsi que d'autres pièces des collections Rivière.

La lampe de la Mouthe, une des lampes à graisse paléolithiques les mieux conservées, est ainsi présentée dans le cadre de l'exposition *Le feu apprivoisé. Le feu dans la vie quotidienne des hommes préhistoriques*, organisée par le musée de Préhistoire d'Île-de-France, à Nemours, du 11 mai au 31 décembre 1987 (Leclerc, 1987). Elle est également prêtée pour l'exposition *Au temps des mammouths*, proposée par le Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, du 17 mars 2004 au 10 janvier 2005, où elle illustre certains aspects de la vie quo-

tidienne des chasseurs-cueilleurs (Foucault et Patou-Mathis, 2004).

C'est aussi en tant qu'objet d'art préhistorique, avec son admirable tête de bouquetin gravée, qu'elle part en Espagne, au Museo arqueológico regional à Alcalá de Henares, Comunidad de Madrid, pour l'exposition *Arte sin artistas. Una mirada al Paleolítico*, du 18 décembre 2012 au 7 avril 2013 (Ripoll López, 2012).

La spatule de la grotte Rey fait partie des douze « chefs-d'œuvre préhistoriques du Périgord » exposés au musée national de Préhistoire, aux Eyzies-de-Tayac du 19 juin 2005 au 19 septembre 2005, puis au musée d'Archéologie nationale, à Saint-Germain-en-Laye, du 5 octobre 2005 au 9 janvier 2006, en parallèle de la deuxième édition du « Mois de la Préhistoire » (Schwab, 2005).

Quinze ans plus tard, elle est présentée dans le cadre de l'exposition *Je mange donc je suis*, organisée par le musée de l'Homme, à Paris, du 16 octobre 2019 au 31 août 2020, où elle participe à l'évocation du rôle des ressources d'origine aquatique dans l'alimentation pendant la Préhistoire (Lavelle et Merlin, 2020).

Avec un point de vue plus historiographique, la lampe de la Mouthe et la spatule de la grotte Rey figurent toutes les deux dans l'exposition itinérante *Sur les chemins de la Préhistoire : l'abbé Breuil, du Périgord à l'Afrique du Sud*, qui se tient au musée d'art et d'histoire Louis-Senlecq, à L'Isle-Adam, du 7 mai au 17 septembre 2006, puis au musée de Préhistoire d'Île-de-France, à Nemours, du 14 octobre 2006 au 14 janvier 2007 (Coye, 2006).

Enfin, une impressionnante canine d'ours des cavernes, longue de plus de dix centimètres, provenant des grottes des Balzi Rossi (MAN 70130.1) est montrée dans le cadre de l'exposition itinérante *L'ours dans l'art préhistorique*, proposée par le musée d'Archéologie nationale, à Saint-Germain-en-Laye, du 16 octobre 2016 au 30 janvier 2017 (fig. 10), puis par le parc et musée d'archéologie du Laténium, à Neuchâtel (Suisse), du 30 mars 2018 au 6 janvier 2019 (Schwab et Man-Estier, 2016).

Les pièces mentionnées ici, notamment la lampe de la grotte de la Mouthe et la spatule de la grotte Rey, font donc l'objet de notices ou d'articles plus détaillés dans un nombre non négligeable de catalogues d'expositions temporaires.

3.3. L'étude des collections d'É. Rivière conservées au musée d'Archéologie nationale

Chaque année, une cinquantaine d'autorisations d'étude sont accordées à une centaine de chercheurs qui viennent travailler, seuls ou en équipe, sur les collections paléolithiques. Il peut s'agir aussi bien de l'industrie lithique, de l'outillage osseux et de l'art mobilier que des vestiges fauniques ou des restes humains. L'accueil de ces chercheurs est donc l'une des principales tâches de la conservation des collections paléolithiques et de la régie des collections du musée, et demande un investissement important en temps et en énergie. Les collections provenant des fouilles d'É. Rivière, bien que peu nombreuses

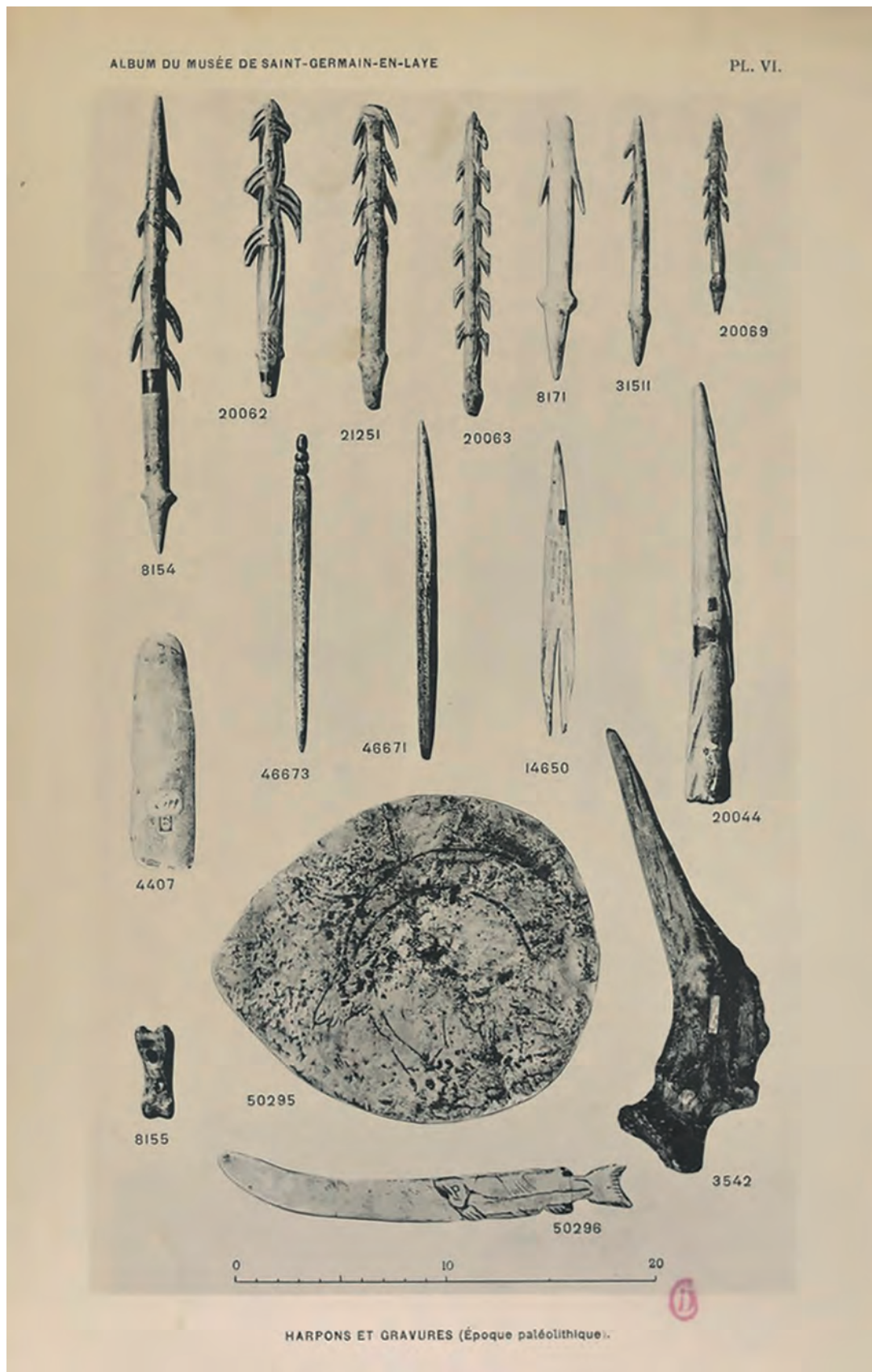


Fig. 9 – S. Reinach, *Album des modèles et moulages en vente au musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye*, tome I « Âges de la Pierre, époques celtiques », Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture, Archives des Musées nationaux et de l'École du Louvre, 1908, planche VI (bibliothèque MAN).

Fig. 9 – S. Reinach, *Album of Models and Casts on Sale at the Musée des Antiquités Nationales in Saint-Germain-en-Laye*, tome I "Stone Ages, Celtic periods", Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture, Archives des Musées nationaux et de l'École du Louvre, 1908, plate VI (MAN Library).



Fig. 10 – Exposition temporaire *L'ours dans l'art préhistorique*, musée d'Archéologie nationale, 16 octobre 2016-30 janvier 2017, commissariat : C. Schwab et E. Man-Estier. Vitrine présentant des crânes et des dents d'ours brun et d'ours des cavernes (cliché V. Gô, MAN).

Fig. 10 – Temporary exhibition *The bear in prehistoric art*, Musée d'Archéologie Nationale, October 16, 2016-January 30, 2017, curated by C. Schwab and E. Man-Estier. Showcase featuring brown and cave bear skulls and teeth (photo V. Gô, MAN).

au musée d'Archéologie nationale, suscitent quelques projets de recherche d'envergure, notamment dans le domaine de la paléanthropologie.

Dans le cadre de la rénovation de la galerie du Paléolithique au début des années 2000, le panneau qui accompagne la sépulture des enfants de Grimaldi bénéficie de l'étude réalisée par la paléanthropologue D. Henry-Gambier, spécialiste des hommes modernes paléolithiques (Henry-Gambier, 2001). Les deux enfants, allongés sur le dos, côte à côte, ont été enterrés en même temps. Des milliers de coquillages perforés et disposés en rangées correspondent à des parures ou à des vêtements, peut-être des pagnes. Des restes de pattes de cervidés semblent témoigner d'un « tapis » isolant les corps du sol.

Les deux enfants appartiennent à l'espèce humaine des *Homo sapiens*, c'est-à-dire des hommes anatomiquement modernes. Le plus grand est âgé de deux à quatre ans ; le plus petit, d'un ou deux ans. Leur âge est déterminé d'après leurs os, leurs dents et leur stature ; en effet, la croissance des enfants de cette époque n'est pas différente de celle des enfants actuels. Les crânes présentent une légère déformation artificielle, semblable aux déformations qui sont parfois décrites pour d'autres périodes

et d'autres régions du monde. Il est cependant difficile de se prononcer sur la fréquence et la signification exacte de cette déformation à la fin du Paléolithique récent en Europe occidentale.

L'étude approfondie des os révèle des lésions qui correspondraient à des carences en vitamines. Ces observations contredisent l'image habituelle des populations de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique récent capables de subvenir à tous leurs besoins. Le plus petit des deux enfants est probablement mort des suites d'une blessure provoquée par une arme : une pointe de silex est fichée dans une de ses vertèbres. Il ne s'agit probablement pas d'un sacrifice rituel ni d'un décès accidentel, mais plutôt de la conséquence d'un affrontement, ce qui ne correspond pas à l'idée généralement répandue de populations préhistoriques très pacifiques.

Enfin, la sépulture est datée avec la méthode du carbone 14 et... considérablement rajeunie ! Les enfants ne vivaient pas, comme on le croyait, pendant l'Aurignacien, à savoir la première période du Paléolithique récent (entre -44000 et -34000 ans environ), mais au Paléolithique final, quelque 20 ou 30 millénaires plus tard (entre -13000 et -11500 ans environ).

Les apports de l'étude de D. Henry-Gambier, publiée en 2001, sont donc nombreux ; ils éclairent de manière différente plusieurs aspects des sociétés préhistoriques, comme ceux de la violence, de la nutrition ou de l'apparence physique.

En ce qui concerne le squelette « BT2 », exposé au musée d'Archéologie nationale et inédit, il fait partie du corpus étudié par le paléoanthropologue S. Villotte dans le cadre de sa thèse de doctorat, soutenue en 2008 à l'université de Bordeaux I, sous la direction de D. Henry-Gambier. Le chercheur travaille sur les enthésopathies, c'est-à-dire les maladies relatives aux insertions musculaires, considérées comme des marqueurs d'activités. Leur examen lui permet d'appréhender les comportements et les modes de vie des populations du Paléolithique récent et du Mésolithique.

Le squelette « BT2 » est celui d'un homme de grande taille, décédé entre 20 et 30 ans. La robustesse de ses membres inférieurs est probablement due à des déplacements sur de longues distances en terrain accidenté. Ses membres supérieurs présentent un haut degré d'asymétrie, ce qui signifie qu'il pratiquait souvent une activité physique unimanuelle comparable à celle du lancer chez les sportifs actuels. Le paléoanthropologue peut même avancer l'hypothèse d'une division sexuelle des tâches à ces périodes, cette dernière activité physique semblant dévolue aux hommes (Villotte, 2008).

Le squelette « BT2 » fait aussi l'objet d'un article publié en 2017 par S. Villotte, M. Samsel et V. Sparacello. Les résultats de cette étude corroborent les hypothèses énoncées précédemment sur le mode de vie des chasseurs-cueilleurs de la fin du Paléolithique (Villotte *et al.*, 2017).

C'est sur l'apparence physique de ces mêmes populations que travaille P. Coste, archéologue et cinéaste. Ses mémoires de master 1 et de master 2, soutenus en 2015 et en 2016 à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de B. Valentin, portent sur la reconstitution des hommes, des femmes et des enfants préhistoriques et sur la restitution de leur habillement, à partir des éléments de parure en place dans les sépultures gravettiennes des Balzi Rossi (Coste, 2015 et 2016).

En 2018, elle réalise un documentaire indépendant de cinquante-six minutes, *Looking for Sapiens*, qui offre une vision plus juste de l'apparence des populations paléolithiques, dépassant ainsi les idées reçues. Son deuxième documentaire (cinquante-deux minutes), intitulé *Dames et princes de la Préhistoire* et diffusé sur Arte en 2021, pose la question des individus richement parés découverts dans les sépultures gravettiennes et, par conséquent, de la hiérarchie sociale au sein de ces groupes de chasseurs-cueilleurs.

CONCLUSION

Les ensembles et objets issus des fouilles Rivière ne sont pas nombreux au musée d'Archéologie nationale, mais ils sont exceptionnels. La lampe de la Mouthe, en plus d'être une pièce très intéressante en soi, permet de

présenter un épisode important de l'histoire de l'archéologie préhistorique : la découverte et la reconnaissance de l'art pariétal. Les sépultures des enfants et de l'homme adulte, dit « BT2 », découvertes dans les grottes des Balzi Rossi, contribuent à l'évocation des rites funéraires au Paléolithique récent. Elles apportent aussi de précieuses informations sur les modes de vie des hommes, femmes et enfants de ces périodes, et sur leur apparence.

Les pièces majeures et les sépultures sont exposées depuis plusieurs décennies, au fil des présentations muséographiques qui se succèdent. La lampe de la Mouthe et la spatule de la grotte Rey sont très rapidement moulées et de nombreuses copies sont ainsi diffusées. Les objets originaux sont très souvent prêtés, dans le cadre d'expositions temporaires organisées par des musées français, nationaux ou territoriaux, et étrangers. Les sépultures et les squelettes, étudiés récemment, bouleversent notre approche des populations paléolithiques, de leur mode de vie et de leur image.

Remerciements : Mes remerciements les plus sincères vont à mes collègues du musée d'Archéologie nationale pour la documentation : C. Jouys-Barbelin, M.-E. Dantan, S. Morinière, G. Meylan, V. Gô, L. Hamon et P. Catro.

NOTES

1. Le nom entier d'É. Rivière est Émile Valère Rivière de Précourt. Il perdra par la suite la particule.
2. Le musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye a changé de nom en 2005 pour devenir le musée d'Archéologie nationale. Nous donnerons donc au musée le nom qu'il portait à la période considérée.
3. Dont les premières missions ont été subventionnées par l'Académie des sciences (Rivière, 1897).
4. É. Rivière prélève, au fond du godet, un peu de dépôt charbonneux qu'il fait analyser par le chimiste M. Berthelot. Ce dernier conclut qu'il s'agit de matière grasse d'origine animale, ce qui corrobore la fonction de lampe à graisse (Berthelot, 1906, p. 123).
5. La salle Plicque, devenue réserve, conservait de la verrerie et de la poterie gallo-romaine, dont une importante collection de vases en céramique sigillée de Lezoux (Puy-de-Dôme), constituée par A.-É. Plicque.

Catherine SCHWAB,
Musée d'Archéologie nationale,
Saint-Germain-en-Laye, France
UMR 8068 TEMPS
catherine.schwab@culture.gouv.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTHELOT M. (1906) – *Archéologie et histoire des sciences*, Paris, impr. Gauthier-Villars (Mémoires de l'Académie des sciences de l'Institut de France, 49, 2^e série), p. 1-377
- CHEW H. (1989) – *Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye : guide*, Paris, RMN, 269 p.
- COLLECTIF (1992) – *Musée des Antiquités nationales*, Paris, RMN (Petit guide), 24 p.
- COSTE P. (2015) – *La reconstitution de l'homme préhistorique et de son habillement en France. Historiographie, étude de cas (musée d'Archéologie nationale et musée national de Préhistoire) et propositions de reconstitutions sur la base des parures en place dans les sépultures gravettiennes des Balzi Rossi*, mémoire de master 1, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 165 p.
- COSTE P. (2016) – *La parure dans les sépultures d'époque gravettienne : un indice pour la reconstitution du vêtement paléolithique ? Le cas de Baoussou da Torre II (Balzi Rossi, Ligurie, Italie)*, mémoire de master 2, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 203 p.
- COYE N. (2006) – *Sur les chemins de la Préhistoire : l'abbé Breuil, du Périgord à l'Afrique du Sud*, catalogue d'exposition temporaire (musée d'art et d'histoire Louis-Senlecq, L'Isle-Adam, 7 mai-17 septembre 2006 ; musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours, 14 octobre 2006-14 janvier 2007), Paris, Somogy, 224 p.
- DELPORTE H. (1969) – *Chefs-d'œuvre de l'art paléolithique*, catalogue d'exposition temporaire (musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain-en-Laye, 25 juin-1^{er} décembre 1969), Paris, RMN, 96 p.
- FOUCAULT A., PATOU-MATHIS M. (2004) – *Au temps des mammoths*, catalogue d'exposition temporaire (Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 17 mars 2004-10 janvier 2005), Paris, Muséum national d'histoire naturelle et Philéas Fogg, 192 p.
- HAMONIC F. (2020) – *Promenades au musée d'Archéologie nationale*, Paris, RMN-Grand Palais, 96 p.
- HENRY-GAMBIER D. (2001) – *La sépulture des enfants de Grimaldi (Baoussé-Roussé, Italie), anthropologie et paléontologie funéraire des populations de la fin du Paléolithique supérieur*, Paris, CTHS-RMN, 182 p.
- JOFFROY R. (1978) – *Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye. Les Antiquités préhistoriques*, Paris, RMN, 32 p.
- JOFFROY R. (1983) – *Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye*, Paris, RMN (« Petits guides des grands musées »), 16 p.
- LANTIER R. (1948) – *Guide illustré du musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*, Paris, Musées nationaux, 178 p.
- LAVELLE C., MERLIN M. (2020) – *Je mange donc je suis. Petit dictionnaire curieux de l'alimentation*, catalogue d'exposition temporaire (musée de l'Homme, Paris, 16 octobre 2019 -31 août 2020), Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 216 p.
- LECLERC A.-S. (1987) – *Le feu apprivoisé : le feu dans la vie quotidienne des hommes préhistoriques*, catalogue d'exposition temporaire (musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours, 11 mai-31 décembre 1987), Nemours, APRAIF, 72 p.
- LEGOUX P. (1966) – *Détermination de l'âge dentaire des fossiles de la lignée humaine*, Paris, Maloine, 308 p.
- LÉOPOLD-KERYMEL J., SCHWAB C. (2003) – *La nouvelle salle du Paléolithique du musée des Antiquités nationales, Antiquités nationales*, 35, p. 39-40.
- MACCURDY G. (1923) – *Certain specimens from the Rivière collection*, *American Anthropologist*, nouvelle série, 25, 1, p. 72-89.
- MONS L. (1987) – *L'homme préhistorique à Saint-Germain-en-Laye*, Paris, RMN (Mieux voir. Mieux connaître), 12 p.
- MORTILLET G. de (1869) – *Promenades au musée de Saint-Germain*, Paris, C. Reinwald, 187 p.
- MORTILLET G. de (1892) – *Sépultures nouvellement découvertes aux Baoussé-Roussé près de Menton*, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, 3, p. 442-450.
- PÉRIN P. (2004) – *Le musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye*, Paris, RMN et Fondation BNP Paribas, 95 p.
- REINACH S. (1889) – *Antiquités nationales, description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye*, tome 1 « Époque des alluvions et des cavernes », Paris, Firmin-Didot, 1^{re} éd., 223 p.
- REINACH S. (1898) – *Antiquités nationales, description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye*, tome 1 « Époque des alluvions et des cavernes », Paris, Firmin-Didot, 3^e éd., 257 p.
- REINACH S. (1906) – *Gravures de l'âge du Renne. À propos d'une série de moulages développés du musée de Saint-Germain*, *Musées et Monuments de France*, 5, p. 67-70.
- REINACH S. (1908) – *Album des modèles et moulages en vente au musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye*, tome 1 « Âges de la Pierre, époques celtiques », Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture, Archives des musées nationaux et de l'École du Louvre, 48 p.
- REINACH S. (1921) – *Catalogue illustré du musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*, tome 2, Paris, Musées nationaux, 364 p.
- RIPOLL LÓPEZ S. (2012) – *Arte sin artistas. Una mirada al Paleolítico*, catalogue d'exposition temporaire (Museo arqueológico regional à Alcalá de Henares, Madrid, 18 décembre 2012-7 avril 2013), Madrid, Comunidad de Madrid et Museo arqueológico regional, 704 p.
- RIVIÈRE É. (1878-1887) – *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes : paléoethnologie*, Paris, Baillière et fils, 336 p.
- RIVIÈRE É. (1895) – *Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne*, *Association française pour l'avancement des sciences*, compte rendu du 23^e congrès (Caen, 1894), deuxième partie, p. 709-722.

- RIVIÈRE É. (1897) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, 10, p. 497-501.
- RIVIÈRE É. (1899) – La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, 10, p. 554-563.
- RIVIÈRE É. (1901) – Les dessins gravés de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, V^e série, 2, p. 509-517.
- SCHWAB C. (2005) – *Chefs-d'œuvre préhistoriques du Périgord : vingt-cinq millénaires d'art mobilier*, journal d'exposition temporaire (musée national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac, 19 juin 2005-19 septembre 2005 ; musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye, 5 octobre 2005-9 janvier 2006), Paris, RMN (Le Petit Journal des grandes expositions, 362), 14 p.
- SCHWAB C. (2017) – L'art mobilier au musée d'Archéologie nationale : présentation et contextualisation, in J.-J. Cleyet-Merle, J.-M. Geneste et E. Man-Estier (dir.), *L'art au quotidien, objets ornés du Paléolithique supérieur*, actes de colloque international (Les Eyzies-de-Tayac, 16-20 juin 2014), Les Eyzies-de-Tayac, musée national de Préhistoire (*Paléo*, numéro spécial), 2016, p. 67-85.
- SCHWAB C., MAN-ESTIER E. (2016) – *L'ours dans l'art préhistorique*, catalogue d'exposition temporaire (musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye, 16 octobre 2016-30 janvier 2017 ; parc et musée d'archéologie du Laténium, Neuchâtel, Suisse, 30 mars 2018-6 janvier 2019), Paris, RMN, 84 p.
- VILLOTTE S. (2008) – *Enthésopathies et activités des hommes préhistoriques. Recherche méthodologique et application aux fossiles européens du Paléolithique supérieur et du Mésolithique*, thèse de doctorat, université Bordeaux 1, Talence, 380 p.
- VILLOTTE S., SAMSEL M., SPARACELLO V. (2017) – The paleobiology of two adult skeletons from Baouso da Torre (Bausu da Ture) (Liguria, Italy): Implications for Gravettian life style, *Comptes rendus de l'Académie des sciences. Palévol*, 16, 4, p. 462-473.

4.

LA QUESTION DES SOURCES ET DES ARCHIVES

Émile Valère Rivière de Précourt vu de sa famille, ou l'ardeur d'une passion dévorante

Émile Valère Rivière de Précourt as Seen by His Family, or the Ardour of a Consuming Passion

(Retranscription de l'intervention.)

Frédéric RIVIÈRE DE PRÉCOURT

Résumé : D'origines familiales normandes, É. Rivière est issu d'une lignée de propriétaires terriens probablement descendants de marchands tanneurs vikings venus se fixer en Normandie, principalement à la Ferté-Macé, dans l'Orne.

Sa vocation médicale et scientifique est portée par une belle tradition familiale. Nombre de ses aïeux se sont engagés au service de l'homme et du bien commun au sein de la société de leurs époques respectives, notamment dans la carrière militaire et la médecine. C'est lors d'une visite aux grottes de Menton qu'il se découvre une passion pour l'archéologie, et celle-ci l'éloignera de l'exercice de la médecine.

Ses revenus limités, couplés à un endettement structurel, sont un obstacle au financement de ses travaux de recherche. Son ardeur au service d'une passion dévorante reste tout de même exceptionnelle au regard du poids des multiples épreuves familiales qu'il traverse (perte de tous les membres de sa famille proche, décès de quatre de ses enfants, disparition de son fils aîné). Sa santé fragile, ses difficultés financières et ces épreuves ont certainement eu un impact sur son caractère. Deux figures ont joué un rôle déterminant de grand soutien – son épouse, Marie-Émilie, et sa fille Léa. É. Rivière est à la fois marqué par la fierté et la frustration d'une difficile reconnaissance. La vente de ses collections a été une décision douloureuse rendue nécessaire compte tenu du déficit de la succession.

Mots-clés : É. Rivière, archives familiales.

Abstract: With family origins and roots in Normandy, É. Rivière comes from a line of landowners who are probably descendants of Viking tanners who came to settle in Normandy, mainly at La Ferté-Macé in the Orne department.

His medical and scientific vocation was born of a fine family tradition. Many of his forebears were committed to serving mankind and the common good within the society of their respective eras, particularly in the military and in medicine. His passion for archaeology was discovered during a visit to the caves of Menton, which distanced him from the practice of medicine.

His limited income, coupled with a structural debt, was an obstacle to financing his research work. His dedication to his all-consuming passion was exceptional given the weight of his family's many hardships (the loss of all the members of his immediate family, the death of four of his children, and the disappearance of his eldest son). His fragile health, financial difficulties and hardships certainly had an impact on his character. Two figures played a decisive role as great supporters – his wife Marie-Émilie and his daughter Léa. É. Rivière was marked by both pride and the frustration of difficult recognition. The sale of the collections was a painful decision, made necessary by the deficit in the estate.

Keywords: É. Rivière, family archives.

Je suis tout à fait heureux et honoré, au nom des descendants d'Émile Valère, dont certains autres membres sont également présents ici, d'être parmi vous aujourd'hui.

Il a été évoqué, au cours de cette séance, l'importance des archives et peut-être la manière dont une famille pourrait construire un mausolée. L'objectif de mon intervention n'est pas celui-là ; elle s'inscrit, je crois bien involontairement, dans la continuité des contributions précédentes et montre, peut-être, au travers de nos archives familiales, qui était notre aïeul, en le rendant un peu vivant, en essayant de l'incarner ; elle met également en lumière cette ambiguïté dont il est fait mention dans les différentes contributions.

Je vais me concentrer sur trois ou quatre points. Je vais d'abord évoquer quelques données contextuelles : d'où vient É. Rivière ? Dispose-t-on d'éléments de son histoire personnelle et familiale qui peuvent expliquer tant sa vocation que son caractère ; comment a-t-il vécu sa vocation, sa passion ? Ensuite, je donnerai quelques éléments plus précis concernant sa personnalité, son histoire et la manière dont la tradition familiale écrite et orale peut éclairer vos propres travaux.

1. DES ORIGINES NORMANDES

Notre arrière-grand-père É. Rivière est né au printemps 1835. Il est issu d'une lignée de propriétaires terriens probablement descendants de marchands tanneurs vikings venus se fixer en Normandie, principalement sur la commune de la Ferté-Macé, dans l'Orne, où se situait la terre de Précourt, à l'origine de notre nom de famille depuis le ^{xvii}^e siècle.

On sait, notamment par les registres paroissiaux, les actes notariés de mariage et de succession, ainsi que par les états de service, que beaucoup des ascendants d'É. Rivière se sont peu à peu investis au service de la société de leur époque ; certains dans la carrière militaire, d'autres dans la médecine et la chirurgie, notamment aux armées.

Eugène, le père d'É. Rivière, était lui-même chirurgien, docteur de la faculté de Paris, et c'est un autre scientifique, T. Le Proust, oncle d'É. Rivière et pharmacien de son état, qui suivra son neveu Émile Valère dans ses études de médecine après le décès de son père. Cette vocation culturelle et scientifique d'É. Rivière était donc portée par une belle tradition familiale, sinon de scientifiques ou de chercheurs purs, mais assurément d'aïeuls engagés au service de l'homme, de leur pays, du bien commun et de la culture scientifique au sens large. Il existe ainsi une sorte d'atavisme dont, je pense, É. Rivière a recueilli les fruits.

L'édification au fil du temps de cette tradition familiale a bien sûr conduit tous les acteurs à s'éloigner progressivement de la Normandie et de la terre d'origine, et c'est à Paris que l'on retrouve Eugène qui viendra s'y établir pour suivre ses études de médecine puis exercer comme chirurgien.

Les terres familiales de l'Orne ont été dispersées au fur et à mesure des départs et des successions. Ces terres seront cédées parfois contre des rentes, qui s'éteindront cependant au décès de leurs bénéficiaires. Il se trouve donc que nous n'avons plus, à ma connaissance, de famille directe présente aujourd'hui sur les terres familiales d'origine.

Voilà donc l'environnement dans lequel se situe l'histoire d'É. Rivière (fig. 1).

2. UN POLYGRAPHE ÉCLECTIQUE

En ce qui concerne notre aïeul lui-même, bien qu'ayant terminé, comme son père, ses études de médecine, il n'a pas présenté de thèse de doctorat et n'a donc jamais pratiqué véritablement la médecine, tout au moins la médecine clinique.

Mais à la lumière des différentes contributions, il apparaît évident que la médecine restera toujours présente dans son activité très importante de « polygraphe éclectique ». C'est alors qu'il était tout juste interne aux asiles impériaux que la passion de l'archéologie lui est véritablement « tombée dessus », à 34 ans, à l'occasion d'une visite aux grottes de Menton effectuée au cours d'un séjour dans le Midi en raison de sa santé fragile ; cette mauvaise santé fut d'ailleurs une épreuve qu'il eut à surmonter et dont je reparlerai.

C'est également à cette époque que sa vie prend un nouveau tournant assez fondamental et décisif par le choix qu'il fait d'abandonner la médecine, pour laquelle il est probable qu'il n'a jamais eu véritablement de vocation profonde, au sens clinique du terme, pour se consacrer à l'archéologie, discipline dans laquelle il va s'investir totalement. Mais s'il n'est au départ malgré tout qu'un amateur ; cet amateurisme deviendra très éclairé au fil du temps (fig. 2).

3. DE L'AMATEUR ÉCLAIRÉ AU VÉRITABLE SCIENTIFIQUE ?

On ne saurait aborder cette question sans évoquer cette formidable ardeur qu'il a dû déployer pour faire face aux multiples épreuves qu'il eut à surmonter au service de ses passions véritablement dévorantes et qui expliquent peut-être certains traits de son caractère. Beaucoup de témoignages subsistent des fruits de son travail acharné dont ce magnifique bagage archéologique et scientifique qui réunit les différents contributeurs et que toutes les passionnantes et éclairantes contributions de cette séance permettent au néophyte que je suis de mieux appréhender.

Mais l'héritage d'É. Rivière ne se réduit pas aux seules découvertes des grottes de Baoussé-Roussé et de Dordogne et à la cofondation de la Société préhistorique de France, comme on peut en lire l'évocation dans différentes contributions.



Fig. 1 – Portrait d'É. Rivière, date inconnue (archives familiales).

Fig. 1 – Portrait of É. Rivière, unknown date (family archives).



Fig. 2 – É. Rivière dans son bureau parisien, date inconnue (archives familiales).

Fig. 2 – É. Rivière in his Paris office, unknown date (family archives).

En effet, É. Rivière n'a jamais produit de thèse de doctorat, mais la liste encore partielle que fit mon père des publications de son grand-père est tout à fait impressionnante : les premières remontent à l'année de ses 21 ans, à l'époque de ses études de médecine au cours desquelles il publia de nombreuses études et articles, notamment sur le choléra. Ces études et ces articles furent présentés à la faculté de médecine, à l'Académie des sciences et à l'Association française pour l'avancement des sciences.

Par la suite, tout à sa passion pour l'archéologie, son grand ouvrage, *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, lui a permis d'obtenir le prix Vaillant lors du concours de l'Académie des sciences.

La période de ses très nombreuses publications s'étend jusqu'en 1917, et celles-ci sont déposées pour partie à la bibliothèque de l'ancienne École de médecine ainsi qu'au musée de l'Homme. Et c'est donc à juste titre qu'il reçut, en 1889, les Palmes académiques (fig. 3), ainsi que la médaille de la Société de médecine pratique de Paris (fig. 4), et qu'il fut ensuite décoré de la Légion d'honneur l'année suivante (fig. 5).

L'amateur éclairé, on l'a vu aussi, est-il donc devenu un véritable scientifique ? Je vous laisse en juger, mais il est incontestablement un infatigable chercheur de terrain, à telle enseigne qu'il résidera à Menton pendant plusieurs années en laissant sa famille à Paris afin de poursuivre ses recherches – recherches qui aboutiront notamment à la fameuse découverte de « l'homme de Menton », dont nous avons récemment appris que le squelette fossilisé est celui d'une femme, devenue « la dame du Cavillon ».

4. ÉPREUVES PERSONNELLES ET DISPUTATIONS SCIENTIFIQUES

Mais É. Rivière fut au milieu de tout cela confronté à de lourdes épreuves familiales et personnelles, que seules une forte volonté et une formidable ardeur lui permirent d'affronter. Les épreuves familiales d'abord : il a seulement 20 ans à la mort de son père. Dans les quatre ans qui suivent, il perd également son unique sœur, puis sa mère : c'est ainsi qu'à 26 ans il n'a plus aucune famille proche. Plus tard, sur les huit enfants qui naissent de son mariage en 1864 avec M.-É. Colleaux, Madeleine, leur deuxième enfant, meurt à 5 ans ; Lucile, la troisième, est mort-née ; Lucien, le quatrième, décède à l'âge de 1 an ; et Yvonne, la septième, à 22 ans (fig. 6).

Ces lourdes épreuves familiales sont venues s'ajouter à une santé fragile et à de nombreuses disputations scientifiques décisives, évoquées dans cet ouvrage, avec ses confrères. On raconte également dans la famille, je le tiens de mon propre père, H. Rivière (fig. 7), que toutes ces épreuves ont fini par peser sur son caractère dont on dit pudiquement qu'il n'était pas facile.

Ce caractère explique peut-être son goût pour la polémique. À titre d'exemple, après une grave mésentente avec son père, le fils aîné, René Émile (fig. 8), quitte sa famille et Paris à l'âge de 29 ans pour s'installer aux

États-Unis. Il envoie une ultime lettre depuis Boston, puis coupe les ponts. On n'entendra plus jamais parler de lui, malgré les recherches incessantes de notre famille.

À ces épreuves familiales et personnelles viendront s'ajouter des problèmes financiers sur lesquels, quand même, je dois dire quelques mots. En effet, les archives familiales révèlent que la famille d'É. Rivière n'était certes pas dans le besoin, mais comme chacun sait, on ne fait *a priori* pas fortune ni dans l'armée ni dans la médecine. Ce ne sont donc ni l'héritage familial ni ses émoluments de sous-directeur puis directeur de laboratoire au Collège de France qui permirent à É. Rivière de financer ses travaux. Il eut constamment à se préoccuper de trouver des financements pour ses voyages et ses dépenses de recherche.

Il dut par exemple s'endetter pour financer le coût du transfert sans dégât jusqu'à Paris, du fameux squelette de l'homme de Menton. De même, malgré ce qui est écrit dans les notices nécrologiques, le concours public s'est avéré bien insuffisant pour couvrir toutes ses dépenses, à tel point qu'il fut parfois contraint de financer lui-même la location de sites archéologiques, voire leur achat (je n'étais pas au courant de cela), et de payer ses ouvriers sur ses propres deniers. Il dut aussi affronter les vandales qui saccageaient les sites et qui volaient les objets préhistoriques. Il s'est aussi retrouvé bien seul en 1877 quand il dut interrompre les recherches qu'il venait de commencer sur les gravures de la vallée des Merveilles après avoir été accusé d'espionnage par les douaniers, alertés par ses allées et venues incessantes de part et d'autre de la frontière franco-italienne.

5. DE BIENFAISANTS SOUTIENS FAMILIAUX

Mais, au milieu de toutes ces épreuves, É. Rivière bénéficia heureusement de deux très grands soutiens. Le premier fut celui de son épouse, Marie-Émilie (fig. 9), avec laquelle il fêta ses noces d'or le 3 mai 1914 en l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, avec une messe dite par l'abbé Cabanou, ami de la famille. La fidélité du couple est donc à souligner.

Les archives familiales nous éclairent aussi sur le dévouement aux autres de Marie-Émilie qui recevra par deux fois la médaille de la ville de Paris pour des actes qu'on dénommait alors « de bienfaisance ». En outre, bien que résidant à Paris avec ses enfants, elle suivit souvent son mari dans ses multiples séjours scientifiques : quatre de leurs enfants ont ainsi été déclarés nés à Menton.

Son second soutien fut celui de sa dernière fille, Léa Marie Émilie (fig. 10), qui, restée toujours célibataire, accompagnera ses parents dans leur vieillesse. Après le décès de sa mère, elle se dévouera à son père devenu veuf à 84 ans et ce jusqu'à ce qu'il décède, le 25 janvier 1922 (fig. 11). Ces deux soutiens familiaux ont évidemment contribué à maintenir ces infatigables ardeurs et volontés déployées par É. Rivière au cours de ce que j'appelle sa



Fig. 3 – Palmes académiques décernées à É. Rivière, 1889 (archives familiales).

Fig. 3 – Palmes académiques awarded to É. Rivière, 1889 (family archives).



Fig. 4 – Médaille de la Société de médecine pratique de Paris décernée à É. Rivière, 1889 (archives familiales).

Fig. 4 – Medal awarded to É. Rivière by the Société de médecine pratique de Paris, 1889 (family archives).

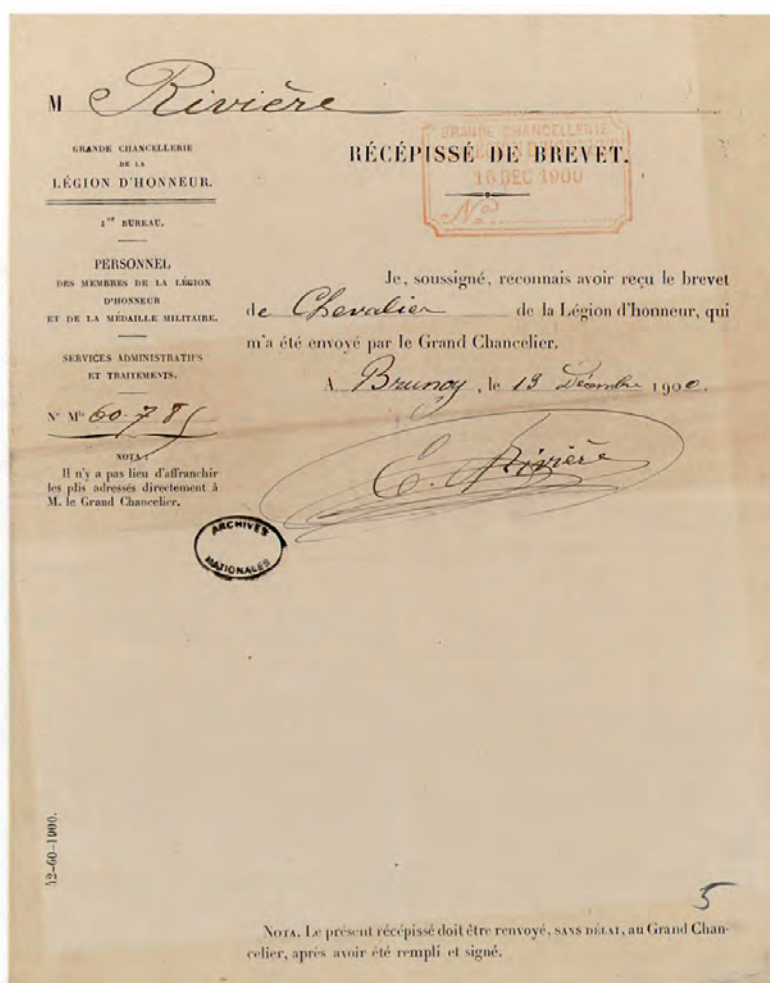


Fig. 5 – Titre de la Légion d'honneur décerné à É. Rivière, 1890 (archives familiales).

Fig. 5 – Légion d'honneur awarded to É. Rivière, 1890 (family archives).



Fig. 6 – Portrait d'Yvonne Rivière, fille d'É. Rivière (archives familiales).

Fig. 6 – Portrait of Yvonne Rivière, daughter of É. Rivière (family archives).



Fig. 8 – Portrait de René Émile Rivière, fils d'É. Rivière (archives familiales).

Fig. 8 – Portrait of René Émile Rivière, son of É. Rivière (family archives).



Fig. 7 – Portrait d'Henri Rivière, petit-fils d'É. Rivière (archives familiales).

Fig. 7 – Portrait of Henri Rivière, grandson of É. Rivière (family archives).



Fig. 9 – Portrait de Marie-Émilie Colleaux, épouse d'É. Rivière (archives familiales).

Fig. 9 – Portrait of Marie-Émilie Colleaux, wife of É. Rivière (family archives).



Fig. 10 – Portrait de Léa Marie Émilie Rivière, fille d'É. Rivière (archives familiales).

Fig. 10 – Portrait of Léa Marie Émilie Rivière, wife of É. Rivière (family archives).



Fig. 12 – Portrait de Raoul Rivière, fils d'É. Rivière (archives familiales).

Fig. 12 – Portrait of Raoul Rivière, son of É. Rivière (family archives).

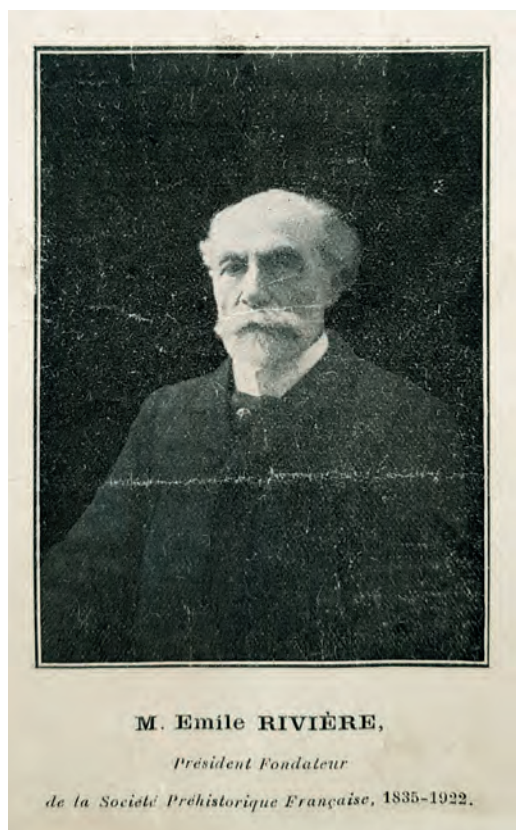


Fig. 11 – Faire-part de décès d'É. Rivière (archives familiales).

Fig. 11 – Death announcement for É. Rivière (family archives).



Fig. 13 – Portrait d'André Rivière, fils d'É. Rivière (archives familiales).

Fig. 13 – Portrait of André Rivière, son of É. Rivière (family archives).

« vocation-passion ». Ce sont deux soutiens familiaux que nous associons à notre fierté de voir la richesse de ses travaux aujourd'hui reconnue.

CONCLUSION : FIERTÉ ET FRUSTRATION D'UNE DIFFICILE RECONNAISSANCE

Notre famille éprouve bien sûr une grande fierté pour son aïeul, mais ressent aussi une certaine frustration : celle d'une difficile et tardive reconnaissance, vous l'avez très bien évoqué au cours de cette séance qui lui est consacrée. Nous mesurons mieux en effet aujourd'hui l'immense déception qui fut celle de mon grand-père Raoul (fig. 12), contraint avec sa sœur, Léa, et son frère, André (fig. 13), de refuser la succession de leur illustre père et de se résigner, vous l'avez évoqué aussi, à voir vendues chez Drouot les magnifiques collections constituées par leur père au fil des années. Ils furent en effet confrontés au déficit abyssal de la succession grevée par les lourdes dettes que notre arrière-grand-père avait dû contracter pour financer ses recherches.

À la question de savoir pourquoi les collections n'ont pas été mieux protégées, j'en substitue une autre en me demandant pourquoi l'État et les institutions, qui ont possiblement su que la succession était refusée, n'ont pas fait le nécessaire pour les conserver.

Je ne voudrais pas dépasser mon temps ni terminer mon propos sans adresser mes remerciements à tous les organisateurs et intervenants de cette séance, et en particulier à M^{mes} H. Djema et É. Lesvignes, ainsi qu'à tous les autres membres de la sympathique équipe de la Mouthe qui nous ont invités l'année dernière à partager leur passion pour les travaux d'É. Rivière lors d'une mémorable visite familiale de la grotte (fig. 14). Ils ont su nous faire pressentir pourquoi et comment tous ses travaux sont encore aujourd'hui, cent ans après sa mort, d'une extraordinaire actualité, comme le prouve d'ailleurs cette belle séance.

Frédéric RIVIÈRE DE PRÉCOURT
frederic.rivieredeprecourt@numericable.fr



Fig. 14 – Photo de l'équipe de la Mouthe en présence des descendants d'É. Rivière et du descendant d'É. Lapeyre, propriétaire du site (cliché É. Lesvignes).

Fig. 14 – Photo of the La Mouthe team in the presence of É. Rivière's descendants and É. Lapeyre's descendant, site owner (photo É. Lesvignes).

La vente des collections préhistoriques d'Émile Valère Rivière à l'hôtel Drouot (15-16 mai 1922) : l'apport des archives

The Drouot Sale of the Prehistoric Collections of Émile Valère Rivière (15-16 May 1922): the Contribution of Archives

Hélène DJEMA, Émilie LESVIGNES

Résumé : À son décès, le 25 janvier 1922, É. Rivière laisse derrière lui de nombreux vestiges issus des fouilles qu'il a conduites en France. Quatre mois après sa mort, ses collections archéologiques sont mises en vente à l'hôtel Drouot, à Paris, sous le ministère du commissaire-priseur M^e L. de Cagny. Les archives de ventes, conservées aux Archives de Paris, fournissent d'intéressantes informations qui permettent de contextualiser et de retracer l'histoire de cette vente. Elles permettent d'avancer des hypothèses quant aux raisons qui l'ont motivée et sont d'une grande aide pour identifier les potentiels lieux de conservation des collections disséminées.

Les résultats préliminaires de nos investigations ont d'ores et déjà renouvelé nos connaissances sur É. Rivière, notamment sur l'environnement social, scientifique et politique entourant le personnage. Sur l'aspect social, nos recherches nous ont permis de mieux comprendre la situation financière d'É. Rivière à sa mort et la position de ses ayants droit vis-à-vis de ses collections. Son implication dans la recherche archéologique peut être par ailleurs appréciée à travers le statut des nombreuses personnes qui se sont portées acquéreurs de ses collections. D'un point de vue scientifique, le croisement des archives de la vente avec les rares collections Rivière identifiées dans les institutions muséales nous renseigne sur ses modalités de collecte des indices archéologiques et sur sa conception du vestige et des collections archéologiques. Enfin, la dispersion de ses collections pouvait laisser croire qu'É. Rivière se souciait peu de leur devenir et qu'il s'inscrivait ainsi dans la pensée des antiquaires-collectionneurs du début du XIX^e siècle. Des correspondances inédites conservées aux archives du Collège de France et du musée d'Archéologie nationale nous montrent le contraire. L'enquête n'en est qu'à ses débuts.

Mots-clés : É. Rivière ; collections archéologiques ; préhistoire ; vente Drouot ; archives.

Abstract: At the time of his death on January 25, 1922, É. Rivière left behind numerous relics from the excavations he had carried out in France. Four months after his death, his archaeological collections were put up for sale at hôtel Drouot in Paris under the auspices of auctioneer M^e L. de Cagny. The sales archives, kept at the Archives de Paris, provide interesting information to contextualize and retrace the history of this sale. They allow us to put forward hypotheses as to the reasons behind the deed of sale and are a great help in tracking down potential locations for the scattered collections.

The preliminary results of our investigations have already renewed our knowledge of É. Rivière, particularly in terms of the social, scientific and political context in which he lived. On the social side, our research has enabled us to gain a better understanding of É. Rivière's financial situation at the time of his death, and the position of his successors with regard to his collections. His involvement in archaeological research can also be appreciated through the status of his many people who purchased his collections. From a scientific point of view, cross-referencing the archives of the "Drouot" sale with the rare collections from É. Rivière's excavations identified in museum institutions, provides us informations on his methods of collecting archaeological evidence, and therefore on his conception of archaeological remains and collections.

Finally, the dispersal of his collections could have led us to believe that É. Rivière cared little for their future, and that he was thus in line with the thinking of the antiquarian-collectors of the early 19th century. Unpublished correspondence preserved in the archives of the Collège de France and the musée d'Archéologie nationale shows the opposite. The investigation is still in its early stages.

Keywords: É. Rivière; archaeological collections; Prehistory; Drouot sale; archives.

INTRODUCTION

Après le décès d'É. V. Rivière, le 25 janvier 1922, les vestiges et autres témoins archéologiques issus des fouilles qu'il a conduites un peu partout en France feront l'objet d'une vente aux enchères à l'hôtel Drouot, à Paris. La vente sera conduite les 14, 15 et 16 mai 1922, soit quatre mois après le décès d'É. Rivière, sous l'égide du commissaire-priseur M^e L. de Cagny, dont par ailleurs l'épouse est membre de la Société préhistorique française (ci-après dénommée « SPF »). M^e de Cagny n'en est pas à sa première vente d'objets archéologiques : il a contribué par le passé à la vente d'autres collections préhistoriques, telles que celles du Dr Rambaud en 1919¹.

La plupart des archives des commissaires-priseurs (fig. 1), notamment les minutes des études, les quitus de vente, les registres d'inspection et actes de vente, les dossiers de déclaration de vente et surtout les procès-verbaux – qui permettent de connaître l'identité des vendeurs et des acheteurs ainsi que les prix de vente des biens – sont conservées aux Archives de Paris. À l'origine de ces dépôts, c'est la loi du 3 janvier 1979 qui attribue à ces documents le statut d'archives publiques. C'est dans ce cadre que les commissaires-priseurs en activité ont versé l'ensemble de leurs documents, y compris ceux de leurs prédécesseurs qu'ils avaient par chance conservés. Ce fonds d'archives des ventes est de fait non exhaustif et rassemble des documents de diverses origines : fonds des commissaires-priseurs, chambres des commissaires-priseurs, archives nationales ou encore archives de vente de l'hôtel Drouot. Les documents de la vente Drouot des collections d'É. Rivière ont été retrouvés dans ces fonds publics, conservés aux Archives de Paris.

1. L'APPORT DES ARCHIVES

Les archives de ventes Drouot constituent une source d'information précieuse qui permet de contextualiser et de retracer l'histoire des enchères et des transactions. Ici, les archives du commissaire-priseur L. de Cagny nous amènent à émettre des hypothèses sur les motivations qui ont conduit à la vente des collections Rivière, à la connaissance de ses nombreux adjudicateurs et des lieux de conservation potentiels de ces collections aujourd'hui dispersées. Les archives Drouot apportent également des éclairages, même partiels, sur la composition des collections elles-mêmes.

1.1. Contexte de la vente

L'une des principales sources d'information éclairant le contexte de la vente Rivière se trouve dans le quatrième répertoire de vente², qui renseigne pour partie les actions opérées par M^e L. de Cagny entre le 14 juillet 1904 et le 27 octobre 1924 (fig. 2). Dans ce répertoire, deux lignes mentionnent la vente Rivière : l'une signale un arrangement ; l'autre, une vente, en date du 17 février 1922 (fig. 2a). C'est donc trois semaines après le décès d'É. Rivière³ que les échanges débutent entre M^e L. de Cagny et R. Rivière, le fils aîné d'Émile. Les notes manuscrites qui complètent ces lignes indiquent qu'il s'agit d'un arrangement en son vivant, à la suite d'une requête de R. Rivière, demeurant à Boulogne (Seine), et d'un autre cohéritier. L'objet de la vente correspond à des meubles.

Ce répertoire conserve en outre toute une succession d'informations sur d'autres arrangements et ventes Rivière, formés durant l'année 1922 : un arrangement et une vente le 15 mars ; un arrangement et une vente le 16 mars ; un arrangement et deux ventes les 14, 15 et 16 mai (fig. 2b), dates auxquelles auront lieu les ventesÉ. Rivièreaux enchères des collections préhistoriques à l'hôtel Drouot. Les états de vente⁴, qui accompagnent le répertoire, précisent que le montant global des ventes Rivière s'élève à 25 687 francs, soit 32 858 euros.

Enfin, une dernière mention « Rivière » a été retrouvée dans le quatrième répertoire, en date du 8 mars 1923 (fig. 2c), soit près d'un an après les ventes de 1922. Cette mention est suivie du mot « décharge » (?) et du mot « curateur », en la personne de M. Turquin, qui reste inconnu à ce stade de nos recherches.

De cette première lecture des archives de vente, plusieurs affirmations peuvent d'ores et déjà être formulées. Tout d'abord, ce n'est pas une mais bien plusieurs ventes Rivière qui ont eu lieu tout au long du premier semestre 1922. Deuxièmement, ces ventes n'ont pas uniquement concerné les collections préhistoriques d'É. Rivière, mais également son mobilier et sa bibliothèque – mentions « meubles » et « livres » dans les archives⁵, et mention « bibliothèque » dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*⁶ (fig. 3). Troisièmement, cette vente a été ordonnée par ses héritiers, notamment par son fils aîné, Raoul, et un curateur a été nommé un an après. L'appel à un curateur se fait habituellement dans le cas d'une succession vacante ; ce qui n'est pas le cas de la succession d'É. Rivière, puisque ses successeurs étaient connus. Le postulat qui pourrait expliquer la présence de ce curateur serait le suivant : les héritiers d'É. Rivière auraient refusé la succession.

Partant de ce postulat, l'une des hypothèses qui pourrait être avancée pour expliquer à la fois l'intervention



Fig. 1 – Vues du fonds d'archives des commissaires-priseurs conservé aux Archives de Paris, dont les archives de ventes de M^e L. de Cagny (cote D118E3 1-86, Archives de Paris ; clichés É. Lesvignes).

Fig. 1 – Views of the auctioneers' archives held at the Archives de Paris, including the sales archives of M^e L. de Cagny (cote D118E3 1-86, Archives de Paris ; photos É. Lesvignes).

M ^e Leon de Cagny Commissaire-priseur à Paris				4 ^e Répertoire			
Mois de février 1922				4734	30	507.20	
7148	1	Vente	Daly 447 faubourg du temple d'objets mobiliers saisis sur Daly y demeurant requête du colonel Chabert à Chaumont (Seine et Oise)	10	3	7.20	
7149	14	Récuse	Briquetage 14 rue Vézelay après saisie sur Société de Briquetage, y demeurant, requête de Dufayet 97 rue de la République	17			
7150	16	Récuse	Briquetage continuation 14 rue Vézelay du quatorze courant même requête	17			
7150	17	Arrangement	Rivière 6 rue Rossini de meubles dépendant de la succession de M. Émile Rivière en son vivant demeurant à Paris 97 rue du Cherche-Midi requête de M. Raoul Rivière demeurant à Boulogne (Seine) 9 rue de la Mairie et autre cohéritier	18			
7151	17	Vente	Rivière 6 rue Rossini en continuation du procès-verbal précédent même requête	18			
7151	17	Vente	Pierre continuation 6 rue Rossini du même vendeur	18		638.40	
Mois Mai 1922				20	4		
7170	29 avril	Ventatoire	Véronne à Long (Seine) 56 rue Guberlot tant après saisie sur Veronne, y demeurant requête Bessier à Allouville (Seine) 71 rue de Villeneuve	2	4		
7171	2 mai	Vente	Laville continuation 96 bis rue de Picpus de la vente du vin et d'Acid fondée sur Laville requête Comfagnon	20	4	157.40	
7172	14 mai	Arrangement	Rivière 6 rue Rossini en continuation du seize mars dernier après décès Émile Rivière requête Raoul Rivière	18			
7173	15 mai	Vente	Rivière 6 rue Rossini en continuation du quatorze courant après décès Rivière requête Rivière et même jour procès-verbal d'arrangement pendant la vente	4741	18		
7174	16 mai	Vente	Rivière 6 rue Rossini continuation de la veille après décès Rivière même requête par procès-verbal d'arrangement et procès-verbal de vente	3921	18	916.60	
7175	18 mai	Vente	Voichon 6 rue Rossini après saisie sur Monsieur Suzanne				
Mois mars 1923				1	4		
7216	8	Décharge	Métel de la vente du vin et d'Acid fondée sur Laville requête Métel	1	4		
7216	8	Décharge	Rivière de la vente des dix sept février mil neuf cent vingt deux et suivants après décès de M. Émile Rivière requête de M. Turquin curateur à la succession vacante dudit M. Rivière, 171 boulevard St-Germain	10	4		
7217	11	Arrangement	Marsin procès-verbal d'arrangement au dit Metel et au dit Rivière				

Fig. 2 – Extraits du quatrième répertoire de vente de M^e L. de Cagny, entre le 14 juillet 1904 et le 27 octobre 1924. A) « Mois de février 1922 » ; « 7 150 / 17 / Arrangement / Rivière / 6 rue Rossini de meubles dépendant de la succession de M. Émile Rivière en son vivant demeurant à Paris 97 rue du Cherche-Midi requête de M. Raoul Rivière demeurant à Boulogne (Seine) 9 rue de la Mairie et autre cohéritier » ; « 7 151 / 17 / Vente / Rivière / 6 rue Rossini en continuation du procès-verbal précédent même requête ». B) « Mois de mai 1922 » ; « 7 172 / 14 mai / Arrangement / Rivière / 6 rue Rossini en continuation du seize mars dernier après décès Émile Rivière requête Raoul Rivière » ; « 7 173 / 15 mai / Vente / Rivière / 6 rue Rossini en continuation du quatorze courant après décès Rivière requête Rivière et même jour procès-verbal d'arrangement pendant la vente » ; « 7 174 / 16 mai / Vente / Rivière / 6 rue Rossini continuation de la veille après décès Rivière même requête par procès-verbal d'arrangement et procès-verbal de vente ». C) « Mois de mars 1923 » ; « 7 216 / 8 / Décharge / Rivière / [?] des dix-sept février mil neuf cent vingt-deux et suivants après décès de M. Émile Rivière requête de M. Turquin curateur à la succession vacante dudit M. Rivière, 171 boulevard St-Germain » (cote D118E3 1-86, Archives de Paris ; clichés et DAO É. Lesvignes).

Fig. 2 – Extracts from the fourth sales repertory of M^e L. de Cagny, between July 14, 1904 and October 27, 1924. A) "Month of February 1922"; "7150 / 17 / Arrangement / Rivière / 6 rue Rossini of furniture belonging to the succession of Mr Émile Rivière in his lifetime residing in Paris 97 rue du Cherche-Midi request of Mr Raoul Rivière residing in Boulogne (Seine) 9 rue de la Mairie and other co-heir"; "7151 / 17 / Sale / Rivière / 6 rue Rossini in continuation of previous report same request". B) "Month of May 1922"; "7172 / May 14 / Arrangement / Rivière / 6 rue Rossini in continuation of last March sixteenth after death Émile Rivière request Raoul Rivière"; "7173 / May 15 / Sale / Rivière / 6 rue Rossini in continuation of current fourteenth after death Rivière request Rivière and same day arrangement report during the sale"; "7174 / May 16 / Sale / Rivière / 6 rue Rossini continuation of previous day after death Rivière same request by arrangement report and sale report". C) "Month of March 1923"; "7216 / 8 / Discharge / Rivière / [?] of the seventeenth of February one thousand nine hundred and twenty-two and following after the death of Mr. Émile Rivière request of Mr. Turquin curator of the vacant succession of said Mr. Rivière, 171 boulevard St-Germain" (cote D118E3 1-86, Archives de Paris; photos and CAD É. Lesvignes).

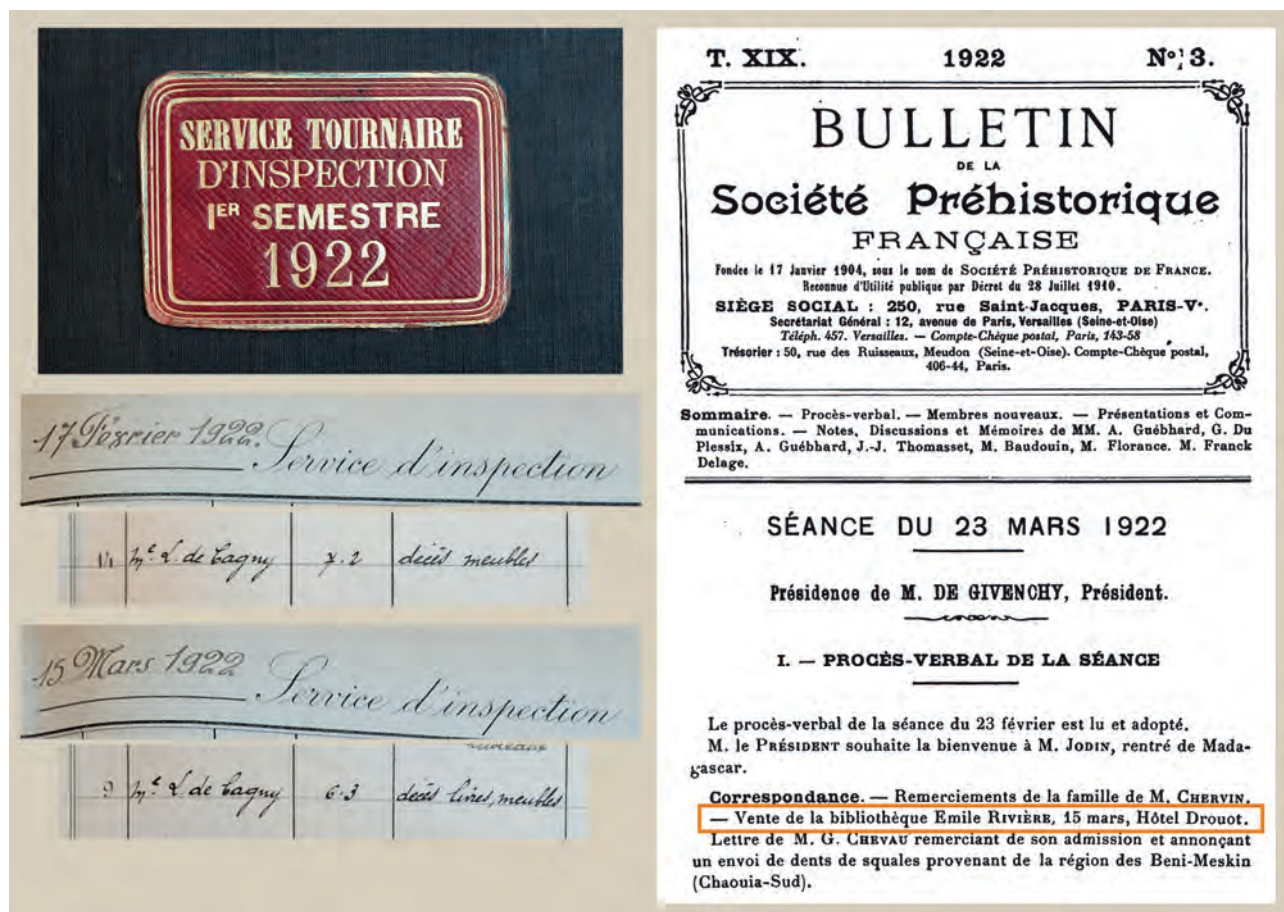


Fig. 3 – Documents mentionnant la vente de la bibliothèque d'É. Rivière. À gauche : extraits du Service Tournaire d'inspection, 1^{er} semestre 1922 : « 17 février 1922 » ; « M^e L. de Cagny / 7.2 / décès meubles ». « 15 mars 1922 » ; « M^e L. de Cagny / 6.3 / décès livres, meubles » (cote D1E3 27, Archives de Paris). À droite : annonce de la vente de la bibliothèque d'É. Rivière dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, séance du 23 mars 1922, 19, 3 (DAO É. Lesvignes).

Fig. 3 – Documents mentioning the sale of É. Rivière's library. Left: Extracts from the Service Tournaire d'inspection, 1st half of 1922: "February 17, 1922"; "M^e L. de Cagny / 7.2 / death furniture". "March 15, 1922"; "M^e L. de Cagny / 6.3 / death books, furniture" (cote D1E3 27, Archives de Paris). Right: Announcement of the sale of É. Rivière's library in the *Bulletin de la Société préhistorique française*, session of March 23, 1922, 19, 3 (CAD É. Lesvignes).

d'un curateur et les raisons des nombreuses ventes Rivière successives serait le besoin de liquidité immédiate afin de payer les droits de succession et/ou de rembourser les dettes éventuellement contractées par le défunt de son vivant. Cela est d'autant plus plausible que le délai très court qui s'est écoulé entre le décès et la vente aux enchères suggère une forme de précipitation pour faire face à cette obligation.

Dans sa communication, F. Rivière de Précourt, arrière-petit-fils d'É. Rivière, conforte également l'hypothèse d'un héritage « négatif » dû à un endettement structurel, fruit de sa « vocation dévorante », poussant ses ayants droit à se défaire d'un grand nombre de biens (Rivière de Précourt, ce volume).

1.2. La conception et la constitution des collections d'É. Rivière

Revenons à présent sur les collections préhistoriques mises en vente. Que disent-elles sur la qualité des travaux

de terrain conduits par É. Rivière et sur sa conception des collections ? Autrement dit, que conservait-il, comment et dans quel but ?

Lors de nos investigations, nous avons constaté qu'il n'existe aucun catalogue de vente Rivière qui aurait pu nous renseigner en détail sur la nature des collections. Le Service tournaire d'inspection mentionne à propos des ventes Rivière de mai 1922 : « dispensé de catalogue par décision de la Chambre du 28-4 » (fig. 4). Cette absence interpelle.

À notre connaissance, pour toutes les ventes de collections préhistoriques réalisées sous l'égide de M^e de Cagny, c'était A. Stuer, négociant-marchand du Comptoir minéralogique et géologique à Paris (voir ci-dessous), qui était désigné expert. Il produisait à cette occasion un catalogue de vente détaillé et documenté permettant aux potentiels adjudicataires de prendre connaissance des caractéristiques des divers lots (provenance, estimation, etc.). La vente Rivière serait donc, à ce stade de nos recherches, la seule vente de biens archéologiques de M^e de Cagny qui



Fig. 4 – Documents mentionnant la vente des collections archéologiques d'É. Rivière. Haut : extraits du Service Tournaire d'inspection, 1^{er} semestre 1922, 14, 15 et 16 mai 1922 ; « M^e L. de Cagny / 14.4 / Exposition décès collection préhistorique / cat. 687 4.5 / dispensé de catalogue par décision de la Chambre du 28-4 » (cote D1E3 27, Archives de Paris). Bas : extrait de l'annonce de la vente des collections d'É. Rivière dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, séance du 27 avril 1922, 19, 4 (DAO É. Lesvignes).

Fig. 4 – Documents mentioning the sale of É. Rivière's archaeological collections. Top: Extracts from the Service Tournaire d'inspection, 1st half 1922, May 14, 15 and 16, 1922; "M^e L. de Cagny / 14.4 / Exhibition death prehistoric collection / cat. 687 4.5 / exempted from catalog by Chamber decision of 28-4" (cote D1E3 27, Archives de Paris). Bottom: Extract from the announcement of the sale of É. Rivière's collections in the *Bulletin de la Société préhistorique française*, session of April 27, 1922, 19, 4 (CAD É. Lesvignes).

n'aurait pas fait l'objet d'un examen ni de description par dire d'expert.

Il existe cependant un document de huit pages, que nous désignerons sous le titre de « fascicule Drouot », qui liste les biens de la collection Rivière mis aux enchères sous la direction de L. de Cagny, illustré seulement en couverture, publié par la maison de vente de l'hôtel Drouot et mis à disposition du public (fig. 5). Cette pratique est fréquente dans le cas de ventes dites « moins importantes » en termes de valeur. En quoi la collection Rivière était-elle moins importante que la collection d'objets préhistoriques du D^r Rambaud, médecin et élu municipal, ou d'H.-E. Million, juge au tribunal de Chalon-sur-Saône, tous deux collectionneurs d'objets archéologiques (Saint-Raymond, 2019a) et dont les ventes des collections ont bénéficié d'un catalogue détaillé ? La non-expertise des collections Rivière relève-t-elle d'un choix intentionnel ? Y aurait-il eu un choix économique ou d'urgence à ne pas faire publier un catalogue complet ? Aucune hypothèse ne peut être privilégiée à ce stade de nos investigations.

Le fascicule Drouot (voir fig. 5) fait état de séries archéologiques, par région et par site de provenance. Les

sites mentionnés, qui furent pour la grande majorité fouillés ou explorés par É. Rivière, nous permettent de retracer ses déplacements d'explorateur infatigable en France – Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Dordogne, Charente, Bassin parisien, Indre-et-Loire, Hérault, Somme, Calvados, Yonne, Lozère et Saône-et-Loire –, mais aussi à l'étranger – Suisse et Angleterre (cette dernière mention est précisée seulement dans les données publiées par L. Saint-Raymond [2019b]). Certains ensembles, comme Saint-Acheul, ou les collections provenant de l'étranger comme le « Mexique, Égypte, Russie, Algérie, Mauritanie, Groenland, Danemark, Belgique » pourraient trouver leur origine dans le cadre d'échanges entre archéologues à des fins de constitution de collection de référence pour un usage privé ou à des fins de recherche, comme cela se pratiquait à l'époque. Ces éléments, même lacunaires, témoignent également en filigrane du réseau qu'avait su développer É. Rivière avec ses contemporains.

Une autre source, très récente, vient compléter avec précision le peu d'informations que présente le fascicule édité par l'hôtel Drouot. Il s'agit de la retranscription de procès-verbaux de ventes aux enchères publiques parisiennes, un travail mené par L. Saint-Raymond



687 *Chambre des Commissaires-Priseurs
Envoies aux Archives Nationales*

M^e LÉON de CAGNY, Commissaire-Priseur à Paris
18, rue Guersant (Tél. Wagram 77.13)

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
SANS ATTRIBUTIONS DE QUALITÉS

APRÈS LE DÉCÈS DE M. ÉMILE RIVIÈRE
Ancien Président et Fondateur de la Société préhistorique de France
Directeur à l'Étude pratique des Hautes Études

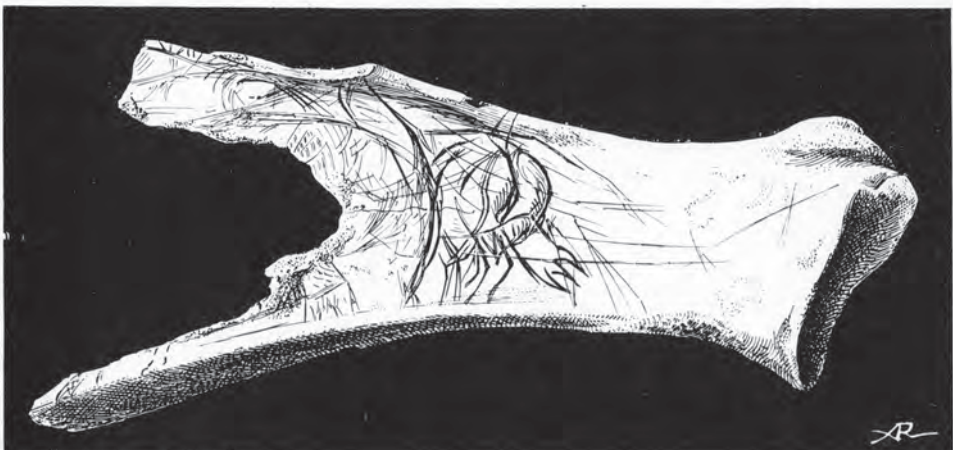
IMPORTANTE
Collection de Préhistoire
RÉSULTAT DE SES QUARANTE ANNÉES DE FOUILLES

HOTEL DROUOT, SALLE N° 13
LES LUNDI 15 & MARDI 16 MAI 1922
A DEUX HEURES

PAR LE MINISTÈRE DE
M^e LÉON de CAGNY, COMMISSAIRE-PRISEUR A PARIS
18, rue Guersant



EXPOSITION PUBLIQUE : le Dimanche 14 Mai 1922, de 2 heures à 6 heures





Scapulum de cervidé gravé de croupes d'animaux (gr. nat.).
Grotte des Combarelles (Dordogne).

Fig. 5 – Document listant les biens de la collection Rivière mis en vente par L. de Cagny. Hôtel Drouot ; Imp. de l'Art, C. Berger (bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, collections Jacques Doucet).

Fig. 5 – Document listing the items of the Rivière collection auctioned by L. de Cagny. Hôtel Drouot; Imp. de l'Art, C. Berger (bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, collections Jacques Doucet).

dans le cadre de son doctorat sur les marchés artistiques entre 1830 et 1939 (Saint-Raymond, 2018). Ces retranscriptions de documents d'archives de vente, consultables en ligne (Saint-Raymond, 2019b), nous ont été d'une grande aide pour accéder notamment au détail des lots de la collection Rivière vendus et pour connaître les noms des adjudicataires.

Les procès-verbaux de vente nous renseignent également sur un certain état des collections et leur mode de conservation au moment des enchères : par site, sous forme de lots, certainement dans des « cartons », des « caisses » et des « boîtes » (Saint-Raymond, 2019b). Dans le fascicule Drouot, on observe que les lots sont individualisés non pas par matériau, mais par type de vestiges : « industries ; faune ; ossements humains » pour les principaux. Ce tri a-t-il été opéré par É. Rivière de son vivant ? Reflète-t-il une modalité d'organisation des collections propre à sa recherche ? Ou serait-ce une réorganisation a posteriori, visant à identifier différentes disciplines pouvant être intéressées par les collections (telles que l'archéologie, l'anthropologie et la paléontologie), pour faciliter la vente et en tirer un meilleur profit ?

Difficile de trancher parmi ces hypothèses, même s'il apparaît que toutes ces mentions sont plutôt d'ordre archéologique. L'absence d'expertise des collections préalable à la vente laisse supposer que la séparation du mobilier, entre faune et industrie osseuse, par exemple, n'a pas eu lieu et qu'É. Rivière possédait bien sa propre stratégie de conservation et de classement des collections. Quand bien même une expertise aurait été faite, il est difficile d'imaginer que ces ensembles, tels que présentés dans le fascicule Drouot ou dans les procès-verbaux retranscrits, aient été préparés de la sorte en vue d'une vente – qui plus est sans expertise – là où bien souvent seuls les beaux objets sont mis en avant (Saint-Raymond, 2019a). Ici, au contraire, les lots renvoient à la constitution d'ensembles d'objets caractérisés, localisés et représentatifs d'activités ou tout du moins de faits archéologiques. Nous serions alors plutôt face à une collection de recherche, non divisée, presque « sortie de fouilles », organisée à des fins d'étude.

Si tel était le cas, l'analyse de ces documents révélerait un É. Rivière avant tout scientifique, loin du « collectionneur de bel objet », pratique fréquente à l'époque (Saint-Raymond, 2019a). Cette interprétation, bien que peu argumentée à ce stade, s'appuie par ailleurs sur le *Manuel de recherches préhistoriques* (Collectif, 1906), cosigné par É. Rivière, dans lequel près d'une trentaine de pages sont consacrées à la collecte et à la conservation des collections ; ou encore sur la circulaire de la SPF (Raymond, 1904), au moment où É. Rivière en était le président, qui porte un point d'attention sur les collections particulières et leur recensement.

Des correspondances inédites conservées aux archives du Collège de France, à Paris, ainsi qu'au musée d'Archéologie nationale (ci-après dénommé « MAN »), à Saint-Germain-en-Laye, nous permettent également d'aller en ce sens. É. Rivière a proposé, à plusieurs reprises, de céder ou de donner ses collections :

au Collège de France, en 1897, alors que son activité se poursuivait en Dordogne, ainsi qu'au MAN, en 1913⁷ : « Après vous avoir offert [...] de vous céder pour le musée de Saint Germain-en-Laye ma collection préhistorique tout entière, soit le résultat de quarante années de fouilles personnelles [...] » (lettre du 13 avril 1913). É. Rivière avait donc conscience de l'importance de garder l'intégrité des collections, s'inscrivant sans doute dans une démarche patrimoniale, et avait manifestement anticipé leur avenir.

1.3. É. Rivière et ses contemporains

Les documents de vente conservés aux Archives de Paris constituent également une formidable ressource documentaire pour la connaissance du nom des acquéreurs des collections préhistoriques d'É. Rivière. Ces données ouvrent des pistes de recherche inédites sur la sociologie des acquéreurs et in fine sur le réseau professionnel d'É. Rivière durant sa carrière d'archéologue. Il s'agit là du troisième apport fondamental de ces archives.

Les procès-verbaux retranscrits recensent le nom des adjudicateurs de la vente, pour les 15 et 16 mai 1922. Quarante-quatre acquéreurs ont été inventoriés (Saint-Raymond, 2019b) et, grâce à nos recherches en cours, dix-neuf d'entre eux, dont la plupart étaient membres de la SPF, ont à ce jour été identifiés (tabl. 1).

Certains de ces acquéreurs se distinguent par l'achat de nombreux lots. Sept d'entre eux se partagent en effet près des trois quarts de la collection. Il s'agit de G. Goury, H. Gass (transcrit « Gast »), L. Henri-Martin (noté « Martin »), A. Stuer (transcrit « Stuir »), L. Vésignié (« Vesigne » ou « Vésignié »), M. « Martinet » (non identifié) et G. G. MacCurdy (noté « Mac Curty »).

G. Goury achète près d'un quart de la collection ; les autres acquéreurs mentionnés se partageant 8 à 10 % de la vente. Les autres adjudicateurs ont acquis un lot, voire, plus rarement, trois lots.

1.3.1 Brève biographie des principaux acquéreurs

Georges Goury (1877-1959)

L'acheteur principal, G. Goury, avocat à Nancy sans pour autant y exercer cette profession, consacre toute son activité à la préhistoire. Authentique savant et collectionneur passionné, il est membre de la SPF à partir de mars 1904, c'est-à-dire dès la création de la société, dont le président fondateur est É. Rivière. Nous n'avons actuellement pas d'information précise, mais il est fort probable qu'É. Rivière et G. Goury se connaissaient et se côtoyaient. Quelle était la nature de leur relation ? La suite de l'enquête nous l'apprendra peut-être. G. Goury était par ailleurs membre de la Société lorraine d'archéologie et, de 1920 à 1937, conservateur au Musée lorrain. Durant ses dernières années, il occupe les fonctions de directeur de la circonscription des Antiquités historiques de Nancy. À l'issue de la vente des collections Rivière, il devient propriétaire de 65 lots d'industrie lithique et

Nom	Adresse	Statut/fonction/ métier	Membre de la SPF	Année d'adhésion à la SPF	Rôle occupé dans la SPF	Commentaires
Commandant Cazenave	4 bis, rue Mertens, Bois- Colombes	Géologue	oui	1911	Membre	Parrain de Hupier
Mme de Cagny	18, rue Guersaut, Paris		oui	1922	Membre	Épouse du commissaire-priseur Léon de Cagny
Henri Gaillot	3, rue des Pavillons, Champigny-sur- Marne		oui	1921	Membre	
Henry Gass	La Chaux-de- Fonds, Suisse	Étudiant à l'École dentaire de Paris				
Alphonse Gavaudan	114, boulevard de Charonne, Paris	Pharmacien				
Paul de Givenchy		Officier de l'Instruction publique	oui	1904	Membre fondateur en 1904, secrétaire en 1911, président en 1922 puis président d'honneur	Prononce l'hommage à Émile Rivière à son décès
Georges Goury	Nancy	Avocat, préhistorien, conservateur du Musée lorrain	oui	1904	Membre	
Léon Henri Henri-Martin	6, avenue des Sycomores, Villa Montmorency, Paris	Médecin et préhistorien	oui	1904	Secrétaire fondateur puis président d'honneur	
Hénault		Archiviste à l'hôtel de ville de Valenciennes	oui	1905	Membre	
Max Hervé	5, rue de l'Alboni, Paris	Étudiant en médecine	oui	1914	Membre	
Hupier	47, rue Decamps, Paris	Pharmacien	oui	1922	Membre	Filleul du commandant Cazenave
Léon Jammes		Zoologue de la faculté des sciences de Toulouse				
George Grant MacCurdy	New Haven, Connecticut, US	Professeur d'anthropologie de l'université de Yale, directeur de l'American School of Prehistoric Research	oui	1922	Membre	
Adrien de Mortillet		Préhistorien	oui	1904	Membre fondateur	
Eugène Philippe	46, rue du Faubourg-Saint- André	Percepteur	oui	1921	Membre	ou M. Philippe, conservateur du musée d'histoire naturelle, Mantes, Seine-et-Oise, membre SPF 1921
D.-M. Pontier	Lumbres	Géologue	oui	1913	Membre	
C. ou A. Schleicher	15, rue des Saints-Pères, Paris	Libraires-éditeurs de la revue de L'Homme préhistorique	oui	1904 (C.) / 1905 (A.)	Membre fondateur (C.) Membre (A.)	

Nom	Adresse	Statut/fonction/ métier	Membre de la SPF	Année d'adhésion à la SPF	Rôle occupé dans la SPF	Commentaires
Alexandre Stuer	4, rue de Castellane, Paris	Géologue et minéralogiste, directeur du Comptoir géologique et minéralogique de Paris	oui	1905	Membre	
Louis Vésignié	2, rue de Dun, Bourges	Polytechnicien, capitaine d'artillerie, commandant pendant la Grande Guerre, colonel	oui	1905	Membre	

Tabl. 1 – Noms et informations relatifs aux 19 acquéreurs identifiés (données en partie issues de la retranscription des procès-verbaux de la vente Rivière du 15 et 16 mai 1922, Archives de Paris ; Saint-Raymond, 2019b).

Table 1 – Names and details of the 19 purchasers identified (data partly derived from transcriptions of the minutes of the Rivière sale of May 15 and 16, 1922, held at the Archives de Paris; Saint-Raymond, 2019b).

de faune, provenant des sites de la Mouthe, des Combarrelles, de la Madeleine, de l'abri Liveyre (Dordogne), du Perreux et de sites du Bassin parisien, ainsi que de sites charentais, égyptiens et anglais. Sa nécrologie (France-Lanord, 1961) précise également qu'« à côté d'une énorme collection paléolithique et néolithique, [...] il avait rassemblé une foule de documents [...] sans négliger une bibliothèque archéologique considérable ». Les fonds du Musée lorrain constituent donc une piste de recherche à explorer pour tenter de retrouver les collections Rivière acquises par G. Goury lors de la vente Drouot de mai 1922, mais aussi pour vérifier si ce fonds se compose ou non de tout ou partie de la bibliothèque Rivière, également vendue en mars 1922 comme l'ont révélé nos investigations.

Henry Gass (?-1927)

Après G. Goury, le deuxième acheteur en nombre de lots est H. Gass, étudiant à l'école dentaire de Paris au moment de la vente Rivière (Chauvière *et al.*, ce volume). D'après les procès-verbaux retranscrits, il acquiert vingt-huit lots composés de caisses, de boîtes et de cartons, contenant des ossements, des silex, un crâne, des coquilles, des meules, de la brèche, des empreintes ou encore une « tête d'ours » provenant de la grotte de la Mouthe. Hormis cette dernière mention, les sites d'origine du matériel archéologique vendu ne sont pas précisés.

Nous savions que les lots de la collection Rivière acquis par H. Gass avaient ensuite été achetés par H.-F. Moll (Delluc *et al.*, 1995). Grâce à la communication de F.-X. Chauvière et collègues (ce volume), nous savons désormais que le fonds Gass provenant de la collection Rivière a d'abord été en partie donné au musée d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds (Suisse), le reste ayant été acheté plus tard par H.-F. Moll. La totalité de la collection Moll a ensuite été rachetée par le Laténium (Hauterive, Suisse) après son décès.

Léon Henri-Martin (1864-1936)

L. Henri-Martin, médecin de profession puis préhistorien, est membre fondateur et secrétaire de la SPF en 1904, président en 1910 et président d'honneur de 1918 à 1936. Président du Congrès préhistorique de France d'Angoulême en 1912, il est connu entre autres pour ses nombreux travaux sur le site de Roc-de-Sers, en Charente, et pour sa découverte du squelette néandertalien sur le site de la Quina. C'est sur ce site qu'il crée par la suite son Laboratoire d'études de paléontologie humaine. É. Rivière A. Vayson de Pradrenne, dans son discours lors de l'inhumation de L. Henri-Martin, le 13 juin 1936 (Vayson de Pradrenne, 1936), disait de lui qu'il était un « travailleur infatigable, fouilleur passionné, [qui] a consacré à ses recherches toute son énergie, tout son savoir, tous ses moyens pécuniaires » ; cette citation n'est pas sans rappeler le profil d'É. Rivière, également fort investi dans la discipline, sans doute au point de s'endetter. Par ailleurs, ces deux personnalités se sont forcément connues, étant donné leur rôle dans la fondation de la SPF en 1904.

Lors de la vente des collections Rivière, L. Henri-Martin acquiert 24 lots, comprenant des caisses et des boîtes, des ossements, des silex, un carton de haches, trois moulages, des ossements et bois provenant de la grotte de la Mouthe, des silex de l'abri Liveyre, et des caisses estampillées « Alpes-Maritimes ».

Alexandre Stuer (1864-1926)

A. Stuer est minéralogiste et membre de la SPF. Il est propriétaire du Comptoir géologique et minéralogique situé à Paris. Nos investigations montrent qu'A. Stuer connaissait M^e de Cagny dont il était – à partir de 1909 (Saint-Raymond, 2019a) – l'expert désigné pour la vente aux enchères des collections préhistoriques (hormis celles d'É. Rivière, voir ci-dessus) réalisées sous l'égide du commissaire-priseur et notamment celle du D^r Rambaud en 1919 (voir ci-dessus). À ce titre, il innove notamment

dans la présentation des catalogues de vente : il rédige des notices plus détaillées, avec des reproductions des objets par photogravure, et ajoute une préface biographique des vendeurs (Saint-Raymond, 2019a). À son Comptoir géologique et minéralogique étaient également vendus des objets préhistoriques. Tout porte à croire que les pièces acquises par A. Stuer lors de la vente Rivière sont probablement désormais hors de portée. Cela concerne 22 lots, dont la scapula gravée de la grotte des Combarelles présentée en première de couverture du fascicule Drouot (voir fig. 5), ainsi que des collections de Laugerie-Haute, de l'abri Cro-Magnon, de l'abri Liveyre et des dents de la grotte de la Mouthe (Dordogne). Sont également mentionnés plusieurs brèches, des silex, des ossements, des bois et des poteries, ainsi que des empreintes sans plus de précisions.

Louis Vésignié (1870-1954)

Le colonel Vésignié est un polytechnicien, commandant pendant la Grande Guerre. Au-delà de son intérêt pour la minéralogie, il s'intéresse également à la préhistoire et à l'ethnographie. Président de la SPF en 1932 et 1948, président de la Société d'anthropologie en 1938 et élu correspondant du Muséum la même année, il est également membre de la Société belge d'anthropologie et de préhistoire (Orcel, 1956). Une partie des lots qu'il a achetée lors de la vente est actuellement conservée à l'Institut de paléontologie humaine (ci-après dénommé « IPH ») et provient de la grotte de la Mouthe (Dordogne). Parmi les 21 lots acquis se trouvent également des silex, des ossements, des pendeloques, des coquilles et des éléments d'industrie osseuse, un lot de grès, ainsi que des os gravés avec d'autres ossements provenant de la grotte des Combarelles.

M. Martinet (dates inconnues)

M. Martinet, que nous n'avons pas encore identifié en raison du caractère commun du nom, a acquis lors de ces enchères vingt et un lots, comprenant des boîtes de matériel provenant des grottes des Combarelles et de la Mouthe, de nombreuses caisses non identifiées, des silex, des ossements et des dents, ainsi que deux vitrines.

George Grant MacCurdy (1863-1947)

Entre 1902 et 1910, G. G. MacCurdy est employé à l'université de Yale, aux États-Unis, comme instructeur, conférencier et conservateur des collections anthropologiques, puis il devient professeur adjoint d'archéologie en 1910. Nommé ensuite professeur d'anthropologie de l'université de Yale, il est également directeur de l'American School of Prehistoric Research, qu'il fonde en 1921. G. G. MacCurdy est membre de la SPF et acquiert dix-huit lots lors de la vente des collections Rivière. Parmi eux se trouvent des silex et des galets, de l'industrie osseuse et de la faune (dents), des poteries, lot de grès et de haches, ainsi que du mobilier provenant de la grotte des Combarelles, de l'abri Liveyre, de Gorge d'Enfer, des os gravés provenant de Laugerie-Haute, de l'industrie osseuse (aiguille) de la grotte Rey (noté « Ney ») et du mobilier des grottes de Menton.

La présence de seize membres de la SPF, dont l'épouse du commissaire-priseur, parmi les dix-neuf adjudicateurs identifiés est un point qu'il convient de souligner. Cela suggère que les travaux d'É. Rivière étaient a priori principalement considérés par les membres de son premier cercle qui composait la SPF, dont il a été cofondateur et premier président. À ce stade de nos investigations, très peu de personnalités extérieures à la SPF semblent s'être portées acquéreurs d'une partie des collections Rivière. Plus étonnant, dans la liste des adjudicateurs, aucun directeur de musée national ou travaillant dans les principales institutions de l'époque n'est mentionné (par exemple, S. Reinach pour le MAN ; D. Peyrony pour le musée national de Préhistoire, ci-après dénommé « MNP » ; ou H. Breuil pour l'IPH), alors même que ce type de vente leur aurait permis d'enrichir leurs collections⁸. La vente n'est par ailleurs pas restée confidentielle puisqu'elle avait été signalée dans le bulletin de la SPF (voir fig. 4 ; pour celle de la bibliothèque, la date de la vente était déjà dépassée). Au-delà de la question de la visibilité du bulletin de la société en 1922, cette absence interroge sur l'accueil des travaux d'É. Rivière par ses contemporains, au sein et à l'extérieur du cercle des membres composant la SPF. La communication de P. Roux et R. White (ce volume) soulève également ces questions.

1.4. Les collections comme archives du sol

Les archives de vente, et notamment les procès-verbaux, ouvrent des pistes de recherche inédites sur la nature des sites archéologiques d'où proviennent les collections.

Elles nous sont également d'une grande utilité pour émettre des hypothèses quant à la localisation actuelle de certaines des collections (par exemple le Musée lorrain et les collections Rivière acquises par G. Goury, voir ci-dessus). De même, elles permettent, par déduction, de préciser l'origine de certaines séries issues de dons des adjudicateurs identifiés lors de la vente. Ce travail de récolement est en cours. Nous avons dans un premier temps jeté notre dévolu sur la recherche des collections issues des fouilles conduites par É. Rivière à la grotte de la Mouthe entre 1895 et 1903 (Rivière, 1905a). Cette investigation est conduite dans le cadre d'une opération triennale⁹ mise en œuvre dans la grotte de la Mouthe et à laquelle nous participons.

Le dépouillement des documents d'archives et des publications a permis de dresser un inventaire des lieux de conservation potentiels des séries provenant de la grotte (tabl. 2). Une partie de ces séries se trouve être conservée au MNP, à l'IPH et au MAN.

La série conservée au MNP, estampillée « Peyrony » (fig. 6a), a été constituée en 1914 par D. Peyrony lui-même, huit ans avant la vente des collections Rivière. D'après son journal, D. Peyrony a visité à de nombreuses reprises la grotte de la Mouthe, y compris et surtout après la mort d'É. Rivière (Peyrony, 2023). Cette série pourrait tout à fait provenir d'une de ses visites et, même s'il s'agit bien du même site, ces vestiges ne comptent donc pas parmi les collections Rivière.



Fig. 6 – Collections archéologiques. A) Vue tronquée de la série lithique Peyrony et étiquette manuscrite l'accompagnant : « La Mouthe Silex des déblais de M. Rivière (Trouvés par moi sous les pierrailles entassées à droite de l'entrée de la grotte. [?] 1914) » (collection la Mouthe, musée national de Préhistoire). B) Vues du fragment de « foyer magdalénien » (Rivière, 1899) dans son contenant et avec son étiquette manuscrite précisant : « Grotte de la Mouthe, Tayac Dordogne, Foyer magdalénien » (collection R. Daniel, musée d'Archéologie nationale). C) À droite : planche de dessins techniques d'industries lithiques de la « grotte de la Mouthe, Tayac (Dordogne) ; fouilles É. Rivière. » ; n^{os} 1 à 7, Périgordien ancien ; n^{os} 8 à 14, Aurignacien typique ; n^o 15, Solutréen ; n^{os} 16 à 22, Magdalénien supérieur (collection R. Daniel, dessins R. Espitalié ; Daniel, 1960). À gauche : reconstitution photographique de la planche de dessins techniques présentée à droite (collection R. Daniel, musée d'Archéologie nationale ; clichés É. Lesvignes et H. Djema ; DAO É. Lesvignes).

Fig. 6 – Archaeological collections. A) View of the Peyrony lithic series, and handwritten label accompanying it: "La Mouthe Flints from excavation rests of Mr Rivière (Found by me under the stones piled up to the right of the cave entrance. [?] 1914)" (La Mouthe collection, musée national de Préhistoire). B) Views of the "Magdalenian fireplace" fragment (Rivière, 1899) in its container, and with its handwritten label stating: "Grotte de la Mouthe, Tayac Dordogne, Magdalenian fireplace" (R. Daniel collections, musée d'Archéologie nationale). C) Right: Technical drawings of lithic industries from "Grotte de La Mouthe, Tayac (Dordogne); excavations by É. Rivière"; nos 1 to 7, Lower Perigordian; nos 8 to 14, Typical Aurignacian; no. 15, Solutrean; nos 16 to 22, Upper Magdalenian (R. Daniel collection, drawings by R. Espitalié; Daniel, 1960). Left: Photographic reconstitution of the technical drawing presented on the right (R. Daniel collection, musée d'Archéologie nationale; photos É. Lesvignes and H. Djema, CAD É. Lesvignes).

Collections	Nature	Lieu de conservation
Fonds Peyrony	Lithique	Musée national de Préhistoire, Les Eyzies
Fonds Breuil	Lithique	Musée de l'Homme, Paris
Fonds Vésignié	Lithique	Institut de paléontologie humaine, Paris
Fonds Rivière	Lithique	Institut de paléontologie humaine, Paris
Fonds Daniel	Lithique/Foyer	Musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye
Fonds Rivière	Lithique	Musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye
Fonds Capitan	Faune/Lithique	Musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye
Fonds Goury	Lithique/?	Musée lorrain, Nancy
Fonds Goury	Lithique/Coprolithes	Musée d'Aquitaine, Bordeaux
Collection « Dordogne »	Faune/Lithique	Peabody Museum, Harvard, É.-U.
Fonds Daniel	Faune	?
Fonds Moll	Faune/Lithique	Laténium, Hauterive, Suisse
Fonds Wegner	Lithique	Musée Manheim, Berlin, Allemagne
?	?	Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, Périgueux

Tabl. 2 – Inventaire des lieux potentiels de conservation de fonds d'archives et de matériel archéologique provenant de la grotte de la Mouthe (Dordogne).

Table 2 – Inventory of probable conservation places of archives and archaeological material from La Mouthe cave (Dordogne).

En ce qui concerne les séries conservées au MAN (fig. 6b et fig. 6c) et à l'IPH, nos investigations ne laissent plus de doute quant à leur provenance : la première, issue d'un don de R. Daniel¹⁰, provient d'une vente « en seconde main » d'un des lots de la vente Drouot de 1922 ; la seconde provient directement d'une partie de la vente Drouot achetée puis donnée à l'IPH par le colonel Vésignié.

Au-delà de ces principales institutions françaises, d'autres lieux de conservation ont déjà été visités et certains restent encore à explorer. Nous citerons à nouveau le Musée lorrain, à Nancy, dont près d'un quart de la vente Rivière composerait le fonds. Nos récentes investigations ont révélé qu'une partie des collections données par G. Goury au Musée lorrain¹¹ se trouvent aujourd'hui conservées au musée d'Aquitaine, à Bordeaux. Ce parcours des collections nous a été décrit par V. Mistrot, attaché de conservation au musée d'Aquitaine : A. Rousot, alors conservateur au sein de ce dernier musée, a fait entrer ce fonds en 1964, soit cinq ans après la mort de G. Goury. D'après le fonds d'archives conservé dans ce même musée (fig. 7), la provenance d'une partie de ces collections n'est pas mentionnée. Or, nos recherches dans les archives Drouot nous permettent d'affirmer qu'une partie provient bien de la vente Rivière. C'est notamment le cas de la série la Mouthe conservée dans le musée.

Celle-ci est composée de nombreuses pièces lithiques et de quelques coprolithes de hyènes (fig. 8). Il s'agit de l'assemblage du site de La Mouthe le plus complet et le plus riche que nous avons consulté. Il se distingue notamment par la présence de produits lithiques provenant de différentes phases d'une chaîne opératoire de débitage. C'est

pourquoi tout porte à croire que la collection Goury du musée d'Aquitaine est bel et bien le produit d'une fouille archéologique, plutôt bien conservé dans son intégrité.

Le croisement « archives » et « collections » apporte donc un contrepoint à la nature des collections Rivière identifiées comme telles et conservées dans les grandes institutions muséales. Cette confrontation nous éclaire également, en filigrane, sur les méthodes de fouilles alors mises en œuvre. Les travaux de terrain conduits par É. Rivière n'étaient pas menés pour la recherche du bel objet, comme pouvait le laisser penser la série Daniel conservée au MAN. Au contraire, les fouilles exécutées par É. Rivière visaient une collecte exhaustive, y compris les petits objets – certainement grâce au tamisage –, ce qui démontre sa qualité de fouilleur méticuleux.

Ses fouilles aux Baoussé-Roussé, à Vintimille (Italie), le montrent également par le prélèvement en bloc de sépultures (Henry-Gambier, 2001) ou encore par les précautions prises sur le terrain. « J'eus grand soin de recueillir, dans des tubes, que je fermais immédiatement après, des échantillons de la terre de la grotte [...] », explique-t-il ; ces derniers étaient ensuite utilisés pour réaliser des analyses chimiques et des recherches microscopiques (Rivière, 1905b).

L'enregistrement de la preuve archéologique était également au centre de ses attentions, certainement dans l'objectif premier de convaincre ses pairs, mais également de documenter ses observations et découvertes. Ces documents représentent aujourd'hui de précieuses traces d'une réalité archéologique qui n'existe plus. En témoignent les photographies des parois ornées de la grotte de la Mouthe acquises par C. Durand¹² (Rivière,

145 séries.
D 64.3.

Vogou (Vogues)

G.4000	Ment Joly (Calvados)	NEO
4001	Seyons (3 ^e choix)	Moustérien. Silex
(+)(+)(+)	4002	Terrasse de la grotte des Eyzies. Paléo sup (magd.)
4003	Romigay	Néo surface. Silex. Rasleirn
4004	Courtemont (2 ^e choix)	Néo ... chaille.
4005	Greyas (Dord.) station de Troche.	Campignien. Sil
4006	Savigay s Ardre (Marne)	st. de Montbazin. Néo surfac
(+)(+)(+)	4007	St Léon s. Vézère Paléo sup. silex (La R
4008	St Aubin-Bernières	Néo (1 ^{er} choix)
(+)(+)(+)	4009	Seyons (1 ^{er} choix) Moustérien. silex
(+)(+)(+)	4010	Seyons (2 ^e) ...
(+)(+)(+)	4011	Courtemont 1 ^{er} choix Néo
(+)(+)(+)	4012	Seyons Moustérien
(+)(+)(+)	4013	Livoyre 1 ^{er} choix Paléo sup silex
4014	La Perreux	Levallois....
4015	La Masure (env. de la Forté sa Jouarre)	NEO. Haches po
4016	Courtemont (1 ^{er} choix)	Néo de surface. silex
(+)(+)(+)	4017	Les Combarelles 1 ^{er} ch.) Paléo sup
4018	St Léon s. Véz. Champs de Belcayre.	Néo surface. Sil
4019	Courtemont (2 ^e ch.)	Néo surface
(+)(+)(+)	4020	Grotte des Eyzies (terrasse) Paléo sup. (2 ^e choix)
4021	Commeroy & divers	Campignien
4022	St Aubin-Bernières stat. de la Cote.	Néo surface (2 ^e
4023		
(+)(+)(+)	4024	Grotte de la Mouthe Paléo sup (2 ^e ch)
(+)(+)(+)	4025	La Madeleine (1 ^{er} ch.)
4026	Jutland, Bischheim, Lamotte, Wihr en Plaine.	NEO haches perforées. Très beau
(+)(+)(+)	4027	Laugerie Basse Paléo sup
(+)(+)(+)	4028	Grotte des Eyzies (terrasse) Paléo sup. 1 ^{er} choix.
4029	Divers. Côtes du Nord..	NEO : haches, silex. Biface pa
(+)(+)(+)	4030	Abri des grands rochers des Eyzies. Paléo sup. Lames
(+)(+)(+)	4031	La Madeleine (2 ^e ch.) Lames magdaléniennes
(+)(+)(+)	4032	Livoyre (1 ^{er} ch.) Paléo sup
(+)(+)(+)	4033	La Salpêtrière (2 ^e ch.) Paléo sup
4034	Grotte de Monton 1 ^{er} ch	Paléo sup. + moustérien ? gr
4035	Bernières	Néo

Fig. 7 – Extrait du cahier d'inventaire de la collection Goury, dont une copie est conservée dans le fonds d'archives du musée d'Aquitaine (Bordeaux). La série de croix manuscrite rouge est, d'après V. Mistrot, attaché de conservation au musée d'Aquitaine, de la main d'A. Roussot aidé par F. Bordes et marque la sélection de lots souhaités pour le musée d'Aquitaine depuis les collections Goury du Musée lorrain (Nancy ; fonds musée d'Aquitaine).

Fig. 7 – Extract from the inventory book of the Goury collection, a copy of which is held in the archives of the musée d'Aquitaine (Bordeaux). The series of red handwritten crosses is, according to V. Mistrot, curator at the musée d'Aquitaine, from the hand of A. Roussot, assisted by F. Bordes, and marks the selection of desired lots for the musée d'Aquitaine from the Goury collection at the Musée lorrain (Nancy; Fonds musée d'Aquitaine).



Fig. 8 – Vues de deux portoirs de la collection la Mouthe provenant du fonds Goury conservé au musée d'Aquitaine (Bordeaux). Série d'industrie lithique et coprolithes de hyènes (clichés V. Mistrot, musée d'Aquitaine).

Fig. 8 – Views of two racks of La Mouthe material from the Goury collection at the musée d'Aquitaine (Bordeaux). Series of lithic industry and hyena coprolites (photos V. Mistrot, musée d'Aquitaine).

1897) qui font partie des toutes premières tentatives de photographie en souterrain ou encore les moulages des figures gravées et peintes de la même cavité (Rivière, 1903). Ce qui nous parvient et ce que nous percevons aujourd'hui des travaux d'É. Rivière le place parmi les archéologues avant-gardistes de son temps.

Par ailleurs, la reprise et l'étude de ces collections selon les méthodes scientifiques actuelles enrichiraient sans aucun doute notre connaissance des occupations paléolithiques des sites qu'il a explorés. La recherche des assemblages archéologiques issus des fouilles d'É. Rivière est donc essentielle.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les archives, qu'elles proviennent du sol ou qu'elles soient issues du domaine administratif, posent par leur croisement de nombreuses questions et ouvrent de nouvelles pistes de recherche pour une meilleure connaissance des travaux d'É. Rivière et de sa place au sein du paysage archéologique de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Nos recherches révèlent un archéologue visionnaire, tant dans les méthodes d'investigation mises en œuvre sur le terrain que dans la conception des collections archéologiques.

Parmi ces pistes de recherche, mentionnons les autres ventes Rivière identifiées dans les archives Drouot et, notamment, celle de sa bibliothèque en mars 1922. Il peut être supposé qu'au sein de celle-ci se trouvent des carnets de fouilles, croquis ou minutes de terrain, tirés à part annotés ou archives photographiques, dont la découverte aiderait sans doute à contextualiser les collections.

L'origine des constitutions et l'identification des provenances de certains fonds, depuis les acquéreurs identifiés jusqu'à leur localisation institutionnelle actuelle, sont également d'autres pistes à explorer. Nos premières investigations, nos récentes recherches ainsi que l'organisation de la séance SPF sur É. Rivière dont ce volume est issu nous permettent d'ores et déjà de lister les institutions les plus susceptibles d'apporter de nouvelles données (voir tabl. 2) ; citons à ce titre le Musée lorrain, à Nancy, le Laténium, à Hauterive, en Suisse (Chauvière *et al.*, ce volume), le Peabody Museum, à Harvard, aux États-Unis ou encore le musée Manheim, en Allemagne.

Nos travaux permettent également d'avancer quelques conjectures par rapport au précatalogue qui figure parmi les fonds Mortillet de l'université de Saarbrücken (Roux et White, ce volume). Ce document présente des similitudes mais aussi des divergences avec le fascicule de vente Drouot. Le nombre de sites répertoriés est moindre, toute la collection Rivière n'y est donc pas recensée. De plus, les séries sont détaillées pour les principaux sites uniquement et certains ont droit à une présentation historique des travaux. Par ailleurs, il ressort de l'analyse graphologique comparée que ce précatalogue n'est pas

rédigé de la main d'É. Rivière. À supposer qu'il recense bien une partie des collections Rivière, la série y figurant aurait-elle été sauvée de la vente ? Les recherches doivent encore se poursuivre, notamment pour préciser la valeur de ce document et identifier l'institution d'État qui était supposée accueillir la collection.

Enfin, les fonds d'archives de la SPF en dépôt au Muséum national d'histoire naturelle à Paris et dont l'un des acheteurs était entre autres L. Henri-Martin pourraient contenir des documents relatifs à la genèse de la société et, par voie de conséquence, du rôle qu'a joué É. Rivière dans sa constitution. Peut-être ces fonds SPF contiennent-ils aussi des indices sur la vente Drouot, collections ou bibliothèque, pour tenter de compléter notre connaissance des trajets tortueux empruntés par ses objets de recherche au décès d'É. Rivière.

La suite de nos recherches dans les archives publiques et privées qui concernent la grotte de la Vache permettra de mieux documenter les travaux conduits par É. Rivière sur ce site et, de manière indirecte, la constitution des niveaux paléolithiques identifiés.

Un travail de récolement complet et documenté des assemblages qui en sont issus sera par ailleurs à mener. À titre d'exemple, nos premières tentatives au MAN auront permis de réexhumer le fragment de foyer dit « magdalénien » (Rivière, 1899 ; ici fig. 6b) conservé dans le fonds Daniel ou encore de faire la redécouverte des volumineux moulages réalisés sur les parois de la grotte de la Vache par É. Rivière et son équipe à la suite d'une commande du ministère de l'Instruction publique (Rivière, 1903).

Dans les retranscriptions des procès-verbaux de vente (Saint-Raymond, 2019b), les lots vendus les 15 et 16 mai 1922 sont mentionnés comme suit : « Lot de clichés » (acquis par « Majaret [illisible] ») et « 1 lot de photographies » (acquéreur non identifié : « NA »). Sans savoir si ces images concernent la grotte de la Vache, cette piste mérite malgré tout d'être poursuivie dans l'objectif de retrouver les premières photographies réalisées par C. Durand sur les parois de la grotte (Rivière, 1897).

Ces investigations dans les collections et les archives pourront amener à faire des études spécifiques (caractérisation, datation, étude des techniques et des procédés de moulage, etc.). En ce sens, nos travaux peuvent d'ores et déjà révéler l'existence d'assemblages lithiques qui se prêtent bien à une analyse typo-technologique des indices, forts de la cohérence technique de certains lots et/ou de la présence d'éléments de diagnose (par exemple la collection Goury conservée au musée d'Aquitaine).

En somme, nos investigations parmi les archives de vente Drouot montrent qu'É. Rivière aurait pu nous léguer un patrimoine inestimable, encore exploitable de nos jours. Malheureusement, la dispersion de ses collections à sa mort a contribué à dessiner le portrait d'un scientifique aujourd'hui méconnu, notamment quant à ses travaux et ses méthodes. Par ces premiers éléments de recherche, nous espérons éclairer un certain nombre de zones d'ombre existantes autour du personnage d'É. Rivière, qui planent aussi bien sur ses travaux de terrain que sur son parcours personnel et scientifique.

Remerciements : Les auteures remercient tous les agents des institutions qui les ont accueillies pour mener à bien ces recherches, à savoir les Archives de Paris, le MAN, le MNP, le Muséum national d'histoire naturelle, le musée de l'Homme, l'IPH, ainsi que le musée d'Aquitaine. Elles adressent toute leur gratitude à F. Rivière de Précourt et à sa famille pour avoir mis à leur disposition leurs archives familiales. Elles souhaitent également remercier les relecteurs de cet article.

Les auteures dédient cet article à D. Henry-Gambier, qui aurait très certainement apprécié participer à cette enquête archivistique au vu de son expérience et de ses connaissances en la matière.

Elles souhaitent également le dédier à R. White avec qui les recherches autour du fonds de G. G. MacCurdy – qu'il connaissait très bien – étaient sur le point de se développer.

NOTES

1. Bibliothèque de l'INHA, collections J. Doucet, catalogue L. Rambaud « Collections géologique, minéralogique et préhistorique », Paris, 1919 (<https://bibliotheque-numerique.inha.fr/collection/item/35454-catalogue-des-collections-mineralogique-geologique-et-prehistorique-ventes-des-24-et-25-juin-1919>).
2. Archives de Paris, cote D118E3 1-86.
3. Signalons que l'adresse du défunt qui apparaît dans les notes correspond bien à celle mentionnée sur le faire-part de décès d'É. Rivière (archives familiales).
4. Archives de Paris, cote D1E3 239.
5. Archives de Paris, Service tournaire d'inspection du 1^{er} semestre 1922, cote D1E3 27.
6. Séance du 23 mars 1922, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 19, 3, 1922, p. 73.

7. Archives du MAN, fonds de correspondance ancienne/dossier É. Rivière.
8. S. Reinach a préempté un an après, en 1923, un lot d'objets archéologiques lors de la vente H.-E. Million, pour le MAN (Saint-Raymond, 2019a).
9. Dir. S. Petrognani, É. Robert et R. Nespoulet.
10. R. Daniel (1891-1978) est un musicien et archéologue (Escalon, 1981). Il a entre autres entrepris des travaux de fouilles à Ormesson (Seine-et-Marne) et sur le site paléolithique de la grotte du Placard (Charente). Il a légué à son décès toute sa collection au MAN et au musée de Préhistoire d'Île-de-France de Nemours.
11. À son décès, G. Goury a fait don au Musée lorrain de toutes ses collections archéologiques et de sa bibliothèque (France-Lanord, 1961).
12. C. Durand (1849-1921) est conducteur aux Ponts et Chaussées et membre fondateur de la Société historique et archéologique du Périgord.

Hélène DJEMA

Ministère de la Culture,
sous-direction de l'archéologie
UMR 8068 TEMPS, Nanterre, France
helene.djema@culture.gouv.fr

Émilie LESVIGNES

UMR 8068 TEMPS, Nanterre, France
CEDARC/Musée du Malgré-Tout, Treignes,
Belgique
emilie.lesvignes@protonmail

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHAUVIÈRE F.-X., DELLEY G., HENRY-GAMBIER D., KAESER M.-A., MARGRAF N., PESCHAUX C. (ce volume) – Émile Valère Rivière en pays de Neuchâtel (Suisse) : les collections Hermann-Frédéric Moll (Laténium) et Henry Gass (MUZOO), in H. Djema et É. Lesvignes (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, actes de séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), p. 101-124.
- COLLECTIF (1906) – *Manuel de recherches préhistoriques*, Paris, Schleicher frères et C^{ie}, 416 p.
- DANIEL R. (1960) – Grotte de la Mouthe (Dordogne). Contribution à l'étude de son outillage, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 57, 9-10, p. 627-631.
- DELLUC B., DELLUC G., VIALOU D. (1995) – La grotte de la Mouthe (Les Eyzies). Une étude de l'abbé Breuil. La découverte et l'archéologie, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 122, p. 523-536.
- ESCALON M. (1981) – Compte rendu de la séance du 25 mars 1981, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 78, 3, p. 67, www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1981_num_78_3_5334
- FRANCE-LANORD A. (1961) – Georges Goury (1877-1959), *Gallia*, 19, 2, p. 243, https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1961_num_19_2_2325
- HENRY-GAMBIER D. (2001) – *La sépulture des enfants de Grimaldi (Baoussé-Roussé, Italie). Anthropologie et paléontologie funéraire des populations de la fin du Paléolithique supérieur*, Paris, RMN et CTHS (Documents préhistoriques, 14), 178 p.
- ORCEL J. (1956) – Louis Vésignié (1870-1954), *Bulletin de la Société française de minéralogie et de cristallographie*, 79, 1-3, p. 1-6.
- PEYRONY D. (2023) – *Journal d'un préhistorien : 1912-1948*, Paris, MKF, Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, musée national de Préhistoire, 207 p.

- RAYMOND P. (1904) – Séance du 06 janvier 1904, présidence de M. Émile Rivière, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1-1, p. 11-13.
- RIVIÈRE É. (1897) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, 8, p. 302-329.
- RIVIÈRE É. (1899) – La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, 10, p. 554-563.
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V^e série, 4, p. 191-196.
- RIVIÈRE É. (1905a) – *Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne)*, Paris, Schleicher frères, 2^e éd., 26 p.
- RIVIÈRE É. (1905b) – Sur l'utilité des recherches microscopiques et de l'analyse chimique dans les études préhistoriques, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 2, 5, p. 146-151.
- RIVIÈRE DE PRÉCOURT F. (ce volume) – Émile Valère Rivière de Précourt vu de sa famille, ou l'ardeur d'une passion dévorante, in H. Djema et É. Lesvignes (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, actes de la séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), p. 145-152.
- ROUX P., WHITE R. (ce volume) – Émile Valère Rivière (1835-1922) – Quelques éclairages à partir de documents du *Nachlaß* Mortillet et d'éléments d'archives de la Société préhistorique française. Un archéologue préhistorien en quête de reconnaissance face aux institutions et sur le terrain : la Quina, les Baoussé Roussé et la Mouthe, in H. Djema et É. Lesvignes (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, actes de la séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), p. 171-192.
- SAINT-RAYMOND L. (2018) – *Le pari des enchères : le lancement de nouveaux marchés artistiques à Paris entre les années 1830 et 1939*, thèse de doctorat, université Paris Nanterre, Nanterre, 115 p.
- SAINT-RAYMOND L. (2019a) – Entre spécimen et « belle série » : la paradoxale mise en art des objets préhistoriques en vente publique (1882-1933), *Revue de l'art*, 2091, 4, p. 45-60, https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RDA_206_0045&download=1
- SAINT-RAYMOND L. (2019b) – *Les ventes aux enchères publiques françaises de pièces préhistoriques (1882-1941) : lots, prix et acteurs*, doi.org/10.7910/dvn/tr8owb, Harvard Dataverse, V1.
- VAYSON DE PRADRENNE A. (1936) – Docteur Léon, Henri Henri-Martin (1864-1936), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 33, 6, p. 354-363, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1936_num_33_6_12291

Émile Valère Rivière (1835-1922) **Quelques éclairages à partir de documents du *Nachlaß*** **Mortillet et d'éléments d'archives de la Société Préhistorique** **Française**

Un archéologue préhistorien en quête de reconnaissance face aux institutions
et sur le terrain : la Quina, les Baoussé Roussé et la Mouthe

Émile Valère Rivière (1835-1922) ***A Few Glimpses Based on Documents from the *Nachlaß**** ***Mortillet and the Archives of the Société Préhistorique*** ***Française***

A Prehistoric Archaeologist Seeking Recognition from Institutions
and in the Field: La Quina, Baoussé-Roussé and La Mouthe

Philippe ROUX, Randall Keith WHITE †

Résumé : É. Rivière est un archéologue qui a joué un rôle important dans le développement de la préhistoire. Il a marqué la discipline grâce à ses recherches et à son engagement au sein de la Société préhistorique de France (SPF), dont il a été le premier président et l'organisateur, à ce titre, des deux premières manifestations du Congrès préhistorique de France. Il a participé activement aux débats théoriques tout en travaillant sur le terrain pour affirmer sa place en tant que préhistorien. Il a mené des fouilles archéologiques importantes, révélant des informations essentielles sur le passé de l'humanité. Ses recherches au nord de l'Italie et dans le sud-ouest de la France, notamment en Dordogne, l'ont placé au cœur des discussions sur les pratiques des groupes humains du passé, même s'il n'a pas toujours reçu l'attention qu'il espérait. Malgré ses publications et son rôle au sein de la SPF, il n'a pas réussi à s'intégrer parfaitement parmi ses collègues. Sa personnalité a certainement joué un rôle dans cette distanciation avec la communauté scientifique. Ses hésitations et certaines de ses positions ont contribué à créer un certain flou autour de son engagement.

Cet article propose de broser, à partir de l'étude des archives, un aperçu du rôle et de la personnalité d'É. Rivière dans le contexte de l'archéologie préhistorique de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Les documents étudiés proviennent principalement de l'héritage de Mortillet (*Nachlaß* Mortillet), conservé à l'Universität des Saarlandes, Saarbrücken-Dudweiler, ainsi que de quelques archives détenues par la SPF, qui se trouvent au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Ponctuellement, d'autres sources documentaires ont également été utilisées.

Les courriers que nous avons examinés abordent des sujets variés, dont des questions générales sur l'archéologie, des discussions sur les travaux entrepris aux grottes des Baoussé-Roussé (Italie) et les réactions de la communauté scientifique après les découvertes faites à la Mouthe (Dordogne). Grâce à ses échanges avec A. de Mortillet, nous découvrons aussi des éléments sur les débats portés au sein de la SPF et sur l'organisation des deux premiers Congrès préhistoriques de France. À la fin de l'article, nous présentons un document manuscrit montrant comment l'État a placé une partie de la collection d'É. Rivière.

Au-delà du personnage d'É. Rivière, cet article explore finalement la façon dont le savoir en archéologie se transmet et évolue, et la

façon dont les connaissances issues des fouilles sont liées au pouvoir des institutions.

Mots-clés : art pariétal, Baoussé-Roussé, catalogue, collection, congrès, correspondance, fouilles archéologiques, institutions, la Quina, la Mouthe, de Mortillet, Périgieux, polémique, Rivière, Vannes.

Abstract: É. Rivière, one of the archaeologists of a prehistory under construction, marked the history and development of prehistoric archaeology in his own way. Through his research and his institutional commitment, he distinguished himself, in particular within the emerging Société Préhistorique de France (SPF) as its first president and in the organization of the first two Congrès préhistorique France. The exchanges of letters with G. and A. de Mortillet shape the contours of a character with singular accents while allowing to identify the institutional commitments of this singular doctor passionate about Prehistory; however leaving naturally a veiled part of the character.

Questions of a general nature in archaeology and concerns about various exchanges for scientific and editorial purposes concerning the work undertaken in the caves of Baoussé-Roussé (Italy) are addressed through correspondence with G. de Mortillet. Selected elements from the corpus of epistolary exchanges with A. de Mortillet propose to outline roughly certain attitudes within the Société Préhistorique de France and in the organization of the first two prehistoric congresses of France. The effects of the discovery at La Mouthe (Dordogne) in the scientific community are also outlined. A handwritten document relating to the placement by the State of part of the collection gathered by the Parisian prehistorian is presented at the end of the article.

Using cross-archival elements, this article describes a field of experience in which knowledge is both transmitted and transformed. It enlightens the articulations of the knowledge issued from the archeological field with respect to the power of institutions through small touches.

The discussion approaches the reliefs that are beginning to emerge both in the distribution of tasks and in the postures adopted for a 20th century archaeology. É. Rivière took part dialectically into the debates while working on the sites in order to confirm his place as a prehistorian. He confronted methodically the archaeological excavations while revealing methodically by his works witnesses of primary importance about the past of Man. His research in the north of Italy and in the south-west of France, in Dordogne, brought him to the forefront of discussions about the practices of human groups from the past without getting the attention he expected in return. Despite his publications, his roles within the SPF and the congresses, he did not get a perfect integration among his colleagues. His personality was certainly a decisive element leading to a distancing of the body constituted by the figures of the community of scholars. His procrastination and some of his positions were responsible for the veil that enveloped his precious commitment.

The reflection is based on the Mortillet heritage (*Nachlaß* Mortillet) of the Universität des Saarlandes – Saarbrücken-Dudweiler, as well as occasionally on documents contained in the archives of the Société Préhistorique de France classified in the Muséum National d'Histoire Naturelle of Paris. To a lesser extent, other documentary sources are used. A step is suggested to better understand the role and personality of Émile Valère Rivière in the prehistoric archaeology environment of the late 19th and early 20th centuries.

Throughout the study of the various letters and archival documents appear character traits, certain anecdotes as well as strategic and scientific choices. These elements were part of the original career path of the Parisian archaeologist. The spectacular expansion of science in the late 19th and early 20th centuries led to the emergence in prehistoric archaeology of a dynamism that enabled the creation of tools for studying the world and for gaining knowledge in the field of the past of man. Discursive logic was associated with personal ambitions linked to the consolidation of the institutional framework of the young discipline.

Keywords: Archaeological excavation, Baoussé-Roussé, catalogue, congress, correspondence, institutions, La Quina, La Mouthe, de Mortillet, Périgieux, controversial, Rivière, Vannes.

Émile Valère Rivière (1835-1922). Betrachtet im Lichte von Dokumenten aus dem Nachlass Mortillet und Archivmaterial der Französischen Prähistorischen Gesellschaft.

Ein Archäologe für Vorgeschichte auf der Suche nach Anerkennung durch Institutionen und im Gelände: La Quina, Baoussé-Roussé und La Mouthe.

Zusammenfassung : É. Rivière, der zu den Archäologen einer Prähistorie *in statu nascendi* zählt, prägte auf seine Weise die Geschichte und die Entwicklung der prähistorischen Archäologie. Durch seine Forschungstätigkeit und sein Engagement in den wissenschaftlichen Organisationen und Einrichtungen zeichnete er sich insbesondere in der Frühzeit der Société préhistorique de France als deren erster Vorsitzender und bei der Durchführung der ersten beiden Kongresse für Vorgeschichte in Frankreich aus. Der Briefwechsel, den er mit G. und A. de Mortillet unterhielt, offenbart die Konturen einer Person mit einzigartigen Akzenten und ermöglicht es zugleich, den Einsatz dieses besonderen Arztes, der sich für die Prähistorie begeisterte, für deren Organisationen zu erkennen. Dennoch bleibt selbstverständlich ein Teil der Person verborgen.

Allgemeine Fragen der Archäologie und Anliegen im Zusammenhang mit verschiedenen wissenschaftlichen und verlegerischen Zielen, welche die Arbeiten in den Höhlen von Baoussé-Roussé (Italien) betreffen, werden anhand der Korrespondenz mit G. de Mortillet behandelt.

Ausgewählte Elemente aus der Korrespondenz mit A. de Mortillet ermöglichen es, bestimmte Haltungen innerhalb der Société préhistorique de France und bei der Organisation der ersten beiden prähistorischen Kongresse in Frankreich in groben Zügen zu skizzieren. Die Auswirkungen der Entdeckung in La Mouthe (Dordogne) im wissenschaftlichen Milieu werden ebenfalls skizziert. Ein handschriftliches Dokument, welches die Unterbringung eines Teils der von dem Pariser Mediziner und Prähistoriker zusammengetragenen Sammlung durch den Staat betrifft, wird am Ende des Artikels vorgestellt.

Die Ausführungen skizzieren die Umrisse, die sich für die Archäologie des 20. Jahrhunderts im Hinblick auf Aufgabenteilung und eingenommene Positionen abzuzeichnen beginnen. Emile Rivière beteiligte sich auf dialektische Art an den Debatten: er arbeitete gleichzeitig im Gelände, um seinen Platz als Prähistoriker zu behaupten. Methodisch betrieb er archäologische Grabungen und brachte durch seine Arbeiten bedeutende Zeugnisse aus der Vergangenheit des Menschen ans Licht. Seine Forschungen in Norditalien und Südwestfrankreich (Dordogne) trugen ihn in die erste Reihe der Diskussionen über die Praktiken vergangener Menschengruppen, ohne dass ihm dadurch die Aufmerksamkeit zuteil wurde, die er im Gegenzug erwartete. Trotz seiner Publikationen, seiner Rollen innerhalb der Société préhistorique Française und der Kongresse war er in den Kreis seiner Kollegen nie voll und ganz integriert. Ein entscheidendes Element dabei stellte sicher seine Persönlichkeit dar, die eine Entfremdung vom Kreis der führenden Köpfe der Gelehrengemeinschaft zur Folge hatte. Seine Aufschieberei und bestimmte Positionen waren verantwortlich für den Schleier, der sein wertvolles Engagement umgab.

Der vorliegende Bericht stützt sich auf den Nachlass Mortillet in der Universität des Saarlandes in Saarbrücken-Dudweiler. Dazu punktuell auf Dokumente im Archiv der Société préhistorique française, welche im Muséum national d'histoire naturelle verwahrt werden. In geringerem Umfang werden auch andere Dokumente als Quellen herangezogen.

Dieser Beitrag versteht sich als ein Zwischenbericht, der es ermöglicht, Rolle und Persönlichkeit von É. Rivière im Umkreis der prähistorischen Archäologie des späten neunzehnten und frühen zwanzigsten Jahrhunderts besser einzuschätzen.

Schlüsselwörter: Archäologische Ausgrabungen, Baoussé-Roussé, Briefwechsel, Einrichtung, Katalog, Kongress, La Quina, La Mouthe, de Mortillet, Périgieux, Pariétalkunst, Polemik, Rivière, Vannes.

AVANT-PROPOS

Ce travail sur É. V. Rivière, je devais le mener avec le professeur R. K. White, au cours de riches discussions dont nous avons l'habitude, sur les hauteurs de Montignac (Dordogne), aux Molifrons, sa demeure aux Farges, et par échange de courriels, qu'il considérait comme le prolongement des échanges épistolaires d'autrefois. Malheureusement, la vie est parfois injuste et brutale : R. K. White, un homme de cœur et de science, est décédé le 4 juillet 2022. Ce texte lui est modestement dédié et porte les souvenirs et les images qu'il a laissés.

R. K. White a enseigné et mené ses recherches avec beaucoup d'enthousiasme et de passion. Homme de terrain et figure scientifique référente pour la connaissance du Paléolithique et des représentations figurées des hommes du passé (White, 1993), il a écrit de nombreux ouvrages et articles sur les chefs-d'œuvre de l'art paléolithique, en abordant, dans un style clair, les comportements sociaux des hommes du Paléolithique supérieur en Europe (Sonneville-Bordes, 1994 ; Tartar et Chiotti, 2022). Les travaux auxquels il a participé, insufflant un formidable esprit d'équipe, aux abris Blanchard et Cellier (Dordogne) sont essentiels pour comprendre les systèmes de représentation de cette période et pour dater l'art aurignacien du sud-ouest de la France (White *et al.*, 2017 ; Bourrillon *et al.*, 2018). R. K. White a également exploré de nombreuses archives sur l'histoire de la préhistoire française et son rayonnement à l'étranger. Il s'est intéressé à la manière dont les collections archéologiques du Périgord ont été diffusées et utilisées (White, 2002). Avec passion et objectivité, il a analysé, déplié et décodé les arcanes des événements passés, conscient que l'histoire se réécrit à chaque nouvelle découverte. Il partageait ses découvertes et ses réflexions sans faire de distinction entre chercheurs et amateurs (Cretin, 2022). Je conserve le souvenir d'un collègue et d'un guide très engagé, au

tempérament trempé mais aimable, rigoureux et précis dans son travail ; il était aussi un ami fidèle. Nous étions, comme il aimait le dire, des « covoyageurs sur les chemins de l'histoire de la Préhistoire ».

INTRODUCTION

Cet article a pour objectif de dresser un état des lieux des documents concernant le médecin et archéologue É. Rivière (1835-1922 ; fig. 1), réunis dans le *Nachlaß* Mortillet, de l'Institut für Vor- und Frühgeschichte und Vorderasiatische Archäologie (IVFVA) situé dans les locaux de l'Universität des Saarlandes - Campus Dudweiler - Zentrum für Umweltforschung - Literaturarchiv, Saarbrücken-Dudweiler, Germany. Nous mentionnerons également des éléments provenant d'autres sources documentaires pour éclairer certains points.

Au gré des courriers étudiés, à travers des anecdotes, nous découvrirons des traits du caractère d'É. Rivière et nous tenterons de comprendre certains de ses choix stratégiques et scientifiques à la lueur du contexte historique et scientifique de l'époque. Ces éléments contribueront à décrire la singularité du personnage et de son parcours, guidé par un engagement très large sur le plan technique aussi bien qu'intellectuel et administratif. Ses pratiques, sa correspondance, ses publications révèlent un homme susceptible, peut-être trop fragile face à ses collègues scientifiques. L'enthousiasme que produisait chez lui la connaissance du passé de l'homme a parfois conduit à des insatisfactions et des désaccords dans ses engagements, notamment avec G. et A. de Mortillet, sur des sujets tels que les sépultures des Baoussé-Roussé (Italie) ou lors du congrès de Vannes.

Nous n'aborderons pas ses compétences de polygraphe¹ et nous nous concentrerons essentiellement sur quelques points d'archéologie et sur son cheminement au sein d'une discipline encore en développement.



Fig. 1 – Cliché d'Émile Valère Rivière (1835-1922 ; archives de la SAP).

Fig. 1 – Émile Valère Rivière (1835-1922 ; SAP Archives).

Nous tenterons de comprendre cet homme qui était parfois dépassé par des luttes de pouvoir, ce savant ouvert d'esprit, que son impatience a parfois conduit à des égarements dans ses recherches et dans son engagement institutionnel.

1. UN ÉTAT DES LIEUX DOCUMENTAIRES DU NACHLASS MORTILLET

Le corpus de lettres du *Nachlaß* Mortillet² couvre la période allant de 1872 à 1918. Ces lettres ont été échangées avec G. et A. de Mortillet. Plus précisément, G. de Mortillet a reçu treize lettres entre 1879 et 1889, mais cinq ne sont pas datées précisément. A. de Mortillet a reçu trente-quatre lettres, dont trois sont également sans date. En outre, une lettre non datée n'a pas pu être attribuée à l'un ou à l'autre des Mortillet.

Le dossier « Rivière » du *Nachlaß* Mortillet contient également quelques éléments complémentaires fournis par A. de Mortillet :

- une lettre datée du 01.09.1905, écrite par E. F. M. Baudouin (1860-1941)³ en réponse à un problème soulevé à la Société préhistorique de France (qui deviendra la Société préhistorique française ; abrégée SPF dans la suite du texte) ;
- une lettre du 26.10.1906 adressée au président ou au secrétaire de la SPF ;
- la copie d'une lettre du 06.04.1909 rédigée par A. de Mortillet en réponse à une polémique avec É. Rivière et la SPF ;
- deux lettres d'A. de Mortillet, datées du 07.09.1905, concernant les rivalités lors des congrès de préhistoire ;
- un manuscrit de cinq pages indiquant que le gouvernement a mis à disposition d'É. Rivière un local pour sa collection. Ce document est une ébauche de catalogue, avec le nom et la période des sites représentés dans la série ;
- un petit dossier assemblé par G. de Mortillet sur le travail d'É. Rivière aux grottes de Baoussé-Roussé (Balzi Rossi, Italie), avec une série de photographies issues des archives personnelles d'É. Rivière et confiées à G. de Mortillet à des fins éditoriales pour la revue *L'Homme*⁴ ;
- un dossier réunissant des documents pour préparer un article sur la Mouthe⁵ ;
- une photographie, glissée parmi d'autres clichés, que nous avons identifiée comme représentant É. Rivière sur son lit de mort⁶.

Outre ce dossier « Rivière », quelques courriers de la SPF et de la Société d'anthropologie de Paris (SAP), conservés au Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN), du fonds Cartailhac-collection Bégouën et du dossier « Voyageurs-naturalistes et correspondants du Muséum »⁷, contribuent à mieux comprendre les faits relatés dans la correspondance.

2. LA CORRESPONDANCE AVEC G. DE MORTILLET

Le *Nachlaß* Mortillet contient des échanges avec É. Rivière pendant une période comprise entre la fin des années 1870 et l'année 1889. Parmi ces courriers nous avons retenu ceux qui présentent des éléments permettant de cerner la personnalité d'É. Rivière et de préciser les relations que les deux hommes ont entretenues.

2.1. Les échanges généraux d'informations

É. Rivière a su tirer parti des journaux de médecine pour promouvoir les excursions organisées de G. de Mortillet ainsi que le programme de ses cours à l'École d'anthropologie de Paris. Des informations précieuses ont ainsi été relayées dans des publications, telles que la *Revue scientifique* (ou *Revue rose*) et la *Gazette des hôpitaux*, permettant à la communauté scientifique de suivre de près les travaux de G. de Mortillet.

En outre, É. Rivière a également apporté son soutien à l'attaché du musée des Antiquités nationales lors de l'installation de collections au palais du Trocadéro pour l'Exposition universelle de 1878. Dans une lettre datée du 6 août 1879, le docteur parisien demande à G. de Mortillet que soient offerts en son nom des moulages des sculptures de Roches des Lais (vallée des Merveilles). Il le sollicite également, lors du congrès de Moscou d'octobre 1879, afin qu'il promette à la société savante de Moscou l'envoi son livre à paraître *L'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* (Rivière, 1886), et à la Société des sciences naturelles de Moscou, deux de ses articles⁸. É. Rivière entreprend également régulièrement G. de Mortillet à propos de points généraux d'archéologie.

Les correspondances entre les deux savants abordent principalement des questions éditoriales, l'organisation de réunions, ainsi que des informations générales sur des conférences et des excursions. Cependant, plusieurs courriers mentionnent un événement qui mérite d'être souligné : en mars 1889, É. Rivière doit faire face à des accusations au sein de la section Anthropologie de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS). On lui reproche non seulement d'avoir fait exécuter des travaux essentiellement par des mercenaires, et de manière peu soignée, mais aussi d'avoir perçu des sommes bien supérieures à celles qui lui sont normalement allouées. À l'occasion de cette polémique, pendant laquelle G. H. Cotteau (1818-1894)⁹ porte la parole d'É. Rivière, G. de Mortillet prend la défense de son collègue, témoignant ainsi de la sincérité de leur relation. Le travail d'É. Rivière, son honnêteté et son investissement sont reconnus par le « maître » de la discipline. Cet épisode souligne que les tensions dans le milieu de l'archéologie préhistorique étaient fréquentes, tant concernant l'attribution de subventions que l'évaluation des travaux d'autrui. À cette époque, en effet, il était courant de confier des travaux de terrain à des collaborateurs ou à des ouvriers employés

pour cela, ce qui pouvait conduire à la perte de certains objets ou engendrer des malentendus.

Par ailleurs, l'impatience d'É. Rivière dans sa quête de découvertes l'a parfois amené à prendre des décisions hâtives. Ainsi, dans les années 1880, il se rend sur le site de la Quina (Charente) sans avoir pris connaissance des recherches que G. Chauvet (1840-1933)¹⁰ avait déjà entreprises sur le site dès 1872 et qui avaient pourtant déjà fait l'objet d'une note publiée en 1883 dans la *Revue scientifique* (Chauvet *et al.*, 1883). Lors du congrès de l'AFAS à Nancy en 1886, il annonce la découverte d'un gisement quaternaire dans l'Angoumois, qu'il nomme « Moulin Quinat » (Rivière, 1887b). Le 4 décembre 1887, lors d'une séance de la Société archéologique et historique de la Charente (SAHC), G. Chauvet présente *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, l'ouvrage d'É. Rivière, comme un mémoire d'une grande importance, mais, à la fin de son exposé, il rappelle que c'est lui, G. Chauvet, qui a découvert la Quina. Malgré cela, É. Rivière réaffirme sa découverte à Toulouse, lors du congrès de l'AFAS, puis à Paris, devant l'Académie des sciences lors de la séance du 20 février 1888.

Il finira par reconnaître sa méprise : « [...] désireux avant tout de rendre à chacun ce qui lui appartient, je dois à la vérité de dire que le mérite de la découverte du gisement de la Quina ne m'appartient nullement, mais que cette découverte est de beaucoup antérieure à mes recherches, qu'elle remonte au 23 décembre 1872 et qu'elle appartient absolument à l'un de mes collègues bien connu de l'Association française, M. Gustave Chauvet (de Ruffec), et à M. Vergnaud (de la Valette), membre également de la Société archéologique de Charente. C'est par hasard que je l'ai appris, au mois de septembre dernier, de la bouche même de M. G. Chauvet, qui a bien voulu me montrer le produit de ses fouilles faites à plusieurs reprises à la Quina, soit seul, soit avec M. Vergnaud, depuis 1872 » (Rivière, 1888b, p. 270). On pourra toujours avancer que cette erreur est due à la dénomination du site : É. Rivière parlait du « Moulin Quinat » pour désigner ce que G. Chauvet appelait « la Quina », ce qui a pu l'empêcher de faire le rapprochement...

Au cours de son séjour en Charente, É. Rivière a également fouillé de grands sites déjà connus de la vallée de la Tardoire sans en mentionner les noms (comme la grotte du Placard, Montgaudier, la Chaise, ainsi que les stations plus récentes du Bois-du-Roc). Il n'a jamais publié le résultat de ces travaux (Rivière, 1888a).

Son impatience, son ardeur à collecter des données, ainsi que son désir de garder une bonne image éditoriale (Rivière, 1887b, 1888a et 1888b) ont finalement porté préjudice à É. Rivière et ont alimenté les critiques de certains confrères¹¹, malgré l'intérêt et le soutien indéfectible que lui portait G. de Mortillet.

2.2. Les Baoussé-Roussé (Italie)

É. Rivière soulignait, dans son discours en tant que président fondateur de la SPF, l'importance qu'a eu G. de Mortillet dans le parcours de nombreux préhis-

toriens : « Je ne saurais oublier que ce fut en Italie, à Bologne, 1871, au cours d'une session du troisième Congrès préhistorique international, où j'avais l'honneur de représenter le ministère de l'Instruction publique, que je rencontrai le Maître, avec qui je nouai dès les premiers jours, les plus agréables relations, lesquelles s'affirmaient encore l'année suivante, lors de la découverte en Italie dans les grottes des Baoussé-Roussé [...]. » Il rappelle également que le professeur d'anthropologie préhistorique a eu de « nombreux et fervents disciples français et étrangers [...] et que plus d'un d'entre eux est devenu, à son tour, maître en préhistoire, grâce à ses leçons si instructives » (Rivière, 1905).

L'étude des archives montre qu'É. Rivière entretenait également une correspondance avec G. de Mortillet à propos de ses recherches près de Menton et ses travaux aux grottes de Baoussé-Roussé. Ces échanges, principalement axés sur des questions éditoriales, contenaient des clichés photographiques, dont une photographie du crâne de Menton destinée à une publication dans la revue *L'Homme*. Un compte rendu élogieux du « maître », illustré par du mobilier archéologique, a effectivement été publié dans cette dernière revue, sans que les restes humains y soient toutefois mentionnés (Mortillet, 1887). Ces quelques échanges entre É. Rivière et G. de Mortillet révèlent la dynamique réflexive qui existait entre les deux archéologues et offrent un aperçu de leur relation.

É. Rivière, en homme avisé, cultivait une relation franche et courtoise avec G. de Mortillet, un homme connu pour son franc-parler, son tempérament volcanique et son goût pour les polémiques scientifiques qu'il savait habilement mettre en scène. Bien que G. de Mortillet ait adopté une approche nuancée en archéologie préhistorique, ses choix parfois radicaux étaient en contradiction avec certains faits établis. Il n'a jamais manqué de signaler dans *L'Homme* les travaux d'É. Rivière, considérant ce dernier comme un acteur important de l'archéologie préhistorique. Leur relation est restée correcte et apaisée, malgré des opinions divergentes, notamment sur l'attribution des restes humains de Menton.

Les recherches d'É. Rivière se sont déroulées lors de ses séjours dans le sud de la France, pour des raisons de santé, à la fin des années 1860. J. Bossavy (Bossavy, 1922) nous apprend que grâce à G. Bonfils, conservateur du musée de Menton, il est introduit, dès 1869, aux grottes de Baoussé-Roussé, où le prince Albert 1^{er} de Monaco avait déjà mené des recherches au milieu des années 1840. Ces grottes éveillent en lui un intérêt pour la recherche archéologique, qui rapidement devient une vocation. En mars 1869, il donne son premier coup de pioche et il commence véritablement sa mission archéologique en 1870, année où il s'installe à Menton. Il y travaillera jusqu'en 1875.

Dans une lettre datée du 30 mars 1872, É. Rivière informe G. de Mortillet de la découverte d'un squelette complet accompagné d'un mobilier en os typique du Paléolithique : « [...] j'ai été extrêmement occupé dans mes cavernes du matin au soir, recueillant chaque jour un nombre important de silex et quelques poinçons ou

flèches en os, voire un bâton de commandement parfaitement entier. Mais aujourd'hui je ne veux pas tarder à vous annoncer l'importante belle découverte que je viens de faire du squelette entier de l'homme des cavernes ou troglodyte avec ses colliers de coquilles et des dents enroulées autour du crâne. Depuis cinq jours, je suis à l'œuvre dégageant avec toutes les précautions possibles les pièces osseuses tout en les maintenant en place et aujourd'hui j'ai pu, bien que le sujet ne soit pas entièrement découvert, faire tirer un premier cliché photographique qui a parfaitement réussi » (*Nachlaß Mortillet* ; fig. 2). Il lui fait ensuite parvenir une série de photographies, dont celle du squelette de Menton qui illustrera son ouvrage de 1886 (fig. 3).

Peu après l'annonce de la découverte, le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts demande au directeur du MNHN d'étudier les rapports qu'É. Rivière avait envoyés sur ses premiers travaux dans les grottes de Baoussé-Roussé¹². L'examen des ossements d'animaux et du squelette humain est effectué par le professeur F. L. P. Gervais (1816-1871)¹³. Ses conclusions sont transmises au ministre qui, dans une lettre du 1^{er} juillet 1872¹⁴, répond au directeur du muséum :

« Je vous prie de bien vouloir remercier M^r Gervais sur son savant et intéressant rapport et de lui demander de consentir à faire la distribution des objets en double aux villes où l'on réunit des objets préhistoriques. Il est bien entendu que le Musée de St. Germain devra particulièrement être appelé à profiter des résultats de la mission de M^r Rivière. »

Les travaux d'É. Rivière marquent un tournant dans la recherche en archéologie préhistorique, suscitant des discussions sur la chronologie des Balzi Rossi, sur l'identification du mobilier ou sur la nature des sépultures. À l'occasion de la parution du *Musée préhistorique* (Mortillet et Mortillet, 1881), É. Rivière pointe, dans un courrier du 18 janvier 1882 (*Nachlaß Mortillet*), une erreur relativement importante dans l'explication de la figure 114, planche XVIII. G. de Mortillet y affirmait en effet que les grottes de Baoussé-Roussé ne contenaient pas d'instruments en os. É. Rivière lui rappelle qu'il en a recueilli une centaine, dont la majorité se trouvait d'ailleurs à l'exposition d'anthropologie de 1878, et que, de surcroît, plusieurs spécimens étaient exposés au musée de Saint-Germain-en-Laye, soit comme originaux, soit comme moulages.

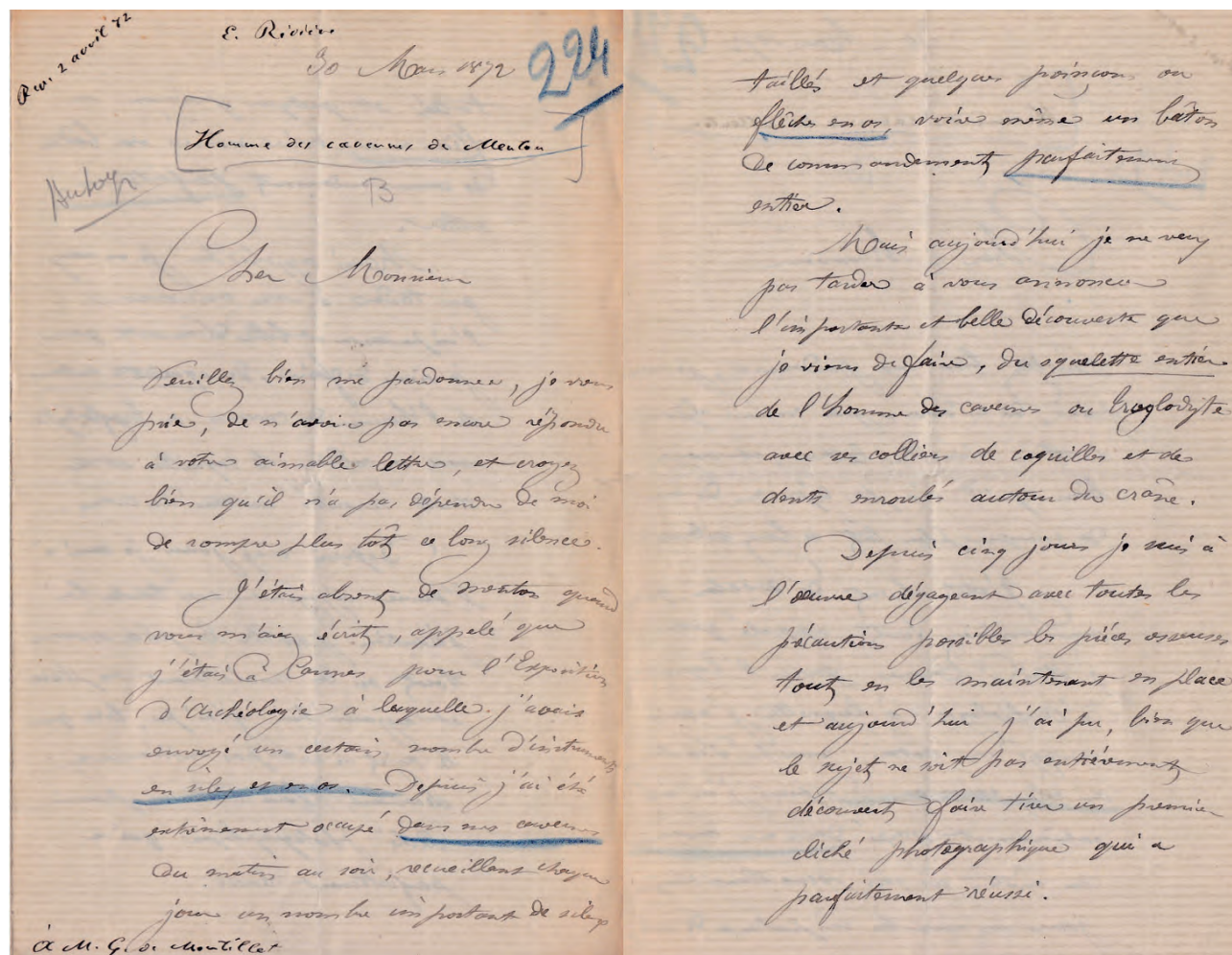


Fig. 2 – Extrait de la lettre du 30 mars 1872 relatant la découverte d'un squelette avec mobilier à Baoussé-Roussé (*Nachlaß Mortillet*, KR2).

Fig. 2 – Extract from letter March 30, 1872 about the discovery of a skeleton with furniture, at Baoussé-Roussé (*Nachlaß Mortillet*, KR2).



Fig. 3 – A. Premier squelette adulte de la 4^e caverne des Baoussé-Roussé (Balzi Rossi), découvert le 26 mars 1872 (document photographique, coll. d'É. Rivière, *Nachlaß Mortillet* D80). B. Gravure du squelette découvert en 1872 (Rivière, 1887).

Fig. 3 – A. First adult skeleton from the 4th Baoussé-Roussé cave (Balzi Rossi) discovered on March 26, 1872 (photographic document, coll. of É. Rivière, *Nachlaß Mortillet*, D80). B. Engraving of the 1872 skeleton (Rivière, 1887).

Mais ces explications ne convainquent pas G. de Mortillet et, malgré le respect qu'il a pour É. Rivière, il ne peut admettre que le mobilier soit directement associé aux restes humains et accompagne les sujets paléolithiques dans leurs dernières demeures. Dans *Le Préhistorique, antiquité de l'homme* (2^e éd.), il écrivait à ce sujet : « [...] pour être ensevelis dans la couche archéologique, il faut que ces individus aient été postérieurs à cette couche. [...] avec les squelettes se sont trouvés quelques instruments en os. On peut surtout citer un poinçon, tout à fait de forme robenhausienne [...] au musée de Saint-Germain on peut voir recueilli par M. Rivière lui-même, dans la même grotte, un fragment de hache polie et un morceau de ces anneaux plats en pierre si caractéristique du Robenhausien. Les sépultures des Baoussé-Roussé devaient donc être rapportées au Robenhausien, époque par excellence des inhumations dans les cavernes [...] » (Mortillet, 1885a, p. 391-392).

Dans une lettre du 12 novembre 1886, adressée à É. Cartailhac (1845-1921)¹⁵, G. de Mortillet affirme son intérêt pour le travail du préhistorien, mais maintient sa position critique quant à la chronologie des restes humains des grottes de Grimaldi (Balzi Rossi) : « Les débris humains des Baoussé-Roussé constituent bien des sépultures. Et comme vous le dites toutes les sépultures sont semblables. Elles appartiennent donc bien à une seule et même époque. Mais quelle est cette époque ? C'est là la question. Rivière qui a su tirer un brillant parti de ses belles découvertes veut les rendre encore plus brillantes en présentant l'homme fossile. C'est tout naturel et cela s'explique parfaitement sans suspecter le moins du monde la bonne foi de l'inventeur. Notre jugement cède si souvent malgré nous à des considérations indirectes. Seulement ces squelettes soi-disant paléolithiques n'ont aucun des caractères de l'homme paléolithique. Ce n'est pas une preuve absolue, mais c'est une forte présomption. Mais ce qui est une preuve, c'est le mobilier funéraire trouvé avec les squelettes, mobilier qui est néolithique. [...] Ses sépultures très riches, très authentiques des Baoussé-Roussé ne sont donc que des sépultures néolithiques, faites dans un milieu paléolithique. »

G. de Mortillet tranche brutalement la question de la présence d'éléments mobiliers paléolithiques, car il ne peut admettre que les hommes de l'époque ont eu la capacité d'abstraction, la capacité d'accès au symbolique et qu'ils ont pu organiser un dispositif collectif autour de la mort. Il appliquera la même logique aux grottes ornées. Une note datée de 1896¹⁶ appuie son raisonnement : « D'après Rivière la grotte de La Mouthe, Dordogne, pas loin des Eyzies, contient des gravures sur les parois et la voûte. Les premières sont à 92 mètres de l'entrée. Les autres plus intérieures encore. Le calcaire est tendre. Rivière y a reconnu une assise néolithique sur une assise paléolithique. » Comme pour les sépultures de Grimaldi, l'identification d'un élément néolithique convainc G. de Mortillet que les gravures pariétales relèvent du Néolithique.

Loin de fléchir, il réitère ses affirmations dans *La Préhistoire. Origine et antiquité de l'homme* : « [...] les

corps ont été introduits dans le dépôt archéologique postérieurement à sa formation. Mais à quel moment ? [...] le squelette du Muséum porte sur le front un poinçon qui ne laisse aucun doute [...] l'intervention du Néolithique est du reste rendue incontestable par la présence d'un morceau plat en pierre et d'un fragment de hache polie que possède le Musée de Saint-Germain et qui proviennent des fouilles Rivière » (de Mortillet G. et de Mortillet A., 1900, p. 310-311).

G. de Mortillet reconnaît pourtant l'importance de la découverte du sujet de Menton, qu'il considère comme fondamentale pour l'anthropologie préhistorique. Dans un article publié dans *L'Homme* en 1885, il exprime son regret que le squelette exhumé par É. Rivière ne figure pas dans la galerie de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle (Mortillet, 1885b, p. 205).

Grâce à ses travaux remarquables aux grottes de Baoussé-Roussé, É. Rivière a su s'imposer dans le cadre institutionnel d'une archéologie en pleine expansion, tout en se confrontant aux diverses réalités du terrain. Naturellement, après la disparition de G. de Mortillet, il tisse des liens d'amitié avec A. de Mortillet et devient le président et fondateur de la SPF, créée en 1904.

3. LA CORRESPONDANCE AVEC A. DE MORTILLET

Nous allons maintenant concentrer notre propos sur la grotte de la Mouthe (Dordogne), ainsi que sur les deux premiers congrès de Préhistoire qui se sont tenus à Périgueux et à Vannes, événements auxquels A. de Mortillet participe activement. Les échanges épistolaires entre É. Rivière et A. de Mortillet, pendant la période allant de 1901 à 1918, révèlent une collaboration étroite pour ce qui concerne les affaires courantes de la SPF. É. Rivière s'engage dans des parrainages à la SAP et recommande plusieurs personnalités au sein de la SPF. Il tient régulièrement informé son collègue de son état de santé fragile et de ses déplacements. Ainsi, le 4 septembre 1902¹⁷, il écrit des Eyzies à A. de Mortillet pour l'informer qu'il « est allé faire une première étude du gisement de Badegoule, [qu'il se] propose de fouiller méthodiquement l'année prochaine. »

Lors de ses séjours en Périgord, É. Rivière exprime son inquiétude quant aux pillages et aux dégradations des grottes ornées. Ces sujets sont abordés lors de la séance de la SPF du mois de juin 1904, quand M. Baudouin signale des actes de vandalisme à la grotte de Cro-Magnon et aux Combarelles, où des inscriptions ont recouvert les sculptures préhistoriques. Des incidents similaires sont également rapportés à la Madeleine (Tursac). Une critique acerbe est formulée à l'encontre de D. Peyrony (1869-1954)¹⁸, alors délégué de la commission des monuments historiques et responsable de la garde des sites. Lors de cette même séance de juin, il est déclaré¹⁹ : « [...] par son traité Peyrony fait visiter la grotte. Il se réserve le droit d'y faire entrer *qui il veut*. » Cette attaque illustre

clairement l'animosité envers l'instituteur préhistorien des Eyzies et met en lumière les tensions existantes au sein de la communauté archéologique préhistorique, tensions liées à des enjeux de pouvoir et à des approches divergentes de l'archéologie et de l'institutionnalisation de la préhistoire. À l'occasion d'une visite de la grotte de Liveyre (Tursac), fouillée par É. Rivière, les participants au congrès de Périgueux, en 1905, constatent des perturbations importantes du site : « Il est déplorable que de tels actes de vandalisme puissent impunément avoir lieu, car c'est loin d'être le premier attentat de ce genre qui se produise dans cette région ! D'où peuvent venir de pareils méfaits, où la bêtise le dispute à la méchanceté » (Collectif, 1906, p. 489-490).

3.1. La Mouthe (Dordogne)

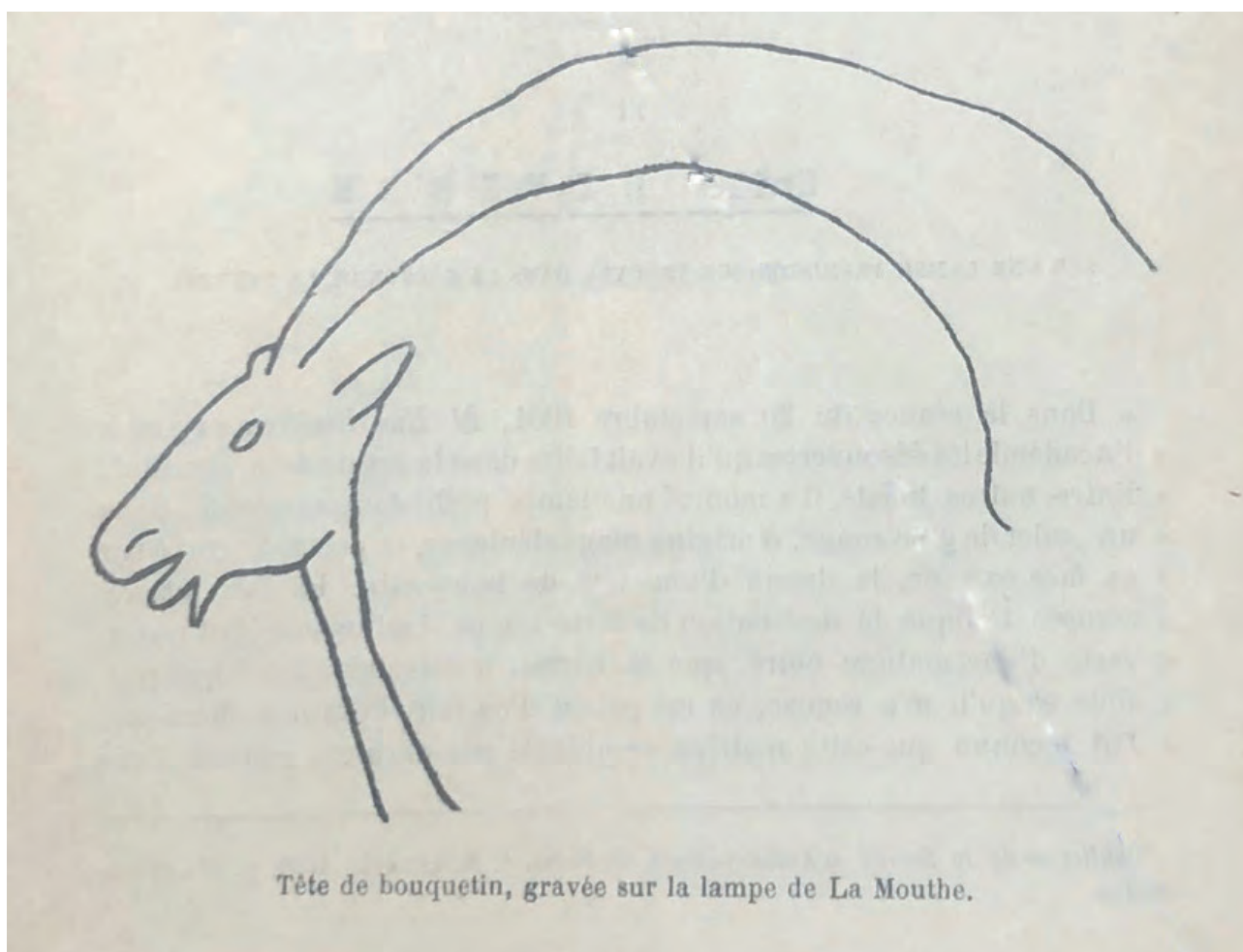
La correspondance contenue dans le *Nachlaß* Mortillet offre un aperçu du cheminement scientifique d'É. Rivière.

En 1895, par manque de confiance et parce que les travaux dans la grotte viennent juste de commencer, É. Rivière refuse à J. L. Capitan (1824-1929) la visite de la Mouthe sans sa présence, craignant d'être doublé

par ce collègue médecin anthropologue et préhistorien. À cette époque, des groupes aux opinions divergentes se forment autour des découvertes archéologiques de la vallée de la Vézère.

Dès 1897, É. Rivière présente à la SAP son approche archéologique de la grotte de la Mouthe (Rivière 1897a). Plus tard, la découverte en contexte archéologique d'une lampe (fig. 4), positionnée la face ornée vers le sol, atteste, selon lui, l'utilisation de l'éclairage par les hommes du Paléolithique (Rivière, 1899 et 1901), établissant un lien direct avec leur capacité à créer des représentations figurées dans les « cavernes ». Cependant, A. de Mortillet conteste l'authenticité de l'objet²⁰, peinant reconnaître l'ancienneté des peintures et gravures des grottes de la Dordogne. Une petite phrase ironique griffonnée sur un bout de papier²¹ résume son sentiment : « Grottes : on dit que les peintures sont plus fraîches et plus visibles qu'il y a quelques années. »

En 1901, les découvertes successives, par D. Peyrony, J. L. Capitan et H. Breuil (1877-1961), de Font-de-Gaume et des Combarelles mettent un terme aux querelles entourant l'authenticité de l'art pariétal et réhabilitent de fait les fresques d'Altamira (Cantabrie, Espagne), découvertes en 1879 par M. Sanz de Sautuola (1831-1888), les gra-



Tête de bouquetin, gravée sur la lampe de La Mouthe.

Fig. 4 – Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1901.

Fig. 4 – Extract from *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1901.

vures de la grotte Chabot (Gard), identifiées par L. Chiron (1845-1916)²², et celle de Pair-non-Pair (Gironde), par F. Daleau (1845-1927)²³. Dès lors, É. Rivière n'aura de cesse d'être reconnu comme celui qui, le premier, a mis en lumière l'art pariétal.

Dans une lettre du 7 août 1902²⁴, É. Rivière confie à A. de Mortillet, remplacé par G. Courty (1875-1953)²⁵, la présentation de plusieurs points au congrès de l'AFAS à Montauban ; et si son état de santé ne lui permet pas de participer au congrès, il se rend néanmoins aux Eyzies pour accueillir personnellement les congressistes lors de leur visite de la Mouthe²⁶. C'est à l'occasion de ce déplacement, le 14 août 1902, qu'est prise une photographie du groupe à l'entrée de la grotte (Groenen, 2021, p. 111) ; ce cliché symbolise la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique (voir à ce sujet M. Groenen, ce volume ; A. Martinez, ce volume ; E. Paillet, ce volume).

La Mouthe représente, on le voit bien, un investissement considérable pour É. Rivière qui, de surcroît, développe d'autres recherches en Dordogne. Dans une lettre du 23 août 1902²⁷, adressée à A. de Mortillet, il évoque ainsi la volonté de se porter acquéreur de la grotte : « Mon cher Collègue, j'ai fait au propriétaire de La Mouthe une première proposition d'achat de la grotte. Il la céderait à la condition d'en rester le gardien. Mais ses prétentions sont telles qu'elles seraient, j'en suis certain, absolument repoussées. Il en demande 10 000 F (oui dix mille francs). Je lui ai laissé entrevoir que la commission consentirait peut-être à la payer 500 francs peut-être même quelques centaines de francs de plus, mais c'est tout. Ai-je eu raison ? Voulez-vous bien me dire le chiffre auquel je puis aller et si la commission m'autoriserait à traiter et sur quelles bases. Je resterai aux Eyzies jusqu'à mardi. Bien à vous. É. Rivière. »

Si la découverte des représentations pariétales et de la lampe de la Mouthe permet à É. Rivière de se placer comme une figure de référence dans l'étude des cavités préhistoriques ornées, il manque de confiance envers certains de ses collègues et reste confus quant à ses propres intentions.

Une lettre non datée de J. L. Capitan à H. Breuil²⁸ à propos d'un projet de mission et d'étude en Cantabrie évoque en ces termes les rapports entre É. Rivière et É. Cartailhac : « Cette année c'était impossible bien entendu mais je comptais poser la question carrément à Rivière et lui dire que s'il ne faisait pas l'étude d'Altamira l'année prochaine nous la ferions. De cette façon nous agissons correctement et nous aurions certes pu faire cette belle campagne. Ce malheureux homme aura toute sa vie embrouillé les questions et gêné les travailleurs ! Enfin ! Il est évident que Cartailhac a des droits moraux antérieurs aux droits purement imaginatifs de Rivière. Il n'a rien à demander à celui-ci qui n'a rien à dire. »

Dans son article paru dans *L'homme préhistorique* (Rivière, 1903 ; ici fig. 5) sur les gravures et peintures de la Mouthe, É. Rivière affirme avoir informé dès 1895 le président de l'Académie des sciences de la présence de dessins gravés dans la grotte. Il souligne qu'il avait été le premier à publier cette découverte en 1897 dans les

bulletins de la SAP et les comptes rendus de l'AFAS. En 1905, lors du Congrès préhistorique de France, il réédite cet article en déclarant : « Certains esprits se complaisant à diminuer les recherches d'autrui au profit de leurs propres travaux, bien que venus les derniers et n'acquérant quelque valeur que de ceux qui les ont précédés, j'ai cédé aux instances de mes amis en publiant aujourd'hui, à l'occasion du premier Congrès préhistorique de France, une nouvelle édition de ma brochure sur la grotte de La Mouthe, parue en mars 1903, afin de remettre les choses au point. Je ne ferai aucune personnalité et, à moins qu'on ne m'y oblige, je me bornerai à dire : “à bon entendeur, salut”. S'il est vrai que la découverte de grottes à gravures et peintures (Altamira en Espagne en 1879 et la grotte de Chabot en France en 1889) ait précédé d'un certain nombre d'années celle de La Mouthe, il ne serait pas juste de reconnaître que leur ancienneté – je parle des gravures – était si bien contestée, si bien même niée absolument, que c'est à la mise au jour de celles de La Mouthe et à la publicité que je leur ai donnée par mes communications, soit à l'Institut de France, dont la première remonte à 1895 – et non à 1896 comme on la rajeunit par erreur – soit à l'Association française pour l'avancement des Sciences et à la Société d'Anthropologie de Paris, que cette antiquité doit d'avoir été reconnue » (Rivière, 1905).

É. Rivière souligne à juste titre que l'art pariétal a été le théâtre d'une bataille d'idées concernant l'authenticité des représentations figurées en grotte et que la Mouthe a joué un rôle clé dans la reconnaissance de l'ancienneté de cet art pariétal. Il omet cependant de mentionner F. Daleau qui, dès 1896, avait identifié les gravures déjà aperçues lors du déblaiement de la grotte. Son insistance sur la date de 1895 témoigne de son désir d'être reconnu comme le pionnier ; obnubilé par son besoin de reconnaissance, il n'a pas su ajuster sa découverte aux travaux et interprétations préalables de M. Sanz de Sautuola à Altamira, de L. Chiron à Chabot et de F. Daleau à Pair-non-Pair. Ses travaux seront finalement éclipsés par ceux de J. L. Capitan, de D. Peyrony et de l'abbé Breuil à Font-de-Gaume.

3.2. Le congrès de Périgueux

Le 7 décembre 1903, plusieurs archéologues préhistoriens²⁹ se réunissent et actent la création de la SPF, dont le bureau est alors composé d'É. Rivière (président), de P. Nicole (vice-président), de P. Raymond (secrétaire général), d'H. Martin (secrétaire) et de M. Baudouin (trésorier)³⁰.

Lors de la séance du 1^{er} juin 1904, M. Baudouin, en accord avec É. Rivière, propose que la société organise un congrès sur la Préhistoire qui, pour sa première édition prévue en 1905, se déroulerait soit dans la Vézère, soit en Bretagne. A. de Mortillet suggère alors l'idée d'une manifestation française reposant sur l'adhésion des sociétés en province. Cette dernière proposition est acceptée, et l'événement est nommé « Congrès préhistorique de France »³¹.



Fig. 5 – Préparation d'illustrations pour l'article « Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe »
(Rivière, 1903 ; Nachlaß Mortillet, Dpt Dordogne 1).

Fig. 5 – Preparation of illustrations for "Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe"
(Rivière, 1903; Nachlaß Mortillet, Dpt Dordogne 1).

Le département de la Dordogne est choisi et, dès octobre 1904, É. Rivière projette de rencontrer la municipalité de Périgueux. Dans une lettre datée du 19 octobre 1904³² et adressée à A. de Mortillet, il exprime également son souhait de rester président de la société et de prendre la direction du congrès à venir : « Comme nous devons, dans la prochaine séance du Conseil de la Société préhistorique de France, discuter et arrêter la liste des membres du Bureau pour 1905, je viens personnellement vous demander d'accepter ma candidature à la Présidence. J'espère un bon OUI et vous serre la main. Je pars après-demain matin vendredi pour Périgueux m'entendre avec la municipalité au sujet du Congrès préhistorique de 1905 à tenir dans cette ville. Bien à vous. » É. Rivière, reconnaissant l'influence d'A. de Mortillet au sein de l'assemblée, le pense capable de le soutenir dans ses ambitions stratégiques.

De fait, É. Rivière est chargé d'entreprendre les démarches relationnelles et organisationnelles nécessaires à la mise en place du Congrès préhistorique de France. Un brouillon de lettre du 4 décembre 1904³³ détaille ses démarches, dont une demande d'entretien avec le maire de Périgueux pour discuter de l'organisation du congrès dans sa ville, mais aussi dans les sites prestigieux du département. Il sollicite également une subvention de la municipalité et du département. Outre des sessions de travail, des excursions sont envisagées, incluant la visite des grottes de Chancelade, de Brantôme et des grottes et abris les plus intéressants aux environs des Eyzies, notamment Livraye (Tursac), la Madeleine et le Moustier.

Cependant, l'année 1905 est émaillée de polémiques qui menacent le bon déroulement des préparatifs pour le congrès. Lors d'une séance au mois de février, P. Raymond, alors secrétaire général, demande que soit lu le

manuscrit du *Manuel de recherche préhistorique*, un ouvrage collectif de la SPF³⁴. L. Bonnemère ([1863-1905] ; É. Rivière étant président sortant) propose que cette lecture, faute de temps, soit reportée à l'assemblée générale de la SPF, ce à quoi P. Raymond s'oppose fermement. La situation dégénère, É. Rivière se trouve accusé d'usurper sa fonction de président du congrès, et P. Raymond annonce alors vouloir démissionner de ses fonctions³⁵. É. Rivière, se sentant abandonné par ses collègues, exprime son mécontentement dans une lettre datée du 28 avril 1905³⁶ : « [...] l'incident déplorable soulevé encore une fois par M. Raymond, dont les attaques n'ont pas cessé un seul instant d'être dirigées contre le Président sortant, c'est-à-dire contre moi, sans qu'une seule voix se soit élevée pour protester contre elles, pour protester non plus contre ses assertions absolument inexactes. »

Si certains louent effectivement le dévouement dont fait preuve P. Raymond dans la réalisation du *Manuel de recherche préhistorique*, tous conviennent cependant qu'É. Rivière est à sa place. Toutefois, très contrarié et se sentant privé d'autorité, ce dernier annonce à A. de Mortillet son intention de se retirer du conseil d'administration de la SPF et de toute commission après le comité local de Périgueux³⁷. M. Baudouin, qui ne comprend pas l'attitude de son confrère, avec lequel il est en relation depuis une vingtaine d'années, insiste auprès d'A. de Mortillet sur le fait qu'il se trompe sur les intentions du bureau. Ajoutant que, si la démission de Rivière était acceptée, il quitterait également ses fonctions, il propose de rencontrer A. de Mortillet pour mettre un terme à ce conflit en raison de l'importance du congrès. A. de Mortillet insiste pour que le calme revienne au bureau et au comité d'organisation du congrès. Dans un courrier adressé à M. Baudouin³⁸, il écrit : « Je voudrais aussi vous voir moins pessimiste. Vous pouvez être sans inquiétude. Tout est aujourd'hui en bonne voie. Le succès est d'ores et déjà assuré. Il dépassera même de beaucoup ce que nous avons osé espérer, lorsqu'il a été décidé la session de Périgueux, et cela, il faut le reconnaître, est dû en grande partie au zèle et à l'inlassable activité de M. Rivière. Le nombre des adhésions s'élève actuellement à plus de 260. Ce n'est donc pas le moment de perdre ancrage. S'il y a du linge sale, il se lavera après le congrès, ce sera bien assez tôt. »

Lors de sa présidence à la session du 9 août 1905, A. de Mortillet avait proposé que soit modifié l'article du règlement du congrès stipulant que, à la fin du congrès, les membres titulaires nomment une commission chargée de préparer la session suivante. A. de Mortillet craignait que le congrès ne tombe entre des « mains étrangères », ce qui pourrait priver la SPF de son droit de regard. Il redoutait également qu'une liste hostile à la société ne s'empare du pouvoir pour promouvoir ses propres travaux et, en particulier, que l'abbé Breuil et J. L. Capitan ne tentent de s'infiltrer³⁹. Il avait été donc convenu que le comité d'organisation de chaque congrès serait constitué par la SPF. Cette décision montre que la cohésion n'était pas toujours de mise entre les fondateurs de la manifestation, compte tenu des points de vue divergents quant au

développement institutionnel de la discipline, notamment en ce qui concerne la planification des temps de réunion, le choix des publications et les orientations concernant les recherches.

Le Congrès préhistorique de France est inauguré le 26 septembre 1905 et s'achève le soir du 1^{er} octobre. É. Rivière, resté président du comité d'organisation, prend longuement la parole pour exprimer ses remerciements et proposer un aperçu détaillé des richesses archéologiques de la Dordogne, en mettant particulièrement l'accent sur le Paléolithique. Il rappelle qu'il travaille en Périgord depuis 1885 et qu'il y a fait de nombreuses découvertes. Il cite le nom de plusieurs grottes ornées, en insistant sur la Mouthe, site majeur de ses travaux dans la région : « [...] les si curieuses gravures de la Mouthe, signalées pour la première fois en 1895, celles des Combarelles en 1901 [...], de Bernifal en 1902, de Teyjat et la Galévie en 1903, enfin de la Grèze, l'année dernière ; puis les gravures et peintures non moins intéressantes de Font-de-Gaume, dont la découverte remonte à 1901. Quelques peintures se retrouvent aussi dans la grotte de la Mouthe, les premières connues dans le département de la Dordogne » (Rivière 1905, p. 45).

Ce congrès recueille trois cents adhésions, membres titulaires et membres adhérents, et est couronné de succès. Le fils d'É. Rivière immortalise l'événement avec une photographie de groupe le 27 septembre 1905.

3.3. Le congrès de Vannes

Après la décision d'organiser une première rencontre nationale pour promouvoir l'archéologie préhistorique, et avant même le déroulement du congrès de Périgueux, dont le succès semblait assuré par le nombre d'inscrits, une suite deuxième édition est envisagée.

Lors de la séance du 21 août 1905⁴⁰, É. Rivière présente une proposition de M. Baudouin concernant un éventuel congrès aux Sables-d'Olonne l'année suivante. M. Baudouin, originaire de Vendée, dispose des réseaux et des relations politiques nécessaires pour mener à bien ce projet, et la région offre également des possibilités de visites archéologiques. La suggestion est d'abord bien accueillie, mais, lors de sa séance de rentrée, la SPF pense la Bretagne plus propice à l'organisation d'un tel événement, tant pour des questions matérielles que pour la richesse archéologique de la région. Des négociations avec la ville de Vannes sont engagées, et É. Rivière, en tant que président de séance, approuve cette orientation. La préparation de ce congrès comme les relations entre les membres organisateurs se révéleront bien difficiles...

Dès janvier 1906, É. Rivière s'implique dans la mise en place du congrès et rencontre les sénateurs du Morbihan dont l'un d'eux, C. Riou⁴¹, est maire de Vannes. Ce dernier lui annonce que la municipalité a voté une subvention de cinq cents francs pour le futur congrès et qu'il s'engage personnellement à demander une aide au conseil général. Pour É. Rivière, le congrès semble assuré (lettre du mois de janvier 1906, *Nachlaß* Mortillet) malgré une discussion houleuse, portée par A. Durand-Laborie et

P. Raymond, survenue lors de la séance du 28 décembre 1905, à propos des procédures de vote. Le scrutin, annulé, est reporté au mois de janvier 1906, ce qui entraîne le retrait des candidatures de A. de Mortillet et de M. Baudouin. Finalement, les tensions s'apaisent, A. de Mortillet prend la présidence de la SPF et M. Baudouin, le poste de secrétaire général. É. Rivière se sent rassuré après avoir alerté A. de Mortillet sur les effets négatifs qu'une mésentente au sein de la société aurait pu produire sur le bon déroulement des préparatifs du congrès.

Dès février, certains membres notables de la commission chargée du congrès ne sont plus en mesure de s'investir pleinement : M. Baudouin connaît des problèmes de santé, le secrétaire adjoint H. Martin doit s'absenter de Paris pendant plusieurs mois, et E. Hue (1863-1943) refuse la fonction d'adjoint. Sans cheville ouvrière, la charge de l'organisation tombe entièrement sur le président du comité d'organisation du congrès, É. Rivière. Cependant, l'état de santé fluctuant de ce dernier ne lui permet pas d'assumer cette responsabilité, et il est contraint de décliner la présidence. Il poursuit néanmoins les démarches nécessaires pour assurer le succès du congrès Vannes et en amenant autant d'adhésions que possible⁴².

Le 13 février 1906, son engagement commence à s'étioler constatant que les bulletins de la SPF des mois de décembre 1905 et de janvier 1906 ne font nullement état de la proposition du secrétaire général de le nommer membre à vie lors du conseil du 28 décembre 1905 – la décision devant être ratifiée par les membres de la société lors de la séance mensuelle réglementaire. H. Martin offre alors de porter la parole d'É. Rivière au conseil, mais ce dernier, blessé, choisit de ne pas faire de réclamation, se contentant du titre de membre fondateur de la SPF, à laquelle il demeure dévoué.

Il continue ainsi à s'impliquer et, le 17 février, soumet à A. de Mortillet une liste de noms⁴³ pour constituer le comité local du congrès de Vannes, convaincu, selon la tradition admise, que le bureau du congrès de Périgueux, nommé pour un an, constitue *ipso facto* le bureau du comité d'organisation du congrès suivant, celui de Vannes donc. Sa liste remporte peu de succès et, surtout, A. de Mortillet s'oppose fermement à ce que le bureau du congrès de Périgueux soit aussi celui du comité d'organisation du congrès de Vannes. À la fin du mois de mars, peut-être par principe, É. Rivière confie à A. de Mortillet qu'il n'accepte pas le titre de membre d'honneur du comité d'organisation, qu'il juge inutile, et s'il souligne son souhait de rester membre du congrès de Vannes, il démissionne de la présidence du comité⁴⁴ : « Il ne saurait me convenir, comme je l'ai écrit à M. A. de Mortillet de jouer dans le Comité le rôle des inutilités, celui d'une cinquième roue à un carrosse. »

É. Rivière affirme que, par la force de son engagement, il a fait de l'ombre à A. de Mortillet qui souhaite cumuler la présidence de la SPF, du comité, et du congrès : titres et fonctions que ce dernier obtient d'ailleurs. É. Rivière reste membre du congrès et de la SPF, où il figure au conseil d'administration en tant que membre à vie, comme cela avait été décidé sans ambiguïté le

28 décembre 1905. Blessé par ces événements, il réserve quelques piques à son ancien soutien : « Le Président s'occupe-t-il, comme je le faisais en 1904 et en 1905, de provoquer des communications, par de nombreuses lettres à nos Collègues ? Je crains qu'il n'en fasse rien. Il n'a même pas encore donné son travail pour le volume du Congrès de Périgueux. Il y aurait lieu de l'exiger ou de passer outre sous un délai de huit jours. On ne peut pas attendre indéfiniment. Il a eu six mois pour l'écrire. » Il est exact, cela dit, qu'A. de Mortillet avait tendance à rendre ses écrits avec des retards parfois importants, voire qu'il ne les achevait pas (Roux, 2022).

Dans le même temps, le Morbihan connaît une situation politique et sociale délicate, marquée par des rébellions locales liées à la loi de séparation des Églises et de l'État⁴⁶, et à l'inventaire des biens de l'Église. Cette conjoncture risque de conduire le département à se désengager du financement de l'organisation du congrès. Il est donc suggéré de reporter l'événement à 1907. À ce moment-là, É. Rivière écrit⁴⁷ : « Il y a danger véritable, je ne saurais trop le répéter, d'un échec pour 1906. C'est à vous seul que je tiens à le dire, puisque personne n'est venu me voir et que je suis tenu par tous – vous excepté – dans l'ignorance absolue de ce qui se fait ou se projette. Aussi je tiens plus que jamais à rester en dehors d'un Comité – même d'honneur – dont on est enchanté que je ne sois pas, comme cela m'est démontré chaque jour. Je vous le dis en toute franchise et sincérité : je suis heureux de n'avoir ainsi aucune responsabilité dans l'organisation du Congrès ; heureux aussi cependant d'avoir fait pour la société et pour vous à son sujet ce dont vous m'aviez prié. J'ai pu réussir. Je compte sur vous pour plaider, par vos instances auprès du Bureau, la question de l'ajournement à 1907, car je me refuserais désormais à me rendre à toutes convocations du Comité. C'est avec vous seul, quand vous en aurez, un peu le loisir, que je veux discuter cette question. » C. Riou, maire de Vannes, fermement favorable à l'organisation en 1906, reste convaincu de la réussite de l'événement.

Le Congrès préhistorique de France de Vannes se déroule du 21 au 26 août 1906, sous la présidence d'A. de Mortillet, également président du comité d'organisation et président de la SPF. À la suite d'un article de *L'Anthropologie* dont il n'avait pas eu connaissance et qui faisait erreur sur ses intentions, É. Rivière fait, en octobre, après le congrès, un nouveau point sur sa position. Il écrit⁴⁸, à un destinataire non identifié (président ou secrétaire général), qu'il est parfaitement exact qu'il a refusé expressément par ses lettres de février et de mars à A. de Mortillet, M. Baudouin et A. Doigneau (1860-1942)⁴⁹ non pas la présidence d'honneur du comité d'organisation du congrès de Vannes, qui ne lui avait jamais été offerte, mais le titre de membre d'honneur dudit comité, sa décision faisant suite au refus d'A. de Mortillet de le voir à la présidence du comité pour le congrès de Vannes.

Ne pas être reconduit dans les responsabilités qu'il avait assumées pour la rencontre de Périgueux, alors qu'il se considère comme une valeur organisatrice incontournable, blesse profondément É. Rivière. Les décisions

prises et sa propre interprétation de la situation perturbent ses relations avec d'autres membres impliqués dans cet événement, provoquant une rupture, tant affective que pratique, avec certaines personnalités dirigeantes, en particulier A. de Mortillet. Susceptible quant à son statut de savant, É. Rivière est en quête de reconnaissance et espère obtenir une place respectée en tant qu'acteur de premier plan dans l'organisation des manifestations de la SPF et dans ses orientations.

Cet état d'esprit apparaît clairement quand il prend position sur la liberté des fouilles, la réorganisation de la sous-commission des monuments mégalithiques, indépendante de celle des monuments historiques, et lors de la représentation de la SPF dans les différentes commissions du ministère de l'Instruction publique⁵⁰ (fig. 6). Son penchant à donner sa démission ou à refuser une place particulière révèle une personnalité peu pragmatique et un caractère difficile. Il avait par exemple refusé de faire partie de la commission pour l'étude des enceintes préhistoriques, car il n'avait pas été reconnu comme l'un des premiers à avoir exploré ces structures⁵¹ ; de même, il n'avait pas accepté (et non pas démissionné, comme il l'a écrit) de faire partie de la commission de bibliographie pour des questions de procédure⁵².

Malgré leurs relations conflictuelles pendant l'organisation du congrès de Vannes, la collaboration entre É. Rivière et A. de Mortillet perdurera : le second ne répond pas aux lettres de reproches du premier, pensant que la polémique n'en vaut pas la peine, comme le souligne un courrier qu'il adresse à M. Baudouin⁵³ et par lequel il refuse la démission d'É. Rivière de la commission des mégalithes. A. de Mortillet respecta l'engagement d'É. Rivière en tant que savant, même s'il choisit, parfois par stratégie, d'instrumentaliser le médecin archéologue parisien en l'incitant à prendre, par exemple,

la présidence de la SAP alors que ce dernier est déjà président de la SPF, comme en témoigne un courrier de 1905. É. Rivière déclina bien sûr la proposition pour une question d'éthique⁵⁴.

É. Rivière apparaît bien souvent comme un savant convaincu d'avoir dû lutter pour obtenir le soutien qu'il attendait. L'étude des archives révèle les fluctuations de son moral face à l'adversité du milieu dans lequel il souhaite se distinguer. À l'instar de D. Peyrony, malgré le succès archéologique lié à certaines découvertes et à des collaborations scientifiques, les relations dans le milieu des savants et les enjeux de la discipline peuvent laisser des blessures morales plus ou moins importantes (White et Roussot, 2003).

4. UNE COLLECTION PRISE EN COMPTE PAR LE GOUVERNEMENT

Un pré-catalogue rédigé avec une écriture soignée à des fins éditoriales figure parmi les archives Mortillet. Ce document donne, dans les grandes lignes, la composition de la collection de l'archéologue, que le gouvernement propose d'accueillir dans un local (fig. 7).

Il dresse une liste par département des sites d'où proviennent les objets et les restes de faune de la collection, l'Italie et l'Algérie figurant également parmi les lieux explorés par l'archéologue parisien. Ce manuscrit signale également qu'É. Rivière possédait une série ethnographique contemporaine et des objets historiques. La destination de la collection, qui n'a pas trouvé place dans le musée des Antiquités nationales, n'est pas évidente.

Nous ne pouvons pas établir précisément la date de rédaction du manuscrit, mais sa composition est similaire

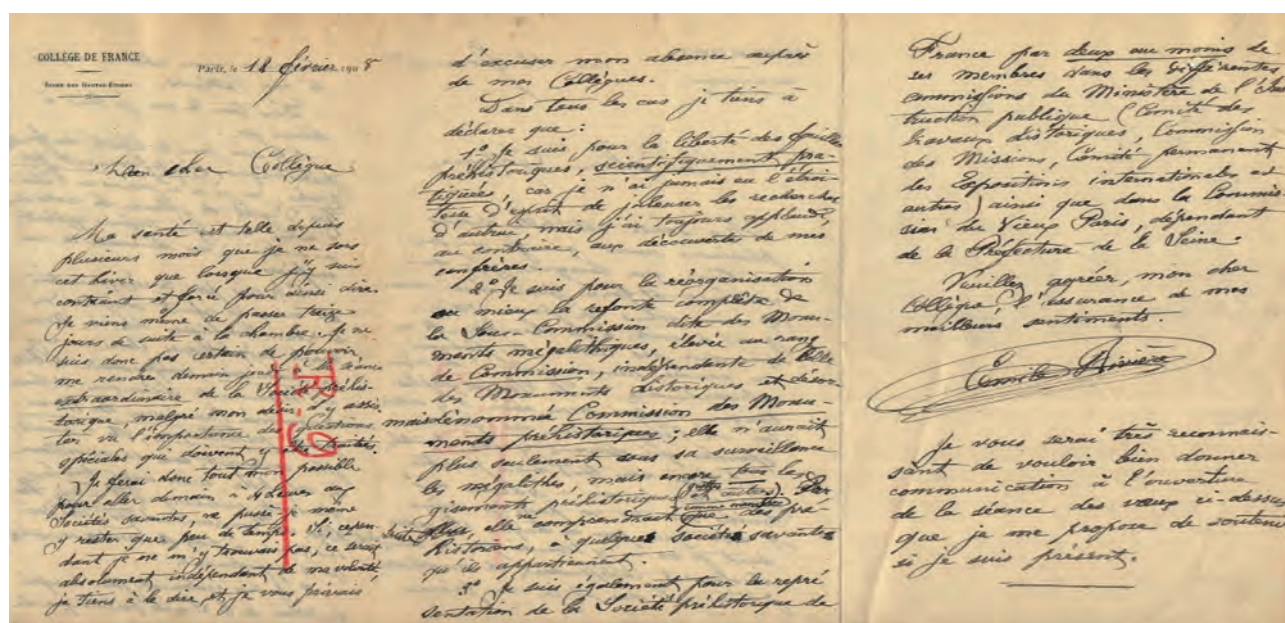


Fig. 6 – Lettre d'É. Rivière, 18 février 1908 (archives de la SPF).

Fig. 6 – Letter from É. Rivière, February 18, 1908 (SPF archives).

La collection Émile Rivière (retranscription littérale du document manuscrit)		
<i>Page 1 du manuscrit</i> Nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement a bien voulu mettre un local à la disposition de M. Émile Rivière, directeur de laboratoire au Collège de France, président fondateur de la Société préhistorique de France, président du Congrès préhistorique de Périgueux ; M. Rivière a transporté dans ce local une grande partie de sa magnifique collection préhistorique, dont le nombre de pièces se chiffre par centaine de mille et il a pu exposer une partie du résultat de ses recherches, dix mille objets environ. La collection Rivière est établie d'une façon très remarquable qui la rend unique en son genre. Tous les objets spécimens de faune ou d'industrie, trouvés dans une même fouille, sont réunis par localités explorées. Cette collection est presque entièrement le résultat des recherches de M. Rivière et la plupart des objets qu'elle contient ont servi aux travaux de M. Rivière. Ils ont été décrits et figurés par lui. Les pièces de cette collection proviennent en majeure partie de France ; elle contient aussi des objets de Belgique, Italie, Grèce, Russie, Égypte, Algérie, Angleterre, Groënland, Amérique du Sud (Mexique, Pérou, Bolivie) et elle présente des spécimens de tous les étages des âges préhistoriques.	<i>Page 2 du manuscrit</i> Les pièces exposées dans le local concédé au savant collectionneur proviennent des localités suivantes : <u>DORDOGNE</u> — 1°) Grotte de Rey, dans le vallon des Combarelles : magdalénien ; - faune riche en carnassiers ; Rhinocéros, Capra premigieria — Industrie : objets en os (deux os sculptés représentant des poissons sont des pièces uniques d'une conservation magnifique) ; dents percées, coquillages perforés, et 2°) Grotte des Combarelles : magdalénien. 3°) Grotte de la Mouthe découverte par M ; Rivière ; superposition : couche supérieure, néolithique, couche moyenne magdalénienne et inférieure moustérienne. — Faune : Ursus speleus, de différentes tailles et différents âges ; Canidés, Ruminants (Cervus tarandus) — Industrie : outils en os ; lampe de grès, sculptée, magdalénienne ; estampages des gravures en creux qui ornent les parois de la grotte. 4°) Station de la Micoque : Chelléo-moustérien. 5°) Station de Laugerie-haute : solutréen. 6°) Laugerie-Haute. 7°) Station de la Croze-de-Tayac : magdalénien. 8°) Station de la Gravette. 9°) Station des Eyzies. 10°) Abri de la Madeleine. 11°) Abri de Cro-Magnon : magdalénien. 12°) Station néolithique diverses et dolmens. 13°) Grotte de Livreyre (magdalénien – Solutréen). 14°) Grotte de Couyol. 15°) Abri Lancelles. 16°) Grotte de Séon. 17°) Grotte des Chênes-Verts. 18°) Abri de Badegoules. 19°) Abri de Pageyral.	<i>Page 3 du manuscrit</i> <u>ALPES MARITIMES</u>. — 1°) Grotte d'Albaréa. Sospel : mélange de paléolithique et de néolithique. 2°) Grotte de Lympia, à Nice : moustérien. 3°) Station de Beaulieu, Cap Rouy : magdalénien. 4°) Grotte de Sauteron. 5°) Grotte de la Combe. 6°) Grotte de Roccadura. 7°) Grotte Obscure : ces trois dernières, néolithiques. 8°) Dolmens et enceintes cyclopéennes de St Vallier et St Cézaire ; âge du bronze. 9°) Grotte de Baumas. 10°) Grotte de Vence. <u>VAR</u> : — 1°) Grotte de la Poudrière. 2°) Grottes des Gorges d'Ollioules. <u>BASSES-ALPES</u>. — Grotte de St Benoît, néolithique. <u>CHARENTE</u>. — 1°) Grotte de la Quina : moustérien. 2°) Grottes des Fadets : néolithique, belles poteries. 4°) Grotte du Placard. 5°) Grotte de Mongaudier [Montgaudier]. <u>HERAULT</u>. — 1°) Grotte de Minerve : moustérien. 2°) Dolmens
<i>Page 4 du manuscrit</i> <u>SEINE</u>. — 1°) Billancourt. 2°) Chelles. 3°) Le Perreux. Neuilly-sur-Marne. 5°) Paris. 6°) Champigny. 7°) La Varenne. 8°) Montreuil. <u>SEINE-et-OISE</u>. — 1°) Ville d'Avray, Chaville, Clamart toutes 3 néolithique. 2°) Sablières de Varennes, Draveil, Villeneuve-Saint-Georges. <u>CALVADOS</u>. — Environs de falaise (Olendon, Brèche-au-Diable, Soumont[Saint-Quentin]) : paléolithique et néolithique <u>EURE-et-LOIRE</u>. — Bû, néolithique <u>EURE</u>. — Dolmens. <u>YONNE</u>. — Paléolithique et néolithique des plateaux. <u>ALLIER</u>. — Station de la Roche. <u>OISE</u>. — Camp de Catenoy. <u>MAYENNE</u>. — Grotte de Louverné – Cave à Margot. <u>SAÔNE-et-LOIRE</u>. — Solutré – Camp de Chassey. <u>SOMME</u>. — Chelléen d'Abbeville <u>ARDÈCHE</u>. — Soyons.	<i>Page 5 du manuscrit</i> <u>DEPARTEMENT DE</u> : Indre-et-Loire, Savoie, Landes, Côtes-du-Nord, Morbihan, Seine-Inférieure. <u>ITALIE</u>. — 1°) Les Baoussé-Roussé, Ligurie, près de Menton. Ces grottes, au nombre de 7, ont été fouillées par M. Émile Rivière de 1872 à 1875. — Homme ; crânes et ossements, colorés en rouge, ainsi que tous les objets funéraires — Faunes ; nombreux carnassiers (Felix spelea, Pardus antiqua, Gulo speleus). Insectivores (Talpa) rongeur. Ruminants type de la Capra Primigenia ou P[aul] Gervais, Bos de très grande taille, Cervidés ; Equidés – Rhinocéros – Elephas primigenius – Ossements d'oiseaux, de batraciens et de poisson. — Industrie ; Colliers et bracelets, funéraires en coquilles perforées, dents percées et vertèbres de poissons. Ces objets étaient colorés en rouge et paraient le squelette. Les instruments proviennent de deux niveaux : ex) niveau supérieur, magdalénien : poignard, poinçons et javelines en os, sifflets en os, instruments en silex. Ex ! Niveau inférieur moustérien : instruments en grès et en calcaire – 2°)	<i>Page 5 du manuscrit (suite)</i> Grotte de Grimaldi (Ligurie) : Chelléen. Faune très riche : Hippotamus. 3°) Grotte de Finale-Marina (Ligurie) : chelléen. Crâne complet d'Ursus Speleus. 4°) Grotte de la Corniche. 1 -Un très beau squelette d'homme adulte, découvert au Baoussé-Roussé par M. Rivière, figure au Muséum de Paris <i>Page 6 du manuscrit</i> <u>ALGÉRIE</u>. — 1°) Station de Guyoville, Près d'Alger, Moustérien. 2°) Dolmens de Roknia. M. Rivière possède également une série ethnographique actuelle, très riche et de nombreux objets gallo-romains et mérovingiens. Il conserve également de beaux spécimens d'objets du Moyen-Âge et de curiosité de toute sorte et de toutes provenances. Enfin, à tous ces objets, s'ajoute une collection de paléontologie, renfermant notamment une riche série de mollusques du pliocène de l'Italie du Nord (Castel d'Appio) et du Var (Biot).

Fig. 7 – Transcription complète du manuscrit du précatalogue de la collection Rivière (*Nachlaß* Mortillet, KR2).
Fig. 7 – Complete transcription of the pre-catalogue manuscript of the Rivière collection (*Nachlaß* Mortillet, KR2).

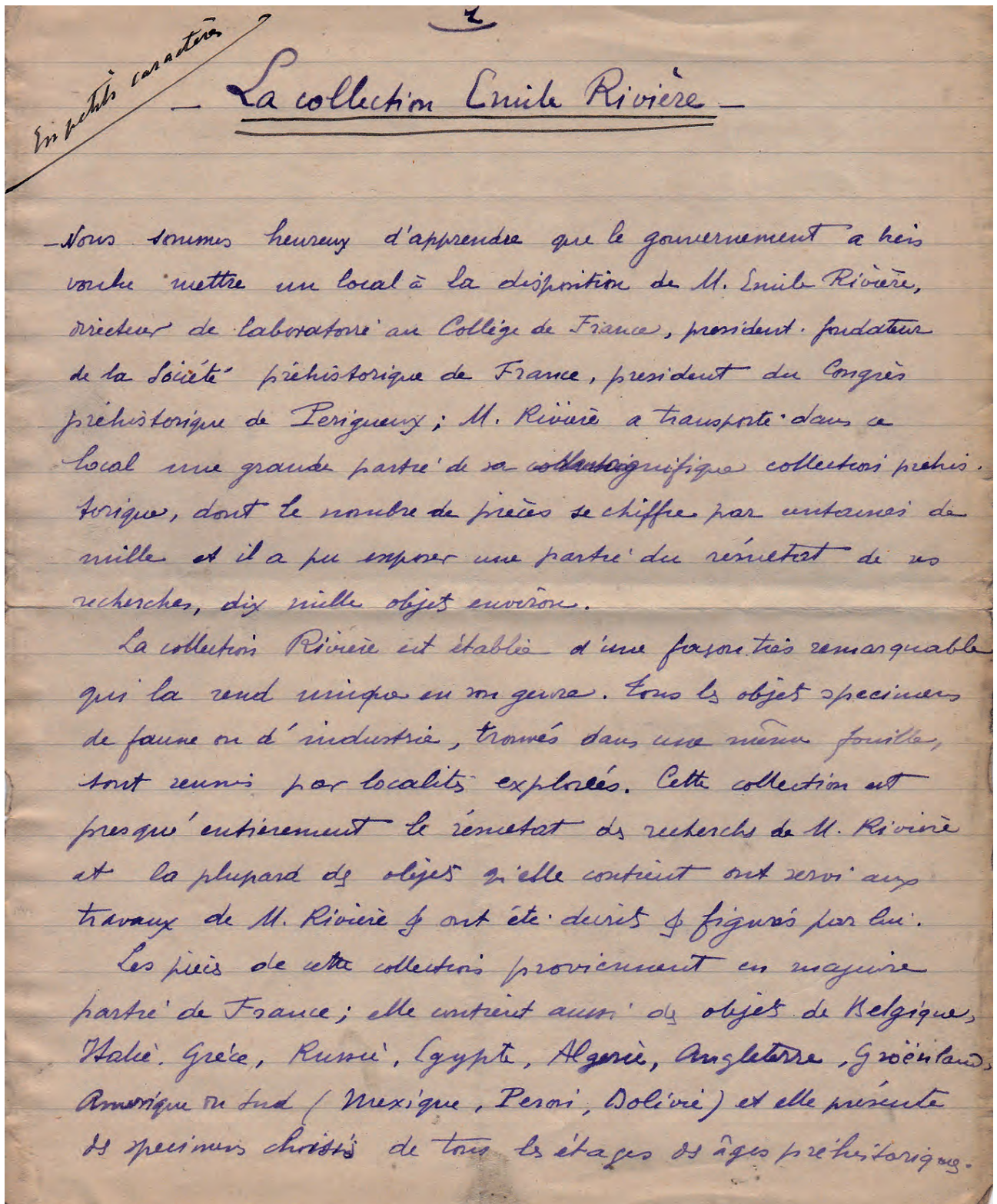


Fig. 8 – Première page du précatalogue manuscrit, collection Rivière (Nachlaß Mortillet, KR2).

Fig. 8 – First page of the handwritten pre-catalogue, Rivière collection (Nachlaß Mortillet, KR2).

pu atteindre É. Rivière qui, malgré son statut d'archéologue, d'homme de savoir et de médecin, a pu souffrir d'une mise à distance de certains collègues⁵⁵. Il a pu, parfois, ressentir une forme de relégation et être considéré comme un « amateur éclairé ». Son souci d'être reconnu comme un acteur de premier plan de la discipline a été soutenu par son investissement dans les institutions de l'anthropologie et de la préhistoire. La somme d'articles sur divers sujets qu'il a publiés jusqu'à sa disparition, en complément de son point d'orgue que fut *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes Maritimes*⁵⁶, représente un corpus scientifique important.

Au fil des archives, nous avons pu aussi saisir une personnalité originale au caractère changeant. Nous avons approché les enjeux qui sont immanquablement liés à des temps de vie d'une archéologie en pleine édification, stimulée par le changement de paradigme du début du ^{xx}e siècle. Il a fallu qu'É. Rivière se consacre à des points de théorie et de réflexion pour les rapporter à l'actualité des événements institutionnels et aux découvertes archéologiques. Pouvoir être clairement identifié avec des responsabilités reconnues était pour le préhistorien parisien un enracinement dans une discipline pour laquelle il employait son temps, ses moyens financiers, sa réflexion et sa capacité de relations. Ce déploiement personnel est naturellement un ancrage dans l'être scientifique.

Le regard bienveillant de ses guides et amis a nourri l'œuvre de sa vie ; il a, comme tout homme entreprenant en position d'être soumis à la critique, connu des détracteurs et il a parfois laissé la place à la réprobation par des décisions et des choix confus.

L'expansion spectaculaire de l'archéologie préhistorique à la fin du ^{xix}e siècle et au début du ^{xx}e siècle a eu pour effet l'émergence d'un dynamisme qui a conduit à la création d'outils permettant d'évoluer dans les connaissances du passé de l'homme. Cela n'empêcha pas l'exaltation, le doute, les susceptibilités et les rivalités qui accompagnent la recherche et ses moyens contemporains⁵⁷. Nombre de sentiments mystérieux et profonds nous échappent naturellement aujourd'hui mais nous pouvons dire, grâce à l'étude des archives à notre disposition, qu'É. Rivière était un homme de talent en quête de production afin de se fixer une place incontestable dans la recherche en préhistoire. Nous avons pu ainsi dessiner les contours d'un personnage aux accents parfois victimaux, alors que ses travaux et leurs développements intellectuels ne laissent aucun doute sur ses réelles compétences. Cette approche reste naturellement ouverte aux critiques, aux nouvelles découvertes, aux opportunités « archivistiques » et aux mises en perspectives que l'avenir nous réserve.

Remerciements : Je tiens à mentionner le nom des personnes sans lesquelles cette recherche n'aurait pas pu exister : le docteur R. Echt, de l'université de la Sarre (Sarrebruck, Allemagne) et membre correspondant de l'Institut archéologique allemand ; le docteur D. Castex, de l'UMR 5199 PACEA, du CNRS (Talence, France) ; et le docteur C. Delage, de l'UMR 7194

HNHP (Muséum national d'histoire naturelle, Paris, France). D. Aubry, fut ma conseillère en langue anglaise lors de la rédaction de cet article. Enfin, j'adresse mes sincères remerciements aux relecteur·rice·s de la revue.

NOTES

1. La bibliographie d'É. Rivière est foisonnante et touche à bien des sujets, outre le domaine de l'archéologie préhistorique *stricto sensu* : il a ainsi travaillé sur des séries gallo-romaines et étrusques ; il a écrit plusieurs articles concernant la chimie au service de l'archéologie ; il s'est intéressé à la paléontologie ; mais il est aussi l'auteur de contributions sur les superstitions liées aux maladies, les instruments de chirurgie et les prothèses, etc.
2. *Nachlaß* Mortillet, KR2, Institut für Vor- und Frühgeschichte und Vorderasiatische Archäologie, Universität des Saarlandes, Campus Dudweiler, Zentrum für Umweltforschung, Literaturarchiv, Allemagne.
3. E. F. Marcelin, dit M. Baudouin (1860-1941), est un archéologue, ethnographe et homme politique originaire de Vendée. En 1904, il est membre du bureau comme trésorier de la SPF.
4. *Nachlaß* Mortillet, D 80.
5. *Nachlaß* Mortillet, Dpt Dordogne 1.
6. *Nachlaß* Mortillet, D 20.
7. Dossier « Voyageurs-naturalistes et correspondants du Muséum », MNHN, cote AM 631.
8. Voir Rivière, 1879a et 1879b. Entre 1870 et 1875, É. Rivière fouille la falaise des Baoussé-Roussé, à Grimaldi (Vintimille).
9. G. H. Cotteau est un paléontologue, géologue et naturaliste français.
10. L. J. G. Chauvet est un préhistorien, archéologue et géologue français.
11. Au sujet des travaux d'É. Rivière en Charente, certains ont qu'ils étaient effectués par d'autres sans que ce dernier ne se rende sur place. C'est effectivement J. de Laurière, archéologue local, qui, en 1886, a découvert au bord d'un chemin quelques vestiges lors d'une de ses excursions. Par la suite, le neveu de J. de Laurière a effectué, à la demande d'É. Rivière, une fouille qui a fourni des restes osseux et des silex taillés. Les pièces ont ensuite été envoyées à l'archéologue parisien qui a tout de suite perçu l'intérêt et le potentiel de ce gisement. Il a alors planifié un séjour sur place l'année suivante pour y effectuer lui-même des fouilles.
12. Lettres du 26 février 1872, 18 mars 1872, 18 mai 1872 et 24 juin 1872, signées pour le ministre par le secrétaire général. Ces documents proviennent d'une chemise « É. Rivière » glissée dans un dossier intitulé « Voyageurs-naturalistes et correspondants du Muséum », MNHN, cote AM 631.
13. F. L. P. Gervais (1816-1879) est un zoologiste, paléontologue et entomologiste français.
14. Lettre du 1^{er} juillet 1872, archives MNHN, cote AM 631.
15. Lettre du 12 novembre 1886, archives Cartailhac, association Louis Bégouën. É. É. P. Cartailhac était archéologue, élève et ami de G. et A. de Mortillet. Au tout début du ^{xx}e siècle, il a pris ses distances avec ce dernier, qui, dans la droite ligne de son père défunt, ne voulait pas reconnaître clairement les sépultures du Paléolithique ni l'art des cavernes. L'archéologue toulousain, qui figurait au rang des

- méfiant, publia en 1902 son « mea-culpa d'un sceptique ». Ce texte a effacé les doutes qui subsistaient quant à l'existence d'un art paléolithique (comm. orale de M. Barbaza, 5 avril 2024, musée de l'Aurignacien, Aurignac).
16. Note datée de 1896, *Nachlaß* Mortillet.
 17. Lettre du 4 septembre 1902, *Nachlaß* Mortillet.
 18. D. Peyrony est instituteur et préhistorien. Il a été le premier conservateur du musée national de Préhistoire des Eyzies, qu'il fonda en 1918.
 19. Registre 1904-1908, p. 42, archives SPF, MNHN.
 20. A. de Mortillet, à la séance du 6 avril 1904 de la SPF, conviendra finalement de l'existence des lampes paléolithiques. Il émettra même l'hypothèse que celles qu'on pourrait connaître du Néolithique seraient des réutilisations des modèles paléolithiques. Ce n'est pas pour cela qu'il a été convaincu de l'authenticité d'un art pariétal !
 21. Note manuscrite, *Nachlaß* Mortillet.
 22. En 1889, L. Chiron a signalé la découverte de gravures sur les parois de la grotte Chabot qu'il fouillait.
 23. Les gravures de la grotte de Pair-non-Pair que F. Daleau découvre n'ont pas atteint leur juste valeur dans la communauté scientifique. Mais comme le souligne M. Groenen à cette période : « Le contraste est grand par rapport à l'enthousiasme des autres découvreurs de grottes ornées de l'époque » (Groenen, 2021, p. 107).
 24. Lettre du 7 août 1902, *Nachlaß* Mortillet.
 25. G. Courty, membre fondateur de la SPF, géologue, archéologue et naturaliste associé au Muséum national d'histoire naturelle de Paris.
 26. Lettre du 10 août 1902, *Nachlaß* Mortillet.
 27. Lettre du 23 août 1902, *Nachlaß* Mortillet.
 28. Lettre non datée, archives de la SPF, fonds Breuil, MNHN.
 29. Sont présents P. Raymond, L. Bonnemère, P. Nicole, É. Rivière, É. Collin, O. Schmidt, A. Chervin, A. de Mortillet, H. Martin et M. Baudouin.
 30. Registre 1904-1908, archives de la SPF, MNHN.
 31. Registre 1904-1908, archives de la SPF, MNHN.
 32. Lettre du 19 octobre 1904, *Nachlaß* Mortillet.
 33. Brouillon de lettre du 4 décembre 1904, *Nachlaß* Mortillet.
 34. Dès la fin du mois de mai 1905, E. Hue, secrétaire de la commission du *Manuel préhistorique*, présente le manuscrit pour édition chez MM. Schleicher et Frères. L'ouvrage sera finalement imprimé avant le congrès de Périgueux.
 35. Registre 1904-1908, archives de la SPF, MNHN.
 36. Lettre du 28 avril 1905, archives de la SPF, MNHN.
 37. Ce n'est pas la seule fois depuis la création de la SPF qu'É. Rivière menace de démissionner. Au conseil du 17 décembre 1904, il tient déjà ce discours (registre 1904-1908, archives SPF, MNHN).
 38. Lettre du 7 septembre 1905, *Nachlaß* Mortillet.
 39. Registre 1904-1908, archives de la SPF, p. 14, MNHN.
 40. Registre 1904-1908, archives de la SPF, p. 143-446, MNHN.
 41. C. H. M. Riou (1840-1927), maire de Vannes de 1888 à 1908 et conseiller général de 1898 à 1910. Il est sénateur conservateur du Morbihan de 1900 à 1920.
 42. Lettre du 10 février 1906, *Nachlaß* Mortillet.
 43. A. Guebhard, A. Tabariès de Gaudignies, J. de Baye, G. de Closmadeuc, P. Aveneau de la Grancière, prince R. Bonaparte, C.-H.-M. Riou ; lettre du 17 février 1906, *Nachlaß* Mortillet.
 44. Lettre du 24 mars 1906, archives SPF, MNHN.
 45. Lettre du 24 mars 1906, archives SPF, MNHN.
 46. Loi du 9 décembre 1905, décret d'application de mars 1906.
 47. Lettre du 16 mars 1906 au secrétaire général, archives de la SPF, MNHN.
 48. Lettre du 28 octobre 1906, *Nachlaß* Mortillet.
 49. A. Doigneau, membre fondateur de la SPF, membre de la SAP et de plusieurs sociétés savantes.
 50. Lettre du 12 février 1908, archives de la SPF, MNHN.
 51. Lettre du 22 juillet 1906, archives de la SPF, MNHN.
 52. Lettre du 24 octobre 1906, archives de la SPF, MNHN.
 53. Lettre du 6 avril 1909, *Nachlaß* Mortillet.
 54. Lettre du 8 novembre 1905, *Nachlaß* Mortillet.
 55. Ce sentiment était ressenti par certains archéologues qui n'ont pas toujours bien été intégrés et qui étaient considérés comme des amateurs ou comme des pourvoyeurs de vestiges archéologiques. Le baron J. de Baye, qui découvrit dès 1872 les hypogées de la vallée du Petit Morin dans la Marne, n'avait pas eu l'écoute qu'il attendait de la part de ses confrères et n'avait pas bénéficié de la franche reconnaissance du « maître » de la discipline qu'était alors G. de Mortillet (Roux, 2011).
 56. É. Rivière reçut un prix de 1 500 francs de l'Académie des sciences de Paris, pour *Paléoethnologie. De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Masson (revue *L'Homme*, 5, 1885).
 57. Les positions personnelles, partisans font partie de toute évolution d'un domaine de recherche et découvertes qui plus est dans une période où la consolidation des fondations de la préhistoire était à l'œuvre ainsi que la distribution des rôles dans ce champ de recherche. Par exemple, la question chronologique liée à l'Aurignacien comme la vente de la collection A. de Maret de la grotte du Placard (Charente) a engagé A. de Mortillet dans une voie polémique qui ne lui a pas été favorable, notamment quant à sa conception de la chronologie du Paléolithique supérieur (Roux, 2018).

Philippe Jean-Jacques ROUX

Collaborateur bénévole à PACEA UMR 5199

phroux.isu@bbox.fr

isuphroux@gmail.com

Randall WHITE † (1952-2022)

Center for the Study of Human Origins,

New York, États-Unis

USR 3414

UMR 5608 TRACES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOSSAVY J. (1922) – Nécrologie d'Émile Rivière, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 19, 12, p. 257-267.
- BOURRILLON R., WHITE R., TARTAR É., CHIOTTI L., MENSAN R., CLARK A., CASTEL J.-C., CRETIN C., HIGHAM T., MORALA A., RANLETT S., SISK M., DEVIÈSE T., COMESKEY D. J. (2018) – A new Aurignacian engraving from Abri Blanchard, France: Implications for understanding Aurignacian graphic expression in Western and Central Europe, *Quaternary International*, 491, p. 49-64.
- CHAUVET G. (1887) – Présentation de l'ouvrage d'É. Rivière *L'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*. Discussion, *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente*, 5^e série, 9, p. 58-60.
- CHAUVET G., DE CHASTEIGNIER A., ZABOROWSKI S. (1883) – Compte rendu et discussion sur les travaux à la Quina, *La Revue scientifique (Revue Rose)*, 3^e série, 5, p. 152-153.
- COLLECTIF (1905) – *Manuel de recherches préhistoriques*, Paris, Schleicher Frères et C^{ie} [rééd., Paris, Alfred Coste, 1929, 416 p.].
- COLLECTIF (1906) – Compte-rendu de la première session, in *Congrès préhistorique de France (Périgueux, 1905)*, Paris, Masson, 493 p.
- COLLECTIF (1907) – Compte rendu de la deuxième session, in *Congrès préhistorique de France (Vannes, 1906)*, Paris, Schleicher Frères, 652 p.
- CRETIN C. (2022) – Randall White (1952-2022), *Paléo*, 32, p. 15-17, <https://doi.org/10.4000/paleo.7159>
- GROENEN M. (2021) – *François Daleau, fondateur de l'archéologie préhistorique*, Grenoble, Jérôme Million (L'Homme des origines), 166 p.
- MORTILLET G. de (1885a) – *Le Préhistorique. Antiquité de l'homme* [2^e éd.], Paris, C. Reinwald (Bibliothèque des sciences contemporaines), 658 p.
- MORTILLET G. de (1885b) – Galerie de paléontologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, *L'Homme*, 2, 7, p. 200-205.
- MORTILLET G. de (1887) – De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes [compte rendu], *L'Homme*, 4, 11, p. 341-346.
- MORTILLET G. de, MORTILLET A. de (1881) – *Musée préhistorique*, Paris, C. Reinwald.
- MORTILLET G. de, MORTILLET A. de (1900) – *Le Préhistorique. Origine et antiquité de l'homme*, Paris, Schleicher Frères, C. Reinwald (Bibliothèque des sciences contemporaines), 709 p.
- RIVIÈRE É. (1879a) – Gravures sur roches des lacs des merveilles au val d'enfer (Italie), *Compte rendu de la 7^e session, in congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Paris, 1878)*, p. 785-792.
- RIVIÈRE É. (1879b) – Grottes de Saint-Benoit, *Compte-rendu de la 7^e session, in congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Paris, 1878)*, p. 847-850.
- RIVIÈRE É. (1886) – *De l'Antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, J.-B. Baillière et Fils, 208 p. [rééd. 1887].
- RIVIÈRE É. (1887a) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, p. 302-329.
- RIVIÈRE É. (1887b) – Découverte d'un gisement quaternaire dans l'Angoumois, in *Compte-rendu de la 15^e session, in congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Nancy, 1886)*, p. 480-481.
- RIVIÈRE É. (1888a) – La station quaternaire ou moustérienne de la Quina (Charente), *Compte rendu de la 16^e session, in congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Toulouse, 1887)*, p. 501-507.
- RIVIÈRE É. (1888b) – Sur la station quaternaire de la Quina (Charente), *Compte-rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 106, p. 556-558.
- RIVIÈRE É. (1899) – La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 10, p. 554-563.
- RIVIÈRE É. (1901) – Deuxième note sur la lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, p. 624-626.
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, p. 191-196.
- RIVIÈRE É. (1905) – Discours de la séance d'inauguration, le mardi 26 septembre 1905, in *Actes du 1^{er} Congrès Préhistorique de France (Périgueux, 1905)*, Paris, Schleicher Frères, p. 40-46.
- RIVIÈRE É. (1919) – La thérapeutique miraculeuse. Légendes et superstitions, *Bulletins de la Société française d'histoire de la médecine*, [tiré-à-part], Paris, L'Esprit.
- ROUX P. (2011) – Le baron Joseph de Baye, gentleman-archéologue et préhistorien décrié, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 104, 1 et 104, 3, p. 46.
- ROUX P. (2018) – Adrien de Mortillet, the Aurignacian and the Arthur de Maret Collection, in C. Delage (dir.), *The Grotte du Placard at 150. New Consideration on an Exceptional Prehistoric Site*, Oxford, Archaeopress Archaeology Publishing, p. 45-64.
- ROUX P. (2022) – Adrien de Mortillet au risque de l'exigence du terrain : son voyage en Amérique du Sud avec la mission Créqui-Montfort (1903), *HISTOIRE(S) de l'Amérique latine*, 15, <https://hisal.org/revue/article/view/218/263>
- SONNEVILLE-BORDES D. de (1994) – Préhistoire [compte rendu], *Bulletin de la Société préhistorique française*, 91, 3, p. 174-175.
- TARTAR É., CHIOTTI L. (2022) – Randall White (1952-2022), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 119, 1, p. 122-133.
- WHITE R. (1993) – *Préhistoire*, Luçon, Sud-Ouest, 138 p.
- WHITE R. (2002) – The historic and legal context of foreign acquisitions of Paleolithic artifacts from the Périgord: 1900

to 1941, in L. G. Straus (dir.), *The role of American Archaeologists in the Study of the European Upper Paleolithic*, Oxford, Archaeopress (BAR international, series 1048), p. 71-83.

WHITE R. (2006) – *L'affaire de l'abri du Poisson. Patrie et préhistoire*, Périgueux, Fanlac, 237 p.

WHITE R., BOURRILLON R., MENSAN R., CLARK A., CHIOTTI L., HIGHAM T., RANLETT S., TARTAR É.,

MORALA A., SOULIER M.-C. (2017) – Newly discovered Aurignacian engraved blocks from Abri Cellier: History, context and dating, *Quaternary International*, 498, p. 99-125.

WHITE R., ROUSSOT A. (2003) – Résumé de ma vie : une note autobiographique de Denis Peyrony, *Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord*, 130, p. 454-472.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Archives Cartailhac-Association Louis Begouën, Montequieu-Avantès (Ariège).

Archives Société d'anthropologie de Paris, dépôt Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

Archives Société préhistorique française, dépôt Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

Archives du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Nachlaß Mortillet, Institut für Vor- und Frühgeschichte und Vorderasiatische Archäologie, Universität des Saarlandes, Campus Dudweiler, Zentrum für Umweltforschung, Literaturarchiv, Allemagne.

Des « choses banales » chez les préhistoriens À propos d'une lettre d'Émile Valère Rivière à Joseph Déchelette du 2 mars 1909

“Banal Things” among Prehistorians About a Letter from Émile Valère Rivière to Joseph Déchelette, March 2, 1909

Adrien FRÉNÉAT

Résumé : La correspondance d'É. Rivière (1835-1922) qui est, jusqu'à présent, assez méconnue apporte un éclairage concret sur les pratiques ordinaires du préhistorien. Les lettres qu'il échange avec l'archéologue J. Déchelette (1862-1914), en particulier, dévoilent d'importantes informations sur la composition de la bibliothèque privée d'É. Rivière qui contient plusieurs livres et brochures de J. Déchelette. La prise en compte des échanges d'ouvrages et de dédicaces entre les deux savants permet en retour de mieux cerner les mentions des travaux d'É. Rivière que l'on peut trouver dans le premier tome du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, de J. Déchelette (1908).

Mots-clés : Rivière, Déchelette, correspondance, bibliothèque, livre, dédicace, pratiques savantes.

Abstract: The little-known correspondence of É. Rivière (1835-1922) sheds light on the common practices of prehistorians. The letters he exchanged with the archaeologist J. Déchelette (1862-1914) reveal important information about the composition of É. Rivière's private library, which contained a number of books and brochures by J. Déchelette. Considering the exchanges of works and dedications between the two scholars also provides a better understanding of the references to É. Rivière's work that can be found in the first volume of Déchelette's *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* (1908).

Keywords: Rivière, Déchelette, correspondence, library, book, dedication, scholarly practices.

É. V. Rivière (1835-1922) est un homme de terrain et un fouilleur consciencieux. Considéré comme un précurseur de l'archéologie préhistorique (Coye, 1998 ; Hurel, 2007 ; Richard, 2008 ; pour discuter le terme « précurseur », voir Moro Abadía, 2016), É. Rivière est un membre actif des congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, AFAS (fig. 1). Il communique très fréquemment – près de cent fois à l'AFAS – dans les sections de géologie, d'anthropologie et d'archéologie (Gispert, 2002, p. 343 ; Richard, 2002). On le retrouve aussi dans plusieurs autres espaces de discussion, à l'Académie des sciences ou dans diverses sociétés d'anthropologie. Il expose ses découvertes, risque les contro-

verses, appuie son propos par des documents visuels, des relevés de terrain ou des photographies, ainsi que par des excursions sur les lieux de découvertes (Rivière, 1897). Ses nombreuses activités ont entre autres contribué à la reconnaissance de l'art paléolithique (Coye, 1998, p. 244-245 ; Groenen, 2021, p. 105-115).

É. Rivière s'est constitué une vaste collection d'objets préhistoriques, finalement vendue et dispersée à sa mort en 1922. Ces matériaux d'étude, organisés dans un « lieu de savoir » (Jacob, 2007) dont on ignore malheureusement tout, participent à l'activité savante concrète du préhistorien. C'est le cas aussi de sa bibliothèque personnelle, également dispersée en 1922, et sur laquelle on sait



Fig. 1 – É. Rivière (deuxième en partant de la gauche) et E. Chantre (dernier à droite).

Détail d'une photographie de la 11e section de l'AFAS de Lyon, 1904 (PH8136, fonds Chantre, musée des Confluences, Lyon).

Fig. 1 – É. Rivière (second from left) and E. Chantre (last on the right).

Detail from a photograph of the 11th section of the Lyon AFAS, 1904 (PH8136, fonds Chantre, musée des Confluences, Lyon).

peu de choses¹. Il subsiste quelques traces de ce dispositif documentaire dans sa correspondance, en particulier avec J. Déchelette (1862-1914)². Rédacteur du célèbre *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* (1908-1914), J. Déchelette est lui aussi un membre actif de la Société préhistorique de France³ dont É. Rivière a été le président fondateur. Leur relation n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée. Leur correspondance, leurs échanges de livres et de brochures en tant que « choses banales » (Roche, 1997) permettent d'appréhender cette

sociabilité scientifique. La détermination des ouvrages envoyés et reçus renseigne sur les éléments précis de leur environnement matériel – au sens de « culture matérielle » du préhistorien (Hicks et Beaudry, 2010).

Il existe encore cinq lettres d'É. Rivière conservées dans la bibliothèque Déchelette au musée de Roanne. L'une d'entre elles a particulièrement attiré notre attention puisqu'elle souligne l'importance de la pratique des échanges d'ouvrages et nous renseigne, en creux, sur la composition de la bibliothèque d'É. Rivière (fig. 2).

« 2 mars 1909

Mon cher collègue,

Je vous remercie vivement et de vos aimables félicitations pour ma découverte du squelette du Moustier et de votre notice sur le jeu du fort qui m'a très intéressé.

À mon vif regret, je possède dans ma bibliothèque bien peu de vos travaux, bien qu'elle compte actuellement plus de 5 000 brochures en plus de plusieurs milliers de volumes. Je n'ai que

Le Hradischt de Stradonic en Bohême.

Les tumuli de pierre du S.-O. de la Bohême.

L'archéologie préhistorique et les fouilles de Carthage.

La sépulture de Chassenard et les coins monétaires.

Le guide des monuments d'Autun.

Le jeu du fort chez les Romains.

2 Mars 1909

R/

Mon Cher Collègue

Je vous remercie vivement
et de vos aimables félicitations
pour ma découverte du sque-
lette du Moustier et de votre
notice sur le feu du fort qui
m'a très intéressé.

A mon vif regret je possède
dans ma bibliothèque bien peu
de vos travaux, bien qu'elle
compte actuellement plus de 5.000
brochures en plus de plusieurs
onzièmes de volumes. Je n'ai que
Le Kradisch de Stradonic en
Bohème.

Les tumuli de pierre du S.O. de
la Bohème.

Fig. 2 – Extrait de la lettre d'É. Rivière à J. Déchelette du 2 mars 1909
(AJDL-RIVIE00201, fonds bibliothèque Déchelette, musée Joseph-Déchelette, Roanne).

Fig. 2 – Extract from a letter from É. Rivière to J. Déchelette, March 2nd 1909
(AJDL-RIVIE00201, Déchelette library funds, musée Joseph-Déchelette, Roanne).

Si donc il vous restait de vos publications, quel qu'en soit le sujet, tirages à part bien entendu des exemplaires dont vous puissiez disposer, je serais heureux que vous voulussiez bien penser à moi. De mon côté je vous offrirais avec plaisir celles dont je possède encore des exemplaires et que vous n'avez pas.

En même temps que cette lettre je vous envoie une petite brochure sur un vase à bec du ^{xv}^e siècle et je pourrais vous envoyer, si le sujet vous intéressait, les deux premiers fascicules parus dans mon livre sur le 16^e arrondissement de Paris au ^{xv}^e siècle (Passy, Chaillot), dont les deux autres chapitres auxquels je commence à travailler concernent Auteuil, Boulogne-sur-Seine et son bois, qui faisaient partie autrefois du même "terrouer".

*- Permettez-moi maintenant de vous demander un renseignement : sur les nombreux vases ou fragments de poteries gallo-romains / qui ont passé par vos mains / avez-vous rencontré quelquefois des dessins se rapportant à la médecine ou à la chirurgie. Ancien interne en médecine j'ai publié autrefois (*Association française pour l'avancement des sciences* – Congrès de La Rochelle – 1882)⁴ une poterie dite samienne trouvée à Paris, dont je possède le moulage, sur laquelle se trouve figuré en relief un personnage porteur d'une jambe de bois, j'ai reproduit aussi dans ce même travail le dessin de deux autres appareils prothétiques : l'un figuré sur une mosaïque gallo-romaine de Lescar, l'autre sur un vase étrusque appartenant aux collections du musée du Louvre.*

Depuis lors, j'ai cherché en vain d'autres figurations relatives à la médecine ou à la chirurgie ; je n'ai rien trouvé. Si donc vous en connaissiez quelques spécimens, je vous serais reconnaissant de me les signaler.

En attendant, veuillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Émile Rivière
2, boulevard de Strasbourg
Boulogne (Seine) »

À partir de cet exemple concret, nous caractériserons la composition de la bibliothèque Rivière, puis le rituel des échanges de brochures entre les deux archéologues. Ces éléments mettent en évidence un goût partagé du livre comme instrument et outil, mais aussi comme matérialisation de la relation entre É. Rivière et un archéologue d'une nouvelle génération, J. Déchelette. Enfin, une réflexion sur la place exacte d'É. Rivière dans le *Manuel d'archéologie* ouvrira de nouvelles perspectives sur la postérité de ce préhistorien.

1. DES « MILLIERS DE VOLUMES » : J. DÉCHELETTE ET LA BIBLIOTHÈQUE RIVIÈRE

Il serait tentant d'extraire de cette seule missive du 2 mars 1909 les éléments déterminants de la bibliothèque Rivière. Il ne faut toutefois pas figer les caractéristiques de cette bibliothèque, puisque ces espaces demeurent des organes dynamiques, ouverts et inscrits dans un temps qui leur est propre (Latour, 1996 ; Chapron, 2015). On apprend, en effet, qu'elle contient « plus de 5 000 brochures en plus de plusieurs milliers de volumes »⁵, ce qui en ferait une bibliothèque tout à fait considérable. Agencée selon des modalités que l'on ne connaît pas (voir ces nombreuses modalités dans Petroski, 1999), elle contient plusieurs ouvrages de J. Déchelette qui portent sur des sujets variés.

É. Rivière possède plusieurs tirés à part du Roannais, issus de différentes revues et sans distinction thématique, concernant l'archéologie préhistorique, protohistorique

ou gallo-romaine. Il s'agit de : *Tumuli de pierre du sud-ouest de la Bohême* (1901), *Archéologie préhistorique et les fouilles de Carthage* (1903b), *La sépulture de Chassenard et les coins monétaires* et *Le jeu du fort chez les Romains* (1903a). Ces brochures ont pu être envoyées, soit par l'auteur directement, soit par les éditeurs ou par les revues spécialisées. On sait aussi qu'É. Rivière invite J. Déchelette à lui envoyer toutes ses brochures « quel qu'en soit le sujet »⁶. À la fin de l'année 1909, J. Déchelette lui transmet une note préhistorique sur la station magdalénienne du Saut du Perron (Déchelette, 1908a)⁷.

É. Rivière mentionne plusieurs ouvrages de J. Déchelette qui lui appartiennent. *Le Hradischt de Stradonic en Bohême* qu'il évoque paraît d'abord comme article à deux reprises, en 1900 et 1901 (voir Péré-Noguès, 2014a, p. 314) puis comme livre relié (Pič, 1906) avec un titre presque identique. É. Rivière écrivant ici « Stradonic », plutôt que « Stradonitz », il s'agit donc peut-être bien de l'article paru dans les *Annales de l'académie de Mâcon* (Déchelette, 1900). L'ouvrage de 1906 est une traduction du livre de l'archéologue tchèque J. L. Pič (1847-1911), préfacé d'un intéressant « avertissement du traducteur ». C'est un jalon du regard que J. Déchelette porte sur l'unité culturelle des oppidums en Europe (Pierrevelcin, 2014). *Le guide des monuments d'Autun* (Déchelette, 1907) est aussi dans la bibliothèque Rivière. Ce livre témoigne peut-être de la participation d'É. Rivière à la troisième session du Congrès préhistorique de France à Autun (Saône-et-Loire) en 1907. Évidemment présent, J. Déchelette mène ses confrères au mont Beuvray, sur le célèbre oppidum de Bibracte (Guichard, 2014).

Les informations tirées de cette lettre du 2 mars 1909 montrent la diversité et la richesse de la bibliothèque

Rivière ; on comprend davantage de quels ouvrages le préhistorien peut disposer directement. Cette correspondance illustre également le rôle essentiel des échanges de brochures comme pratique d'enrichissement documentaire et de sociabilité savante. Aujourd'hui, la conservation exceptionnelle de la bibliothèque Déchelette permet d'identifier concrètement les envois d'É. Rivière.

2. L'ENVOI D'UN OUVRAGE INCOMPLET : COMMENT LES ŒUVRES D'É. RIVIÈRE SE RETROUVENT DANS LA BIBLIOTHÈQUE DÉCHELETTE

Le lieu et les contenus de la bibliothèque de J. Déchelette nous sont de plus en plus connus⁸ (Journaix, 2014 ; Frénat, 2020). Sa richesse scientifique est déjà identifiée par ses contemporains. C. Schuchhardt (1856-1953), alors directeur du département de Préhistoire du musée ethnologique de Berlin (Ethnologisches Museum), écrit à ce propos : « C'était là que, le long d'immenses murs garnis de hauts rayons, se trouvaient toutes les publications du monde entier sur la préhistoire, depuis les œuvres les plus coûteuses jusqu'à la plus petite brochure » (Schuchhardt, 1914, cité par Déchelette, 1962, p. 81).

É. Rivière a participé à l'abondance de cette bibliothèque en adressant directement à J. Déchelette plusieurs de ses travaux, parfois accompagnés de quelques mots : « J'ai l'honneur de vous adresser par ce même courrier, dans un bordereau recommandé, seize planches de mon livre sur l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes. Je regrette de ne pas pouvoir vous en offrir les collections complètes (24 planches) ; mais celles que je vous envoie sont les seules dont il me reste des exemplaires⁹. »

Cet envoi illustre parfaitement la manière dont la bibliothèque Déchelette s'est progressivement enrichie, tout en permettant de mieux comprendre la nature de ce livre d'É. Rivière. Nous avons pu consulter deux exemplaires de l'ouvrage d'É. Rivière *Paléoethnologie. De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* (1887). Le premier est identique à la première parution du livre en 1887, édité par J.-B. Baillièrre et Fils, spécialistes des éditions médico-scientifiques (Gourevitch et Vincent, 2006). Conservé dans la bibliothèque du musée d'Archéologie nationale (MAN), à Saint-Germain-en-Laye, l'ouvrage est encore en bon état. Il comprend le texte et les vingt-quatre planches dans le même volume. Le second exemplaire est celui de J. Déchelette ; ce volume ne contient pas les planches, mais uniquement les « explications des planches », c'est-à-dire les légendes. Le volume n'est pas dédié, ni annoté, mais on peut identifier une marque de relieur en fin d'ouvrage. Ce relieur, dont on retrouve la facture sur d'autres ouvrages de la bibliothèque Déchelette, est probablement un artisan local¹⁰. Quelques erreurs sont à indiquer dans l'ordre des folios sur les « explications des planches ». Surtout, les planches lithographiées sont reliées dans un volume à part : en effet, elles ont été

incomplètement expédiées en 1904, soit près de vingt ans après la parution de l'ouvrage. Il en manque de fait huit, les planches II, III, IV, V, VIII, IX, X, XI, conformément à ce qu'avait annoncé É. Rivière dans sa lettre d'envoi du 27 avril 1904. Non reliées, les planches pouvaient peut-être être acquises au détail. La dernière lithographie (pl. XXIV) est un plan des grottes de Menton, en couleur dans l'exemplaire du MAN, en noir et blanc à Roanne.

Il est difficile, pour J. Déchelette, d'obtenir des ouvrages parfois anciens afin de constituer une bibliothèque documentaire qui lui convienne. Dans le cas particulier des livres richement illustrés comme celui d'É. Rivière, les tirages limités et l'attrait des planches conduisent à une certaine rareté. L'état incomplet du volume de J. Déchelette montre aussi les différentes étapes de la vie propre des ouvrages anciens et surtout des images qu'ils contiennent. Il manque ainsi la planche IX (fig. 3), l'une des plus significatives de l'ouvrage d'É. Rivière. Cette lithographie de J. Pilloy (1830-1922) et de J. Boubier (de Saint-Quentin) a été réalisée à partir d'une photographie d'un certain « M. Anfossi (de Menton) », identifié comme le photographe C. Anfossi (1822-1907). D'après É. Rivière, la photographie a été prise sur place au moment de la découverte du fameux « homme fossile de Menton » en 1872 (pl. IX). La méthode de fouille de cette sépulture est tout à fait pionnière et É. Rivière tient à fouiller le squelette « en évitant surtout de le déplacer, afin de conserver à celui-ci, par son adhérence au sol, une authenticité *incontestable* » (Rivière, 1887, p. 16). La photographie de la sépulture, puis sa lithographie, témoigne « positivement » de l'existence d'une sépulture paléolithique *in situ*. Dans ce contexte positiviste où l'objectivité tient une large part (Daston et Galison, 2012), les controverses sur l'ancienneté des sépultures exigent une attention spéciale portée à l'authenticité des découvertes, rendue valable ici par sa représentation graphique¹¹.

J. Déchelette obtient ainsi, bien qu'incomplet, l'ouvrage d'É. Rivière. Le livre est désormais dans son atelier, et devient une source accessible pour ses propres travaux. Il constitue sans doute aussi un point de départ pour d'autres échanges d'imprimés.

La présence de l'ouvrage phare d'É. Rivière dans la bibliothèque Déchelette doit nous inviter également à penser les tirés à part que les deux archéologues s'échangent (sur les envois et les dédicaces, voir Bert, 2012, p. 86-88). Ce regard particulier permet une appréciation plus fine des différents usages des bibliothèques de savants qui ne sont pas que des lieux de pratiques documentaires ou strictement scientifiques. Que signifie en effet donner et recevoir un ouvrage ? Il est important de rappeler qu'au tournant du xx^e siècle, l'investissement financier et humain des savants dans la fabrique de leurs ouvrages est considérable. L'écriture du manuscrit et le choix des dessinateurs, graveurs et lithographes, puis des imprimeurs et de l'éditeur, sont des éléments fondamentaux. Les livres sont de véritables fragments de soi qui, une fois disposés sur l'étagère d'une bibliothèque, matérialisent concrètement une présence. Offrir le fruit de son travail a ainsi un double intérêt : l'auteur s'assure d'être



Fig. 3 – Planche IX de *Paléoethnologie, De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* (Rivière, 1887).

Lithographie de J. Pilloy et J. Bourbier d'après une photographie de C. Anfossi (bibliothèque du MAN).

Fig. 3 – Plate IX of *Paléoethnologie, De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* (Rivière, 1887).

Lithograph by J. Pilloy and J. Bourbier based on a photograph by C. Anfossi (MAN library).

connu et correctement cité, mais il impose aussi dans un lieu de savoir un objet structurant, porteur de son nom et d'un titre choisi, comme une prise ordinaire sur la vie quotidienne de son confrère.

Dans la bibliothèque Déchelette, il existe un tiré à part avec une dédicace manuscrite, assez sobre : « À monsieur J. Déchelette / souvenir / É. R. ». Il porte sur les « Lieuxdits et mégalithes de France » (deuxième note, 1909). La troisième note sur ce sujet comporte un simple coup de tampon, « hommage de l'auteur » en majuscules (Rivière, 1913). Ces deux brochures ont été expédiées telles quelles, sans enveloppe, et on retrouve sur leur dos les traces des tampons et des timbres utilisés pour leur envoi postal. Nulle trace des autres brochures proposées par É. Rivière dans la lettre de 1910 : soit J. Déchelette n'a pas souhaité les obtenir, soit la taphonomie de sa bibliothèque a fait disparaître ces petits documents. Néanmoins, la première note sur les « Lieuxdits et mégalithes » (Rivière, 1908) est bien présente à Roanne mais ne porte aucune marque de l'auteur : elle fait suite à la communication d'É. Rivière au congrès d'Autun de 1907 auquel J. Déchelette prend une large part et celui-ci l'a peut-être reçu en tant que membre du comité d'organisation (SPF, 1908, p. 14).

3. É. RIVIÈRE DANS LE MANUEL D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

Dans la lettre du 2 mars 1909 que nous avons retranscrite plus haut, É. Rivière n'indique pas la présence de l'un des ouvrages majeurs de J. Déchelette dans sa propre bibliothèque : le tome 1 du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* (Déchelette, 1908b ; sur le *Manuel*, voir Péré-Noguès, 2014b). Celui-ci paraît en février 1908 et, édité par Picard, le volume est tiré à près de deux mille exemplaires¹² à un prix contenu : vingt francs avec les appendices (Binétruy, 1994, p. 124). Le prix est raisonnable, quoiqu'un peu plus cher que certains manuels contemporains, mais dans une forme différente : le *Manuel de recherches préhistoriques* de 1906 publié par la Société préhistorique de France (SPF, 1906) coûte huit francs. Il n'est toutefois pas impossible qu'É. Rivière passe sous silence le *Manuel* dans la mesure où sa possession peut être considérée comme une évidence¹³.

Ce premier tome est un ouvrage de synthèse et de classification matérielle, modéré à dessein, ce qui le rend précieux face à certains autres manifestes. E. Chantre (1843-

1924), sous-directeur du muséum d'histoire naturelle de Lyon, note justement, dans sa présentation du *Manuel* à la Société d'anthropologie de Lyon, que « [l]a question est traitée avec conscience et modération » (Chantre, 1911, p. 30). Très bien accueilli, ce tome constitue un jalon révélateur dans l'évolution des sciences préhistoriques (Coye, 2014). Il est remarquable par l'abondance des sources qui y sont citées et innove par sa présentation concrète¹⁴.

Quelle est la place d'É. Rivière dans le *Manuel* sur la Préhistoire ? Largement cité, il est mentionné à de nombreuses reprises. J. Déchelette lui rend hommage en rappelant ses fouilles des grottes de Menton : il le décrit comme « le premier qui les ait méthodiquement explorées » (Déchelette, 1908b, p. 79 ; voir l'index alphabétique, p. 724). De plus, lorsque J. Déchelette aborde la question de l'art paléolithique, dont il saisit d'ailleurs immédiatement l'importance (Binétry, 1994, p. 119), il s'appuie entre autres sur les gravures de la grotte de la Mouthe identifiées en 1895 et signale une bibliographie très étoffée des travaux d'É. Rivière (Déchelette, 1908b, p. 240-242). Une lecture attentive du *Manuel* révèle cependant que les travaux fondateurs d'É. Rivière ne sont pas aussi exposés que les « explorations actives de plusieurs préhistoriens » (Déchelette, 1908b, p. 241) qui, pour Déchelette, sont : l'abbé Breuil (1877-1961), L. Capitan (1854-1929), É. Cartailhac (1845-1921), D. Peyrony (1869-1954) et H. Alcade de Río (1866-1947). En note de bas de page, J. Déchelette établit ainsi une liste des grottes ornées qui associe leur inventeur et leur date de découverte. Très concrètement, cette pratique cumulative relègue inévitablement les travaux d'É. Rivière au second plan. Les fouilles méthodiques de ce dernier apportent de toute évidence moins de reconnaissance que les inventions successives de plusieurs grottes ornées.

CONCLUSION : LE « LIEU INVISIBLE » DU PRÉHISTORIEN

Pour conclure, les considérations pratiques sur lesquelles nous nous sommes appuyés ici apportent des éléments utiles pour mieux déterminer la relation entre J. Déchelette et É. Rivière. La lettre transcrite et étudiée est certes inhabituelle : elle est longue, détaillée et permet d'identifier facilement les publications dont il est question. Elle illustre aussi certaines interrogations scientifiques que nous n'avons pas abordées ici. Surtout, elle donne à voir la sociabilité ordinaire entre ces deux archéologues, qui peut être encore précisée par l'étude de la composition de leur bibliothèque respective. L'accessibilité de cette documentation est tributaire en partie de leurs échanges d'ouvrages : les livres modifient concrètement ce « lieu invisible du travail de l'historien » comme du préhistorien (Chapron, 2015, p. 62). De toute évidence, ces échanges sont l'une des pratiques ordinaires de l'archéologie préhistorique. Ces véritables habitudes interrogent la notion d'influence, terme équivoque que

l'on peut ici matériellement documenter : l'objet-livre est l'une de ses expressions.

La publication des recherches préhistoriques comme moyen de partage et de reconnaissance de la primauté des découvertes est une problématique cruciale pour les préhistoriens au tournant du xx^e siècle. Aussi É. Rivière encourage-t-il le Roannais à valoriser son *Manuel* : « Cinq fois, en effet, lauréat de l'Académie des sciences, je pense très bien que vous pouvez présenter pour l'un de ses prix, votre traité de préhistoire »¹⁵. Un tel soutien est une autre manière de favoriser son confrère sur le plan scientifique. Ces conseils pratiques peuvent conduire l'auteur à adopter des stratégies éditoriales qui appuient la diffusion et la reconnaissance de son ouvrage ; ce sont des moyens d'accès à la postérité qui restent encore largement à explorer en histoire de l'archéologie préhistorique, où le livre et sa matérialité occupent pourtant une si grande place.

Remerciements : Je souhaite remercier chaleureusement M. J.-F. Bert (maître d'enseignement et de recherche, université de Lausanne) de son aide précieuse pour la rédaction de cet article.

NOTES

1. F.-X. Chauvière nous a indiqué avoir acquis des livres provenant de la bibliothèque Rivière.
2. Ce dernier, bien plus jeune et ne résidant pas à Paris mais à Roanne (Loire), a lui aussi fait l'objet de travaux récents (Péré-Noguès, 2014a et 2019).
3. La Société préhistorique de France devient en 1911 la Société préhistorique française.
4. Rivière, 1883.
5. Lettre d'É. Rivière à J. Déchelette, 02.03.1909 (fonds bibliothèque Déchelette, musée de Roanne).
6. Lettre d'É. Rivière à J. Déchelette, 02.03.1909 (fonds bibliothèque Déchelette, musée de Roanne).
7. Lettre d'É. Rivière à J. Déchelette, 03.01.1910 (fonds bibliothèque Déchelette, musée de Roanne).
8. PCR « Archives et correspondance de Joseph Déchelette » (2009-2014) coordonné par S. Péré-Noguès. Mise en ligne de la documentation : <http://www.memo-roanne.fr/>
9. Lettre d'É. Rivière à J. Déchelette, 27.04.1904 (fonds bibliothèque Déchelette, musée de Roanne).
10. Information orale d'A. Journaix, bibliothécaire-documentaliste du musée Joseph-Déchelette à Roanne.
11. Indiquons pourtant que les lithographies de J. Pilloy – tout à la fois archéologue, dessinateur et lithographe (Soulat, 2018, p. 70) – sont parfois assez fantaisistes, donnant des airs curieux aux figures des squelettes.
12. Lettre de J. Déchelette à É. Cartailhac, 08.04.1908 (Tolosona, Association Louis Bégouën).
13. L'absence reste cependant probable : E. Chantre (1843-1924), pionnier de la Protohistoire, indique à la même époque qu'il lui manque ce premier tome du *Manuel* sur la Préhistoire alors qu'il vient de recevoir celui sur l'âge du Bronze (lettre d'E. Chantre à J. Déchelette, 27.09.1910 ; fonds bibliothèque Déchelette, musée de Roanne).
14. Dans un compte rendu de l'ouvrage, J. de Saint-Venant (1847-1930), archéologue et ami de J. Déchelette, com-

mente : « Il se termine par deux appendices aussi importants que nouveaux et un index alphabétique très complet, comme on commence à en doter tous les livres d'études sérieux » (Saint-Venant, 1909, p. 190).

15. Lettre d'É. Rivière à J. Déchelette, 03.01.1910 (fonds bibliothèque Déchelette, musée de Roanne).

Adrien FRÉNEAT
Université de Bourgogne, Dijon, France
UMR 6298 ARTEHIS
adrien.freneat@u-bourgogne.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERT J.-F. (2012) – *L'atelier de Marcel Mauss : un anthropologue paradoxal*, Paris, CNRS Éditions, 271 p.
- BINÉTRUY M.-S. (1994) – *De l'art roman à la préhistoire, des sociétés locales à l'institut, itinéraires de Joseph Déchelette*, Lyon, LUGD, 222 p.
- CHANTRE E. (1911) – Le manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romain, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 30, p. 29-35.
- CHAPRON E. (2015) – Bibliothèque, in C. Gauvard et J.-F. Sirinelli (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, PUF, p. 62-65.
- COYE N. (1998) – *La Préhistoire en parole et en acte. Méthode et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, Paris, L'Harmattan, 352 p.
- COYE N. (2014) – Un chercheur dans l'esprit d'une époque : Joseph Déchelette et la préhistoire, in S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette : un précurseur de l'archéologie européenne*, Arles, Éditions Errance, p. 276-277.
- DASTON L., GALISON P. (2012) – *Objectivité*, Dijon, Les Presses du réel, 576 p.
- DÉCHELETTE F. (1962) – *Livre d'or de Joseph Déchelette : centenaire 1862-1962*, Roanne, imprimerie Sully, 125 p.
- DÉCHELETTE J. (1900) – Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte, *Annales de l'Académie de Mâcon*, p. 45-108.
- DÉCHELETTE J. (1901) – Les tumuli de pierre du sud-ouest de la Bohême d'après une publication récente de M. Pič, *L'Anthropologie*, 12, p. 413-426.
- DÉCHELETTE J. (1903a) – La sépulture du Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial, *Revue archéologique*, II, 1, p. 235-258.
- DÉCHELETTE J. (1903b) – L'archéologie préhistorique et les fouilles de Carthage, *L'Anthropologie*, 14, p. 661-675.
- DÉCHELETTE J. (1907) – *Guide des monuments d'Autun*, Roanne, imprimerie de M. Souchier, 31 p.
- DÉCHELETTE J. (1908a) – La station magdalénienne du Saut du Perron, commune de Villerest, *Bulletin de la Diana*, 16, p. 140-145.
- DÉCHELETTE J. (1908b) – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tome 1 *Archéologie préhistorique*, Paris, librairie Auguste Picard et fils, 746 p.
- FRÉNEAT A. (2020) – *Joseph Déchelette, artisan du savoir*, mémoire de master 1, université de Bourgogne, Dijon, 114 p.
- GISPERT H. (dir.) (2002) – « *Par la science, pour la patrie* », *L'Association française pour l'avancement des Sciences* (1872-1914), *Un projet politique pour une société savante*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 372 p.
- GOUREVITCH D., VINCENT J.-F. (2006) – *J.-B. Baillière et fils, éditeurs de médecine*, Paris, De Boccard Édition, 327 p.
- GROENEN M. (2021) – *François Daleau, fondateur de l'archéologie préhistorique*, Grenoble, Jérôme Millon, 166 p.
- GUICHARD V. (2014), Bibracte, point d'orgue des recherches protohistoriques de Joseph Déchelette, in S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette : un précurseur de l'archéologie européenne*, Arles, Éditions Errance, p. 135-140.
- HICKS D., BEAUDRY M. C. (ed.) (2010) – *The Oxford Handbook of Material Culture Studies*, Oxford, Oxford University Press, 792 p.
- HUREL A. (2007) – *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 281 p.
- JACOB C. (2007) – *Lieux de savoir, espaces et communautés*, 1, Paris, Albin Michel, 1282 p.
- JOURNAIX A. (2014) – La bibliothèque comme « atelier » du savant, in S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette : un précurseur de l'archéologie européenne*, Arles, Éditions Errance, p. 148-153.
- LATOUR B. (1996) – Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections, in M. Baratin et C. Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques, la mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, p. 23-46.
- MORO ABADÍA O. (2016) – The Tragic Fate of Heroic Precursors in the History of Archaeology: the Case of Boucher de Perthes, in G. Delley, M. Díaz-Andreu, F. Djindjian (dir.), *History of Archaeology: International Perspectives*, actes du 17^e congrès de l'IUSPP (Burgos, 2014), Oxford, Archaeopress, p. 108-115.
- PÉRE-NOGUÈS S. (2014a) – *Joseph Déchelette : un précurseur de l'archéologie européenne*, Arles, Édition Errance, 319 p.
- PÉRE-NOGUÈS S. (2014b) – *Le Manuel, une œuvre européenne*, in S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette : un précurseur de l'archéologie européenne*, Arles, Édition Errance, p. 265-275.
- PÉRE-NOGUÈS S. (dir.) (2019) – *La construction d'une archéologie européenne (1865-1914) : colloque en hommage à Joseph Déchelette*, Drémil-Lafage, éditions Mergoïl, 364 p.
- PETROSKI H. (1999) – *The book on the bookshelf*, New York, Alfred A. Knopf, 290 p.
- PÍČ J. L. (1906) – *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême*, Leipzig, Karl W. Hiersemann, 135 p.

- PIERREVELCIN G. (2014) – Joseph Déchelette et l’oppidum de Stradonice : un jalon dans la compréhension de l’Europe celtique, in S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette : un précurseur de l’archéologie européenne*, Arles, Errance, p. 181-183.
- RICHARD N. (2002) – Pratiques d’amateurs en archéologie, in H. Gispert (dir.), « *Par la science, pour la patrie* », *L’Association française pour l’avancement des Sciences (1872-1914), Un projet politique pour une société savante*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 181-188.
- RICHARD N. (2008) – *Inventer la Préhistoire : les débuts de l’archéologie préhistorique en France*, Paris, Vuibert et Adapt-SNES, 235 p.
- RIVIÈRE É. (1883) – Prothèse chirurgicale chez les anciens, une jambe de bois à l’époque gallo-romaine, in Association française pour l’avancement des sciences (éd.), *Compte rendu de la 11^e session* (La Rochelle, 1882), Paris, AFAS, p. 803-808.
- RIVIÈRE É. (1887) – *Paléoethnologie, De l’antiquité de l’homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 336 p.
- RIVIÈRE É. (1897) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d’anthropologie de Paris*, 8, p. 302-329.
- RIVIÈRE É. (1908) – Lieuxdits et mégalithes, in *Congrès préhistorique de France : compte rendu de la 3^e session* (Autun, 1907), Paris, Schleicher Frères, p. 419-422.
- RIVIÈRE É. (1909) – Lieuxdits et mégalithes (deuxième note), in *Congrès préhistorique de France : compte rendu de la 4^e session* (Chambéry, 1908, 1909), Le Mans, imprimerie Monnoyer, p. 335-351.
- RIVIÈRE É. (1913) – Lieuxdits et mégalithes (troisième note), in *Compte rendu de la 41^e session de l’AFAS* (Nîmes 1912), Paris, Secrétariat de l’AFAS [mémoire hors volume de l’AFAS].
- ROCHE D. (1997) – *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (xvii-xix^e siècle)*, Paris, Fayard, 329 p.
- SAINT-VENANT J. de (1909) – Manuel d’archéologie préhistorique, par J. Déchelette, *Bulletin monumental*, 73, p. 187-209.
- SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE (1906) – *Manuel de recherches préhistoriques*, Paris, C. Reinwald, 332 p.
- SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE (1908) – *Compte rendu de la 3^e session Congrès préhistorique de France* (Autun, 1907), Paris, Schleicher frères, 2 vol.
- SOULAT J. (2018) – *Le mobilier funéraire de type franc et mérovingien dans le Kent et sa périphérie*, Drémil-Lafage, éditions Mergoïl, 532 p.

Émile Valère Rivière, fantôme et martyr d'Henri Breuil Une histoire intime et sociale de la reconnaissance de l'art pariétal (1895-1903)

Émile Valère Rivière, ghost and martyr by Henri Breuil *An intimate and social history of the recognition* *of cave art (1895-1903)*

Yann POTIN

Cet article est dédié à la mémoire de Dominique HENRY-GAMBIER (1950-2022).

Résumé : É. Rivière incarne assurément la figure fantôme des prédécesseurs tutélaires du magistère de l'abbé Breuil sur l'art pariétal, exercé durant plus d'un demi-siècle. Alors qu'É. Piette (né en 1827) et É. Cartailhac (né en 1845) font office de guides et de maîtres du jeune séminariste, en contradiction pourtant l'un par rapport à l'autre, entre 1897 (premier voyage initiatique préhistorique d'H. Breuil) et 1906 (date de la mort de Piette), É. Rivière (né en 1835), cofondateur de la Société préhistorique française en 1904, paraît être l'invisible précurseur de l'autolégende de fondation du futur « pape de la préhistoire ».

Mots-clés : É. Rivière, H. Breuil, archives, XIX^e siècle, histoire de la préhistoire, reconnaissance de l'art pariétal.

Abstract: É. Rivière certainly embodies the phantom figure of the tutelary predecessors of the magisterium that Abbé Breuil exercised on parietal art for more than half a century. While É. Piette (born in 1827) and É. Cartailhac (born in 1845) act him as guides and masters of the young seminarian, in contradiction with each other, between 1897 (Breuil's first prehistoric initiatory journey) and 1906 (date of Piette's death), É. Rivière (born in 1835), co-funder of the French Prehistoric Society in 1904, seems to be invisible precursor of the self-legend of the futur "Pope of prehistory".

Keywords: É. Rivière, H. Breuil, archives, 19th century, history of Prehistory, recognition of cave art.

Alors jeune étudiant passionné de préhistoire, mais pas tout à fait encore d'histoire de la préhistoire, je découvrais auprès de D. Henry-Gambier, lors d'inoubliables et intenses discussions menées durant les campagnes estivales de fouilles du site de Brassempouy, la figure d'É. V. Rivière (1835-1922). Passée sur le site landais en 1993 pour expertiser une dent humaine percée tout juste découverte, Dominique y était revenue l'année suivante en simple fouilleuse, avant de prendre la direction du chantier en 1997, à la suite de la disparition de D. Buisson (1957-1996). Peu d'années auparavant, les deux Domi-

nique, Buisson et Henry-Gambier, avaient dégagé et « fouillé » ensemble, à plus d'un siècle d'intervalle, au sein même du musée, alors encore des Antiquités nationales, la fameuse sépulture des enfants de Grimaldi, prélevée par É. Rivière en 1875, et demeurée depuis son acquisition en 1932 pratiquement intacte parmi les collections. La sépulture et sa gangue sédimentaire matérialisaient, en l'espèce et au sens littéral, la notion, si belle mais galvaudée, d'« archives du sol ». Homonyme par le prénom et presque aussi pudique qu'elle, D. Buisson avait été, avec H. Delporte (1920-2002), mon initiateur en préhistoire

en 1991. Notre autre Dominique travaillait alors activement à élucider la contribution décisive d'É. Rivière à la connaissance du site des Baoussé-Roussé, en vue d'une monographie de référence, consacrée à la sépulture des enfants de Grimaldi, publiée en 2001 (Henry-Gambier *et al.*, 2001). É. Rivière composait à nos yeux un étonnant « primitif » de la recherche préhistorique, ne serait-ce que par le principe du prélèvement d'une sépulture et de son contexte sédimentaire, à titre conservatoire. Il faut dire que le public savant contemporain de la découverte avait alors admis très difficilement l'antiquité préhistorique de ces inhumations volontaires, et É. Rivière eut bien du mal à la défendre. Cédée en 1876 au mécène des fouilles d'É. Rivière, A. Bouvier, puis vendue, ou donnée, peu après, à l'Institut catholique de Paris, la sépulture a donc fait l'objet d'un étrange transfert, selon un parcours improbable, du site originel au musée d'Archéologie nationale ; il résume à lui seul la question contemporaine à sa découverte : l'attestation de pratiques funéraires en des temps « paléolithiques », à peine définis depuis une décennie, supposait-elle pour autant la préséance du phénomène religieux dans l'histoire de l'humanité ? Vingt ans plus tard, en attestant l'authenticité de l'art pariétal de la Mouthe en 1895, É. Rivière se heurtait à nouveau à une question analogue, quant à la prévalence du symbolique et de l'imaginaire sur le déterminisme matériel.

En regard de l'« archive » archéologique singulière que la sépulture de Grimaldi constituait, la question de la conservation, possible ou improbable, mais toujours non résolue, des archives personnelles d'É. Rivière nous agitaient vivement. Nous l'évoquions encore quelques années plus tard, comme une lacune regrettable et dirimante, en juin 2005, dans le cadre flambant neuf de la maison de la recherche de l'université de Toulouse-le Mirail, lors de journées d'études mémorables restées inédites sur les « archives personnelles des préhistoriens » et organisées avec mon complice de toujours, F. Bon, dans le cadre d'une ACI (ancêtre des ANR) consacrée aux archives d'H. Breuil et pilotée par F. -X. Fauvelle. Dominique, du fait de sa rigueur légendaire, avait d'ores et déjà la certitude que ce médecin et préhistorien hyperactif était tout sauf un « amateur » : É. Rivière avait laissé de nombreuses traces de son activité pionnière, tant en matière de techniques de fouilles que de prélèvement de vestiges. Au cours de nos conversations, il paraissait évident que la mémoire d'É. Rivière, décédé en 1922, plus de cinquante ans après ses premiers travaux en préhistoire, avait été distordue, pour ne pas dire recouverte et refoulée par les préhistoriens du *xx^e* siècle.

Alors qu'il avait joué un rôle majeur dans les deux secteurs les plus âprement disputés des premières décennies de la science préhistorique – la question des sépultures d'une part, avant celle de la reconnaissance de l'ancienneté et de l'authenticité de l'art préhistorique, mobilier mais surtout pariétal, d'autre part –, sa place dans la mémoire collective de la discipline est restée, et demeure encore, marginale. Certes, le rôle d'É. Rivière, aux côtés de P. Raymond (1859-1944), comme président-fondateur de la Société préhistorique française (SPF) en 1904

n'a jamais été perdu de vue (Soulé, 1985, p. 14-19). La dispersion irrémédiable des collections, lors d'une vente publique en mai 1922 à Drouot, de celui qui se présentait le 6 janvier 1904 comme « l'un des doyens actuels de la préhistoire », constitue à cet égard, un facteur déclencheur décisif de la dynamique de l'oubli (voir Djema et Lesvignes, ce volume). Il importe cependant, en première instance, de prendre en compte la manière dont sa contribution à l'œuvre savante collective a été précocement simplifiée, voire réduite, avant d'être « invisibilisée » sur le long terme.

Les lignes qui suivent entendent documenter le processus d'effacement de la figure d'É. Rivière à partir d'une question pratiquement évidente : comment (et pourquoi) le principal et premier « expert » international en matière d'art pariétal de la première moitié du *xx^e* siècle, H. Breuil (1877-1961), a pu contribuer à la dévalorisation du rôle joué par É. Rivière au cours du long processus de reconnaissance de l'authenticité de l'art pariétal en France et en Europe entre 1895 et 1903 ? À cet égard, on peut suivre les réflexions de M. Groenen : « Le temps a lissé les singularités qui ont contribué à façonner la discipline, et les noms que l'on retient ont presque toujours participé à effacer la personnalité scientifique de ceux auxquels ils se sont abreuvés » (Groenen, 2021, p. 11). En mauvais gagnant, H. Breuil semble en effet avoir cherché assez tôt à minorer l'importance des découvertes d'É. Rivière à la Mouthe en 1895 pour tenter néanmoins, sa vie durant, de se les approprier.

La question est d'autant plus tranchante qu'H. Breuil n'a cessé, à partir de 1924, deux ans après la mort d'É. Rivière, de poursuivre des travaux personnels dans la grotte de la Mouthe. Soixante et un ans après sa première visite du site en compagnie d'É. Rivière, à la veille de sa mort en 1961, il espérait encore avoir la force de publier la monographie de ce site fondateur, en son nom propre et à partir de relevés accumulés durant plusieurs décennies. Autant fantôme que martyr, É. Rivière est, en quelque sorte, la victime de l'œuvre de son successeur : à l'image d'un meurtre symbolique, sans cesse poursuivi mais jamais accompli, H. Breuil a été hanté jusqu'à ses derniers jours par la mémoire de celui qu'il avait contribué à effacer.

É. RIVIÈRE OU LE FANTÔME D'H. BREUIL

É. Rivière est assurément l'un des fantômes des archives personnelles du « pape » de la préhistoire. Son propre fonds d'archives, conservé à la bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle à Paris, quoique riche de plus de 1 500 correspondants, ne comporte pas une seule lettre reçue d'É. Rivière... Cela paraît d'autant plus improbable que, dans ses mémoires¹, H. Breuil affirme explicitement, et à plusieurs reprises, avoir entretenu avec É. Rivière des relations épistolaires en marge de leurs rencontres assez fréquentes en Dordogne, à Paris ou dans les congrès savants, entre 1900 et 1904. Faut-il

supposer qu'H. Breuil a détruit volontairement les lettres qu'il avait reçues d'É. Rivière ? Sans pouvoir aborder ici plus avant la taphonomie archivistique d'H. Breuil, il est possible que des fragments d'archives de ce dernier puissent exister dans divers fonds dispersés chez des particuliers : H. Breuil confia en effet à nombre de ses disciples, en France, en Espagne, mais aussi dans le monde anglo-saxon, une part de ses dossiers personnels. Et ces *membra disjecta* ont pu peut-être contenir des lettres d'É. Rivière à H. Breuil. Pour l'heure, de telles correspondances restent introuvables, et donc invisibles, à l'instar des archives personnelles d'É. Rivière lui-même.

Dans l'autobiographie inédite d'H. Breuil, il y a par ailleurs peu de passages où É. Rivière apparaît ; on les trouve essentiellement à partir du récit du premier voyage initiatique d'H. Breuil aux Eyzies, en juillet 1897, qui forme l'étape intermédiaire d'un périple qui doit le conduire à Brassempouy où il doit rejoindre les fouilles d'É. Piette (1827-1906), sur la recommandation d'un ami de sa famille picarde, G. d'Ault du Mesnil (1842-1921), et continuateur dans la Somme de l'œuvre de J. de Boucher de Perthes (1788-1868). Au cours de ce voyage, le jeune séminariste, âgé de vingt ans tout juste, qui séjourne d'abord à Brive chez J. Bouyssonie (1877-1965), alors son condisciple au séminaire de Saint-Sulpice, rend hommage aux collections d'É. Massénat (1832-1903), issues notamment de Laugerie-Basse, avant de visiter les Eyzies quelques jours plus tard et pour la toute première fois : il dit alors avoir entendu parler, mais sans le rencontrer, d'« un docteur É. Rivière [qui] descendait parfois quelques semaines à l'auberge Cro-Magnon pour des fouilles alentour ». Il faut signaler que les premiers chapitres de l'autobiographie d'H. Breuil reposent sur sa seule mémoire : il entame le récit sur le bateau qui le conduit en Afrique du Sud durant l'été 1942, avant de le poursuivre et de le corriger après la guerre, de retour à Paris, à l'aide de documents d'archives. Cependant, pour la période antérieure à 1908, date qui correspond à la conservation de la série de ses agendas personnels, il doit recourir aux lettres qu'il a pu écrire à ses parents pour documenter sa mémoire et préciser les dates. En 1960, à la veille de sa mort, H. Breuil publie, à la demande de la Société historique et archéologique du Périgord, une autre version de cette première visite aux Eyzies qu'il parvient à dater au 8 juillet 1897, « où [il] rencontra[t] pour la première fois Rivière » (Breuil, 1960). Affres de la mémoire ou effacement spontané et volontaire de sa première rencontre avec É. Rivière ? Ce dernier fut donc, après G. d'Ault du Mesnil, mais avant É. Piette quelques jours plus tard, le premier « préhistorien » qu'H. Breuil rencontra en tête à tête sur le terrain. Avant la fin de l'année 1897, par l'intermédiaire de G. d'Ault du Mesnil qui était son ami, il fit également la connaissance, déterminante du reste pour le lancement de sa carrière, de L. Capitan (1854-1929).

H. Breuil évoque en revanche avec insistance le souvenir de la famille Berthoumeyrou, comme s'il s'agissait de contourner le fantôme qu'il était en train de fabriquer : propriétaires de l'hôtel (et de l'abri) Cro-Magnon, plu-

sieurs membres de cette famille tiennent lieu d'ouvriers, voire de régisseurs des fouilles d'É. Rivière. H. Breuil précise dans ses mémoires : « Ils travaillaient dur et buvaient sec, s'arrêtant à temps cependant sur les bords de l'ivresse. Ils avaient un fils qui avait été au collège et buvait davantage. Un peu instruit, il aidait M. Rivière quand il venait. Il me tenait généralement compagnie à table et me raconta la découverte des gravures pariétales de la grotte de La Mouthe. » H. Breuil entend donc signaler qu'il fut en contact avec le premier inventeur de la grotte de la Mouthe, alors même qu'É. Rivière y fouillait dès septembre 1894 et qu'il authentifia en juin 1895 les parois ornées remarquées en avril précédent par son « régisseur », G. Berthoumeyrou (1866-1902), fils de F. Berthoumeyrou (1837-1902) – « découvreur » quant à lui de l'abri Cro-Magnon en 1868. La conclusion du récit de ce premier séjour préhistorique aux Eyzies révèle surtout une amertume rétrospective : « C'était Rivière qui avait la clé [de la grotte] et nul sans lui ne pouvait y pénétrer, je ne la vis donc pas ! »

Il y a là ici comme l'expression a posteriori d'une frustration originelle. H. Breuil retourne par la suite aux Eyzies, en 1898, durant ses vacances, sans visiter la Mouthe : c'est donc avec F. Daleau (1845-1927), à Pair-non-Pair, en Gironde, qu'il découvrit l'art, encore non reconnu des cavernes, le 25 août 1898 : « Ce sont les premières gravures pariétales que j'aie vues, actuellement du reste à la lumière du jour. » Ce n'est qu'en septembre-octobre 1900 qu'il visite enfin la Mouthe, et cette fois en compagnie d'É. Rivière lui-même. Le portrait qu'il donne de son interlocuteur, « aussi quinteux et difficile qu'ordinaire », est pour le moins défavorable mais trahit sans doute les entrevues antérieures refoulées. H. Breuil a en effet au moins revu É. Rivière en 1899 au congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (AFAS), à Boulogne-sur-Mer, où le jeune abbé, non encore ordonné prêtre, prononça pas moins de cinq communications, les premières pour lui sur une scène savante ; et É. Rivière, trois. En tout cas, les prémices de leurs relations semblent bien malheureuses. H. Breuil poursuit : « Cependant, il voulut bien me la montrer [la Mouthe], et me fit exécuter, pour son propre usage, les premiers décalques de caverne que je fis jamais ! »

Apparaît ici un point sensible décisif, c'est-à-dire affectif, qu'H. Breuil ne peut dissimuler, au point de préciser qu'il a relevé « le mammoth, le bouquetin, le renne et les deux chevaux ». Sa mémoire est donc extrêmement précise. Et pour cause : non seulement ces dessins furent ses premiers essais de relevés, mais aussi les premiers qu'il publia *jamais* ! H. Breuil n'a alors que vingt-trois ans et demeure largement inconnu du public savant. Il n'en demeure pas moins que c'est auprès d'É. Rivière qu'il expérimenta ce qui deviendra très vite par la suite son principal atout technique et bientôt l'un des vecteurs d'une carrière fulgurante : l'art du relevé par le dessin (A. Hurel, 2011). Sur ce point – ou ce trait –, H. Breuil ne peut donc pas se dédire, ni tromper la mémoire de son fantôme, y compris dans ses dernières publications : « Ce

furent mes premiers pas dans le déchiffrement des figures de grottes » (Breuil, 1960, p. 114).

À l'issue de la visite « initiatique » d'H. Breuil en 1900 à la Mouthe, É. Rivière a par ailleurs toujours crédité H. Breuil et ses dessins, y compris dès la séance du 17 octobre 1901 de la Société d'anthropologie de Paris (Rivière, 1901). Dans la publication afférente, sous le seul nom d'É. Rivière, furent publiés en effet les cinq premiers « calques » d'H. Breuil. Toutefois, en note, p. 510, É. Rivière insiste sur les dates précises de la réalisation de ce qui s'appellera bientôt des « relevés » : « Cinq d'entre eux sont la reproduction de calques exécutés pour moi, le 1^{er} octobre de l'année dernière (1900), par M. H. Breuil, à sa seconde visite dans la grotte de La Mouthe » (Rivière, 1901). Seconde visite ? Y aurait-il eu une visite précédente, effacée de la mémoire d'H. Breuil et qui attesterait d'une relation peut-être plus intime, en tout cas complexe, entre les deux protagonistes ? H. Breuil effectua en fait deux visites successives, à quelques jours d'intervalle, en 1900. Son expérience originelle à la Mouthe associe exploration et relevés et s'apparente à une révélation. La grotte forme à plus d'un titre l'un des berceaux de sa vocation. Alors qu'il semblait bien se mettre à son service, H. Breuil a pris ses distances avec É. Rivière un an plus tard, au bénéfice immédiat de L. Capitan, sans que l'on puisse en démêler la cause intime, sinon l'âpre concurrence entre ces deux « patrons ».

RETOUR SUR LA COURSE DIFFÉRÉE À LA RECONNAISSANCE DE L'ART PARIÉTAL (AUTOMNE 1901)

Rembobinons un instant le fil de la mémoire d'H. Breuil en revenant sur la chronologie des premières publications concernant la « seconde » reconnaissance de l'art pariétal, entre 1895 et 1902, près de vingt ans après la découverte en 1879 de peintures préhistoriques à Altamira par le marquis M. Sanz de Sautuola (1831-1888), non admises et non reconnues comme authentiques en France, du fait de l'incrédulité tenace et militante de G. de Mortillet (1821-1898), mais aussi de celle d'É. Cartailhac (1845-1921).

Si on prend la peine de caler dans le temps la publication d'É. Rivière munie des premiers relevés d'H. Breuil dans la chronologie exacte de la course différée pour la reconnaissance de l'authenticité de l'art pariétal qui se déroule à l'automne 1901 devant la scène académique, le constat est édifiant : après l'identification de gravures dans la grotte des Combarelles, le 8 septembre 1901, en compagnie d'H. Breuil et de D. Peyrony (1869-1954), L. Capitan s'empresse de publier auprès de l'Académie des sciences, dès la séance du 16 septembre suivant, la découverte comme un événement décisif, en y associant toutefois le seul nom d'H. Breuil. Les comptes rendus de l'Académie, publiés quelques semaines plus tard, ne comportent cependant aucun dessin ni image, pas plus que la seconde salve émanant du duo Breuil-Capitan, du 25 sep-

tembre 1901, à propos de la découverte, treize jours plus tôt, des peintures de Font-de-Gaume par D. Peyrony – par ailleurs non associé à nouveau à la publication, sauf par une mention dans le texte.

Afin de défendre l'antériorité de ses travaux et découvertes à la Mouthe devant la même compagnie savante du quai Conti, É. Rivière, lors de la séance du 30 septembre 1901 de l'Académie des sciences – soit cinq jours plus tard à peine ! –, se voit donc forcé de publier un bref rappel des mémoires et notes qu'il a pu envoyer à ce cercle savant depuis juin 1895. Elles furent du reste en partie publiées dans les comptes rendus de l'Académie, en septembre 1896 et en avril 1897, mais sans dessins là encore. Depuis cette date, É. Rivière n'avait plus rien fait parvenir à l'Académie, ce qui assurément fut une erreur stratégique. Au contraire, il avait choisi de présenter en images sa découverte au cours du congrès de l'AFAS de Saint-Étienne, en août 1897 (Rivière, 1897a), mais aussi dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* en publiant des photographies, par ailleurs assez sombres et peu lisibles, des gravures de la Mouthe, mais pas le moindre dessin ou « relevé » (Rivière, 1897b). Il faut dire que les clichés furent difficilement obtenus, à la lumière de la bougie, avec des pauses de cinq à six heures ; É. Rivière pensait peut-être que la modernité argentine aurait raison du scepticisme de la communauté scientifique – en particulier de celle, matérialiste militante, qui forme le ciment de la Société d'anthropologie de Paris². Cette dernière apparaissait bien alors comme le principal milieu savant résistant à la reconnaissance de l'authenticité de l'art pariétal. Comprenant toutefois, mais sans doute trop tard, fin septembre 1901, qu'il est en train de se faire rattraper, puis dépasser, par le duo Capitan-Breuil, É. Rivière est contraint, le 30 septembre 1901, avec une certaine maladresse il faut bien le dire, de devoir rappeler « en quelques mots, que c'est le 8 septembre 1894 que [il a] constaté l'existence de La Mouthe, et que c'est au mois de juin 1895 que [il a] signalé, pour la première fois³, les dessins gravés sur ses parois ».

Mais le futur fantôme d'H. Breuil n'a pas dit son dernier mot. À cette date, tout juste un an après les premiers relevés d'H. Breuil à la Mouthe, aucune image des Combarelles et de Font-de-Gaume n'est en effet encore publiée... Qu'à cela ne tienne ! É. Rivière retrouve les relevés d'H. Breuil de l'année précédente, réalisés pour lui, sinon payés par lui, et les fait publier moins de trois semaines plus tard, le 17 octobre 1901, dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, comme évoqué plus haut. Voici donc, pour la première fois, et à rebours des photographies obscures de 1897, l'art pariétal révélé, par la pureté de son trait, et pour la première fois dans une publication savante française, sous le seul nom d'É. Rivière, mais avec le crayon d'H. Breuil, sans son accord explicite sans doute. Le duo Capitan-Breuil n'attend guère cependant pour riposter, et bientôt, triompher : dès le 9 décembre 1901, ils font publier devant l'Académie des sciences, donc dans ses comptes rendus, quelques relevés des Combarelles, non sans rappeler, avec une certaine condescendance, « qui n'est que justice

[...], que les premières découvertes de ce genre faites en France, de gravures et peintures, nettement interprétées, sur les parois de la grotte de La Mouthe (non loin des Combarelles), [ont été faites] par M. É. Rivière et publiées par lui dès 1895 » (Capitan et Breuil, 1901, p. 1038).

« Interprétées », « publiées », certes, mais non « reproduites »..., en particulier devant les yeux d'une compagnie ô combien plus légitime, sur le plan académique, que les savants et médecins militants de la Société d'anthropologie de Paris ! En moins de trois mois, la messe est dite, et la bataille d'É. Rivière est pratiquement perdue avant même d'avoir commencé : comment prendre de court le jeune apprenti qu'est H. Breuil sur son propre terrain, celui des relevés ? De plus, É. Rivière a choisi à nouveau, en octobre 1901, pour des raisons d'accessibilité et de commodité, une scène savante non strictement académique pour défendre et illustrer son antériorité. Quoique reconnue, du bout des lèvres et des lignes, quelques semaines plus tard par son principal concurrent, L. Capitan, parrain savant d'H. Breuil, « sa » découverte, vieille alors de six ans, est désormais recouverte par la publication des relevés de la « dernière révélation en date », soit celle des Combarelles et de Font-de-Gaume. En écho inversé, H. Breuil traduit dans son autobiographie le camouflet subi sous cette forme : « Pour Rivière, il fut absolument furieux et m'écrivit une lettre désagréable, pleine de reproches injustifiés qui ne m'émurent pas : je ne lui devais rien. » Voilà typiquement « du » Breuil : comment dire une chose, pour dire en réalité l'inverse. Au passage, notons donc que ce dernier se souvient bien d'avoir reçu une lettre d'É. Rivière, qui, nous l'avons dit, reste introuvable dans ses archives personnelles conservées à la bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle.

À la Mouthe, É. Rivière avait pourtant à sa disposition et des gravures et des peintures. Le duo, bientôt trio, Capitan-Breuil-Peyrony, par deux sites à gravures et à peintures, à la fois complémentaires et rapprochés dans l'espace, coiffe au poteau É. Rivière, l'inventeur. Quelques semaines plus tard, avec la publication en 1902 des mêmes gravures, et bientôt peintures, de Font-de-Gaume et des Combarelles dans les comptes rendus d'une autre Académie, celles des inscriptions et belles-lettres, c'est le début d'un hallali et d'un chemin de croix. Sans crier gare, et malgré des longueurs d'avance apparentes, É. Rivière est bel et bien en train de perdre la bataille académique. H. Breuil a choisi son camp, avec d'autant plus de conviction qu'il est assez probable qu'il ne fut pas consulté, et en tout cas pas associé, par son nom d'auteur, aux publications d'É. Rivière de l'automne 1901. Sans parler de la question financière, comme nous allons le voir. L. Capitan, héritier et successeur, depuis 1898, de la chaire d'anthropologie préhistorique de G. de Mortillet au sein de l'École (libre, c'est-à-dire privée) d'anthropologie de Paris, organiquement associée depuis 1876 à la société du même nom, est assurément, aux yeux du jeune et ambitieux H. Breuil, un protecteur bien plus précieux et puissant – même s'il n'entrera au Collège de France

qu'en 1908. Voici comment il justifie ses choix et qualifie l'association d'intérêts qui marque « sa » conquête des grottes ornées, à l'issue de la course éditoriale et académique menée et remportée, à l'automne 1901 :

« Ainsi fut, si je puis dire, fondée la “raison sociale” Capitan, Breuil, Peyrony, pour les grottes ornées de Dordogne, dont je supportai de plus en plus le travail principal. Capitan trouvait quelque argent pour soutenir le travail, et rédigeait, au début. [...] Mais que Capitan, qui, en ce temps, ne m'avait aucune obligation, m'ait, dès le premier instant, offert généreusement de collaborer pour d'aussi importants travaux était un acte de grande bienveillance dont je lui garde une vive reconnaissance ; il pouvait parfaitement, et sans injustice, ne pas le faire. Sans doute il comptait sur mes facultés de dessinateur et sur mon zèle, et je n'y ai point failli, mais cet acte de confiance dans mon avenir de savant ne s'imposait pas à l'égard d'un petit abbé de vingt-quatre ans. Rivière n'en avait pas fait autant lorsque, en 1900, j'avais fait pour lui des relevés à La Mouthe, c'est à peine s'il me remercia, et il ne me paya nullement. »

On a pourtant vu qu'É. Rivière, en beau joueur, sinon en bon payeur, en octobre 1901, avait bien crédité les dessins d'H. Breuil dans une publication décisive, alors même qu'il menait contre lui et L. Capitan une course contre la montre pour la reconnaissance des institutions savantes. Inversant littéralement le sens de la dette scientifique, H. Breuil, en pleine consécration quarante ans plus tard, estime sans ambages que c'était bien à ses « maîtres » ou parrains, en préhistoire, de reconnaître le travail de celui qui n'était alors pourtant qu'un jeune apprenti et surtout leur simple assistant. Le jeune et ambitieux H. Breuil n'a pu donc s'empêcher de mettre en concurrence ses protecteurs et, plus encore, de se mettre en concurrence avec eux. Pour le dire en des termes plus vulgaires, et sans mauvais jeu de mots, H. Breuil a misé, avec L. Capitan, sur un bien meilleur « cheval » qu'É. Rivière : après tout, le premier a quarante-sept ans en septembre 1901 ; le second, soixante-six ans ; et le protégé, comme il le rappelle lui-même, vingt-quatre ans. Au total, en négatif de la figure de L. Capitan, H. Breuil laisse donc bien entendre dans ses mémoires qu'É. Rivière *aurait réellement pu* être son mentor en matière d'art pariétal : il ne sera pourtant que le fantôme de sa vocation, voire un mauvais génie « tentateur ».

INTERMÈDE : QUAND H. BREUIL SE RÊVE EN « ADAM » DE L'ART PARIÉTAL

Quarante et un ans plus tard, en 1942, H. Breuil a soixante-cinq ans, soit l'âge qu'avait É. Rivière quand il proposa au jeune abbé de faire ses premiers relevés à la Mouthe ; il entame la rédaction de ses mémoires, on l'a dit, sur un paquebot qui le mène en Afrique du Sud, mais il ne sait alors quand il en reviendra, et même s'il en reviendra. Le texte prend donc l'aspect, surtout pour un

ecclésiastique, d'un testament scientifique, où la comptabilité des actes s'agrémentait d'une certaine réécriture de l'histoire. À l'issue des premiers chapitres, narrants ses années de formation initiatique, jusqu'en 1901, et alors qu'il rapporte, de manière assez légendaire, on l'a vu, sa « marche scientifique » et la conquête des grottes ornées, la figure d'É. Rivière apparaît donc sous un jour de plus en plus hostile. On comprend néanmoins qu'H. Breuil le fréquente assez régulièrement après 1900-1901 : « En Dordogne, où j'allais toujours quelques jours excursionner, j'emmenai parfois Bouyssonie, j'y retrouvai plusieurs fois Rivière, plus quinquies que jamais. » En insistant, à plusieurs reprises, avec une certaine cruauté, sur la maladie pulmonaire de son concurrent, néanmoins précurseur, H. Breuil paraît déjà le condamner. Mais là n'est pas vraiment son propos : « Il nous mena cependant à La Mouthe que je visitais pour la seconde fois [*sic*]. Je remarquais, dans la paroi de droite de la galerie du fond, une étroite ouverture, où, après avoir déposé nos soutanes, nous nous glissâmes [...]. Le couloir tourne brusquement à gauche, simple fissure où, malgré ma minceur de ce temps, je passais de justesse. » Au point qu'H. Breuil se retrouve nu, d'après la suite de son texte. On retrouve ici un des récits tout à fait symptomatiques d'H. Breuil : se décrivant en « costume d'Adam » – ce sont ses propres termes –, il vise, par ce détail, à montrer qu'il s'approprie la grotte, y compris en présence d'É. Rivière, dans la mesure où il peut pénétrer dans des recoins que ce dernier n'a pas pu explorer. Il n'y a donc pas de doute : dans sa mémoire, H. Breuil redécouvre la Mouthe et recouvre ainsi le travail antérieur d'É. Rivière. À ses propres yeux, il ne peut être que le seul « Adam » de l'art pariétal.

L'adamique abbé poursuit : « Mais, à l'entrée du couloir, j'oubliai mon béret », et précise, avec acrimonie, qu'É. Rivière n'a jamais voulu le lui renvoyer, et que son couvre-chef a dû finir « mangé par les bestioles ». Dans cette mention, assez ridicule et anecdotique, se cristallise et se transfère une rancune tenace d'H. Breuil envers É. Rivière, qui fut, ne lui en déplaise, le véritable inventeur de la Mouthe. L'abbé conclut son chapitre de mémoires sur sa « marche scientifique » ainsi : « Bien des années après, lorsque, avec Miss Mary E. Boyle [1881-1974], je procédai au relevé des gravures de La Mouthe, je voulus revoir ce couloir, dans lequel, plusieurs fois déjà, j'avais tenté de retourner, mais en vain, mon diamètre avait changé [...]. Je perdis encore, dans cet essai manqué, mon béret, mais je l'y abandonnai aux insectes. Ainsi, je n'ai pu percer le mystère de ce couloir, qui demeure une perspective à éclaircir, ce que, sans travaux, je ne suis plus d'âge à faire. » Il précisera même qu'il crut voir dans ce couloir un bison : l'aventure spéléologique se transforme en expérience mystique.

Quoiqu'il ait signalé à son lecteur sa capacité à s'approprier une grotte qu'il n'a pas découverte, mais dont il fut le « premier » à « relever » les gravures, une sorte de regret ou de frustration plane donc encore sur les parois de la Mouthe. Comme si la grotte, au soir de sa vie, recelait encore un mystère qu'il n'avait jamais pu élucider, à l'in-

verse de toutes les autres cavernes explorées par la suite. Et pourtant, le « pape » de la préhistoire s'y est rendu des dizaines de fois, surtout après le décès d'É. Rivière. On touche ici au paradoxe d'H. Breuil : dès qu'une grotte ornée était découverte, à partir de 1902-1903, il estimait qu'il en était par défaut l'inventeur, car le « releveur ». Or, à la Mouthe, H. Breuil n'a cessé, en quelque façon, de vouloir redécouvrir la grotte, alors même qu'É. Rivière avait obtenu un financement public pour poursuivre son exploration dès 1896 – nous le verrons plus loin. Tout se passe comme si É. Rivière était a posteriori sanctionné pour ne pas avoir été assez loin dans ses explorations, au point de ne pas mériter la reconnaissance de l'antériorité de ses découvertes. La galerie de la Mouthe inexplorée par É. Rivière compose en effet, aux yeux d'H. Breuil, la matrice originelle de sa propre légitimité, au point de faire écho aux circonstances qui présidèrent, le 8 septembre 1901, à la découverte de la galerie gravée des Combarelles. Quelques pages en effet après la mention de la redécouverte et de la réappropriation de la Mouthe, H. Breuil rappelle que J. Pomarel, gendre de M. Berniche, propriétaire de la ferme et de la grotte et « qui fouillait pour Rivière aux Combarelles », avait dit « en patois », à D. Peyrony, que son employeur n'avait pas exploré tous les diverticules de la grotte des Combarelles, au sein de laquelle, bien avant H. Breuil et L. Capitan, il avait mené des fouilles, entre 1892 et 1894. Par l'intermédiaire du « fixe » indispensable qu'est D. Peyrony, L. Capitan et H. Breuil sont donc en mesure d'être les « premiers » à découvrir la partie ornée de la grotte. Ici encore, quoiqu'arrivé *après* É. Rivière, H. Breuil considère qu'il va plus en *avant* que lui.

Au total, H. Breuil est dans une position délicate, et pour tout dire « d'obligé » involontaire : comme bien d'autres, en Dordogne, il demeure tributaire de l'inlassable activité d'É. Rivière depuis 1887 dans la région. Peu de sites, même les Combarelles, ne lui ont jusqu'alors échappé. Mais avant 1895 et la découverte de la Mouthe, É. Rivière ne pouvait songer, par définition, à rechercher des gravures... Dans un article testamentaire et défensif, véritable plaidoyer *pro domo* d'un septuagénaire ayant déjà perdu la partie, É. Rivière déroule en effet l'impressionnant catalogue des trente-deux sites préhistoriques qu'il a pu fouiller ou explorer, dans la seule Dordogne, en une quinzaine d'années (Rivière, 1906). Il ne peut bien sûr que faire le constat, tout à fait honnête du reste, de n'avoir pas su poursuivre l'exploration des Combarelles, tout en affirmant que les gravures ne font que « confirmer » ses découvertes à la Mouthe. À cette date, en 1906, la bataille d'É. Rivière est en réalité perdue : la signification de l'antériorité de ses découvertes a été battue en brèche par la « raison sociale » Capitan-Breuil-Peyrony, mais plus encore par un autre duo parallèle, formé par H. Breuil et son nouveau mentor en préhistoire, É. Cartailhac, initiateur dès février 1903, grâce au mécénat du prince de Monaco, d'un projet de « trust [éditorial] des grottes ornées », élargi à F. Daleau et bien sûr à L. Capitan, mais tour à tour incluant et excluant É. Rivière.

É. CARTAILHAC TEND UN PIÈGE : LA VISITE REFONDATRICE DE LA MOUTHE (AVRIL-AOÛT 1902)

Depuis le printemps 1902, H. Breuil, à titre personnel, s'est en effet rapproché du « sceptique » de l'art pariétal qu'était É. Cartailhac, tout du moins jusqu'à son fameux mea-culpa publié la même année dans la revue *L'Anthropologie* (voir Péré-Noguès et Bon, ce volume). La stratégie d'H. Breuil envers ses aînés préhistoriens est aussi claire que discrète : il se place sous leur protection simultanée et cumulée, tout en jouant de leur concurrence passée. Ainsi, il ne dit mot de son nouvel ami et protecteur à son premier véritable parrain en préhistoire depuis 1897, É. Piette, en grande délicatesse avec É. Cartailhac depuis 1892 au plus tard et la controverse autour de la découverte de « la Poire » de Brassempouy, première « vénus » identifiée sur le site de manière clandestine, à la faveur du congrès de l'AFAS de Pau. On verra bientôt que cette nouvelle alliance toulousaine échappe également au second parrain d'H. Breuil, L. Capitan.

En fin diplomate et en véritable stratège, avant même le congrès de l'AFAS de Montauban, où va se jouer la reconnaissance collective et unanime de l'art pariétal, É. Cartailhac a proposé à H. Breuil qu'il soit le cicérone des congressistes face à É. Rivière, se laissant ainsi la possibilité d'arbitrer les élégances et de faire oublier du même coup ses errances suspicieuses envers l'art pariétal, prolongées bien trop tard. Le préhistorien toulousain n'avait-il pas visité la Mouthe dès septembre 1896, à la demande d'É. Rivière, en compagnie de L. Capitan et É. Harlé, en vue d'une certification (Groenen, 2021, note 461, p. 102) ? Pourquoi donc alors avoir différé de huit longues années son fameux mea-culpa, alors même qu'il semblait donner des gages, voire des espoirs à F. Daleau, le 23 décembre 1896, lors d'une première visite de Pair-non-Pair⁴, tout en refusant, l'année suivante, en 1897, à son vieux compagnon en préhistoire, F. Régnauld (1847-1908), l'authenticité des peintures de Marsoulas ? Serait-ce que, du vivant de G. de Mortillet (mort en septembre 1898), É. Cartailhac n'aurait jamais osé prendre le risque de se convertir ouvertement à l'authenticité de l'art pariétal ? À l'inverse, visitant à l'invitation du même F. Régnauld, cette grotte de Haute-Garonne en mai 1898, É. Rivière fut immédiatement tout à fait convaincu, comme il avait été, d'après F. Daleau, « en extase », devant les gravures de Pair-non-Pair en septembre 1897. Persuadé, en ces années 1897-1898, d'avoir établi l'antériorité légitime de la Mouthe, dont il avait présenté des moulages à l'exposition universelle de Paris en 1900, É. Rivière se sentait protégé par la certitude de son antériorité : il ne transforma donc pas l'essai en fédérant sous sa bannière les inventeurs de grottes ornées. Jusqu'à ce que le double cataclysme de septembre 1901 le fasse sortir de sa torpeur. La voie est libre pour É. Cartailhac, ravi de pouvoir occuper depuis la capitale de la préhistoire méridionale qu'est Toulouse, entre Périgord et Pyrénées, un magistère inattendu sur l'art pariétal préhis-

torique : il peut espérer recouvrir le temps perdu, depuis 1895, voire 1879.

À l'issue de la salve de publications effectuées par la « raison sociale » Capitan-Breuil-Peyrony auprès de l'Institut, après un seul premier échange précédent de politesses éditoriales concernant l'âge du Bronze, É. Cartailhac bondit littéralement sur H. Breuil en avril 1902, en flattant par lettre interposée l'orgueil de celui qui pourrait devenir un vassal controuvé et le mettre en orbite sur les découvertes faites pour le compte de L. Capitan, grâce aux connaissances de terrain de D. Peyrony. Le jeune abbé à la réputation croissante représente un atout majeur dans un jeu de rivalités : en plus de l'ardeur au travail, commode pour rattraper le temps perdu, et de talents manifestes de dessinateur, sinon de rédacteur, H. Breuil est un *middle man* circulant depuis cinq ans entre divers cercles préhistoriens concurrents. Son statut d'ecclésiastique offre aussi un bel alibi pour faire coup double et inverser le sens de l'histoire. La présence de cet abbé savant à ses côtés est en mesure de pondérer son « scepticisme », abreuvé d'anticléricalisme, mais aussi de constituer un cheval de Troie parmi les premiers inventeurs français de l'art pariétal qu'il a jusqu'ici plutôt méprisés. En échange, É. Cartailhac entretient l'avidité ambition d'H. Breuil en lui promettant une visite, en tête à tête et pour étude, à Marsoulas, à l'issue du congrès de Montauban. De là, pourquoi ne pas lui « confier » plus tard les relevés de la grotte, avec l'accord de F. Régnauld, son complice et obligé ?

É. Cartailhac déploie ce qui paraît bien être un plan : sur son territoire toulousain, et remontant le fil de la chronologie des découvertes, il mène d'abord les congressistes avec F. Régnauld reconnaître l'authenticité de Marsoulas le 12 août 1902. Dont acte. Mais c'est bien deux jours plus tard, le 14 août, que l'antériorité d'É. Rivière va se trouver paradoxalement tout à la fois mise en scène et dépassée, au cours d'une échappée fort dense des congressistes d'une seule journée dans la région des Eyzies. Elle est justement qualifiée par H. Breuil d'« officieuse » dans son article précité de 1960. Cette excursion a en effet été préméditée par É. Cartailhac, partie prenante à titre de savant régional de l'organisation du congrès, et ce dès le mois d'avril 1902, avec la volonté probable de mettre en difficulté É. Rivière, ainsi qu'en témoigne la correspondance échangée entre H. Breuil et É. Cartailhac⁵. Il s'agit de faire à É. Rivière une proposition qu'il ne pourra pas refuser : concentrer en une seule journée la visite de la Mouthe, des Combarelles et de Font-de-Gaume, afin de mettre les trois cavités sur un plan d'équivalence, voire d'égalité. Ceci permettrait de reconnaître l'antériorité de la Mouthe dont l'authenticité serait en quelque sorte « validée » par la découverte des deux cavités ornées de 1901.

H. Breuil, n'avait pas prévu de participer au congrès de Montauban, mais en loyal serviteur, il se dit prêt à faire l'aller-retour aux Eyzies pour ce faire, tout en estimant que « cela paraît bien dur de faire les trois grottes dans l'après-midi⁶ ». Jouant sa propre partie, l'abbé n'a pas l'intention de renoncer à un séjour d'études programmé

dans le Berry et le Poitou pour la première quinzaine d'août, où il doit étudier plusieurs collections d'âge du Bronze et du Fer, domaine et période qui constituaient depuis 1896 et à la suggestion de G. d'Ault du Mesnil, son premier domaine de spécialité : il ne l'a pas encore abandonnée au profit du Paléolithique et de l'art pariétal. Dans ses lettres, É. Cartailhac pousse H. Breuil dans ses retranchements pour le mettre en avant autant contre É. Rivière que vis-à-vis de L. Capitan, lui aussi absent du congrès. Le 25 juillet 1902, trois semaines avant l'excursion prévue, il laisse entendre qu'elle est compromise : il se demande, avec son humour habituel, « si Rivière n'est pas au fond persuadé que voir La Mouthe et puis mourir ou partir suffit à notre bonheur⁷ ». Jusqu'à la veille du congrès, l'excursion et la visite complète des trois sites demeurent incertaines, ce qui attise bien sûr l'impatience exigeante et jalouse d'H. Breuil : É. Cartailhac entretient un suspense, dépendant de la bonne volonté d'É. Rivière, par ailleurs président de la section d'anthropologie (11^e) de ce congrès de l'AFAS. H. Breuil se tient prêt et en embuscade, arrivant dès le 10 août en Dordogne, chez ses cousins, à Cubjac.

La tension est à son comble : H. Breuil ne sera averti qu'au dernier moment, entre le 11 et le 12 août, par téléphone ou télégramme, du succès diplomatique d'É. Cartailhac. Il avait prévenu de toute façon d'arriver par sécurité aux Eyzies le 12 au soir. Le témoignage des carnets de F. Daleau est à cet égard incomparable : le découvreur des gravures de Pair-non-Pair en 1896 y fait le récit détaillé de la journée du 14 août (Daleau, 2021). Arrivée au bord de la Vézère le 13 août au soir, une partie des congressistes comprend qu'É. Rivière et son fils sont alités et malades. En substance, F. Daleau suggère que l'état de santé, réel ou prétexté, d'É. Rivière ne lui permet pas de se rendre aux Combarelles le 14 août au matin mais qu'il donne tout de même rendez-vous au groupe pour le déjeuner, une fois que seront arrivés de Montauban A. de Mortillet (1854-1931) et cinq autres congressistes. H. Breuil en profite pour conduire aux Combarelles, dès 8 heures du matin, six personnes. D. Peyrony l'accompagne, mais H. Breuil conduit seul la visite de ce qui est en train de devenir « sa » grotte. Elle dure deux heures, sous l'impulsion d'un abbé aussi enthousiaste et agile que bondissant. F. Daleau, « très fatigué » par le parcours difficile de la cavité, mais « émerveillé » par les gravures affirme : « Je crains que notre jeune collègue M. Breuil soit un peu trop vif... un peu trop emballé, suivant l'expression du jour. » À l'issue d'un déjeuner arrosé de bouteilles de vin offertes par le préhistorien-viticulteur de Bourgsur-Gironde, É. Rivière assure une visite d'une heure trente environ à la Mouthe, qui s'achève à 15 heures. Si H. Breuil et D. Peyrony entraînent le groupe vers Font-de-Gaume, il ne se compose plus que de douze personnes, guides compris : G. Chauvet (1840-1933), notaire préhistorien de l'Angoumois et des Charentes, ne parvenant pas à vaincre son vertige dans les hauteurs du vallon, renonce alors que F. Daleau et S. Zaborowski (1852-1928), titulaire de la chaire d'ethnographie de l'École d'anthropologie et auteur de précoces essais de synthèse dans les

années 1870 vulgarisant le terme de « préhistoire », se déclarent épuisés et restent aux côtés d'É. Rivière, lui aussi à nouveau malade et trop fatigué pour une autre visite : à moins que ce soit pour ne pas se laisser conduire par H. Breuil ? Le lendemain matin, 15 août, H. Breuil assure une seconde visite aux Combarelles pour les six congressistes arrivés la veille à midi.

Au total, l'authenticité de la Mouthe, garantie par un constat collectif qui était bien l'objectif premier de l'excursion suggérée par le président É. Rivière, a été non seulement enrichie par le facétieux É. Cartailhac, mais surtout surpassée par la masse graphique contenue dans les deux cavités du trio Capitan-Breuil-Peyrony qui ouvrent et ferment la journée. Dans le compte rendu de l'excursion publié dans les actes du congrès, É. Rivière se trouvera ainsi forcé d'associer les trois cavités en une même validation commune : « À l'unanimité aussi, l'antiquité des unes et des autres a été considérée comme authentique » (Rivière, 1902). É. Rivière est tombé dans le piège implacable tendu par É. Cartailhac ; en tant que président de la section, il se voit lui-même forcé de confondre la reconnaissance de sa découverte avec celle des deux autres à la visite desquelles il n'a pas participé ! É. Rivière en aura cependant profité pour faire exécuter une image qui emporte avec elle une partie de la mémoire de l'événement.

ARRÊT SUR IMAGES : PORTRAITS DE GROUPE AU SEUIL DE LA MOUTHE (14 AOÛT 1902)

Un détail, transmis par le même carnet de F. Daleau, traduit une part importante des motivations d'É. Rivière : garder la main sur la production de la preuve visuelle de l'authentification collective, à l'instar d'un procès-verbal. Contre toute attente, à l'exact inverse d'un mariage ou de tout autre rituel de consécration, la photographie immortalisant l'événement a en effet été prise avant son déroulement ! Une fois n'est pas coutume, le portrait de groupe devant la grotte précède la visite des lieux. F. Daleau (2021) précise : « Avant d'entrer dans la grotte, nos collègues MM. Rivière fils et F. Régnauld prennent chacun une photographie de l'entrée avec les excursionnistes groupés devant. » Fils aîné du préhistorien, R. Rivière (1870-1945) est identifiable à gauche, derrière D. Peyrony, sur l'un des deux clichés (Groenen, ce volume). La scène fait partie des icônes de l'histoire de l'archéologie préhistorique, c'est pourquoi elle mérite qu'on lui consacre un arrêt sur image : ce portrait de groupe fit, et fait toujours, office d'acte de reconnaissance définitif de l'authenticité de l'art pariétal en France, selon une « conception qui met en avant la dimension sociale de la science, la photographie des congressistes réunis devant la grotte de la Mouthe ce 14 août 1902 constitue un élément de preuve bien supérieur aux prises de vues réalisées dans la cavité par Émile Rivière » (S. Konik *et al.*, 2023).

Le récit du carnet de F. Daleau est d'autant plus précieux qu'il est précis : il permet d'expliquer l'existence de deux versions différentes de cette célèbre image, sans que le dédoublement soit toujours relevé, tant les deux scènes se ressemblent (fig. 1 et fig. 2). A. Roussot en fit la remarque à plusieurs reprises toutefois. La posture et la distribution des quinze personnages sont pratiquement identiques, à deux exceptions près. Le géologue G. Courty (1875-1953), situé à droite d'A. de Mortillet sur l'une, est assis à l'extrême droite du groupe sur l'autre, au côté du docteur L. Azoulay (1862-1926), qui tient un objet tendu vers le photographe, peut-être un instrument pour atténuer les reflets du soleil – à moins qu'il s'agisse d'un phonographe, dont ce médecin est le vif promoteur. Un autre personnage non identifié – mais qui ne peut être qu'un certain Brunet, « de Périgueux », ou l'ingénieur des mines H. de Montricher (1845-1916) –, couvert d'un canotier, s'est déplacé légèrement entre les deux prises, de part et d'autre du couple formé par S. Zaborowski et le spéléologue A. Viré (1869-1951), au droit de la porte d'entrée de la cavité : ils discutent sur l'une et se tournent le dos sur l'autre. L'abbé Labrie (1864-1927), préhistorien amateur de Gironde et ami de F. Daleau, est situé dans les deux cas dans l'ombre, à l'extrême gauche, aux côtés d'un autre congressiste qui à nouveau peut être soit Brunet, soit de Montricher. Entre eux apparaît puis disparaît, avec son chapeau, R. Rivière. Diffusés de manière parallèle, les deux portraits de groupe méritent donc une analyse comparée approfondie, ne serait-ce que pour (tenter de) deviner lequel fut le premier des deux.

La vue la plus fréquemment reproduite, sous réserve de vérifications, paraît être celle prise par Rivière fils (fig. 2) : troisième debout, en partant de la gauche, juste derrière D. Peyrony et F. Daleau, allongés sur l'herbe, F. Régnauld y apparaît couvert d'une saharienne de fortune qui signale l'ensoleillement et la chaleur au cœur du mois d'août ; il tient entre ses mains, qui plus est, son appareil photographique qu'il semble en train de régler. Cela pourrait-il signifier qu'il s'apprête à prendre la place de Rivière fils, en enchaînant le plus vite possible ? À moins que ce ne soit l'inverse ! Sur ce cliché, dû à Rivière fils, É. Cartailhac apparaît de profil, à peine visible, entre F. Régnauld et A. de Mortillet, couvert d'un chapeau rejeté en arrière du fait de la chaleur. Sur l'autre cliché (fig. 1) en revanche, c'est D. Peyrony, au premier plan, qui est méconnaissable, car il tourne la tête vers le groupe, couvert cette fois d'un genre de bérêt ; il semble interpeller les visiteurs, car plusieurs d'entre eux le fixent alors : de gauche à droite, Brunet/de Montricher, F. Daleau, A. de Mortillet, S. Zaborowski se tournent vers lui ostensiblement, ainsi peut-être qu'H. Breuil, qui reste tout à fait statique entre les deux scènes.

Le groupe le plus « stable » entre les deux prises, parmi les quinze participants, est assurément celui de la partie droite, entre A. Viré et L. Azoulay et centré autour d'H. Breuil, seul à avoir (et à garder) les bras croisés. À sa gauche, on reconnaît G. Chauvet et, à sa droite, É. Rivière, lui-même. Immobile entre les deux prises,

dignement assis, s'appuyant fièrement sur sa canne à la main droite, la main gauche sereinement posée sur son genou, il s'affirme ainsi en maître des lieux et il est l'un des rares personnages fixant le photographe à deux reprises. Le reste du groupe, pris sur le vif, sans doute à moins de deux ou trois minutes d'intervalle, ne semble pas vraiment concentré : les regards ne fixent pas l'objectif, au gré de conversations qui traduisent peut-être tout simplement leur impatience, dans la mesure où ils n'ont encore rien vu de la grotte ! Notons enfin que si l'angle de vue est le même, prenant pour cadre le porche de la cavité et, au centre, en ligne de fuite, la porte d'entrée vers la grotte et ses gravures convoitées, la position de l'objectif n'est pas la même. Du fait de son appareil portatif, à visée verticale, F. Régnauld privilégie une vue en contre-plongée, au plus près d'un sol qui occupe une part importante du premier plan. Cette position permet de détacher nettement la figure d'É. Cartailhac, maître de cérémonie dans les coulisses, tenant dans sa main droite une bougie, comme s'il s'agissait d'un sceptre. A. de Mortillet, son chapeau à la main, apparaît l'arbitre de ce groupe hétéroclite mais « paritaire », car composé de huit Parisiens et huit « provinciaux », tous méridionaux en revanche. Fils de G. de Mortillet, dessinateur hors pair, fort reconnu depuis les années 1880, au service de son propre père comme de nombreux autres « préhistoriens », y compris É. Piette, A. de Mortillet incarne, à 48 ans, en dépit de la succession manquée de la chaire de son père à l'École d'anthropologie au profit de L. Capitan, une légitimité décisive, tout en étant assimilé jusqu'alors « aux sceptiques »⁸. On dénombre du reste six à huit membres, ou sympathisants, de la Société d'anthropologie de Paris, sur les seize participants, ce qui marque assez l'importance du front du scepticisme potentiel qu'il s'agit de convaincre. À l'inverse, il est frappant de constater qu'É. Rivière fils contribue, peut-être inconsciemment, à effacer le visage et la présence d'É. Cartailhac.

Dans les deux cas, H. Breuil, futur maître et épigone dominant du territoire des grottes ornées, a tenu à se tenir bien fièrement debout, les bras croisés, aux côtés d'un É. Rivière assis, épuisé, digne et souverain certes, mais bientôt vaincu. Le côtoiement des deux hommes peut aussi exprimer une certaine familiarité antérieure qu'H. Breuil aura tendance ensuite à refouler – ils se connaissent alors tout de même depuis cinq ans ! Au sein du groupe réuni à la Mouthe, É. Rivière est sans aucun doute le savant que Breuil connaît alors le mieux, il ne faut pas l'oublier. Hormis F. Daleau et D. Peyrony, H. Breuil a pu entrevoir les autres dans des congrès ou tout simplement ne les avoir jamais rencontrés. Benjamin de vingt-cinq ans d'un groupe dont la moyenne d'âge est de 50 ans – É. Rivière en étant le doyen – H. Breuil gardera sans doute en mémoire cette journée particulière qu'il qualifiera à plusieurs reprises « d'historique ». Et pour cause : ce jeudi 14 août 1902, l'abbé fait pour la première fois la connaissance physique d'É. Cartailhac ; il ne l'avait croisé auparavant qu'à une seule occasion, sans oser lui parler, sur l'impériale d'un bus parisien lors du congrès international préhistorique de 1900. En dépit de



Fig. 1 – Excursion de la section d'anthropologie du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences de Montauban à la grotte de la Mouthe, le 14 août 1902, avec de gauche à droite, J. Labrie, R. Rivière, D. Peyrony (assis), H. de Monricher ou M. Brunet, É. Cartailhac, F. Daleau (allongé), A. de Mortillet, H. de Monricher ou M. Brunet, S. Zaborowski-Moindron, A. Viré, G. Chauvet, H. Breuil, É. Rivière, L. Azoulay, G. Courty (cliché F. Regnault, fonds Breuil, bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle).

Fig. 1 – Excursion of the anthropological section of the congress of the Association française pour l'avancement des sciences de Montauban to the grotte de La Mouthe, 14th August 1902, with, from left to right, J. Labrie, R. Rivière, D. Peyrony (seated), H. de Monricher or Mr Brunet, É. Cartailhac, F. Daleau (lying down), A. de Mortillet, H. de Monricher or Mr Brunet, S. Zaborowski-Moindron, A. Viré, G. Chauvet, H. Breuil, É. Rivière, L. Azoulay, G. Courty (photo by F. Regnault, Breuil collection, Central Library of the Muséum national d'histoire naturelle).



Fig. 2 – Excursion de la section d'anthropologie du congrès de l'Association française pour l'Avancement des sciences de Montauban à la grotte de la Mouthe, le 14 août 1902, avec de gauche à droite, J. Labrie, H. de Monricher ou M. Brunet, D. Peyrony (assis), F. Regnault, É. Cartailhac, A. de Mortillet, F. Daleau (allongé), G. Courty, S. Zaborowski-Moindron, A. Viré, H. de Monricher ou M. Brunet, G. Chauvet, H. Breuil, É. Rivière, L. Azoulay (cliché R. Rivière, fonds Breuil-Fawcus, musée d'Archéologie nationale).

Fig. 2 – Excursion of the anthropological section of the congress of the Association française pour l'Avancement des sciences de Montauban to the La Mouthe cave, 14th August 1902, with, from left to right, J. Labrie, H. de Monricher or Mr Brunet, D. Peyrony (seated), F. Regnault, É. Cartailhac, A. de Mortillet, F. Daleau (reclining), G. Courty, S. Zaborowski-Moindron, A. Viré, H. de Monricher or Mr Brunet, G. Chauvet, H. Breuil, É. Rivière, L. Azoulay (photo by R. Rivière, Breuil-Fawcus collection, musée d'Archéologie nationale).

quelques orages ultérieurs assez modestes, leur relation ne cessera pas durant près de deux décennies.

Pour É. Rivière, l'excursion de 1902 n'était qu'une confirmation et la répétition des visites collectives de septembre 1896, auxquelles avait pourtant pris part É. Cartailhac, L. Capitan et É. Harlé, comme déjà mentionné. En réalité, la journée a suscité un processus d'érosion de mémoire, provoquant une inversion de relief entre É. Rivière et ses concurrents : la visite de la Mouthe n'a pas résisté à la comparaison simultanée avec les Combarelles et Font-de-Gaume dont la visite, dans le cours de la journée du 14 août, tour à tour lui succède et la précède. Devenue icône de la reconnaissance différée de l'art pariétal, le portrait de groupe à la Mouthe en 1902 se retournera insidieusement contre la mémoire de son bénéficiaire prétendu, en participant à faire oublier, par défaut d'image équivalente, la première reconnaissance académique et collective de 1896 (fig. 3)⁹. En réalité, en cet été 1902, É. Rivière n'est pourtant pas encore au bout des peines de la « fantomisation » de ses découvertes : il lui reste à devenir le martyr de la reconquête d'Altamira par É. Cartailhac et H. Breuil comme des projets éditoriaux qui lui sont associés.

LE CHEMIN DU MARTYR ET LES ENJEUX DE LA RECONQUÊTE D'ALTAMIRA (AUTOMNE 1902)

Après avoir réussi le coup de maître consistant à mettre la reconnaissance de la Mouthe sur le même plan, et selon le même agenda, que celle des Combarelles et Font-de-Gaume, le pacte épistolaire contracté au printemps entre H. Breuil et É. Cartailhac débouche, dans le courant de l'été, sur un autre projet de reconquête – celui de la grotte d'Altamira – que le second n'avait pas su admettre comme authentique en 1879-1881¹⁰. Dans les jours qui suivent le congrès, la visite « privée » promise à Marsoulas donne l'occasion à H. Breuil de faire la preuve de son œil d'expert, en identifiant plusieurs traits et dessins inédits. Avant qu'H. Breuil ne réalise sa seconde campagne de fouilles au Mas-d'Azil jusqu'à début septembre, récupérant par là même l'héritage archéologique d'É. Piette, É. Cartailhac suggère à son nouveau « collaborateur », dans le plus grand secret, d'envisager une expédition à Altamira. D'après la correspondance échangée entre les deux nouveaux alliés à la fin du mois d'août, É. Cartailhac semble avoir sollicité S. Reinach à ce propos, en vue d'obtenir de l'Académie des inscriptions et belles-lettres un financement¹¹. L'opération envisagée forme, ici encore, un projet d'appropriation à rebours du territoire des grottes ornées, dans la mesure où elle serait une conquête rétroactive. En menant un jeu un peu trouble, É. Cartailhac tient sa promesse et fait miroiter peu à peu à H. Breuil un vaste programme de publications : « J'ai écrit à M. Capitan pour lui annoncer que nous publierions vous, Régnauld et moi, Marsoulas illustré. Gardez le silence sur Altamira, si cela vous paraît honnêtement



Fig. 3 – Excursion d'une délégation de la Société historique et archéologique du Périgord à la grotte de la Mouthe, le 10 août 1896, avec, de gauche à droite, L.-S. Augiéras, F. Ladevi-Roche, É. Rivière, A. de Roumégoux, C. Aublant, J. Lépine, A. Fourgeaud, G. de Fayolle, M. Féaux (cliché C. Durand, 1896 ; archives de la Société historique et archéologique du Périgord).

Fig. 3 – Excursion by a delegation from the Société historique et archéologique du Périgord to the grotte de La Mouthe, 10 August 1896, with, from left to right, L.-S. Augiéras, F. Ladevi-Roche, É. Rivière, A. de Roumégoux, C. Aublant, J. Lépine, A. Fourgeaud, G. de Fayolle, M. Féaux (photo C. Durand, 1896; archives of the Société historique et archéologique du Périgord).

possible ; mais vous ayant proposé l'expédition et vous ayant procuré les moyens de l'exécuter j'ai bien le droit, ce me semble, de vous demander le secret. Quand j'aurai les fonds, au moment de partir, je vous écrirai et vous annoncerez à la fois ma proposition et votre départ¹². »

Le motif du secret imposé est double : tout d'abord, en vue de financer l'expédition, É. Cartailhac compte sur un fond de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qu'il n'a pas encore obtenu, au point qu'H. Breuil lui proposera d'utiliser, et donc de détourner, une somme d'argent de 500 francs qu'É. Piette lui a avancée pour réaliser des dessins d'objets de sa prestigieuse collection d'art mobilier pyrénéen, dont il est en train par ailleurs de faire donation en ce même mois d'août 1902 au musée des Antiquités nationales, *via* le même S. Reinach ! Surtout, bien entendu, le secret permet de prendre de vitesse les concurrents potentiels, quitte à prendre le risque au passage d'égratigner la confiance de L. Capitan. Les échanges épistolaires jusqu'à la fin du mois de septembre démontrent combien l'opération n'est pas du tout improvisée. Dans son enthousiasme conquérant et pour tout dire boulimique, É. Cartailhac envisage même, le 17 septembre, de visiter, au retour du « voyage féerique » d'Altamira, tout ou partie des sites pyrénéens suivants, à la recherche de parois gravées ou peintes : Isturitz, Sordes, Brassempouy, Izeste, Saint-Michel d'Arudy, Rebenac, Lourdes, Lortet, Gourdan, Montesquieu-Avantès, auquel s'ajoutent dans d'autres lettres les grottes de Massat et de la Vache¹³ ! D'une captation l'autre : par

l'intermédiaire d'H. Breuil, qui est son disciple, É. Cartailhac envisage même aussi d'être en mesure de prendre ou reprendre pied sur le territoire pyrénéen et les sites « historiques » – Gourdan, Lortet, Arudy, Lourdes, Brassempouy – de son ennemi le plus intime, É. Piette, âgé de soixante-quinze ans et trop malade pour revenir sur le terrain. Plus raisonnable que son aîné, H. Breuil, ayant cependant lui aussi les yeux parfois plus grands que le ventre, suggère de se concentrer sur Marsoulas. Il doit aussi pressentir combien É. Cartailhac entend compter sur son travail... En moins de trois semaines passées à Santillana del Mar, le nouveau duo s'empare à son profit du legs dénigré du marquis de Sautuola. À l'issue du récit héroïque de séances, diurnes et nocturnes, de relevés en octobre 1902, immortalisés par les images de sa soutane mouchetée de gouttes de cire blanche, H. Breuil proteste encore, mais triomphe : « Il n'y a pas de beau tableau sans ombre : Émile Rivière protesta de notre expédition à Altamira ; évidemment, il se considérait comme ayant un droit d'auteur sur toute caverne ornée, pour avoir signalé La Mouthe. » Relevons la précision – « signalé » – non pas « inventé » ou « découvert ». La contribution du prédécesseur n'est plus que l'équivalent d'un simple « signalement ». Et H. Breuil conclut, implacable mais anxieux : « Ceci me fut indifférent. Je le fus moins à une lettre de plainte de Capitan. »

En se rendant en secret à Altamira, H. Breuil prenait en effet le risque de mécontenter, voire de trahir en quelque sorte la confiance de L. Capitan, sous le patronage duquel il avait pu publier ses premiers travaux d'art pariétal, comme on a pu le rappeler plus haut. Si H. Breuil estime le courroux de L. Capitan légitime, il parviendra bientôt à l'apaiser avec l'aide du nouveau dispositif coopératif, imaginé par É. Cartailhac et au sein duquel le professeur à l'École d'anthropologie pourrait trouver une place éminente. Au cours des longues soirées cantabriques, le stratège toulousain dit avoir conçu et rêvé un véritable château en Espagne, à dimension mutualiste : il s'agit ni plus ni moins de publier *in extenso* et de manière systématique *tous* les sites pariétaux paléolithiques connus jusqu'ici, et sans doute aussi ceux qui seraient découverts chemin faisant. C'est bien d'une véritable collection éditoriale, à visée encyclopédique, dont rêve É. Cartailhac, luxueuse par son format et ses illustrations. À rebours d'une volonté hégémonique, É. Cartailhac se présente comme l'animateur, le coordinateur et pour tout dire l'éditeur, d'un syndicat de petits propriétaires de découvertes. Est-il inspiré par la pratique précoce, qui se cultive aussi sous cavités, de la production du roquefort dans son pays natal ? En 1856, la Société des caves réunies n'a-t-elle pas fait la preuve qu'il était possible de réunir tous les producteurs d'un fromage déjà mythique, et qui sera en 1925 le premier fromage en France à obtenir une appellation d'origine ? Dès 1863, cette société micro-oligarchique était du reste devenue propriétaire de la marque Roquefort à Saint-Affrique, où naquit É. Cartailhac dix-huit ans plus tôt. Si ce n'est le fromage, serait-ce plutôt le vin, produit lui aussi à affinité cavernicole ? Après la crise du phylloxéra et du mildiou, en vue de réguler la surpro-

duction, l'essor des caves coopératives à partir de 1901 en Languedoc, où le savant toulousain puise d'autres origines familiales, est exactement contemporain du projet d'association en cours d'élaboration : il compose dans l'ensemble un écho direct aux représentations, à la culture et à l'engagement politique d'É. Cartailhac.

LE « TRUST » DES GROTTES ORNÉES, UNE UTOPIE ÉDITORIALE EN PRÉHISTOIRE (1902-1903) ?

Le « grand projet » apparaît bien en creux dans la correspondance reçue par É. Cartailhac et bienheureusement mise en ligne par le portail universitaire Toulousana¹⁴. Depuis Altamira sans doute, É. Cartailhac écrit à É. Rivière pour lui proposer l'association éditoriale. Sa réponse du 23 octobre 1902 paraît bienveillante : citée par extrait par S. Péré-Noguès et F. Bon et (voir ce volume), la lettre mérite d'être entièrement transcrite ici, tant elle fait écho aux valeurs communes de deux hommes nés à dix ans d'intervalle et ayant grandi au temps du fouriérisme et du saint-simonisme, nourrissant une culture maçonnique familière à É. Cartailhac : « Mon cher collègue, je suis absolument de votre avis : nous devrions nous unir pour publier en une collection unique la série de nos descriptions individuelles, chacun, comme vous le dites, faisant sa partie et gardant toute son indépendance. J'en suis d'autant plus partisan que depuis dix ans, je le dis et le répète sur tous les tons, j'aurais voulu voir se former un groupe de chercheurs scientifiques fouillant méthodiquement le Sarladais et publiant en commun le Périgord préhistorique. La région est assez riche en grottes, stations, et autres, pour que chacun de nous y ait sa part, sans jalousier son voisin. Nous aurions pu faire une œuvre d'ensemble, unique certainement et, je le crois, des plus utiles, chacun de nous apportant sa pierre à l'édifice commun. Mais peut-être en est-il temps encore ; je l'espère du moins et souhaite vivement sa réalisation. En tout cas, je suis heureux que nous partagions les mêmes idées, convaincu, je le répète, qu'en groupant nos efforts, nous ferons chose utile. L'union fait la force. Bien à vous, Émile Rivière. »

Décidément taraudé par la revendication d'antériorité, É. Rivière déploie plutôt une morale et une utopie organisationnelle, autant qu'éditoriale, de la recherche. « La pierre à l'édifice commun » comme « l'union fait la force » font écho à une forme de confraternité, sinon de confrérie de type maçonnique. É. Cartailhac doit s'estimer en confiance – c'est le sens littéral, du reste, du mot « trust » : il dispose par ailleurs ainsi d'un engagement écrit. Quatre jours plus tard, le « projet de publication d'ensemble » apparaît lui aussi sous la plume d'H. Breuil, le 27 octobre 1902, en écho à l'idée de son nouveau maître. L'abbé joue le rôle d'intermédiaire pour ce faire auprès de S. Reinach, tôt mis dans la confiance, et pour cause : H. Breuil assure à É. Cartailhac que S. Reinach « approuve, mais à condition que cela ne retarde pas notre propre publication sur Altamira. Il a vu Rivière

qui y adhérerait¹⁵ ». Coup double, à nouveau : alors que le financement obtenu de l'Académie des inscriptions pour l'expédition cantabrique supposait une publication rapide, S. Reinach aide les deux complices, en contribuant à faire adhérer É. Rivière à un dispositif qui est aussi une façon de s'assurer qu'il ne fera pas cavalier seul et se soumettra au régime de validation collective amorcé en août à la Mouthe. D'autant qu'au même moment, dans une lettre non datée, mais tout juste postérieure à l'expédition d'Altamira dont il n'a finalement pas vraiment pris ombrage, L. Capitan écrit à É. Cartailhac : « Je crois que d'ores et déjà ce qui est connu en l'espèce peut prêter à une synthèse au moins provisoire qui présenterait le plus grand intérêt de très haute nouveauté. Je compte bien que nous pourrons en causer par lettre et surtout de vive voix à la maison [...] ».

L. Capitan prônerait donc une synthèse plutôt qu'une collection de monographies ? Contradiction ou concurrence ? Dès le 28 octobre 1902, de manière très allusive, H. Breuil, qui écrit alors à É. Cartailhac une lettre par jour ou par semaine, laisse entendre ici un possible désaccord avec L. Capitan : « Il ne m'a pas été possible de causer avec Boule de la question Rivière-Capitan pour La Mouthe et autres¹⁶. » D'autant que L. Capitan est ambitieux et bien inséré dans les réseaux académiques de l'État central, dont É. Cartailhac a tendance à se méfier, par dépit autant que par conviction ; le parrain parisien d'H. Breuil est alors en pleine ascension et son mot bienveillant pourrait aussi dissimuler une volonté de captation. É. Cartailhac doit donc se résoudre à pousser à l'extrême son modèle d'intégration, en élargissant encore le projet. C'est l'occasion pour H. Breuil de mener une négociation en sa faveur. Le 25 novembre 1902, il peut annoncer à É. Cartailhac : « Capitan adhère au principe de la publication collective, j'ai obtenu qu'on ne publie que des calques et, quand tout serait calqué, c'est-à-dire après les grandes vacances de 1903¹⁷. » On voit ici poindre un enjeu immense et décisif qui explique la place stratégique, et pour finir magistrale, d'H. Breuil, y compris face à son parrain gascon : contre toute alternative iconographique, d'ordre photographique, H. Breuil impose le monopole du relevé par « calque », dont il est alors le seul à maîtriser la technique et la rapidité d'exécution.

De plus, H. Breuil commence à s'inquiéter sérieusement de la faible productivité de son mentor toulousain qui ne répond à ses lettres, il est vrai, frénétiques, qu'une fois sur trois ou sur quatre, et se trouve toujours en retard et en défaut au regard du travail d'H. Breuil. Il faut signaler que le taux de conservation des lettres reçues par É. Cartailhac est supérieur à celui d'H. Breuil qui n'a pas conservé toutes les lettres d'un patron qu'il patronne de plus en plus. Dès le 6 décembre 1902, le ton d'H. Breuil change et se fait comminatoire : « La note pour l'Académie des sciences que vous m'annonciez pour le lendemain, il y a trois semaines, doit être encore sur votre table probablement ?¹⁸ » Le prêtre est d'autant plus anxieux qu'il a besoin de justifier la dispense de ministère paroissial, obtenue pour quatre ans au printemps 1900, et qui s'achèvera un an et demi plus tard. Le 25 janvier 1903,

avec une réelle naïveté, H. Breuil défend la tenue d'un calendrier de réalisation du premier volume du « grand projet » tout illusoire : « Je me permets de vous exprimer un vœu, celui que la publication d'Altamira (*Album*) soit faite dès ce printemps ou cet été, car il est probable que j'aurais à régler diverses questions concernant mon avenir avec mon autorité diocésaine. » H. Breuil a bien raison de s'inquiéter, du reste : le volume ne paraîtra que cinq ans plus tard ! Pour l'heure, il cherche à mettre É. Cartailhac au travail et donc à lui faire peur en agitant le chiffon rouge des envois d'... É. Rivière à l'un des grands avocats d'une préhistoire peu matérialiste, sinon spiritualiste, au sein de l'Académie des sciences, soit le vénérable A. Gaudry (1827-1908) : « [Il] me charge de vous dire que M. Rivière avait montré un flot de dessins, et que si on voulait intéresser l'Académie, qui en a déjà beaucoup vu depuis mars, il était nécessaire de très bien faire les choses d'où, utilité du grand plafond [d'Altamira]. » La guerre est bien larvée, et la concurrence tenace, en dépit des apparences d'un projet collectif qui demeure bien théorique. Encore dans la même lettre du 25 janvier 1903, H. Breuil nous révèle, au passage, qu'il avait veillé jusqu'ici à ménager É. Rivière et à conserver de bonnes relations, notamment épistolaires [*sic*] avec lui : « Rivière vous a-t-il répondu ? À moi, il n'a pas répondu à mes vœux de nouvel an, ni accusé réception des tirages à part (ce qu'il faisait toujours) – ??¹⁹ ».

Le rouge est donc mis, et pas seulement pour les mises au propre des bisons du grand plafond d'Altamira. En réalité, É. Cartailhac cherche des fonds et il est surtout sur le point de se rapprocher très efficacement d'un pourvoyeur fort puissant : le prince Albert I^{er} de Monaco (1848-1922). H. Breuil atteint le 1^{er} février un point rare d'irritation, de cynisme, sinon de rupture : « Comme je me plais à rendre hommage à votre supériorité littéraire "écrasante", même si je composais l'article d'ensemble, je vous en réserverais la dernière formule, alignant les idées en ordre logique, plutôt que les formulant en phrases définitives. [Annotation en marge d'É. Cartailhac : "Il était parfaitement inutile de se moquer de moi, même affectueusement !"]²⁰. » Selon un chassé-croisé coutumier dans les correspondances d'alors, É. Cartailhac a déjà prévu de désamorcer la bombe : le 2 février 1903, fier et bonhomme, comme à son habitude, il peut clamer aux oreilles de son turbulent disciple qu'il vient de chanter ses propres louanges auprès du célèbre C. Julian (1859-1933), en route pour créer une chaire d'Antiquités nationales au Collège de France, qu'il obtiendra en 1905. L'historien du monde romain et gaulois, alors protecteur des « archéologues », se dit prêt à visiter les Combarelles sous la conduite d'H. Breuil. É. Cartailhac fanfaronne : « Vous voyez : 1°) que je songe à votre gloire, 2°) que la montagne vient peu à peu à nous. Ne l'effarouchons pas par des mouvements brusques. » Voilà pour l'impertinence et l'empressement de l'abbé ! Par le truchement de ce que certains appelleraient de nos jours un « élément de langage », le truculent Gascon affirme avoir transformé son rêve savant et collectif en réel programme éditorial contractualisé : « J'écris à Daleau et

à Rivière pour demander que notre accord, notre Trust des cavernes ornées soit établi en droit, puisqu'il l'est en principe. Je ne suppose pas que Rivière ait changé d'avis, mais j'ai son adhésion écrite et vous vous souvenez que de vive voix il a aussi accepté l'idée, dont lui parlait je crois Reinach²¹. » L'anglicisme est un peu snob mais le mot est enfin lâché ; la « vive voix » pourrait signifier que le « grand » dessein d'É. Cartailhac (et H. Breuil) remonterait en fait à la visite à la Mouthe et à Marsoulas en août 1902 ! Les trois hommes ne paraissent pas s'être croisés en effet depuis lors. En ce cas, le projet aurait à la fois servi d'appât, pour tester la soumission d'É. Rivière, et de stupéfiant, en vue d'éteindre momentanément sa méfiance envers É. Cartailhac et H. Breuil.

Une fois n'est pas coutume, É. Cartailhac s'exécute aussitôt. Le bon F. Daleau lui répond dès le 8 février 1903 : « Pour mon compte, la question d'entente générale est tranchée ; Pair-non-Pair fait donc partie du Trust des grottes ornées, bien que votre grand projet ait le défaut de toutes les belles publications, celui d'être peu vulgarisateur, d'un prix trop élevé. » L'engagement est réel, l'enthousiasme aussi, mais le Girondin garde son franc-parler. C'est sans doute moins le cas d'É. Rivière, qui envoie deux semaines plus tard à son « cher collègue », le 23 février 1903, une réponse en demi-teinte, à peine voilée (Péré-Noguès et Bon, ce volume). Il annonce d'abord que l'un de ses articles sur la Mouthe a été refusé par *L'Anthropologie*, revue dont É. Cartailhac revendique toujours être le « copropriétaire », même si son élève, M. Boule (1861-1942), la dirige ; puis, il avertit qu'il est sur le point de faire paraître l'article refusé dans les premiers fascicules de la nouvelle revue du « clan Mortillet », *L'Homme préhistorique*, lancée justement en janvier 1903 par A. de Mortillet et ses proches. Prémisse partielle, et partielle, de la Société préhistorique française l'année suivante, la revue est le fruit d'un cercle tard converti à l'art pariétal, c'est-à-dire à la Mouthe l'année précédente, et encore par force et accumulation de représentations iconographiques ! Membre actif, on l'a vu, de la Société d'anthropologie de Paris, É. Rivière n'a jamais été en désaccord avec G. de Mortillet, à la différence d'É. Piette, voire d'É. Cartailhac ; il n'a pas été jusqu'au point, comme F. Daleau à Pair-non-Pair le 14 août 1897, de parvenir à convaincre le vieil *hégémon* de la préhistoire de venir visiter la Mouthe qu'il n'aura donc jamais vue. É. Rivière trouve donc étrangement refuge au sein d'un cercle très rétif à la possibilité même de l'art pariétal pour le Paléolithique, et plus encore à toute fonction religieuse ou superstitieuse qui pourrait lui être associée !

É. RIVIÈRE CONTRE-ATTAQUE : GENÈSE D'UN CHAMP DE LUTTES SAVANTES (1903-1904)

Dès avant 1898 et la mort de G. de Mortillet, les « diadoques » de l'empire fondé trente-quatre ans plus tôt, en 1864, avec les *Matériaux pour l'histoire natu-*

relle et positive de l'Homme, rachetés par É. Cartailhac en 1869 et devenus par fusion en 1890 *L'Anthropologie*, se dispersent et se disputent²² : seule la part la plus orthodoxe rallie ses fils, Adrien et Paul, pour former le cénacle de *L'Homme préhistorique*. Ce dernier est sur le point de rentrer en conflit durable et structurel avec la « raison sociale » Breuil-Capitan-Peyrony, pour suspicion, voire dénonciation, de « cléricalisme », par le biais des premières interprétations « religieuses » issues du comparatisme ethnographique. Le contenu du nouvel article d'É. Rivière (Rivière, 1903), premier d'une série, à la fois offensive vis-à-vis de ceux qui ont tendance à vouloir l'effacer, mais défensive au regard de son droit d'antécedence et de propriété intellectuelle, est révélateur d'un changement de stratégie. Il s'efforce tout d'abord de publier des « panneaux », salle par salle, de la Mouthe, afin de répondre au défi lancé par Breuil sur la restitution des « plafonds ». É. Rivière consolide par ailleurs sa crédibilité scientifique en publiant une note d'analyse des colorants de la Mouthe, réalisée par le fameux chimiste H. Moissan (1852-1907), membre de l'Académie des sciences depuis 1891 et futur prix Nobel de chimie en 1906. Surtout le mémoire dresse un réquisitoire en creux et vise à montrer qu'il a fallu se battre et affronter la polémique²³ : il cite et remercie tous les savants et « collègues » français et espagnols, engagés dans la reconnaissance de l'art pariétal depuis la fin des années 1870, de J. Vilanova y Piera (1821-1893) à F. Régnauld, de l'abbé Cau-Durban (1844-1908) à L. Chiron (1845-1916) en passant par F. Daleau bien entendu, avec un hommage spécial à la délégation de la Société historique et archéologique du Périgord venue lui accorder sa confiance dès le 10 août 1896, emmenée par A. de Rouméjoux (1832-1902) et le marquis G. de Fayolle (1851-1933), en compagnie notamment du conservateur du musée du Périgord, M. Féaux (1851-1934)²⁴. Il prend la peine de convoquer également un nouveau protagoniste, plus jeune que lui et qui a pris la défense des découvertes de Chiron, P. Raymond, susceptible sans doute de fraterniser avec lui, depuis son territoire du Gard (Boccaccio, 2005) ; six mois plus tard, le 8 novembre 1903, à Paris, l'union et l'alliance entre P. Raymond et É. Rivière engendrera la création en janvier 1904 de la Société préhistorique de France, avec l'apport du « clan » Mortillet et sous la présidence d'honneur d'É. Piette ! Faut-il rappeler qui ni H. Breuil, ni É. Cartailhac, ni même L. Capitan ne font partie des membres fondateurs de la SPF et qu'il faudra un long moment pour les y voir adhérer ? Mais cela est une autre histoire, qui rebondit dès 1905, lorsque P. Raymond fait sécession en créant sa propre *Revue préhistorique*, qui accueille dès son premier numéro des articles de l'ambitieux H. Breuil.

Face au recouvrement croissant de sa découverte personnelle à la Mouthe, au nom de la course aux publications, É. Rivière ne craint pas de se comparer par une assimilation spéculaire et propitiatoire, à M. Sanz de Sautuola, adoptant par là une fonction fantomatique. É. Cartailhac est à peine cité, pour rappeler qu'il n'avait pas cru, en 1897-1898 encore, Marsoulas authentique.

Avec beaucoup de finesse, É. Rivière précise qu'il a lui-même douté des peintures de Marsoulas, qu'il trouvait bien fraîches, voire « très récentes », mais jamais des gravures : à ce propos il renvoie littéralement une balle, sertie de piques, à É. Cartailhac : « J'avais certainement tort, puisque des nouvelles recherches y ont été entreprises depuis lors, ainsi que de la visite qu'y firent, au mois d'août dernier, plusieurs membres de la section d'Anthropologie du Congrès de Montauban, il ressort que lesdites peintures seraient, selon l'expression même de M. É. Cartailhac, "une réédition de Altamira, de Font-de-Gaume, etc." » (Rivière 1903, p. 72). En y prêtant bien attention, le propos d'É. Rivière est plus qu'ambivalent – il est tout simplement ironique et moqueur, composant un petit pastiche du mea-culpa, mais renversé contre son auteur ! En substance, É. Rivière, sous-entend qu'É. Cartailhac s'est converti, sur le tard à Marsoulas, par intérêt ou opportunisme, en ne s'appuyant, pour l'authentifier, que sur la comparaison avec un site qu'il avait refusé de croire vrai sans l'avoir jamais vu – Altamira – d'une part, et d'un autre site qu'il avait cru vrai avant même de l'avoir vu – Font-de-Gaume – d'autre part. En effet, à la date du 12 août 1902, quand É. Cartailhac fait les honneurs de Marsoulas au congrès de Montauban, il n'a encore jamais visité Font-de-Gaume, qu'il ne visitera que le 14 août, ni même Altamira, qu'il ne verra qu'en octobre 1902... La remarque d'É. Rivière est ici perfide mais elle fait mouche. Enfin, il sous-entend qu'il fourbit pour plus tard d'autres armes rhétoriques et méthodologiques, rappelant de manière allusive qu'il a démontré le premier, dès 1877, l'antiquité des gravures du mont Bégo et qu'il songe à une synthèse comparée plus vaste avec des sites rupestres en Algérie. On prend ainsi la mesure de la distance et de la défiance qui s'exprime envers É. Cartailhac dans la lettre du 23 février 1903, citée plus haut. É. Rivière promet et menace en même temps : son article « n'est qu'un chapitre de mon mémoire définitif sur cette grotte que je publierai ultérieurement avec tous les dessins qu'il comporte, et qui, je pense, pourra faire partie de l'œuvre générale, au sujet de laquelle nous avons échangé quelques impressions ». Ne faut-il donc pas comprendre par antiphrase l'extrait cité par S. Péré-Noguès et F. Bon (ce volume) : « L'union fait la force ; pourquoi faut-il que certaines rivalités viennent si souvent semer la division et annihiler les efforts des mieux intentionnés ? » En martelant à nouveau le fameux proverbe homérique, qui est aussi un sésame de la tradition maçonnique déjà énoncé en octobre 1902, É. Rivière ne cherche-t-il pas à jeter un sort à son correspondant ?

Pour compléter le tableau du champ de forces et de luttes alors en constitution, et le rôle que tient la fonction protéiforme et stratégique d'un trust qui ressemble à s'y méprendre à un pacte faustien, précisons que L. Capitan écrit enfin à É. Cartailhac, le 24 avril 1903, pour confirmer son adhésion au « très intéressant projet de la publication générale des grottes gravées et peintes qui devra être entreprise suivant un plan et un format univoques, de façon à constituer un ensemble dans lequel chacun fera sa monographie mais qui constituera un tout. Vous savez par

Breuil que j'accepte des deux mains cette idée excellente, mais il faudra arrêter les bases générales de la publication du texte puis du tirage des planches, de façon à avoir un format uniforme ». À cette date, É. Rivière a déjà choisi son camp et entend faire de la Société préhistorique à venir un lieu de régulation des pratiques de publication sauvages dont il s'estime et dont il est la victime. L'article paru dans *L'Homme préhistorique* était du reste le premier d'une série de plaidoyers *pro domo*, à l'instar de celui de 1906 cité en note 14. La série culminera en 1909, précisément dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, avec une « note sur l'ordre chronologique véritable des six premières découvertes de grottes à gravures préhistoriques » (Rivière, 1909). Il s'agit bien alors pour É. Rivière de résister de toutes ses forces à une fantomisation radicale : le 23 avril 1908, en plein congrès national des Sociétés savantes à la Sorbonne, L. Capitan n'avait-il pas dit et fait écrire que « les premiers archéologues qui avaient découvert les gravures et peintures des cavernes étaient l'abbé Breuil, MM. Cartailhac, Peyrony et lui-même » ? Cette année 1908 correspond à la sortie des presses de la première monographie du trust, tout entière financée par le prince de Monaco et consacrée à Altamira mais antdatée de deux ans, c'est-à-dire de 1906 ! Décidément, le trust a la mémoire courte et l'art de jouer sur les dates. Pour É. Rivière, condamné à réclamer à cor et à cri sa place légitime dans « l'ordre chronologique » des découvertes, ce volume fondateur est désormais la marque et le signe d'un martyr scientifique sans fin.

RETOUR (VERS LE FUTUR) EN 1902 : ALTAMIRA, SITE FANTÔME ET MARTYR D'É. RIVIÈRE ?

Au terme de son article menaçant de 1903, É. Rivière évoquait furtivement qu'il gardait pour son mémoire définitif « l'exposé des circonstances qui m'ont empêché, à deux reprises différentes, en 1896 et en mars 1902, d'aller étudier la grotte d'Altamira » (Rivière, 1903, p. 72). S'agit-il du coup de bluff d'un perdant magnifique ou l'aveu de faiblesse d'un vieil homme qui espère encore pouvoir se venger ?

H. Breuil n'a jamais sans doute eu connaissance, ni vraiment voulu savoir quel pouvait être le véritable motif de la « fureur » d'É. Rivière, évoquée dans ses mémoires (voir plus haut), à l'annonce de l'expédition commune avec É. Cartailhac à Altamira. Il ignorait certainement qu'É. Rivière, depuis 1871, et jusqu'en 1903, avait obtenu, ou tenté d'obtenir, pas moins de neuf missions scientifiques du ministère de l'Instruction publique. Parmi les préhistoriens de sa génération, par définition tous « amateurs », en tout cas sur le terrain, É. Rivière fut donc, sinon le plus consacré, voire le plus reconnu, du moins le plus financé par les institutions savantes légitimes. En consultant les dossiers d'archives des missions scientifiques conservés aux Archives nationales, il y a en effet de quoi être surpris²⁵. Force est de constater

qu'É. Rivière n'a pas son égal parmi ses pairs au cours de ces mêmes années 1870-1900 : É. Cartailhac n'a ainsi jamais bénéficié d'autant de missions du service du ministère de l'Instruction publique. À ce titre, sans forcer le trait, mais avec une pointe d'anachronisme tout de même, É. Rivière pourrait apparaître comme l'un des pionniers des fouilles « programmées » en préhistoire.

La première demande de financement effectuée par É. Rivière auprès du service des missions scientifiques date du mois d'avril 1871, alors même que la Commune de Paris n'est pas terminée. Il rédige sa demande depuis Nice, où il séjourne durablement, pour soigner ses poumons, et l'obtiendra en effet. C'est le plus gros et riche dossier de subventions, qui se prolongent à trois reprises jusqu'en 1874, et il concerne bien entendu les grottes de Menton : il contient quatre versions des rapports successifs d'É. Rivière, de trente pages environ chacun, avec entre autres, des inventaires des collections constituées. Si une demande de mission à Budapest pour représenter la France en 1876 au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique lui est refusée, il obtient des fonds en 1877 pour l'étude et l'estampage des gravures néolithiques et protohistoriques du mont Bégo, à la frontière italienne, vingt ans avant que C. Bicknell (1842-1918) ne les rende célèbres. É. Rivière demeure par la suite un interlocuteur privilégié du service des missions, obtenant en 1889 des fonds pour mener des « fouilles ethnologiques » en Périgord, territoire quelque peu délaissé au niveau national depuis les premières explorations en 1863-1864 d'H. Christy (1810-1865) et É. Lartet (1801-1871) ou celles de son fils, L. Lartet (1840-1899), à Cro-Magnon en 1868-1869²⁶.

Pour l'étude de la Vache en 1895, É. Rivière avait par ailleurs obtenu des fonds de l'Académie des sciences, et avait même songé, l'année suivante, comme le confirme une lettre adressée au service des missions, à demander un financement pour l'étude de la grotte... d'Altamira. Au lendemain de « sa » découverte à la Vache, l'inventeur a donc bien cherché à la confirmer en retournant sur les lieux de crime primitif de « non-reconnaissance » de l'art pariétal par les savants français, en vue de refermer ainsi la boucle du temps et celle de sa propre légitimité. Pour des causes qui restent à déterminer, mais qu'il disait pouvoir expliquer dans l'article de 1903 cité plus haut, É. Rivière a différé ce voyage jusqu'en 1902 : bien mal lui en prit. Dans une lettre du 22 avril 1902, É. Rivière demande en effet à nouveau au service des missions scientifiques un financement pour Altamira, et cette fois en vue d'y effectuer des relevés. Rappelant l'antériorité de ses missions, notamment au mont Bégo en 1877, il ajoute : « En 1895, j'ai eu l'honneur de faire connaître, le premier en France, des dessins gravés sur des parois de grotte – la grotte de La Vache (Dordogne) – à l'époque magdalénienne, par l'homme quaternaire. Le fait est absolument reconnu, malgré la tentative de dépossession dont j'ai été l'objet il y a quelques mois, tentative qui a complètement échoué, grâce d'abord à l'intervention de M. Boule (laboratoire de Paléontologie du Muséum), grâce aussi au président de l'Académie des Sciences qui

a bien voulu défendre mes droits de priorité. » Dont acte ? Face à l'autorité ministérielle, É. Rivière ne craint pas de prononcer un mot qui manquait jusqu'alors – « dépossession » –, pour qualifier la course-poursuite de l'automne 1901.

Rien n'est donc joué, tout du moins à ses yeux, en ce mois d'avril 1902, ce qui explique pourquoi il pense pouvoir encore faire reconnaître triomphalement « sa » découverte devant la communauté des « préhistoriens » congressistes de Montauban en août suivant... Tout en rappelant son projet cantabrique de 1896, É. Rivière estime cette fois qu'il s'agit pour lui désormais d'être conforté dans son « droit de priorité », et non plus seulement d'obtenir un financement pour étudier Altamira : « Désireux par suite d'entreprendre le plus tôt possible une nouvelle étude au profit de la science française, avant tout autre préhistorienne, avant aussi de faire une nouvelle campagne de recherche dans la grotte de La Vache, j'ai l'honneur M. le Directeur de solliciter du ministère de l'Instruction publique une mission scientifique en Espagne, mission par laquelle je vous demanderais la permission de m'adjoindre d'un collaborateur : celui-ci serait probablement M. Adrien de Mortillet, professeur de l'École d'anthropologie [...]. Non seulement, je me propose d'étudier lesdites gravures rupestres d'Altamira mais encore d'en estamer, comme à La Vache, le plus grand nombre possible sinon toutes même, puis d'explorer avec les ouvriers nécessaires, et par des fouilles méthodiques, la grotte elle-même afin de déterminer en toute certitude l'époque géologique et préhistorique à laquelle remontent ses dessins gravés et peints. » On voit que, dès avant le congrès de Montauban, Émile Rivière s'est rapproché d'A. de Mortillet, ce qui prouve que ce dernier est désormais un allié stratégique face à la « raison sociale » adverse en formation.

La réponse du ministère, inscrite aux marges de la lettre, est, hélas pour lui, négative, mais pas décourageante : « J'ai vu M. Rivière le 29 avril. Je lui ai dit qu'il était impossible de lui donner les 1 500 francs qu'il demande pour cette mission car les fonds de 1902 étaient engagés ». À cette date, H. Breuil et É. Cartailhac ont-ils déjà conçu leur future mission de fin septembre 1902 ? Sans doute pas, puisque leur collaboration concrète débute véritablement à l'occasion du congrès de Montauban, en août de cette même année.

É. Rivière aurait-il pu prendre sa revanche et remporter la dernière manche en arrivant le premier à Altamira s'il avait obtenu les fonds de son « bailleur » habituel ? L'enquête archivistique exige d'être poursuivie : quoi qu'il en soit, le hasard, ou la nécessité, veut que le 24 avril 1902 soit exactement deux jours après qu'É. Rivière a fait sa demande au service des missions scientifiques, É. Cartailhac écrit à H. Breuil en évoquant pour la première fois Altamira : « Je désire vivement aller voir vos fresques préhistoriques qui très certainement vont me rappeler celles d'Altamira. Je m'accuse d'avoir sous l'influence néfaste d'un ingénieur des Ponts et chaussées, d'ailleurs paléontologiste habile [É. Harlé, 1850-1922], refroidi l'enthousiasme de ce brave comte de Sautuola, et induit le public

en un scepticisme faux. Je vais commencer ma campagne de réhabilitation grâce aux admirables faits nouveaux que vous apportez. Vous devriez organiser une visite à vos grottes peintes à l'issue de la réunion de l'association française à Montauban. J'en serais bien entendu²⁷ ! » Si c'est bien l'argumentation du mea-culpa qu'É. Cartailhac forge et sert en avant-première à H. Breuil, il ne serait donc pas impossible que la « course-poursuite » engagée par l'attelage Breuil-Cartailhac au cours de l'été 1902 pour atteindre au plus vite Altamira, ait été provoquée par la rumeur du projet d'expédition d'É. Rivière, ou toute autre indiscretion administrative précoce en haut lieu, dès ses prémices en avril, et plus encore durant l'été. Imaginons un seul instant, pour le plaisir et en se prêtant au jeu de l'histoire contrefactuelle, ce qu'il aurait pu advenir si le couple Mortillet-Rivière était arrivé à reconquérir Altamira avant le duo Breuil-Cartailhac...

ÉPILOGUE : LA MALÉDICTION D'É. RIVIÈRE ET LE SORT DES TRAVAUX D'H. BREUIL À LA MOUTHE

Fin 1902, sans s'avouer tout à fait vaincu, É. Rivière est littéralement dépassé et il est trop tard pour aller à Altamira, alors que les deux complices publient leurs premiers comptes rendus à l'Académie des sciences et à celle des inscriptions. H. Breuil est donc bien parvenu à capter une partie de l'héritage et même des projets non aboutis de celui qui sera désormais le « fantôme » de ses débuts de carrière, tout en se donnant les moyens, dans l'avenir, d'estomper la mémoire de découvertes qu'il n'a jamais faites. Toujours dans son autobiographie, H. Breuil avoue explicitement que le décès d'É. Rivière lui permet de reprendre « en paix » – c'est bien donc qu'il y avait une guerre – « l'étude sérieuse » de la Mouthe. Confirmation funèbre et définitive de l'exclusion d'un trust à géométrie variable, au sein duquel H. Breuil et É. Cartailhac n'ont sans doute jamais songé, sérieusement, pour le coup, à inclure É. Rivière, fantôme et martyr de leur collaboration conquérante et victorieuse.

Au terme, comme au début, de cet essai d'archéologie analytique rétrospective des relations entre É. Rivière et H. Breuil, « médiatisées » par des réseaux d'appartenance tierces et des solidarités intermédiaires, tour à tour sécantes ou clivantes, comme É. Cartailhac ou L. Capitan, revenons donc pour finir sur nos pas, en suivant ceux d'H. Breuil. D'après *Ma vie en Périgord*, déjà citée plus haut et publiée quelques mois avant sa mort, H. Breuil, après 1897 où il échoua à la voir, mentionne quelque vingt-cinq années de passage à la Mouthe au cours de plus de soixante ans de carrière. Ce contact régulier correspond à une quarantaine de visites « à » la grotte, auxquelles il faut ajouter une quinzaine de jours entiers, consacrés à relever les parois de la grotte à partir de 1924. Jusqu'alors et depuis 1905, c'est-à-dire du vivant d'É. Rivière, H. Breuil n'était passé que deux fois à la

Mouthe. En se concentrant sur la période 1924-1959, en trente-cinq ans, H. Breuil s'y est rendu vingt années de suite. En retirant les années de guerre et d'exil au Portugal et en Afrique australe, on parvient à vingt années sur vingt-neuf de présence régulière en France. C'est dire s'il est attaché à la première grotte qu'il avait pu « relever » ! La période la plus intensive est celle des relevés, entre 1924 et 1930, où H. Breuil étudie la Mouthe quelques jours chaque année, sauf en 1925. À partir de 1931, il n'effectue plus de relevés, mais ne publie pas pour autant la monographie sur la cavité qui devient donc durant les trente ans qui lui restent à vivre la chimère de son fantôme. Il fait dès qu'il peut, certes, les « honneurs » de la Mouthe à des hôtes prestigieux, en particuliers étrangers – qu'ils soient Américains, comme H. F. Osborn (1857-1935) ou G. G. MacCurdy (1863-1947), Britanniques comme M. Burkitt (1890-1971), D. Garrod (1892-1968) ou l'éditeur A. Fawcus (1917-1979), ou encore Chinois, comme Pei Wenzhong (1904-1982), ou Italiens, comme A. C. Blanc (1906-1960) – sans parler bien entendu des très nombreux disciples ou fidèles venus de France, comme P. Wernert (1889-1972) ou L. Aufrère (1889-1977). Tout le réseau national et international d'H. Breuil est donc passé à la Mouthe ! Elle se distingue sans doute aux yeux d'H. Breuil des autres sites ornés périgourdins qu'il fait visiter par sa dimension matricielle. Comme on peut s'en douter, la Mouthe se trouve néanmoins quelque peu reléguée dans les visites conduites par Breuil après la découverte de Lascaux en 1940.

Cependant, H. Breuil entretient toujours un rêve : publier ses relevés de la Mouthe, qui furent pour lui les premiers, et qui demeurent, jusqu'au bout d'une certaine façon, les derniers. En 1952, H. Breuil publie, avec l'aide de l'éditeur-photographe de Montignac F. Windels (1893-1954), *Quatre cents siècles d'art pariétal*, seule véritable synthèse sur l'art pariétal qu'il n'osa jamais publier, mais aussi première du genre en langue française comme le rappelle A. Roussot (Roussot, 1995). Gardait-il le souvenir du régime monographique rêvé par É. Cartailhac ? Il consacre dix pages à la Mouthe, loin derrière les « six géants » qui occupent vingt à trente pages chacun. Il révèle dans le livre néanmoins une partie de ses « inédits » et avoue que « la publication de ces relevés n'a pas encore été faite ». Il mentionne toutefois à nouveau son « initiation » au calque avec É. Rivière dès l'an 1900 et bien sûr publie la photographie « qui est vraiment historique, puisqu'elle date du jour de la reconnaissance officielle par le monde scientifique de l'art pariétal des cavernes de l'âge du Renne » (Breuil, 1952). Le « monde » scientifique, vraiment ? En réalité, seize personnes en tout, dont lui, et six non inscrites au congrès de l'AFAS... Surtout, il faut souligner que neuf d'entre elles étaient déjà largement convaincues de l'authenticité de l'art pariétal avant la visite ! Dans son livre de 1952, H. Breuil choisit de publier le cliché pris par F. Régault, où É. Cartailhac est bien visible, mais D. Peyrony effacé. Après plus d'un demi-siècle de collaborations, pas toujours sereines, c'est le moins qu'on puisse dire, il faut bien admettre que ses relations avec

l'instituteur des Eyzies, devenu inspecteur des monuments préhistoriques, n'étaient pas bonnes et truffées de vexations, de malentendus et de désaccords. Ce choix est cependant étrange : en consultant les albums de photographies personnels d'H. Breuil, compilés sa vie durant, c'est au contraire un tirage original de la photographie prise par R. Rivière qui apparaît²⁸. Le souvenir de la journée mémorable d'août 1902 était donc fixé par le prisme et les yeux du fils du fantôme.

La part inédite de la Mouthe serait-elle une part maudite ? Conjurant la mort qui approche, le « pape » de la préhistoire indique avec insistance, dans son testament scientifique et éditorial de 1955, confié à la charge exécutoire de son si cher L. Pales (1905-1988), la nécessité de « faire publier La Mouthe », en priorité au sein du vaste programme posthume de publications qu'il imagine. Si une partie des relevés de la grotte de la Mouthe, réalisés durant près de trente ans par H. Breuil, sont certes bien conservés au sein de la bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle de Paris²⁹, tout n'y est pas, loin s'en faut. Les archives personnelles de L. Pales, conservées au musée national de Préhistoire, à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau de la grotte de la Mouthe, contiennent l'inventaire d'une valise confiée par L. Pales à l'abbé Glory (1906-1966), le 30 janvier 1962, six mois après la mort d'H. Breuil. Avec de nombreux dessins de grottes ornées en Dordogne et ailleurs – y compris la Mouthe – apparaît un manuscrit de soixante pages, de la main d'H. Breuil, intitulé *La Caverne de la Mouthe*. Resté longtemps inédit, comme bien d'autres projets posthumes d'H. Breuil, le manuscrit a suivi le chemin, complexe et dispersé, des archives de l'abbé Glory qui n'eut pas le temps comme on le sait d'accomplir le devoir éditorial envers son maître avant une mort accidentelle en 1966. Récupérés par L. Balout l'année suivante³⁰, la plupart des papiers Glory furent confiés par la suite, pour étude et publication, à D. Vialou, au sein de l'Institut de paléontologie humaine. Rédigé en 1937, le manuscrit retrouvait donc, trente ans plus tard, le chemin de ses prémices. Il fut pour finir édité, avec une partie des relevés effectués par H. Breuil, en deux livraisons, en 1995, à l'occasion du centenaire de la découverte, par B. et G. Delluc, ainsi que D. Vialou (Delluc *et al.*, 1995) : les *premiers* relevés d'H. Breuil auront donc bien été les *derniers* à être publiés.

Le lundi 14 août 1961, l'abbé Breuil rendit l'âme dans sa villa de l'Isle-Adam, à quatre-vingt-quatre ans révolus, alors qu'il espérait pouvoir ne pas annuler le séjour habituel de fin d'été qui le conduisait chaque année au bord de la Vézère. Il vit les Eyzies pour la dernière fois à l'été 1960, soixante-trois ans après sa première visite initiatique au seuil clos de la grotte de la Mouthe, trésor ou fruit défendu à conquérir pour celui qui s'était rêvé en Adam des grottes ornées. Le jour de sa mort fut aussi celui, par hasard, du cinquante-neuvième anniversaire de la fameuse visite collective à la Mouthe, le 14 août 1902. Journée de gloire pour H. Breuil, journée de dups pour É. Rivière : entre infortunes, sorts jetés, malédictions réelles ou imaginaires, à l'instar des galeries, rêvées

ou réelles, de la grotte de la Mouthe, les archives de la science préhistorique, tour à tour dispersées, perdues et retrouvées, ménagent pour l'avenir de perpétuelles mais toujours savoureuses redécouvertes.

NOTES

1. Cette autobiographie inédite a été en grande partie retranscrite il y a vingt ans, dans le cadre de l'ACI « Archives Breuil », par A.-R. de Fontainieu et Y. Potin, pour être entreposée à la Bibliothèque nationale de France, sous la forme d'un CDrom consultable sur place (<http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb402362849>). Les originaux manuscrits sont conservés à la bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, dans le fonds Breuil (MS Br. 4 et MS Br. 5) ; certains tapuscrits sont également conservés au musée d'Archéologie nationale, dans le fonds Breuil-Fawcus. Toutes les citations qui suivent de l'autobiographie sont extraites de cette transcription sous forme numérique, dans les chapitres VI, VIII, XI et XII.
2. Voir en dernier lieu sur ce point : S. Konik *et al.*, 2023, p. 6-12. Les auteurs mentionnent en effet le recours précoce à la photographie dans les années 1890.
3. É. Rivière exige assurément de souligner dans la publication l'expression « pour la première fois », en italique.
4. « Il a essayé de prendre des photographies des gravures sur rocher après les avoir longuement admirées » note F. Daleau dans son carnet de fouille à la date du 23 décembre 1896 (F. Daleau, 2021, p. 477).
5. Les lettres d'É. Cartailhac sont conservées dans le fonds Breuil du Muséum national d'histoire naturelle de Paris ; celles d'H. Breuil à Cartailhac sont partagées entre le fonds du préhistorien toulousain aux archives municipales de Toulouse et les archives de l'association Louis Begouën à Pujol (Montesquieu-Aventès, Ariège). L'ensemble de ces documents fait l'objet d'une édition critique, à paraître prochainement, sous la direction de F. Bon, N. Coye, A. Hurel et Y. Potin, avec la collaboration de R. Bégouën, M. Comelongue, S. Dubois, J. Garrant, J.-M. Lanzarote et S. Péré-Noguès.
6. Association Louis Begouën, fonds Cartailhac, lettre d'H. Breuil à É. Cartailhac (s.d, entre le 13 juin et le 25 juillet 1902).
7. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, fonds Breuil, MS Br. 29, lettre d'É. Cartailhac à H. Breuil du 25 juillet 1902.
8. Sur A. de Mortillet, la référence majeure est P. Roux, 2009 ; sur ses activités et ce qu'il s'apprête à faire en 1903, voir P. Roux, 2022.
9. En réalité, il existe un cliché de l'excursion de la Société historique et archéologique du Périgord à la Mouthe le 10 août 1896, où É. Rivière figure (fig. 3). Cependant, l'image est prise hors contexte de la grotte, au bord d'une route ; qui plus est, elle resta dans les archives de la société jusqu'à ce que B. et G. Delluc l'exhument en 1988. Voir B. et G. Delluc, 1998.
10. Sur ce point, voir en dernier lieu, A. Hurel, 2013.
11. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, fonds Breuil, MS Br. 29, lettre d'É. Cartailhac à H. Breuil du 30 août 1902.
12. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, fonds Breuil, MS Br. 29, lettre d'É. Cartailhac à H. Breuil du 24 avril 1902.

13. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, fonds Breuil, MS Br. 29, lettre d'É. Cartailhac à H. Breuil du 17 septembre 1902.
14. <https://tolosana.univ-toulouse.fr/corpus/archives-prehistoriens/cartailhac>. Pour ne pas alourdir les notes, nous ne renvoyons pas systématiquement au site pour les lettres reçues par É. Cartailhac citées dans la suite du texte.
15. Association Louis Begouën, fonds Cartailhac, lettre d'H. Breuil à É. Cartailhac du 27 octobre 1902.
16. Association Louis Begouën, fonds Cartailhac, lettre d'H. Breuil à É. Cartailhac du 28 octobre 1902.
17. Association Louis Begouën, fonds Cartailhac, lettre d'H. Breuil à É. Cartailhac du 25 novembre 1902.
18. Association Louis Begouën, fonds Cartailhac, lettre d'H. Breuil à É. Cartailhac du 6 décembre 1902.
19. Association Louis Begouën, fonds Cartailhac, lettre d'H. Breuil à É. Cartailhac du 25 janvier 1903.
20. Association Louis Begouën, fonds Cartailhac, lettre d'H. Breuil à É. Cartailhac du 1^{er} février 1903.
21. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, fonds Breuil, MS Br. 29, lettre d'É. Cartailhac à H. Breuil du 2 février 1903.
22. Voir en dernier lieu V. Cicolani *et al.*, 2024.
23. Voir J.-J. Cleyet-Merle, « Naissance d'une polémique en Périgord : la grotte de la Mouthe, *Paléo*, n°1, 1990, *Une histoire de la préhistoire en Aquitaine*, p. 36-39.
24. Voir le compte rendu par M. Féaux, 1896.
25. Archives nationales, F¹⁷ 3003^A, dossier Émile Rivière.
26. Pour la période 1870-1887, en parcourant la « chronique préhistorique » des « sites majeurs et étapes de la fouille » proposée par M. Groenen dans son livre fondateur, *Pour une histoire de la Préhistoire*, 1994, p. 497-499, on ne relève en Dordogne qu'à peine six fouilleurs et cinq sites au sens large, soit : fouilles de J. Parrot (1829-1883) et de P. Parrot (1831-1894) à la grotte de l'Église, à Excideuil, jusqu'en 1874 ; fouilles de M. Féaux (1851-1934) à l'abri Raymond, à Chancelade, en 1874 ; fouilles de M. Hardy (1840-1893) dans le même abri en 1876 ; fouilles d'A. Reverdit (1838-1915) à Sergeac en 1878 (abri des Roches, devenu Reverdit) et 1882 (abri Blanchard), et celles, pour finir, d'É. Massénat (1832-1903) à Laugerie-Basse en 1887. Dans tous ces cas, il s'agit de chercheurs locaux ou régionaux, originaires de Périgueux ou de Brive ; les Parrot sont Parisiens mais originaires d'Excideuil.
27. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, fonds Breuil, MS Br. 29, lettre d'É. Cartailhac à H. Breuil du 24 avril 1902.
28. Ces albums sont conservés dans le fonds Breuil-Fawcus du musée d'Archéologie nationale.
29. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, fonds Breuil, IC Br 542776-IC Br 542793.
30. Voir le récit de cette « collecte » par L. Balout, 1979, p. 11-14, et notamment p. 13. Ce « fonds » Glory est à l'origine même de cet ouvrage collectif.

Yann POTIN

Archives nationales, direction des fonds,
Paris - Saint-Denis, France
yann.potin@culture.gouv.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALOUT L. (1979) – L'abbé Glory, in A. Leroi-Gourhan et J. Allain (dir.), *Lascaux inconnu*, Paris, éditions du CNRS (Supplément à *Gallia préhistoire*, 12), p. 11-14.
- BOCCACCIO G. (2005) – Sur les traces de Paul Raymond, médecin parisien et préhistorien gardois, *Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes et du Gard*, 65, p. 114-125.
- BREUIL H. (1952) – *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Montignac, Centre d'études et de documentation préhistorique, p. 293-303, p. 92 pour la photographie et p. 293 pour le texte.
- BREUIL H. (1960) – Ma vie en Périgord, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 87, p. 114-131.
- CAPITAN L., BREUIL H. (1901) – Reproductions de dessins paléolithiques gravés sur les parois de la grotte des Combarelles, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2^e série, 1901, p. 1038.
- CICOLANI V., LORRE C., HUREL A. (2024) – *Le printemps de l'archéologie préhistorique. Autour de Gabriel de Mortillet*, Pessac, Ausonius Éditions (DAN@, 11), <https://una-editions.fr/le-printemps-de-larcheologie-prehistorique>
- DALEAU F. (2021) – *Carnets d'excursions*, Grenoble, Jérôme Million, p. 589.
- DJEMA H., LESVIGNES É. (ce volume) – La vente des collections préhistoriques d'Émile Rivière à l'hôtel Drouot (15-16 mai 1922) : l'apport des archives, in H. Djema et É. Lesvignes (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, actes de séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), p. 153-170.
- DELLUC B., DELLUC G. (1998) – Émile Rivière accueille les membres de notre compagnie à la Mouthe le 10 août 1896, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 115, p. 374-375.
- DELLUC B., DELLUC G., VIALOU D. (1995) – La grotte de La Mouthe (Les Eyzies). Une étude de l'abbé Breuil, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 122, « La découverte et l'archéologie » : p. 523-536 et « La décoration pariétale » : p. 645-668.
- FÉAUX M. (1896) – Excursion à la grotte de la Mouthe, près les Eyzies, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1896, p. 335-346.
- GROENEN M. (2021) – *François Daleau, fondateur de l'archéologie préhistorique*, Grenoble, Jérôme Million, 166 p.
- GROENEN M. (ce volume) – La reconnaissance de l'art pariétal en France à travers les travaux d'Émile Rivière et de François Daleau, in H. Djema et É. Lesvignes (dir.),

- Émile Rivière (1835-1922) en questions*, actes de séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), p. 55-70.
- HENRY-GAMBIER D., COURTY M.-A., CRUBÉZY E. (2001) – *La sépulture des enfants de Grimaldi (Baoussé-Roussé, Italie). Anthropologie et paléthnologie funéraire des populations de la fin du Paléolithique supérieur*, Paris, RMN, CTHS (Documents préhistoriques, 14), 177 p.
- HUREL A (2011) – *L'abbé Breuil, un préhistorien dans le siècle*, Paris, CNRS Éditions, 456 p.
- HUREL A (2013) – Les peintures préhistoriques de la grotte d'Altamira à Santillane (Espagne), *Bibnum*, <https://doi.org/10.4000/bibnum.709>
- KONIK S., COYE N., FUENTES O (2023) – Photographier l'archéologie des grottes ornées, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 170, p. 6-12, DOI : <https://doi.org/10.4000/nda.14319>
- PÉRÉ-NOGUÈS S., BON F. (ce volume) – Montauban 1902-Périgueux 1905 : Rivière/Cartailhac ou l'histoire d'une relation compliquée, in H. Djema et É. Lesvignes (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, actes de séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), p. 45-52.
- RIVIÈRE É. (1897a) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), in *Comptes rendus du 26^e congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (Saint-Étienne, 1897)*, 2^e partie, Paris, AFAS, Masson, p. 669-687.
- RIVIÈRE É. (1897b) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, 8, p. 302-329.
- RIVIÈRE É. (1901) – Les dessins gravés de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, p. 509-517.
- RIVIÈRE É. (1902) – Excursion de la section aux Eyzies, in *Comptes rendus du 31^e congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (Montauban, 1902)*, 1^{re} série, Paris, AFAS, Masson, p. 271-272.
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *L'Homme préhistorique*, 1, p. 65-86, ici p. 72.
- RIVIÈRE É. (1906) – Trente-sept années des fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, in *Comptes rendus du 35^e congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (Lyon, 1906)*, p. 773-798.
- RIVIÈRE É. (1909) – Note sur l'ordre chronologique véritable des six premières découvertes de grottes à gravures et à peintures, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 6-7, p. 376-380.
- ROUSSOT A. (1995) – Quatre cents siècles d'art pariétal ou les avatars d'un ouvrage historique, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 122, p. 39-50.
- ROUX R. (2009) – *Les « archives Mortillet » à l'université de Sarrebruck : parcours et stratégie scientifique de Gabriel et Adrien de Mortillet*, thèse de doctorat, université Paris 1, Paris.
- ROUX P. (2022) – Adrien de Mortillet au risque de l'exigence du terrain : son voyage en Amérique du Sud avec la mission Créqui-Montfort (1903), *Revue Histoire(s) de l'Amérique latine*, 15, <http://www.hisal.org/revue/article/Roux>
- SOULIER P. (1985) – *La Société préhistorique française, 1904-1985 : vie et rôle d'une société savante au xx^e siècle*, thèse de doctorat, université Paris 1, Paris, 4 vol., ici : vol. 1, p. 14-19.

Bibliographie (non exhaustive) d'Émile Valère Rivière (1835-1922)

Roland NESPOULET, Hélène DJEMA, Émilie LESVIGNES

L'état de nos connaissances sur les travaux d'É. V. Rivière n'aurait pas été tout à fait complet sans un recensement bibliographique, que nous avons souhaité adjoindre aux contributions de cette séance. La première bibliographie jamais réalisée d'É. Rivière, bien que non exhaustive¹, illustre son intense activité de chercheur, qui a publié et communiqué quasi continuellement entre 1871 et 1919. Il était d'usage, à l'époque, de publier les mêmes données sur différents supports (parfois le contenu est seulement reproduit avec quelques variations) ; É. Rivière n'échappe pas à ces pratiques, ce qui explique la redondance des certains articles ou communications. Il publie seul, à six exceptions près. Ces 172 publications, de la simple note au format monographique, que nous avons répertoriées ici dans un ordre chronologique, montrent que ses travaux couvrent une large gamme de sujets, allant de la Préhistoire au folklore local, en passant par l'histoire de la médecine. On voit s'y dessiner la chronologie de ses travaux autour de ses deux

terrains principaux : la région de Menton (1871-1887) et la région des Eyzies (1888-1911), entrecoupés, dès 1875 et jusqu'en 1919, de ses sujets et points d'intérêts multiples. En 1906, un article marque en quelque sorte une « auto-épitaphe » de ses découvertes archéologiques et de ses diverses opérations de terrain : « Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie », dans lequel É. Rivière récapitule lui-même les deux phases principales de sa carrière scientifique.

NOTE

1. Les multiples supports de publication d'É. Rivière (comptes rendus, notes, articles médiatiques ou scientifiques, ouvrages), conjugués à la densité de ses découvertes et travaux, mériteraient un examen spécifique que ce travail de recensement n'a fait qu'entamer. En effet, depuis la rédaction de cette bibliographie, d'autres notices ont été trouvées.

BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE

Dans la liste qui suit, les références précédées d'un astérisque sont des tirés-à-parts.

RIVIÈRE É. (1871) – Sur les cavernes à ossements des Baoussé-Roussé, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 31 juillet 1871, 73, p. 351-352, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3030d/f351.item>

RIVIÈRE É. (1872) – Rapport sur une mission scientifique en Italie, *Archives des Missions scientifiques et littéraires. Choix de Rapports et Instructions*, 2^e série, 7, p. 485-515, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30486467/f504.item>

RIVIÈRE É. (1872) – Sur le squelette humain trouvé dans les cavernes des Baoussé-Roussé (Italie), dites grottes de Menton, le 26 mars 1872, *Matériaux pour l'histoire primitive et*

naturelle de l'homme et l'étude du sol, de la faune et de la flore qui s'y rattache, série 2, 7, p. 228-232, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k445320r/f239.item>

RIVIÈRE É. (1872) – Sur le squelette humain trouvé dans les cavernes des Baoussé-Roussé (Italie), dites grottes de Menton, le 26 mars 1872, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 29 avril 1872, 74, p. 1204-1207, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3031q/f1204.item>

RIVIÈRE É. (1872) – Sur l'homme fossile des cavernes des Baoussé-Roussé (Italie), dites Grottes de Menton. Deuxième Note, *Comptes rendus hebdomadaires des séances*

- de l'Académie des sciences, séance du 24 juin 1872, 74, p. 1597-1601, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3031q/f1597.item>
- RIVIÈRE É. (1872) – Les fouilles des grottes de Baoussé-Roussé, dites grottes de Menton, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 7, Paris, p. 584-589, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1872_num_7_1_4521
- RIVIÈRE É. (1872) – Communication : réunion des délégués des sociétés savantes, séance du 2 avril 1872, *Revue des sociétés savantes*, 2^e série, 6, p. 95.
- RIVIÈRE É. (1873) – Découverte d'un squelette humain de l'époque paléolithique dans les cavernes des Baoussé-Roussé, dites grottes de Menton [2^e édition], Paris, J.-B. Baillière et Fils, 64 p, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9763774t>
- RIVIÈRE É. (1873) – Station préhistorique du cap Roux, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 17 février 1873, 76, p. 449-453, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3033b/f449.item>
- RIVIÈRE É. (1873) – Découverte d'un nouveau squelette humain de l'époque paléolithique dans les cavernes des Baoussé-Roussé (Italie), dites Grottes de Menton, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 21 avril 1873, 76, p. 1027-1031, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3033b/f1027.item>
- RIVIÈRE É. (1873) – Découverte d'un second squelette humain de l'époque paléolithique dans les cavernes des Baoussé-Roussé (en Italie), dites Grottes de Menton [3 août 1873], Nice, imprimerie de Caisson et Mignon, 33 p.
- RIVIÈRE É. (1873) – Rapport sur la paléontologie des Alpes-maritimes, Paris, Imprimerie nationale, 22 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9763716c/f5.item>
- RIVIÈRE É. (1873) – Note sur l'homme fossile des cavernes des Baoussé-Roussé en Italie, dites grottes de Menton, in *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 6^e session (Bruxelles, 1872)*, Bruxelles, C. Muquardt, p. 164-175, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k98085266/f170.item>
- RIVIÈRE É. (1873) – Cavernes à ossements et silex taillés de Menton, in *Compte rendu de la 5^e session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques (Bologne, 1871)*, Bologne, imprimerie Faya et Gacaraguani, p. 103-110.
- RIVIÈRE É. (1873) – Notes extraites d'un mémoire sur les cavernes des Baoussé-Roussé dites Grottes de Menton et sur un squelette humain fossile, *Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, 3, 2, p. 99-107, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5657650z/f43.item>
- RIVIÈRE É. (1874) – Sur trois nouveaux squelettes humains découverts dans les grottes de Menton, et sur la disparition des silex taillés et leur remplacement par des instruments en grès et en calcaire, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 78, 1 (5 janvier 1874), p. 569.
- RIVIÈRE É. (1874) – Sur trois nouveaux squelettes humains découverts dans les grottes de Menton, et sur la disparition des silex taillés et leur remplacement par des instruments en grès et en calcaire, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* [Extrait des *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, 23 février 1874], 2^e série, 9, p. 94-98, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4453214/f97.item>
- RIVIÈRE É. (1875) – Sur le dépôt quaternaire supérieur à la brèche osseuse de Nice proprement dite, ou brèche supérieure de Cuvier. Note de M. É. Rivière, présentée par Milne Edwards (extrait), *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 15 février 1875, p. 438-441, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3037k/f460.item>
- RIVIÈRE É. (1877) – Sur une amulette en schiste talqueux trouvée dans les grottes de Menton, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 12, 1, p. 296-300, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1877_num_12_1_3659
- RIVIÈRE É. (1878) – Paléoethnologie. De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes, Paris, J.-B. Baillière et Fils, Paris, 250 p.
- * RIVIÈRE É. (1879) – Note sur des instruments en obsidienne trouvés en Grèce [Extrait des *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, séance du 13 mars 1878], Paris, imprimerie A. Lahure, 4 p.
- RIVIÈRE É. (1879) – Note sur les derniers squelettes humains d'adultes et d'enfants trouvés en 1873 et 1875 dans les cavernes des Baoussé-Roussé ou des Roches rouges en Italie, dites grottes de Menton, Paris, imprimerie Émile Martinet, 16 p.
- * RIVIÈRE É. (1879) – Note sur les dolmens de Roknia et les fouilles de M. Charles Mollet [Extrait des *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, séance du 27 juin 1879], Paris, imprimerie A. Lahure, 3 p.
- RIVIÈRE É. (1879) – Gravures sur roches des lacs des merveilles, au val d'Enfer (Italie), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 7^e session (Paris, séance du 23 août 1878)*, Paris, AFAS, p. 783-793, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011546/f869.item>
- RIVIÈRE É. (1879) – Grotte de Saint-Benoît, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 7^e session (Paris, séance du 27 août 1878)*, Paris, AFAS, p. 847-850, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011546/f933.item>
- RIVIÈRE É. (1879) – Grotte de Grimaldi en Italie. Comparaison de la faune de cette grotte avec celle des cavernes des Baoussé-Roussé, dites grottes de Menton, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 7^e session (Paris, séance du 29 août 1878)*, Paris, AFAS, p. 622-638, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011546/f708.item>
- * RIVIÈRE É. (1882) – *Curiosités sur l'histoire de la médecine : un célèbre arracheur de dents sous Louis XV...*, tome 2 *Un chapitre du Jardin des nobles (manuscrit du xv^e siècle sur les habits et les mœurs du temps)*, Paris, G. Chamerot, 27 p.
- RIVIÈRE É. (1882) – La grotte Lympia, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance

- du 1^{er} mai 1882, 94, p. 1263-1264, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3050z/f1265.item>
- RIVIÈRE É. (1882) – La grotte Lympia, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 10^e session (Alger, séance du 18 avril 1881)*, Paris, AFAS, p. 575-582, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201157b/f693.item>
- RIVIÈRE É. (1883) – Le gisement quaternaire de Billancourt (Seine), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 11^e session (La Rochelle, séance du 28 août 1882)*, Paris, AFAS, p. 369-377, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201158q/f477.item>
- RIVIÈRE É. (1883) – Le trou Camatte ou puits d'Estève, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 11^e session (La Rochelle, séance du 28 août 1882)*, p. 652-656, Paris, AFAS, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201158q/f760.item>
- RIVIÈRE É. (1883) – Prothèse chirurgicale chez les anciens, une jambe de bois à l'époque gallo-romaine, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 11^e session (La Rochelle, séance du 30 août 1882)*, Paris, AFAS, p. 803-808, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201158q/f911.item>
- RIVIÈRE É. (1884) – Expédition scientifique du Cap Horn exposition des instruments et collections, *La Revue scientifique*, p. 91-116.
- RIVIÈRE É. (1884) – Les enchaînements du monde animal dans les temps géologiques, *La Revue scientifique de la France et de l'étranger*, Revue des cours scientifiques, 3^e série, 7, p. 48-53, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2151022/f51.item>
- * RIVIÈRE É. (1885) – *Jules Crevaux*, Paris, Chamerot G. impr., 14 p., <https://archive.org/details/b30580092/mode/2up>
- RIVIÈRE É. (1886) – Le gisement quaternaire du Perreux (Seine), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 14^e session (Grenoble, seconde partie, séance du 17 août 1885)*, Paris, AFAS, p. 401-407, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011635/f404.item>
- RIVIÈRE É. (1886) – La faune des invertébrés des grottes de Menton, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 14^e session (Grenoble, seconde partie, séance du 19 août 1885)*, Paris, AFAS, p. 407-410, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011635/f410.item>
- RIVIÈRE É. (1886) – Le Trou au Loup (atelier de la pierre polie), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 14^e session (Grenoble, seconde partie, séance du 20 août 1885)*, Paris, AFAS, p. 553-555, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011635/f556.item>
- * RIVIÈRE É. (1886) – *Notice sur les collections de la mission scientifique de l'Ouest africain exposées au Museum de Paris par M. Savorgnan de Brazza*, Paris, Bureau des deux revues, 32 p.
- RIVIÈRE É. (1886) – Faune des oiseaux, des reptiles et des poissons trouvés dans les cavernes des Baoussé-Roussé (Italie) dites grottes de Menton, *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, vingtième volume, 3^e série, 3, p. 525-534, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4453337/f536.item>
- RIVIÈRE É. (1887) – *Paléoethnologie. De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes* [rééd. 1878], J.-B. Baillière et Fils, Paris, 336 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9763963q>
- RIVIÈRE É. (1887) – Faune des oiseaux, des reptiles et des poissons des grottes de Menton, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 15^e session (Nancy, seconde partie, séance du 18 août 1886)*, Paris, AFAS, p. 450-457, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201165x/f452.item>
- RIVIÈRE É. (1887) – De quelques bois fossiles trouvés dans les terrains quaternaires du bassin parisien, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 15^e session (Nancy, seconde partie, séance du 18 août 1886)*, Paris, AFAS, p. 457-460, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201165x/f459.item>
- RIVIÈRE É. (1887) – Découverte d'un gisement quaternaire dans l'Angoumois, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 15^e session (Nancy, séance du 19 août 1886)*, Paris, AFAS, p. 480-481, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201165x/f482.item>
- * RIVIÈRE É. (1887) – La grotte des Gerbai, Nancy, imprimerie Berger-Levrault, 5 p.
- RIVIÈRE É. (1888) – Le gisement quaternaire de Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 16^e session (Toulouse, seconde partie, séance du 26 septembre 1887)*, Paris, AFAS, p. 496-500, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201167p/f499.item>
- RIVIÈRE É. (1888) – La station quaternaire ou moustérienne de la Quina (Charente), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 16^e session (Toulouse, seconde partie, séance du 26 septembre 1887)*, Paris, AFAS, p. 501-507, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201167p/f504.item>
- RIVIÈRE É. (1888) – Découverte de deux stations néolithiques dans les bois de Chaville et de Fausses-Reposes (Seine-et-Oise), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 16^e session (Toulouse, seconde partie, séance du 26 septembre 1887)*, Paris, AFAS, p. 711-715, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201167p/f714.item>
- RIVIÈRE É. (1888) – L'époque néolithique à Champigny (Seine), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 16^e session (Toulouse, seconde partie, séance du 28 septembre 1887)*, Paris, AFAS, p. 730-735, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201167p/f733.item>
- RIVIÈRE É. (1888) – Découverte d'un nouveau gisement quaternaire sur les bords de la Vézère. L'abri Pageyral, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 17^e session (Oran, seconde partie, séance du 30 mars 1888)*, Paris, AFAS, p. 239-242, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201169f/f242.item>
- RIVIÈRE É. (1888) – Grottes dites les Baumas de Bails, dans les Alpes-Maritimes, in *Compte rendu du congrès de*

- l'Association française pour l'avancement des sciences, 17^e session (Oran, seconde partie, séance du 30 mars 1888)*, Paris, AFAS, p. 388-395, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201169f/f391.item>
- RIVIÈRE É. (1888) – La Grotte Saint-Martin, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 17^e session (Oran, seconde partie, séance du 30 mars 1888)*, Paris, AFAS, p. 395-397, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201169f/f398.item>
- RIVIÈRE É. (1888) – L'époque néolithique à Champigny (Seine), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 3^e série, 11, p. 186-194, www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1888_num_11_1_5363
- RIVIÈRE É. (1888) – Sur la station quaternaire de la Quina (Charente), *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, t. 106, janvier-juin 1888, p. 556-558. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3062v/f556.item>
- RIVIÈRE É. (1891) – La grotte de la Coquille dite de Minerve, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 19^e session (Limoges, seconde partie, séance du 11 août 1890)*, Paris, AFAS, p. 376-380 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201173h/f379.item>
- RIVIÈRE É. (1891) – Gisements quaternaires d'Éragny et de Cergy (Seine-et-Oise), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 19^e session (Limoges, seconde partie, séance du 11 août 1890)*, Paris, AFAS, p. 380-383, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201173h/f383.item>
- RIVIÈRE É. (1891) – Grottes de la Poudrière et de la Clavelle (Var), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 19^e session (Limoges, seconde partie, séance du 13 août 1890)*, Paris, AFAS, p. 598-603, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201173h/f601.item>
- RIVIÈRE É. (1891) – Les fonds de cabanes préhistoriques de Champigny (Seine), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 19^e session (Limoges, seconde partie, séance du 13 août 1890)*, Paris, AFAS, p. 603-608, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201173h/f606.item>
- RIVIÈRE É. (1892) – Nouvelle station quaternaire sur les bords de la Vézère. L'abri-sous-roche de Pageyral, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 20^e session (Marseille, seconde partie, séance du 18 septembre 1891)*, Paris, AFAS, p. 372-378. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011758/f373.item>
- RIVIÈRE É. (1892) – Nouvelles recherches dans l'Hérault, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 20^e session (Marseille, seconde partie, séance du 21 septembre 1891)*, Paris, AFAS, p. 396-404 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011758/f397.item>
- RIVIÈRE É. (1892) – Découverte d'ossements quaternaires dans une sablière de Draveil, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 20^e session (Marseille, seconde partie, séance du 23 septembre 1891)*, Paris, AFAS, p. 422-424, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011758/f423.item>
- RIVIÈRE É. (1892) – Sépulture découverte aux Baoussé-Roussé. Sur la découverte d'une nouvelle sépulture dans une grotte, près de Menton, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 3, p. 459-464. https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1892_num_3_1_3982
- RIVIÈRE É. (1893) – Contemporanéité de la faune quaternaire et des squelettes humains des grottes de Menton (Italie), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 21^e session (Pau, première partie, séance du 17 septembre 1892)*, Paris, AFAS, p. 246-247, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201176n/f372.item>
- RIVIÈRE É. (1893) – Sur l'âge des squelettes humains des grottes de Baoussé-Roussé, en Italie, dites Grotte de Menton, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 21^e session (Pau, seconde partie, séance du 17 septembre 1892)*, Paris, AFAS, p. 347-358. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011771/f350.item>
- RIVIÈRE É. (1893) – Détermination par l'analyse chimique de la contemporanéité ou de la-non-contemporanéité des ossements humains et des ossements d'animaux trouvés dans un même gisement, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 21^e session (Pau, seconde partie, 20 septembre 1892)*, Paris, AFAS, p. 378-382, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011771/f381.item>
- RIVIÈRE É. (1893) – Fossilisation et analyse chimique des os, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 4, p. 309-315. https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1893_num_4_1_5443
- RIVIÈRE É., LAUNAY L. A. de (1893) – Les sépultures préhistoriques de La Roche, commune de Besson (Allier), *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 6, 4, p. 1-24.
- * RIVIÈRE É., MARTEL E.-A. (1893) – *Sur la caverne de Boundouloaou (Aveyron)*, Gauthier-Villars et fils, Paris, 4 p.
- RIVIÈRE É. (1894) – Sur plusieurs grottes quaternaires de la Dordogne et sur quelques monuments mégalithiques de l'Orne et de la Manche, *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 29 octobre 1894, 119, p. 761-763, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30752/f761.item>
- RIVIÈRE É. (1894) – Étude sur l'ossuaire des grottes du Boundoulaou (Aveyron), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 22^e session (Besançon, seconde partie, séance du 9 août 1893)*, AFAS, Paris, p. 405-415, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201179s/f410.item>
- RIVIÈRE É. (1895) – Grotte de la Fontaine (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 23^e session (Caen, seconde partie, séance du 10 août 1894)*, Paris, AFAS, p. 439-442, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011813/f442.item>
- RIVIÈRE É. (1895) – Le polissoir de Saint-Cyr-du-Bailleul (Manche) ou « Pierre qui coupe la fièvre », in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 23^e session (Caen, seconde partie, séance du 11 août 1894)*, Paris, AFAS, p. 705-709, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011813/f708.item>

- RIVIÈRE É. (1895) – Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 23^e session (Caen, seconde partie, séance du 11 août 1894)*, Paris, AFAS, p. 709-722, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011813/f712.item>
- RIVIÈRE É. (1895) – Ateliers néolithiques et ruines du Moyen Âge du mont de Cerisy (Orne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 23^e session (Caen, seconde partie, séance du 11 août 1894)*, Paris, AFAS, p. 722-727, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011813/f725.item>
- RIVIÈRE É. (1895) – Inventaire après décès du Sieur des Rondeaux, Docteur en médecine, bourgeois de Condé-sur-Noireau, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 23^e session (Caen, seconde partie, séance du 13 août 1894)*, Paris, AFAS, p. 849-855, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011813/f852.item>
- RIVIÈRE É. (1895) – [Mémoires présentés] Sur la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 15 juillet 1895, 121, p. 156, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3077p/f156.item>
- RIVIÈRE É. (1896) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 24^e session (Bordeaux, première partie, séance du 8 août 1895)*, Paris, AFAS, p. 269, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201182g/f393.item>
- RIVIÈRE É. (1896) – La grotte Rey (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 24^e session (Bordeaux, première partie, séance du 8 août 1895)*, Paris, AFAS, p. 270, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201182g/f394.item>
- RIVIÈRE É. (1896) – La grotte des Combarelles (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 24^e session (Bordeaux, première partie, séance du 8 août 1895)*, Paris, AFAS, p. 270, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201182g/f394.item>
- RIVIÈRE É. (1896) – Sur la grotte de la Mouthe (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 24^e session (Bordeaux, première partie, séance du 9 août 1895)*, Paris, AFAS, p. 313-314, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201182g/f437.item>
- RIVIÈRE É. (1896) – Les menhirs de Brunoy, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 24^e session (Bordeaux, seconde partie, séance du 9 août 1895)*, Paris, AFAS, p. 759-77, [tps://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201183v/f762.item](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201183v/f762.item)
- RIVIÈRE É. (1896) – Grotte de la Mouthe, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 23, 5^e livraison, p. 323-324, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k342301/f331.item>
- RIVIÈRE É. (1896) – La grotte de la Mouthe, *Revue scientifique*, 4^e série, 17, 6, p. 526-530, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k215125w/f526.item>
- RIVIÈRE É. (1896) – La grotte de la Mouthe, *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séances du 5 octobre 1896, 123, p. 543-546, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30799/f543.item>
- RIVIÈRE É. (1896) – L'abri-sous-roche de la Source, *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 2 novembre 1896, 123, p. 714-715, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30799/f714.item>
- RIVIÈRE É., CHAUVET G. (1896) – Le gisement quaternaire de la Micoque, *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 24 août 1896, 123, p. 401-403, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30799/f401.item>
- RIVIÈRE É. (1897) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 1^{er} juillet 1897, 8, 1, p. 302-329, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1897_num_8_1_5702
- RIVIÈRE É. (1897) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 4 novembre 1897, 8, 1, p. 484-490, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1897_num_8_1_5726
- RIVIÈRE É. (1897) – La grotte des Spélugues (Monaco), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 25^e session (Carthage [Tunis], seconde partie, séance du 3 avril 1896)*, Paris, AFAS, p. 305-316, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201185m/f308.item>
- RIVIÈRE É. (1897) – Le menhir de Boussy Saint-Antoine et nouvelles recherches à Brunoy, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 25^e session (Carthage [Tunis], seconde partie, séance du 4 avril 1896)*, Paris, AFAS, p. 524-530, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201185m/f527.item>
- RIVIÈRE É. (1897) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 18 novembre 1897, 8, 1, p. 497-501, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1897_num_8_1_5727
- * RIVIÈRE É. (1897) – *La grotte des Spélugues à Monte Carlo*, Collection des mémoires et documents publiés par ordre de S.A.S. le prince Albert I^{er}, Monte Carlo, Imprimerie de Monaco, 16 p.
- RIVIÈRE É. (1897) – Nouvelles recherches à Cro-Magnon (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 4^e série, p. 503-508, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1897_num_8_1_5729
- RIVIÈRE É. (1897) – Les gravures sur roches de la grotte de la Mouthe, *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séances de janvier 1897, 124, p. 731-734, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3080s/f731.item>
- RIVIÈRE É. (1898) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 26^e session (Saint-Étienne, seconde partie, séance du 11 août 1897)*, Paris, AFAS, p. 669-687, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201187c/f669.item>
- RIVIÈRE É. (1898) – L'abri-sous-roche de la Source (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 26^e session (Saint-Étienne, seconde partie, séance du 11 août 1897)*, Paris, AFAS, p. 695-697, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201187c/f695.item>

- RIVIÈRE É., CHAUVET G. (1898) – Station quaternaire de la Micoque (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 26^e session (Saint-Étienne, seconde partie, séance du 11 août 1897)*, Paris, AFAS, p. 697-707, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201187c/f697.item>
- RIVIÈRE É., MOTTHEAU C. (1898) – Vaux-la-Reine, ancien domaine royal (Seine-et-Marne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 26^e session (Saint-Étienne, seconde partie, séance du 11 août 1897)*, Paris, AFAS, p. 981-999, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201187c/f981.item>
- RIVIÈRE É. (1899) – Le menhir de Mandres (Seine-et-Oise), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 27^e session (Nantes, seconde partie, séance du 10 août 1898)*, Paris, AFAS, p. 597-602, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011894/f600.item>
- RIVIÈRE É. (1899) – Les tufs de la Gaubert (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 27^e session (Nantes, seconde partie, séance du 10 août 1898)*, Paris, AFAS, p. 332-336, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011894/f335.item>
- RIVIÈRE É. (1899) – La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 10, p. 554-563, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1899_num_10_1_5866
- RIVIÈRE É., MOTTHEAU C. (1899) – Un chapitre de l'histoire de l'abbaye royale de Gercy ou Jarcy-en-Brie (Seine-et-Oise ; 1778-1783), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 27^e session (Nantes, seconde partie, séance du 11 août 1898)*, p. 932-944, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2011894/f935.item>
- RIVIÈRE É. (1900) – Les lampes préhistoriques en grès, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e Série, 1, p. 67, www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1900_num_1_1_5920
- RIVIÈRE É. (1900) – Les menhirs des Bosserons (Seine-et-Oise), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1, 1, p. 164-168, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1900_num_1_1_5902
- RIVIÈRE É. (1901) – La grotte de la Mouthe, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 29^e session (Paris, première partie, séance du 3 août 1900)*, Paris, AFAS, p. 195-196, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201192t/f309.item>
- * RIVIÈRE É. (1901) – Le crâne de Beaulon (Allier), *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, juin 1901, Moulins, imprimerie E. Auclair, 8 p.
- RIVIÈRE É. (1901) – Les dessins gravés de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 2, p. 509-517, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1901_num_2_1_6020
- RIVIÈRE É. (1901) – Les gravures du Peuch, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 2, p. 518, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1901_num_2_1_5999
- RIVIÈRE É. (1901) – Deuxième note sur la lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 2, p. 624-626, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1901_num_2_1_6012
- RIVIÈRE É. (1901) – Sur les dessins gravés et peints à l'époque paléolithique sur les parois de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 30 septembre 1901, 133, p. 505-507, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3089k/f505.item>
- RIVIÈRE É. (1902) – L'abri sous roche de Morsodou ou la Croze de Tayac (Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 30^e session (Ajaccio, seconde partie, séance du 13 septembre 1901)*, Paris, AFAS, p. 756-760, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5735205t/f760.item>
- RIVIÈRE É. (1902) – La station préhistorique de la cote Sainte-Marie (Meurthe-et-Moselle), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 30^e session (Ajaccio, seconde partie, séance du 13 septembre 1901)*, Paris, AFAS, p. 760-762, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5735205t/f764.item>
- * RIVIÈRE É. (1902) – Les grottes des Baoussé-Roussé [Extrait des *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 6 novembre 1902], 4 p.
- RIVIÈRE É. (1902) – Les figurations préhistoriques de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 28 juillet 1902, 135, p. 265-268, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64435428/f271.item>
- RIVIÈRE É. (1903) – Excursion de la section aux Eyzies, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 31^e session (Montauban, première partie, séance du 11 août 1902)*, Paris, AFAS, p. 271-272, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201196b/f384.item>
- RIVIÈRE É. (1903) – Une lampe préhistorique en pierre trouvée au Moustier (? ; Dordogne), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 31^e session (Montauban, seconde partie, séance du 13 août 1902)*, Paris, AFAS, p. 921-923, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201197q/f924.item>
- RIVIÈRE É. (1903) – L'âge des sépultures de Beaulon (Allier), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 31^e session (Montauban, seconde partie, séance du 13 août 1902)*, Paris, AFAS, p. 923-926, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201197q/f926.item>
- RIVIÈRE É. (1903) – Grottes du Périgord, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 31^e session (Montauban, seconde partie, séance du 13 août 1902)*, Paris, AFAS, p. 917-921, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201197q/f920.item>
- RIVIÈRE É. (1903) – Chatelaines en cuivre du XVIII^e siècle et bague en plomb du XIV^e siècle avec cœur au centre, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, p. 363-365, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_6508
- RIVIÈRE É. (1903) – Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Paris, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthro-*

- pologie de Paris*, 4, 1, p. 293-304, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_6504
- RIVIÈRE É. (1903) – La nécropole du Hameau à Paris, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, p. 365-367, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_6509
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, p. 191-196, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_6499
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *L'homme préhistorique : revue mensuelle illustrée d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques*, 1^{re} année, 3, p. 65-84, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5861029c/fl.item>
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parures en coquillages, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, p. 199-201, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_6500
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe, formant de véritables panneaux décoratifs, *Compte rendu hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, séance du 19 janvier 1903, 136, p. 142-144, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3091c/fl42.item>
- RIVIÈRE É. (1904) – Séance du 6 janvier 1904, présidence de M. Émile Rivière, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1, 1, p. 8-13, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1904_num_1_1_11229
- RIVIÈRE É. (1904) – Sur les Silex taillés pliocènes de Saint-Hilaire-en-Lignières (Cher) [Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, séance du 6 janvier 1904], Paris, Institut de Bibliographie, p. 3-4, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k378306p/f5.item>
- RIVIÈRE É. (1904) – La flore quaternaire des cavernes, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1, 2, p. 66-72, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1904_num_1_2_11239
- RIVIÈRE É. (1904) – Bracelets, parures, monnaies d'échanges, fétiches, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1, 3, p. 83-89, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1904_num_1_3_11247
- RIVIÈRE É. (1904) – Conservation des ossements humains et des os d'animaux dans les gisements préhistoriques, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1, 5, p. 154-157, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1904_num_1_5_11266
- RIVIÈRE É. (1904) – Les faux en préhistoire. Objets en os, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1, 10, p. 333-342, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1904_num_1_10_11307
- RIVIÈRE É. (1904) – Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Paris, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 32^e session (Angers, seconde partie, séance du 8 août 1903), p. 1324-1344, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201199g/fl325.item>
- RIVIÈRE É. (1904) – La lampe en pierre de Saint-Julien-Maumont (Corrèze), in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 32^e session (Angers, seconde partie, séance du 10 août 1903), Paris, AFAS, p. 896-900, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201199g/f899.item>
- * RIVIÈRE É. (1904) – La carie dentaire aux temps préhistoriques et la grotte de l'Albaréa (Alpes-Maritimes), II. Les pierres à cupules, II. Les pierres dites à empreintes de pieds, le Pas de Sainte-Geneviève et le Pas de Saint-Jean, Paris, Institut de Bibliographie, 8 p.
- * RIVIÈRE É. (1904) – Quelques observations sur les menhirs en général, II. Les Menhirs de la Corrèze, Paris, Institut de bibliographie, 4 p.
- RIVIÈRE É., FOUCAULT E. (1904) – Les perçoirs en silex à pointes multiples de la Brèche-au-Diable (Calvados), *Bulletin de la Société préhistorique de France*, séance du 6 janvier 1904, 1, 1, p. 27-30, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1904_num_1_1_11232
- RIVIÈRE É. (1905) – [Discours de la séance d'inauguration, mardi 26 septembre 1905], in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France*, 1^{re} session (Périgueux, 1905), Paris, Schleicher Frères, p. 40-46, http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_141216_065119.pdf
- RIVIÈRE É. (1905) – Inauguration du monument de Gabriel de Mortillet, 26 octobre 1905 [discours], *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 2, 8, p. 242-246, www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1905_num_2_8_7773
- RIVIÈRE É. (1905) – La Préhistoire à Paris, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 2, 3, p. 67-72, www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1905_num_2_3_11342
- RIVIÈRE É. (1905) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne) [2^e édition], Paris, Schleicher Frères, 27 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9771653z>
- RIVIÈRE É. (1905) – Les rabots magdaléniens en silex, de la Dordogne, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 2, 8, p. 270-275, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1905_num_2_8_7775
- RIVIÈRE É. (1905) – Meules à grains antiques, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 2, 6, p. 172-175, www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1905_num_2_6_11378
- RIVIÈRE É. (1905) – Sur l'utilité des recherches microscopiques et de l'analyse chimique dans les études préhistoriques, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 2, 5, p. 146-151, www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1905_num_2_5_11367
- RIVIÈRE É. (1905) – Sur l'emploi des dentales aux temps préhistoriques comme ornement, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 2, 9, p. 286-289, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1905_num_2_9_11405
- * RIVIÈRE É. (1906) – I. Discours d'inauguration, II. Mes fouilles dans la Dordogne de 1887 à 1905, III. Le squelette humain du Moustier, IV. La grotte de Liveyre, in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France* (Périgueux, 1905), Le Mans, imprimerie Monnoyer, 16 p.
- RIVIÈRE É. (1906) – [Nécrologie]. Mort de Lionel Bonnemère, président de la Société préhistorique de France, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 3, 1, p. 16-18, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1906_num_3_1_11414

- RIVIÈRE É. (1907) – L'abri de Laussel (Dordogne), *L'homme préhistorique*, 5, 6, p. 185, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58600618/f25.item>
- RIVIÈRE É. (1907) – Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 35^e session (Lyon, seconde partie, séance du 7 août 1906)*, Paris, AFAS, p. 773-798, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201203d/f776.item>
- RIVIÈRE É. (1907) – Curiosités sur l'histoire de la médecine, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 35^e session (Lyon, seconde partie, séance du 7 août 1906)*, Paris, AFAS, p. 937-957, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k201203d/f940.item>
- RIVIÈRE É. (1908) – Le squelette humain chelléo-moustérien du Moustier-de-Peyzac (Dordogne), *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 5, 9, p. 441-442, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1908_num_5_9_11675
- * RIVIÈRE É. (1908) – *Lieuxdits et mégalithes* [tiré à part de la Société préhistorique de France, 1908, p. 419-422], Le Mans, imprimerie Monnoyer, 4 p.
- RIVIÈRE É. (1909) – Un squelette humain quaternaire inférieur, chelléo-moustérien, in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France, 4^e session (Chambéry, 1908)*, Paris, Schleicher Frères, p. 123-139, https://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_141216_064543.pdf
- RIVIÈRE É. (1909) – L'homme primitif dans les Alpes-Maritimes, in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France, 4^e session (Chambéry, 1908)*, Paris, Schleicher Frères, p. 328-329, https://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_141216_064606.pdf
- RIVIÈRE É. (1909) – Lieuxdits et mégalithes de France (Deuxième Note), in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France, 4^e session (Chambéry, 1908)*, Paris, Schleicher Frères, p. 335-351, https://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_141216_064606.pdf
- RIVIÈRE É. (1909) – Vœu relatif au relevé des lieux dits mégalithiques, in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France, 4^e session (Chambéry, 1908)*, Paris, Schleicher Frères, p. 879-881, https://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_pj_141216_064642.pdf
- RIVIÈRE É. (1909) – De l'antiquité paléolithique du squelette humain du Moustier-de-Peyzac (Dordogne), *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 6, 3, p. 142-144, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1909_num_6_3_7881
- RIVIÈRE É. (1909) – Note sur l'ordre chronologique véritable des six premières découvertes de grottes à gravures et à peintures, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 6, 7, p. 376-380, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1909_num_6_7_7945
- * RIVIÈRE É. (1910) – Note sur l'usage du pied comme organe de préhension chez des individus dépourvus de bras, *Société préhistorique de France, séance du 28 juillet 1910*, 4 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6309260p>
- RIVIÈRE É. (1911) – Folklore. Le fer du pied des équidés, porte-bonheur, fétiche, fer totem. Légendes et superstitions. Origine de la ferrure des chevaux, in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France, 6^e session (Tours, 1910)*, Paris, Schleicher Frères, p. 851-910.
- RIVIÈRE É. (1911) – Mandibule du squelette chelléo-moustérien de la femme de Moustier (Dordogne), in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France, 6^e session (Tours, 1910)*, Paris, Schleicher Frères, p. 116-124.
- RIVIÈRE É. (1911) – La géologie et la pétrographie en préhistoire. Étude des roches utilisées par l'homme primitif, in *Compte rendu du Congrès préhistorique de France, 6^e session (Tours, 1910)*, Paris, Schleicher Frères, Le Mans, imprimerie Monnoyer, 7 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6307390j/f9.item>
- * RIVIÈRE É. (1911) – Folklore. Le Grattage des pierres, mégalithes préhistoriques et tombeaux. Légendes et superstitions [Extrait du *Compte rendu du Congrès préhistorique de France 6^e session (Tours, 1910)*], Le Mans, imprimerie Monnoyer, 8 p.
- * RIVIÈRE É. (1912) – Lieuxdits et mégalithes de France (troisième partie). Un nouveau menhir parisien, ses vicissitudes et sa destruction au xv^e siècle (1451-1453) [Mémoire hors volume du *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Nîmes)*], 24 p.
- * RIVIÈRE É. (1912) – Les apothicaires parisiens au xvi^e siècle [Mémoire hors volume du *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (Nîmes)*], 56 p.
- RIVIÈRE É. (1914) – Légendes et superstitions thérapeutiques. Les pierres grattées et leur poussière, *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 13, p. 82-94.
- RIVIÈRE É. (1914) – Légendes et superstitions thérapeutiques. Les pierres grattées et leur poussière (deuxième note), *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 13, p. 160-170.
- RIVIÈRE É. (1914) – Légendes et superstitions thérapeutiques (troisième note), *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 13, p. 385-443.
- RIVIÈRE É. (1915) – Lieux-dits et mégalithes de France (quatrième note). Nouvelles Hautes-Bornes à Paris ou menhirs parisiens, Paris, in *Compte rendu du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 43^e session (Le Havre, 1914)*, Paris, Masson, p. 152-153.
- RIVIÈRE É. (1916) – Le renne et les gisements quaternaires du versant méditerranéen des Alpes-Maritimes (grottes, abri-sous-roche et brèches osseuses), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 7, 3-4, p. 176-197, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap_0037-8984_1916_num_7_3_8798
- * RIVIÈRE É. (1916) – *Les nourrices et leurs bureaux de placement parisiens (1184-1792)*. La « Déclaration du roy » de 1715, Paris, Firmin-Didot et Cie imprimerie, 44 p.
- * RIVIÈRE É. (1919) – La thérapeutique miraculeuse. Légendes et superstitions [Extrait des *Bulletins de la Société française d'histoire de la médecine*], Paris, L'Esprit.
- DESAILLY L. (1927) – La préhistoire il y a 50 ans, d'après un manuscrit d'Émile Rivière, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 24, 11, p. 413-417, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1927_num_24_11_622

Conclusion

Émile Valère Rivière (1835-1922) : de la marginalisation à la réhabilitation d'un précurseur

par le Comité d'organisation

Écrasé par la renommée d'autres préhistoriens, en particulier celle de l'abbé Breuil, É. V. Rivière incarne une dualité singulière, étant une figure à la fois célèbre et méconnue de la discipline archéologique.

Si N. Coye signale que la documentation archivistique le concernant fait encore défaut, surtout comparée à celle dont on dispose sur les illustres préhistoriens, S. Pérenouguès et F. Bon pointent aussi la marginalisation scientifique d'É. Rivière dans un contexte de conflit au sein de la communauté des préhistoriens.

Cette ambivalence, qui va parfois jusqu'à la contradiction, relevée à plusieurs titres autour de la personnalité d'É. Rivière par tous les participants de la séance, a été explicitement thématisée et analysée comme sujet d'étude. Elle se traduit par exemple dans la tension apparente, évoquée par N. Richard, entre un statut de préhistorien amateur et une grande proximité avec les institutions scientifiques, ou encore, comme suggéré par B. Maureille, entre une rigueur archéologique et ce que l'on pourrait qualifier d'intimidation, annonçant comme une menace la destruction des preuves. Cette attitude reflète probablement une frustration profonde, certainement alimentée par ses expériences passées et comparables (par exemple aux Baoussé Roussé), ou un investissement personnel excessif pour faire valider ses découvertes.

Conscients que ces ambivalences ont obscurci l'héritage scientifique d'É. Rivière, les différents contributeurs se sont attachés à éclairer plusieurs zones d'ombre de son parcours. Ils ont d'abord exploré, pour mieux les comprendre, les décalages existants entre ses affiliations affichées (G. et A. de Mortillet, J. Déchelette) et ses positions scientifiques. N. Coye précise que son activité en préhistoire couvre une période charnière à la croisée des siècles, qui voit « le basculement d'une archéologie évolutionniste vers une archéologie historico-culturelle », notamment avec l'effondrement du système Mortillet auquel

il appartient de fait. Cette transition semble le précipiter dans une posture embarrassante à l'égard de ses propres prises de position, incompatibles, notamment s'agissant des sépultures ou de la reconnaissance de l'art pariétal paléolithiques, comme le montrent P. Roux et R. White.

Les contributeurs ont ensuite analysé sa posture scientifique, entre une volonté manifeste de « faire réseau » – qui, comme le souligne A. Hurel, n'était pas sa première intention lors de ses travaux aux Baoussé Roussé et se serait donc développée ensuite –, notamment par son rôle de cofondateur et premier président de la SPF et, dans le même temps, un sentiment persistant d'isolement intellectuel. En effet, la plupart des travaux d'É. Rivière sont publiés en son seul nom, et un contraste persiste, souligné par N. Richard, entre sa volonté d'unifier l'ensemble des préhistoriens et son engagement dans plusieurs polémiques qui débordent souvent des cercles académiques.

L'approche factuelle et constructive de ces paradoxes a permis, conjointement à une remise en contexte, de clarifier certaines confusions au fil de nos échanges. Ainsi, ses prises de parole révèlent un É. Rivière certainement conscient que l'aube du ^{xx}e siècle marque l'avènement d'une nouvelle ère pour l'archéologie préhistorique, marquée par l'importance des réseaux scientifiques, auxquels il est soucieux de contribuer malgré les controverses, pour œuvrer avec d'autres à l'émancipation de la discipline.

Sa conception de l'archéologie, remarquablement moderne, est illustrée par ses approches innovantes et les méthodologies qu'il a développées sur les nombreux sites fouillés. Probablement influencés par sa formation de médecin, et comme le présentent R. Nespoulet et D. Henry-Gambier, ses travaux se caractérisent par une démarche de démonstration naturaliste et rigoureuse, fondée sur la preuve et s'appuyant sur une documentation minutieuse des faits observés pour étayer ses hypothèses. En outre, les prélèvements en « bloc » qu'il a

réalisés, notamment sur la sépulture de la grotte du Cavillon (Baoussé Roussé) en 1872, anticipent la notion de « témoin » qui, même s'il est probable qu'É. Rivière ne l'ait alors pas volontairement établie, ne s'imposera que bien plus tard dans les pratiques de la recherche archéologique.

La modernité de sa démarche s'observe aussi par ses nombreuses collaborations avec des scientifiques professionnels ou membres d'institutions prestigieuses. M. Groenen apporte ainsi une distinction fondamentale entre la démarche de F. Daleau à la grotte de Pair-non-Pair, proche des principes de l'histoire naturelle et s'appuyant sur l'histoire taphonomique des témoignages du passé, et celle d'É. Rivière, qui fait souvent appel à d'autres disciplines pour analyser les faits archéologiques et enrichir leur interprétation. Ces aspects méthodologiques novateurs, associés à ses multiples recherches de financements, pour la plupart publics, pour soutenir et mener ses travaux, représentent des aspects qui ont certainement contribué à accentuer sa marginalisation parmi les acteurs scientifiques de son époque.

Ses nombreuses découvertes réalisées sur des sites majeurs (comme les grottes de Grimaldi, les Combarelles, la Madeleine, l'abri Cro-Magnon, Laugerie-Haute et Laugerie-Basse, la Micoque, le Moustier, la Mouthe, la Quina, le Placard, entre autres) sont à l'origine de la constitution de collections archéologiques aujourd'hui essentielles. Si plusieurs sont conservées dans de grandes institutions muséales, comme le musée d'Archéologie nationale ou le musée national de Préhistoire, d'autres ont connu des itinéraires beaucoup plus complexes, comme le présentent F.-X. Chauvière et collègues pour les collections d'H.-F. Moll et d'H. Gass.

Ces nombreuses séries archéologiques, que nous ne connaissons encore que partiellement, attestent de l'empreinte profonde laissée par les travaux d'É. Rivière sur la discipline, et montrent aussi et surtout l'importance de leur teneur scientifique. La contextualisation archéologique des restes humains de l'abri Cro-Magnon (Henry-Gambier *et al.*, 2013) ou l'étude de l'exploitation paléolithique des mollusques marins sur les sites des Baoussé Roussé (Peschaux *et al.*, 2022), exemples cités par F.-X. Chauvière et collègues, donnent un bon aperçu de la richesse et du potentiel scientifique des collections constituées par É. Rivière.

Le recours aux archives familiales a enrichi notre compréhension de la personnalité de ce dernier. É. Rivière a traversé de « lourdes épreuves familiales et personnelles, que seules une forte volonté et une formidable ardeur lui

ont permis d'affronter », selon les termes de son arrière-petit-fils, F. Rivière de Précourt. Ces épreuves douloureuses, conjuguées à sa santé fragile, à ses difficultés financières et aux nombreux combats scientifiques qu'il a menés, ont vraisemblablement influencé son tempérament qualifié de « quinteux et difficile » par H. Breuil dans son autobiographie (inédit).

Malgré son engagement et l'ampleur de ses travaux, É. Rivière n'a visiblement pas acquis la reconnaissance qu'il méritait. Malgré un document exhumé par P. Roux et R. White prouvant la mise à disposition par l'État d'un local propre à accueillir la « magnifique collection » d'É. Rivière, celle-ci a été vendue à l'hôtel Drouot très rapidement après son décès – certainement pour résorber ses dettes –, puis partiellement rachetées par diverses institutions muséales en France et à l'étranger. Le démantèlement quasi-immédiat de ses collections a certainement contribué à la dispersion des preuves de sa rigueur scientifique, et par là même à l'effacement progressif de son nom. Y. Potin retrace en outre « le processus d'effacement de la figure de Rivière » par H. Breuil, notamment par la réappropriation des études de la grotte de la Mouthe, site clé de la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique.

Ainsi, à l'issue de cette riche séance, il demeure difficile de porter un jugement définitif sur É. Rivière. Néanmoins, les débats ont permis de mettre en lumière le prix payé par sa passion « dévorante », comme la qualifie F. Rivière de Précourt, et l'impact de son ambivalence sur son héritage scientifique. Si le terme de « précurseur malheureux », alors employé par L. Capitan dans sa nécrologie (Capitan, 1922) semble assez juste, l'absence de tout travail historiographique d'ampleur – voire de toute représentation, buste, timbre ou effigie d'Émile Rivière – en constitue aujourd'hui une illustration éloquente.

Si l'œuvre d'É. Rivière n'est pas aussi reconnue ni aussi valorisée que celle d'H. Breuil ou d'É. Cartailhac, sa bibliographie (non exhaustive), rassemblée pour la première fois dans ce volume, témoigne indéniablement de son apport scientifique et de sa présence intellectuelle. Qu'on le déconsidère ou qu'on le loue, il incarne manifestement une figure majeure de la préhistoire.

De nombreuses perspectives de recherche permettraient de valoriser son œuvre et de préciser sa contribution à l'émergence de l'archéologie préhistorique. Une réflexion épistémologique s'esquisse ainsi, pour laquelle l'étude des réseaux, des collections et des archives apparaît prioritaire. Au-delà d'un simple travail mémoriel, les recherches qui s'engageront sur É. V. Rivière apporteront un éclairage renouvelé sur l'histoire de la préhistoire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAPITAN L. (1922) – Émile Rivière, *Revue anthropologique*, 1-2, p. 6-7.

HENRY-GAMBIER D., NESPOULET R., CHIOTTI L. (2013) – Attribution culturelle au Gravettien ancien des fossiles humains de l'abri Cro-Magnon (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne, France), *PALEO*, 24, p. 121-138, <http://paleo.revues.org/2563>

PESCHAUX C., CHAUVIÈRE F.-X., HENRY-GAMBIER D. (2022) – Les coquillages des fouilles Émile Rivière aux

Balzi Rossi (Vintimille, Italie). Apport des collections Goury (Musée lorrain, Nancy, France) et Moll (Laténium, Hauterive, Suisse), in S. Costamagno, M. Boudadi-Malligne, C. Daujeard, P. Fernandez et E. Stoetzel (dir.), *Sociétés humaines et environnements dans la zone circumméditerranéenne du Pléistocène au début de l'Holocène*, actes du colloque en hommage à Émilie Campmas (Toulouse, 8-9 mars 2021), Les Eyzies, musée national de Préhistoire (Hors-série *PALEO*), p. 78-97.

ÉMILE RIVIÈRE (1835-1922) EN QUESTIONS

Émile Rivière (1835-1922) in questions

Émile Valère Rivière (1835-1922), figure pionnière mais injustement éclipsée de la préhistoire naissante, s'est distingué de ses contemporains par son approche archéologique rigoureuse et ses découvertes majeures sur les pratiques funéraires et artistiques paléolithiques. Co-fondateur de la Société Préhistorique de France, représentant éminent des « amateurs éclairés » capables de rivaliser avec les cercles académiques officiels, et défenseur de positions scientifiques à contre-courant des paradigmes établis, il est un maillon essentiel de l'histoire d'une discipline en quête de légitimité institutionnelle. Son important legs matériel, dispersé dans les collections de musées français et européens, témoigne de l'ampleur de ses travaux et justifie cette publication qui ambitionne de réévaluer l'œuvre et l'héritage scientifique de ce pionnier afin de restituer la place qu'il mérite dans l'histoire de l'archéologie préhistorique.



Émile Valère Rivière (1835-1922), a pioneering figure but unfairly overshadowed in early prehistory, stood out from his contemporaries for his rigorous archaeological approach and his major discoveries about Palaeolithic funerary and artistic practices. As co-founder of the Société Préhistorique de France, eminent representative of the "enlightened amateurs" capable of competing with official academic circles, and defender of scientific positions that went against the grain of established paradigms, he is an essential link in the history of a discipline in search of institutional legitimacy. His important material legacy, scattered throughout the collections of major French and European museums, bears witness to the scope of his work and justifies this publication, which aims to reassess the work and scientific legacy of this pioneer and restore his rightful place in the history of prehistoric archaeology.

Cet exemplaire ne peut pas être vendu
Les « Séances de la Société préhistorique française »
sont des publications en ligne disponibles sur:

www.prehistoire.org